UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LE
PARLER FRANÇAIS

Bulletin de la Société du Parler français au Canada

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

XIV

Médaille-souvenir du Premier Congrès de la Langue française au Canada : 1912.—(*Avers et revers.*)

LE
PARLER FRANÇAIS

Bulletin de la Société du Parler français au Canada

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Organe officiel du Comité permanent de la Langue française

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

VOL. XIV

SEPTEMBRE 1915 — SEPTEMBRE 1916

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

141476
18/1/17.

Imprimeur
L'ACTION SOCIALE LTÉE
Typographie et Reliure
103, RUE SAINTE-ANNE, 103
QUÉBEC

Dépositaire
HONORÉ CHAMPION
Libraire et Éditeur
9, QUAI MALAQUAIS, 9
PARIS

PC
3601
P3
v.14

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. Gilliéron *et l'abbé* Rousselot

Lettres françaises. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z,* ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*g*âteau) ; *s* = *s* dure (*s*a) ; *œ* = *eu* français (h*eu*reux) ; *w* = *ou* semi-voyelle (*ou*i) ; *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed) ; *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile) ; *ė* = *e* féminin (j*e*) ; *h* marque l'aspiration.

Lettres nouvelles. *ɯ* = *ou* français (*cou*cou) ; *c* = *ch* français (*ch*ez).

Signes diacritiques. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée : *l̯* (son voisin de *l* + *y*, *l* mouillée italienne), *k̯* (son voisin de *k*+y), *g̯* (son voisin de *g*+*y*), *n̯* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z* ; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de : *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* patte), *e* (*e* de péril), *o* (*o* de botte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de pâte), *é* (*e* de chanté), *ó* (*o* de pot), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes : *à* (*a* de il part), *è* (*e* de père), *ò* (*o* de encore), *œ̀* (*eu* de peur).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales : *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *œ̃* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves ; *a·*, *i·*, etc. ; de deux points, elles sont longues : *a:*, *i:*, etc ; précédées d'un accent, elles sont toniques : *'a*, *'i*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée ; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

ABRÉVIATIONS

acc.=acception
adj.=adjectif,—tivement
adv.=adverbe,—bialement
anc.=ancien
ang.=anglais, anglicisme
arch.=archaïsme
barb.=barbarisme
can.=canadien
cf.=comparez
dial.=dialectologie, dialectal
ex.=exemple
f.=féminin
fig.=figurément
fr.=français
fr.-can.=franco-canadien
gr.=graphie
gram.=grammaire
intr.=intransitif
lat.=latin
litt.=littéralement
loc.=locution
m.=masculin
m. s.=même signification
néol.=néologisme
phon.=phonétique
pl.=pluriel
pop.=populaire
pron.=prononciation
propt=proprement
rem.=remarques
s.=substantif
sign.=signifie,—fication
sing.=singulier
sol.=solécisme
t.=terme
tech.=technique
tr.=transitif
v.=verbe, voyez
var.=variante
vx=vieux

SIGNES ABRÉVIATIFS

* Devant le mot qui forme la tête d'un article du *Lexique*, l'astérisque indique que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné ; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.

→ Ce signe indique l'étymologie, la filiation, l'origine du mot, de la locution, de la tournure, de la prononciation, qui suit ou qui précède, suivant le sens de la flèche.

— Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.

= Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.

|| Le tiret double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.

| Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.

Dans le *Lexique*, les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES et les titres d'ouvrages en *italiques*.

MGR FRANÇOIS PELLETIER

La Société du Parler français au Canada a droit de prendre sa part de la joie qu'a apportée à la province de Québec l'élévation à la dignité de Protonotaire Apostolique, par Sa Sainteté Benoît XV, de Monsieur l'abbé François Pelletier, supérieur du Séminaire de Québec, recteur de l'Université Laval, et, à ce dernier titre, président d'honneur de notre Société, après en avoir été, depuis sa fondation, l'un des plus fidèles et des plus distingués collaborateurs.

Mgr Pelletier, dont la science, le dévouement à la cause de l'enseignement catholique et la belle carrière sacerdotale viennent d'être si hautement honorés par le Saint-Siège, voudra bien agréer les hommages et les sincères félicitations de la Société du Parler français au Canada.

POUR NOS CRÉANCIERS (1)

Chers nobles Mutilés, martyrs de la Patrie,
A vous l'or de nos soins, l'or de nos piétés,
A vous, preux rédempteurs de nos fils, qui chantez
L'hymne de votre gloire en votre chair meurtrie !

Soldats du Droit, vengeurs des saintes Libertés,
Vous parez d'orgueil pur la France refleurie :
La morsure du fer sur tout votre être crie
L'Héroïsme et l'Honneur, nos suprêmes fiertés !

Magnifiques témoins des jours expiatoires,
Vous restez nos Vertus, nos vivantes Victoires...
Et nos Drapeaux, par vous réparant les destins,

Sous leur bel azur clair, triomphateurs des haines,
Dans leurs plis, que vos cœurs d'ardente pourpre ont teints,
Proclament les splendeurs des Aurores prochaines !

(1) Notre cher et distingué « poète canadien de France », M. Gustave Zidler, a bien voulu assurer au *Parler français* la faveur de pouvoir publier quelques sonnets fournis par ce barde patriote à une anthologie que l'on prépare, en France, au bénéfice de « l'Œuvre des Mutilés ».

ENTENTE CORDIALE LINGUISTIQUE

Dès 1892, M. Richet avait émis l'idée d'une alliance entre le français et l'anglais, [1] idée que le romancier anglais H.-G. Wells avait aussi entrevue. [2] En 1900, M. Paul Chappellier entreprit de donner plus de précision à ce projet, et se fit l'apôtre de l'entente linguistique. [3]

M. Michel Bréal, préoccupé du choix d'une langue internationale, voulut présenter lui-même le projet Chappellier comme donnant la meilleure et la plus satisfaisante solution. [4]

« Il s'agirait, disait-il, d'obtenir entre la France, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, la conclusion d'un traité, non pas politique ou commercial, mais linguistique. En vertu de ce traité, l'anglais et le français seraient désormais associés de façon officielle dans l'enseignement des trois pays. L'anglais serait obligatoirement enseigné en France, le français en Angleterre et dans l'Amérique du Nord : non pas seulement dans les universités et les collèges, mais dans certaines écoles primaires des grandes villes.

« L'effet d'une telle convention ne tarderait pas à se faire sentir. Les deux langues ainsi désignées pour être le moyen de communication entre cent quatre-vingt millions d'individus acquerraient du coup une sorte de prépondérance...

« Un traité de ce genre n'a rien de chimérique. N'en avons-nous pas vu conclure de pareils pour l'Union postale, pour la Croix de Genève ? »

Que la réalisation du projet Chappellier, tel que présenté, soit possible, il est permis d'en douter ; qu'elle soit désirable, et spécialement qu'on reconnaisse à l'État le droit de rendre *obligatoire* l'enseignement d'une langue et d'imposer à l'école un programme, nous ne l'admettons pas. Mais le caractère obligatoire de l'enseignement et l'ingérence indue des gouvernements dans l'école ne

(1) *Dans cent ans*, p. 36.
(2) *Anticipations*.
(3) *L'Espéranto et le système bilingue*, pp. 109 et suivantes.
(4) *Revue de Paris*, 15 juillet 1901, pp. 239-246.

sont peut-être pas des conditions essentielles du projet Chappellier ; loin de là, il nous paraît que ce projet serait mieux et plus sûrement réalisé à la faveur d'une simple « entente cordiale linguistique » qui, respectueuse des droits de chacun, en appellerait à sa libre initiative, que par un « traité » qui prétendrait donner aux gouvernements des pouvoirs qu'il ne leur appartient pas d'exercer.

Dans ces conditions, et avec ces restrictions, la proposition d'associer dans une certaine mesure le français et l'anglais pour en faire les deux truchemans internationaux mérite d'être étudiée. Elle n'est sans doute pas encore établie tellement qu'on puisse, sans courir un certain hasard, en vanter la sagesse et en tenter l'aventure, mais l'examen des questions qu'elle soulève ne laisse pas d'être utile.

A ceux que cette étude intéresserait, nous signalons la brochure que M. Albert Dauzat vient de faire paraître : *Le français et l'anglais, langues internationales.* (1)

M. Dauzat prête l'appui de son autorité au projet d'une alliance du français et de l'anglais, alliance qui, « réalisant l'entente cordiale dans le domaine linguistique, achèvera, dit-il, la ruine du pangermanisme et rendra pour toujours impossibles ses ambitions d'hégémonie ». Une telle entente servirait des intérêts communs à la France, à ses alliés et à la majorité des neutres, États-Unis en tête. Elle serait possible, parce qu'elle donnerait satisfaction au besoin d'un langage international, c'est-à-dire d'une langue auxiliaire, d'une langue seconde, qui ne nuirait en rien au maintien et à l'expansion de l'idiome maternel de chacun, mais dont on pourrait se servir, comme d'un trucheman universel, dans ses rapports avec les individus de nationalités différentes ; et l'on peut augurer le succès de cette entente, parce qu'elle « fait appel aux deux langues qui jouissent déjà de la plus grande diffusion dans le monde ».

Ces premières considérations amènent M. Dauzat à établir l'infériorité de l'allemand. En effet, « la force de pénétration d'une langue à travers le globe ne se mesure pas au chiffre des individus qui la parlent comme idiome maternel, mais au nombre de ceux qui l'ont apprise en dehors et à côté de leur langue nationale, et qui l'emploient comme langue seconde ».

Qu'il y ait 80 millions d'Allemands, 120 millions de Russes, et seulement 50 millions de Français, cela n'importe pas tant que de savoir quelle langue, l'allemande, la russe, ou la française, est la plus

---

(1) Larousse (Paris), 1915, in-16, 44 pages. Nous ne faisons, du reste, dans cet article, qu'analyser, résumer, et même citer les principaux passages de l'étude de M. Dauzat.

répandue hors de ses frontières. La question ainsi posée, M. Dauzat n'a pas de peine à montrer, par des faits et des chiffres, que le russe doit être écarté, et que l'allemand est dans un état « d'infériorité manifeste et irrémédiable vis-à-vis de ses rivaux français et anglais ».

Cette infériorité, des Allemands même l'ont admise. Le professeur Martin Hartmann, de Leipzig, écrivait, il y a dix ans :

« En me plaçant à un point de vue objectif, et en tenant compte de la réalité des choses, je suis bien obligé d'avouer que les chances du français combiné avec l'anglais sont infiniment plus grandes que celles de l'allemand et du français ou celles de l'allemand et de l'anglais. »

Mais le problème des communications internationales par le moyen d'une langue seconde universelle n'est-il pas résolu, grâce à la création de langues artificielles ?

M. Dauzat avait déjà fait voir que les langues artificielles ou bien ont échoué déjà, ou bien sont « destinées à l'insuccès certain, à plus ou moins brève échéance : mort fatale des monstres qui ne sont pas viables ». [1] Il reprend ici cette thèse, que nos lecteurs connaissent, et montre, dans un chapitre clair et substantiel, la vanité et les dangers des langues artificielles.

Il resterait donc à choisir entre le français et l'anglais. M. Dauzat ne choisit pas : il trouve sans doute qu' « une seule langue internationale, théoriquement, serait préférable à deux » ; mais il pense que « ce serait poursuivre une nouvelle chimère que de ne pas tenir compte du développement considérable pris par l'anglais, depuis un siècle et demi, à travers le monde » ; et, avec Chappellier et Bréal, il demande que les deux langues, la française et l'anglaise, soient reconnues comme langues secondes internationales.

« En effet, écrit-il, à y regarder de près, le français et l'anglais ne sont pas des concurrents ; ils peuvent se prêter d'autant mieux un mutuel appui, qu'ils possèdent chacun des zones d'influence différentes, sur le terrain géographique comme dans le domaine social. »

L'auteur développe ces dernières idées dans deux chapitres, remplis d'observations précises et originales.

Il montre d'abord comment, dans quelles proportions, et suivant quelles aires géographiques, le français et l'anglais, « sans toucher en aucune façon aux légitimes prérogatives des langues nationales, sont appelés, pour peu qu'on aide leur expansion naturelle, à se partager le monde, et à devenir les deux instruments supérieurs d'échanges entre les nations civilisées ».

(A. Dauzat, *la Défense de la langue française*, 3e partie, chap. I et II.

La fortune du français comme langue seconde est d'abord assurée dans les pays latins, Italie en tête. Après la guerre et la victoire des alliés, la Suisse, déjà plus romane que germanique, la Scandinavie, la Hollande, et les autres petits états semi-germaniques, se sentiront de plus en plus attirés vers notre civilisation, et par crainte de l'impérialisme allemand offriront une clientèle toute prête à notre langue. La guerre aura aussi donné le dernier coup au flamingantisme en Belgique, à l'avantage naturellement du français. Chez les Slaves — 160 millions d'hommes — « notre procès est gagné avant toute plaidoirie ». En Orient, la situation du français est absolument privilégiée : en Roumanie, dit M. Xénopol, professeur de Bucarest, [1] « s'il arrive que quelqu'un dans un salon ne sache pas le français, c'en est fait de lui » ; en Turquie, le français est la langue étrangère la plus répandue ; [1] la Syrie, la Grèce, l'Égypte — en dépit de l'occupation britannique — sont acquises à notre culture. Le français prévaut sur tout le littoral de la Méditerranée ; il s'impose à la moitié nord-occidentale de l'Afrique, du Maroc au Congo et de Tunis au Sénégal.

L'autre moitié de l'Afrique est réservée à l'anglais. Sur l'océan Indien et sur le Pacifique, c'est aussi l'anglais qui domine : il s'est acquis une prépondérance dans l'Inde (sauf en Indochine), dans l'Océanie, au Japon, et dans la plus grande partie de la Chine. [3] L'Amérique du Nord accuse aussi une prépondérance considérable de l'anglais ; « cependant la Dominion du Canada est bilingue : malgré son infériorité numérique, l'élément français a acquis une importance sociale et politique à peu près égale à celle de l'élément anglais, et il a contribué largement à la colonisation de l'ouest, spécialement à la mise en valeur du Manitoba » ; aux États-Unis, le français a perdu des positions importantes au cours du XIXe siècle, et les colonies allemandes ont réussi à influencer certains milieux intellectuels, mais, après la guerre, « les sympathies restées fidèles à notre culture se multiplieront dès que le français représentera, à côté de l'anglais, la langue des vainqueurs ». L'Amérique centrale et les Antilles semblent réservées à l'anglais. Dans l'Amérique du Sud, « l'anglais reste nécessaire pour le commerce international », mais dans les autres sphères, le Brésil, l'Argentine, l'Équateur, le Chili, le Pérou sont acquis au français.

C'est ainsi que, d'après M. Dauzat, le français et l'anglais se sont déjà partagé ou sont appelés à se partager le monde.

---

(1) *Courrier européen*, 6 avril 1906.
(2) Voir Novicow, *Le français, langue internationale de l'Europe*, pp. 108-109.
(3) Notons cependant, avec M. Dauzat, qu'en septembre 1912, la Chine a adopté le français comme langue diplomatique officielle.

Après cette distribution des zones d'influence sur le terrain géographique, l'auteur passe à la répartition des sphères d'influence dans le domaine social. Il examine le mode de développement de l'une et de l'autre langue ; il constate que chacune d'elles, suivant son génie particulier, tend à se spécialiser, qu'elles ne se propagent pas toutes deux dans un même plan, qu'elles ne répondent pas aux mêmes besoins, qu'elles servent à des relations d'ordres différents, en un mot qu'elles n'exercent pas leur influence dans les mêmes sphères d'action sociale.

Par exemple, l'anglais est la langue du commerce : « Méditerranée à part, il commande sur les mers. » C'est un domaine considérable, « incontesté et incontestable ». L'anglais restera aussi la langue préférée de la plupart des sports, sauf les sports du tourisme.

La sphère d'action du français est sensiblement différente. Depuis le XVIIe siècle, il est la langue de la bonne société, de la politesse, des salons, la langue du monde. Un professeur anglais du Trinity College disait à M. Novicow : « Quand vous faites la connaissance d'un membre de notre enseignement, adressez-lui d'abord la parole en français, si vous voulez passer pour un homme bien élevé. » (1)

Le français est la langue des relations diplomatiques ; il est reconnu comme tel depuis deux siècles et demi. « A la conférence de La Haye de 1889, les délégués des États-Unis furent les seuls à se servir d'une autre langue que le français. »

Le français est la langue qui instruit le mieux, qui donne la plus claire direction esthétique, qui propage et fait pénétrer plus avant les sentiments généreux. C'est la langue de la civilisation et de la haute culture, la langue intellectuelle par excellence.

Pour le langage scientifique, M. Dauzat fait quelques réserves. En effet, dans certaines branches, telles la chimie et la philologie, l'allemand avait pris l'avance. Avec un peu d'efforts, l'anglais et le français reprendront le terrain perdu et se partageront aussi ce domaine.

Et M. Dauzat conclut que le français et l'anglais n'auraient rien à craindre l'un de l'autre, et particulièrement que, les aires de répartition étant différentes, le français, dans une telle alliance, ne

---

(1) *Op. cit.*, p. 123.

risquerait nullement d'être étouffé par un concurrent trop puissant. [1]

Avant de terminer cette intéressante étude, l'auteur écrit quelques pages suggestives sur les « facilités réciproques de compréhension » de l'anglais et du français.

Puis il vient à la partie la plus délicate du problème : les moyens d'action à prendre pour réaliser une « entente cordiale linguistique ». M. Dauzat se rallie, nous l'avons dit, au projet Chappellier, ou plutôt il le signale comme méritant d'être étudié et mis au point par les pédagogues des nations intéressées et par les Congrès scientifiques internationaux.

En analysant la brochure de M. Dauzat, nous avons voulu seulement rappeler à nos lecteurs la question toujours vivante des langues auxiliaires et leur en présenter un nouvel aspect.

Nous serions heureux de recevoir et de publier dans *le Parler français* des communications sur ce sujet, qui mérite en effet d'être étudié, mais sur lequel il ne faut évidemment pas se prononcer trop vite.

ADJUTOR RIVARD.

---

(1) Ici, M. Dauzat fait une observation peu heureuse : il compte que, pour se répandre, le français bénéficiera du « grand mouvement d'idées créé par la Révolution ». Il ne serait pas difficile de démontrer que ce « mouvement d'idées » est au contraire un obstacle à l'expansion du français. D'ailleurs, M. Dauzat n'a-t-il pas lui-même fait voir que c'est avant la Révolution que notre langue a conquis ses plus belles positions, a acquis sa plus grande influence ? Au Grand Siècle, elle était la langue de l'Europe. — On regrette aussi que M. Dauzat ne paraisse avoir rien aperçu de ce qu'ont fait et font encore en Orient, en Amérique, et ailleurs, les prêtres, les religieux, les missionnaires, pour la propagation du français.

LE FRANÇAIS ET LES MARQUES DE FABRIQUE

La déteinte de l'anglais sur le français se manifeste surtout dans les noms que l'on donne aux produits fabriqués au Canada.

Si un industriel désire se trouver une marque de commerce pour un objet qu'il fabrique lui-même, je ne sais pourquoi il aura infailliblement recours à la langue anglaise.

C'est ainsi que, par une humiliation que nous méritons peut-être à cause de notre esprit ultra-condescendant, notre marché compte des quantités de produits canadiens baptisés de noms shakespeariens.

Nous avons des appareils photographiques « speedlight », des chaussures « easy on », des pendules « regulator », des machines à laver « lone star », des salopettes « reliable », des glacières « iceland », des tentes de campement « lakeside », des bicyclettes « Rand », des montres « climax », des canifs « diamond », du tabac « maple leaf », etc.

De grâce, francisons nos marques de commerce, nous, surtout Canadiens français !

C'est très facile. Ouvrons les catalogues français, et nous trouverons des noms magnifiques et très expressifs pour tous ces objets :

Appareil photographique : MULTIPOSE.

Chaussure : LE RÊVE.

Pendule : SATURNE ou EQUINOXE.

Machine à laver : LE RÊVE.

Salopette : INUSABLE.

Glacière : PÔLE NORD.

Tente de campement : L'ALPESTRE ou LA PYRÉNÉENNE. (On pourrait mettre : LA LAURENTIDE).

Bicyclette : HIRONDELLE.

Montre : ÉCLIPSE.

Canif : PETIT POUCET.

Tabac : MON AMI.

En donnant libre cours à son imagination, ne pourrait-on pas dire encore :

Chapeau : AIGLON.
Poêle : SALAMANDRE.
Rasoir : LE FEU.
Motocyclette : L'ÉCLAIR.
Chapeau : ARCHIPLUME (très léger).
Réveil-matin : COQ.
Machine à coudre : LA SILENCIEUSE ou LA PRATIQUE.
Balai par vide : LE TOURBILLON.
Arrosoir : L'ONDÉE.
Douche : L'ORAGE.
Pinces : BOULEDOGUE.
Lorgnon : LYNX.
Brosse rigide : PORC-ÉPIC.
Couverture de lit : LA FRILEUSE.
Vase à fleurs (à long col) : LA CIGOGNE.
Parfum : LA ROSE.
Automobile : LA RAPIDE.
Ombrelle : LA LIBELLULE.
Machine à tricoter : L'ABEILLE.
Ventilateur : LA BRISE ou CYCLONE.
Liqueur douce : LA FRAISETTE.

L'esprit goguenard français peut se manifester même jusque-là. Il y a en France la bicyclette SAFILE (pour *Ça file*), le tire-bouchon SATYRE (pour *Ça tire*).

En cela, l'Anglais peut rendre des points au Français. Un fabricant de salopettes a pris pour marque de commerce un coq haut-perché chantant ces mots : *I crow over all* (overall).

Certains noms historiques, mythologiques ou légendaires se prêtent très-bien à l'adaptation commerciale. Tout en diminuant la pléthore de mots anglais qui dansent constamment devant nos yeux à la devanture des grands magasins, ces allusions indiquent un certain degré de culture intellectuelle chez ceux qui les emploient.

Ainsi, un miroir SOSIE rappelle ce personnage de l'*Amphitryon* de Molière, dont Mercure a revêtu les traits pour remplir plus facilement la mission dont l'a chargé Jupiter. Son nom est devenu proverbial pour désigner une personne qui ressemble parfaitement à une autre.

En souvenir de la chevelure longue et abondante du vigoureux personnage biblique, on peut donner le nom de SAMSON à une préparation destinée à faire pousser les cheveux.

Par allusion à Absalon restant suspendu à un arbre par sa chevelure, un perruquier voulant indiquer la parfaite adhérence de ses perruques à un crâne dénudé pourra les appeler PERRUQUES ABSALON.

Un barbier voulant encourager ses clients à se tenir la chevelure très courte, et, par conséquent, à lui faire de fréquentes visites, pourrait faire peindre à son enseigne un Absalon se balançant à une branche d'arbre, soutenu par sa chevelure, alors que la mule fuirait, soulagée de son cavalier. En exergue, il mettrait : Les inconvénients d'une longue chevelure.

La lanterne DIOGÈNE, voilà une jolie marque, allusion au grand philosophe grec parcourant les rues d'Athènes en plein midi, avec une lanterne allumée et répondant à ceux qui lui demandaient compte de cette bizarrerie :

— Je cherche un homme.

Les noms célèbres de notre histoire tels que : Champlain, Dollard, Maisonneuve, Frontenac, Salaberry, Jacques Cartier font aussi un excellent effet sur des produits canadiens.

Cela, tout en signifiant la même chose, vaudrait infiniment mieux que le « made in Canada » que l'on étiquette partout et à outrance depuis le commencement de la guerre.

Il y a encore les noms d'actualité. Une maison à appartements du Nord de Montréal s'appelle LE JOFFRE. Cela vaut bien le « The St. Catherine », en plein centre canadien-français.

Ces jours derniers, un ingénieux tailleur montréalais s'y prenait de cette façon pour se faire de la réclame. Dans la montre de son magasin, il avait écrit en gros caractères :

JOFFRE un complet valant $25 pour $15.

Il y a aussi les noms de ville : Le cigare BOSTON, l'eau RIGA (ville de la Russie), etc., l'eau de VICHY.

Tout le monde connaît cette marque de fabrique du savon Sapolio. Une vieille bonne femme, à jupe courte, un gourdin à la main, poursuit la malpropreté avec la plus vive ardeur, alors qu'on peut lire à même le dessin : *Sapolio chasse la crasse.*

Cette annonce de savon me rappelle une réclame du même produit, très populaire en France.

L'expression « donner un savon à quelqu'un » signifie : le gronder, le réprimander vertement.

La réclame était d'autant plus piquante qu'elle était historique et politique. Elle représentait une jeune femme, Marianne ou la République Française, entourée de trois rois, Louis XVI, Louis-Philippe et Napoléon III, à chacun desquels elle donnait un pain

du savon LA RÉPUBLIQUE, qu'il s'agissait de faire connaître. Les royalistes ne goûtaient pas du tout ce genre de réclame.

La clientèle anglaise ne sera aucunement offusquée des appellations françaises donnés à nos produits. On n'a qu'a feuilleter les catalogues anglais, surtout les catalogues de mode pour constater que les mots français ou à l'allure française y foisonnent :

Negligee shirt, voile, crepe, ratine, satinette, messaline, foulard, crepe de Chine (sic), *silk chiffon, serge, linon, batiste, moire, coronet, braid, Pompadour wave, coutil, bassinette, mignonette,* etc. (Cf. Tarif-album de Montgomery Ward and Co., Chicago).

Les fabricants anglais créent à plaisir des mots français pour la bonne raison qu'ils les trouvent élégants et expressifs. Ce que nous appelons *popcorn* se dit en anglais *Crispette ;* ce que nous appelons « fixtures à gaz » se dit en bon anglais GAZELIER, et FIXTURES électriques, ELECTROLIER. Et dire que les Français ne connaissent pas encore ces trois mots que les Anglais finiront bien par nous imposer. Un académicien ne pourrait pourtant pas trouver mieux, peut-être pas même aussi bien.

Si, malgré tout, les âmes délicates et timorées craignent de porter ombrage à nos compatriotes hétérogènes, ils peuvent faire montre d'habileté en choisissant des mots qui s'écrivent de la même façon dans les deux langues, tels que : CAPITAL, UNION, ROYAL, ou des mots latins ou à suffixe latine, faciles à comprendre : LUX, FACILIS, SIMPLEX, JUNIOR, CASTORIA, RESTORIA, OMNIA, RADIUM.

Soyons aussi malins que les Anglais eux-mêmes. Les fabricants de la bière REGAL ont été très habiles en choisissant ce mot. Les Anglais lisent Regal, qui, dans leur langue, signifie « royal ». Les Français croient que cette bière est un REGAL, et les Juifs commençant à lire par la fin, comprennent LAGER, de sorte que ce seul mot satisfait tout le monde.

C'est tout comme le marchand nommé

LEON NOEL

dont le nom à l'affiche, qu'il soit lu par un juif, de droite à gauche, ou par un Canadien français, de gauche à droite, demeure toujours le même : LEON NOEL.

Abbé Étienne BLANCHARD.

BUADE DE FRONTENAC

De *l'Épopée canadienne*, en préparation.

> Le comte de Frontenac est l'homme le plus rémarquable qui ait représenté la Couronne de France dans le Nouveau-Monde.
>
> FRANCIS PARKMAN.

I

Ferme comme Québec sur son rocher immense
Et franc comme l'épée attachée à son flanc,
Buade, défenseur hardi du drapeau blanc,
Gouverne les enfants de la Nouvelle-France.

L'âpre colon chérit le rude vice-roi
Que Colbert a choisi dans sa haute prudence,
Et qui, le cœur gonflé d'ardeur et de constance,
Saura toujours lutter pour l'honneur et le Droit.

Défrichons et semons ! *répète-t-il sans trève,*
L'œil tourné vers la nuit des noirs fourrés dormants ;
Et, sous l'effort fécond des pionniers normands,
Partout la forêt croule et partout le blé lève.

Ce paladin bronzé par les feux des bivouacs,
Fait maréchal de camp dès sa prime jeunesse,
Médite d'incarner sous nos cieux la Noblesse
Et d'immortaliser le nom des Frontenacs.

Mystérieux amant des grands horizons mornes,
Les soirs d'été, le long du large Saint-Laurent,
Il marche au hasard, seul, distrait, subodorant
Les sauvages senteurs des savanes sans bornes.

Le Rêve de sa flamme embrase son esprit.
Alors devant ses yeux tout change et se transforme ;
Et sur les bords qu'ombraient le pin, l'érable et l'orme
L'arbre saint du Travail s'enracine et fleurit.

Où le jonc se courbait se dresse la coupole
Du palais orgueilleux qui se mire dans l'eau ;
Le lourd trois-mâts succède à l'esquif de bouleau,
Et le campement fait place à la métropole.

Dans des lieux parfumés du souffle d'Ariel
S'élèvent des foyers d'art, de foi, de science,
Où des milliers d'enfants qui chérissent la France
Apprennent à servir la Couronne et l'Autel.

Aux brises du Progrès, sous un ciel de légendes,
Flottent les plis du vieux drapeau fleurdelisé ;
Aux lèvres de l'Agnier soumis et baptisé
Gazouille le parler des campagnes normandes.

II

Bénissant chaque jour Celui qui le guida
Vers la zone que l'humble Évangile a conquise,
L'Agricola nouveau prévoit et prophétise
Un destin sans pareil pour son cher Canada.

Ce chef, toujours hanté de la vaste espérance
De fonder sous nos cieux un empire français,
Inspiré par Talon, fait de hardis essais
Que toujours la Victoire appuie et récompense.

La soif de l'inconnu l'obsède sans répit ;
Et, pour répondre au vœu de ce soldat-prophète,
Les premiers — deux héros — Jolliet et Marquette
Vont sillonner les flots du grand Mississipi.

Grâce à lui, de La Salle, ivre d'un rêve épique,
Commence presque seul des labeurs colossaux,
Se laissant entraîner par le Père-des-Eaux
D'un bras de l'Illinois au golfe du Mexique.

Grâce à lui, le hardi pionnier Radisson,
Devancier de nos plus fiers coureurs d'aventures,
Fraye un dernier chemin au trafic des fourrures
Au bord des lacs du Nord et de la mer d'Hudson.

Du Luth, l'œil flamboyant d'énergie et d'audace,
Poussé par ses conseils vers l'Ouest inexploré,
Découvre tout un monde, et, craint et vénéré,
Étend chez les Indiens le renom de la race.

III

Ami des laboureurs, cherchant à les unir
Dans les champs arrosés par le plus beau des fleuves,
Le Gouverneur se fait, dans les moments d'épreuves,
Guerrier pour les sauver, prêtre pour les bénir.

Nul obstacle ou revers ne rebute cet homme
Qui, malgré son amour du sol laurentien,
Sent toujours palpiter son cœur de patricien
Pour la France et le Christ, pour Port-Royal et Rome.

S'enfonçant dans la nuit morne des bois épais,
Il va fouler le sol d'insondables rivages,
Et, désireux de plaire aux peuplades sauvages,
Fume avec leurs sachems le calumet de paix.

Pour faire prospérer la jeune colonie
Et vénérer partout l'Église avec le Roi,
Incessamment il met en action sa foi,
Sa bonté, son ardeur, sa force et son génie.

Bien qu'hostile parfois au noble et grand Laval,
Qui veille avec un soin jaloux sur ses ouailles,
L'inflexible envoyé de la cour de Versailles
Reste son protecteur autant que son rival.

Mais l'intrigue sournoise, aux replis de couleuvre,
Auprès du Roi-Soleil perdra le Gouverneur ;
Et ce soldat, vivant symbole de l'Honneur,
Trahi par Duchesneault, [1] *doit suspendre son œuvre.*

Et la mer, qui l'avait porté tout radieux
Vers les vastes forêts du nouvel hémisphère,
Le verra retourner, des pleurs à la paupière,
A la terre lointaine où dorment ses aïeux.

Et ses deux successeurs, Denonville et La Barre,
Gouvernent sans vigueur, sans flair et sans souci,
Laissant le Canada naissant à la merci
De l'Anglais envieux et de l'Indien barbare.

Plus d'un revers succède aux triomphants exploits
Accomplis par les fils de la race divine,
Et deux cents habitants du poste de Lachine
Tombent, surpris la nuit, aux mains des Iroquois.

Le pays est plongé dans une angoisse intense,
Que la disette accroît de moment en moment ;
Et devant les colons, devant leur dénûment,
Le Peau-Rouge affamé redouble d'insolence.

Pour apaiser ce monstre ivre de son succès,
Pour ramener la paix sur nos plages bénies,
Il faudrait un vaillant, un homme de génie...
Et le Comte revient gouverner les Français.

Le fardeau de la tâche est lourd à son épaule :
Le Roi refuse toute assistance au héros...
Malgré son abandon, sans cesse ni repos
Il défendra le sol de la nouvelle Gaule.

Il est un rédempteur aux yeux des pionniers,
Et, pour vivifier en eux la confiance,
Il ordonne, empressé, des travaux de défense
Qui mettront Montréal à l'abri des Agniers.

---

(1) Intendant de la Nouvelle-France.

Et ce soldat, vieilli, dont la vigueur s'altère,
Jure de déployer des efforts triomphants
Pour tenir en échec et vaincre les enfants
De la Sauvagerie et ceux de l'Angleterre.

Et La Brosse, Mantet, Portneuf, Beauvais, Hertel,
Vont traquer le Saxon par delà les frontières ;
Et devant l'Iroquois Madeleine Verchères
Ceindra son jeune front d'un laurier immortel.

IV

Malgré les attentats des hordes sanguinaires
Qui guettent, nuit et jour, les Blancs pour les scalper,
Le fer des défricheurs ne cesse de frapper
Les hauts arbres rugueux des fourrés centenaires.

Or, pendant qu'aux rayons fécondants du Progrès
Les grands bois canadiens croulent sous la cognée,
L'amiral anglais Phipps menace la poignée
Des fiers Normands groupés au bord de nos forêts...

Vingt vaisseaux sont mouillés tout près de l'estuaire
Que domine le roc sourcilleux de Québec,
Où Frontenac, debout comme un vieux héros grec,
Attend, presque sans pain et sans apprêts de guerre.

Sûr qu'en son dénûment la ville doit — le sot!
Se rendre comme ont fait les forts de l'Acadie,
Où sa main promena le vol et l'incendie,
Il veut y pénétrer sans en faire l'assaut.

Il prétend abhorrer, marin humanitaire,
L'effusion du sang, et, pour négocier
Une entente, le jeune et naïf officier
Vers le Comte dépêche un vieux parlementaire.

Les assiégés ont mis à cet homme un bandeau
Qui lui cache mortiers, fossés et barricades,
Et par de longs détours, de rudes escalades,
Le conduisent auprès de Buade au Château. [1]

(1) Château Saint-Louis

Et, le bandeau tombé de ses yeux, l'émissaire
Voit de nombreux soldats autour du commandant.
Il hésite, il s'émeut, mais il lit cependant
Un document aussi maladroit qu'arbitraire.

A l'envoyé sommant ces hardis compagnons
De se rendre à l'instant, l'immortel dignitaire
Jette, l'éclair aux yeux, cette parole altière :
— Je répondrai par la bouche de mes canons !

V

Phipps envoie, en aval, sur la grève déserte
De Beauport, deux milliers de conscrits courageux.
Ceux-ci longent déjà de grands marais fangeux
Pour aller attaquer les Français en alerte.

Les conscrits, qui verront pour la première fois
Le feu des combats, vont d'une allure incertaine...
Et Frontenac contre eux fait marcher Sainte-Hélène (1)
A la tête de trois cents fiers coureurs des bois.

Derrière les rochers, les tertres et les souches,
Se cachant pour tirer, comme font les Indiens,
Tantôt debout, tantôt rampant, les Canadiens
Déciment les Anglais éperdus et farouches.

Cependant les plus vieux soldats du bataillon
Ripostent hardiment, magnifiques d'audace,
Avec la fermeté stoïque de leur race,
Avec l'acharnement de l'aigle et du lion.

Commandés au hasard par un chef presque inculte,
Qui brave un ennemi qu'on ne voit nulle part,
Ces vaillants, s'avançant comme un vivant rempart,
Tout à coup lâchent pied dans un affreux tumulte.

Et l'officier resté, malgré tout, calme et froid,
Cherche à les rallier, et bientôt les arrête...
Mais sous le plomb qui siffle et crisse sur leur tête
Ils fuient encor, frappés d'un invincible effroi.

---

(1) Un des Macchabées de la Nouvelle-France, frère d'Iberville, de Bienville, de Maricourt, etc.

Et Phipps, témoin lointain de cette reculade,
En quoi son œil a cru voir un premier échec,
Dirige ses plus gros navires vers Québec
Et leur fait jeter l'ancre au milieu de la rade.

Mais, avant qu'aux sabords ait flamboyé l'enfer,
Du haut du bastion l'audacieux Buade,
Toujours sur le qui-vive et prompt à la parade,
Déchaîne sur l'escadre un ouragan de fer.

Chaque vaisseau répond à cette canonnade,
Qui rompt tout : mât, hauban, vergue, hune, beaupré...
Cependant les boulets de Phipps exaspéré
D'obscurs logis à peine éraflent la façade.

Maintenant les mortiers avec plus de fureur
Sur la flotte aux abois vomissent la mitraille ;
Et les mille clameurs sans nom de la bataille
Font frémir les forêts d'une indicible horreur.

De retour aux remparts, le vaillant Saint-Hélène,
Tireur prodigieux, artilleur sans égal,
S'évertue à couler le navire-amiral,
Et chacun des obus pénètre la carène.

Sous le feu qui jaillit du bronze rugissant
Le pont troué s'embrase et flambe comme forge,
Le mât d'artimon croule, et la croix de Saint-George
Déjà dérive au fil des flots rougis de sang.

Impuissant à tenir devant la forteresse
Qui, lançant l'incendie et la mort aux vaisseaux,
De sinistres débris couvre partout les eaux
Et par douzaine abat les marins en détresse,

Brusquement l'amiral hisse le drapeau blanc,
Lève l'ancre et s'apprête à s'éloigner du havre,
Alors que l'eau du fleuve, entraînant maint cadavre,
Envahit son navire incliné sur le flanc.

Et comme, vers la nuit, disparaissent les voiles
Cinglant vers l'infini brumeux de l'Océan,
Entonné par Québec sur son rocher géant,
Un ardent Te Deum *monte vers les étoiles.*

VI

Le pays est sauvé. Cependant, obstiné,
S'alliant à l'Agnier sanguinaire et rapace,
Les yeux vers Montréal, l'Anglais déjà menace
De combattre à nouveau le Français ruiné.

Dans les murs d'Albany conspire la Vengeance ;
Et bientôt, s'avançant à travers les forêts,
Aux portes de Longueil, Schuyler sur les guérets
Assaille nuitamment les colons sans défense.

Mais, pendant que le sang inonde les sillons
Sous un feu meurtrier qui de partout fulmine,
L'altier Valrenne accourt, repousse et dissémine
Les lâches agresseurs de ces preux en haillons.

Encore ivre des bruits de l'airain sourd qui gronde,
Buade, patriote et soldat sans rival,
Rêve d'anéantir le grand pouvoir naval
Menaçant d'écraser la France au Nouveau-Monde.

Alors il tend le bras vers les côtes d'Hudson...,
Et, suivi par un groupe aussi hardi qu'habile,
L'intrépide marin Lemoyne d'Iberville
Va sur l'onde polaire attaquer le Saxon.

Et sur le Pélican, *frêle et chétif navire,*
Il combat avec fougue, adresse, tact, aplomb,
Force le Hudson Bay *à baisser pavillon,*
Met le Derring *en fuite et coule le* Hampshire.

Dans d'autres eaux, toujours guidé par Frontenac,
Qui voudrait dominer la mer jusqu'au Mexique,
De vingt vaisseaux puissants le Jean Bart d'Amérique
Détruit le dernier mât et le dernier tillac.

VII

Pour calmer le pays constamment dans les transes,
Le Comte, restaurant les forts laurentiens,
Avec maintes tribus d'indigènes chrétiens
S'efforce de nouer un faisceau d'alliances.

Les Indiens adoucis et les Saxons défaits,
Au sein de régions sans bornes, où naguère
Résonnait le clairon monstrueux de la guerre,
Il devient le suprême arbitre de la paix.

Il porte la lumière aux ténébreux parages
Que nul rayon d'espoir n'avait su pénétrer.
Comme Dupleix dans l'Inde, il se fait vénérer
Par les chefs les plus fiers des peuplades sauvages.

Il brise le pouvoir du cruel Iroquois
Qui si longtemps servit la cupide Angleterre,
Et, violant des bois le farouche mystère,
Fait partout rayonner les lis d'or et la croix.

Il lutte, il civilise, il rend nos bords prospères,
Du lustre de son œuvre éblouit ses rivaux ;
Et chaque fois que l'on évoque les travaux
Accomplis sur le sol canadien par nos pères,

On voit briller son nom parmi les plus grands noms,
Près de Phipps menaçant on croit encore l'entendre
Redire à l'envoyé le sommant de se rendre :
— Je répondrai par la bouche de mes canons !

W. CHAPMAN.

———

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DE LA PAUME AU FILET (LAWN TENNIS)

Si notre vocabulaire savant est abondamment fourni, notre vocabulaire sportif est assez maigre. Que cet état de choses puisse être amélioré, il n'y a aucun doute.

Le Cercle du Parler français, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui a si heureusement trouvé et mis en circulation les termes français du jeu national des Américains et ceux du principal jeu d'hiver des Canadiens (V. *le Bullrtin* de novembre 1908 et 1909, et d'avril 1909), mérite bien des félicitations pour sa très raisonnable croisade contre l'emploi des termes anglais dans les jeux.

C'est pour continuer cette louable campagne que le *Parler français* publie aujourd'hui un nouveau vocabulaire sportif.

La « paume au filet » (*lawn-tennis*) en fournit la matière. Voyons d'abord l'origine française de ce jeu. Puisse-t-elle contribuer à changer l'opinion de ceux qui prétendent que cet amusement est de provenance toute anglaise ! Ce préjugé a, en très grande part, aidé à développer, chez les « paumiers », la regrettable tendance de se servir au jeu des expressions étrangères à notre langue.

La « paume au filet » (Cf. *Dictionnaire des Connaissances pratiques*, par E. Bouant, Paris, Librairie Armand Colin, 1909 ; *Encyclopédie des Sports, Jeux de Balle*, sous la direction de M. Philippe Daryl, Paris, 1894, page 177, article de M. Gaston Fournier ; aussi *le Code de la Vie*, par Grand'Mère Annette, édition 1910-1911, page 630) est une forme remaniée du jeu de paume. Elle constitue un intermédiaire entre la courte paume en édifices clos et la longue paume en plein air.

Voici ce que dit à ce propos M. J.-J. Jusserand, dans *Les Sports et Jeux d'Exercice dans l'ancienne France*, Paris, 1901, page 204 :

« Quant à la filiation française du lawn-tennis, qui ne fut pas longtemps connu sous son nom de baptême, elle n'est ni discutable ni discutée ; c'est un dérivé de notre jeu de paume. Dans sa demande de brevet, le major Wingfield le définissait : « Cour transportable, nouvelle et perfectionnée, pour jouer l'ancien jeu de paume. » [1] Tous ses termes et procédés rappellent cette origine ; on compte à la française par quinze, trente, *deuce* (forme bâtarde de « à deux »), « avantage de jeux », manière de compter pour

laquelle nos ancêtres avaient découvert une origine astronomique. [2] On tire le service à la française, au moyen, disait l'Académie Royale des Sciences, parlant de la paume, d'une « raquette jetée en l'air », avec l'exclamation « droit » ou « nœud », qui correspond à « rough » ou « smooth » du lawn-tennis. Le mot « tennis », d'ailleurs, est lui-même d'origine française et s'écrivait primitivement *tenetz* ; [3] autrement dit : « Tenez ! » cri d'appel du serveur, « accipe ! excipe ! » disaient Erasme et Cordier en leurs Dialogues. »

D'autre part, M. J.-M. Heathcote, dans *The Badminton Library, Tennis* », édition 1903, Londres, page 12, dit qu'aucune recherche étymologique n'a découvert l'origine du mot « tennis ». On a prétendu que ce terme pouvait être dérivé de Tennois ou Sennois, dans la Champagne, en France, là où il était dit que l'on pratiquait ce jeu. Skeat suggère le mot grec « tœnia », un ruban, une bande. Ceci serait un équivalent de la corde ou la frange dessus laquelle la balle était lancée dans les premiers jours de la « giuoco della corda ». D'autres maintiennent que le mot « tennis » vient du fait qu'autrefois cinq concurrents de chaque côté (c'est-à-dire « ten ») étaient engagés dans ce jeu. M. Heathcote n'admet pas la probabilité de l'emprunt au français par ses ancêtres du terme en question.

Devant ces hypothèses, il semble préférable d'accepter les affirmations de M. Jusserand, qui connaissait déjà l'ouvrage de M. Heathcote lorsqu'il publia le sien.

La conclusion de ce qui précède est toute trouvée dans le paragraphe suivant du livre de M. Jusserand.

« Souhaitons donc bonne chance et prospérité à ce jeu, un des plus salutaires, des moins encombrants, des plus aisés qui soient à installer. On pourra s'y livrer sans scrupule, d'abord parce qu'il est sain et bienfaisant, ce qui devrait être une raison suffisante ; ensuite, parce qu'il n'est pas tellement étranger par ses origines qu'il puisse porter ombrage aux censeurs les plus exigeants. »

---

(1) *The Badminton Library of Sports and Pastimes, Lawn Tennis*, par C. G. Heathcote. 4e éd., Londres, 1897, p. 136 : « A new and improved portable court for playing the ancient game of tennis.»

(2) « Il faut premièrement estimer que ceux qui ont mis en usage cette manière de compter le jeu de paume par quinze pris quatre fois, comme dit est, n'ont point choisi ce nombre de quinze entre plusieurs autres sans quelque bonne raison. Certainement ils eussent pu aussi bien prendre quelque autre nombre plus petit... Or, les hommes doctes en Astronomie connaissans bien qu'un signe physic (qui est la 6e partie d'un cercle) est divisée par imagination en 60 degrez, suivant celle raison sexagénaire, ils peuvent dire que cette manière de compter le jeu de paume a été instituée suivant icelle raison sexagénaire.» *La maison des jeux*, 1668, p. 178 (reproduisant la *Déclaration des deux doutes*, par Gosselin, 1579, souvent réimprimée).

(3) C'est ce qu'a montré, après que la question fût demeurée longtemps douteuse, M. Skeat (*Athenæum*, 4 avril 1896), qui cite un vers de Gower, de l'année 1390 ou 1400 :

Off the tenetz to winne or lese a chase.

LA PAUME AU FILET — LAWN TENNIS

I. — LE TERRAIN ET SES PARTIES

Couloirs, corridor	*Alley*
Lignes de fond, limites	*Base lines*
Cours ou cour [1], jeu	*Court*
Cours, carrés droits et gauches	*Courts (Right and left)*
Demi-cours	*Half-court*
Ligne de demi-cours	*Half-court line*
Ligne de filet	*Middle line*
Lignes, raies de service, tirés	*Service lines*
Lignes de côté, raies	*Side lines*
Lignes de côté de service	*Side lines (Interior)*
Tribune	*Stand.*

II. — LES POSITIONS

A — Extérieures.

Amateur, enthousiaste	*Fan (fanatic)*
Juge de ligne, de place	*Footfault judge, linesman, line umpire*
Juge-arbitre	*Referee*
Marqueur	*Scorer*
Arbitre	*Umpire*

B — Intérieures.

Foncier, demi-volée [2]	*Back player, base liner, base line player*
Paumier	*Lawn-tennis player*
Cordier, volée [2]	*Net player, volleyer*
Servant, serveur, lanceur, premier	*Server*
Chouette [3]	*Single player*
Relanceur, renvoyeur, second	*Striker-out*

---

(1) C'est improprement que certaines personnes disent « cours » pour traduire le mot anglais « court ». Un « cours » est une promenade. La paume au filet se joue sur une « cour ». (V. *Encyclopédie des Sports, Jeux de Balle*, note en bas de la page 178).

(2) On dit *un* demi-volée, *un* volée, comme on dit *un* garde française. Cf. *Encyl. des Sports*, p. 63

(3) Nom donné au joueur qui joue seul contre deux, dans une partie à trois.

III. — LES ACCESSOIRES

Arrière-filet	*Backstop*
Valise, trousse	*Bag (Tennis)*
Balle	*Ball*
Taquet	*Cleat*
Traceur, marqueur, chariot marqueur	*Marker*
Marqueur à sec, marqueur liquide.	*Marker (Dry or wet)*
Jeux d'angles	*Marking plates*
Ruban marqueur, tracé de jeu	*Marking tape*
Filet	*Net*
Fourche centrale	*Center fork*
Régulateur	*Center strap*
Cable en fil d'acier galvanisé	*Galvanized steel cable*
Filet goudronné	*Tarred net*
Boucleteau	*Turn-bucklet*
Bâtons, poteaux, montants	*Net-posts, poles, posts*
Axe	*Axle*
Base	*Base*
Supports	*Brackets*
Appliques-contreforts	*Bracket braces*
Manchon d'engrenage	*Clutch*
Roue dentée, endentée, roue d'engrenage	*Cog-wheel*
Pieds	*Feet*
Cordes de support	*Guy-ropes*
Piquets	*Pegs*
Poulie	*Pulley*
Rochet, cliquet	*Ratchet*
Dévidoir, molette	*Reel*
Douille	*Socket*
Tendeur	*Spanner*
Pal, fiche	*Stake*
Vis sans fin	*Worm screw*
Chevilles	*Pins*
Raquette	*Racket*
Lame	*Blade*
Cadre, armature	*Frame*
Boyau	*Gut*
Préservatif-boyau	*Gut-preservative*
Manche	*Handle*
Manche-étui	*Handle cover*

Tête	*Head*
Étui à raquette	*Racket cover*
Presse-raquette	*Racket press*
Renforcement	*Reinforcement*
Recorder	*Restring (To)*
Droit (côté)	*Rough*
Épaule	*Shoulder.*
Nœud (côté)	*Smooth*
Cordier, recordeur	*Stringer*
Cordage	*Stringing*
Ruban gommé	*Tape*
Épaules ligaturées	*Taped shoulders*
Gorge	*Throat piece*
Gorge creuse, abaissée	*Depressed throat piece*
Livret de pointage	*Score book*
Feuillet de pointage d'arbitre	*Scoring sheet (Umpire's)*
Tableau de pointage	*Scoring tree*
Crampons (de tracé de jeu)	*Staples*
Siège d'arbitre	*Umpire chair*

IV. — LE JEU

Point	*Ace*
Avantage	*Advantage, vantage, vantaggio*
Avantage des jeux	*Advantage game*
Arrière-main, revers	*Back-hand*
Coup d'arrière-main	*Back-hand stroke*
Demi-volée d'arrière-main	*Back-hand half-volley*
Volée d'arrière-main	*Back-hand volley*
Jeu de fond	*Back line play*
Balle en *ou* au jeu	*Ball in play*
Balle de service	*Ball served*
Coup coupé, balle coupée, la coupe	*Cut*
Couper, doubler la balle	*Cut the ball (To)*
Donner, tirer le service	*Deliver the service (To)*
A deux	*Deuce*
Jeu double	*Doubles, doubles game*
Partie nulle, point à point	*Draw*
Coup de longueur	*Drive*
Chasser la balle	*Drive the ball (To)*
Chasseur	*Driver*
Volée de longueur	*Drive volley*

Faute, balle fautive	*Fault*
Finale	*Final*
Premier coup, quinze	*First stroke*
Flottante	*Floater*
Avant-main	*Fore-hand*
Demi-volée d'avant-main	*Fore-hand half-volley*
Coup d'avant-main	*Fore-hand stroke*
Volée d'avant-main	*Fore-hand volley*
Partie double	*Four-handed* ou *double game*
Jeu	*Game*
A deux de jeux	*Games all*
Demi-volée	*Half-volley*
Jouer à l'entre-bond ou demi-volée	*Half-volley (To)*
Avantage	*Handicap*
Partie combinée	*Handicap match*
Avantageur	*Handicapper*
Repaumer la balle	*Hit the ball (To)*
Défaut	*Hole*
Tuer la balle	*Kill the ball (To)*
Coup «à remettre», «à retirer»	*Let*
Chandelle	*Lob*
Faire une chandelle	*Lob (To)*
Rien	*Love*
Joute	*Match*
Partie double mixte, mixte double	*Mixed double*
Partie simple mixte	*Mixed single*
Balle mise dessous	*Net ball*
Jeu de filet	*Net game*
Placer	*Place (To)*
Relever le service	*Return the service (To)*
Manche	*Ralley, rest*
Monter le résultat à	*Run the score to (To)*
Coup de sûreté	*Save*
Résultat, pointage	*Score*
Marquer	*Score (To)*
Marquer un point	*Score a game (To)*
Partie « but à but »	*Scratch game*
Rayer	*Scratch (To)*
Balle doublée	*Second bound ball*
Second point, trente	*Second stroke*
Service, tiré, attaque	*Serve, service*

Servir, tirer, primer, donner le service, tirer le coup de service..	*Serve* (*To*)
Mettre dessous.....	*Serve the ball in the net* (*To*)
Mettre dessus.....	*Serve the ball over the net* (*To*)
Jeux d'une partie.....	*Set*
Côtés, camps.....	*Sides*
Simple, jeu simple.....	*Single, single game*
Coup écrasé.....	*Smash*
Écraser.....	*Smash* (*To*)
Jeter, faire sauter la raquette....	*Spin the racket* (*To*)
Relance.....	*Strike-out*
Renvoyer, relancer, relever, repousser.....	*Strike-out* (*To*)
Coup.....	*Stroke*
Empaumer la balle.....	*Stroke the ball* (*To*)
Relever une balle fautive.....	*Take a fault* (*To*)
Troisième coup, quarante.....	*Third stroke*
Choix, tirage du service.....	*Toss*
Tirer le service.....	*Toss* (*To*)
Coup tourné.....	*Twist*
Partie tête à tête.....	*Two-handed* ou *four handed game*
Volée.....	*Volley*
Prendre, rattraper, chasser la balle de volée.....	*Volley the ball* (*To*)

Ouvrages consultés :

Dictionnaire des Connaissances pratiques, par E. Bouant, librairie Armand Colin, Paris, 1909.

Dictionnaire des Dictionnaires, Supplément par Mgr Paul Guérin, Librairies- Imprimeries Réunies, 1895.

Dictionnaire Nouveau Larousse illustré.

Encyclopédie des Sports, Jeux de Balle, sous la direction de M. Philippe Daryl.

La Grande Encyclopédie, par une Société de Savants et de gens de lettres.

Lawn-tennis, par M. Paul Champ, bibliothèque Larousse.

Les Sports modernes illustrés, sous la direction de P. Moreau et G. Voulquin ; collection in-4° Larousse.

Les Sports et Jeux d'Exercice dans l'ancienne France, par J.-J. Jusserand, Paris, 1901.

Sports Athlétiques, par Ern. Weber, Paris, Garnier Frères, 1905.

ALFRED VERREAULT.

UN LIVRE CONTRE LA RÉVOLUTION (1)

Le R. P. Michel Tamisier, S. J., bien connu du public québecois, a publié, chez Lethielleux, un ouvrage dont il nous tardait de dire un mot à nos lecteurs. *L'idée révolutionnaire et les utopies modernes*, tel est le titre de cet ouvrage, dont le but est d'éclairer les esprits sur l'action néfaste des principes révolutionnaires.

Il est évident que l'auteur s'est efforcé de présenter, en un volume, la synthèse des erreurs de la Révolution et de leurs conséquences, désastreuses pour l'individu et pour la société. Dans ce but, le P. Tamisier commence par exposer que l'idée révolutionnaire fondamentale, l'idée-mère de la Révolution, c'est le sophisme de Rousseau sur la bonté native de l'homme : idée qui entraîne la négation du péché originel et qui détruit, par la base, tout l'édifice surnaturel de la grâce et du salut. L'homme se suffit donc à lui-même, d'après Rousseau et ses disciples, et, cette fausse conception excluant logiquement Dieu de la vie humaine et de la vie sociale, la Révolution proclame, en s'appuyant sur Rousseau, les droits de l'homme au détriment des droits de Dieu, qu'elle ignore, d'abord, et qu'elle méprise, ensuite.

Par sa négation de l'autorité divine, la Révolution émancipe l'homme de tout contrôle et fait de chacun des membres de la société humaine son maître absolu. La haine de toute autorité, voilà donc le trait distinctif du vrai fils de la Révolution, « qui est nécessairement, dit avec raison le P. Tamisier, républicain, démocrate, égalitaire, socialiste, laïque, anticlérical, pacifiste ». Avec la même rigoureuse logique, l'auteur rappelle que la théorie révolutionnaire des droits de l'homme « a pour corollaire le droit des nationalités à disposer librement d'elles-mêmes, en attendant que la République universelle ait transformé l'humanité en une immense association de frères. » C'est l'utopie désastreuse, anticatholique, du *principe des nationalités*, qui proclame le droit à l'indépendance de toute

(1) M. Tamisier, S. J.—*L'idée révolutionnaire et les utopies modernes.*—Paris, Lethielleux.

nationalité, sans tenir compte des droits souverains, de l'autorité sociale, utopie qui n'est qu'une conséquence logique du principe de la souveraineté populaire, l'une des maximes fondamentales de la Révolution, laquelle s'est toujours vantée de rendre les peuples « majeurs ».

Dans son chapitre sur « l'idée révolutionnaire et la sécularisation de l'État », le P. Tamisier nous montre la tyrannie qui règne nécessairement chez une nation *émancipée*, alors qu'à l'autorité légitime de Dieu, niée et bafouée, se substitue la suprématie de l'État dans tous les domaines de l'action et de la pensée. « Une nation est majeure, écrit-il, qui réalise sur le terrain social le grand principe révolutionnaire, l'indépendance et le culte de l'homme. Dans une telle nation, assurément, l'État n'est plus en tutelle, car il est tout, car il est Dieu, et c'est lui qui courbe le reste sous son joug d'airain, y compris les consciences. Ses lois et ses décrets ne se discutent pas, puisqu'il n'y a pas de norme supérieure, pas de loi éternelle auxquelles vous puissiez les comparer. Dès lors, prononcer qu'une loi de l'État est injuste, c'est prononcer un non-sens. N'est-ce pas elle-même qui fait qu'un acte est juste ou injuste, bon ou mauvais, méritoire ou punissable. »

Ici, nous aurions aimé voir le P. Tamisier rattacher cet énormité de l'État créateur du juste et de l'injuste à cette grande erreur sociale de la souveraineté populaire, laquelle est fondée sur l'idée maîtresse de la Révolution, l'égalité. C'est « l'expression de la volonté générale », suivant le mot même de Rousseau, qui fait la loi et la moralité de la loi, et c'est parce que tous les hommes ont été proclamés égaux par la Révolution, que, d'après le droit révolutionnaire, le critère suprême de la moralité des lois réside, non dans la loi naturelle, ni dans la loi éternelle, mais dans la volonté du peuple souverain.

Avec la suprématie de l'État en tout, le P. Tamisier nous montre qu'on ne peut aboutir qu'à la laïcisation de la société, qui n'est rien autre chose qu'une apostasie collective : laïcisation de la morale, de l'école, de la famille. Sur ces graves sujets, l'auteur a écrit des pages excellentes, qui sont peut-être les meilleurs chapitres de son livre. Nous permettra-t-il, cependant, d'exprimer ici le regret qu'il n'ait pas consacré un chapitre à la tentative de laïcisation de l'Église elle-même par la législation des associations cultuelles, qui trompa un certain nombre de catholiques, trop imbus de libéralisme pour voir dans ces comités laïques, chargés de régir les églises sans tenir compte de l'autorité épiscopale, la réalisation du principe de la souveraineté populaire et de l'idée maîtresse de la Révolution,

l'égalité, qu'on voulait implanter au sein même de l'Église, pour la ruiner plus sûrement.

Dans des chapitres subséquents, le P. Tamisier nous montre le romantisme, le féminisme et le divorce, la dissolution des Congrégations religieuses, l'humanitarisme, le socialisme et le sillonisme comme autant de courants de l'idée révolutionnaire. Il consacre, aussi, un chapitre à la chimère anarchique de Tolstoï. Un épilogue sur « ce qu'il y a au fond du Kulturkampf moderne », qui clôt le livre, constitue, avec les chapitres analysés ou signalés plus haut, ce qu'on pourrait appeler la critique faite par le P. Tamisier de la doctrine et de l'œuvre révolutionnaires.

Trois études de son ouvrage, « la solution du cas social par l'Église », la « signification antirévolutionnaire de l'apparition de Lourdes » et le surnaturel du patriotisme de « Jeanne d'Arc » opposée à « la Révolution », semblent plutôt destinées, dans la pensée de l'auteur, à montrer la force antirévolutionnaire et sainement sociale du catholicisme. Le chapitre sur Lourdes nous a paru être le meilleur de cette série.

Dans « la solution du cas social par l'Église », le P. Tamisier paraît peut-être trop préoccupé, pour les mieux réfuter, sans doute, d'analyser les revendications, souvent fausses et démagogiques, du monde ouvrier. De même, dans ses deux chapitres sur le socialisme et le sillonnisme, dans le dernier surtout, ses développements trop riches sur « l'exaspération du prolétaire », d'où serait née l'erreur socialiste, et sur la « noble entreprise » de Marc Sangnier et de ses disciples, où il s'agissait de « créer » les « assises morales » qui ne se trouvent pas dans le monde contemporain, « de faire circuler à travers les masses profondes du peuple un large courant de générosité et de dévouement », « d'y former des consciences capables de supporter le merveilleux édifice d'une Démocratie complètement émancipée », ces développements, trop généreux, dis-je, sont plutôt de nature à affaiblir notablement la portée des arguments que le P. Tamisier apporte ensuite, pour réfuter ces erreurs, que l'auteur est heureux de condamner avec l'Église. Le style oratoire, d'ailleurs, n'est pas toujours synonyme de précision, et ses richesses, parfois un peu touffues, peuvent nuire à la cause qu'on défend, surtout quand elles habillent l'erreur, même celle que l'on veut réfuter. Le P. Tamisier serait, sans doute, le premier à regretter que le lecteur d'un ouvrage destiné à faire du bien, comme le sien, prît, par erreur, pour de la sympathie à l'égard des « rêves » du *Sillon*, la richesse des ornements que l'auteur prête au langage dans lequel il les traduit. Et l'auteur serait aussi le premier à protester et à rappeler au lecteur, un peu grisé peut-être, les nobles et fermes paroles

qui terminent son chapitre sur le Sillonnisme : « Nous avons un exemple des terribles déviations que peut entraîner le simple refus de se laisser diriger, même sur le terrain économique et politique, par le seul magistère infaillible que Dieu ait institué sur la terre. Faisons-en notre profit, et que ce mémorable échec d'efforts généreux, mais mal orientés, nous rende de plus en plus facile et de plus en plus joyeuse notre docilité à la parole du Représentant visible de Celui qui est, dans le temps comme dans l'Éternité, *la Voie, la Vérité et la Vie.* »

L'ouvrage du P. Tamisier sera certes intéressant et instructif à consulter pour ceux qui veulent mener, contre l'idée révolutionnaire et contre le laïcisme qui en découle, et qui est déjà implanté chez nous, les bons combats de la vérité.

A. H.

GLANURES

CONTRE REMBOURSEMENT

C. O. D. — C. R.

Le dernier fascicule du *Parler français* contient, à la page 462, les lignes suivantes à propos de l'équivalent français des mots C. O. D. (*Cash on Delivery*) :

« A la page 390, la Ligue des Droits du français a traduit « C. O. D. » par « payable sur livraison ; » à la page 313, M. l'abbé Blanchard a traduit « expédié C. O. D. » par « expédié C. R. » (contre remboursement). La Ligue me paraît avoir raison, et M. l'abbé Blanchard n'avoir pas tort. « C. O. D. », c'est ou bien « payable sur livraison » ou bien — mieux peut-être — « remise contre remboursement ».

J'ignore si l'expression « payable sur livraison » est usitée en France ; je ne l'ai entendu dire par personne ; je ne l'ai lue nulle part ; je ne l'ai trouvée dans aucun catalogue. En revanche, je trouve :

1° Dans le catalogue de « La Belle Jardinière », Paris :

« CONTRE REMBOURSEMENT »

« Nous prenons également à notre charge, à partir de 25 francs, les frais d'encaissement des envois contre remboursement. »

2° Dans le catalogue de la Société Anonyme Française « Kodak » :

« Aucune marchandise ne peut être expédiée en gare, en exécution d'un ordre télégraphique, à moins d'être payée d'avance ou envoyée contre remboursement. »

3° Dans le Tarif-album de la Manufacture française d'Armes et Cycles de Saint-Étienne :

a) « Les commandes non accompagnées de leur montant sont

toujours, sauf indications spéciales pour le paiement, expédiées d'office contre remboursement », (p. 20).

b) « Ces colis s'expédient ordinairement en port dû. Ils peuvent s'expédier contre remboursement moyennant un droit proportionnel », (p. 25).

***

Il y a deux autres expressions anglaises concernant l'expédition des marchandises dont on trouve l'équivalent français dans le dictionnaire Larousse au tableau des Abréviations diverses. C'est « collect » et « O. K. » qui se traduisent, le premier par P. D. (port dû), et le second par P. P. (port payé).

C. R. (*C.O.D.*) signifie que l'acheteur doit payer sur livraison non seulement le port, mais le prix de la marchandise.

P. D. (*collect*) veut dire que le port seul est à payer par le destinataire.

P. P. (*O.K.*) indique un colis sur lequel il n'y a rien à payer, ni le port, ni la marchandise, ou encore, un colis dont le contenu a été vérifié.

Abbé Étienne Blanchard.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Majescule (*majèskul*) s. f.

|| Majuscule.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Majiscule (*majiskul*) s. f.

|| Majuscule.

Major (*majòr*) s. m.

|| *Faire son major* = être autoritaire.

Mal (*màl*) s. m.

1° || (En parlant des personnes). Mal caduc, haut mal, épilepsie. *Ex. : Tomber d'un mal, tomber de son mal* = être épileptique, tomber du haut mal.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN ; Normandie, DUBOIS, MAZE.
2° || (En parlant des animaux). Attaque épileptiforme.
3° || *Beau mal* = affection utérine.
VX FR. *Beau mal* = épilepsie, DU CANGE.

Maladret' (*màladrèt*) adj.

|| Maladroit.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER. — *Maladrait* = m. s., Normandie, MAZE ; Centre, JAUBERT ; Bas-Maine, DOTTIN.

Malaise (*màlè:z*) s. f.

|| Difficulté. *Ex. :* Il a eu ben du *malaise* à bâtir c'te bicoque-là = Il a eu beaucoup de difficulté...
DIAL. *Malaise*, m. s., dans l'Anjou, VERRIER.

Mal amain (*màl amè*) adj.

1° || Désobligeant, peu complaisant.

2° || Incommode, désavantageux, d'un accès difficile. *Ex. :* La maison est loin du chemin, c'est *malamain.*

3° || Difficile à conduire, à commander. *Ex. :* Ce cheval, cet enfant est *malamain*, il n'obéit pas.

Fr.-can. Cf. *Amain, désamain, mal à la main.*

Malaucœureux (*màlóḳœ̀ré*), **malaucureux** (*màlóḳuré*), **malécœreux** (*màléḳœ́ré*) adj.

|| Qui éprouve facilement des maux de cœur.

Dial. *Malaucœureux* = dégoûtant, dégoûté, facile à dégoûter, Normandie, Dubois, Moisy ; — qui a facilement mal au cœur, Normandie, Moisy ; — *malocœureux*, m. s., dans le Bas-Maine, Dottin.

Fr.-can. Potier a relevé *malocœureux*, sujet aux maux de cœur, à Lorette, 1745.

Malavenant (*màlavnã*) adj.

|| Peu agréable dans ses manières.

Mal attelé (*màl atlé*) adj.

1° || Qui a un cheval maigre, etc.

2° || Mal marié.

3° || Engagé dans une mauvaise affaire.

Malbouroug (*malburu*) s. m.

|| Monnaie ancienne, liard double, valant la moitié d'un sou.

Fr.-can. Relevé par Potier, au Détroit, 1744.

Malcommode (*màlkòmòd*) adj.

1° || Incommode. *Ex. :* Un outil *malcommode*, un logement *malcommode.*

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

2° || Acariâtre, peu endurant, d'humeur maussade, indocile ; (enfant) tapageur.

Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin ; l'Anjou, Verrier ; la Normandie, Maze, Moisy.

3° || (Enfant) dissipé.

Malcompris (*màlkõpri*) s. m.

|| Malentendu.

Malcoucheux (*màlkucœ́*) s. m.

|| Mauvais coucheur, celui qui trouble le sommeil de son compagnon de lit.

Maldire (*màldi:r*) v. intr.

|| Médire. *Ex. :* Il passe son temps à *maldire* de tout le monde.

Maldonne (*màldòn*) s. f.

|| Malchance, mauvaise aventure, malheur.
DIAL. *Id.*, Normandie, DELBOULLE.

Malencœreux (*màlãkœ́ré*) adj.

|| Syn. de *malaucœureux.*

Malendurant (*màlãdurã*) adj.

|| Impatient, bourru.

Malengueulé (*màlãgœ̀lé*) adj. et subst.

|| Qui dit des paroles grossières, des jurons, etc. Malappris.

Malentente (*màlãtã:t*) s. f.

|| Malentendu.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE, DUBOIS.

Mal-en-train (*màl ã trè*) adj.

|| Indisposé, souffrant.
DIAL. *Mal-en-train*, m. s., dans le Centre, JAUBERT ; l'Anjou, VERRIER ; la Picardie, CORBLET ; en Normandie, MAZE, MOISY.

Malfaisant (*màlfezã*) adj.

1° || Indigeste.
2° || Maladroit, négligent, imprudent.

Malgré que (*màlgré kà*).

|| Quoique, bien que.

Fr. *Malgré que* est vieilli dans l'expression : *malgré que j'en aie* (quoique ce soit de mauvais gré). « *Malgré que* est parisien, mais n'est pas français », E. Faguet.

Vx fr. Darm.

Dial. *Malgré que* = quoique, en Normandie, Moisy, Delboulle, Dubois.

Malhureux,-euse (*màluré,-ö:z*) adj.

|| Malheureux, — euse.

Dial. *Id.*, Normandie, Moisy, Maze ; Picardie, Corblet ; Bresse, Guillemaut ; Centre, Jaubert ; Anjou, Verrier ; Bas-Maine, Dottin ; Saintonge, Éveillé.

Malin (*malè*), **maline** (*malin*) adj. m. s. et f.

|| Irascible.

Maline (*malin*) adj. f.

|| Maligne (fém. de *malin*).

Vx fr. Vauquelin de la Fresnaye, Basselin, La Fontaine, L. IV, f. 15.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier ; Normandie, *Rev. P. P.*, I, 79 ; Bas-Maine, Dottin ; est, ouest et sud de la France, Vautherin.

Malinstruit (*màlèstrüi*) adj.

|| Malotru.

Dial. *Id.*, Normandie, Delboulle.

Malintentionné (*màlètãsyòné*) adj.

|| Qui a des mauvaises intentions.

Malisé (*màlizé*) adj.

|| Malaisé.

Malle (*mal*) s. f.

1° || Poste, bureau de poste. *Ex. :* Mettre une lettre à la *malle*, = à la poste. — Aller à la *malle*.

2° || Lettre, courrier. *Ex. :* Recevoir sa *malle* = son courrier. — Il y a une grosse *malle* ce matin = il y a beaucoup de lettres. — *Mener la malle, meneur de malle, défaire la malle.*

Cf. ang. *mail.*

3° || Train qui transporte le courrier. *Ex. :* C'est l'heure de la *malle anglaise.*

Maller (*malé*) v. tr., cf. ang. *to mail.*

|| Mettre à la poste.

Malpatient (*màlpasyã*) adj.

|| Impatient.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Maltyr (*màlṭi:r*) s. m.

|| Martyr.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Malvat (*màlvá*) s. m.

|| Mauvais sujet, enfant insurbordonné.
DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ. — NISARD, *Parisianismes*, p. 156, écrit : *mal-va :* « Je ne veux point d'un grand *mal-va* comme vous », *Les Ecosseuses*, p. 15. — En Normandie, *malvas* = mauvaise disposition des choses, contre-temps, MAZE.

Malpeigné (*màlpeɣé*) adj. et s.

|| Individu mal mis, mal vêtu, malpropre.

Malversé (*màlvèrsé*) adj.

|| Qui a de mauvaises inclinations, qui ne promet rien de bon.

Mame (*mam*) s. f.

|| Madame. *Ex. : Mame* (une telle) est venue nous voir.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Picardie, CORBLET.

Mameselle (*mamzèl*) s. f.

|| Mademoiselle.
DIAL. *Id.*, Ille-et-Vilaine, ORAIN ; Normandie, MAZE ; Anjou, VERRIER ; Haut-Maine, MONTESSON.

Manager (*manèdjèr*) s. m. ang.

|| Gérant, directeur-gérant.

Manche (*mãc*) s. m.

1° || *Manche de plume* = porte-plume.
2° || *Manche de pipe* = tuyau de pipe.

Manchon (*mãcõ*) s. m.

|| Mancheron, chacune des deux poignées du manche d'une charrue.
DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS, MOISY.

Mandrer (*mãdré*) v. tr.

|| Amoindrir, diminuer.
FR. CAN. P. POTIER, à Lorette, 1743.

Mandrin (*mãdrê*) s, m.

|| Canaille.

Mangeage (*mãjà:j*) s. m.

|| Mangerie.

Mangeaillage (*mãjáyà:j*) s. m.

|| Action de manger par gourmandise.

Mangeailler (*mãjáyé*) v. intr.

|| Manger sans faim, lentement.

Manger (*mãjé*) v. tr.

1° || Cacher, dérober à la vue. *Ex. :* Cette maison nous *mange* la lumière, nous *mange* la vue.
FR.-CAN. « Cette pointe nous *mange* l'ile = nous la cache, nous la dérobe à la vue », P. POTIER, de Québec à Détroit, 1743.
2° || Faire tomber (le vent).
FR.-CAN. « La chaleur *mange* le vent = le tue, le fait tomber », P. POTIER, Détroit, 1744. — On dit plutôt maintenant : le vent *mange* la chaleur. — « Le vent *mange* la neige » = la fait fondre, disparaître.

3° || Raser (le sol, en parlant des oiseaux) : *Ex.:* Les hirondelles *mangent* la terre, c'est signe de beau temps.

FR.-CAN. « Les cygnes et les outardes *mangent* la prairie quand il vente fort d'un vent contraire... il fait bon alors de les guetter = volent fort bas », POTIER, 1745.

4° || *Manger sur la tête de quelqu'un* = être plus grand que lui. *Ex. :* Je lui *mange* deux pouces sur la tête. — *Je lui mange* un bon pâté sur la tête.

5° || Absorber. *Ex. : Manger* le temps.

6° || Dévorer (l'espace). *Ex. :* Le canot *mangeait* l'eau. — Le cheval *mange* le chemin.

7° || Empiéter sur. *Ex. :* Sa clôture *mange* le chemin. — Le fleuve *mange* la côte.

8° || Ronger. *Ex.:* Se *manger* les ongles, se *manger* les lèvres. — Clôture *mangée* par le temps.

9° || Détériorer, briser. *Ex. :* Il a tout *mangé* le bout de ses chaussures en glissant.

10° || *Manger de l'avoine* = être supplanté comme amoureux.

11° || *Manger son ronge* = souffrir la raillerie sans y répondre.

12° || *Manger les balustres* = (voir *mangeux*).

13° || *Manger la volée* = être battu.

14° || Prendre (aux cartes, aux dames, etc.)

Manger (se) (*sè mãjé*) v. réfl.

|| Bouillir d'impatience.

Manger (se) les sangs (*sé mãjé lé sã*).

|| Bouillir d'impatience, être enflammé de dépit.

DIAL. *Id.*, Normandie, ROBIN ; Anjou, VERRIER.

FR.-CAN. Aussi : *se manger le derrière de la tête*, ou simplement *se manger*.

Manger (se) le nez.

|| Tenter l'impossible.

Manger le linge.

|| Avoir quelque défaut exceptionnel : *Ex.:* Elle a bien des défauts, mais elle ne mange pas le linge.

Manger (se) la gueule.

|| Parler beaucoup et sans réflexion.

Mangeouère (*mãjwe:r*) s. f.

|| Mangeoire.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Mangeux (*mãjœ́*) adj.

|| Qui mange bien. *Ex. :* Un cheval qu'est pas *mangeux*.

Mangeux (*mãjœ́*) s. m.

1° || Mangeur. *Ex. :* Un gros *mangeux*. — Un petit *mangeux*.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY.

2° || *Mangeux de balustre* = tartufe, individu qui feint la piété, mangeur de crucifix, pilier d'église. Se dit souvent par raillerie de catholiques sincères qui communient souvent.

FR.-CAN. S'emploie avec la négation : « Celui-là n'est pas un *mangeux de balustre* », en parlant de quelqu'un qui n'est pas pieux, ne va pas souvent à l'église. — On dit aussi : *rongeux de balustre*.

3° || *Mangeux de maringouins* = espèce d'oiseaux insectivores, engoulevent d'Amérique. Au fig. : qui n'a rien à se mettre sous la dent.

FR.-CAN. « *Mangeur de maringouins* », P. POTIER, Lorette, 1743.

4° || *Mangeux de poulets* = sorte d'oiseau de proie.

5° || *Mangeux de réputation* = mauvaise langue.

Mange-chrétien (*mãj krétyẽ*) s. m.

|| Individu qui surchage, usurier.

Manher (*mãhé*) v. tr.

|| Manger.

Manheux (*mãhœ́*) s. m.

|| Mangeur.

Manière (de) à ce que (*dė manyer a s kė*)

|| Pour que.

(*à suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

Croquis canadiens

MAISON NEUVE ET VIEUX MEUBLES

En de nouveaux berceaux d'autres enfants vagissent...
Les vieux se sont « donnés » à l'aîné des garçons,
Et tout près de l'église aujourd'hui se bâtissent,
Pour y finir leurs jours, leur dernière maison...

Il est temps, pensent-ils, que d'autres les remplacent ;
Ils partent volontiers : c'est eux qui l'ont offert...
Mais quel coup ! lorsqu'au seuil leurs enfants les embrassent,
Et que pour leur départ le foyer s'est ouvert !

Le cœur gros, ils s'en vont... Déménager, c'est triste !
Quitter le cher logis où l'on a pu souffrir,
Mais où des jours heureux la bonne odeur persiste,
Pour des vieillards, hélas ! c'est bien un peu mourir...

Ils s'en vont, l'âme en deuil... Adieu, maison très vieille
Où tout est familier, jusqu'au soupir du vent !
Adieu, ô murs aimés, témoins des longues veilles
Près des berceaux moelleux où dormaient les enfants !

Adieu, gais souvenirs qui chantent dans la pierre,
Lointaines visions de bonheurs envolés,
Foyer qui chaque soir se faisait sanctuaire,
Où les chagrins étaient si vite consolés !...

***

Pourtant la maison neuve est belle, et vaste, et claire :
— Leur fils reconnaissant l'a voulu faire ainsi —
Mais au meuble nouveau placé là pour leur plaire,
Ils préfèrent encor leur vieux meuble noirci...

Voyez sous le toit neuf ces choses démodées :
La pendule, un bahut, de vieux cadres, le lit,
Telles qu'elles étaient pieusement gardées...
Débris où leur passé sommeille enseveli...

Avec quel soin jaloux, évitant les secousses,
Ils les ont transportés, ces meubles vieux, usés,
Évocateurs discrets d'heures qui furent douces,
Et rustiques témoins des pleurs qu'ils ont versés...

. . . . . .

Consolez-vous ! Entrez dans la maison nouvelle,
Vieillards pour qui déjà se ferme l'horizon :
Ces vieux meubles fanés feront revivre en elle
L'âme et le souvenir de la vieille maison !

ARTHUR LACASSE, ptre.

NOTRE PATRIOTISME LITTÉRAIRE EN 1860 (1)

Si je ne retrouvais devant moi, ce soir, mes fidèles auditeurs de Notre-Dame, je me sentirais bien dépaysé. Voilà que ma chaire s'est transformée en scène théâtrale, et ma parole habituée à la pieuse sécurité du sanctuaire se fait entendre dans une salle où parfois soufflent des tempêtes. Cependant, je me rassure. En réalité, je me sens en ce moment, ma tribune ayant baissé de plusieurs pieds, plus rapproché de vous ; et cela me donne confiance. Je prendrai avec vous un contact, je ne dirai pas plus complet ni plus profond, mais moins solennel et plus familial. Ma parole, d'ailleurs, si elle réussit à bondir de la scène dans l'orchestre s'en ira vers un auditoire dont je sais maintenant l'extrême bienveillance.

***

Lorsqu'il s'est agi de choisir le sujet de cette conférence, l'on m'a dit : Vous enseignez la littérature ; vous vous êtes spécialement occupé de littérature canadienne : ce que votre auditoire du Monument National exigera de vous, c'est que vous lui apportiez un sujet canadien, un sujet où notre littérature, et notre histoire, où notre art, et nos ambitions nationales se retrouvent et s'expriment, un sujet qui soit une leçon de patriotisme.

C'était bien clair, et très simple. Il ne me restait plus qu'à trouver le sujet. Bien vite il s'est imposé à moi. Notre histoire littéraire, si courte encore, si jeune que même l'on prétend quelquefois qu'elle n'est pas encore née, contient plus d'une page, très réelle, très vivante, d'où se dégagent de fortes et saines leçons, de joyeux et alertes souvenirs, des pages où nous pouvons apprendre, sinon toujours l'art de penser ou d'écrire, du moins, et ce qui est mieux, l'art de vivre.

(1) Conférence donnée au Monument National de Montréal, le 6 avril 1915, par M. l'abbé Camille Roy, prédicateur de la station quadragésimale de Notre-Dame.

Entre toutes ces pages frémissantes de générosité, chargées de nos enthousiasmes politiques et littéraires, je n'en connais guère de plus ardente, de plus substantielle, de plus « canadienne » que celle qui fut écrite en 1860.

Je vous prie, cependant, de ne pas donner à l'année 1860 une durée astronomique trop rigoureuse. En littérature, comme en histoire, les années ne sont jamais de douze mois. Elles ont quelquefois moins ; et quelquefois elles se prolongent bien davantage. Quelquefois elles commencent avant janvier ; elles se continuent presque toujours après décembre.

L'année littéraire de 1860 fut chez nous une période de ferveur intellectuelle, dont les limites sont assez indécises. Elle commença bien en 1860, avec la publication de la première *Légende* de l'abbé Casgrain ; mais elle groupa dans une collaboration commune, pendant trois ou quatre ans, les plus actifs ouvriers de l'époque ; puis, comme toutes les ferveurs, comme toutes les fièvres, comme toutes les fièvres littéraires surtout, elle tomba graduellement, jusqu'à cette température normale qui chez nous, en littérature, fut presque toujours en dessous de 98.

***

Mais si l'on peut assigner une date à un mouvement littéraire, il ne faut pas à ce point l'isoler dans l'histoire qu'il y apparaisse comme un phénomène sans causes et sans précédents.

Notre littérature canadienne ne commence pas avec 1860. Et 1860 suppose donc des efforts, des œuvres, qui ont pu le déterminer.

Voilà donc qu'il me faut d'abord et tout de suite vous reporter au delà de 1860, pour vous dire quelles influences l'ont pu produire. Et voilà donc que je dois vous parler de littérature canadienne avant la publication de la première *Légende*, et arracher pour ainsi dire des bras de l'abbé Casgrain le berceau de cette littérature dont il croyait être le père, et reporter vers d'autres saisons plus lointaines la naissance de notre art littéraire.

Mais oui, si 1860 existe, c'est que depuis 60 ans notre patriotisme essayait de se donner une forme littéraire ; c'est que depuis 1806 le *Canadien* à Québec, le *Spectateur*, puis l'*Aurore*, puis la *Minerve* à Montréal, faisaient les grandes luttes de la vie politique, et imprimaient la prose ardente de nos premiers journalistes. C'est que des orateurs, tout vibrants de l'indignation causée par les injustices de la bureaucratie anglaise, secouaient l'âme populaire, lui faisaient prendre mieux conscience de sa vie et de ses ambitions natio-

nales ; c'est que Bédard, Papineau, Morin, Viger, Lafontaine, attisaient sans cesse le feu des enthousiasmes français, et entretenaient en leurs compatriotes la pensée haute d'une race à grandir, d'une langue à conserver, d'une religion à défendre, d'une nationalité à bâtir sur le roc solide des durs sacrifices. Si 1860 existe, avec ses projets et ses illusions littéraires, c'est qu'ici, à Montréal, Michel Bibaud s'est ingénié à répandre l'idée que nous devions avoir une littérature, et s'est obstiné à fonder nos premiers recueils littéraires : en 1825 la *Bibliothèque canadienne*, en 1830 l'*Observateur*, en 1832 le *Magasin du Bas-Canada*, en 1842 l'*Encyclopédie canadienne ;* et c'est qu'il invitait à écrire dans ces recueils les meilleurs esprits de ce temps, Jacques Viger, le premier maire de Montréal, le vaillant capitaine des Voltigeurs, qui emplissait sa *Saberdache* des documents les plus précieux pour notre histoire, et qui consentait à la verser de temps en temps dans les périodiques de son ami ; le docteur Labrie, qui eut l'ambition de devenir notre premier historien national, qui passa à Bibaud quelques pages de cette histoire, dont le manuscrit bien complété devait périr en 1837 dans l'incendie de Saint-Benoît.

Si 1860 existe, c'est qu'Étienne Parent, auquel il faudrait, à coup sûr, faire remonter notre littérature canadienne, publia, de 1825 à 1840, dans le *Canadien*, les articles si vigoureux, si pleins, un peu lourds d'abord, plus alertes ensuite, de si haute tenue politique, de si solide inspiration philosophique, qui font de lui le véritable fondateur, et l'une des gloires les plus incontestables de notre journalisme; Étienne Parent, qui cessa d'être journaliste, pour se faire de temps à autre le conférencier le plus goûté, et qui a laissé, à l'occasion de ses conférences, prononcées et publiées vers 1850, des pages de sociologie chrétienne trop ignorées aujourd'hui, écrites avec sobriété et force, et dont le style s'élève parfois jusqu'à une rare beauté artistique.

Mais ce sont là évidemment des influences bien lointaines, sur lesquelles il ne faut pas appuyer. Encore que tout s'enchaîne, en histoire, et que tout y soit causé et semé — les champignons sont un produit inconnu dans les champs de l'esprit — il ne faut pas aller chercher trop loin, au dessous des sillons qui l'ont certainement produite, la moisson de 1860.

Si nous interrogeons l'abbé Casgrain, Gérin-Lajoie, le docteur LaRue, Joseph-Charles Taché, qui furent les ouvriers principaux de 1860, ils nous répondront que c'est Garneau et Crémazie qui furent leurs excitateurs, leurs maîtres, et que c'est l'*Histoire du Canada* de Garneau, et les strophes patriotiques de Crémazie qui mirent en leurs âmes d'étudiants ou de jeunes gens l'étincelle du feu sacré.

Aussi bien, est-ce une date importante, capitale, dans l'histoire de notre littérature, que celle de 1845, où parut le premier volume de l'ouvrage de Garneau. Ce livre, inspiré par l'amour blessé du pays natal, écrit de verve par un esprit très ardent, révélait aux Canadiens leur propre histoire. Les Canadiens ignoraient, jusque là, leur passé que personne n'avait raconté pour eux, et ils courbaient trop facilement la tête sous le coup des impudentes accusations qu'avait lancées contre leurs pères l'historien anglais William Smith. Ils éprouvaient l'humiliation de l'ignorance. Ils en étaient venus à douter de la noblesse très pure de leurs origines et de l'héroïsme des soldats de l'épopée de 1759. Conscients de porter en eux-mêmes une âme capable des plus hauts dévouements, ils n'osaient trop regarder vers un passé qu'enveloppaient d'ombre les insinuations brutales de l'ennemi. Aussi quelle joie fit palpiter toutes les âmes, quand l'*Histoire* de Garneau vint authentiquement raconter les jours anciens et glorieux, quand le souffle qui traverse son œuvre dissipa toutes les ombres, quand apparut dans la lumière vraie de l'histoire, avec tout l'éclat qui auréole sa destinée, ce petit peuple canadien-français, héroïque jusque dans ses défaites, et plus grand que tous ses vainqueurs.

Pour vous montrer tout de suite l'à propos de rattacher à cette date de 1845 les efforts littéraires et patriotiques de 1860, je ne puis mieux faire que de vous rappeler cette page des *Anciens Canadiens*, où Ph. Aubert de Gaspé, l'un de ceux qu'entraîna le mouvement intellectuel de 1860, rendait grâce à Garneau d'avoir délivré ses compatriotes de ce cauchemar du doute et de la honte.

« Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada ! Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits ! Honte à nous qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos ! Honte à nous qui étions presque humiliés d'être Canadiens ! » (1)

Et l'on sait que ce fut pour contribuer lui-même à cette œuvre de réhabilitation historique que Gaspé raconta, dans son roman, en 1863, quelques-unes des scènes du drame des Plaines d'Abraham.

Voulez-vous savoir encore dans quelle mesure l'œuvre de Garneau influa sur le mouvement littéraire de 1860, et sur ses ouvriers, relisez les pages où l'abbé Casgrain raconte quel effet magique

(1) P. 201.

produisit dans les collèges, sur les écoliers dont il était, et sur les jeunes gens de ce temps, la lecture de l'*Histoire du Canada.* [1]

Les jeunes sont plus particulièrement impressionnables. Et les étudiants sont plus que tous les autres jeunes capables de s'égaler aux plus généreux sentiments, de vibrer à l'unisson des plus vaillants héroïsmes. Ils furent émerveillés à la lecture de ces récits nouveaux auxquels ils n'étaient pas habitués. Jamais la patrie ne leur était apparue si belle, si grande, si digne d'amour, si sainte avec tant de blessures qui saignaient encore ! Ils se sentaient, eux aussi, capables de plus d'endurance et de luttes nouvelles. L'avenir, dont on avait douté vers 1840, dont Garneau lui-même avait douté, s'il faut en croire une de ses lettres à Lafontaine, l'avenir se construisait enfin dans les rêves des jeunes sous les formes les plus splendides et les plus durables. La jeunesse croyait voir se lever, à la lumière du passé, l'aurore des temps nouveaux.

Et voici que, quelques années après, en 1854, alors qu'on était tout occupé à relire et à méditer les pages de Garneau, un chant patriotique, d'une inspiration plus profonde que celle qui avait jusque là animé notre poésie, s'élève en strophes toutes pleines de fierté nationale. C'est Crémazie qui publie ses premiers vers. La poésie canadienne était à peu près inexistante ; et l'on fut étonné de l'ampleur que prenait tout à coup le vol — pourtant assez lourd encore — du poète nouveau. Crémazie s'inspirait visiblement des pensées et des sentiments qui remplissaient l'*Histoire du Canada.* Il chantait ce que Garneau avait raconté. Et c'est à propos de ces premiers poèmes de Crémazie, et de leur influence sur les jeunes gens de cette époque, que l'abbé Casgrain écrira plus tard, en janvier 1866 :

« Sur cette grandiose réalité (révélée par Garneau) les brillantes strophes de M. Crémazie, alors dans tout l'éclat de son talent, jetaient par intervalle leur manteau de gloire. . . »

Et l'abbé continue sur ce ton lyrique un peu ingénu, qui fut toujours, chez lui, l'expression d'une perpétuelle jeunesse :

« Ceux qui étaient alors en âge de goûter les beautés littéraires, peuvent redire encore tout ce qu'il y avait de charme dans la voix de ce barde canadien, debout sur le rocher de Québec, et chantant, avec des accents tantôt sonores et vibrants comme le clairon des batailles, tantôt plaintifs et mêlés de larmes comme la harpe d'Israël en exil, les bonheurs et les gémissements de la patrie. Chacun de nous alors soupirait après le jour où il pourrait mêler sa voix à celle

(1) *Le mouv. litt. au Canada, Œuvres,* I, 356.

du chantre canadien, et rêvait, avec toute l'ardeur juvénile, quelque long poème destiné, pour le moins, à l'immortalité. [1] »

Retenons de cette strophe de Casgrain la dernière phrase, qui est plus qu'un sentiment, et qui devint une réalité. « Chacun de nous soupirait après le jour où il pourrait mêler sa voix à celle du chantre canadien.»

Le jour vint, en effet, où de toutes ces ferveurs accumulées, de tous ces rêves, de tous ces desseins réunis, sortit une activité littéraire nouvelle qui fut le mouvement patriotique de 1860.

***

Quels furent les ouvriers principaux de ce mouvement ?

Les hasards de la vie politique, les obligations du ministère sacerdotal, les nécessités de la vie personnelle avaient alors groupé à Québec un certain nombre d'hommes qui avaient l'ambition d'écrire, et d'accroître notre très faible patrimoine littéraire.

Joseph-Charles Taché, qui avait alors 40 ans, et qui venait de Kamouraska, rédigeait, à Québec, le *Courrier du Canada.* Sa plume n'était pas très fine, mais elle était ardente, elle distillait un patriotisme très sincère et très généreux. C'est la plume qui avait tracé une *Esquisse sur le Canada,* pour l'exposition universelle de Paris en 1855, et qui, en 1850, avait écrit une brochure prophétique qui pressentait et lançait, si l'on peut dire, l'idée de la Confédération : *Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale.*

L'abbé Ferland habitait Québec depuis 1850. Depuis 1856, il donnait, à l'Université Laval, des leçons d'histoire du Canada, qui étaient fort goûtées, construites avec une grande précision, développées avec une élégante et classique sobriété. Il reprenait l'œuvre de Garneau, en y ajoutant des faits nouveaux, en y corrigeant quelques inexactitudes, en y célébrant les mêmes gloires très chères de nos origines coloniales. En 1860, l'abbé Ferland avait 55 ans.

Gérin-Lajoie, bibliothécaire du Parlement, se trouvait aussi à Québec. Il avait 36 ans. Il vivait parmi les livres, se préparait à en faire lui-même, et n'aimait rien tant que causer littérature avec les amis qui l'allaient voir à son bureau.

---

(1) *Œuvres,* I, p. 356-359, *Le mouv. litt. au Canada.*

Le docteur Hubert LaRue, qui devait faire plus tard de la chimie aux laboratoires de l'Université Laval, esprit actif, généreux, varié, capable tout à la fois, ou plutôt successivement, de recherches historiques, d'analyses scientifiques, et de voyage sentimental sur la rue Saint-Jean (1879), avait 27 ans, en 1860 ; il apportera au cénacle le concours très précieux de son enthousiaste initiative.

L'abbé Henri-Raymond Casgrain venait d'être nommé vicaire à la cathédrale. Il avait 29 ans. L'automne précédent, alors qu'il était vicaire à Beauport, il avait rêvé sur les grèves mélancoliques aux luttes anciennes, presque oubliées, du colon français avec l'indien farouche ; il avait vu se reconstituer dans son imagination romantique, les forêts primitives, les alertes soudaines, les coups de force du sauvage ennemi ; il se rappelait les longues histoires, faufilées de légendes, que sa mère racontait, le soir, aux petits enfants quand ils avaient été bons et qu'ils avaient bien prié. Le jeune abbé, qu'avait enthousiasmé l'œuvre de Garneau, que les poésies de Crémazie faisaient entrer en des ivresses patriotiques, et qui, au mois de janvier 1860, publiait sa première *Légende*, le jeune abbé Casgrain allait être le plus remuant, le plus fervent, le plus entraînant des littérateurs de 1860.

Il fréquentait volontiers Gérin-Lajoie, dont il devint l'ami ; il confiait ses projets au docteur LaRue, qui lui confiait les siens ; il respectait l'autorité accueillante de Joseph-Charles Taché, dont le prestige consolidait toutes les jeunes ardeurs.

On se rencontrait souvent pour causer, soit aux bureaux du *Courrier*, rue Buade, sous la présidence du doyen Joseph-Charles Taché, soit au Parlement, dans la bibliothèque, où Gérin-Lajoie avait quelques loisirs, soit au presbytère, dans la chambre où le jeune abbé rêvait d'apostolat littéraire. Plus souvent encore le groupe se reformait, rue de la Fabrique, dans l'arrière boutique de Crémazie.

Crémazie tenait encore son commerce de librairie : au milieu de quelles difficultés d'argent, nous l'imaginons ! C'est deux ans après, en 1862, que le poète libraire dut s'exiler. Mais les amis ne soupçonnaient pas sans doute les ennuis du maître ; et l'on aimait à faire cercle autour de celui qui portait au front une auréole, que ses chants avaient sacré poète national, qui avait été pour sa génération, et pour les jeunes qui venaient après lui, un excitateur d'ambition littéraire.

Et puis Crémazie avait des livres ; il faisait venir de France les œuvres contemporaines. Il y avait dans son arrière boutique des volumes de poésie que l'on lisait avec respect et enthousiasme.

Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, étaient des auteurs préférés. C'étaient des dieux, déjà un peu vieillis en France — on est en 1860 — mais tout nouveaux encore à Québec. Québec était alors si loin et si isolé de l'ancienne mère patrie, que les mouvements littéraires de France n'y étaient que tardivement aperçus et étudiés. On était romantique à Québec, en 1860, comme on l'était en France, en 1830. Crémazie jurait par Lamartine et Musset, l'abbé Casgrain par Chateaubriand et Montalembert. On aimait à s'emplir l'oreille des sonorités larges et pompeuses de la prose nouvelle ; on aimait à communier aux rêveries dolentes, aux mélancolies religieuses ou sensuelles des poètes nouveaux. Et c'est chez le libraire Crémazie que l'on allait satisfaire ces voluptés littéraires. Il serait intéressant de préciser la mesure d'influence qu'exerça chez nous le romantisme, après 1840.

(*à suivre*)

CAMILLE ROY, ptre.

ABONNEMENTS

Les abonnements au " Parler français " pour l'année 1915-1916 sont maintenant dûs. Nos abonnés voudront bien consulter la date qui fait suite à leur adresse sur l'enveloppe de la revue pour voir s'ils sont en règle avec l'administration. Le chiffre 1916 indique que l'abonnement courant est payé; le chiffre 1915 indique qu'il est maintenant payable.

Nos abonnés devront se rappeler que les chèques de banque doivent être marqués *payables au pair à Québec*, **et porter le timbre de la taxe de guerre.**

Les chèques de banques des Etats-Unis n'étant pas payables au pair au Canada, nos abonnés des Etats-Unis voudront bien se servir du *mandat de poste* **ou du** *mandat sur express* **pour payer leur abonnement.**

LE TRÉSORIER.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS
DU JEU DE BARETTE
(FOOTBALL)

Le sport d'automne le plus en vogue est probablement la *Barette*.

On a souvent regretté le manque d'un vocabulaire français de ce jeu.

Le lexique que nous publions aujourd'hui a pour but d'aider à l'instauration du français à sa place dans cet amusement.

Esquissons-en à grands traits l'origine.

Cet exercice se rattache à la « sphéristique » des Grecs de l'antiquité. Les Romains le pratiquaient sous le nom de « follis ». Il devint, en Angleterre, le « football », et en France : en Bretagne, dans le Finistère et le Morbihan, la « soule », la « mallader », ou « mollat » ; en Normandie, la « melle », la « pelotte », l' « éteuf », le « ballon », la « boise » ; en Picardie, la « choule », « cholle », « choulet » ou « choulage » ; en Touraine, la « *barette* ». Dans certaines provinces, à Valognes, par exemple, on le jouait à la « savate ».

Les expressions qui sont restées pour désigner le jeu tel qu'il se pratique aujourd'hui sont la « *barette* » et le « *ballon au camp* ». (V. *Encyclopédie des Sports*, sous la direction de M. Philippe Daryl, page 4 : — Le football ou ballon au pied, ballon au camp, *barette*, pour lui donner son nom français ; — aussi *Dictionnaire des Connaissances pratiques*, par E. Bouant ; et le *Code de la Vie*, par Grand'-Mère Annette, édition 1910-1911). — Nous préférons l'appellation « *barette* » à celle de « ballon au camp », pour éviter la confusion qu'il pourrait y avoir, si ce dernier terme était choisi, avec le jeu du « ballon français », qui est complètement différent du « football ».

Faisons maintenant remarquer qu'il n'existe aucune preuve pour donner au peuple anglais le mérite de la création de ce jeu. Les probabilités sont pour le contraire ; car l'on prétend qu'il fut apporté dans les îles britanniques avec la conquête des Normands,

lesquels Normands le tenaient de leurs voisins de Bretagne. (V. *Sports modernes illustrés*, collection Larousse.) Il est du reste connu que presque tout ce qui se jouait en Angleterre, au moyen âge, était d'origine normande ou angevine.

Servons-nous donc d'expressions françaises en pratiquant ce jeu ; ni la précision, ni l'élégance n'auront à en souffrir.

BARETTE — FOOTBALL

I. — LA MELÉE

(*Rugby*)

A. — LE CHAMP

* Barre, traverse, barre transversale	*Cross-bar.*
Ligne de ballon mort, ligne de fond	*Dead ball line, end line.*
Zone de fond	*End zone.*
* But, les « poteaux »	*Goal.*
* Ligne de but	*Goal line.*
* Mâts, perches, montants, poteaux de buts	*Goal posts, uprights.*
Gril	*Gridiron.*
* Ligne d'envoi, de milieu ; le « tiré »	*Half-way line.*
* Ligne de touche	*Side line, touch line.*
Ligne de touche de but	*Touch in goal line.*
Ligne de renvoi	*Twenty-five yard line.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

* Entraîneur	*Coach, trainer.*
* Juge de but	*Goal judge, goal umpire.*
Cordiers, marqueurs	*Linesmen, yardsmen.*
* Directeur, gérant	*Manager.*
* Arbitre, juge arbitre, arbitre du ballon	*Referee.*
* Chronométreur, chronométreur de pénalités	*Timekeeper, penalty timekeeper.*

* Juge de touche	*Touch judge.*
Assistant arbitre, arbitre des joueurs	*Umpire.*

2. — Intérieures.

Milieu	*Center, center-scrimmage, snap-back.*
* Forts (du jeu), basses-volées, chargeurs	*Forwards, line men, rushers.*
* Foncier, garde-but	*Full-back, goal-sneak, goal-tend, goal-tender, goal-keeper.*
* Demi-volée (centre, gauche, droit)	*Half-back (center, left, right).*
Flanqueur gauche	*Left-guard, left-scrimmage.*
Soutien, haute-volée	*Quarter, quarter-back, « donkey-man », scrum-half.*
Flanqueur droit	*Right-guard, right-scrimmage.*
Rôdeur, corsaire, tirailleur	*Rover.*
Mêlée	*Scrimmage.*
Demi-volée d'ouverture	*Stand-half.*
Bloqueur	*Tackle.*
* Ailiers	*Wings.*

NOTE.—On dit *un* basse-volée, *un* demi-volée, *un* haute-volée, comme on dit *un* garde française. V. *Ency, des sports*, page 63.

C. — LES ACCESSOIRES

Ventrière, protège-ventre	*Abdomen protector.*
* Pompe à pneumatique	*Air pump, inflater.*
* Chaussette élastique, chaussette de sûreté	*Ankle bandage.*
* Soutien-chevilles	*Ankle brace.*
* Chaussette de force, protège-chevilles	*Ankle protector, ankle supporter, anklet.*
* Ballon, barette	*Ball, football, leather, pigskin, egg.*
* Vessie	*Bladder, rubber inner.*
Marques (des cordiers)	*Canes.*
* Gaine de cuir	*Case (Leather).*
* Crampons	*Cleats.*
Claviculière, protège-clavicules	*Collar-bone protector.*

* Barrettes (sous les souliers)...	*Cross-pieces.*
Coude élastique.....	*Elbow bandage.*
Cubitière, protège-coudes.....	*Elbow pad.*
Protecteurs.....	*Guards.*
Oreillière, cache-oreilles, protège - oreilles, couvre-chef, casque.....	*Head-gear, head-harness, head-helmet, head-protector.*
Hanchière, protège-hanches...	*Hip pad.*
Veste, gilet.....	*Jacket (sleeve* ou *sleeveless).*
* Chandail, maillot, tricot.....	*Jersey, sweater.*
Genouillière élastique.....	*Knee cap bandage.*
Genouillière.....	*Knee pad.*
* Culottes.....	*Knickerbockers, knikers, pants.*
* Lacet-cuir.....	*Lace.*
* Passe-lacets.....	*Lacing needle.*
Mollets.....	*Leggings.*
* Traceur, marqueur, chariot marqueur.....	*Marker.*
* Porte-voix.....	*Megaphone, horn, cone*
Mors, embouchure, embouchoir.....	*Mouthpiece.*
Protège-nez.....	*Nose guard, nose mask.*
* Pieux, piquets.....	*Pickets, rods.*
Carte-pointage.....	*Score card.*
Jambière.....	*Shin guard.*
Épaulette élastique.....	*Shoulder cap bandage.*
Épaulière.....	*Shoulder pad.*
* Calot, casquette.....	*Skull cap.*
Pointes (sous les souliers).....	*Spikes.*
* Chronographe, compteur, enregistreur.....	*Stop-watch, timer.*
Mannequin à ceinturer.....	*Tackling dummy.*
Cuissard.....	*Thigh guard.*
Poignet élastique.....	*Wrist bandage.*
* Poignet de force.....	*Wrist supporter.*

D. — LE JEU

Côté fermé (de la mêlée).....	*Blind-side.*
Épauler.....	*Body-check (To).*
Percer, forcer, enfoncer.....	*Break through (To).*
Choquer, heurter.....	*Buck (To).*

Engagement	*Bully-off.*
Prise, attrape	*Catch (A).*
Attraper, recevoir le ballon	*Catch the ball (To).*
Attraper, recevoir, prendre le ballon au vol, de volée	*Catch the ball on the fly (To).*
Attrapeur, receveur	*Catcher.*
Charger	*Charge (To).*
Entraîner, conseiller, encourager	*Coach (To).*
Relever le ballon	*Cock the ball up (To).*
Transformer un essai en but	*Convert a touchdown into a goal (To).*
Marquer un joueur, jouer l'homme	*Cover a player (To).*
Jeu croisé, attaque croisée	*Criss-cross.*
Charge croisée	*Cross-buck.*
Coup de pied de déplacement	*Cross-kick.*
Élan	*Dash.*
Ballon mort	*Dead ball.*
Distance de réparation	*Distance penalty.*
Crochet (Un), faire un crochet	*Dodge (A), dodge (To).*
Mêlées, touches	*Downs, fairs.*
A bas ! à terre ! touche !	*Down !*
Partie nulle, annulée, but à but	*Draw, tie.*
* Chasser	*Dribble (To).*
* Chasseur	*Dribbler.*
* Chassés	*Dribbles.*
Coup tombé ; coup de demi-volée, de rebond, d'entrebond	*Drop, drop-kick.*
Arrêt de volée	*Fair catch.*
Feinte	*Fake, feint.*
En avant (Un)	*Forward pass.*
Faute, coup nul	*Foul.*
A faux !	*Foul !*
Coup franc	*Free-kick.*
Manque (Une)	*Fumble.*
Manchot, tâtonneur	*Fumbler.*
Gagner du champ	*Gain ground (To).*
Partie	*Game.*
Ardeur	*Ginger.*
* But	*Goal.*
Coups de pieds aux tibias	*Hacking.*

Après-midi	*Halves.*
Mi-temps	*Half-time.*
Talonner le ballon	*Heel, heel out the ball (To).*
Tenu !	*Held !*
En touche	*In touch.*
* Coup de pied	*Kick.*
* Frapper	*Kick (To).*
* Frappeur	*Kicker.*
* Coup d'envoi, mise en jeu	*Kick-off.*
* Ouvrir le jeu	*Kick-off (To).*
Coup de renvoi	*Kick-out.*
* Alignement	*Line up (The).*
* Prendre position	*Line up (To).*
Joute	*Match.*
* Hors jeu	*Off-side.*
* En jeu, en place	*On-side.*
Côté ouvert (de la mêlée)	*Open side.*
Arpenter la distance, marquer les pas	*Pace the distance (To).*
But de réparation	*Penalty-goal.*
Reprise (1ère, 2ème, 3ème, 4e)	*Period, quarter (1st, 2nd, 3rd, 4th).*
Troubler	*Rattle, phase (To).*
Coup placé	*Place-kick.*
Coup de volée	*Punt.*
Arbitrer une partie	*Referee a game (To).*
Touché (Un)	*Rouge, touchback.*
Touché de sûreté	*Safety, safety-touch.*
Assurer le ballon	*Rouge the ball (To).*
Expulser, exclure, renvoyer, faire sortir du champ	*Rule-off (To).*
Charge (Une), charger en mêlée	*Rush (A), rush the ball (To).*
Filante (Une)	*Sailer (A).*
Échelle, calendrier	*Schedule.*
Pointage, résultat, total, état de la partie	*Score, scoring.*
Marquer, gagner, faire un but	*Score a goal (To).*
Marqueur	*Scorer.*
Mêlée, cercle	*Scrimmage, scrummage.*
Jouer la mêlée, mettre le ballon en mêlée	*Scrimmage the ball (To).*
Lutteurs	*Scrimmagers.*
Camp	*Side.*

Relancer le ballon	*Snap back the ball (To).*
Lambiner	*Soldier (To).*
Réserviste	*Spare-man.*
Bras tendu	*Stiff-arm, straight-arm.*
Blocage	*Tackle.*
Bloquer, ceinturer, boucler	*Tackle (To).*
Bloqueur	*Tackler.*
Équipe	*Team.*
Co-équipier	*Team mate.*
* Remettre le ballon en jeu	*Throw in (To).*
* Choix du camp	*Toss (The).*
* Tirer, jouer à pile ou face	*Toss (To).*
Essai	*Touchdown, try.*
Croc-en-jambe	*Trip.*
Avantage, coup d'essai	*Try at goal.*
Joueur démarqué	*Uncovered player.*

II. — LE CHASSÉ

(*Soccer*)

A. — LE CHAMP (1)

Drapeau, fanion, oriflamme de coin	*Corner flag.*
Piquet, poteau de coin	*Corner flag-staff.*
Surface de but	*Goal area.*
Ligne de but	*Goal line.*
Filet, filet de but	*Goal net, net.*
Jeu de but	*Goal set.*
Surface de réparation	*Penalty area.*
Point de réparation	*Penalty kick mark.*
Cercle d'envoi	*Stricking circle.*

B. — LES POSITIONS (2)

C. — LES ACCESSOIRES (3)

D. — LE JEU (4)

Centrer	*Center (To).*
Centrations (jeux)	*Centers.*
Bloquer, entraver	*Check, tackle, checmate (To).*

Coup de coin	*Corner-kick.*
Coup de déplacement	*Cross-shot.*
Coup de longueur	*Drive (A).*
Alimenter un joueur	*Feed a player (To).*
Boxer le ballon	*Fist punch the ball (To).*
Coup de but	*Goal-kick.*
Rasante (Une)	*Grounder.*
Têter, donner le coup de tête	*Head(To).*
Porte du but	*Mouth of goal.*
Engagement de réparation	*Penalty bully.*
Coup de pied de réparation	*Penalty, penalty-kick, penalty-shot.*
Dégager	*Save (To).*
Tirer, lancer	*Shoot (To).*
Tireur, lanceur	*Shot, shooter.*
Coup	*Shot (A).*
Écart	*Splits.*
Remise, rentrée en touche	*Throw-in (The).*

(1), (2), (3), (4). Les termes qui s'appliquent au « chassé » et à la « mêlée » sont marqués d'astériques.

Ouvrages consultés :

Dictionnaire des Connaissances pratiques. Librairie Armand Colin, Paris, 1909 ; par E. Bouant.

Encyclopédie des sports. Jeux de balle et de ballon. Paris, 1894; par un juge du camp.

Sports-Bibliothèque. Le Football. Paris, 1910 ; par Gondouin et Jordan.

Les Sports modernes illustrés. Collection Larousse.

ALFRED VERREAULT.

LA TERRE JALOUSE DE SON FILS

Écrit au pays des Makonce, le lac Windigo, dans les Laurentides, pour répondre au sonnet du poète Gustave Zidler, dédié à l'auteur, dans son « Cantique du Doux Parler ».

Pourquoi donc aux jardins de Virgile ou d'Homère,
Cueillerais-tu, mon fils, quelques rameaux éteints,
Quand pour mettre à ton front le Rêve, j'ai mes pins,
Le Fleuve et la Savane au sauvage mystère ?

Chantre qui sais les mots suscités par la Terre,
Dans un hymne pieux et vraiment canadien,
Fier comme Tecumseh criant l'orgueil indien,
N'as-tu pas, sur les monts natals, chanté ta mère ?

Ah ! tes chants sont à moi!... Tout jeune tu venais
Me parler dans les bois et, pieds nus, me donnais
Les admirations de ton âme naïve.

Et pour m'avoir aimée en tes heures d'enfant,
Rêveur, au pays vierge où chassait Canard-Blanc,
Dans tes vers, je vivrai puissante et primitive.

ALBERT FERLAND.

Le Lac Windigo, 1915.

DEUX ZOUAVES

Un beau soleil tout neuf du mois des pâquerettes
Qui dore le Château de son rayon naissant ;
Un banc, près de la rampe où l'if taillé descend ;
Sur le banc, deux fiers gars roulant des cigarettes.

Deux pieds pendent — pour deux : un pli marque l'absent.
Mais les deux « chéchias » font flamboyer leurs crêtes,
Joyeuses : leurs vertus, à charger toujours prêtes,
Disent l'âpre Iliade où se mêla leur sang...

Palais, temple des dieux de France, clos tes portes !
Est-il besoin pour nous de voir nos splendeurs mortes
Aux reflets des miroirs, sur tes pompeux lambris ?

Voici qu'avec la fleur d'un clair ruban jonquille,
Dans le vieux parc royal exaltant ses débris,
La gloire toute fraîche arbore sa béquille !

GUSTAVE ZIDLER.

L'AVEUGLE

« Guidez-moi, sans me plaindre, enfants... Calme et soumis,
« J'attends, chaque matin, ce que mon cœur présage :
« Car mes yeux, pour le monde à jamais endormis,
« De regarder en moi m'ont enseigné l'usage.

« J'y vois de fiers assauts, des fuites d'ennemis,
« La Victoire qui plane avec un bon visage,
« Et là-bas, sur le fond d'un vaste paysage,
« Le lever du soleil à nos espoirs promis...

« Enfants, pour mieux m'aider à bénir cette épreuve,
« Quand se taira la voix du canon souverain,
« Menez-moi vers l'aurore aux rives du grand fleuve :

« Que j'écoute avec vous guéri de tout chagrin,
D'une musique douce infiniment et neuve —
Le long des bords français chanter l'onde du Rhin ! »

GUSTAVE ZIDLER

REVUES ET JOURNAUX

La Revue des Indépendants, dans son dernier numéro, paru dans « le fracas glorieux des batailles », publie un beau compte rendu, par notre ami, M. Paul Feuillette, du *Cantique du doux Parler*, de Zidler.

Je ne puis, malheureusement, suivre pas à pas M. Zidler dans son œuvre, écrit en terminant M. Feuillette. Qu'il me suffise de dire que son talent de poète est à la hauteur de son inspiration, et que son vers solide et bien frappé est le digne moule qui convient à la pensée qu'il renferme.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a maintenant un organe officiel : *le Petit Canadien*, petite revue alerte, d'une bonne tenue, et dont les premiers numéros offrent un vif intérêt. Félicitations et vœux de succès !

Depuis le mois de juin dernier, nous avons pu lire dans les revues et les journaux d'Europe, de nombreux articles sur le Canada. Il serait trop long de les indiquer tous. Nous nous bornerons à énumérer les plus importants :

L'amitié canadienne, par MAURICE BARRÈS. (*L'Écho de Paris*, 11 août.)

La part prise par le Canada à la guerre ; les secours en hommes, en vêtements ; la mentalité canadienne...

« Comme il va falloir que la France soit belle après la victoire pour payer tous ces dons, tous ces cœurs ailés, toutes ces imaginations qui courent à son aide... »

Lettres canadiennes, par Firmin Roz. (*Le Secours national*, 52, rue Madame, P., juin, pp. 6-8.)

Lettres accompagnant les dons faits à la France par la province de Québec.

Les Souvenirs d'un Seigneur canadien, par André Bellessort. (*La Revue des Deux Mondes*, 1er août, pp. 646-672.)

Étude sur les *Mémoires* de M. de Gaspé.

Les Canadiens et la Guerre, par Edmond Buron. (*La Nouvelle Revue*, 15 juillet, pp. 81-103.)

L'hôpital franco-canadien, (*La Croix*, 6 juillet.)

Au Canada français, par Jean des Neiges. (*La Croix*, 7 et 9 août.)

Sympathies de neutres et d'alliés, par Léa Bérard. (*La Française*, 17, rue de l'Annonciation, P., 19 juin.)

L'Amitié canadienne. (*L'Express de l'Ouest*, Nantes, 12 juillet ; *L'Éclair de l'Est*, Nancy, 14 juillet ; la *Liberté du Sud-Ouest*, Bordeaux, 10 juillet ; *l'Express de Lyon*, 9 juillet.)

Nos frères canadiens. (*Le Soleil du Midi*, Marseille, 14 juin.)

Les Français du Canada. (*Le Bulletin des Armées*, 31, Quai Voltaire, P. ; 20 juin.)

Le rôle glorieux du Canada. (*La Dépêche d'Eure-et-Loire*, Chartres, 12 juillet.)

Geste canadien. (*Le Petit Dauphinois*, Grenoble, 18 août.)

———

LES LIVRES

RAOUL NARSY. *Le supplice de Louvain.* Paris (Bloud et Gay, 7, Place Saint-Sulpice, Ve), in 8° illustré, 206 pages.

Nouvelle publication du Comité catholique de propagande française à l'étranger. L'auteur de ce livre a rassemblé et coordonné les faits et les documents concernant les atrocités dont l'Allemand s'est rendu coupable à Louvain. Dossier formidable déjà et que de nouveaux apports renforcent chaque jour.

La maison Bloud et Gay continue la publication des *Pages actuelles*, déjà plusieurs fois signalées à nos lecteurs. Il suffit de mentionner les titres des nouveaux volumes ; tous ceux qui tiennent à se bien renseigner sur les événements contemporains doivent lire ces études remarquables :

HÉBRARD DE VILLENEUVE. *La France de demain.*

VICTOR DELBOS. *L'Esprit philosophique de l'Allemagne et la Pensée française.*

MAURICE DE SORGUES. *Les Catholiques espagnols et la Guerre.*

P. HAZARD. *Un examen de conscience de l'Allemagne.*

HENRI LICHTENBERGER. *L'Opinion américaine et la Guerre.*

L'Occupation allemande à Bruxelles racontée par les Documents allemands. (Introduction par L. Dumont-Wilden).

Comment les Allemands font l'opinion. (Nouvelles de guerre affichées à Bruxelles).

MGR PIERRE BATIFOL. *A un neutre catholique.*

FRANCIS MARRE. *Dans les tranchées du front.*

LE COMTE BÉGOUEN. *Les Catholiques allemands jadis et aujourd'hui.*

JEAN DE BEER. *L'Allemagne s'accuse.*

G. LECHARTIER. *La Charité et la Guerre.*

P. IMBART DE LA TOUR. *L'Opinion catholique et la Guerre.*

FRANCIS MARRE. *Notre « 75 ».*

HENRY JOLY. *Contre les maux de la Guerre.*

G. BLANCHON. *Le général Pau.*

ALBERT SAUVEUR. *L'Allemagne et la Guerre européenne.*

ANDRÉ BEAUNIER. *Les Surboches.*

S. E. LE CARDINAL AMETTE. *Pendant la Guerre.* (Lettres pastorales et allocutions).

Parmi les publications des mêmes éditeurs (Bloud et Gay), signalons encore :

MGR A. PONS. *La Guerre et l'âme française.*

Trois séries de conférences, au tour passionnant, où l'orateur traite les principaux problèmes de l'heure.

LE CHANOINE E. BEAUPIN. *Les leçons de la guerre.*

Conférences où l'on apprend à considérer la signification chrétienne de la guerre.

Chez Téqui (82, rue Bonaparte), sont parus, parmi les ouvrages que nous croyons utiles de faire connaître à nos lecteurs :

L'ABBÉ M.-M. GORSE. *Échos de la Guerre* (497 pages).

Echos recueillis par l'auteur sur les champs de bataille, dans les ambulances, sur les trains sanitaires, et qui mettent dans tout son jour l'infamie allemande et en même temps font briller de tout son éclat la grandeur de l'âme française.

L'abbé de Lemennais. *Le Guide de la Jeunesse.* (15e édition).

L'abbé Henri Perreyve. *Méditations sur le Chemin de la Croix.*

La librairie Armand Colin (103, Boul. Saint-Michel, Paris 5e), publie, en fascicules, des études et documents sur la guerre du plus haut intérêt :

Ch. Andler. *Le Pangermanisme.* (Plans d'expansion allemande dans le monde.)

Ch. Seignobos. 1815-1915. (Du Congrès de Vienne à la guerre de 1914.)

E. Durkheim. *L'Allemagne au-dessus de tout.* (La mentalité allemande et la guerre.)

Pierre de Maigremont. *La France Immortelle.* Paris (Amat, 11, rue Cassette), 26 pages.

Drame lyrique qui devait être représenté, le 16 août 1914, au Patronage Sainte-Madeleine de Jouy-sous-Yhelle ; la guerre ne l'a pas permis. L'auteur vend son ouvrage au profit des invalides de la guerre.

Les personnages du drame sont la France et ses provinces.

La première partie seulement de la pièce est publiée : *l'Angoisse.* La deuxième : *le Cauchemar,* et la dernière : *le Triomphe,* sont sous presse

---

University of Toronto Studies. Review of Historical publications relating to Canada. Toronto (University Press), 1915, 27 c. x 18 c., in-8°, 247 pages.

Ce nouveau volume de la Revue de Toronto renferme de courts comptes rendus d'un certain nombre d'ouvrages canadiens-français. Ces appréciations ne sont pas toujours justes, et il semble que, dans une aussi importante publication, on devrait avoir l'esprit un peu plus large.

James Geddes, jr. *Canadian-French,* 1910. Paris (Gamber) 1914, 54 pages.

Tirage à part de l'étude que publie, chaque année, M. Geddes dans le *Jahresberichts,* sur le mouvement littéraire canadien-fran-

çais. Nous avons souvent dit à nos lecteurs avec quel soin, quelle compétence, et quel dévouement notre ami travaille à faire connaître les œuvres de nos compatriotes. Nous ne voulons pas répéter des éloges que nous avons déjà faites ; mais, en signalant la dernière contribution de M. Geddes à l'histoire contemporaine de notre littérature, nous voulons marquer spécialement la peine que cet ami de notre race prend pour se renseigner sur le mouvement de la librairie chez nous. L'œuvre qu'il fait et dont nous profitons devrait être mieux appréciée. Pour faciliter sa tâche, nos éditeurs devraient se faire un devoir de lui adresser les ouvrages qu'ils font paraître. Éditeurs et écrivains y trouveraient leur avantage. (Adresse de M. James Geddes : 20, Fairmount street, Brookline, Mass.).

L'abbé Étienne Blanchard. *Dictionnaire de bon langage.* Montréal (Beauchemin), 1915, 16 c. x 10 c., in-16, 349 pages.

Deuxième édition, revue et augmentée, de l'ouvrage dont nous avons parlé à la page 357 du *Parler français*, 1914-1915.

Nous nous réjouissons du succès mérité de ce livre et nous souhaitons que cette deuxième édition s'épuise aussi rapidement que la première.

Le volume est relié et se vend 45 sous, franco 52 sous. (S'adresser aux libraires ou à l'auteur, 331, rue Sainte-Catherine est, Montréal.)

Hormisdas Magnan. *Banlieue de Québec.* Québec, 1915, 38 pages.

Notice historique sur l'ancienne municipalité de Ville-Montcalm, annexée à Québec et devenue le quartier du Belvédère. Intéressante contribution à l'histoire de cette partie de la vieille cité.

A. R.

TABLEAU D'HONNEUR

DES

LAURÉATES ET LAURÉATS

DU PARLER FRANÇAIS EN 1915

Le Comité permanent de la Langue française a distribué des « Prix de Parler français », à la fin de l'exercice scolaire, en 1915, *comme il l'avait fait en* 1914 *et en* 1913.

Dès le 30 *avril dernier, nous adressions aux chefs des différents Secrétariats de la Langue française au Canada et aux Etats-Unis une lettre circulaire pour leur fournir des renseignements et des directions à cet égard, tout en sollicitant leurs concours afin d'assurer l'efficacité de ce service important de notre Comité.*

On y lisait : « Nous avons l'honneur de vous annoncer — en vous priant d'en informer les intéressés le plus tôt possible, à votre convenance — que cette année, de nouveau, le Comité permanent de la Langue française se propose de mettre un certain nombre de « Prix de Parler français » à la disposition des maisons d'enseignement, dans la juridiction de votre Secrétariat, qui ont bien voulu accepter et distribuer de ces récompenses, à la fin des années scolaires, en 1913 *et* 1914. *Nous en distribuerons volontiers à celles, au moins, où l'on a pris la peine de nous informer, selon notre requête expresse, l'an passé, de la façon dont il avait été disposé de ces récompenses, et même à d'autres qui, par votre entremise, ou directement, nous feraient connaître, en temps utile, qu'elles tiennent à participer à cette distribution. Vous serez donc fort obligeant pour nous, et serviable à la cause française, en voulant bien dresser, sans retard, la liste des collèges, couvents et écoles (académiques ou modèles) des deux catégories sus-mentionnées, dans les limites de votre Secrétariat, et nous transmettre cette liste de bonne heure, dans le cours du mois de mai prochain. »*

En conséquence de cette démarche, et avec le concours de la plupart de nos dévoués collaborateurs de l'extérieur, il nous fut possible de préparer une liste de plus de deux cent cinquante maisons d'éducation désirant participer à la distribution des « Prix de Parler français », et huit cents récompenses environ ont été distribuées, de ce chef, au nom du Comité permanent de la Langue française, au mois de juin 1915.

Avec un bon nombre de volumes des « Comptes rendus » des « Mémoires » et aussi quelques médailles du Premier Congrès de la Langue française au Canada (1912), *quelques douzaines des volumes annuels du « Bulletin du Parler français », offerts par la Société du Parler français, plusieurs centaines d'intéressants ouvrages dont voulurent bien nous gratifier leurs propres auteurs ou de dévoués amis de notre œuvre composèrent la matière de ces récompenses. Le Comité permanent de la Langue française croit de son devoir d'inscrire ici l'expression de sa gratitude bien vive, à ce sujet, envers les auteurs généreux : l'honorable M. Thomas Chapais, M. l'abbé Camille Roy, M. l'abbé Emile Chartier, M. Gustave Zidler, de Paris, notre cher poète canadien de France, M. Adjutor Rivard, avocat, C. R. — de qui quatre différents ouvrages nous ont été fournis — et M. Léopold Leau, de Paris, comme aussi envers d'autres donateurs très obligeants : S. G. Mgr Roy, le Conseil Central de la Croix Noire, la Société du Parler français, etc.*

Toutes ces récompenses paraissent avoir été hautement appréciées, d'après les témoignages flatteurs qui nous sont revenus. Ces témoignages, dont nous croyons utile d'insérer quelques échos, à la suite du Palmarès *qu'on va lire, constituent pour nous un puissant encouragement à maintenir et à développer ce service des « Prix de Parler français », puisqu'on se plait à nous assurer, de divers côtés, qu'il contribue puissamment à développer, au sein des jeunes générations, l'attachement invincible à notre cher langage ancestral, et la louable ambition de le traiter avec des égards sans cesse grandissants.*

Le Comité permanent de la Langue française n'a pas de souci plus profond que celui-là. D'apprendre qu'il a trouvé, par sa distribution des « Prix de Parler français », l'une des formules au moyen desquelles ce dessein peut être le plus efficacement servi, suffit à la dédommager amplement des travaux et sacrifices qu'il s'impose dans ce but.

Voici, maintenant, la liste, répartie par Secrétariats, des maisons ou institutions à qui ont été offerts, par le Comité permanent de la Langue française, des « Prix de Parler français », en 1915. *Nous la faisons suivre du tableau, malheureusement beaucoup plus court, de celles d'entre ces maisons ou institutions où l'on a bien voulu nous*

donner connaissance des noms des lauréates et lauréats du Parler français — ou pour lesquelles il nous est arrivé d'en trouver mention dans les journaux. — A. D.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LANGUE FRANÇAISE, QUÉBEC

Québec : — Petit Séminaire ; Pensionnat des Ursulines ; Pensionnat de Bellevue ; Académie des Frères (Saint-Sauveur) ; Pensionnat Saint-Louis de Gonzague ; Couvent de Saint-Malo ; Académie des Frères (Saint-Malo) ; Académie du Bon Pasteur, rue Lachevrotière ; Pensionnat Saint-Jean-Berchmans ; Orphelinat Nazareth ; Orphelinat d'Youville.

Lévis : le Collège, par M. l'abbé Irénée Lecours ; Sainte-Anne-de-la-Pocatière : le Collège ; Beauport, Académie des Frères ; Loretteville, Pensionnat Saint-Louis ; Saint-André (Kamouraska), le Couvent ; Lauzon, Pensionnat de Jésus-Marie et Collège Saint-Joseph, des Clercs de Saint-Viateur ; Sainte-Marie-de-Beauce, Académie des Frères des Écoles Chrétiennes ; Sillery, Pensionnat de Jésus-Marie ; Sainte-Foy, Couvent paroissial ; Beauport, le Pensionnat ; Charlesbourg, Pensionnat du Bon Pasteur ; Berthier-en-bas, École modèle ; Cap-Santé, Écoles paroissiales, par M. le curé ; Deschambault, Pensionnat des Sœurs de la Charité.

Aylmer-est, Collège des Clercs de Saint-Viateur ; Beauharnois, Académie des Clercs de Saint-Viateur ; Sainte-Martine (Chateauguay), Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie ; Rigaud, Collège Bourget et Couvent de Sainte-Anne.

SECRÉTARIAT DE MONTRÉAL

Montréal : Pensionnat du Mont Sainte-Marie ; Pensionnat des SS. NN. de Jésus et Marie (Hochelaga) ; Académie Marie-Rose ; Académie Saint-Jean-l'Évangéliste ; École Belmont ; Académie Marguerite-Bourgeoys ; École Garneau ; Académie Sainte-Émélie ; Académie Marchand ; wcole d'Youville ; École Saint-Louis ; École de Notre-Dame du Rosaire ; Académie des SS. NN. de Jésus et Marie, rue Cherrier.

Longueuil, Académie des Frères des Écoles Chrétiennes ; Sainte-Anne-de-Bellevue, Couvent paroissial ; Boucherville, Collège du Sacré-Cœur, des Clercs de Saint-Viateur ; Verchères : Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie ; Lachûte, Couvent des Sœurs de Sainte-Croix ; Lachine, Pensionnat de Sainte-Anne ; Sault-au-Récollet, Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur.

SECRÉTARIAT DE L'ONTARIO

Ottawa : l'Université, Pensionnats d'Youville, du Sacré-Cœur, du S. Rosaire, de la Sainte Famille ; Académie La Salle ; Écoles Guigues, Brébeuf, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne Duhamel, Garneau, Saint-Charles, Saint-Pierre, d'East View, de Cyrville.

Sudbury : Collège classique et Couvent des Sœurs Grises ; Couvents de Mattawa, de Sturgeon Falls, de Steelton, de Blind River, de Chelmsford, de Verner, de Lefaivre, d'Alfred, de Hawkesbury, de Saint-Eugène ; Écoles d'Orléans, de Rockland, de Bourget, d'Embrun, de L'Orignal, de Clarence Creek, de Sarsfield, de Casselman, de Billings Bridge, de Vankleek Hill, de Fournierville, de Plantagenet, de South Indian, de Saint-Albert.

SECRÉTARIAT DU TÉMISCAMINGUE

Haileybury : Pensionnat de l'Assomption ; Cobalt-nord, Collège classique Saint-Joseph, des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur ; Cobalt, Écoles paroissiales ; Cochrane, Écoles paroissiales ; Ville-Marie, Couvent des Sœurs Grises ; Saint-Bruno-de-Guigues, Couvent des Sœurs de l'Assomption ; La-Tuque, Couvent des Sœurs de l'Assomption.

SECRÉTARIAT DES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke : le Séminaire Saint-Charles Borromée, Pensionnat du Mont Notre-Dame, et deux autres couvents de la Congrégation ; Trois écoles des Frères du Sacré-Cœur ; Coaticook : Pensionnat des jeunes filles et école des Frères ; Mégantic : le Couvent et l'école des Frères ; Magog : le Couvent et l'école des Frères ; Danville : le Couvent et l'école des Frères ; Richmond : le Couvent et l'école des Frères ; Windsor Mills : le Couvent et l'école des Frères ; Bromptonville : le Couvent et l'école des Frères ; D'Israeli : le Couvent ; Weedon : le Couvent ; Angus : le Couvent ; Garthby : le Couvent ; Saint-François-Xavier-de-Brompton : le Couvent ; Compton : le Couvent ; Wotton : le Couvent ; Valcourt : le Couvent ; Saint-Georges-de-Windsor : le Couvent ; Stanstead : Pensionnat des Ursulines ; Newport : le Couvent.

SECRÉTARIAT DE JOLIETTE

Joliette : le Séminaire, Pensionnat de la Congrégation, Académie de Saint-Viateur, Couvent des SS. CC. de Jésus et de Marie, l'École Normale ; Couvent de Saint-Liguori ; Écoles paroissiales de Sainte-Mélanie (2), de Saint-Charles-Borromée (2), de Saint-Cuthbert, de Sainte-Marie-Salomée ; Jardin de l'Enfance et école Sainte-Marguerite, à Joliette ; Rawdon : le Couvent.

SECRÉTARIAT DE MONT-LAURIER

Nominingue : Couvent des Sœurs de Sainte-Croix ; Sainte-Agathe-des-Monts : Académie du Sacré-Cœur, des Sœurs de la Sagesse, et Collège commercial des Frères ; Maniwaki : Couvent Saint Joseph.

SECRÉTARIAT DE CHICOUTIMI

Chicoutimi : l'École Normale et l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

SECRÉTARIAT DE RIMOUSKI

Rimouski : le Séminaire et le Pensionnat des Ursulines.

SECRÉTARIAT DES TROIS-RIVIÈRES

Les-Trois-Rivières : Pensionnat des Ursulines et Académie de La Salle ; Louiseville : Couvent de l'Assomption et Collège des Frères ; Pointe-du-Lac : Couvent des Sœurs Grises ; Grand'Mère : Académie des Frères ; Sainte-Anne-de-la-Pérade : Couvent de la Congrégation ; Cap-de-la-Madeleine : Couvent des Filles de Jésus ; Champlain : Couvent du Bon-Pasteur ; Saint-Tite : école des Frères ; Yamachiche : école des Frères et Couvent.

SECRÉTARIAT DE NICOLET

Nicolet : le Séminaire, le Pensionnat de l'Assomption et l'Académie commerciale des Frères ; Drummondville : Collège Saint-Frédéric ; Victoriaville : Collège des Frères du Sacré-Cœur ; Arthabaska : Académie des Sœurs de la Congrégation et Collège des Frères des Écoles Chrétiennes ; La-Baie-du-Febvre : Couvent de l'Assomption.

SECRÉTARIAT DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe : Le Séminaire, Pensionnat de la Présentation, Académie Girouard ; Saint-Denis-sur-Richelieu : Collège des Clercs de Saint-Viateur ; Saint-Pie (Bagot) : Couvent de la Présentation.

SECRÉTARIAT DE CARAQUET, N.-B.

Caraquet : Collège classique du Sacré-Cœur, RR. PP. Eudistes, et Couvent ; Tracadie : Couvent ; Dalhousie : Couvent ; Shippagan : école paroissiale ; Bathurst : Couvent ; Bouctouche : Couvent ; Saint-Basile-de-Madawaska : école de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph

SECRÉTARIAT DE MONCTON, N.-B.

Moncton : Couvent et écoles paroissiales (2), par Monsieur le curé ; Memramcook : Université du Collège Saint-Joseph ; Shédiac : Couvent de Sainte-Anne ; Saint-Joseph : Académie N.-D. du Sacré-Cœur.

SECRÉTARIAT DE CHURCH POINT, N.-É.

Church Point : Collège Sainte-Anne, RR. PP. Eudistes et école paroissiale ; Météghan : Couvent et école paroissiale ; écoles paroissiales de Pubnico-ouest (2), de Grosses-Coques, de Comeauville, de Petit-Ruisseau, de Saulnierville, de Pubnico-en-bas, de Belleville-centre, de Eel-Brook (2), des Con-

cessions, de Little Brook-station, de Wedgeport-en-bas (2), d'Amireault's Hill, de Pubnico-centre, de Pointe-du-Sault (2), d'Abram's River, de Rivière Meteghan (3), de Pubnico-Est, de Cap-Sainte-Marie, de Lac-Doucet, de Saint-Joseph, de Mavilette, de Wedgeport, de L'Anse-aux-Belliveau, de Saulnierville-station (2), de Corberrie et de Salmon-River.

SECRÉTARIAT DE SAINT-BONIFACE, MAN.

Saint-Boniface : Collège des Jésuites, Académie Saint-Joseph, Académie Provencher, Juniorat de la Sainte-Famille; Winnipeg: Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie, et école du Sacré-Cœur, rue Bannatyne ; Saint-Norbert, Man. : Couvent des Sœurs Grises ; Saint-Charles, Man. : Couvent des Sœurs Oblates ; Saint-Pierre, Man. : Couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie.

SECRÉTARIAT DE PRINCE-ALBERT, SASK.

Prince-Albert : Académie N.-D. de Sion ; Marcellin : le Couvent ; Domrémy : le Couvent.

SECRÉTARIAT D'EDMONTON, ALBERTA

Edmonton : Collège des RR. PP. Jésuites.

SECRÉTARIAT DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Central Falls, R. I. : école Saint-Mathieu, par Monsieur le Curé ; Saint-Johnsbury, Vt : Collège des Frères et écoles paroissiales, par M. le curé ; New-Bedford, Mass. : Couvent des Sœurs de Sainte-Croix ; Saint-Albans, Vt : École des SS. Anges ; Manchester, N. H. : Couvent de Sainte-Croix ; Nashua, N. H. : Couvent de Sainte-Croix et Académie Saint-Louis-de-Gonzague ; Auburn, Me : Couvent des Petites Sœurs Franciscaines ; Suncook, N. H. : Couvent de Sainte-Croix ; Hooksett, N. H. : Couvent de Sainte-Croix ; Woonsocket, R. I. : Couvent de la Présentation de Marie ; Worcester, Mass. : Collège de l'Assomption ; Arctic, R. I. : Couvent de la Présentation de Marie ; Marlborough, Mass. : Couvent de Sainte-Croix ; Lowell, Mass. : Couvent Saint-Joseph ; Greenville, N. Y. : Couvent de l'Assomption ; Lewiston, Me : Couvent des Sœurs Dominicaines.

LAURÉATES ET LAURÉATS

(*Liste partielle*)

Rawdon. — Couvent de Sainte-Anne. — Secrétariat de Joliette : Mlle Alida *Ricard.*

Les-Trois-Rivières. — Secrétariat des Trois-Rivières. — Pensionnat des Ursulines : Mlles *Bernadette Crête* et *Thérèse Ferron.*

Verchères. — Secrétariat de Montréal. — Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie : Mlles *Laura Mongeon* et *Louisa Geoffrion.*

Sainte-Martine. — (Chateauguay) — Secrétariat général, Québec. — Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie : Mlle *Blanche Mallette.*

Québec. — Secrétariat général de Québec. — Pensionnat des Dames Ursulines : Mlles *Jeanne Côté, Antoinette Dorion, Hayda-Maria Denault, Adrienne Dorion, Hélène Saint-Denis, Georgine Rivard* et *Geneviève Legendre.*

Rimouski. — Secrétariat de Rimouski. — Pensionnat des Ursulines : Mlles *Jeanne-Aimée Sasseville, Bernadette Lenghan, Wilhelmine Saint-Amand* et *Rose-de-Lima Dubé.*

Yamachiche. — Secrétariat des Trois-Rivières. — Couvent de la Congrégation : Mlle *E. Beaudry,* Saint-Raphaël, P. Q.

Montréal. — Secrétariat de Montréal. — Collège Notre-Dame, Côte des Neiges, direction des Clercs de Sainte-Croix : MM. *Jean-Marie Gauvreau* et *Georges Lacas.*

Nicolet. — Secrétariat de Nicolet. — Académie Commerciale : MM. *Walter Gill* et *Arthur Lemay,* Nicolet.

Lowell, Mass. — Secrétariat de la Nouvelle-Angleterre. — Couvent Saint-Joseph : Mlles *Jeannette Chevalier* et *Bernadette Gagné.*

Saint-Boniface, Man. — Secrétariat de Saint-Boniface. — Juniorat de la Sainte-Famille : RR. PP. Oblats : MM. *A. Paradis, L. Gauthier* et *R. Jubinville.*

New-Bedford, Mass. — Secrétariat de la Nouvelle-Angleterre. — École du Sacré-Cœur : Mlles *Juliette Laferrière* et *Della Brouillette*.

Rigaud, P. Q. — Secrétariat général de Québec. — Couvent : Mlle *Florida Saint-Aubin*.

Joliette, P. Q. — Secrétariat de Joliette. — École Normale : Mlles *Aurore Lavallée*, Saint-Gabriel, *Irène Duhaime*, Saint-Paulin, *Marguerite Hamelin*, Saint-Barthélemi.

La-Baie-du-Febvre, P. Q. — Secrétariat de Nicolet.— Pensionnat des Sœurs de l'Assomption : Mlles *Juliette Allard* et *Marguerite Salois*.

La-Tuque, P. Q. — Secrétariat du Témiscamingue. — Pensionnat des Sœurs de l'Assomption : Mlles *G. Lafleur, A.-M. Pagé, I. Riberdy, M. Pagé* et *H. Lapointe*.

Champlain, P. Q. — Secrétariat des Trois-Rivières. — Couvent du Bon Pasteur : Mlles *Virginie Labissonnière* et *Marie Cloutier*.

Lauzon. — Secrétariat général de Québec. — Collège Saint-Joseph : Clercs de Saint-Viateur : MM. *Louis-Philippe Couillard*, Lévis ; *Rodolphe Tremblay*, Saint-Malachie ; *Roland Duval*, Bic ; *Emile Labrecque*, Beaumont.

Lewiston, Me. — Secrétariat de la Nouvelle-Angleterre. — Couvent des Sœurs Dominicaines : Mlles *Bertha Jutras, Simone Marcotte* et *Juliette Gervais*. — M *Eddy Fortier*.

Woonsocket, R. I. (114, Avenue Gaulin). — Secrétariat de la Nouvelle-Angleterre. — Pensionnat des Sœurs de la Présentation : Mlles *Bertha Stevenin* et *Blanche Hubert*.

Montréal. — Académie Saint-Jean l'Évangéliste. — Secrétariat de Montréal ; Direction des Sœurs de Sainte-Croix : Mlles *Albertine Troie, Ophélia D'Anjou, Yvonne Sénécal* et *Amélia Valiquette*.

S.-Basile, (Madawaska). — Secrétariat de Caraquet, N.-B. — Hôtel-Dieu Saint-Joseph : Révérende Sœur Maillet, Supérieure : Mlles *Agnès Bernier* et *Madeleine Roy*. — M. *Wilfrid Turcotte*.

Lachine, P. Q — Secrétariat de Montréal. — Pensionnat de Villa-Anna : direction des révérendes Sœurs de Sainte-Anne : Mlles *Léa Gagné, A. Dubreuil, A. Hurtubise, A. Lavoie, B. Simonneau* et *A. Vézina*.

La-Pointe-du-Lac. — Secrétariat des Trois-Rivières. — Couvent des Sœurs Grises de la Croix : Mlles *Annette Méthot* et *Simone Vigneau*.

Central Falls, R. I. — Secrétariat de la Nouvelle-Angleterre. — École Saint-Mathieu : Mlle *Jeannette Ledoux* et M. *Emile Jacques*.

Loretteville. — Secrétariat général de Québec. — Pensionnat Saint-Louis : Mlles *Anne-Marie Gagné, Hélène Guay, Jeanne Verret, Yolande Plamondon, Georgette Plamondon, Marguerite Raymond, Auréa Renaud, M.-J. Savard, Germaine Langlois, Corinne Langlois, Bernadette Garneau, Béatrice Roy, Béatrice Vincent, Angéline Savard, Marguerite Royer*.

Ottawa, Ont. — Secrétariat de l'Ontario. — École Notre-Dame de Lourdes : Mlles *Liliane Beaulieu*, Ottawa, et *Marie-Thérèse Ménard*, Hull, P. Q.

Edmonton, Alta. — Secrétariat d'Edmonton. — Collège des RR. PP. Jésuites : MM. *Fanning Boileau, Paul Poirier, Roméo Ketchen, Léo Leclair, Louis Coupez, Gustave Dubuc, Arthur Lessard, Jean Humbert*.

Memramcook, N. B. — Secrétariat de Moncton, N.-B. — Université du Collège Saint-Joseph : direction des RR. PP. de Sainte-Croix : MM. *J.-Emile Boucher*, Rivière du Loup, P. Q. ; *Alfred-H. Belliveau*, Fredericton, N. B. ; *Oswald Léger*, Saint-Joseph, N.-B. ; *Jacques Boudreau*, Campbelton, N.-B.

Church Point, N. É. — Secrétariat de Church Point. — Direction des RR. PP. Eudistes : MM. *Napoléon Labrie, Gerald Lefort, Georges Landry, Joseph-M. Leblanc, Elphège Léger, Fidèle Chiasson, Luc Gaudet, Ulysse Leblanc, Clément Ozon*.

Québec. — Secrétariat général de Québec. — Pensionnat de Bellevue : direction des Dames de la Congrégation : Mlles *G. Tanguay, L. Marceau, J. Kirouac, M.-T. Coulombe* et *M. Delâge*.

Lauzon. — Secrétariat général de Québec. — Pensionnat de Jésus-Marie : Mlles *Juliette Arel*, Québec ; *Marie-Louise Paradis*, Lévis ; *Isabelle Henry*, Charlesbourg; *Blanche Paradis*, Lévis ; *Donalda Guay*, Sainte-Marie-de-Beauce ; *Germaine Brière, Paulette Turgeon, E. Ouellet, L.* et *B. Lachance, J. Gendron*, Lauzon.

Sudbury, Ont. — Secrétariat de l'Ontario. — Collège du Sacré-Cœur : direction des RR. PP. Jésuites : M. *Jean-Lorenzo Charlebois*.

Arthabaskaville. P. Q. — Secrétariat de Nicolet. — Collège des Frères des Écoles Chrétiennes : MM. *Hercule Bergeron, Emile Prudhomme, Avila Martel* et *Lucien Beauchesne*.

S. Bruno-de-Guigues. — Secrétariat du Témiscamingue. — Couvent des révérendes Sœurs de l'Assomption : Mlle *A. Ouellet.*

Saint-Boniface. — Secrétariat de Saint-Boniface, Man. — Académie Provencher : M. *Arthur Grenier.*

Winnipeg, Man. — Secrétariat de Saint-Boniface, Man. — École du Sacré-Cœur : Mlle *Marthe Denis.*

QUELQUES TÉMOIGNAGES

Nous croyons être utile à la cause de la défense et de la propagande de l'influence française en Amérique, en inscrivant ici quelques brefs extraits des nombreux témoignages que nous avons reçus, cette année encore, relativement à l'importance que l'on attache aux « Prix de Parler français » offerts par le Comité permanent de la Langue française, et à l'influence heureuse qu'on les juge propres à exercer.

— De la révérende Mère directrice de l'école paroissiale, à Saint-Basile-de-Madawaska, N. B.

— *Veuillez agréer nos plus sincères remerciements pour cet encouragement que vous daignez nous donner encore cette année. Nous prions, en retour, le Cœur de Jésus de continuer à bénir vos efforts pour la diffusion de notre belle Langue française.*

— *Les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, du couvent d'Arthabaska... comptent sur votre générosité pour encourager le bon parler français dans leur pensionnat ; elles forment des vœux pour la sécurité de la langue française dans la province de Québec, et le succès de la lutte pour les droits du français dans l'Ontario.*

— *Je vous remercie beaucoup des encouragements que vous donnez aux enfants d'Ontario.* — ALEXANDRE GRENON, sec.

— *Dans une récente visite chez un confrère, j'ai vu les magnifiques récompenses destinées (par le Comité permanent de la Langue française) à ceux qui, dans leurs études, ont attaché une attention spéciale au français. Nous avons ici deux écoles (Dames de la Congrégation, 300 élèves ; Frères de Saint-Gabriel, 200 élèves) — c'est le seul endroit du Vermont où il y ait des Frères ; de pareilles récompenses y seraient bienvenues.* — Abbé D. CARRIÈRES, curé, St-Johnsbury, Vt.

— *...Je suis heureuse de pouvoir vous dire que de bons effets ont été obtenus par les médailles de « Parler français » précédemment distribuées.* — Communication du Pensionnat du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet, Montréal.

— *...Les deux Prix de l'an dernier ont été fort appréciés de nos élèves : sera-ce trop d'en solliciter cinq aujourd'hui ?* — Pensionnat de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe, P. Q.

— *...Nous sommes heureuses de profiter de cette distribution généreuse, si le Comité permanent le veut bien.* — Couvent des Dominicaines, Lewiston, Me.

— *...Reçu la médaille et les Prix que vous m'avez adressés. Je vous remercie en mon nom et en celui de mes élèves de la première classe. Ce témoignage d'intérêt les encourage à aimer et à cultiver plus encore leur belle langue française. Trop souvent, en dehors des villes, on la parle avec négligence et on ne se rend pas compte de l'orthographe des mots ; volontiers, on la négligerait pour l'étude de l'anglais, dont la connaissance, croit-on, mène seule aux places lucratives et aux emplois honorables.* — Le révérend Frère Directeur, Académie Saint-Édouard, Beauport.

— ... *Un tel « Prix d'honneur », de votre part (C. P. L. F.), récompensera dignement nos chères élèves de leurs constants efforts, durant le cours de cette année scolaire, pour le « parler français ».* — La révérende Sœur Directrice, Pensionnat de l'Assomption, S.-Bruno-de-Guigues, Témiscamingue.

— ... *Ces prix que, depuis quelques années, vous distribuez si généreusement aux différentes maisons d'éducation, nous les avons reçus à la plus grande satisfaction de nos élèves.* — Le révérend Père Recteur, Collège des Jésuites, Saint-Boniface, Man.

— *Je viens vous demander de vouloir bien inscrire le nom de l'Académie de La Salle pour les prix donnés par votre Comité en encouragement du bon parler français... L'épuration de la langue, au sein de notre Académie, est en honneur : chaque semaine, des feuillets d'expressions fautives, avec corrections en regard, sont affichés dans les classes. Tous les quinze jours, une revue est faite, par écrit, et le résultat en est affiché dans les classes. Voilà ce que nous avons fait, cette année, et je puis vous dire que l'enthousiasme est grand parmi nos élèves, qui attendent toujours avec anxiété la revue de la quinzaine.* — Le Frère Directeur de l'Académie de La Salle, aux Trois-Rivières.

— ... *L'école Saint-Mathieu, de Central Falls, R. I., pourrait-elle avoir une petite part dans votre distribution ? Nous avons ici 360 enfants, sous la direction des Sœurs de Sainte-Anne, qui ont à cœur de conserver la langue française. Quelques prix de Parler français encourageraient encore leur zèle.*— Abbé J. Geoffroy, prêtre, directeur.

... *Nous serons heureux de couronner, en votre nom, l'élève qui aura fait le plus d'efforts pour posséder notre belle langue française.* — Le Frère Directeur du Collège des Frères des Écoles Chrétiennes, à Longueuil.

— *Je me permets de vous demander un prix pour le parler français. Nos élèves ont fait un grand progrès, cette année, et méritent encouragement de votre part.* — La Sœur Directrice, école de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi.

— *Nous avons reçu avec joie les beaux prix du Comité Permanent au sujet de la Langue française. Nous les avons distribués à nos élèves qui se sont efforcées, durant l'année, de bien parler le français. Elles en sont toutes si contentes ! Ce sera un grand encouragement pour les autres élèves, l'an prochain.* — Les Sœurs de Sainte-Marie, directrices du Couvent Sainte-Anne, à Saint-Eugène, Ont.

— ... *La perspective de récompenses aussi précieuses crée parmi nos élèves, la plus louable émulation, et tout le personnel enseignant constate, avec satisfaction, que la langue canadienne-française s'épure, petit à petit, que les anglicismes, les locutions vulgaires sont, notamment dans le premier cours, à peu près bannies des récréations.* — Les Sœurs de Sainte-Croix, directrices de l'Académie Saint-Jean-l'Évangéliste, Montréal.

— ... *Votre hommage, venant de si haut, m'honore beaucoup et m'encourage à continuer de travailler à la correction de mon parler et à la culture de ma langue, comme aussi à persévérer dans la préparation de mes armes pour la défense de notre langue, quand je croirai le moment venu pour moi.* — L. R., Joliette.

— ... *Médaille et volumes, si fort appréciés de tous, ont été décernés, en séance publique, à la fin de juin.* — Les Religieuses de la Présentation de Marie, Woonsocket, R. I.

— *Je me fais un plaisir de vous envoyer les noms des élèves qui ont mérité les prix que votre Comité a bien voulu nous offrir pour encourager nos enfants dans l'étude de la langue française. Les heureux lauréats en ont été très flattés, et à la distribution solennelle des prix, de chaleureux applaudissements ont salué le succès de chacun des lutteurs couronnés au nom de la Langue française... Déjà l'on prend de bonnes résolutions pour mériter, l'année prochaine, pareille récompense.* — La Sœur Directrice, Couvent des Religieuses Dominicaines, Lewiston, Me.

— Lewiston, Me., 2 juillet 1915 : *Monsieur le Président du Comité Permanent L. F., J'ai eu l'honneur de mériter un des prix que votre Comité a bien voulu offrir*

à notre école, dans le but d'encourager l'étude de la langue française aux Etats-Unis, et je me fais un devoir de vous en remercier, en mon nom et en celui de mes camarades. J'espère que l'intérêt que vous nous portez sera pour tous un stimulant à poursuivre encore avec plus d'ardeur l'étude de cette belle langue, que nous apprenons à bégayer dès le berceau et qui est, après notre sainte religion, ce que nous désirons le plus conserver de l'héritage que nos vaillants ancêtres nous ont légué. Je fais des vœux, Monsieur, pour que votre travail soit couronné d'un plein succès, et vous prie d'agréer, avec mon respect, l'expression de notre reconnaissance. — BERTHA JUTRAS.

— ...*La médaille (offerte par le Comité permanent L. F.) a été décernée à Jean-Lorenzo Charlebois, l'élève qui s'est le plus appliqué à parler correctement le français. Je suis heureux de vous dire que le français est de plus en plus aimé, au Collège du Sacré-Cœur. Des enfants qui nous étaient arrivés à demi anglicisés sont devenus presque des puristes, et savent, à l'occasion, faire une chasse fructueuse à l'anglicisme. Quelques-uns, de petits bouts d'hommes, se sont même hasardés à faire la leçon à des marchands canadiens-français qui n'avaient que des* peanuts *à leur vendre, alors qu'eux voulaient acheter des pistaches!* — R. P. G. JEAN, S. J., Recteur du Collège du Sacré-Cœur, Sudbury, Ont.

— ...*Recevez l'expression de notre sincère gratitude pour l'intérêt que vous voulez bien ainsi nous témoigner, et veuillez croire que nous ferons tous nos efforts pour conserver et propager notre « doux parler ».* — Les Sœurs de Charité, directrices du Couvent Sainte-Anne, Shédiac, N. B.

— ...*Veuillez croire, messieurs, que votre zèle ardent et généreux pour les intérêts de notre belle langue française excite notre admiration et stimule nos efforts pour la faire respecter.* — La Sœur Directrice du Pensionnat de l'Assomption, La-Tuque, P. Q.

— ...*Ces récompenses encouragent l'étude du français et la font apprécier de nos élèves, en leur prouvant l'intérêt que de grands hommes prennent à la conservation de notre langue.* — La Sœur Directrice de l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg, Man.

— *Je suis l'heureuse gagnante de la belle médaille du Comité permanent de la Langue française, et j'en suis très honorée. Les élèves de notre école apprécient beaucoup ce bienveillant encouragement donné à leurs efforts dans l'étude de notre belle langue maternelle.* — JULIETTE LAFERRIÈRE, École du Sacré-Cœur, New-Bedford, Mass.

— ...*A la distribution solennelle des prix, en notre couvent, j'ai eu l'insigne honneur de recevoir la médaille offerte par le Comité permanent de la Langue française au Canada. Cette médaille, souvenir de l'inoubliable Congrès dont votre Comité fut l'âme, m'est des plus précieuse, et toujours je la montrerai avec une légitime fierté.* — FLORIDA SAINT-AUBIN, Couvent de Rigaud, P. Q.

— ...*J'ai eu l'honneur de mériter l'un de vos beaux prix envoyés à notre École pour le bon langage français. Veuillez agréer mes remerciements sincères et mes salutations respectueuses.* — DELLA BROUILLETTE, École du Sacré-Cœur, New-Bedford, Mass.

— ...*Veuillez accepter nos sincères remerciements pour l'envoi d'une médaille et de quatre volumes. Ces prix nous aident beaucoup à propager le bon langage parmi nos junioristes.* — Rév. Père Supérieur du Juniorat de la Sainte-Famille, Saint-Boniface, Man.

— ...*Nous nous félicitons de pouvoir apporter notre quote-part à la cause sociale du bon parler de France, que vous savez défendre avec tant de sagesse et de succès. Pour répondre à un désir émis par le Congrès de la Langue française, nous inaugurions, il y a trois ans, un cercle d'étude du parler français. Il est plein de sève et donne les plus belles espérances pour l'avenir. Quelques-uns de ses membres ont soutenu, au cours de cette année* (1914-15), *des luttes toutes patriotiques pour l'épuration de leur langage,*

et méritent une palme de victoire, que je réclame de votre bienveillance. — La révérende Mère Supérieure du Couvent de Sainte-Anne, à Rawdon, P. Q.

— ... *Je suis l'une des heureuses gagnantes des prix de bon parler français que votre bienveillance adressait naguère à notre Couvent. Je suis vraiment touchée, ainsi que mes compagnes, de l'honneur que vous avez daigné nous faire. Nos luttes ne peuvent être plus noblement couronnées ; aussi, combien nous vous en sommes reconnaissantes!...* — ALIDA RICARD, Couvent de Sainte-Anne, Rawdon, P. Q.

— ... *Le bon parler français est en honneur parmi nos fillettes. Toutes vous remercient de l'intérêt que vous leur portez, ainsi que de la générosité avec laquelle vous récompensez leurs efforts, chaque année.* — Les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, directrices du Couvent, Verchères, P. Q.

— ... *Sœur M. de C. prie le Comité permanent de la Langue française d'agréer ses plus sincères remerciements pour le puissant encouragement qu'il vient apporter à sa bonne volonté et à ses constants efforts dans l'enseignement de la langue française. Elle est heureuse de lui faire connaître le nom des élèves qui ont mérité, par leurs travaux et leurs succès, les récompenses offertes par lui. La médaille est décernée à Mlle Georgine Rivard, qui, au cours de l'année scolaire, a conservé, dans ses compositions sur la langue française,* 281.6, *sur un total possible de* 320 *points, et le volume, à Mlle Geneviève Legendre, qui est arrivée seconde, en cette matière, avec* 277.7. — Monastère des Ursulines, Québec.

— ... *Une attention bien spéciale a été donnée à la culture et à l'étude du « bon parler français » dans notre maison. Mlle Blanche Mallette est l'heureuse gagnante du précieux volume que vous venez de nous envoyer.* — La révérende Mère Supérieure du Couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie, Sainte-Martine (Chateauguay), P. Q.

— ... *Nous avons reçu avec plaisir les récompenses envoyées par votre Comité à notre Pensionnat. Les heureuses méritantes sont Mlles Jeanne-Aimée Sasseville, Bernadette Lenghan, Wilhelmina Saint-Amand et Rose-de-Lima Dubé. Veuillez agréer, avec nos sincères remerciements, l'expression de notre profonde gratitude.* — LES URSULINES DE RIMOUSKI.

— ... *L'application au bon langage ayant été plus grande et constante, cette année, nous serions heureuses de la récompenser par des prix aussi justement appréciés.* — La révérende Mère Supérieure, Couvent de la Congrégation Notre-Dame, Yamachiche, P. Q.

— ... *Veuillez agréer nos remerciements pour votre deuxième gracieux envoi. Vous continuez de faire des heureux parmi les futurs défenseurs de la langue française. Soyez-en cordialement loués! Les vainqueurs, cette année, ont été : Jean-Marie Gauvreau et Georges Lacas.* — Le Rév. Père Supérieur du Collège Notre-Dame, des Clercs de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Montréal.

— ... *Je vous remercie bien sincèrement d'avoir daigné vous souvenir du Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, dans la distribution de vos « prix de parler français ». Nos élèves sont honorés des récompenses que vous leur avez destinées, et ils garderont douce souvenance de votre bienveillance.* — La révérende Sœur directrice du Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, Québec.

— ...Les élèves de l'École de Hawkesbury, Ont., *vous prient d'accepter leurs plus sincères remerciements pour l'envoi généreux des médailles et volumes accueillis avec beaucoup de plaisir. Dès septembre, nous nous mettrons à l'œuvre, au sujet du « Sou des Enfants ».*

— ...*Nos sincères remerciements pour votre délicate attention. Il fait bon de penser que l'on s'intéresse aux écoles paroissiales des Etats-Unis.* — Les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs, New-Bedford, Mass.

— ...*Nous avons reçu, avec grand plaisir et vive reconnaissance, les magnifiques prix qui nous ont été adressés par le Comité permanent de la Langue française. Ces prix contribuent si efficacement, tout le long de l'année, à entretenir le feu sacré pour l'application au bon langage!* — Les Religieuses de Jésus-Marie, Pensionnat de Sillery, près Québec.

— ...*Les religieuses du Mont Notre-Dame remercient cordialement le Comité permanent de la Langue française de la médaille et des volumes qu'il a généreusement offerts à leurs élèves, en récompense de leur application au parler français.* — La révérende Sœur Supérieure du Mont Notre-Dame, Sherbrooke, P. Q.

— ...*Nous recevons les volumes destinés à récompenser celles de nos élèves qui s'appliquent davantage au bon parler français ; nous vous en remercions cordialement.* — La révérende Sœur Supérieure, Pensionnat de Bellevue, Québec.

— ...*Vos prix de parler français nous sont parvenus : nos sincères remerciements à qui de droit. Nous faisons des vœux sincères pour la propagande de votre œuvre et pour le succès d'une cause si chère à nos cœurs.* — Les Sœurs de Charité, Couvent de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Saint-Joseph, N. B.

— ...*Remerciements bien sincères au Comité permanent de la Langue française pour l'envoi d'une médaille et de volumes. Ces magnifiques récompenses aideront nos chères enfants à garder dans son intégrité le pur français de la « douce France ».* — La révérende Sœur Supérieure des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Pensionnat de Loretteville, P. Q.

— ...*J'accuse réception de votre envoi de récompenses pour nos élèves, et vous en remercie sincèrement. Je vous promets de coopérer au « Ralliement Catholique et Français en Amérique », en versant la contribution de nos élèves, en septembre prochain. Mes meilleurs vœux de prospérité pour vos œuvres.* — Le révérend Frère Directeur de l'Académie Saint-Viateur, Joliette, P. Q.

— ...Les religieuses de l'Académie de Notre-Dame de Sion, à Prince-Albert, Sask., *offrent leur religieux respect au Comité permanent de la Langue française et le prient d'agréer l'hommage de leurs très sincères remerciements, pour l'envoi de prix destinés à l'encouragement de la langue française dans leur pensionnat.*

— ...*Pour la troisième fois nos écoles sont gratifiées de magnifiques récompenses, dont nous apprécions hautement la juste valeur. Soyez mille fois remerciés de penser ainsi à nous, et j'ose vous assurer que ces précieux encouragements portent nos élèves à s'appliquer à parler de plus en plus correctement notre belle langue, afin de se montrer dignes de la faveur dont on les honore.* — La révérende Sœur Supérieure du Couvent de Sainte-Croix, Suncook, N. H.

— ... *Les Religieuses et les élèves de l'Ecole du Sacré-Cœur remercient sincèrement le Comité permanent de la Langue française pour les beaux prix offerts en récompense du bon langage français. Les vœux les plus ardents sont formulés par elles pour la conservation de la chère langue française.* — LES SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT DOULEURS. — New-Bedford, Mass.

— ... *L'envoi de cette médaille commémorative du Premier Congrès de la Langue française au Canada, de ces ouvrages modèles de notre littérature canadienne-française, est un puissant encouragement pour les élèves dans leurs efforts à cultiver « notre doux parler ».* — La révérende Mère assistante-générale, au Bon-Pasteur, Québec.

— ... *Ce sont des récompenses fort appréciées et des religieuses et des élèves.* — Les Sœurs de Sainte-Croix, du Couvent de Saint-Albans, Vermont.

— ... *Nous faisons tous nos efforts pour conserver dans l'âme de nos fillettes une estime profonde et raisonnée de notre cher idiome, et je crois que beaucoup correspondent à nos soins, en travaillant à rendre leur langage plus correct et plus soigné. Plusieurs de nos enfants ont obtenu de bons résultats par un travail sérieux, et vous êtes vraimen bien inspirés en accordant de telles récompenses aux élèves qui méritent cet encouragement. Je me promets de demander à nos enfants leur obole, dans le courant de l'année* 1915-16, *en faveur de votre œuvre.* — La révérende Mère Supérieure des Filles de Jésus, Académie de N.-D. du Cap, au Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

— ... *Les Frères de l'Ecole Brébeuf, d'Ottawa, remercient très cordialement le Comité permanent de la Langue française pour les prix nombreux et intéressants offerts aux élèves de leur école les plus méritants à l'égard de la culture française.* — Sainte-Anne d'Ottawa, juin 1915.

— ... *Nos plus sincères remerciements, auxquels nous joignons nos vœux de prospérité. Et à celle-ci nous désirons contribuer, en y participant, dans la mesure de nos moyens. Il nous eût fait grand plaisir de vous adresser immédiatement la cotisation des « Institutions coopérantes », de dix piastres. Ne pouvant le faire cette fois-ci, nous vous prions de croire qu'à la plus prochaine occasion possible nous vous enverrons la preuve que nous voulons vous être unis « en esprit et en vérité ».* — Les révérendes Sœurs Grises de la Croix, directrices du Couvent, Ville-Marie, P. Q.

— ... *Reçu les précieuses récompenses offertes par le Comité permanent de la Langue française. Ma reconnaissance s'exprime par un bon merci, tout français, et par la promesse de travailler énergiquement à la culture de notre langue et de notre foi.* — La révérende Sœur Supérieure, Couvent de la Congrégation Notre-Dame, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q.

— ... *Les prix de votre Comité sont toujours reçus avec reconnaissance.* — Le révérend Frère Directeur, Collège des Frères des Écoles Chrétiennes, Arthabaska, P. Q.

— ... *Nous vous prions de croire aux sentiments de sincère reconnaissance que nous vous exprimons à ce sujet, car cette marque d'encouragement réjouit fort maîtresses et élèves.* — La révérende Sœur Supérieure du Couvent Saint-Joseph, Lowell, Mass.

— ... *Au Comité permanent de la Langue française nos plus sincères remerciements pour l'honneur qu'il nous fait en gratifiant nos élèves de magnifiques récompenses pour la culture du français.* — Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, directrices du Couvent, Arctic, R. I.

— ... *Merci cordial de l'envoi gracieux fait à l'Ecole Normale! J'espère que l'Ecole Normale pourra, l'an prochain, s'inscrire comme « Institution coopérante » du* RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMÉRIQUE. — Monsieur le Principal de l'École Normale, Chicoutimi, P. Q.

— ... *J'ai l'honneur d'accuser réception de deux volumes, don généreux du Comité permanent de la Langue française au Canada. Ces prix seront offerts à nos élèves comme récompenses de l'application apportée à la correction du langage... Sous ce pli, veuillez recevoir le prix de l'abonnement au* Parler français. — La révérende Sœur Supérieure, Couvent de la Congrégation Notre-Dame, Sainte-Anne-de-la-Pérade, P. Q.

— ... *Cette marque d'attention et de bienveillance est un précieux encouragement pour nous et pour nos élèves.* — Le révérend Frère Directeur, Collège des Frères du Sacré-Cœur, Victoriaville, P. Q.

— ... *La magnifique médaille, les divers volumes, tout excitera certainement l'émulation chez nos jeunes filles : elles rivaliseront d'ardeur et redoubleront d'application à parler correctement le français. Les heureuses gagnantes vous diront elles-mêmes, je l'espère, et leur reconnaissance et leur bonheur... Avec l'expression du profond respect et de la bien vive gratitude de notre Communauté, etc.*— La révérende Mère Supérieure, Pensionnat des Ursulines, Les-Trois-Rivières, P. Q.

— ... *Merci, en mon nom et en celui de ma Communauté, pour la jolie médaille et les précieux volumes offerts en récompense à la culture de la langue française, et que nous apprécions beaucoup.* — La révérende Mère Supérieure du Couvent de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Haileybury, Ontario.

— ... *Au Comité permanent de la Langue française nos plus sincères remerciements pour les prix de parler français, que nous décernerons aux plus méritantes de nos élèves. Croyez à notre reconnaissance et à notre entier dévouement pour faire connaître et aimer de plus en plus notre doux parler de France.* — Les Religieuses de la Congrégation, du Couvent d'Arthabaska, P. Q.

— ... *Excusez mon long retard à vous accuser réception des récompenses que votre Comité a daigné nous envoyer, encore cette année, pour encourager l'extension de la belle langue française au Canada. Recevez l'expression de mon entier dévouement à la noble cause que vous défendez.* — Le révérend Frère Directeur, Académie des Frères, Saint-Tite (Champlain), P. Q.

— ... *Merci d'avoir eu l'obligeance d'envoyer à l'École Saint-Mathieu, de Central Falls, quelques-unes des récompenses offertes par le Comité permanent de la Langue française pour encourager les élèves à bien parler le français. Les lauréats sont Emile Jacques et Jeannette Ledoux : en leur nom et en mon nom, je vous remercie.* — J. GEOFFROY, prêtre, Central Falls, R. I.

— ... *Les heureuses gagnantes des prix de « bon langage », Mlles Annette Méthot et Simone Vigneau, prient le Comité permanent de la Langue française de bien vouloir accepter leurs remerciements très sincères pour les volumes offerts à notre Pensionnat des Sœurs Grises de la Croix. Fières sont-elles de pouvoir dire que ces récompenses leur ont été attribuées parce que, durant toute l'année, elles se sont distinguées en faisant usage d'un langage plus soigné et plus pur de tout anglicisme.* — Couvent des Sœurs Grises de la Croix, La-Pointe-du-Lac, P. Q.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Maniéreux (*mànyérœ*) adj.

|| Maniéré.

Manifacture (*mànifakṭu:r*).

|| Manufacture.
Vx fr. *Id.*, Nicot, Cotgrave.
Dial. *Id.*, Normandie, Robin.

Manificat (*mànifikàt*) s. m.

|| Magnificat

Manificence (*mànifisã:s*) s. f.

|| Magnificence.
Dial. *Id.*, Centre, Jaubert.

Manifique (*mànifik*) adj.

|| Magnifique.
Dial. *Id.*, Centre, Jaubert ; Anjou, Verrier ; Normandie, Moisy, Maze, Dubois.

Manifiquement (*mànifikmã*) adv.

|| Magnifiquement.
Dial. *Id.*, Normandie, Moisy.

Manigat' (*mànigàt*) adj.

|| Souple, délié, parfait.

Magnére (*màɲé:r*) s. f.

|| Manière. *Ex. :* Quelle espèce d'oiseau as-tu pris là ? C'est comme une *magnére* de serin.

Magnére (**d'eune**) (*d'àn màŋé:r*) loc.

|| D'une certaine façon, à un certain point de vue. *Ex. : D'eune magnére*, je serais ben prêt à consentir.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Magnéré (*màŋéré*) adj.

|| Maniéré, affecté dans sa tenue, son langage.

Magnéreux (*màŋérœ*) adj.

|| Maniéré.

Manher (*mãhé, mãé*) v. tr.

|| Manger.

Manhable (*mãhàb*) adj.

|| Mangeable.

Manifactureux (*mànifãkţurœ*) s. m.

|| Manufacturier.

Maniser (*mànizé*) v. tr.

|| Magnétiser.

Manivolle (*manivòl*) s. f.

1° || Poussière qui vole au vent, quand on secoue un tapis, une étoffe ; cendre très fine.

2° || Poussière de farine qui s'échappe des meules dans les meuneries et se pose sur les murs, le plafond, etc. Menues graines qui restent sur la batteuse.

3° || Chose de rien, de peu de valeur. *Ex. :* N'y faites pas attention, c'est de la *manivole*.

Manœuvrer (*mànœvré*) v. tr.

|| Mouvoir, transporter, déplacer. *Ex. :* Une caisse lourde à *manœuvrer*.

Mantelet (*mãtlèt*) s. m.

|| Camisole.

Manquable (*mãkàb*)) adj. employé adv.

1° || Probablement. *Ex. : Manquable* que vous allez l'inviter.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.
2° || Sans doute, certainement.
3° adj. || Probable : C'est ben *manquable.*

Manquablement (*mãkabàlmã*), **monquablement** (*mõkabàlmã*) adv.

1° || Probablement.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.
2° || Évidemment, certainement.
FR.-CAN. Aussi : *macablement.*

Manque (ben) (*bẽ mã:k*) adv.

1° || Beaucoup. *Ex. :* Y a *ben manque* d'affaires, mais pas guère d'argent.
2° || Volontiers, sans hésiter. *Ex. :* Veux-tu me prêter ton couteau ? — *Ben manque !*
3° || Probablement. *Ex. :* Il aurait *ben manque* assez d'argent pour acheter ta terre, mais c'est qu'il n'y tient pas.

Manque (*mã:k*) s. f.

1° || Manquement, faute d'omission, manque (s. m.). *Ex. : Une manque* dans un filet = un manque. — *Manque* de venir à temps, il a perdu son tour = Pour n'être pas venu...
2° || Méprise.

Manqué (*mãkẽ*) adj.

|| Un *homme manqué* = qui n'a pas ce qu'il faut pour être un homme comme un autre, à qui il manque une jambe, etc., très laid. — Une maîtresse *manquée* = une institutrice qui ne sait pas enseigner.

Manquer (*mãkẽ*) v. tr.

1° || Sentir le défaut, l'absence de, en souffrir. Je la *manque* beaucoup = elle me manque beaucoup.
2° || Faillir, manquer de (V. VINCENT, p. 104).
3° || *Manquer de* = manquer (se noyer).

Manquer (ne pas) que de (*nė pá mãkė kė dė*).

|| Ne pas manquer de.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Manqueux (*mãkė́*) adj.

|| Qui manque son coup ; qui n'assiste pas à la classe.

Mantelet (*mãtlè*) s. f.

|| Camisole.

Mappe (*màp*) s. f.

|| Carte géographique.
VX FR. *Mappe* = carte, plan, LITTRÉ, LAR.

Maquelot (*màklô*) s. m.

|| Matelot.

Maquière (*màke:r*) s. f.

|| Matière.

Maquieu Salé (*makė́ salé*) n. p.

|| Mathusalem. (Mathieu Salé). *Ex. :* Vieux comme *Maquieu Salé* = vieux et démodé.
DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS, ROBIN ; Anjou, VERRIER.

Maquillon (*makiyõ*) s. m.

|| Maquignon.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.
FR.-CAN. Voir *matillon*.

Maquillonner (*makiyònė*) v. tr.

|| Maquignonner.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.
FR.-CAN. Voir *matillonner*.

Mâr (*má:r, mò:r*) s. m.

|| Mars, troisième mois de l'année.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, ROBIN.

Marabout (*maràbu*) s. m.

|| Individu irritable, grincheux, grondeur, malendurant.

Fr. *Marabout* = homme laid, mal bâti, sale et grossier, fig. et pop., Besch.

Maragouin (*maràgwẽ*) s. m.

|| Maringouin. (V. ce mot).

Marbe (*màrb*) s. m.

1° || Marbre.

Dial. *Id.*, Normandie, Moisy.

2° || Bille à jouer.

3° || Coussinet.

Fr.-can. Voir *marbre*.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Marbrage (*màrbrà:j*) s. m.

|| Marbrure.

Marbre (*màrb*), **marble** (*màrb*), s. m.

|| Bille à jouer (de marbre, de pierre, de verre, etc.).

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier ; Saintonge, Éveillé ; Picardie, Corblet.

Marcassin (*màrkasẽ*) s. m.

1° || Petit cochon ; cochon maigre.

Fr. Petit sanglier, Darm. — Usité dans quelques cantons pour petit cochon, Littré, Besch.

2° || Enfant malpropre.

Dial. Enfant indiscipliné, Bas-Maine, Dottin.

3° || Homme à figure repoussante.

Marceau (*marsó*) s. m.

|| Morceau.

Marchable (*màrcàb*) adj.

|| Praticable. *Ex.* : Après la pluie, les chemins sont pas *marchables*.

Marchage (*màrcà:j*) s. m.

|| Marche.

Marchaillage (*màrcáyà:j*) s. m.

|| Action d'errer, de marcher sans but.

Marchailler (*màrcáyé*) v. intr.

1° || Marcher beaucoup, ici et là ; errer. *Ex. :* En *marchaillant,* je me suis aperçu que je *boîtassais.*

Dial. *Id.*, Normandie, Maze.

2° || Commencer à marcher. *Ex.:* Il va un peu mieux, il *marchaille* dans sa chambre.

Marchand de fer (*màrcã t fèr*) s. m.

|| Quincaillier.

Marchandable (*màrcãdàb*) adj.

|| Qu'on peut marchander.

Marchandeux (*màrcãdœ́*) adj.

|| Marchandeur.

Marchandises sèches (*màrcãḍi:z sèc*) s. f.

|| Nouveautés, merceries. *Ex. :* Un magasin de *marchandises sèches.* — Vendre des *marchandises sèches.*

Etym. Cf. ang. *dry goods.*

Fr.-can. On trouve dans de vieux documents, au Canada, l'expression *marchandises sèches* (Voir Chapais, *Talon*, p. 222, note), mais le texte montre que cette expression y était employée par opposition aux *marchandises liquides* (vins, huiles, etc.).

Marchant (*màrcã*) adj.

|| Favorable à la marche, où il est facile et peu fatigant de marcher. *Ex. :* Les chemins sont ben mal *marchants.* — C'est mal *marchant,* la nuit, dans le bois.

Dial. *Id.*, Normandie, Robin.

Marche (*màrc*) s. f.

1° || Promenade.

2° || Démarche. *Ex.:* Ce cheval a une belle *marche.*

Marchement (*màrcémã*) s. m.

|| Marches, démarches. *Ex. :* Faire ben des *marchements* pour avoir une place.

Marcher (*màrcé*) v. intr.

1° || *Marcher au catéchisme* = aller au catéchisme. — *Marcher à l'école* = aller à l'école.

2° || *Marcher pour la première communion* = aller au catéchisme pour se préparer pour sa première communion. — *Marcher pour* = faire des démarches pour.

3° || *Marcher sur* = approcher de, aller vers, aller sur. *Ex. :* V'là un homme qui *marche sur* ses cinquante ans. (Aussi *marcher vers* cinquante ans).

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY.

4° || *Le chemin marche mal* = n'est pas favorable à la marche.

FR.-CAN. En gén. = aller. *Ex. : Marche* te coucher, *marche* au diable, *marche* donc ! (aux chevaux).

5° || Faire des démarches, prendre de la peine : *Marcher* pour être prêtre, *marcher* pour avoir sa licence d'hôtellier, *marcher* pour se marier, pour être maire.

Marcher (*màrcé*) v. tr.

1° || Explorer, parcourir. *Ex. :* Il a *marché* tout le terrain et n'a rien trouvé qui vaille quelque chose.

2° || Faire marcher (une affaire).

Marche donc (*màrc dõ.*)

|| Marche (cri des cochers à leurs chevaux).

Marche à terre (*màrc a tè:r*).

|| Va-t-en ! Va te promener !

Marche-tu (*màrc ṭu*).

|| Va-t-en.

(*à suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

PARLONS MIEUX

DISONS	PLUTÔT QUE
Un onguent **épilatoire**.....	Un onguent qui fait tomber les poils.
Du lait **crémeux**.....	Du lait gras
Une **maldonne**.....	Une trompe (en distribuant les cartes).
Une étoffe **pelucheuse**.....	Une étoffe qui fait de la mousse.
Un tissu **ne peluchant pas**....	Un tissu qui ne fait pas de mousse.
Un **couvre-lit**.....	Un couvre-pieds.
Une indienne **bon teint**.....	Une indienne qui ne change pas.
Un traîneau **qui chasse**.....	Un traîneau qui baraude.
Billet de **complaisance**.....	Billet d'accommodation.
Avoir l'air **rachitique**.....	Avoir l'air cotéreux (catarrheux) ?
La **fourrière**.....	Le parc d'enclos.
Des pois, des haricots **mange-tout**.....	Des pois, des haricots sans fils.
Un **canotier**.....	Un sailor (chapeau).
Recevoir des coups de **martinet**	Recevoir des coups de strap.
Les chemins sont **essorés**.....	Les chemins sont ressorés.
Des pommes de terre **en purée**.	Des patates mâchées (*mashed potatoes*).
Glace **biseautée**.....	Glace bavélée (*bevelled*).
Biseautage.....	Bavelure.
Trois pigeons sont **branchés**...	Trois pigeons sont jouqués dans l'arbre.
Toile **écrue**.....	Toile qui n'a pas été blanchie.
Cinq **mensualités** de dix piastres.....	Cinq paiements mensuels de dix piastres.

ÉTIENNE BLANCHARD, P. S. S.

LA VOIX DU GLAS

Pour le mois de novembre

Au souffle froid du vent, la sève dans les bois
A ralenti sa course :
La feuille, morte, hélas ! ne mêle plus sa voix
Aux chansons de la source...

Si le soleil blafard tente encor de chasser
Les nuages humides,
Il se lasse bientôt et ne laisse percer
Que des rayons livides.

Après les carillons joyeux de la Toussaint,
La cloche, d'heure en heure,
Lentement, fait entendre — ô lugubre tocsin !
Sa voix grave qui pleure.

***

Tintez, ô glas des morts, votre appel déchirant !
C'est l'heure triste où tout ici-bas agonise :
Sonnez ! n'êtes-vous pas la plainte des souffrants,
Et la prière de l'Église?

Sonnez, sonnez toujours, ô cloche, vos « soupirs » !
Car vous êtes la voix des tombes désolées,
La voix des morts disant leurs tardifs repentirs
Sous la pierre des mausolées.

A la pâle clarté des cierges vacillants,
Sous les arceaux tendus de sombres draperies,
La foule vient, en deuil, mêler ses tristes chants
A vos dolentes sonneries.

***

Qu'il est doux à nos morts, ce tintement du glas
Rythmant sur leurs tombeaux le pleur des hymnes saintes !
Silence ! écoutons-les, dans l'ombre du trépas,
Répondre à sa touchante plainte !

En ces jours endeuillés nous les entendrons mieux
Pleurer dans les beffrois ou dans les cimetières ;
Ayons pitié, chrétiens, et donnons-leur, joyeux,
L'aumône de notre prière.

Pour nous remercier ils nous parlent encor
Dans le soupir du vent, dans la feuille qui tombe :
« Demain, nous disent-ils, l'inexorable Mort
« Vous couchera dans votre tombe !

« Et vos amis, bientôt, ignoreront l'endroit
« Où vous reposerez, sous les herbes fanées...
« Puis tout disparaîtra : l'enclos, le nom, la croix,
« Sous l'avalanche des années...

« Mais lorsqu'autour de vous tout bruit aura cessé,
« Quand l'oubli couvrira de ses voiles funèbres
« Le sillon par vos soins péniblement creusé,
« Dieu veillera dans vos ténèbres !

« Et les sanglots pieux de l'Église à genoux,
« Et les longs tintements que la cloche balance,
« Et les De profundis *auront des accents doux*
« Comme la voix de l'espérance... »

ARTHUR LACASSE, ptre.

———

NOTRE PATRIOTISME LITTÉRAIRE EN 1860 [1]

(*suite*)

Mais les conversations commencées chez l'un ou l'autre des habitués de cette compagnie littéraire, ne se terminaient pas toujours en vagues effusions lyriques ou sentimentales. On revenait volontiers de France au Canada, et l'on songeait à développer ici, et à y faire fleurir, un art qui avait produit là-bas de si belles œuvres. Le patriotisme, on le sait, fut au commencement du XIXe siècle, une passion romantique. Et si notre patriotisme canadien-français de 1860 avait une autre cause, et plus prochaine, et plus profonde, il ne pouvait cependant que s'exalter davantage au souffle des strophes épiques de Hugo, ou des périodes religieuses de Chateaubriand.

Mais comment créer une littérature canadienne plus abondante, et plus révélatrice des beautés de notre histoire ? Comment stimuler les activités nouvelles qui voudraient s'exercer ? Est-ce que l'isolement n'est pas fatal aux ambitions intellectuelles ? Est-ce que l'éparpillement des forces ne paralyse pas leurs énergies ? Et si jusqu'à présent l'on avait si peu écrit, si peu produit, est-ce que l'on ne devait pas s'en prendre à ce fait qu'aucune organisation littéraire n'avait groupé et dirigé les esprits ?

Voilà autant de questions que l'on agita sans doute chez Crémazie, ou au presbytère, ou au Parlement. Crémazie peut-être n'y attacha pas beaucoup d'importance, lui qui écrira plus tard de France à l'abbé Casgrain qu'une littérature canadienne est impossible, d'abord parce qu'au Canada on n'encourage pas les écrivains, et ensuite parce que nous parlons et écrivons en français, et qu'une littérature au Canada ne serait donc jamais qu'un prolongement de la littérature française. Mais si Crémazie ne croyait pas beau-

[1] Voir *le Parler français*, numéro d'octobre 1915.

coup — du moins il l'a écrit — à une littérature nationale, d'autres, près de lui, y croyaient fermement, par exemple, Taché, LaRue, Casgrain, Gérin-Lajoie. Taché, LaRue et Casgrain y avaient une foi si vive et si agissante qu'ils entreprirent d'en assurer la réalisation. Et c'est eux qui, en 1860, avec beaucoup de peine, de sollicitude et de dévouement, décidèrent de fonder un recueil de littérature canadienne.

Nous avions déjà eu, au Canada, des recueils littéraires ; mais les périodiques de Bibaud s'alimentaient à toutes sources, même étrangères. Ils n'étaient pas exclusivement canadiens. Un recueil fondé sur le modèle des revues littéraires de France, qui ne publierait que de l'inédit, et des articles ou des œuvres d'auteurs canadiens, ce serait une nouveauté, ce serait un stimulant pour les jeunes talents, ce serait un moyen d'assurer le développement de notre littérature nationale.

Taché, LaRue et Casgrain comprirent qu'ils feraient l'œuvre nécessaire, indispensable, s'ils donnaient vie à ce recueil. Ils en élaborèrent avec soin l'organisation et le programme, pendant l'année 1860 et le 21 février 1861 paraissait le prospectus des *Soirées Canadiennes*. Ce prospectus, signé par les éditeurs de la rue Buade, Brousseau et Frères, annonçait comme suit le programme de la revue.

« Ce recueil sera surtout consacré à soustraire nos belles légendes à un oubli dont elles sont plus que jamais menacées, à perpétuer aussi les souvenirs conservés dans la mémoire de nos vieux narrateurs, et à vulgariser la connaissance de certains épisodes peu connus de l'histoire de notre pays. Il contiendra, en outre, des œuvres littéraires d'autres genres, mais dans lesquelles les dissentions politiques, sous une forme ou sous une autre, ne devront jamais trouver accès ; une dernière partie sera destinée à recueillir les morceaux de littérature les plus remarquables publiés depuis un certain nombre d'années, et dont le souvenir va se perdant.»

Puis venait la liste des principaux collaborateurs — *contributeurs*, comme l'on disait alors — qui avaient promis leur concours. Elle contient quinze noms dont s'honorent nos origines littéraires: Étienne Parent, l'abbé Ferland, F.-X. Garneau, P.-J.-O. Chauveau, J.-C. Taché, l'abbé Charles Trudel, L.-J.-C. Fiset, O. Crémazie, A. Gérin-Lajoie, Joseph Lenoir, Napoléon Bourassa, l'abbé Casgrain, le docteur LaRue, l'abbé Cyrille Legaré, L.-H. Fréchette.

On ne pouvait énoncer un programme qui fût davantage à base de patriotisme littéraire, ni réunir, à cette époque, un meilleur groupe d'écrivains.

Le premier numéro, double, correspondant aux mois de janvier et février, parut incessamment.

Le succès fut considérable : 336 abonnés à Québec, 840 en tout, dès le début ; si bien qu'au bout de deux ans une querelle d'argent et de profit survint entre l'éditeur et les directeurs. L'éditeur voulait garder pour lui les bénéfices d'une entreprise dont il s'était chargé à ses risques et périls ; les directeurs voulaient consacrer les surplus à développer leur œuvre, et à augmenter les livraisons. Taché prit pour l'éditeur ; le docteur LaRue pour les directeurs. Ceux-ci abandonnèrent à l'éditeur les *Soirées Canadiennes*, et s'en allèrent fonder, coin des rues Desjardins et Sainte-Anne, au mois de janvier 1863, une nouvelle revue, le *Foyer Canadien*. Le nombre d'abonnés de ce recueil s'éleva en quelques semaines à deux mille.

Deux revues littéraires, c'était trop pour les ressources intellectuelles dont on disposait. Les abonnés se divisèrent, tout comme les directeurs. Et les deux revues s'épuisèrent bien vite. Les *Soirées* cessèrent de paraître à la fin de l'année 1865, et le *Foyer* se disloqua à la fin de 1866. Le mouvement littéraire de 1860 se trouvait du coup gravement atteint. Chacun retourna à sa vie personnelle. Ce fut une fois encore la dispersion des forces que l'on avait quelque temps si heureusement captées et coordonnées.

Cependant, à Montréal venait d'être fondée une autre revue littéraire, qui allait essayer de reprendre, de prolonger ailleurs l'œuvre commencée. La *Revue Canadienne*, dont s'honore à bon droit Montréal, et qui est aujourd'hui confiée à la direction si active de l'Université Laval, avait été fondée en 1864. Elle venait à point recueillir l'héritage des aînées qui allaient mourir.

***

Telle fut l'organisation littéraire où aboutirent les préoccupations patriotiques de 1860. Mais cette organisation produisit-elle les œuvres canadiennes qu'on avait projetées ou désirées ? Quelle littérature est sortie de ce mouvement et de cet enthousiasme ?

Pour le bien savoir, il faut feuilleter surtout les deux recueils où collaborèrent les écrivains de ce temps, et ouvrir — mais seulement ouvrir à la première page — les livres qui furent alors publiés.

Et vraiment, quand on parcourt ces pages déjà anciennes, ces recueils et ces livres, il s'en dégage un tel parfum de terroir que l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, fidèles à leurs desseins, les écrivains patriotes qu'avaient suscités Garneau et Crémazie. On a souvent accusé notre littérature de n'être pas assez canadienne.

On a eu souvent raison. Mais le reproche serait assez injuste si on l'appliquait aux ouvriers littéraires de 1860. Sans doute, ils ont tous lu, admiré, quelquefois essayé d'imiter les grands écrivains de la France contemporaine ; ils ont tous réchauffé leur imagination au soleil du romantisme, et Taché lui-même, le rude Taché couvrira parfois sa pensée de lambeaux de périodes arrachés à la prose de Chateaubriand : mais la pensée de ces auteurs est plutôt pénétrée des préoccupations de la vie nationale, et les choses dont ils remplissent leurs écrits sont des choses de chez nous.

Et parmi les choses de chez nous, savez-vous ce qui a le plus frappé l'attention de ces écrivains, ce qui a le plus sollicité leur piété littéraire ? — Ce sont nos légendes canadiennes. Le culte des légendes ! Encore une forme de la religion romantique, pourra-t-on dire peut-être ; et l'on n'aurait pas tort, s'il est vrai que la littérature romantique s'est appliquée à détourner des sources d'inspiration païenne et mythologique la pensée française, pour la plonger aux sources plus fraîches de l'histoire et des légendes nationales. Mais peu importe le motif littéraire qui fit par nos écrivains rechercher nos légendes : cette recherche était elle-même un acte de patriotisme.

Les *Soirées Canadiennes* indiquaient sur leur couverture, en une épigraphe significative, la préoccupation dominante du groupe des collaborateurs. Sur la première page de chaque numéro s'inscrivait cette phrase de Charles Nodier : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.» Or, les histoires du peuple, ce sont les petits événements de la vie familiale, et les petits accidents de la vie paroissiale ; ce sont les traditions que l'on conserve au foyer, les mœurs anciennes qui font semblables toutes ces vies des simples, et qui les groupent dans la plus pittoresque uniformité. Les histoires du peuple, ce sont aussi les contes familiers que l'on répète le soir au coin de la cheminée, que les vieux apprennent aux plus jeunes, cette littérature vivante et naïve qui de père en fils se transmet et s'enrichit, s'exprimant toujours en une langue ingénue, où l'art qui s'ignore trouve parfois des mots que pourrait lui envier l'art qui se connaît. Or, les histoires du peuple se laissent facilement pénétrer de récits merveilleux. L'imagination des bonnes gens se plaît aux créations fantaisistes, aux inventions extravagantes, et la légende bientôt fleurit sur le vieux fonds des pensées, des traditions et des souvenirs de la race : et rien n'est plus charmant, rien n'est plus précieux en littérature que ces produits spontanés de l'imagination populaire.

L'abbé Casgrain fut le premier, croyons-nous, du moins à cette époque, qui se soit avisé de faire entrer dans la littérature cana-

dienne nos légendes. Dès 1860, avant la fondation des *Soirées*, il avait publié le *Tableau de la Rivière-Ouelle*. Et ce récit avait eu un succès extraordinaire. Écrit dans la langue chaude, vibrante, colorée, jeune, très jeune, qui fut la première manière, et presque l'unique manière de l'abbé Casgrain, le *Tableau de la Rivière-Ouelle* apparut comme une révélation d'un genre ici inconnu. Il posa le jeune abbé comme un maître. De ce jour le vicaire de la cathédrale, aussi vibrant et aussi enthousiaste que sa prose, fut mêlé à tout ce que Québec comptait de beaux esprits. L'abbé devint rapidement le directeur littéraire des dévots du cénacle.

Il s'empressa de continuer dans les *Soirées* son œuvre si brillamment commencée, et il publia dès la première année du recueil, une autre légende : *La Jongleuse*.

Cette légende fut accueillie avec autant d'applaudissements que la première. Elle était — malgré certaines allures trop épiques empruntées à la grandiloquence de Victor Hugo — toute remplie des choses du pays, illustrée de scènes gracieuses, rurales, empruntée à la vie de nos habitants. Dans le *Tableau de la Rivière-Ouelle*, l'abbé Casgrain avait écrit une page très goûtée : *La Maison canadienne*. Dans la *Jongleuse*, il a esquissé avec une élégante et pittoresque précision le petit tableau des *brayeuses*. C'est une autre page qui est bien de chez nous. George Sand n'a pas mieux raconté ce que font au pays berrichon les broyeurs de chanvre. Et cette page est d'autant plus attachante aujourd'hui qu'on n'entend plus dans nos campagnes, à travers les bois, aux jours tièdes d'octobre, pendant l'été des sauvages, le bruit sec et cadensé des *brayes ;* on ne voit plus, entre les cônes sombres et touffus des sapins, s'élever la fumée bleue qui s'échappe du foyer où l'on chauffe le lin ; on n'entend plus les rires éclatants des femmes, les moqueries joyeuses des garçons quand par malheur la chauffeuse a laissé s'enflammer une gerbe, et fait une « grillade ». Non, on ne voit plus ces choses, dont l'image bien précise, douce et naïve, se mêle en ma mémoire aux plus lointains souvenirs d'enfance. Il faudra donc bien conserver et relire cette page de la *Jongleuse*.

Dans cette légende, des scènes de vie indienne se mêlent aux scènes de la vie française. Il y a là un de ces sanglants épisodes des premiers jours de notre histoire sur lesquels l'imagination du peuple aimait à broder ses capricieuses fantaisies. L'abbé en avait entendu le récit sur les lèvres des anciens conteurs de la Rivière-Ouelle.

L'abbé Casgrain, malheureusement, n'a pas donné d'autres légendes aux *Soirées Canadiennes*. Il ne devait pas persévérer dans ce genre qu'il aurait dû cultiver encore, et où il aurait peut-être

excellé. Des légendes à l'histoire vraie, il y a plus d'un pas : l'abbé les franchit bientôt. Il vit dans notre histoire nationale une matière plus abondante où son patriotisme pourrait s'exercer, et il s'empressa de porter à l'histoire un esprit qui était si bien fait pour la légende.

Un autre fondateur des *Soirées* lui emprunta sa plume, et essaya à son tour de faire revivre les délicieuses histoires du peuple : c'est Joseph-Charles Taché. En tête du premier numéro des *Soirées Canadiennes*, paraissent les *Trois Légendes de mon Pays*. Légendes coloniales encore où se rencontrent, se combattent la civilisation et la barbarie. Dans le prologue, Taché donne à ses *Trois Légendes* un autre titre qui en montre le sens moral : L'*Evangile ignoré, l'Evangile prêché, l'Evangile accepté*.

Au quatrième volume des *Soirées*, Taché publie une autre légende, en vers : *Le Brouillard de la montagne*. Mais c'est au troisième volume qu'il fournit l'œuvre principale de sa collaboration, œuvre qui se rattache aux légendes, dans la mesure même où les inventions fantaisistes se mêlent aux histoires vraies du père Michel. Il s'agit des récits, qui ont été groupés sous le titre collectif de *Forestiers et Voyageurs*, et qui sont si chargés de vie canadienne. On ne pouvait avec plus de vérité peindre les mœurs de nos bûcherons, et de ces coureurs de route qui ont « découvert et parcouru tout le nord de l'Amérique, qui ont battu leurs briquets et allumé leurs feux sur tous les points de ce vaste continent, et traversé pendant plus de deux siècles les pays de chasse de toutes les tribus sauvages [1] ».

Les contes et les légendes sont le bagage obligé du forestier ou du voyageur. Taché les replace sur leurs lèvres bavardes ; il nous fait faire cercle autour de ces personnages, pendant les soirées d'hiver, et l'on pense, à les entendre, aux vers d'Alfred de Vigny que Taché a mis en tête de ses récits :

Qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

Les *Soirées Canadiennes* furent très accueillantes pour les voyageurs. Après les voyageurs d'autrefois, ceux d'aujourd'hui y reçurent l'hospitalité.

L'abbé Ferland raconte, au premier volume des *Soirées*, un voyage qu'il fit en 1836 sur les côtes de la Gaspésie. Il couvre de

---

[1] Cf. *Forestiers et Voyageurs*. Au lecteur.

ce récit cent cinquante pages de la revue, et l'on ne saurait lire de meilleures leçons de géographie et d'histoire du Canada. Le docteur LaRue, sous le prétexte d'un *Voyage autour de l'Ile d'Orléans*, sa petite patrie, fait l'histoire de cette île légendaire ; il explique le mieux qu'il peut comment ses compatriotes de l'Ile ne sont pas des sorciers ; il décrit la vie que l'on fait dans l'Ile, les mœurs et les traditions si bien conservées, et aussi les journées douloureuses vécues par les habitants à l'époque des expéditions des Anglais contre Québec.

Dans le *Foyer canadien*, le docteur LaRue publia d'excellentes pages sur les *Chansons populaires et historiques du Canada.* [1] Il ouvre ainsi, par des recherches patientes, l'un des chapitres les plus curieux, les plus significatifs de notre histoire. Chansons de France ou chansons du Canada, nos vieilles chansons portent en leurs strophes, joyeuses ou dolentes, l'âme elle-même de la race ; elles complètent l'expression de nos plus intimes sentiments ; et c'est assurément faire œuvre patriotique que de les empêcher de tomber de nos lèvres dans l'oubli.

***

Légendes, contes populaires, récits de voyages, chansons : voilà des formes variées, plutôt légères, de cette chose grave qu'est l'histoire. Il ne serait pas juste d'affirmer que le mouvement littéraire de 1860 ne connut que ces formes.

N'est-ce pas en 1861 que l'abbé Ferland commença la publication de son *Cours d'histoire du Canada ?* On sait la valeur incontestable de ces deux volumes que l'auteur a consacrés à la domination française, et quelle érudition studieuse ils supposent.

L'abbé Ferland s'intéressait beaucoup à toute cette activité littéraire qui, à partir de 1860, bourdonnait autour de lui. Il en reçut peut-être lui-même un accroissement d'ardeur. Il pouvait augurer de tous ces travaux une fortune nouvelle pour les études historiques en notre pays. Il encouragea les ouvriers nouveaux, promit sa collaboration aux *Soirées*, et quand le *Foyer* fut fondé en 1863, l'abbé Ferland suivit le groupe Casgrain-LaRue-Gérin-Lajoie, et devint le président des éditeurs-propriétaires. Il publia tout aussitôt dans le *Foyer* une longue notice biographique de Monseigneur Plessis, qui couvre 250 pages du recueil. Deux ans après, le *Foyer* contenait dans son premier numéro de 1865, écrite par Gérin-Lajoie,

---

[1] *Le Foyer*, vols I et II.

une notice biographique de l'abbé Ferland lui-même. Le président du *Foyer* venait de mourir.

L'histoire perdait chez nous l'un de ses plus solides ouvriers. L'abbé Casgrain avait, quelques mois auparavant, en 1864, publié son *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation.* Cette œuvre appartient bien à la période de ferveur que nous étudions. Elle annonçait que l'abbé Casgrain des *Légendes* s'était transformé en historien. Mais elle révélait encore une trop grande inexpérience des procédés et du style de l'histoire pour consoler les lecteurs de la mort de l'abbé Ferland. L'abbé Casgrain cependant était pour jamais attaché aux études historiques. Il usera ses yeux à lire les vieux documents ; il renouvellera au contact des héros qu'il fréquentera, sa jeunesse exubérante, inamissible ; il fournira l'œuvre considérable, faite de patience et d'enthousiasme, que l'on connaît, et qui est sortie tout entière de l'âme généreuse qu'il avait apportée de 1860.

***

L'abbé Casgrain a raconté comment un jour il vit arriver à sa chambre de vicaire, au presbytère de la Haute-Ville, un vieillard septuagénaire qui lui remit une liasse de papier, un long manuscrit, le priant de le parcourir, de lui dire sincèrement s'il fallait ou le publier, ou le jeter au feu.

Ce vieillard était Philippe Aubert de Gaspé. Le manuscrit, c'était les *Anciens Canadiens.*

Le mouvement littéraire de 1860 n'eût pas été complet s'il n'avait produit des romans. C'est en 1863 que furent publiés les *Anciens Canadiens*, et l'on sait comment ils furent dictés à l'auteur par toutes les inspirations qui, en 1860, remplissaient de patriotiques et académiques rumeurs l'atmosphère de Québec.

Gaspé avait lu avec attendrissement l'épigraphe des *Soirées Canadiennes :* « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.» Il prit pour lui ce prudent conseil. Il avait alors 75 ans. Il avait vu et il savait tant de choses ! Ne devait-il pas les raconter à une génération qui les ignorait peut-être, ou qui en oublierait bien vite le récit oral qu'on lui avait fait ? Lui qui était issu d'une ancienne famille seigneuriale, qui avait vécu tour à tour à Saint-Jean-Port-Joli et à Québec, qui avait connu toutes les extrémités de la fortune, qui avait été mêlé à la vie simple des censitaires, et à la vie opulente des riches citadins, qui avait recueilli tant de légendes, et entendu tant de récits tombés des lèvres franches du peuple ; lui, né en 1786, qui avait pu écouter

les anciens de 1760 rappeler les souvenirs de la guerre de conquête, et qui avait donc entendu battre leur grand cœur, et s'exprimer toute la fidélité de leur âme française, il pensa qu'il devait écrire quelques-unes, les meilleures de ces choses qu'il avait vues, qu'il avait entendues ; il se mit à l'œuvre sans tarder — on ne peut plus tarder à 75 ans ; — il ramassa vien vite ses notes et ses souvenirs, il broda sur ses récits une légère intrigue de roman ; puis il douta de cette hardiesse ; il consulta son jeune ami l'abbé Casgrain, qui pleura de joie en lisant le manuscrit du vieillard. Et quelques mois après paraissait le livre le plus simple, le plus ingénu, le plus savoureux peut-être que nous ayons. A 77 ans, M. de Gaspé nous léguait, dans une œuvre qui est un testament impérissable, l'âme des *Anciens Canadiens !*

Cette seule œuvre suffirait pour justifier les ambitions littéraires du groupe de 1860. De Gaspé y a mis tout ce qui hantait l'imagination, tout ce qui sollicitait l'esprit des directeurs des *Soirées*. Aussi les *Soirées* publièrent-elles en primeur, dès 1862, deux chapitres des *Anciens Canadiens* : *Une nuit avec les Sorciers*, et *la Débacle*. Il y a dans les *Anciens Canadiens* des légendes : celle des sorciers — car il paraît que c'est de la légende,— et celle de la folle du domaine ; il y a des contes et des récits populaires, par exemple, les histoires de José ; il y a de la petite histoire, celle des traditions et des mœurs anciennes ; il y a de la grande histoire, des épisodes de la guerre de 1759 : l'incendie de la côte Sud, et la bataille des plaines d'Abraham.

Bref ! les *Anciens Canadiens* étaient le livre rêvé, souhaité par tous. C'est ce qui explique sa fortune, et pourquoi ce roman est resté le plus populaire peut-être qu'il y ait dans la littérature canadienne.

Les *Soirées* venaient à peine d'annoncer les *Anciens Canadiens* et d'en publier quelques pages, qu'un autre roman vint s'y inscrire et y dérouler ses premiers chapitres. C'était *Jean Rivard* de Antoine Gérin-Lajoie. Le roman parut en 1862 aux *Soirées Canadiennes*, et en 1864 au *Foyer Canadien*. On y faisait successivement connaissance avec Jean Rivard, défricheur, et avec Jean Rivard, économiste.

Roman à thèse, roman social, roman profondément canadien, *Jean Rivard* est encore l'une des œuvres les plus précieuses que nous ait données notre littérature de 1860. Se peut-il être une œuvre littéraire plus patriotique que celle où l'on prêche la fidélité au sol, où l'on met en garde contre l'émigration vers l'étranger, contre l'attirance des villes, contre le luxe destructeur des bonnes mœurs et des vertus de la race ? Se peut-il un livre plus canadien que celui

où l'on décrit les initiatives du colon, sa rude patience et ses héroïques labeurs ? où l'on raconte la vie des paroisses nouvelles et des paroisses anciennes, le développement méthodique de Rivardville, les fêtes joyeuses de Grandpré ou Yamachiche ? *Jean Rivard* est un livre franc, un peu austère, mais très vrai, où se reflète avec précision la vie canadienne : et vraiment Gérin-Lajoie ne pouvait mieux que par cette œuvre collaborer au patriotisme littéraire de ses fervents amis. *Jean Rivard* et les *Anciens Canadiens* sont nés, presque le même jour, d'une même pensée, d'un même sentiment de tendresse pour le pays de nos gens : ils méritent de rester tous deux, l'un près de l'autre, dans nos bibliothèques, ou sur la même table, dans la grand'chambre des maisons canadiennes.

***

Je ne vous ai parlé que des œuvres en prose produites par notre littérature de 1860 ? Je ne puis finir sans vous dire que les poètes ne furent pourtant pas chassés de la république nouvelle. Sans doute, le malheureux Crémazie dût s'exiler en 1862, et laisser vide une place large qui ne sera pas de sitôt remplie. L'année même qu'il quitta Québec, les *Soirées* publièrent les fragments de son poème inachevé : *Promenade de trois morts.* Mais d'autres muses, bien jeunes, avaient commencé à voltiger autour du poète de Carillon, et promettaient d'apporter aux recueils austères quelques fleurs de poésie.

Louis-Honoré Fréchette, alors étudiant, ne se faisait pas scrupule de rimer en marge de ses auteurs de droit. Il admirait Crémazie ; il enviait déjà sa gloire. Le premier numéro des *Soirées canadiennes* commence par des strophes de Fréchette sur la *Poésie,* et qui sont dédiées à Crémazie. L'envoi de ce poème marque bien la filiation poétique de Fréchette : « *Mes chants naquirent de tes chants.* » Le nouveau barde place sa jeune renommée sous l'aile du poète tant admiré.

« O poète, j'aimais, aux jours de mon enfance,
Enfant aux blonds cheveux, au cœur plein d'espérance,
A lire tes récits ou navrants ou joyeux ;
Quand ton génie épris de notre jeune histoire,
Par ses mâles accents, d'un frais bandeau de gloire
Ceignait le front de nos aïeux !

. . . . . .

Et je voulus aussi, cédant à mon délire,
Animer sous mes doigts les cordes d'une lyre,
Et, quoique faible encore, ma muse de vingt ans

Peut te dire aujourd'hui de sa voix enfantine,
Comme autrefois Reboul au divin Lamartine :
Mes chants naquirent de tes chants ! »

C'est donc à Crémazie, à ses poèmes patriotiques, et c'est donc aussi à la date fiévreuse de 1860 qu'il faut faire remonter la vocation et les premières œuvres de Fréchette. Dès l'année 1863, le jeune étudiant publiait son premier recueil, *Mes Loisirs*.

Un autre jeune homme, rêveur, mélancolique, faisait son droit avec Fréchette dans l'étude de MM. Lemieux et Rémillard ; et comme Fréchette, il préférait au code les couplets qu'il se plaisait à rimer. C'était M. Pamphile LeMay, le très sympathique et glorieux survivant de la phalange de 1860. Fréchette avait ouvert par un éloge de la poésie, le premier volume des *Soirées ;* LeMay ouvrit le second par le *Chant du Matin*. En 1865, M. LeMay publiera lui aussi son premier recueil : *Essais poétiques*.

Après Fréchette et LeMay, d'autres jeunes poètes viendront chanter aux *Soirées* ou au *Foyer*. C'est Fiset, Alfred Garneau, Auger, Mayrand ; puis, en 1865 et 1866, MM. Benjamin Sulte et Adolphe Routhier. Des anciens se joignaient quelquefois imprudemment à la jeune phalange : P.-J.-O. Chauveau et Joseph-Charles Taché plus d'une fois mirent de la prose en vers.

Parmi tous ces noms de jeunes — Fréchette et LeMay mis à part — celui de Alfred Garneau promettait la meilleure fortune poétique. Il écrivit dès cette époque quelques-unes de ces strophes fines, ciselées, où se logeait avec grâce une âme très délicate et très discrète.

Certes, je ne songe pas à dire que notre poésie fut florissante en 1860. La prose y brilla plus que les vers. Mais il y avait alors dans l'air de tels enthousiasmes que les muses y vinrent boire des souffles nouveaux ; elles s'y enivrèrent joyeusement ; leurs ailes trop courtes ne purent pas toujours les reporter vers les sommets, ni même les empêcher de tomber souvent sur le sol, ou quelques-unes d'elles finirent par s'attacher. Ces vols timides et lourds ont parfois leur grâce. En certains climats il faut savoir gré aux oiseaux qui rasent les sillons de consoler l'homme de ne voir pas monter vers le soleil, ou s'enlever au ciel, les aigles qui planent.

***

Mesdames, Messieurs, j'ai fini ma tâche trop longue, et je conclus.

En 1860, il y eut chez nous un effort vigoureux de l'esprit, une ambition certaine de faire des œuvres littéraires. Et cet effort fut patriotique ; et cette ambition fut utile, honorable à notre race.

Je n'ai pas voulu vous dire, ni vous démontrer autre chose. Cela suffit peut-être pour mettre en vous quelque fierté. Tout sursaut, tout élan de l'âme nationale doit nous être un motif d'orgueil : ils ont été si laborieux, si embarrassés d'obstacles, les mouvements ascensionnels de notre vie canadienne !

Soyons reconnaissants à ceux qui ont passé avant nous sur les routes où nous marchons à notre tour : routes de la pensée ou de l'art, aussi bien que de la fortune. Les pionniers sont toujours dignes de gratitude.

Et si c'est par cette pensée que je termine cette conférence, j'aurai continué, même ce soir, d'être prédicateur. On m'avait demandé d'apparaître au Monument National, non plus comme conférencier de Notre-Dame, dont le rôle est fini, mais comme professeur de littérature que je serai peut-être toujours. Mais, depuis vingt ans que je suis professeur, je n'ai jamais, avec mes jeunes étudiants, voulu cesser d'être prédicateur. Le rôle du professeur n'est-il pas d'enseigner, non seulement pour instruire, mais pour porter les jeunes âmes vers un idéal, vers le devoir, vers tous les sentiments nobles qui méritent l'hommage de leur vie. Or, le respect du passé et la confiance en l'avenir, respect et confiance non pas limités à nos lettres canadiennes, mais étendue jusqu'à toutes les manifestations de notre vie nationale, voilà les vertus qu'il faut toujours prêcher à la jeunesse, que le professeur doit semer dans toutes les consciences et que je souhaite voir grandir en toutes vos âmes.

Je ne puis par un vœu plus sincère, ni plus fraternel, dire adieu à mes chers auditeurs de Montréal.

CAMILLE ROY, ptre.

LE VŒU

Les ans lui donnaient droit au repos, loin du front.
Mais, brûlant de pitié pour son pays mystique,
Il sentit dans sa chair un besoin frénétique
De s'offrir d'un grand vœu d'amour, que rien ne rompt.

Rien, sinon le trépas... Oh! pouvoir d'un cœur prompt,
Constant, comme un martyr qui meurt dans un cantique,
Souffrir, mourir cent fois fibre à fibre — extatique,
En songeant aux aïeux comme à ceux qui naîtront!

Souffrir! voilà son vœu comblé... La cicatrice
Joint d'un horrible trait en son cruel caprice
A l'œil qui toujours pleure une lèvre qui rit.

Qui pourrait voir ce saint sans aimer et sans croire ?
Sur la face des preux, pour reflet de l'esprit,
La Patrie a gravé ses douleurs et sa gloire.

GUSTAVE ZIDLER

Versailles, 1915.

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Bureau pour l'année 1915-1916

Lundi, le 4 octobre dernier, avait lieu la reprise des travaux de la Société du Parler français au Canada, année académique 1915-1916, et la première réunion de l'assemblée générale pour cet exercice.

Selon la coutume établie, on procéda au dépouillement du scrutin afin de pourvoir à l'élection de successeurs aux deux directeurs sortant de charge, et les deux nouveaux élus désignés par les suffrages de leurs collègues furent M. le chanoine Charles Beaulieu et M. l'abbé Cyrille Gagnon.

Immédiatement après l'assemblée générale, le Bureau procéda au choix de ses officiers, et il se trouve constitué comme suit, pour l'année qui commence :

Président d'honneur, « ex officio » : Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval.
Président : M. le docteur P.-C. Dagneau, M. D.
Vice-président : M. l'abbé Antonio Huot.
Secrétaire général : M. Adjutor Rivard.
Archiviste et trésorier : M. l'abbé Camille Roy.
Directeurs : S. G. Mgr Paul-Eugène Roy.
Mgr C.-O. Gagnon.
L'hon. M. P. Boucher de la Bruère.
M. Omer Héroux.
M. le Dr Arthur Vallée, M. D.
M. le chanoine Charles Beaulieu.
M. l'abbé Cyrille Gagnon.

DEUX LANGUES SŒURS

Votre récent article au *Parler français* [1], concernant l'enseignement et l'usage d'une langue *secondaire*, se termine par un loyal appel aux suggestions de bonne volonté.

Vous m'excuserez bien, si je saisis au vol la proposition. Pardonnez-moi de vous soumettre une simple esquisse, qui appellerait les développements d'une thèse étendue.

Il est un fait avéré : c'est que, en général, les Anglais — qui sortent d'ordinaire des *High Schools* — font preuve d'une inconcevable ignorance totale en ce qui regarde l'étymologie et la philologie de leur belle langue. L'on se heurte, tous les jours, à Ottawa, avec une stupeur croissante, à l'incurie linguistique de tant d'esprits curieux de savoir, cultivés même à un degré au dessus de la moyenne instruction.

Pour tout élève, mis au courant de l'origine des langues romanes dans les cours universitaires de Paris ou d'ailleurs, l'idiome britannique offre des charmes et des surprises, aussi délicates que précieuses.

Une fois admise l'étude de la lexicologie, de la grammaire comparée de l'anglais et du français, du vocabulaire, des idiotismes même, la connaissance et l'usage des deux idiomes seraient simplifiées d'une merveilleuse façon. Faute de recourir à ces procédés de formation et d'acquisition, la presque totalité des esprits cultivés reste ensevelie dans l'indifférence, et dans l'ignorance de ces trésors.

Dès qu'il a été établi que, en 1066 et dans la suite, la langue romane des Normands vainqueurs n'est autre que la française encore enveloppée des langes du berceau, il est naturel et facile de montrer quelle part elle s'est assurée dans la langue des vaincus. « Dieu et mon droit » en est, dans les armes britanniques, une perpétuelle et solennelle attestation.

---

[1] Les observations qu'on va lire ont été communiquées à l'auteur de l'article: « Entente cordiale linguistique», paru dans notre livraison de septembre dernier.

***

M. Victor Henry a publié, en 1893, un « Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand ». Il offrait ainsi un sacrifice d'agréable odeur aux divinités de l'époque. J'ignore si, depuis cette heure déjà lointaine, il a songé à immoler une autre victime sur l'autel de sa patrie par un « Précis de Grammaire comparée de l'anglais et du français ». Sa piété nationale eût soulevé bien des applaudissements.

Une autre main que la sienne, si sûre et si habile à la fois, aura sans doute, à mon insu, comblé cette lacune.

Quoi qu'il en soit, un examen attentif du lexique ou du vocabulaire permettra d'éclairer le terrain si riche et si fécond, dans le dessein même qui a préoccupé des savants de la valeur de Richet, de Bréal, de Chappellier, de Dauzat...

J'ai personnellement suivi les cours de Michel Bréal, à la Sorbonne, en 1892, ainsi que les conférences, bien inférieures, de M. Beljame.

Les *Leçons de mots latins* de l'Israélite Bréal sont une indication et un heureux jalonnement du terrain. Bossert et Beljame, R. Meadmore s'en sont inspirés dans leurs publications identiques chez Hachette. Ces travaux ne concernent que l'étude de l'anglais dans les classes de France. Des travaux analogues ne seraient qu'un jeu, si l'on voulait les adapter aux classes d'Angleterre et des États-Unis.

Un vocabulaire comparé rendrait les plus fructueux services.

En veut-on des exemples ? Les voici, esquissés au hasard de la mémoire.

1° Les substantifs

a) Il y a, en anglais, 217 noms terminés en *ence*, sur lesquels 123 sont semblables d'orthographe, comme : « adolescence, convalescence, reminiscence, residence, prudence, indigence... » Les autres, pour la plupart, diffèrent peu du français, ou sont faciles à comprendre, comme : « independence, correspondence, disobedience, offence, condolence... »

b) Il existe 137 noms terminés en *ator*, dont 101 finissent en français en *ateur :* « spectator, conspirator, creator... »

c) En anglais, 88 substantifs terminés en *ic*, dont 47 finissent en *ique* : « logic, republic, tunic, tropic, fanatic... » font comprendre les autres.

d) Les noms en *on*, fort nombreux, sont identiques, pour le sens et l'orthographe, comme : « passion, nation, communion... »

e) Sur 656 substantifs terminés en *ity*, les trois quarts finissent en *ité* : « captivity, gravity, adversity, curiosity, vanity... »

N.-B. — Ces similitudes indiquent clairement combien l'étude du français devrait paraître aux Anglais d'un attrait et d'une aisance, supérieurs à l'étude du saxon-allemand. Et ce n'est là qu'une ébauche, en ce qui concerne les substantifs.

2° Les adjectifs

a) La forme en *ic* s'adapte à 332 adjectifs en *ique* : « scientific, magnetic, comic, metallic... »

b) La terminaison en *el* — *cruel* excepté — devient *al* : « mortal, vital, criminal... »

c) La terminaison en *ant* est identique pour 166 adjectifs et même les noms : « instant, protestant, lieutenant, elegant, vigilant, extravagant, vacant » ; et d'autres diffèrent peu : « significant, pleasant, abundant... »

d) La finale *or* traduit *eur* en français : « superior, inferior... » ; de même pour les substantifs : « emperor, error, predecessor... »

Et ainsi de beaucoup d'autres terminaisons.

3° Les verbes et adverbes

Il serait surprenant de constater, ici encore, les ressemblances et les rapprochements.

Citons au hasard : « To identify, to consider, to cover, to receive... magnificently, provokingly, grammatically, differently... »

***

D'autre part, il suffirait de mettre en relief, par un seul exemple, l'équivalence d'*une seule* consonne, pour saisir sur le vif l'intérêt de la philologie romane, appliquée scientifiquement aux deux idiomes.

Rappelons que *w* anglais correspond au *g* français dans la vie des mots, et l'on a le tableau suivant :

1	G — ages W — ages	4	Wales Galles	7	W — illiam Gu — illaume
2	W — ar G — uerre	5	Warren Garenne	8	Walter Gautier
3	Warrior Guerrier	6	Ward (Royal) Garde (Royale)		

Le numéro 8 s'explique mieux, en raison de l'équivalence de l'*l* et de l'*u :* Ex. : salt-(um) *saut* ; alt-um : *h-aut.* Ainsi dans *Walter* on a *Gaut(i)*er, d'une façon certaine.

De plus, l'orthographe anglaise a défiguré des mots. Exemple :

Torrere (brûler), partic. passé *tostum*, qui donne l'orthographe de Littré : *toste* ou pain grillé (panem tostum), que l'anglais a orthographié *toast*, et non *tost*, comme il conviendrait.

C'est ainsi que « Ronsard vint et brouilla tout », en remettant l'*l* dans *saut, sault*-(Sainte-Marie).

***

Il n'est pas douteux, du moins à mon sentiment, que les Anglais instruits, munis des instruments d'acquisition convenables, ne se refuseraient guère à étudier la langue française, qui a tant de liens de parenté avec la leur.

De la sorte, « l'Entente cordiale linguistique » ne paraît plus former un rêve irréalisable. C'est tout le contraire. Il y aurait une agréable surprise pour un grand nombre, même de professeurs anglais, à constater qu'ils usent des mêmes termes que les Français ; que, avec un peu d'efforts soutenus, ils arriveraient à comprendre nos auteurs et à *parler* notre idiome, à leur façon sans doute ; et le problème de la langue *auxiliaire* aurait ainsi rencontré une satisfaisante solution.

En résumé, les persécuteurs de notre langage canadien-français auraient grande honte, si on leur fournissait la preuve évidente qu'ils *persécutent simultanément* la moitié de leur propre idiome britannique. Une commune origine des mots ne justifie-t-elle pas amplement un langage commun dans une même communauté sociale ?...

L. Le Jeune, O. M. I.

LA MAISON

Comme il fait bon rentrer s'asseoir dans la maison,
La maison d'habitants, sise au bord de la route !
Comme on se trouve bien, sous ce toit qui se voûte,
Et comme tout ce monde a le cœur simple et bon !

Sitôt que nous avons passé la devanture,
En longeant le fournil, dont le vaste grenier
Attend les blés clairauds, se hâtant d'épier,
Et les avoines, qui sont à pleine clôture,

Nous nous sentons chez nous, et chacun nous reçoit
Comme s'il nous avait attendu des années,
Et nous voyons, dès que nos mains se sont touchées,
Que l'âme de la race habite sous ce toit...

O paix, ô bonne paix des demeures rustiques !
Comme tu sais verser la bonté dans le cœur !
Comme tu sais calmer la haine et la rancœur,
O foyer des vertus et des gloires antiques !...

« Vous devez être las, disent ces braves gens.
« Entrez donc vous asseoir dans la chaise berçante !
« Mangez ! La huche est pleine, et l'orge est jaunissante,
« Car, pour nos champs, les cieux se montrent indulgents.

« Si vous êtes transis, la lame de nos haches
« A fait tomber, nombreux, les bouleaux durs et ronds.
« Chauffez-vous et prenez, dans ces vaisseaux profonds,
« Le lait que nous venons de tirer de nos vaches... »

Là, tout chante et sourit, tout le monde est amain.
Pour nous servir chacun s'empresse et se transporte,
Et si nous nous levons, en regagnant la porte,
Ils s'écrient tous ensemble : « Espérez à demain !

« La brunante est venue, et la nuit sera noire,
« Espérez à demain : vos effets sont rangés ;
« Pour vous coucher, voici le lit des étrangers,
« Et, si vous avez soif, voici la tasse à boire...

BLANCHE LAMONTAGNE.

— Extraits d'un volume en préparation.

LES LIVRES

Mgr J. Tissier, évêque de Châlons. *La femme au foyer.* Paris (Pierre Téqui), 1915, 320 pages.

L'ouvrage de Mgr Tissier, *la Femme au foyer*, « n'est pas un manuel de piété », mais « un code pratique de morale domestique », nous dit l'auteur lui-même, dans son *Avant-Propos*.

Ces pages solides et sobres de Mgr l'évêque de Châlons constituent, en effet, un enseignement très élevé sur les devoirs de la femme chrétienne. L'auteur commence par dénoncer les appels au plaisir et à l'indépendance que l'impiété contemporaine fait retentir aux oreilles de la femme. Puis, après avoir placé, bien en face de ces tentations, la grande idée du devoir, il dessine, à grands traits, « les responsabilités féminines ». L'auteur critique, ensuite, certaines « attitudes », l'indifférence, la faiblesse, la crainte ou le respect humain, le calcul. Il dit ce que doit faire la femme devant la douleur, ce que doit être sa force, quelle bonté exige son rôle de mère de famille, et comment toute sa vie doit s'appuyer sur la religion. Ici, Mgr Tissier déplore la faiblesse de la foi chez certaines chrétiennes d'aujourd'hui ; il dénonce l'alliance de la religion, devenue, chez elles, une « affaire de bon ton, de convenances, nous pourrions dire d'intérêt », avec les plaisirs mondains, les jugements libres portés sur les choses les plus saintes, avec les accrocs donnés parfois au droit même de la conscience.

Dans la dernière partie de son ouvrage, Mgr Tissier parle « des péchés actuels de la famille » : l'areligion, l'égoïsme, le bien-être, l'indiscipline, le scandale, etc. ; il en fait voir la laideur, le danger, la force dissolvante.

Dans ce temps de souffrances et d'épreuves, si propice aux sérieuses méditations et aux salutaires examens de conscience, le livre de Mgr Tissier est au premier rang des ouvrages qui doivent attirer l'attention des mères chrétiennes.

Abbé A. Lugan, missionnaire. *Méditations sur la guerre.* Paris (Bloud et Gay), 1915, 133 pages.

Dans ce petit volume de cent et quelques pages, M. l'abbé Lugan a réuni diverses conférences qu'il a données dans plusieurs églises de Paris, et au cours desquelles il s'est appliqué à « dégager, au point de vue chrétien, les principales leçons morales que nous donne la guerre déchaînée sur l'Europe ». On aimera particulièrement à lire les chapitres sur « la vraie culture humaine », « la souffrance éducatrice » et « la France de 1914 ».

A. Gratry. *De la connaissance de l'âme.* Paris (Téqui), 1915, 2 vols. Septième édition.

La maison Téqui a jugé avec raison que les temps actuels sont propices aux lectures sérieuses ; et elle vient de publier la septième édition de l'ouvrage du P. Gratry, *De la connaissance de l'Ame*, lequel, avec les *Sources*, la *Connaissance de Dieu* et la *Logique*, a contribué à rendre célèbre le nom de l'auteur. On sait le but que se proposait le P. Gratry en écrivant cette trilogie de la *Connaissance de Dieu*, de la *Logique* et de la *Connaissance de l'âme* : il voulait établir qu'il existe une vie surnaturelle, « sans laquelle tout souffre, le cœur et la raison, et même nos sens et notre corps ». L'homme, tel qu'il est dans son ensemble, dit le P. Gratry ne s'explique et ne se suffit que par cette vie, « qui est surnaturelle et qui vient du Verbe incarné ».

Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs qu'il y a, en grand nombre, dans la *Connaissance de l'âme* du P. Gratry, des pages superbes, des envolées d'une haute éloquence. Nos lecteurs n'ignorent pas, non plus, que toutes les idées du P. Gratry ne sont pas d'égale valeur, et que l'auteur, âme loyale et noble, l'a reconnu lui-même dans la préface de son livre. Tous aimeront à retrouver, dans cet ouvrage, des pages comme celle-ci : « Oh ! mon Dieu, disait le prophète, mon Dieu, pressez le temps, hâtez la fin. Mon Dieu, faites que nous marchions tous vers le but moins lentement et plus nombreux ; faites que l'on sache, ô Dieu, que la vie présente est donnée pour apprendre à sortir de l'enfance, et de son esclavage, afin d'entrer partiellement du moins, et dès cette vie, dans l'éternelle virilité... Faites, ô mon Dieu, que chaque homme, aujourd'hui, et que la société présente, se reconstruise plus courageusement et plus rapidement à votre image, par la conquête de tous les cœurs par tous les cœurs.»

L. Garriguet, ancien supérieur de Grand Séminaire. *Nos chers morts.* Essai sur le Purgatoire. Paris (Bloud et Gay), 1915, 330 pages.

M. l'abbé Garriguet a écrit son livre pendant que, sur les champs de bataille de l'Europe, des milliers et des milliers d'hommes versent leur sang et sont appelés à paraître devant Dieu pour y subir le jugement terrible, qui décide de l'éternité bienheureuse ou malheureuse. Dieu, dit-il, a certainement ouvert les portes du paradis à un grand nombre de ces soldats « qui ont fait à leur pays le sacrifice de leur vie » ; mais combien d'entre eux attendent, aujourd'hui, au purgatoire, l'heure de la délivrance. C'est donc par charité pour « nos chers morts » que l'auteur a voulu rappeler aux vivants le dogme de l'existence du purgatoire, l'immuable enseignement de l'Église, la nécessité de la prière pour les morts et les motifs que nous avons de leur venir en aide.

Un chapitre spécial est consacré à « Marie et les âmes du purgatoire », où l'auteur expose que la Sainte Vierge porte un intérêt maternel à ces âmes, qu'elle les console et les soulage en priant pour elles, en inspirant à ses serviteurs de s'intéresser à elles, etc.

A. H.

VOCABULAIRE ANGLAIS-FRANÇAIS

DE LA PHOTOGRAPHIE

Acid fixing powder	Poudre fixage-acide.
Actinic rays	Rayons actiniques, chimiques ou photogéniques.
Air bell	Bulle d'air.
Album	Album.
Embossed cover	Couverture agrémentée en relief.
Flexible, leather embossed cloth cover	Couverture souple, cuir et toile agrémenté en relief.
Grain leather	Cuir grenu.
Loose leaf album	Album feuilles mobiles.
Loose leaf system, silk lacing	Système feuilles mobiles, lacet soie.
Substantial card covering, soft black leaves	Couverture solide cartonnée, feuilles noires souples.
Aluminum	Aluminium.
At-home photography	Photographie à la maison, chez soi.
Autographic film cartridge	Bobine, cartouche pellicules autographiques.
Autographic photography	Photographie autographique.
Background	Fond photographique, fond de décor.
Bath	Bain.
Beveler	Biseau.
Book of instructions, instruction book	Brochure, livre, manuel, traité de directions, de photographie.
Book of stamps	Livret de timbres.
Bring to focus (To)	Mettre au point, au foyer.

Brush	Blaireau, pinceau.
Bulb action	Opération, dégagement à la poire.
Bulb exposure	Demi-pose.
Burnisher	Plaque à glacer.
Bust pictures ou *portraits*	Photographie en buste.
Camera	Appareil, chambre photographique.

Les sortes sont :

Autographic camera	Appareil, chambre autographique.
Autographic back	Dos autographique.
Slot (pour écrire)	Fente, ouverture.
Box camera	Appareil automatique.
Box-form camera	Idem.
Box-form hand camera	Appareil automatique à main.
Bulb camera	Appareil, chambre à poire.
Enlarging camera	Amplificateur.
Collapsible enlarging camera	Amplificateur pliant.
Enlarging cone	Cône-amplificateur.
Light-tight cone	Cône imperméable à la lumière.
Film pack camera	Appareil, chambre bloc-pellicules.
Filmplate camera	Appareil plaques-pellicules.
Fixed focus camera	Appareil automatique.
Folding camera	Appareil pliant, chambre pliante.
Folding pocket camera	Appareil pliant de poche.
Graflex camera	Appareil à vision simultanée.
Press graflex	Appareil à vision simultanée, journalistes.
Focusing hood	Capuchon-voile mise au point.
Cap (of focusing hood)	Bonnette.
Release catch	Crampon, crochet de relâche.
Mirror frame	Châssis-miroir.
Swinging mirror frame	Châssis-miroir à bascule.
Air cushion	Coussin à air.
Mirror pointer	Index, aiguille indicatrice.
Thumb lever	Poucier.
Graphic camera	Appareil graphique.
Handbag camera	Appareil, chambre à sacoche.
Hand camera	Appareil, chambre à main.
Hip-pocket camera	Appareil poche-hanche.

Magazine plate camera	Appareil magasin-plaques.
Multiple camera	Appareil, chambre multiple.
Non-reversing type	Modèle, type non-réversible.
Panorama camera	Appareil panoramique.
Platform camera	Appareil plate-forme.
Pressman camera	Appareil, chambre journaliste.
Reflecting camera	V. « Graflex camera ».
Reflecting mirror	Miroir réflecteur.
Reflector	Idem.
Reflex camera	V. « Graflex camera ».
Round-cornered camera	Appareil coins ronds.
Stereo camera	Appareil,chambre stéréoscopique.
Tripod camera	Appareil, chambre à pied.
Universal focus camera	V. « Fixed focus camera ».
Vest pocket (V.-P.) camera	Appareil gousset de gilet.
Vest-pocket autographic camera.	Appareil autographique gousset de gilet.
View camera	Appareil, chambre vue.
Waiscoat-pocket camera	V. « Vest-pocket camera ».

Les parties sont :

Automatic adjustable focusing scale	Échelle mise au point ajustable automatique.
Automatic focusing lock	Fermoir mise au point automatique.
Automatic standard clamp	Crampon automatique du corps d'avant.
Autotime scale	Échelle autotemps.
Back	Corps d'arrière.
Combination back	Cadre porte-châssis à combinaison.
Combination back (Interchangeable)	Cadre porte-châssis à combinaison échangeable.
Extension back	Corps de rallongement.
Revolving back	Cadre porte-châssis à bascule.
Roll film back	Cadre porte-pellicules.
Spring actuated back	Cadre porte-châssis à ressort.
Telescopic revolving back	Cadre porte-châssis bascule à coulisse.

Base, base-board, bed	Base.
Drop bed	Base à bascule.
Swing bed	(Idem).
Telescopic framed track	Rail encadré à coulisse.
Bed support	Porte-base.
Bellows	Soufflets.
Body	Corps.
Box	Boîte.
Bulb	Poire.
« *B* » (*bulb*)	Demi-pose.
Carriage (*Travelling*)	Chariot à coulisse.
Cimeter lever	Levier cimeterre.
Depressed cupped metal front	Porte-objectif,coupe métal creuse.
Diaphragm	Diaphragme.
Indicator	Indicateur.
Iris diaphragm	Diaphragme iris.
Iris diaphragm stops	Crans d'arrêt du dipahragme iris.
Extension plate	Rallonge, allonge.
Extension track	Rail de rallonge.
Eye-shield	Visière.
Finder	Viseur.
Brilliant reversible collapsible finder	Viseur clair, réversible, pliant *ou* redresseur.
Detachable finder	Viseur démontable.
Direct view finder	Viseur direct.
Hood, screen (*of finder*)	Capuchon.
View-finder	(Synonyme de « finder ».)
Finger-hold ou *thumb-hold*	Poucier.
Flap (*of ground glass*)	Abat-jour
Focusing button	Bouton mise au point.
Focusing lock (*Automatic*)	Cran d'arrêt mise au point automatique.
Focusing pinion	Manette mise au point.
Focusing scale	Échelle mise au point.
Focusing screen	Verre douci, verre dépoli.
Detachable focusing screen	Verre dépoli démontable.
Matt side (*of focusing screen*)	Côté dépoli.
Folding platform	Plate-forme pliante.
Footrest	Repose-pied.
Front	Corps d'avant, porte-objectif.
Swinging front	Corps d'avant à bascule.

Travelling front	Corps d'avant à coulisse.
Ground-glass	Verre dépoli.
« *I* »: *instantaneous exposure*	Pose instantanée.
Lens	Objectif, lentille.
Achromatic lens	Objectif achromatique.
Anastigmat lens	Objectif anastigmate ou anastigmatique.
Color filter	Objectif coloré.
Copying lens	Objectif à copier.
Double combination rapid rectilinear lens	Objectif à double combinaison rectiligne rapide.
Double lens	Objectif double.
Light filter	V. « Color filter ».
Meniscus achromatic lens	Objectif ménisque achromatique.
Meniscus lens	Objectif ménisque.
Photographic portrait lens	Objectif à portrait.
Portrait attachment	(Idem.)
Rapid rectilinear (R.R.) lens	Objectif rapide rectiligne.
Ray filter	V. « Color filter ».
Rectilinear lens	Objectif rectiligne *ou* rectilinéaire.
Safelight screen	Objectif, écran bonne lumière.
Simple lens	Objectif simple.
Sky filter	Compensateur.
Telephoto lens	Télé-objectif.
Tested lens	Objectif ajusté, corrigé, éprouvé, vérifié.
Zeiss anastigmat lens	Objectif anastigmate Zeiss.
Astigmatism	Astigmatisme.
Cap (of lens)	Bouchon, bonnette.
Dial (above the lens)	Cadran, indicateur.
Lens board, lens front, lens standard	Porte-objectif.
Level	Niveau.
Spirit level	Niveau d'air, à bulle d'air.
Lever (for exposure)	Levier pose.
Lever focusing device	Levier mise au point.
Milled head, milled knob.	Mannette cannelée, grenelée.
Nut (Binding)	Écrou.
Nut (Operating)	Bouton.
Platform	Plate-forme.
Track	Rail.

Rack and pinion	Engrenage à crémaillière.
Rising and sliding front	Planchette d'objectif à double déplacement.
Shutter	Obturateur.

Les sortes sont :

Automatic shutter	Obturateur automatique.
Automatic and setting shutter	Obturateur automatique à vitesse facultative.
Ball bearing shutter	Obturateur coussinets à billes.
Between-lens shutter	Obturateur entre-objectifs.
Compound shutter	Obturateur combiné, composé.
Double-pump shutter	Obturateur pneumatique double.
Double valve automatic shutter	Obturateur à double déclanchement automatique.
Everset shutter	Obturateur toujours armé.
Extraspeed shutter	Obturateur extra-rapide, grande vitesse.
Focal plane shutter	Obturateur à rideau.
Curtain (Shutter)	Rideau.
Rolled-blind	Store.
Slit	Fente.
Panoram shutter	Obturateur panoramique.
Pocket automatic shutter	Obturateur automatique de poche.
Rotary shutter	Obturateur rotatoire.
Sector shutter	Obturateur à secteur.
Setting shutter	Obturateur à vitesse facultative.

Les parties sont :

Antinous cord attachment	Déclancheur métallique.
Antinous release	(Idem).
Aperture	Ouverture.
Automatic safety blind	Voile de sûreté automatique.
Automatic safety curtain	(Idem).
Bulb	Poire.
Bulb release	Déclancheur-poire.
Cable release	Déclancheur métallique.
Continuous pressure release	Déclancheur pression continue.

Disc	Disque, indicateur.
Finger release	Déclancheur au doigt.
Leaves, shutter leaves	Feuilles.
Lever	Levier.
Milled knob	Bouton cannelé.
Set shutter (To)	Armer l'obturateur.
Shutter release	Déclancheur.
Sliding bar	Barre mobile.
Speed indicator, table, tablet	Plaque, indicateur de vitesse.
Stop down lens aperture	Fixer l'ouverture de l'obtuteur.
Wind the shutter (To)	Monter l'obturateur.
Winding key	Remontoir.
Wire plunger, wire plunger release	Déclancheur métallique.
Side arms (Telescopic)	Bras pliants de côté.
Side struts	Bras de côté.
Socket (for tripod)	Pivot (pour le pied).
Spool pins	Fiches pour bobines.
Spool winder	Dévidoir de bobines.
Spring actuated ground-glass panel (Detachable)	Châssis verre dépoli à ressort démontable.
Spring catch (for plate-holder)	Crampon à ressort.
Standard	Corps d'avant, porte-objectif.
Stirrup front	Porte-objectif étrier.
Supplies (Camera)	Fournitures, accessoires.
Telescopic rack	Crémaillière à coulisse.
« *T* », *time exposure*	Pose.
Tripod plate	Plaque-pied.
Tripod screw plate	Plaque-pivot.
Tripod socket	V. « Socket ».
Watch-cover lid (to protect lens)	Bonnette couvercle de montre.

Cartridge roll holder	Porte-bobines-pellicules.
Case, carrying case	Sac pour appareil.
Shoulder-strap	Bandoulière.
Case (Sling)	Étui-bandoulière.
Case (Water proof)	Sac, étui imperméable à l'eau.
Citric acid	Acide citrique.
Color photography	Photographie des couleurs.
Color screen	V. « Color filter ».
Composition	Composition.

Concentrated	Concentré.
Cut	Vignette.
Cutout	Cache.
Dark room	Cabinet noir, chambre noire, laboratoire obscur.
Dark slide	Châssis-presse.
Shutter (of dark slide)	Volet.
Daylight loading	Chargement à la lumière du jour.
Definition of field	Clarté, netteté du champ.
Dessicated, anhydrous	Anhydre.
Developer	Développeur, développateur, révélateur.
Developer powder	Révélateur-poudre.
Developping and printing outfit	Nécessaire à développer et à imprimer.
Developing box	Cuve-pellicules, boîte-révélateur.
Cord	Cordon.
Cover	Couvercle.
Crank	Manivelle.
Cup	Cuvette.
Reel	Dévidoir.
Reel (Transferring)	Dévidoir supplémentaire.
Roller bearing	Coussinets à billes.
Spool carrier	Porte-bobine.
Winding shaft	Arbre dévideur.
Developing powder	Poudre-révélateur.
Developing trays	Cuvettes.
Diffuse the light (To)	Diffuser la lumière.
Dipper	Puisoir.
Dodge (To)	Cacher, masquer.
Draw-out the shutter (of dark slide), To	Tirer le volet.
Drying rack	Égouttoir.
Dry mounting tissue	Tissu montage à sec.
Dry plate, glass dry plate	Plaque verre sèche.
Dull day	Jour gris.
Duplicating outfit	Nécessaire à doubler.
Eckonogen-Hydrochinon (E-H)	Iconogène-hydroquinone.
Embossing board	Planchette à estamper.
Embossing press	Estampeuse.
Emulsion	Emulsion.
Enlargement	Agrandissement, amplification.

Enlarging camera illuminator	Lanterne pour amplificateur.
Socket (of illuminator)	Douille.
Exposure	Exposition.
Exposure meter	Photomètre, actinomètre.
Extend the tripod (To)	Déployer, étendre, allonger, ouvrir le pied.
Ferro tin, ferrotype plate	Plaque à glacer.
Film	Pellicule.
Cut film	Pellicule rigide, plaque pelliculaire.
Roll film	Pellicule en bobine.
Film cartridge	Bobine de pellicules.
Film clip	Pince-pellicules.
Film wound around an axis	Pellicule enroulée autour d'un axe.
Film pack	Bloc-pellicules.
Holder (of film pack)	Porte-bloc-pellicules.
Safety cover	Volet, fermeture de sûreté.
Tab	Patte.
Film pack adapter	Adapteur bloc-pellicules.
Slide (of film pack adapter)	Volet de fermeture.
Film pack tank	Cuve bloc-pellicules.
Film spool	Bobines de pellicules.
Film strip	Bande, ruban de pellicules.
Film tank	Cuve-révélateur pour pellicules.
Light-proof apron	Tablier imperméable à la lumière.
Winding box	Dévidoir.
Winding key	Remontoir.
Fittings	Garnitures, montures.
Fix, fix out (To)	Fixer.
Fixed focus	Foyer, mise au point fixe.
Fixing bath	Bain fixage.
Fixing powder	Poudre fixage, fixateur.
Fixing solution	Fixateur.
Flashes	Jets, éclairs.
Flash gun	Fusil éclair.
Flash light	Lumière de Chatham, jet de résine et de magnésium.
Flash sheet	Feuille-éclair.
Flash sheet holder	Porte-feuille-éclair.
Flatness of field	Égalité du champ.
Focus	Foyer.

Focusing	Mise au foyer, mise au point.
Focusing cloth	Voile, voile noir.
Focus the image (To)	Mettre l'image au foyer.
Folder	Carton fond refoulé.
Forcing	Pousser une épreuve.
Foreground	Devant, premier plan.
Full length portrait	Photographie en pied.
Glass frame	Verre pour châssis.
Glazing solution	Photo-glaceur.
Graduate	Verre gradué.
Grouping stool	Tabouret, sellette de groupement.
Handbag (for camera)	Sacoche, étui pour chambre noire.
Hardener	Indurateur.
Head and shoulder portraiture	Photographie en buste.
Head rest	Appui-tête.
High-light	Grande lumière, lumière vive.
Home portraiture	Photographie chez soi, à la maison.
Hydrochinon	Hydroquinone.
Hydrochinon developer powder	Révélateur hydroquinone.
Hydrochinon-metol (H-M)	Métol-hydroquinone.
Hydrometer	Hydromètre, aréomètre.
Hypo, hyposulphite of soda	Hyposulfite de soude.
Imprint	Tirer, imprimer.
Intensifier	Renforçateur.
Lamp	Lanterne, lampe de laboratoire.
Candle lamp	Lampe à bougie, à chandelle.
Collapsible lamp	Lampe pliante.
Dark room lamp	Lanterne de laboratoire.
Glass (of lamp)	Verre.
Lamp-wick	Mèche.
Oil burning dark room lamp	Lampe pétrole, lanterne d'atelier au pétrole.
Landscape	Paysage.
Lanterne slide	Verre de lanterne magique.
Latitude	Limite.
Light-proof	A l'épreuve de la lumière, imperméable à la lumière.
Light-proof the cartridge (To)	Mettre la bobine à l'abri de la lumière.
Load (To)	Charger.
Loading fixture	Appareil à chargement.
Loose print	Feuille mobile.

Magnesium powder	Poudre-éclair.
Mask	Cache.
Package of masks	Pochette de caches.
Masked print	Photocopie cachée.
Metol-Hydrochinon (M-H)	V. « Hydrochinon-metol ».
Mixing palette	Agitateur.
Mortar and pestle	Mortier et pilon.
Mount	Carton, carte photographique.
Ash grey	Gris cendré.
Bevelled edge	Bord biseauté.
Felt surface	Surface feutrée.
Jet black	Noir jais.
Non embossed design	Modèle non agrémenté en relief.
Slip-in mount	Monture glissante.
Mountain view	Site montagneux.
Mounting tissue (Dry)	Tissu pour montage à sec.
Negative	Négatif, cliché, phototype.
Negative lacking contrast	Cliché doux, manquant de ton.
Negative rack	Égouttoir.
Over-development	Excès de développement, surdéveloppement.
Over-exposure	Excès de pose, surexposition.
Package of paper	Pochette de papier sensible.
Panoramic picture	Photographie panoramique.
Paper	Papier.
Bromide paper	Papier au bromure.
Developing-out paper (D. O. P.)	Papier à image latente.
Developing paper	" " "
Printing-out paper	Papier à image apparente.
Self-toning paper	Papier autovireur.
Sensitized paper	Papier sensible.
Passe-partout binding	Bandes gommées passe-partout.
Paste brush	Pinceau-colle.
Photo finisher	Photographe en fin, finisseur.
Photographic apparatus	Appareil photographique, chambre noire.
Photo paste	Colle-photo.
Plate	Plaque.
Autochrome plate	Plaque autochrome.
Plate adapter	Adapteur-plaques.

Plate-holder	Châssis, châssis négatif, porte-plaque.
Double plate holder	Châssis double.
Inside kit	Intermédiaire.
Magazine plate holder	Châssis-magasin, boîte à escamoter.
Multiplying slide	Volet multiplicateur.
Plate lifter	Crochet, crochet-ongle.
Plate tank	Cuve-plaques.
Potassium bromide	Bromure de potassium.
Press rhe buttom (To)	Pousser le déclic.
Print	Épreuve, photocopie, photogramme.
Abrasion mark	Marque d'abrasion.
Blister	Cloche.
Contact print	Épreuve directe.
Contrasty	Énergique.
Dense	Dense.
Flat	Faible.
Fog	Voilée.
Freak	Floue.
Half-tone	Demi-ton.
Hard	Dure.
Milky	Laiteuse.
Soft	Faible.
Weak	Faible.
Print (To)	Tirer, faire le tirage.
Printer, printing machine	Auto-tireur.
Print mounter	Rouleau.
Print roller	"
Print trimmer, trimming board	Calibre, coupe-épreuves.
Print washer	Cuve de lavage, panier-laveur.
Printing	Tirage.
Printing frame	Châssis-presse.
Printing rack	Porte-photocopie.
Push pin	Punaise.
Pyro developer powder	Poudre à développer pyrogallique.
Rack	Égouttoir.
Record (The)	Inscription.
Record on the film (To)	Inscrire sur la pellicule.
Re-developer	Sur-révélateur.
Reducer	Réducteur.

Reload (To)	Recharger.
Retouching frame	Pupitre à retouche.
Rock the box (To)	Bercer la cuve.
Roll of film	Bobine, rouleau de pellicules.
Roll holder	Porte-bobine.
Rubber finger tip	Bout de doigt caoutchouc.
Scale	Balance.
Self balancing scale	Balance automatique, sans poids.
Sepia-buff	Sépia-chamois.
Set (To)	Ajuster.
Set shutter to (To)	Placer l'obturateur à...
Setting lever	Levier d'ajustage, de mise en batterie.
Set the tripod	Monter le pied.
Sharp picture	Photographie nette, claire.
Sharpness	Netteté, clarté.
Sight the object (To)	Viser, encadrer l'objet.
Sky-shade	Abat-ciel.
Slow instantaneous	Instantané lent.
Snap an object (To)	Croquer un objet.
Snap the shutter (To)	Déclancher l'obturateur.
Snapshot	Instantané.
Snapshot (To)	Croquer.
Snapshot exposure	Instantané.
Sodium carbonate	Carbonate de soude.
Solio hardener	Indurateur solio.
Solio toning solution	Solution virage solio.
Special equipment	Accessoire spécial.
Spool	Bobine.
Spotting	Détachage.
Squeegee	Racleur.
Sqeegee tin	Plaque à glacer.
Stand	Pied, pied d'atelier.
Stereo photography	Photographie stéréoscopique.
Stirring rod	Agitateur.
Strap	Courroie.
Stretcher	Tendeur.
Stylus	Stylet.
Sundries	Divers.
Supplied extra	Fourni en supplément.
Sweep of the lens	Courbe de l'objectif.
Tank	Bain, cuve.

Tank developer ou *tank developing machine*	Cuve-développeur.
Tele-photo	Téléphotographie.
Telephotography	(Idem.)
Tested carbonate of soda (desiccated)	Carbonate de soude éprouvé (évaporé).
Tested chemicals	Produits chimiques éprouvés.
Tested sulphite of soda (desiccated)	Sulfite de soude éprouvé (évaporé).
Thermometer	Thermomètre.
Thermometer stirring rod	Thermomètre-agitateur.
Three-quarter length portrait	Portrait aux trois-quarts.
Tilt camera (To)	Incliner la chambre noire.
Time action, time exposure	Pose.
Timer	Photomètre.
Tone (To)	Virer.
Toning and fixing powder	Poudre viro-fixeur.
Toning and fixing solution	Viro-fixage.
Transparent water color stamps	Timbres de couleurs à l'eau transparentes.
Tray	Cuvette.
Tripod	Pied (« Trépied » n'est pas français dans ce sens).

Les sortes de pieds sont :

Metal tripod	Pied métallique.
Metal telescopic tripod	Pied métallique, à coulisse.
Sliding tripod	Pied à coulisse.
Telescopic folding tripod	Pied à coulisse pliant.

Les parties des pieds sont :

Automatic locking of the sections	Enclanchement automatique des branches.
Head	Tête.
Ball and socket joint	Genou à billes.
Adjustable head	Tête ajustable.
Fixed non-detachable head	Tête fixée, non-démontable.

Revolving head	Tête tournante, tête à bascule.
Section	Bras, branche.
Straight-grained wood	Bois à veines droites.
Tilting tripod top	Tête à bascule.
Trimmings	Garnitures, montures.
Tripod adapter	Adapteur pour pied.
Tripod truck	Fixe-pieds.
Under-exposure	Manque de pose, sous-exposition.
Universal focus	Foyer universel.
Unload (To)	Décharger.
Vest pocket size picture	Photographie forme gousset de gilet.
Vignette, vignetter	Dégradateur.
Wash box, washing box	Cuve de lavage, panier-laveur, laveur.
Well-timed picture	Cliché bien exposé.
Wind the film around the axis (To)	Enrouler la pellicule autour de l'axe.
Work with bulb or finger release (To)	Se déclancher à la poire ou au doigt.

ALFRED VERREAULT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question. Pourriez-vous me dire, par la voie du *Parler français*, quelle est l'origine et l'étymologie du mot « pagée » dans l'expression « pagée de clôture » ?]

Réponse. Le mot *pagée* est ancien chez nous. Le Père Potier l'avait relevé au Détroit, en 1744 : « Une *pagée* de madriers, de planches, etc., = une rangée,» écrit-il dans ses *Façons de parler*. Nous n'employons plus le mot *pagée* avec cette acception exacte ; mais c'est évidemment le même mot : une *pagée de clôture*, c'est une rangée de *perches* entre deux pieux d'une clôture, une « travée » de clôture.

Le mot *pagée* paraît bien nous être venu de Normandie.

Le glossaire normand de DuBois donne : « *Pagée* : espace entre deux colombes, que l'on remplit d'argile, dans les constructions ».

Le Dictionnaire du patois normand de Moisy : « *Pagée*, s. f. : intervalle laissé entre les montants d'une construction en bois et que l'on remplit avec du bourdis.»

Robin, LePrévost et Passy, dans leur Dictionnaire du patois normand, disent aussi : « *Pagée* : Terme de charpentier. On appelle *pagées*, dans les murs ou cloisons d'une maison en pans de bois, dans un pâtis, etc., les parties de la construction comprises entre deux poteaux consécutifs... Dans le français actuel, ce n'est pas le mot *pan* qui répond le mieux à la *pagée* des Normands, mais bien le mot *travée*.»

De Beaucoudrey, dans son récent ouvrage sur *le Langage normand*, fait voir que le mot *pagée*, en Normandie, peut avoir un sens plus étendu. « Une *pagée*, écrit-il, se dit d'une rangée de solives comprises entre deux poutres, et de toute série d'objets plus petits comprise entre de plus gros et qui se répète dans un même travail.»

Notre *pagée* de clôture, c'est donc, tout probablement, la *pagée* normande.

Mais quelle est l'étymologie du mot normand *pagée ?*

Moisy le tire du latin *paginatus* = fait de pièces de rapport, qui sert à assembler. Rolin se contente d'affirmer que *pagée* vient de *pagina*. Ni l'une ni l'autre de ces deux étymologies ne paraît satisfaisante.

Question. — Avec raison, on proscrit le mot *high-life*, même prononcé à la française. Mais quel mot français traduit cette expression anglaise ?

Réponse. — Le *high-life*, c'est, en français, le *grand monde*.

Question. — Y a-t-il une faute dans : « Cette maison est *excessivement* haute » ?

Réponse. — Cela dépend de ce que vous voulez dire. « Cette maison est *excessivement* haute » signifie qu'elle est *trop* haute, que sa hauteur est excessive. Si l'on voulait seulement faire entendre qu'elle est *très* haute, *fort* haute, *extrêmement* haute, l'adverbe *excessivement* ne conviendrait pas. Vincent fait remarquer que, par l'emploi de cet adverbe, là où il en faudrait un autre, on aboutit parfois à un non-sens : « *Il fut excessivement modéré dans cette affaire*, comme si l'excès et la mesure pouvaient aller ensemble.»

Question. — Peut-on, en bon français, *prier quelqu'un à un banquet* ? On me dit que *prier à dîner* est français, mais que *prier à un banquet* n'est pas usité.

Réponse. — Je ne sais si *prier* quelqu'un *à un banquet, à un dîner* est usité. Mais cette façon de parler est aussi bonne que *prier quelqu'un à un festin, prier quelqu'un à une noce, prier quelqu'un à un bal*, qu'on trouve dans de bons auteurs.

Question. — Comment dire en français : « Je vous promets de faire telle ou telle chose *to the best of my ability* » ? Cette formule anglaise, très simple, est bien commode.

Réponse. — Il y a une expression française encore plus simple et plus commode : *de mon mieux*. Cela dit tout autant que *to the best of my ability*.

Question. — Quelle est l'étymologie du mot *machin*, dont on se sert pour désigner une chose quelconque ?

Réponse. — Ce mot du langage familier s'emploie en effet pour désigner un objet dont on n'a pas le nom présent à l'esprit. Il se rattache à *machine*, et ce dernier vient du latin *machina*, lequel avait été emprunté du grec *mêchanê*.

Question. — Comment expliquer qu'on appelle *paratonnerre* un instrument qui ne protège pas contre le *tonnerre ?* Le *tonnerre* est le bruit dont s'accompagne l'éclair. C'est la foudre qui frappe, qui brûle, qui tue ; ce sont les coups de la *foudre* qu'il faudrait parer, et non du *tonnerre.*

Réponse. — Sans doute, c'est contre la foudre, et non contre le tonnerre proprement dit, qu'on dresse les *paratonnerres.* Aussi les savants ont-ils inventé le mot *parafoudre,* dont on peut se servir. Mais il ne faut pas demander aux mots des définitions exactes, et *paratonnerre* continue à désigner ce qui peut préserver de la foudre. En effet, on emploie le mot *tonnerre* en parlant de la foudre ; c'est une extension de sens, qui paraît bien admise, et qu'on trouve dans Boileau et dans La Fontaine. Châteaubriand aussi a écrit : « La chute répétée du *tonnerre* qui siffle en s'éteignant dans les eaux. . . »

Question. — Alors que l'*idiotie* est l'état d'une personne dépourvue d'intelligence, comment le mot *idiotisme* est-il venu à désigner une locution propre à une langue ?

Réponse. — *Idiotisme* est aussi synonyme d'*idiotie ;* c'est alors, comme *idiotie,* un dérivé de *idiot.* Mais *idiotisme,* avec le sens de particularité linguistique, se rapporte à *idiome.*

Question. — Comment désigner en français la petite pièce d'étoffe qu'on épingle au maillot d'un coureur, d'un cycliste, d'un jockey, dans une course. et sur laquelle est inscrit son numéro d'ordre ?

Réponse. — Cette pièce d'étoffe, sans doute parce qu'elle est généralement fixée au dos du coureur, s'appelle un *dossard.*

Question. — Qu'est-ce que l'*écolisme ?* J'ai rencontré ce mot dans un ouvrage français.

Réponse. — C'est le surmenage des écoliers. « L'écolisme, dit le Dr Delassus, est l'état d'un organisme troublé par l'usage abusif ou mal compris de l'école.»

Question. — L'appareil dont on se sert pour séparer les cendres des morceaux de charbon non entièrement consumés, a-t-il un nom en français ?

Réponse. — C'est l'*escarbilleur*, qui sépare, dans les déchets d'un foyer, les *escarbilles* des cendres. Verbe : *escarbiller*.

Question. — Qu'est-ce que *décaniser* une ville ? J'ai lu quelque part que cela se pratique en Turquie.

Réponse. — *Décaniser* une ville, c'est tout simplement y supprimer les chiens ! Cela s'appelle la *décanisation*.

Question. — De quel mot se servir pour qualifier un compte, un budget qui se solde par un déficit ?

Réponse. — « Budget *déficitaire*.»

A. R.

REVUES ET JOURNAUX

Le Petit Canadien, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a ouvert un concours littéraire. C'est une heureuse initiative. On trouvera les « instructions aux concurrents » dans *le Petit Canadien* de septembre. (S'adresser au Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Monument National, Montréal.)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Marche (**être en**) **de** (*èt ã màrc dė*).

|| Être en train de, sur le point de. *Ex. :* Quand je l'ai averti, il était *en marche de* faire une sottise.

Marchedonc (*màrcdõ*) s. m.

1° || Espèce de soulier en cuir, à hausse courte, et fait comme une *botte sauvage*. *Ex. :* Pour courir, y a rien de mieux qu'une paire de *marchedonc*.

2° || Individu, animal toujours en mouvement.

3° || Activité, initiative. *Ex. :* Avoir du *marchedonc*.

Marcheux (*màrcœ*) s. m.

|| Marcheur. *Ex. :* Voilà le meilleur *marcheux* de la paroisse. — C'est pas un petit *marcheux*. — Son cheval est le meilleur *marcheux* d'ici.

Dial. *Id.*, Centre, Jaubert.

Marci (*marsi*) s. m.

|| Merci.

Dial. *Id.*, Centre, Jaubert.

Marcou (*màrku*) s. m.

1° || Matou, chat mâle.

Dial. *Id.*, Normandie, Delboulle, Robin, Dubois, Maze, Moisy ; Anjou, Verrier ; Bas-Maine, Dottin ; Ille-et-Vilaine, Orain.

Vx fr. Lacurne, Cotgrave ; Scarron : « Les gros *marcous* s'entreregardent » (*Virgile travesti*). Joachim Du Bellay : « Comme ces gros *marcous* terribles, en longs miaulements horribles » (*Épitaphe d'un chat*).

2° || Mauvais garnement.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier ; Normandie, Delboulle.

3° || Homme habile, cajoleur. *Ex.:* C'est pas qu'un petit *marcou !*

Mardi (*márḍi*) interj.

|| Juron.

Mardi gras (*márḍi grá*) s. m.

|| Masque, personne qui se masque, se déguise pour fêter le mardi gras. Par ext. : Personne mal habillée, d'apparence grotesque, ridicule.

Mardiller (*màrḍiyé*) s. m.

|| Marguillier.

Mare (*má:r*) s. f.

|| Partie d'un lac, d'un fleuve où la glace n'est pas prise.

Marée (d'eau) (*maré d ó*) s. f.

|| Mare.

Marécageux (*marékàjœ́*) adj.

1° || Pluvieux. *Ex. :* Le temps est ben *marécageux*. à matin.
2° || Boueux.

Margouillas (*màrguyá*) s. m.

|| Marécage, margouillis, ornière boueuse.

Margouillère (*màrguye:r*) s. f.

|| Marécage.

Margoulette (*màrgulèt*) s. f.

1° || Lèvre inférieure du cheval.
2° || Pomme d'adam : *Ex. :* Je lui ai serré la *margoulette*.

Fr. Pop., mâchoire. *Ex. :* Je te casserai la *margoulette.*

Fr.-can. Mâchoire et, par ext., bouche. *Ex. :* La *margoulette* y marche toujours. Grand parleur. *Ex. :* En a-t-i une *margoulette !*

3° || Castagnette : *Ex. :* Jouer des *margoulettes.*

Margré (*màrgré*) prép.

|| Malgré.
Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin.

Marguier (*màrgé*) v. tr.

|| Marier.

Mariages (*màryà:j*) s. m. pl.

|| Conserves végétales au vinaigre.
Fr.-can. Cf. *amarinades, marinages.*

Maricage (*màricà:j*) s. m.

|| Marécage.
Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Maricageux (*màrikàjœ́*) adj.

|| Marécageux.
Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Marichal (*màricàl*) s. m.

|| Maréchal.
Dial. *Id.*, Anjou, Verrier ; Normandie, Robin.

Marie-quatre-poches (*màri kàt pòc*) s. f.

|| Femme qui n'a pas d'ordre.

Marie-salope (*màri-sàlòp*) s. f.

|| Femme malpropre, mal habillée.
Dial. *Id.*, Normandie, Dubois.

Marie-torchon (*màri tòrcõ*) s. f.

|| Femme sans souci, sans conduite.

Marier (*maryé*) v tr.

|| Épouser. *Ex. :* J'ai *marié* ma femme à Québec.

Marier (à). (*a maryé*)

|| Mariable, en état de se marier.

Marieux (*maryé*) s. m.

|| Mariés: *Ex.:* Les *marieux* vont arriver de leur voyage de noces.

Marinades (*màrinàd*) s. f. p.

|| Conserves végétales au vinaigre.
FR.-CAN. Cf. *amarinades, amarinages.*
FR. *Marinade* = saumure dans laquelle on conserve des viandes, des poissons ; aliments conservés dans la saumure ; vinaigre assaisonné d'herbes, d'épices, dans lequel on laisse tremper de la viande, du poisson, avant de les faire cuire ; aliments ainsi préparés, DARM. — Nom donné à des aliments préparés pour être conservés pendant des voyages maritimes au long cours, GUÉRIN.

Marinages (*màrinà:j*) s. f. pl.

|| Conserves végétales au vinaigre.
FR.-CAN. Cf. *marinades, amarinades, amarinages.*
FR. *Marinage* = préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées sur les navires, GUERIN.

Marine (*marin*) s. f.

|| Gangrène. *Ex. :* La *marine* s'est mis dans sa plaie.

Maringouin (*marégwé*) s. m.

|| Cousin, diptère assez petit de la famille des culicidés.

Market' (*màrkèt*) s. m.

|| Train de chemin de fer affecté au transport des marchandises de la campagne à la ville, les jours de marché. *Ex. :* Prendre le *market* pour aller à Québec.
ETYM. Ang. *market* = marché.

(*à suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

PARLONS MIEUX

DISONS	PLUTÔT QUE
Coincer, ou *caler* un meuble.....	Cointer un meuble.
Une *herminette*.....	Une tille.
Blanc de *céruse*.....	Blanc de plomb (*whitelead*).
La *menotte* d'un *palonnier*.....	La clavisse (clevisse) d'un bacul.
La *communication n'est pas libre.*	La ligne est occupée.
Repondre *négativement*.....	Répondre dans la négative.
Il y a eu de la *bisbille* entre eux..	Il y a eu des frictions entre eux.
Tremper des mouillettes dans du lait.....	Saucer des tranches de pain dans du lait.
Paletot demi-saison.....	Capot d'automne et de printemps
Une *badine*.....	Une petite canne de soldat.
Mander un élève à sa chambre...	Faire demander un élève à sa chambre.
Je l'ai vu *à midi*.....	Je l'ai vu ce midi.
Le député *s'est désisté de son mandat*.....	Le député a résigné son mandat.
J'ai pris *l'ascenseur*.....	J'ai pris l'élévateur (*elevator*).
Il *se fait du bon sang*.....	Il prend ça aisé (*take it easy*).
La chatte m'a *griffé*, mais je lui ai *lancé* un bon coup de pied...	La chatte m'a graffigné, mais je lui ai amanché un bon coup de pied.
Sa robe est mal a*justée*.....	Sa robe est mal amanchée.
Ils *se sont liés d'amitié*.....	Ils ont fait ami ensemble.
Amorcer un hameçon.....	Ampâter un hameçon.
J'ai *une séance* chez le dentiste, le médecin, etc.....	J'ai un appointement chez le dentiste, le médecin, etc.
Saint-Boniface est un *diocèse métropolitain*.....	Saint-Boniface est un archidiocèse.

ÉTIENNE BLANCHARD, P. S. S.

Vol. XIV, N° 4—Décembre, 1915.

SOCIOLOGIE LINGUISTIQUE

La *sociologie linguistique*, ce serait l'étude des sens divers qu'ont pris à des époques différentes les termes servant à désigner des types sociaux. Qu'entendait-on exactement, au XVIIe siècle, par exemple, par « une précieuse », par « un bel esprit », par « un galant homme » ? et qu'entend-on aujourd'hui par ces mêmes expressions ? Des monographies de mots ainsi conçues, dit M. Brunot [1], « jetteraient la plus grande clarté sur l'état mental de l'époque, et seraient d'une réelle portée, non seulement pour l'histoire du langage, mais pour l'histoire de la littérature et des mœurs ».

On sait bien quelle différence la langue d'aujourd'hui met entre *un homme honnête* et *un honnête homme*. Un *honnête homme* observe les lois de la morale ; un *homme honnête*, les lois de la civilité. Mais qu'était-ce, au XVIIe siècle, que le langage des *honnêtes gens* ? « Au XVIIe siècle, écrit Marty-Laveaux, [2] pour être honnête homme, la probité ne suffisait pas ; on dirait même que c'était, à tout prendre, la moins nécessaire des qualités : on devait, d'abord, être du monde, c'est-à-dire en connaître le ton et le langage ; puis, avoir de l'esprit, de la grâce, de la tournure ; enfin, répondre à un idéal que bien des contemporains se sont efforcés de définir, mais dont ils n'ont jamais su nous indiquer que les traits principaux.»

Dans un article publié naguère sur ce sujet [3], M. D. Zevaco a cherché à définir quel était cet idéal de l'*honnête homme* au XVIIe siècle. Nous lui empruntons, et nous résumons quelques-uns des nombreux témoignages qu'il apporte et qu'il cite.

D'après R. Estienne, l'*honnête homme* a surtout des qualités extérieures ; il est élégant, courtois, de belles manières. On était encore au XVIe siècle. Nicot ne parle pas autrement : l'*honnête homme*, c'est « *bellus homo, urbanus et civilis* ».

(1) *Histoire de la Langue française*, t. III, p. 240.
(2) *Lexique de Corneille*, Introduction, p. 25.
(3) *Revue de Philologie française*, t. XXV, p. 1.

Au commencement du XVIIe siècle, Monet donne à l'*honnête homme* des qualités morales : « *honestus homo... honore dignus vir... honore ac laude dignus homo...* »

On revient au sens étymologique.

Mais avec Richelet, en 1680, avec Furetière, en 1699, reparaît le sens d'*homo urbanus*. L'*honnête homme* est celui « qui a de la civilité, qui est galant homme, qui sçait vivre ».

Et, en 1694, quand l'Académie se prononce, elle donne deux acceptions : « homme probe, homme d'honneur », et aussi « homme doué de toutes les qualités qui rendent son commerce agréable dans la vie civile ». Mais ce dernier sens tomba en désuétude, et en 1835, comme en 1878, l'Académie notait qu'il avait vieilli.

L'*honnête homme*, au XVIIe siècle, du moins dans la première moitié du XVIIe siècle, ne se trouvait que dans les classes élevées.

« Il ne faut pas chercher, conclut M. Zevaco, dans le type de l'*honnête homme* (du XVIIe siècle) un *idéal moral*... Le mot correspondait à un *idéal social*.»

Mais quel était cet *idéal social* ? quelles étaient les conditions de l'*honnêteté* de l'*honnête homme* ?

Nicolas Faret, avocat et poète, disciple de Vaugelas, le rédacteur des statuts de l'Académie, publia en 1630 tout un livre sur *l'Honnête homme* ou *l'Art de plaire à la Cour*. Le titre seul fait voir ce qu'il fallait alors entendre par *honnête homme* : c'est celui qui sait l'art de plaire à la Cour, c'est le parfait courtisan, le galant homme, en un mot le gentilhomme ; il fait partie de l'élite, il vit auprès du Roi, il est de la Cour.

Mais les écrivains ne s'accordent pas tous sur les vertus propres à rendre le commerce agréable. A la Cour, *l'honnête homme* est « accompli en perfections, en vertus sociales » ; mais, dans un sens plus général, il est « accompli en toutes sortes de perfections et de vertus ». Ainsi dit Ch. Sorel, en 1671. Ce n'était donc plus, alors, seulement l'homme « poli et qui sait vivre » dont parle Bussy [1]. L'*honnête homme* doit avoir aussi quelques vertus morales. La Bruyère écrit : « L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien... » et il ajoute qu'il est à « une distance égale de ces deux extrêmes ». A cette époque, on pouvait donc être homme de bien sans être *honnête homme* ; mais les meilleurs esprits tenaient que, pour être *honnête homme*, il fallait aussi être homme de bien : « Le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni *honnêtes*

(1) *Lettre à Corbinelli*, en 1679.

gens qu'autant qu'ils seront hommes de bien.» (Bossuet, *Oraison funèbre de Condé.*)

Le chevalier de Méré, qui a réuni dans ses *Conversations* (1669) les règles du bien vivre selon le monde, nous fait voir que le mot *honnêteté* prit bientôt une signification encore plus précise. Pour être *honnête*, selon lui, il faut d'abord être *quelqu'un*, être soi-même, ne pas se plier aux caprices de la mode, et se montrer supérieur à toutes les circonstances ; il faut encore être bienveillant et savoir s'accommoder aux autres. « Je ne comprends rien sous le ciel au-dessus de l'honnêteté ; c'est la quintessence de toutes les vertus », dit-il. L'*honnête homme* n'a point de métier ; il n'a ni les manières, ni la tournure d'esprit d'une classe particulière. Comme le dit Larochefoucault, « le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». [1]

L'honnêteté, c'était « la qualité universelle ». Pour être vraiment homme, il fallait être un *honnête homme*. Or l'homme vit en société, et l'honnêteté n'est donc pas autre chose que la *vertu sociale*. Aussi Pascal ne trouve-t-il pas l'honnêteté suffisante : à cette vertu humaine, il veut ajouter la charité, vertu chrétienne ; il veut bien qu'on soit *honnête homme*, mais il préfère qu'on devienne un *saint homme*. (*Pensées*, p. 570.)

Enfin, Molière s'est chargé de nous présenter sur le théâtre l'*honnête homme* du XVIIe siècle, qui sait se plier aux exigences sociales et respecter autrui : c'est Philinte.

L'*honnête homme* du XVIIe siècle, c'était donc l'homme accompli selon le monde, avec des vertus peu communes, mais qui ne sont pas toutes exigées de l'*honnête homme*, non plus que de l'*homme honnête* d'aujourd'hui.

ADJUTOR RIVARD.

---

(1) *Maximes*, 203.

UN BERCEAU

Caché sous les longs plis d'une gaze soyeuse,
Et mollement capitonné,
Le petit lit est prêt... et la mère joyeuse
Y dépose son premier-né.

Oh! depuis bien des jours elle y pense ; elle y rêve.
La nuit, à l'obsédant berceau!...
Et de ses mains, le soir, avec amour, sans trève,
Elle travaille au cher trousseau.

Pour une jeune mère, un berceau c'est un monde.
Naissant tout à coup à ses yeux,
Dont elle ignore encor la majesté profonde,
Et les replis mystérieux...

Mais elle en est charmée, et l'étudie, heureuse
D'y voir en germe l'avenir ;
Elle souffre parfois.... mais l'heure douloureuse
Fuit à ce charmant souvenir.

Un berceau, c'est sa joie au foyer solitaire ;
C'est son amour et son autel...
Son enfant, c'est un ange apportant sur la terre
Un peu de la beauté du ciel!

ARTHUR LACASSE, ptre.

Décembre, 1915.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE GOURET

(*Hockey*)

L'action de chasser une balle avec un bâton crochu existe depuis très longtemps. Nos ancêtres d'outre-mer jouèrent, dès 1381, à un certain jeu appelé « souler, choler ou chouler à la crosse », dans lequel il était fait usage d'un bâton recourbé comme propulseur d'un projectile qui était tantôt une boule de bois, tantôt une boule ou « boulaie » de cuir. (V. *Glossaire de la moyenne et de la basse latinité*, par Charles Du Cange.) [1]. En Angleterre, ce divertissement ne fut connu qu'en 1527. (Cf. *Field Hockey*, collection Spalding.)

Dans la suite il se développa plusieurs variétés du jeu de crosse proprement dit. La forme qui consistait dans l'attaque et la défense de buts ou camps, par deux groupes adverses chassant et se disputant la même balle, et qui se pratiquait encore, au dix-neuvième siècle, dans les départements du nord et de l'ouest de la France, dans la Bretagne surtout, a donné naissance au jeu de « hockey » ou *gouret*.

A propos du mot *gouret*, disons en passant qu'il vient de l'ancien nom *horell* qui signifiait *horet* ou *gouret*, c'est-à-dire la bille que chaque équipe s'efforçait de loger dans la fossette ou trou circulaire du camp ennemi. (V. *Les Sports et Jeux d'Exercice dans l'ancienne France*, par J.-J. Jusserand.)

L'hypothèse la plus probable veut que le mot « hockey » soit aussi d'origine française. L'analogie de beaucoup d'autres jeux favorise l'opinion que le nom appartenait au bâton crochu, du vieux français, *hoquet*, *hocquet*, *hoket*, *houquet*, *houcket*, crochet, houlette, bâton de berger. Cette supposition est justifiée par la forme et par

---

(1) « Comme le premier jour de janvier... plusieurs jeunes gens de la ville et paroisse de la Chelles en Beauvoisis feussent assemblez pour chouler à la Crosse les uns contre les autres... » Texte de 1381, dans Du Cange, au mot *Crossare*.

le sens. (Cf. *Encyclopaedia Britannica ; Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Frédéric Godefroy ; et *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par La Curne de Sainte-Palaye.)

« Le *gouret* ou *hockey* moderne, dit M. Jusserand, est le descendant incontesté et le représentant actuel du jeu des ancêtres.» — Voici ce qu'affirme de son côté M. Ern. Weber, dans son livre *Sports Athlétiques :* « Le *hockey*, comme la plupart des sports athlétiques a été réglementé en Angleterre, d'où il a également rapporté un nom et des traditions. En substance ce n'est autre que le *gouret* joué dans l'ouest de la France bien avant le mouvement de rénovation des exercices physiques.» La première association anglaise de « hockey » ne fut formée qu'en 1875. (Cf. *Field Hockey*, collection Spalding.)

Il faut faire remarquer ici que le jeu actuel de gouret (*truie* ou *crosse au pot*), en France, diffère passablement du « hockey ». S'il se rapproche de ce dernier par le matériel : les crosses (bâtons recourbés et renflés par le bout) et la balle, qui est le *gouret* ou la *truie*, il s'en éloigne par la manière de le jouer : par le *pot* ou trou commun, destiné à recevoir le projectile ; par la disposition en fer à cheval d'autant de *pots* qu'il y a de joueurs, et que ceux-ci doivent garder contre le *rouleur* ou l'engageur de la partie qui essaye de s'en emparer pendant que la balle est en mouvement, etc., etc.

D'autre part, un autre jeu, le *mail* ou *balle à la crosse* a beaucoup de similitude avec le « hockey ». L'ouverture du jeu ; les buts dans lesquels la balle doit entrer pour marquer ; le matériel : crosses et balle ; tout cela rappelle le grand jeu d'hiver canadien. Il n'y a que le nombre des joueurs, onze dans chaque camp, et les demi-cercles devant les buts, qui en diffèrent. (Cf. *Dict. des Conn. prat.*, par E. Bouant.) — Cependant, le *Nouveau Larousse illustré* et M. Jusserand, dans son livre déjà cité, décrivent le jeu de *mail* comme étant un divertissement consistant à chasser avec une sorte de « maillet » à long manche, avec le moins de coups possible, une boule de bois jusqu'à ce qu'elle touche des buts ou passe par des détroits désignés d'avance. D'après ces dernières autorités, il y a loin entre le *mail* et le « hockey » tel qu'il est ordinairement compris dans ce pays-ci.

Au Canada et aux États-Unis, « hockey » veut presque toujours dire *gouret sur glace* (Ice Hockey) ; en France et en Angleterre, c'est *gouret sur terre* (Bandy *ou* Field Hockey). En Écosse, ce jeu a été appelé « shinty », et en Irlande, « hurley ». Il se nomme encore « shinny ». Autrefois il portait le nom de « doddart ». — En plus des deux sortes de gouret ci-dessus mentionnées, il y a le *gouret à la rondelle* (Ring Hockey), le *gouret de jardin* (Garden

Hockey), le *gouret sur pelouse* (Lawn Hockey), et le *gouret de salon* (Parlor ou Drawing-room Hockey). Le *mail sur glace* (Ice Polo) et le *mail à roulettes* (Roller Polo) sont deux autres dérivés du gouret. — Il est peut-être intéressant de faire savoir que le jeu de « polo » proprement dit s'appelle aussi *mail à cheval.* (V. *Les Sports et Jeux d'Exercice dans l'ancienne France*, par J.-J. Jusserand.)

Dans le vocabulaire qui suit il ne sera donné que les termes des trois formes les plus en vogue du gouret, savoir : le *gouret sur glace*, le *gouret sur terre*, et le *gouret à la rondelle.*

I. — GOURET SUR GLACE

(*Ice Hockey*)

A. — LE CHAMP

Ligne de fond	*Back line.*
Bandes	*Boards* ou *sides of the rink.*
Barre, traverse, barre transversale	*Cross bar.*
Buts	*Goals.*
Lignes de buts	*Goal lines.*
Filet, grillage	*Goal net, net.*
Guidons, poteaux de buts	*Goal posts.*
Patinoire	*Rink.*
Lignes de côté	*Side lines.*
Loge du chronométreur	*Timer's box.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

Assistant arbitre	*Assistant referee.*
Entraîneur	*Coach.*
Chronométreur de la partie	*Game timekeeper.*
Tiers-arbitre, juge de but	*Goal umpire.*
Juge du jeu	*Judge of play.*
Directeur, gérant	*Manager.*
Fonctionnaires	*Officials.*
Chronométreur de pénalités, pénitencier	*Penalty timekeeper.*
Marqueur	*Recorder, scorer.*
Arbitre	*Referee.*
Chronométreur	*Timekeeper, timer.*

2. — Intérieures.

Capitaine	*Captain.*
Fort, centre, milieu	*Centre, centre forward.*
Soutien	*Cover point.*
Défense	*Defense man.*
Engageur	*Facer.*
Fort (du jeu)	*Forward.*
Garde-but, gardien, gardien de but	*Goalkeeper, goal man, goal tender.*
Fort gauche	*Left centre.*
Voltigeur gauche	*Left wing.*
Foncier	*Point.*
Fort droit	*Right centre.*
Voltigeur droit	*Right wing.*
Rôdeur, corsaire, tirailleur	*Rover.*
Réserviste	*Spare, spare-man, utility-man.*
Substitut, remplaçant	*Substitute.*
Voltigeur	*Wing.*

C. — LES ACCESSOIRES

Soutien-chevilles	*Ankle brace.*
Chaussette de force	*Ankle supporter.*
Ceinture	*Belt.*
Plastron	*Body protector, chest and abdominal protector.*
Bonnet	*Cap.*
Coupe	*Cup, silverware.*
Protège-verres, protège-lunettes	*Eyeglass protector.*
Jarretière, jarretelle	*Garter.*
Gantelet	*Gauntlet.*
Maillot, veston	*Jersey.*
Maillot, tricot	*Coat jersey.*
Genouillère	*Knee guards.*
Patins laminés	*Laminated skates.*
Jambière	*Leg guard, shin guard, shin pad.*
Contre-gouret	*Puck stop.*
Patins, lames (de patins)	*Runners.*
Fourreau, gaine	*Scabbard (for blades).*
Courroies	*Skate straps.*
Hoquet, crosse	*Stick.*
Lame	*Lame.*

Toucher	*Feel (of hockey).*
Fabrique	*Make.*
Manche	*Shaft.*
Chandail, maillot, tricot	*Sweater.*
Chandail veston	*Jacket sweater.*
Chandail col réversible	*Reversible collar sweater.*
Chandail col roulé	*Roll collar sweater.*
Chatterton, ruban gommé	*Tape-binding.*
Collants de jambes	*Tights (Full length).*
Chronographe, tachymètre, compteur de sports	*Timer, stop-watch.*
Toque	*Toke.*
Trophée	*Trophy.*

D. — LE JEU

Joueur à tout jouer	*All around, all round player.*
En arrière (Une)	*Back pass (A).*
Bloquer	*Block (To).*
Épauler	*Body, bodycheck (To).*
Coup d'épaule	*Bodycheck (A).*
Faire valoir le jeu	*Boom the game (To).*
Serrer un joueur contre la bande.	*Box a player close to the boards (To).*
Briser, couper un jeu, une combinaison	*Break up a play, a combination (To).*
Engagement	*Bully.*
Engager	*Bully off (To).*
Attraper des coups	*Bumps (To get).*
Descendre ou monter le gouret...	*Carry the puck down or up the rink (To).*
Attraper le gouret	*Catch the puck (To).*
Attraper le gouret au rebond....	*Catch the puck on the rebound (To).*
Championnat	*Championship.*
Charger	*Charge (To).*
Barrer	*Check (To).*
Rembarrer	*Check back (To).*
Décoller	*Check off (To).*
Dégager le gouret	*Clear away the puck (To).*
Dégagement	*Clearing.*
Partie serrée	*Close game.*
Être en bonne condition	*Condition (To be in good).*

Transformer une passe en but...	*Convert a pass into a goal (To).*
Marquer un joueur, jouer l'homme	*Cover a man (To).*
Crosser	*Cross-check (To).*
Faire défaut	*Default (To).*
Défense	*Defense.*
Jeu de défense	*Defensive work.*
Plongeon	*Dive.*
Jeu brutal	*Dirty play.*
Crochet	*Dodge (A).*
Esquiver un joueur	*Dodge a player (To).*
Biaiseur	*Dodger.*
Système double foncier	*Double point system.*
Partie nulle, but à but	*Draw.*
Chasser le gouret	*Dribble the puck (To).*
Coup de longueur	*Drive (A).*
Mettre de côté un joueur	*Drop a man (To).*
Reculer	*Drop back (To).*
Partie d'exposition	*Exhibition game.*
Engagement	*Engagement.*
Engager le gouret	*Face the puck (To).*
Feinte	*Feint (A).*
Forcer le jeu	*Force the play (To).*
Ligne des forts	*Forward line.*
Faute, coup nul	*Foul, foul play.*
Joueur d'encens, de tribune, de galerie	*Gallery player.*
Partie, gain d'un but	*Game.*
But, gain d'un but	*Goal.*
Faiseur, gagneur, marqueur de but	*Goalgetter.*
Garde du but	*Goalkeeping.*
Mi-temps	*Half-time.*
Reprises	*Halves.*
Stationner près du but	*Hang around the goal (To).*
Joueur judicieux	*Heady player.*
Égoïser, cochonner	*Hog (To play).*
Frapper, donner un coup	*Jab at (To).*
Jouer artificieusement le gouret	*Jockey about the puck (To).*
Équipe seconde et première	*Junior and senior club.*
Coup de pied	*Kick.*
Tuer le temps	*Kill time (To).*
Avance (Une)	*Lead (A).*

Lever	*Lift (To).*
Flâner hors jeu	*Loaf off-side (To).*
Partie, joute	*Match.*
Mauvais jeu	*Misplay.*
Mêlée	*Mixup (A).*
Jeu offensif	*Offensive work.*
Hors jeu	*Off-side, off-side play.*
En jeu	*On-side.*
Jeu ouvert	*Open game.*
Ouverture	*Opening.*
Coup franc	*Open shot.*
Déjouer	*Outplay (To).*
Hors du jeu	*Out of the play.*
Passer le gouret	*Pass the puck (To).*
Joueur puni	*Penalized player.*
Punitions	*Penalties.*
Placer un coup	*Place a shot (To).*
Au jeu ! Allez !	*Play!*
Jeux et tours	*Plays and tricks.*
Conserver	*Play conservatively.*
Jouer en sûreté	*Play dead safe (To).*
Jouer garde-but	*Play goal (To).*
Jouer sûrement	*Play safe (To).*
Jouer avec acharnement	*Plugg along (To).*
Pousser, glisser le gouret dedans	*Poke the puck in (To).*
Partie d'exercice, de pratique	*Practice game.*
Gouret, palet	*Puck.*
Faute de gouret	*Puck foul.*
Enlever un jeu	*Pull off a play (To).*
Subir un dur traitement	*Punishment (To take).*
Se troubler	*Rattled (To get).*
Arbitrer	*Referee (To).*
Retourner	*Return (To).*
Jeu brutal	*Rough play.*
Expulser, exclure du jeu	*Rule off (To).*
Diriger une équipe	*Run a team (To).*
Charge	*Rush.*
Faire une charge	*Rush (To).*
Pousser le gouret	*Rush the puck (To).*
S'élancer	*Rush up (To).*
Sortie	*Sally.*
Dégagement	*Save (A).*
Sauver un but	*Save a goal (To).*

Calendrier, échelle des parties...	*Schedule.*
Temps marqué.....	*Schedule time.*
Coup.....	*Scoop (A).*
Glisser dedans.....	*Scoop in (To).*
Pointage, résultat, état de la partie.....	*Score (The).*
Faire gagner, marquer un but...	*Score a goal (To).*
Se faire marquer.....	*Scored on (To be).*
Faire, gagner, marquer les buts..	*Scoring (To do the).*
Envoyer au repos.....	*Send to the side (To).*
En condition.....	*Shape (In).*
Tirer un but.....	*Shoot a goal (To).*
Tireur.....	*Shooter.*
Coup.....	*Shot (A).*
Jeu de côté.....	*Side play.*
Bâtonner.....	*Slash (To).*
"	*Slug (To).*
Tuer le temps.....	*Stall for time (To).*
Arrêt.....	*Stop.*
Suspendre la partie.....	*Suspend the game (To).*
Retrancher du temps.....	*Take out time (To).*
Pointage.....	*Tally.*
Équipe.....	*Team.*
Équipe-étoiles, equipe choisie.	*All-star team.*
Équipes concurrentes.....	*Competing, contesting teams.*
Équipes d'égale taille.....	*Evenly matched teams.*
Jeu d'équipe, jeu d'ensemble....	*Team play.*
Partie égale *ou* nulle.....	*Tie (A).*
But égalisant.....	*Tieing score (The).*
Égaliser le pointage.....	*Tie the score (To).*
Temps.....	*Time.*
Le temps est expiré !.....	*Time is up!*
Temps retranché.....	*Time taken out.*
Tirer le choix des buts.....	*Toss for choice of goals (To).*
Tours.....	*Tricks.*
Entraver.....	*Trip (To).*
Marquer un homme.....	*Watch a man (To).*

* II. — GOURET SUR TERRE

(*Field hockey*)

A. — LE CHAMP

Point de centre	*Centre.*
Ligne de centre, de milieu	*Centre line*
Coin	*Corner.*
Ligne de cinq verges	*Five yard line.*
Drapeau	*Flag.*
Barre horizontale	*Horizontal bar.*
Lignes au lait ou blanc de chaux	*Lines (Whitewash).*
Cercle d'envoi	*Striking circle.*
Ligne de vingt-cinq verges	*Twenty-five yards line.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

Arbitre	*Umpire.*

2. — Intérieures.

Demi centre	*Centre half.*
Voltigeur	*Flying goal.*
Foncier	*Full-back.*
Demi	*Half-back.*
Inter gauche	*Inside left.*
Inter droit	*Inside right.*
Foncier gauche	*Left full-back.*
Demi gauche	*Left half.*
Foncier droit	*Right full-back.*
Demi droit	*Right half.*

C. — LES ACCESSOIRES

Balle	*Ball.*
Barrettes (sous les souliers)	*Bars.*
Coiffure	*Head gear.*
Culottes, pantalons	*Knickerbockers.*
Anneau-protecteur	*Ring finger protector.*
Souliers athlétiques	*Sandshoes (Canvas).*
Crampons	*Studs.*
Béret	*Tam-o'-shanter cap.*

D. — LE JEU

Jeu d'arrière main	*Back-handed play.*
Écorcher les doigts	*Bark the fingers (To).*
Couper un chassé	*Break up a dribbling (To).*
Centrer la balle	*Center the ball.*
Colleter	*Collar (To).*
Coup de coin	*Corner (A).*
Énergie	*Dash.*
Mort	*Dead.*
Chasser la balle	*Dribble the ball (To).*
Chasseur	*Dribbler.*
Chassé (Un)	*Dribbling (A).*
Se replier	*Fall back (To).*
Alimenter un joueur	*Feed a player (To).*
Jeu de pied	*Foot work.*
Fausser un adversaire	*Foul an opponent (To).*
Coup franc	*Free hit.*
Donner les gourets, les crosses	*Give sticks (To).*
Donné	*Given.*
Piocher	*Grub (To).*
Être serré de près	*Hard pressed (To be)*
Frapper la balle	*Hit the ball (To).*
Frappeur	*Hitter.*
Accrocher les gourets	*Hook sticks (To).*
En touche	*In touch.*
Frapper la balle du pied	*Kick the ball (To).*
Alignement	*Line up (The).*
Hors touche	*Out of touch.*
Engagement pénalité	*Penalty bully.*
But pénalité	*Penalty goal.*
Lever la balle	*Raise the ball (To).*
Roulage	*Roll in (The).*
Rouler la balle	*Roll the ball in (To)*
Rouleur	*Roller.*
Rayer une partie	*Scratch a match (To).*
Coups de pieds aux tibias	*Shinning.*
Camp	*Side.*
Dégager la balle sur le côté	*Side the ball (To).*
Se ralentir	*Slack (To get).*
Jeu de gouret, de crosse	*Stick work.*
Frapper la balle	*Strike the ball (To).*
Frappeur	*Striker.*

Coup	*Stroke.*
Donner un coup de gouret à la balle	*Swipe at the ball (To).*
Bloquer	*Tackle (To).*
Soucouper la balle	*Undercut the ball (To).*
Joueur démarqué	*Unmarked player.*
Harasser un adversaire	*Worry an opponent.*
Coup de poignet	*Wrist stroke.*

* III. — GOURET A LA RONDELLE

(*Ring hockey*)

A. — LE CHAMP

Ligne de milieu	*Centre line.*
Ligne de côté	*Side line.*
Ligne quarte	*Quarter line.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

Arbitre du jeu	*Field umpire.*

2. — Intérieures.

Milieu	*Centre.*
Soutien	*Cover.*
Garde-but	*Goal.*
Fort gauche	*Left forward.*
Soutien	*Quarter* (Syn. de « cover »).
Fort droit	*Right forward.*

C. — LES ACCESSOIRES

Rondelle	*Ring.*
Canne	*Stick.*
Protège-main	*Basket-guard.*

C. — LE JEU

Caramboler	*Carom (To).*
Coup franc	*Free shot.*
Préparez-vous, allez !	*Get ready, play !*
But sur une faute	*Goal from a foul.*
Pousser la rondelle	*Rush the ring (To).*
Jouer une faute	*Shoot a foul (To).*
Lancer, tirer la rondelle	*Shoot the ring (To).*
Coup de carambolage	*Shot (Carom).*
Épauler	*Shoulder (To).*
Engager la rondelle	*Strike off the ring (To).*

* Voyez le vocabulaire numéro (1) pour les termes qui s'appliquent au *gouret sur terre,* au *gouret à la rondelle,* et *au gouret sur glace.*

Ouvrages consultés en plus de ceux cités dans la préface :

Sports-Bibliothèque. Les Sports d'Hiver, par LOUIS MAGNUS et RENAUD DE LA FREGEOLIÈRE. Pierre Lafitte & Cie, Paris.

Les Sports modernes illustrés. Collection Larousse.

ALFRED VERREAULT.

———

ARRIÉRÉS

De l'*Épopée Canadienne*, en préparation.

> Ni M. Chapman, ni Crémazie, ni même Fréchette, ne sont des artistes... Ils sont trop éloignés du foyer central de leur langue pour être à la mode du jour.
>
> VIRGILE ROSSEL.

Non, nous ne sommes pas des poètes épris
Du fini reluisant des lignes lapidaires.
Nous sommes simplement des primitifs sévères
Qui pour la mode avons un farouche mépris,
Et voulons conserver le parler de nos pères.

Non, nous ne sommes pas des forgeurs obstinés
A remettre vingt fois nos rimes sur l'enclume.
Nous ne sommes pas des artistes de la plume
Qui, ciselant sans fin les morceaux terminés,
Blanchissons et mourons sur un mince volume.

Pour noircir en un mois un tout petit feuillet,
Nous ne mettons pas notre esprit à la torture.
Nous façonnons les vers à grands coups d'écriture...
Pardon! Je voulais dire à grands coups de maillet,
Comme Pierre Puget faisait de la sculpture.

Maladroits, nous raillons l'adresse du métier.
Insouciants, heureux de suivre la routine,
A peine avons-nous lu Chénier et Lamartine ;
Crémazie ignora jusqu'au nom de Gautier,
Et pour les novateurs rêvait la... guillotine.

Nous sommes arriérés, vieillots et sans fraîcheur,
A la tradition dévotement fidèles,
Préférant aux récents couplets nos ritournelles,
Nous imitons un peu le printemps rabâcheur
Qui fait toujours ses fleurs sur les mêmes modèles.

Pour couler nos quatrains honnis du ciseleur,
Nous avons des fondeurs désuets pris les moules...
Le poète pour nous n'est pas l'homme des foules
Qui joue avec les mots comme le bateleur
Jonglant avec ses poids, ses anneaux et ses boules. (1)

Il n'est pas l'ouvrier subtil que l'on connaît,
Sertissant les joyaux de Bahia, de Mascate.
Il hait du raffiné l'œuvre trop délicate,
Et ne se lasse pas à limer un sonnet
Comme un Sicilien à polir une agate.

Amoureux du passé, dédaignant l'art pour l'art,
Et sans se demander si quelqu'un doit le lire,
Le souffle de l'Esprit sur son front qui délire,
Il répand sa pensée à grands jets, au hasard,
Et fait avec des doigts distraits vibrer la Lyre.

Plein du feu qui brûlait Isaïe et saint Paul,
Parfois son vers jaillit et bout comme la lave.
Le barde a les ardeurs de l'apôtre et du brave ;
Il plane comme l'aigle et le cygne, et son vol
Ne trahit nul orgueil et nargue toute entrave.

Aussi, nous, qui gardons le culte des anciens,
Loin du brillant foyer de la langue de France,
Nous chantons sans apprêt, sans effort, sans jactance,
Comme chantent l'oiseau des bords laurentiens,
L'écho du bois profond, le flot du fleuve immense.

Nous chantons rudement, comme, au retour de mai,
Le joyeux matelot revenu dans la rade,
Comme le laboureur obscur et rétrograde
Qui, le soir, regagnant son logis enfumé,
Jette au vent le refrain d'une vieille ballade.

---

(1) Pensée d'Émile Chevé,

Nous chantons nos forêts et nos lacs ; nous chantons
Nos mœurs, nos hivers, nos aurores boréales,
Nos Saguenays sans fond, nos plaines sans rivales,
Tout ce qui fait pour nous, Picards, Normands, Bretons,
De nos rivages neufs des plages idéales.

Nous chantons les exploits de soldats immortels,
Les ondes et les champs qui leur servaient d'arène ;
Nous chantons des aïeux la grandeur souveraine ;
Nous chantons pour le peuple et pour les saints autels,
Pour la nouvelle France et pour la France ancienne.

Nous chantons cependant comme dans un désert.
Nos voix n'arrivent pas aux foules, si distraites.
On préfère, en ces jours de guerre et de conquêtes,
Au rythme des vieux mots le cliquetis du fer,
Les éclats des clairons aux strophes des poètes.

Qu'importe ! nous croyons servir notre pays
En lui donnant de temps en temps un nouveau livre,
Et nous comptons, pleins d'un espoir qui nous enivre,
Que l'Avenir lira nos grands vers incompris,
Que nous vivrons, quand nous aurons cessé... de vivre.

W. CHAPMAN.

LA CRIÉE POUR LES AMES

— « Par ici, tout le monde ! C'est la *criée pour les âmes !* »

La messe vient de finir ; les fidèles sortent de l'église. Par la grand'porte ouverte, on entend résonner encore les derniers sons du vieil orgue, on aperçoit au maître autel le bedeau qui déjà éteint les cierges...

C'est aujourd'hui le Jour des Morts. La paroisse a prié Dieu pour ses défunts ; et plus d'un, en quittant le Saint Lieu, jettent un regard vers les pierres blanches du cimetière : *l'année qui vient*, ce sera leur tour peut-être de coucher sous l'herbe...

Au sortir de la messe du dimanche, jamais on ne s'éloigne tout de suite. On reste sur la place de l'église quelques instants encore ; des groupes se forment ; on *allume*, on cause, on écoute les annonces du crieur.

Le plus souvent, celui-ci n'a guère à dire : il recommande, par exemple, une *corvée* pour *lever* une grange chez Pierre Milot, qui a passé au feu ; ou bien, il publie qu'un mouchoir rouge, avec, nouées dans le coin, deux pièces d'*argent dur*, a été trouvé dans la route des Sept-Crans par Michel Taillon, chez qui le propriétaire peut aller le réclamer ; ou encore, il fait assavoir, de la part des Commissaires, que les réparations de la maison d'école de l'arrondissement N° 2 sont finies, que la maîtresse est engagée, et que les classes vont ouvrir...

Cela n'est pas long ; pour si peu, c'est du perron de l'église que se fait d'ordinaire la criée.

Mais, le Jour des Morts, la besogne du crieur n'est pas si courte, et il monte à la tribune publique, au bout de la place :

— « Par ici, tout le monde ! C'est la *criée pour les âmes !* »

***

Nos paysans, après un deuil, ne donnent peut-être pas de leur chagrin toutes les marques extérieures que feraient paraître des âmes moins cachées ; ils ne font pas montre de leur affliction, ils ne disent pas à tout venant leur peine. Aussi, à ceux qui ne les ont pas beaucoup pratiqués, leur douleur a-t-elle pu sembler un

peu courte... Pour n'être pas étalés les regrets sont-ils moins profonds et moins durables ?

Nos paysans n'oublient pas leurs morts. S'ils ne vont pas à toute heure pleurer sur les tombes, c'est que les restes enterrés là leur paraissent en vérité peu de chose au prix des âmes en allées, et qui peut-être souffrent au purgatoire. Nos paysans donnent à leurs défunts le meilleur souvenir, la prière.

Nos paysans n'oublient pas leurs morts. Voyez comme ils les associent à tous leurs travaux.

— « Si mon jardinage vient bien, dit la femme, je m'engage à donner aux âmes ma plus belle pomme de choux et une tresse d'oignons.»

— « Moi, dit l'homme, si elles m'obtiennent d'avoir une belle récolte, je donnerai trois minots de bon grain, et j'y mettrai l'*ajet*.»

Le Jour des Morts au matin, chacun apporte ce qu'il a promis, et, la messe dite, le remet au crieur, pour que celui-ci le vende aux enchères au profit des bonnes âmes.

Les objets les plus disparates s'entassent sur la tribune, aux pieds du crieur : au milieu des citrouilles rebondies et des navets palots, voici une appétissante bolée de *tête en fromage* ; une livre de tabac en tresse voisine avec une pièce d'*étoffe du pays* ; à côté d'une bouteille de sirop d'érable, un paquet de filasse ; dans une cage, une poule qui glousse ; dans une poche, un cochon qui crie ; et le reste... J'ai vu vendre un chien !

***

Et le crieur fait l'article :

— « La *criée pour les âmes* va commencer ! Chacun de nous a ses défunts, et, sans offense, on peut bien dire que plusieurs des nôtres doivent être dans le purgatoire ; car il y en a qui, de leur vivant, n'étaient pas commodes. Eh ! bien, c'est le temps de leur donner un petit coup d'épaule pour les pousser en Paradis. Ouvrez vos bourses, les amis ! C'est pour les âmes. Et puis, j'ai à vendre des effets qui ne sont pas piqués des vers !... Regardez-moi cette citrouille-là, par exemple. J'en ai tout mon raide à la soulever. Combien pour la citrouille ?... C'est pas une citrouille ordinaire... Trente sous ! Trente sous sont offerts pour la citrouille !... C'est la plus belle de la paroisse. Trente sous !... Oubliez pas que c'est pour les âmes. Cette citrouille-là devrait en faire sortir au moins une du purgatoire... Quarante sous !... Cinquante sous ! Cinquante !... Mettez, mettez ! C'est pour les âmes. Vous avez peut-être un parent défunt qui compte sur cette citrouille-là pour entrer au ciel... Soixante sous !... Soixante-quinze !...Quatre-

vingt sous !... On aura une grand'messe, bien chantée par nos chantres, 'es chantres de la paroisse. Ils y mettront de la bonne volonté, ils chanteront fort tant qu'on voudra. Vous les connaissez; c'est pas des enfants d'école... Quatre-vingt-dix !... Encore un petit coup de cœur, les amis, pour atteindre la piastre... Quatre-vingt-dix ! Quatre-vingt-dix !... Une piastre ! C'est bien. Mais ça serait encore mieux, si on dépassait la piastre. Il y a bien de la mortalité dans la paroisse. Faut penser à nos morts... Une piastre et cinq !... Une piastre et dix !... Ça va... Une piastre et demie ! ! Ça, c'est parler ! Une piastre et demie !... Une piastre et demie !... C'est tout ?... Une piastre et demie, une fois !... Une piastre et demie, deux fois !... Dépêchez-vous ! la citrouille va partir... Une piastre et demie, trois fois ! — Elle est partie. Donne ta piastre, Baptiste, et prends ta citrouille... *Astheure*, je mets en vente un rouleau de *catalogne*. Il y en a cinq verges. Combien pour la *catalogne* ?... C'est pour les âmes... »

***

Et nos braves gens enchérissent. Ils ne regardent guère à la valeur des objets : c'est pour les âmes, ils y vont largement. Un jour, un choux se vendit trois piastres!... Et l'adjudicataire, après avoir payé, remit le choux aux enchères ! Ce choux rapporta quatre piastres et demie.

La vente terminée, le crieur va en déposer le produit entre les mains du curé : c'est le *trésor des âmes*, avec quoi l'on fait chanter des messes pour les morts.

Des criées pareilles se feront tous les dimanches de novembre, et de temps en temps dans l'année. Le *trésor* s'augmentera aussi de plus d'une aumône particulière. Il n'est pas rare qu'un bon habitant y verse l'honoraire d'une messe, en recommandant que cette messe soit dite pour l'*âme la plus abandonnée* de la paroisse...

***

Nos paysans n'oublient pas leurs morts.

Ils prient pour ceux des leurs qui, du fond de l'abîme, poussent des cris vers le Seigneur.

... Seigneur, leur désir est devant vous, leur douleur est en votre présence, et leur gémissement ne vous est point caché. De leur matin jusqu'à leur soir, ils ont espéré en vous, à cause de votre loi. Seigneur, hâtez-vous à leur secours. Ayez pitié d'eux selon votre miséricorde. Exaucez-les dans votre justice. Que votre éternelle splendeur luise dans leur nuit, et leurs os humiliés tressailleront d'allégresse !...

ADJUTOR RIVARD.

LE JARDIN [1]

Le jardin était à côté de la maison.

Il était enclos, à cause des bêtes qu'on laissait, le soir, ruminer autour des *bâtiments* tout proches. Dans la clôture, le puits, où dormait l'eau fraîche, arrondissait sa margelle de pierre et dressait, comme une vergue, sa *brimbale*. Près de la barrière, deux piquets, plus hauts que les autres, étaient coiffés des chaudières au lait renversées, et qui s'égouttaient ; autour, il était rare qu'on ne vît pas quelques *écroits* du troupeau, gauches sur leurs jambes cagneuses, et prêts à égayer en cabrioles leurs jeunes et folâtres esprits.

Ce jardin était merveilleux. De dimensions restreintes, on n'aurait jamais cru qu'il y pût pousser tant de choses. C'était, dans des *carrés* bien établis, des pois, des fêves et des *mange-tout*, des navets, des choux et des carottes, des concombres, des melons et des citrouilles, du persil, des raves et de la sarriette, des oignons, des patates, du *blé d'Inde*, et, en bordure des allées, des fleurs ; au fond, une rangée de *gadelliers*, deux pruniers, quelques cerisiers-à-grappes, et un pommier — mais qui n'avait pas de pommes, à cause qu'il était trop jeune.

Sur chaque légume et sur chaque fruit, on écrirait plus d'une page ; mais c'est des fleurs que je veux parler.

Il n'y en avait pas une grande variété : des œillets, hauts sur tiges, et qui se balançaient ; des roses, et il me semble que le temps des roses ne passaient pas alors aussi vite qu'aujourd'hui ; des *gueules-de-lions* — on serrait entre ses doigts la base du calice, et la fleur s'ouvrait comme pour mordre ; des *quatre-saisons*, dont la floraison persistante se nuançait, tour à tour pourpre, bleue, blanche et rouge ; des *vieux-garçons* aux corolles allongées ; des *queues-de-rats* aux épis odorants ; des pivoines aux têtes lourdes ; des pavots, beaucoup de pavots ; de la millonnette, qui sentait bon ; et des pensées de toutes les couleurs. C'était tout ; mais il y en avait assez pour donner un air de fête aux *carrés* de légumes.

---

(1) Extrait de *Chez nos gens* (en préparation).

Telle, en effet, paraissait être la mission des fleurs : elles étaient là pour donner un air de fête aux *carrés* de légumes. On ne les voyait pas, en bouquets, entrer dans la maison, orner la table ou la cheminée. Elles s'ouvraient, s'épanouissaient, se fanaient dans le jardin ; les pétales jonchaient l'allée.

Le soir, en attendant, pour arroser les fleurs, que le soleil fût assez bas, le grand-père parlait à ses petits-enfants :

— « Laissez les roses au rosier, disait-il. Le bon Dieu a fait la terre pour que la terre le loue, et il l'a parée pour que la louange soit belle. Une fleur, c'est de la terre qui prie, et dans l'air les parfums montent comme un encens. Laissez, enfants, laissez à la terre sa parure et sa prière. Une fleur n'est jamais si belle que sur sa tige. Voyez, quand on l'a cueillie, comme elle se fane et va mourir. Un bouquet fané, c'est vilain ! On ne veut plus le voir, on le jette loin de soi. Mais, sur sa tige, la fleur garde sa beauté jusque dans la mort ; jusque dans la mort elle garde son arome. Ses pétales tombent un à un ; elle s'en dépouille sitôt qu'ils se flétrissent ; puis les feuilles vertes cachent le calice dégarni, et voici, tout à côté, un autre bouton s'ouvrir !... Laissez, mes petits-enfants, laissez les roses au rosier. »

— « Il faudrait avertir grand'mère. Chaque samedi, grand' mère en cueille une grosse gerbe. Elle ne sait peut-être pas que c'est mal. »

— « Chaque samedi, votre grand'mère cueille au jardin une gerbe de fleurs ; elle en fait des bouquets ; puis elle va les porter à l'église. Et cela est bien, mes petits-enfants. Les fleurs sont à la terre ; mais la terre et les fleurs sont à Dieu. Il est juste que les fleurs, pour aller prier tout près du Tabernacle, fassent le sacrifice de leur vie. Elles vont rendre leur dernier parfum aux pieds du Maître. Et n'est-il pas agréable de penser que, tout le jour du dimanche, des fleurs poussées de la terre que j'ai remuée meurent lentement sur l'autel et continuent, à l'église, la prière commencée dans mon jardin ? »

— « Alors, grand-père, pourquoi ne pas mettre rien que des fleurs dans le jardin ? Ce serait bien plus beau. »

— « Ce serait malfaire. Car le bon Dieu a créé la terre pour l'homme aussi ; Il veut qu'elle me fasse vivre, et votre grand'mère, et vos parents, et vous, mes petits-enfants, et tous les hommes. Aussi, voyez ce qui arrive : je n'ai qu'à la remuer, votre grand'mère n'a qu'à y déposer des graines toutes petites, et voilà la bonne terre qui boit la pluie, ramasse des sucs inconnus, les fait sourdre vers le soleil, et, fidèle, rend ce que je lui ai demandé. Si je ne lui demandais que des fleurs, la terre m'accuserait de la faire manquer à son

devoir. J'aime qu'un jardin paysan montre à la fois la terre qui nous fait vivre et la terre qui nous réjouit, la terre qui travaille et la terre qui prie, la terre maternelle et douce qui, des mêmes sucs, forme les robes régulières des oignons blancs, gonfle en pomme le cœur des choux, dresse vers le ciel les tiges du *blé d'Inde*, et, sous le même soleil, fait s'épanouir les roses. Voilà pourquoi il y a des légumes et des fleurs dans mon jardin. Toute la vertu de la terre est là. »

Et, parce qu'il y avait une sécheresse et que la terre avait soif, le grand-père allait arroser ses fleurs, sës fleurs et ses légumes, dans le jardin clos.

ADJUTOR RIVARD.

LE "SANG DE FRANCE"

I

PENDANT LE SACRIFICE

Tout le Pays qui souffre est un grand sanctuaire.
Il a coulé déjà tant de torrents vermeils,
Que nos Pères surpris, secouant leurs sommeils,
Partout se sont levés de leur vieil ossuaire.

On se tait, recueilli... Tant de rouges soleils
Ont paru les reflets de l'œuvre meurtrière!
Nulle plainte! Nul cri! Seuls, des mots de prière,
Trop tardive Justice! appellent tes réveils.

Tels s'immolent nos fils, nos Martyrs et nos Princes,
Qu'on ne sait, Terre et Ciel confondant leurs provinces,
Si les vivants sont morts ou les morts sont vivants!

Un mystère sanglant nous baigne et nous pénètre.
C'est le saint Sacrifice... On joint les mains, fervents,
Et l'on attend, muets, — la France qui va naître...

II

NOBLESSE NOUVELLE

Ils sont dix, sous les plis du Drapeau frémissant,
En ligne, glorieux débris de la bataille,
Sur qui l'honneur du fer prouve sa noble entaille
Par la jambe de bois ou par le bras absent.

Le front touché d'un grand rayon éblouissant,
Quand le Chef sur leur cœur épingle la médaille,
Ils sentent jusqu'au ciel grandir soudain leur taille...
Les voici consacrés braves et de bon sang.

Qu'importe leur berceau ? — Pauvres fils de la Plèbe,
Qu'hier courbait l'usine ou l'échoppe ou la glèbe,
Ils ont mis à leurs noms obscurs une clarté.

Humbles, de tous métiers, mais preux sans différence,
Ils ont sauvé l'orgueil du Monde et sa beauté,
Hommes libres, nouveaux gentilshommes de France !

GUSTAVE ZIDLER.

———

LES LIVRES

Les deux derniers volumes de la collection des *Pages actuelles* (chez Bloud et Gay, éditeurs, 7, Place Saint-Sulpice) sont consacrés à *la Presse et la Guerre.* Les brochures de cette série rassemblent un choix d'articles parus dans les principaux quotidiens. Ce sont de véritables anthologies qui permettent de suivre l'activité particulière des grands journaux de Paris pendant la guerre.

Ces deux premiers volumes de la série contiennent les articles, le premier du *Figaro*, le deuxième, de *l'Action française.*

A noter aussi la publication, dans la même collection, de *la Guerre telle que l'entendent les Américains et telle que l'entendent les Allemands*, par M. Morton Prince ; et *le Duel franco-allemand en Espagne*, par M. Louis Arnould.

Chez Bloud et Gay, vient aussi de paraître un nouveau volume publié par le Comité Catholique de propagande française à l'étranger : *L'Éveil de l'âme française devant l'appel aux armes*, par MM. les abbés G. Ardant, J. Desgranges et Thellier de Poncheville. (2 francs.) En des pages vécues, ces trois apôtres nous font saisir sur le vif le réveil de la foi en France.

A la même librairie : un *Mois des Morts pour le temps de la guerre*, par M. l'abbé L. Garriguet.

Nicolas Beauduin. *L'Offrande héroïque.* Paris (*la Vie des Lettres*, 20, rue de Chartres), 1915, in-18, 101 pages.

Le poète Nicolas Beauduin est actuellement au front. Au moment où nous lisons ses vers, peut-être une balle allemande l'a-t-elle frappé, peut-être faut-il ajouter son nom à la liste déjà longue

des écrivains morts au champ d'honneur, Charles Péguy, Ernest Psichari, Lionel des Rieux, Guy de Cassagnac, Paul Acker, André Lafon, et tant d'autres.

C'est donc des tranchées que nous viennent les fiers accents de ces poèmes, pleins d'une foi ardente et d'une ferveur enthousiaste.

Le poète se met en la présence de la Patrie, et il lui dit son amour...

> Et je t'aime, ô ma France, encore plus que moi-même.

Il prie pour elle, il pleure sur elle, il la bénit, il la venge, il la défend, il la glorifie. Il chante, enfin, un triomphal *alleluia*...

> Alleluia! voici debout la France neuve!

Une heure à l'Exposition antialcoolique de Montréal. Montréal (Les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue Saint-Dominique), 22c.+15c., 78 pages.

Cet opuscule renferme les données les plus précises et les statistiques les plus utiles sur les ravages causés par l'alcool.

Mgr Louis-Adolphe Paquet. *Droit public de l'Eglise — L'action religieuse et la loi civile.* Québec (Laflamme et Proulx), 1915, in-8, 24c+16c., 347 pages.

Il ne nous appartient pas d'apprécier cet important ouvrage. On a dit ailleurs et on a fait connaître au public canadien la valeur et l'opportunité de cette publication.

En deux volumes antérieurs, l'éminent auteur avait étudié le caractère social de l'Église et l'organisation religieuse dans ses rapports avec le pouvoir civil. Dans ce troisième volume, il aborde le terrain des faits, l'action religieuse en face de la loi civile. Et c'est ici qu'on trouve la solution précise de tant de problèmes dont se tourmente la société moderne.

On avait besoin, chez nous, d'un guide sur toutes ces questions trop peu étudiées ; le voici, clair, sûr, et mettant à la portée de tous la seule doctrine qui puisse assurer le véritable bien de la Société.

R. P. J.-P. Archambault, S. J. *Les Retraites fermées.* Montréal (Imprimerie du *Messager*), 1915, in-16, 19c.+13c., 143 pages.

Plusieurs encore ne savent pas ce que c'est qu'une retraite fermée, comment les retraites fermées forment des élites, quelles approbations cette œuvre a reçues, quels résultats elles ont déjà produits, même chez nous, et comment elles préparent une véritable rénovation sociale. Ils l'apprendront dans ce petit livre sur « l'œuvre providentielle entre toutes ».

L'abbé Étienne Blanchard. *Dictionnaire du bon langage.* Montréal Beauchemin), 1915, in-8°, 15c. 5+10c., 349 pages.

Deuxième édition de l'ouvrage dont nous avons déjà donné ici une appréciation élogieuse, avec quelques réserves. Nous ne pourrions que répéter, sur cette deuxième édition, ce que nous avons dit de la première.

L'abbé Henri Beaudé. *Le Mystère de l'Eucharistie.* Québec (Laflamme et Proulx), 1915, in-8°, 19c.+13c., 199 pages.

Exposé de la doctrine, mêlé de méditations. Le *styliste* qu'est l'auteur prouve ici qu'il sait plier sa langue suivant les sujets et comme il convient. Et cela établit peut-être qu'un excellent moyen pour arriver à bien écrire, c'est de s'exercer un certain temps à écrire trop bien. Dans tous les cas, nous n'avons, cette fois, qu'à louer l'abbé Beaudé sur la forme toujours élégante, mais correcte et simple comme il convenait, qu'il a su donner à sa pensée.

R. P. Louis Lalande, S. J. *Causons.* Montréal (Bureaux du Sacré-Cœur), 1915, in-8°, 19c.+12c., 303 pages.

Voilà des causeries qui feront du bien ; elles sont nées du désir qu'avait le R. P. Lalande de continuer auprès de lecteurs sa vie de missionnaire. A tous ceux qui luttent, qui doutent et qui souffrent, l'auteur apporte ce secours. Un grand nombre devraient en profiter.

Ai-je besoin de dire que la lecture de ces courts chapitres est facile, agréable, et réserve presque toujours quelque surprise ? est-il nécessaire d'ajouter que le Père, et aussi ses interlocuteurs,

causent avec beaucoup d'esprit, et que la vie circule dans toutes leurs causeries ? et faut-il faire remarquer qu'il est impossible de lire un chapitre sans avoir envie de lire aussi les autres, et qu'on sort de cette lecture meilleur qu'avant ?...

L'abbé L.-J. Bretonneau. *L'Apostolat de la Jeunesse.* Paris (Téqui), 1916, in-12, 204 pages.

Entretiens familiers sur l'Apostolat de la Jeunesse *pendant l'année de la guerre*, destinés aux Maisons d'éducation, mais auxquels les grandes personnes prennent un intérêt aussi vif que les enfants. Nombreux traits, qui font presque une histoire anecdotique de la grande guerre, traits d'héroïsme, de générosité et de piété.

R. P. A. Roussel. *Paraboles évangéliques.* Paris (Téqui), 1915, in-16, 189 pages.

Commentaires sur vingt-six des plus belles paraboles de l'Évangile. L'auteur en dégage le sens exact et en détermine la portée morale et pratique. Une plume experte a su mettre ces commentaires à la portée de toutes les intelligences.

R. P. Faber. *Le Créateur et la Créature.* Paris (Téqui), 1915, in-12, 428 pages.

Dix-septième édition de ce traité où l'on apprend ce que c'est que d'avoir un Créateur et quels devoirs en résultent pour la créature.

Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens. Paris (Téqui), 1915, in-32, 470 pages.

« Ces lettres si attachantes ont déjà fait beaucoup de bien ; elles en feront beaucoup encore.» (*Romans-Revue.*)

A. R.

ABBÉ ARTHUR ROBERT. *Leçons de morale.* Québec (L'Action Sociale Limitée, 103, rue Sainte-Anne), 1915.

Nous avons déjà entretenu nos leeteurs des *Leçons de Logique* et des *Leçons de Psychologie* (1) de Monsieur l'abbé A. Robert ; nous voulons aujourd'hui leur signaler simplement l'apparition du troisième volume de la série que s'était proposée le distingué professeur.

Le présent ouvrage ne le cède en rien aux deux précédents, et comme l'objet de ce traité est de toute première importance et d'une utilité pratique manifeste, il mérite doublement le plein succès que nous souhaitions à ses ainés. De nos jours, tout esprit un peu cultivé doit avoir de justes notions sur le vrai but de la vie, le vrai bonheur et les moyens d'y arriver sûrement, car s'il ne se munit contre les erreurs qui courent la presse, les clubs et les salons, il court risque d'être désemparé. Les *Leçons de Morale* lui fourniront la saine doctrine sur les questions du mariage, par exemple, de la famille, de l'éducation, de l'instruction, et sur tant d'autres qui se posent un peu dans tous les domaines ; sachons en faire notre profit.

L'auteur a su présenter la vérité sous une forme généralement claire, précise et facile ; il n'aurait pas dû hésiter cependant à allonger quelques paragraphes, par exemple celui du vrai bonheur (n° 18), pour démontrer plus fortement et expliquer davantage ses assertions. Nous ne lui faisons pas un crime cependant de ces quelques imperfections, et nous le félicitons cordialement d'avoir fait « un beau et bon livre ». Et nous souhaitons aux *Leçons de Morale* la plus large et la plus efficace diffusion.

C. G.

(1) Voir *le Parler Français* d'octobre 1914 et de février 1915.

SARCLURES

*** « S'il *aurait* prévu cela, il aurait agi autrement.»

On rencontre souvent chez nous pareil emploi d'un double conditionnel, où le français *actuel* demande l'indicatif : « S'il *avait* prévu cela... » ou le subjonctif : « Il faudrait que j'*irais* moi-même », au lieu de : « Il faudrait que j'*aille*... »

*** « Il était *deux heures presque.*»

Évidemment, cela veut dire qu'il était *presque deux heures.* Ceux qui écrivent ainsi sentent bien qu'il y a dans ce rejet de l'adverbe à la fin de la proposition quelque chose d'irrégulier. Quand ils parlent, ils cherchent à faire mieux saisir le sens de la phrase en accentuant fortement l'*e* final de *presque*..tout comme s'il n'était pas muet : « Il est deux heures presquE.»

*** « Nous avons considéré la question de nommer la commission royale chargée de faire enquête sur les affaires de ***, en vertu du récent jugement rendu par la Cour d'appel qui nous donne droit de nommer cette commission.»

La concision est une belle chose ; mais elle ne consiste pas à tout dire dans une phrase. Écrire de la sorte, ce n'est pas être concis, c'est tout simplement être obscur, et de plus écrire fort mal.

*** « Le Congrès *adopte d'enlever* complètement le paragraphe 54 des règlements.»

On *adopte un projet*, par exemple : le projet, ou la proposition de... Mais on n'adopte pas d'enlever un paragraphe... Pourquoi pas dire : « décide d'abroger... » ou plus simplement encore : « abroge... » ?

*** Une autre Société a décidé « d'*altérer* l'article 14 de ses statuts de la manière suivante :... » quand il ne s'agit pas d'une *altération*, mais d'une simple modification accidentelle et de peu d' mportance.

*** « *Veillez* soigneusement vos robinets à gaz ! »

Ce conseil d'un grand journal est bon ; mais le journaliste qui le donne ferait bien de *surveiller* un peu mieux son vocabulaire.

*** « Il n'est jamais trop tard *de* rendre justice à qui justice est due. »

Cela est juste ; mais c'eût été plus clair, si l'on avait écrit : ... « *pour* rendre justice... »

LE SARCLEUR.

UN CATALOGUE FRANÇAIS

Nous signalons à nos lecteurs le catalogue que vient de faire paraître la compagnie des *Usines générales de Chars et de Machineries* (Montmagny, Québec et Montréal).

Ce catalogue *français* a coûté une somme considérable de travail. Il a été fait avec un souci particulier de donner à chaque outil, à chaque machine, à chaque élément de machine, son véritable nom français. Le compilateur lui-même nous avertit que tout n'y est pas encore parfait ; on a dû même faire plusieurs corrections dans l'index qui se trouve en dernières pages. Mais, tel qu'il est, le catalogue rendra de bons services à ceux qui cherchent à chasser l'anglicisme de notre langage industriel et technique.

La compagnie des Usines générales mérite des félicitations et tous les encouragements.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU CANADA

Le Comité permanent des Maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval de Québec vient de faire paraître le premier fascicule d'un bulletin trimestriel : *l'Enseignement secondaire au Canada.*

Comme l'écrit M. l'abbé Camille Roy, président du Comité, « il n'est pas nécessaire de présenter aux lecteurs cette revue : ni sa création, ni sa visite, ni ses propos n'ont besoin d'explications. Depuis plusieurs années, on souhaitait qu'elle fût fondée. Notre enseignement secondaire devait avoir ici, comme en tous autres pays, sinon un organe officiel, du moins un périodique où les professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges pourraient échanger leurs vues et se renseigner sur les questions qui intéressent l'enseignement classique au Canada ».

C'est une heureuse initiative qu'a prise là le Comité. Non seulement les professeurs de nos collèges, mais aussi tous ceux qui s' ntéressent à la formation de nos jeunes gens, et tous ceux qui veulent parler pertinemment des choses de l'enseignement dans notre pays, devront recevoir et lire ce bulletin. Ils y trouveront, avec une information toute spéciale sur la vie de nos maisons d'éducation, des études et des rapports d'un intérêt général.

Chaque numéro comprendra :

a) un article pédagogique (piété, études, discipline) ;

b) un exposé de méthode sous forme de leçon (histoire, grammaire, auteurs expliqués, cours religieux) ;

c) un rapport des jurys de correction.

A ces pièces de fond s'ajoutent :

a) le résultat des concours intercollégiaux avec reproduction des meilleures copies ;

b) des devoirs classiques ;

c) une revue des revues ;

d) des observations sur le parler français dans nos collèges ;

e) des questions et réponses (suggestions, réformes proposées, demandes de renseignements, indications de sujets à traiter ou de livres à consulter) ;

f) une réponse discrète et indirecte aux attaques venues surtout de l'extérieur ;

g) une chronique des événements importants de la vie collégiale ;

h) une bibliographie appréciant tous les ouvrages qui intéressent les professeurs.

L'abonnement à *l'Enseignement Secondaire au Canada* est de 50 sous par année, pour le Canada et les États-Unis (S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction, à M. l'abbé Émile Chartier, 185, rue Saint-Denis, Montréal ; pour ce qui concerne l'administration, à M. l'abbé Antonio Camirand, Séminaire de Nicolet).

A. R.

A NOTER

Dans son livre *The fair Dominion*, le romancier anglais R.-E. Vernede raconte une tournée qu'il fit dans nos campagnes de la province de Québec. Un paysan canadien-français le conduisait, un paysan assez loquace et que le voyageur se plaisait à faire parler...

« Il prononçait lentement et distinctement, écrit M. Vernede, de sorte que je pouvais le comprendre plus facilement que je n'aurais compris un Français d'Europe. J'en fus étonné, parce qu'on nous dit souvent que les Canadiens français parlent si étrangement qu'il est très difficile de les entendre. Peut-être que mon évidente incompétence en français engageait les habitants que je rencontrai à se mettre à mon niveau [1].

« Je peux dire, dans tous les cas, qu'après avoir conversé avec des gens de toutes conditions, je restai convaincu que les Canadiens français parlent une langue très claire et très facile.»

(1) « Perhaps my obvious inferiority in the language caused these Habitants I met to adapt themselves to my necessity.»

QUESTIONS ET REPONSES

Question. — Le mot *maire* doit-il s'écrire avec la majuscule ?

Réponse. — Pour ce mot, comme plusieurs autres qui sont des titres ou des noms de fonctions, « il est impossible, dit M. Clédat (*Grammaire raisonnée*, p. 100), de fixer des règles ». On les écrit souvent avec une grande lettre, parce que la majuscule a aussi une valeur en quelque sorte « honorifique ». Tout dépend des circonstances. En adressant une pétition à ce magistrat, vous écrivez à « Monsieur le Maire de Québec » ; mais les journaux pourront rapporter, sans aucunement manquer de respect, que « le maire de Québec » a reçu votre demande.

Question. — Faut-il dire « une F » ou « un F » ? Le nom de cette lettre est-il du féminin ou du masculin ?

Réponse. — La règle générale est que les noms des lettres sont du masculin. Les voyelles suivent toutes cette règle : « un A, un I, un O », etc. Parmi les consonnes, plusieurs ont des noms commençant par une voyelle et se terminent par un *e* muet ; ces deux circonstances favorisent toujours les changements de genre, et ces noms de consonnes sont devenus féminins : « une M (*emme*), une F (*effe*), une S (*esse*) », etc., tandis que les autres sont restés masculins : « un D (*dé*), un K (*ka*) », etc.

Mais, si l'on dit, suivant l'appellation moderne : « fe, me, ne, se », etc., ces nouveaux noms de consonnes sont du masculin : « un F (*fe*), un M (*me*) », etc.

Question. — Comment nommer en français les garde-boue qui recouvrent les roues d'automobiles ? Doit-on dire tout simplement *garde-boue* ?

Réponse. — Ce sont des *garde-boue* ; mais on peut aussi dire : les *ailes*.

A. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Marlaise (*marlèz*) s. f.

|| Syn. de *marraine*.

Marlaise (*marlèz*) s. f.

|| Femelle du merle.

Marle (*màrl*) s. m.

1° || Merle.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Bresse, GUILLEMAUT.
FR.-CAN. « C'est un beau *marle* », se dit ironiquement d'un garçon. — « Oui, t'as fait un beau coup, tu es un beau *marle !* » — Aussi : homme habile.
DIAL. *Id.*, Bresse, GUILLEMANT.
2° || Bille à jouer (voir *marbre*).

Marlot (*màrló*) s. m.

|| Terme de mépris.

Marmailler (*màrmáyé*) v. tr.

|| Marmotter.

Marmalade (*màrmalàd*) s. f.

|| Marmelade.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Marmitée (*màrmité*) s. f.

|| Contenu d'une marmite.
DIAL. *Id.*, DARM.

Marmiter (*màrmité*) v. tr. et intr.

1° || Faire bouillir la marmite.
2° || Agir sournoisement.

Marmouillas (*màrmuyá*) s. m.

|| Marécage.

Marmoussaille (*màrmusá:y*) s. f.

|| Enfants.

Marmoussin (*màrmusẽ*), **marmousin** (*màrmuzẽ*) s. m.

|| Marmouset, petit garçon.
DIAL. *Marmousin*, m. s., Anjou, VERRIER.

Marque (*màrk*) s. f.

|| *Faire sa marque* = marquer, laisser sa trace, une impression durable.

Marquer (*màrḳé*) v. tr.

1° || Entrer, inscrire au livre de compte. *Ex. :* Payez-vous cette marchandise tout de suite ? Non, *marquez-la.* — J'ai fait *marquer* ce que j'ai acheté.
2° || Balafrer. *Ex. :* Je l'ai *marqué* pour le reste de ses jours.

Marquoué (*màrkwé*) s. m.

|| Marquoir.

Marraine (*marèn*) s. f.

1° || Marelle (jeu).
2° || Petits cailloux plats que l'on trouve sur le rivage ; de forme ronde et convexe (voir *marlaise*).

Marsouin (*marswẽ*) s. m.

|| Terme de mépris ; damoiseau.

Martoise (*martwè:z*) s. f.

|| Mortaise.

Martrière (*màrtriye:r*) s. f.

|| Piège à martres.

Marvaudage (*màrvódà:j*) s. m.

|| Action de *marvauder*.

Marvauder (*màrvódé*) v. int.

|| Marauder.

Marveille (*màrvèy*) s. f.

|| Merveille.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Marveilleux (*màrvèyœ*) adj.

|| Merveilleux.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Marvouillas (*màrvuyà*) s. m.

|| Ornière.

Mascabina (*maskábiná*), **mascouabina** (*maskwábiná*), **mascoubina** (*maskubiná*) s. m.

|| Sorbier d'Amérique ; fruit du sorbier. Arbre de la famille des rosacées (Mountain Ash).

Mascotte (*maskòt*) s. f.

1° || Couverture en peau de bœuf musqué, dont on se couvre en voiture.
ETYM. Cf. ang. *musk ox* = bœuf musqué.
2° || Talisman, amulette (ang.).

Mascou (*masku*) s. m.

|| Sorbier, fruit du sorbier.

Maskinongé (*maskinõjé*), **Maskilongé** (*maskilõjé*) s. m.

|| Espèce de brochet (Esox masquinongy). (Ang. *muskellunge*. — Indien *maskinongé*).

Maskoutain (*maskutẽ*) adj. et s. m.

|| Habitant de Saint-Hyacinthe, de la région de la province de Québec traversée par la rivière Yamaska.

Massacre (*masakr*) interj.

|| Juron.

Masse (en) (*ã màs*) loc. adj.

|| Beaucoup, en abondance, en grande quantité ; suffisamment, autant qu'il en faut.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Masser (*màsé*) v. tr.

1° || Frapper avec une masse, enfoncer à coups de masse.
2° || Faire (une chose) avec succès.
3° || Mater (quelqu'un).

Masticable (*màsṭikàb*) adj.

|| (Mastic) qui peut se poser.

Mastiqué (*màsṭiḳé*) part.

1° || Durci. *Ex. :* Suie *mastiqué* dans la cheminée. (POTIER, Détroit, 1744.)
2° || Rapiécé. *Ex. :* Cette chambre, cette voiture est toute *mastiquée.*

Mastiquer (*màsṭiḳé*) v. tr.

|| Appliquer. *Ex. : Mastiquer* de la peinture sur un mur.

Mât (à) et à corde (*a má é a kòrd*) loc. adv.

|| (Voir *à maille et à corde.*)

Mataraux (*matàró*) s. m.

|| Matériaux.

Match (*màtc*) s. f. et m. ang.

1° || Joute, tournoi, lutte.
2° || Couple (jeune fille et jeune homme). *Ex. :* Un beau

match = un couple bien assorti. — Se dit aussi du jeune homme ou de la jeune fille. *Ex. :* J'ai rencontré un beau *match.*

3° || Fréquentation de jeunes gens en vue de mariage. *Ex. :* Il la rencontre souvent et n'a pas l'air de lui déplaire, ça va faire un *match.*

4° || Égal, qui peut tenir tête à. *Ex. :* C'est un *match* pour lui.

Matchable (*màtcàb*) adj. Ang. *to match.*

1° || Qui peut être assorti, appareillé.
2° || Qui peut s'égaler.
3° || Qui peut être abordée, (jeune fille) qu'on peut rechercher.

Matcher (*màtcé*) v. tr. Ang. *to match.*

1° || Appareiller, assortir. *Ex. : Matcher* deux chevaux pour les atteler en *span.* — Pouvez-vous *matcher* c'te laine-là ?

2° || Réunir, faire se rencontrer et se fréquenter en vue de mariage un jeune homme et une jeune fille qu'on croit se convenir. *Ex. :* Leurs mères ont fait leur possible pour les *matcher*, mais ça n'a pas pris.

3° || Tenir tête à, être de force à, égaler. *Ex. :* Il parle comme un diable, je t'assure qu'il est pas aisé à *matcher.*

Matcher (*màtcé*) v. intr. Ang. *to match.*

1° || Joûter, lutter. *Ex. :* Notre club *matche* après-midi contre le club de...

2° || S'appareiller, s'assortir, se convenir. *Ex. :* Ces deux couleurs ne *matchent* pas du tout. — Ton cheval *matcherait* bien avec le mien.

3° || Se joindre à quelqu'un. (Se dit surtout d'un jeune homme et d'une jeune fille qui se recherchent).

Matcher (**se**) (*sè màtcé*) v. réfl. Ang. *to match.*

1° || S'appareiller, s'assortir, se convenir.

2° || Se joindre à quelqu'un. (Se dit surtout d'un jeune homme et d'une jeune fille qui se recherchent).

3° || Lutter ensemble.

Matcheux (*màtcá*) adj.

|| Qui *matche.* (Voir *matcher*, v. tr., 2°).

Matéraux (*mátéró*) s. m. pl.

|| Matériaux.
DIAL. *Matéraux :* m. s., Bas-Maine, DOTTIN. *Matéreaux :* m. s., Normandie, DUBOIS, MOISY, ROBIN ; Haut-Maine, MONTESSON.
FR.-CAN. On dit aussi au sing. : un *matérau*. Spécialement, dans le bas Saint-Laurent, matériaux qu'on emploie pour *tendre* les *pêches* en fascines.

Matériel (*matéryèl*) adj. Ang. *material.*

|| Important, essentiel.

Matignon (*maṭiŋõ*) s. m.

|| Maquignon.

Matignonnage (*maṭiŋònà:j*) s. m.

|| Maquignonnage.

Matignonner (*maṭiŋòné*) v. tr.

|| Maquignonner.

Masser (*màsé*) v. intr.

|| Se masser. *Ex. :* Mon diner m'*a massé* sur l'estomac, j'ai été malade !

Matillon (*maṭiyõ*) s. m.

|| Maquignon.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Matillonnage (*maṭiyònà:j*) s. m.

|| Maquignonnage.

Matillonner (*maṭiyòné*) v. tr.

|| Maquignonner.

Matin (*maté*) s. m. pris adv.

|| De bonne heure. *Ex. :* C'est matin pour des lièvres.

Matin (**à**) (*a matẽ*) loc.

|| Ce matin. *Ex. :* Du lait d'*à matin.*

Fr. Cette forme se trouve dans Molière : « C'est donc le coup de vent d'*à matin* qui les avait renversés ». *Festin de Pierre*, a. II, sc. 1.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin ; Normandie, Robin ; Anjou, Verrier ; Saintonge, Éveillé.

Matinal (*maṭinàl*) adj.

|| Vif, adroit. *Ex. :* Si tu veux l'attraper, t'as besoin d'être *matinal.*

Mâtin (*má:tẽ*) interj.

|| (Interjection exprimant l'étonnement, le dépit.)

Dial. *Id.*, Normandie, Moisy.

Mât (**à**)**-corde** (*a má kòrd*) loc. adv.

|| Brusquement.

Matrial (*matriàl*) adj.

1° || Syn. de *matrigal.*

2° || Lourd, pesant, sans cérémonie. *Ex.:* Il est pas mal *matrial.*

Matrigal, e (*matrigàl*), **matrigail** (*matrigày*) adj.

|| Mal fait, fait grossièrement. Se dit des personnes et des choses.

Matrone (*matròn*) s. f.

|| Femme qui porte l'enfant au baptême (et qui n'est pas une sage-femme).

Matrouiller (*matruyé*) v. tr.

|| Broyer avec les dents (en parlant du cheval).

Maturité (*maṭurité*) s. f. Anglicisme.

|| Échéance. *Ex. :* Votre billet viendra à *maturité* la semaine prochaine = votre billet viendra à *échéance*, etc.

Mau (*mó*) s. m.

|| Mal. *Ex. :* Avoir un gros *mau* de tête.
DIAL. *Id.*, en Normandie, ORAIN ; en Anjou, VERRIER.

Maudissage (*móḍisà:j*) s. m.

|| Action de jurer.

Maudisseur (*móḍisà:r*) s. m.

|| Qui jure.

Maudit (*móḍi*) adj. et subs. m.

1° || Passionné (pour). *Ex. :* Il est *maudit* pour se battre.
DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.
2° || Fin, rusé, adroit, habile, hardi, téméraire. *Ex. :* Pour tricher, il est *maudit.* — Ça prend un *maudit*, pour entreprendre une affaire pareille.
3° || (Forme superlative.) *Ex. :* C'est un *maudit* fou, un *maudit* cochon.
4° || Subs. : Coquin. *Ex. :* Mon petit *maudit*, si tu y reviens.
5° || Se dit de quelqu'un qui excelle en une bonne ou mauvaise qualité. *Ex. :* C'est un *maudit :* pour jouer aux cartes, il n'a pas son pareil.
6° || *En maudit :* d'une manière supérieure. *Ex. :* Il est fort *en maudit.* — L'aimes-tu ? *En maudit !*
7° || *Être en maudit* = être en colère. On dit aussi *être d'un maudit* = être d'une colère noire.
8° || Juron.
9° || *Faire son maudit* = prendre des airs de fanfaron.
10° || Triste, lamentable. *Ex. :* C'est *ben maudit !*
11° || Ça parle *au maudit* = c'est un tour du diable.
12° || Pas pour *un maudit* = pour rien au monde.

Mauditement (*móḍitmã*) adv.

|| Beaucoup. *Ex. :* Il est *mauditement* bête.

Maussade (*mósàd*) adj.

|| Dissipé, espiègle (enfant).

Fr. *Maussade :* qui produit ou exprime le mécontentement, l'ennui.

Fr.-can. Aussi au sens fr.

Mauque (*mó:k*) s. f.

|| Algue flottant sur l eau.

Mauvais (*mòvè*) adj.

|| Colère, prompt, malin, méchant. *Ex. :* Votre chien est-il bien *mauvais ?* = Est-il bien malin ? — *Mauvais* comme un démon.

Dial. *Mauvais* = enragé (en parlant d'un chien), Normandie, Delboulle.

Fr.-can. L'adjectif *mauvais*, avant le nom, signifie imparfait, défectueux ; après le nom, colère, prompt, malin. *Ex. :* Un *mauvais* chantre, c'est un chantre qui chante mal. Un chantre *mauvais*, c'est un chantre colère, malin. Un *mauvais* chien, c'est un chien bon à rien. — Un chien *mauvais*, c'est un chien méchant, porté à faire du mal.

Mauvaiseté (*mòvèzté*) s. f.

|| Méchanceté.

Vx. Fr. Se trouve dans Nicot, Du Cange.

Dial. *Mauvaiseté* est encore en usage en Normandie, Dubois, Moisy ; en Saintonge, Éveillé ; dans le Centre, Jaubert.

Mean (*mi:n*) adj. ang.

1° || Mesquin,-ne.
2° || Vilain,-ne. *Ex. :* C'est *mean* = c'est bas, c'est vilain.

Mé que (*mé ke*) adv.

|| Quand. *Ex. : Mé que* j'vienne = Quand je viendrai. — *Mé qu*'i soye arrivé = Quand il sera arrivé. (Voir : *mais que.*)

Méchant (*mécã*) adj.

1° || Malingre, maladif.

Dial. *Méchant* = malingre, chétif, dans le Bas-Maine, Dottin.

2° || Mauvais (en parlant du temps), de mauvaise qualité. *Ex. :* On est venu par un *méchant* temps.

3° || Sale, boueux (en parlant des chemins). *Ex. :* C'est un bon chemin, mais de ce temps-ci, après tant de pluie, il est *méchant.*

DIAL. *Id.*, en Normandie, DELBOULLE.

4° || Difficile (avec la négation). *Ex. :* C'est pas si *méchant* de faire ça = ce n'est pas si difficile.

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

5° || De mauvais goût.

6° || *C'est pas méchant* = C'est bon, c'est bien fait, il l'a bien mérité.

7° || *Iron.* : « Il nous en a fait un *méchant* de discours » = un très bon discours.

Mèche (*mèc*) s. f.

1° || File. *Ex. :* Il y en avait une *mèche* de voitures qui suivaient le corps = Il y avait une longue file de voitures qui suivaient le cortège funèbre.

2° || *Une mèche* = long temps. *Ex. :* Tu vas attendre *une mèche ;* tu en as pour *une mèche* à attendre = *Tu vas attendre longtemps.* — Il s'en manque *une mèche* = Il s'en faut de beaucoup.

Mèche (*mèc*) s. f.

1° || Éventer la *mèche* = Sortir le chat du sac.

2° || Roupie.

Méché (*mécé*) adj.

|| Émêché, qui a trop bu, qui est dans un état voisin de l'ivresse.

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Méchée (*mécé*) s. f.

1° || Longue file, longue suite de personnes ou de choses. *Ex. :* Il y en avait une *méchée*, ça prit une heure à passer.

2° || *Une méchée*, loc. = long temps, longue distance. *Ex. :* Je suis arrivé *une méchée* avant toi = un long temps avant toi. — Notre voiture était *une méchée* devant vous autres = était loin avant la vôtre.

(*à suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

ABRÉGEONS

DISONS	PLUTÔT QUE
Argent *démonétisé*	Argent qui n'est plus « bonne ».
Jument *suitée*	Jument qui est accompagnée de son poulain.
Vache *suitée*	Vache qui est accompagnée de son veau.
Vélocimètre	Le cadran qui marque la vitesse d'un automobile.
Le *gazier*	L'homme qui arrange le gaz.
L'*électricien*	L'homme qui arrange l'électricité.
Un *incendié* ou un *sinistré*	Un homme qui passe au feu.
Le *facteur*	L'homme qui distribue les lettres.
Pièce *amovible* d'une machine	Pièce qui peut être « démanchée » d'une machine.
Pièce *inamovible*	Pièce qui ne peut pas être « démanchée ».
Machine *démontable*	Machine qui se « démanche ».
Propriété *inaliénable*	Propriété qui ne peut pas être vendue.
Un *thaumaturge*	Un homme qui fait des miracles.
Un *colporteur* ou un *marchand ambulant*	Un homme qui vend à domicile.
Un *calligraphe*	Un homme qui a une belle écriture.
Un *autobiographe*	Un homme qui a écrit sa propre vie.
Un timbre *oblitéré*	Un timbre qui a servi.
Un chapeau *fatigué*	Un chapeau qui est trop vieux.

ÉTIENNE BLANCHARD, P.S.S.

LE TIC-TAC DE MON HORLOGE

Tic-tac!... et je m'effraie à ce chant monotone...
J'écoute, et, malgré moi, tout bas je compte : un, deux...
Oui, je compte ces bruits, et soudain je m'étonne :
Des voix ont murmuré : tu meurs à chacun d'eux!

Tic-tac!... et mon horloge, insensible et méchante,
Jette dans le passé ce qui fut l'avenir ;
C'est le Temps qui me parle, et sa voix m'épouvante...
Il passe, et le présent n'est plus qu'un souvenir!

En écrivant je meurs ; l'effort de ma pensée
Hâte l'heure fatale et l'horloge, toujours,
Dit que ma vie achève, à peine commencée...
Que peut-être je suis au dernier de mes jours!

Mais si chaque moment que l'horloge enregistre
S'envole du présent et s'ajoute au passé,
La Foi me dit : La mort qui te paraît sinistre,
C'est l'heure où la souffrance et la lutte ont cessé ;

C'est l'heure où le chrétien s'endort et se repose
Dans le charme enivrant du bonheur tant rêvé,
Où l'éternel soleil brille et teinte de rose
Les espaces sans fin de l'Éden retrouvé!...

. . . . . .

Va, mon horloge, va, dis ton chant monotone!
Ton tic-tac, maintenant, je l'écoute, joyeux ;
Il n'a plus rien, crois-moi, qui m'effraie ou m'étonne :
L'Espérance en a fait un hymne harmonieux...

Arthur Lacasse, ptre.

(Extrait d'un volume en préparation).

POURQUOI AI-JE REFAIT L'HISTOIRE DE L'ACADIE ? [1]

Le travail que nous entreprenons n'a jamais été fait.

Que le lecteur ne s'étonne pas trop de cette assertion à l'emporte-pièce, car elle repose sur une excellente raison, à savoir : que les Archives se rapportant à la partie la plus importante de cette histoire ont été ou enlevées, ou détruites, ou simplement perdues. Nous verrons plus tard laquelle de ces alternatives est la plus vraisemblable.

Un écrivain américain [2], traitant le même sujet, a donné pour titre à son ouvrage : *Acadia — A lost chapter in American History*. L'auteur ne possédait pas les documents nécessaires pour recomposer ce chapitre en entier ; cependant, avec son jugement sûr et sa grande impartialité, et en faisant bon usage des pièces qu'il avait sous la main, il nous a en quelque sorte laissé entrevoir ce qui se cachait dans la partie des archives qui est disparue.

Or, ce « chapitre perdu », nous croyons l'avoir rétabli dans ses formes essentielles. Et le lecteur jugera si le titre que nous avons choisi convient à l'ouvrage que nous avons l'honneur de lui présenter. Avons-nous donc eu l'avantage de découvrir des archives qui étaient demeurées jusqu'ici introuvables ? Oui et non. Il est probable qu'une portion considérable de ces documents évanouis ne reverra jamais le jour. Pourtant, une chance heureuse en a mis sur mon chemin des fragments en quantité suffisante pour jeter la lumière, sinon sur les détails secrets de cette histoire, du moins sur ses points principaux, ses plus grandes lignes. Le reste est le

---

(1) Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs cette primeur. C'est la *Préface* d'*Acadie*, qui va paraître dans quelques semaines à Québec, publiée par les soins de notre collaborateur Henri d'Arles. Le titre que nous avons donné à cette préface n'est pas de l'auteur, mais il exprime assez justement sa pensée. *Acadie* est le texte original, refondu et annoté, de *Acadia* publié, en 1895, par Edouard Richard, ancien député à la Chambre des Communes d'Ottawa. L'ouvrage, qui est un récit dramatique et documenté des malheurs des Acadiens, fit grande sensation, surtout chez les lecteurs de langue anglaise. Il parut en anglais. Le texte français original ne fut jamais publié, et c'était grand dommage : beaucoup de lecteurs français ne purent connaître cet important travail. — Henri d'Arles a eu l'excellente idée de mettre au jour ce manuscrit. Il lui a fallu, cependant, le remanier, et le mettre au point des recherches historiques les plus récentes. L'œuvre sera renouvelée. Nous remercions notre collaborateur d'avoir bien voulu nous permettre de publier la *Préface* d'*Acadie*.

(2) Philip H. Smith. — Nous avons trouvé un exemplaire de son ouvrage au *Boston Atheneum*. C'est un in-octavo de 381 pages, orné d'illustrations d'un caractère très primitif. La page-titre porte la mention suivante : Pawling (New-York), published by the Author. 1884.

fruit de ma pensée qui, depuis des années, a vécu en relations intimes avec ce sujet.

L'on comprendra aisément l'intérêt que ces événements offraient pour un arrière-petit-fils des Acadiens déportés. Une attraction puissante émanait pour moi de ces choses qui n'avaient pour d'autres que le mérite de piquer la curiosité ; et je me sentais comme fortement pressé d'entreprendre des recherches, de me livrer à des méditations qui semblent avoir rebuté tous ceux qui jusqu'ici se sont occupés de la question. Le mystère même qui l'environnait a fasciné bien des écrivains ; mais l'on se lasse vite d'un labeur qui se heurte à des difficultés de toute nature ; aussi est-il arrivé que tous ont fini par enjamber le vide ou par exploiter un mince filon emprunté à ceux qui avaient ouvert la voie.

Toute l'importance de cette histoire de l'Acadie, depuis la conquête anglaise, en 1710, jusqu'en 1763, se concentre dans les actes qui ont amené la déportation, dans cette déportation même avec tout ce qui s'en est suivi. Et cela embrasse une période qui s'étend de 1743 à 1763, ou même 1766. Ce qui précède ne renferme rien qui soit vraiment digne de mémoire. L'on ne s'attarde pas à dépeindre la rivière qui coule paisible à travers une vallée dont la physionomie est plate et uniforme. Que si, laissant derrière soi cette ennuyeuse monotonie, l'on atteint des escarpements prodigieux et fantastiques, des rochers qui surplombent, des flots écumants qui se précipitent d'abîme en abîme, alors l'on s'arrête comme saisi, l'on reste émerveillé de cette nature tourmentée, déchirée par les efforts incessants de l'onde qui passe. C'est là l'image de l'histoire que nous allons parcourir. Mais au lieu de décrire minutieusement la partie qui seule offre un intérêt réel et varié, l'on s'est borné jusqu'ici à en tracer quelques coups de crayons grossiers qui ne nous laissent rien voir des événements palpitants dont elle est parsemée.

Comment expliquer la disparition des documents ayant trait à une période si importante ? Faut-il voir là un simple hasard ou un coup prémédité ? Telle est la question que beaucoup d'écrivains se sont posée avant nous. Ceux qui y ont répondu l'ont tous fait dans le même sens, d'autres ont fait semblant de l'ignorer, c'est-à-dire qu'ils n'ont voulu en tenir aucun compte, et qu'ils l'ont délibérément passée sous silence. Mais si ces derniers ne partageaient pas les soupçons de leurs confrères, l'on conviendra que leur devoir était de les combattre, ou à tout le moins de mentionner le fait de la disparition de ces documents, ne fût-ce que pour se justifier auprès de leurs lecteurs d'avoir exposé brièvement une période aussi importante de l'histoire. Avaient-ils peur qu'on ne tirât de là des conclusions qui s'imposent ? On pourrait le croire.

Quoi qu'il en soit, le développement que nous avons donné à un sujet que nos devanciers avaient seulement effleuré devra suffire pour prouver que nous nous sommes imposé un travail sérieux et que nous avons trouvé bien des renseignements nouveaux. Sur ce point, nos lecteurs ne seront pas déçus. Quelque opinion qu'ils conçoivent de notre œuvre, ils ne pourront nous refuser le mérite de les avoir intéressés par une masse de documents inédits, par des aperçus originaux et des conclusions dont il est difficile de se défendre. D'aucuns même, nous en sommes persuadé, ne seront pas loin d'admettre que ce livre est toute une révélation, et qu'il renferme la solution du problème qui se posait depuis un siècle.

L'on sait quelles impressions profondes produisent sur l'enfant les récits du foyer, surtout lorsque ces récits sont tout pleins d'éléments dramatiques. Et si les événements qu'il entend raconter furent personnels aux auteurs de ses jours, ils prennent à ses yeux des proportions démesurées et s'enracinent à jamais dans son esprit. Ainsi en fût-il pour moi des événements qui ont précédé, accompagné et suivi la déportation des Acadiens. C'est sur les genoux de ma mère [1] qu'ils m'ont été cent fois contés ; et les larmes que souvent ils m'ont fait verser suffiraient seules à en perpétuer en moi le souvenir. Toute mon enfance s'est écoulée au sein d'une population acadienne. Alors vivaient encore les fils de ceux qui avaient été déportés ; ces souvenirs étaient frais dans leur mémoire ; et chaque famille pouvait recomposer la série de ses malheurs, depuis le départ de Grand-Pré, Beaubassin ou Port-Royal, jusqu'au moment de son établissement définitif en Canada [2].

---

[1] Marie-Hermine le Prince, née à Saint-Grégoire de Nicolet, le 14 janvier 1818, était fille de Joseph le Prince, — frère de Mgr Jean-Charles le Prince, d'abord coadjuteur de Montréal, puis premier évêque de Saint-Hyacinthe, — et de Julie Doucet. Elle était sœur de ma mère Elizabeth-Esther le Prince. Le 14 janvier 1841, elle épousa à Saint-Grégoire Louis Richard qui, cette même année, s'établit à Stanfold comme marchand et y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 13 novembre 1876. Il avait été fait Conseiller Législatif au Parlement de Québec en 1874. Hermine le Prince mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 13 décembre 1899 et fut inhumée à Victoriaville.

[2] « J'ai encore un vieil oncle — Raphaël Richard — qui se rappelle très nettement avoir entendu son aïeul raconter les incidents de la déportation dont il avait été lui-même victime à l'âge de onze ans. »

Raphaël Richard était le frère de Louis Richard, père de l'auteur d'*Acadie*. Il naquit à Saint-Grégoire de Nicolet, le 21 février 1821, du mariage de Auguste Richard et de Marie Hébert. Dès l'âge de treize ans, il entra dans la carrière commerciale à Québec, et plus tard passa en Angleterre où il vécut trois ans comme acheteur pour la maison de son frère Colbert Richard, dont le siège était dans la capitale du Bas-Canada. Le 4 septembre 1854, il épousa à Saint-Grégoire Elodie le Prince. Il s'établit à Stanfold où il résida jusqu'en 1863 ; il vint alors se fixer à Arthabaska. Il mourut à Victoriaville, le 27 juillet 1903, chez sa fille Madame A.-F. Poulin, née Eugénie, et fut inhumé dans le cimetière d'Arthabaska. Il était le père de M. Auguste Richard et de M. Emile Richard.

Une génération nouvelle a maintenant remplacé celle qui disparaissait ; moi-même, voilà bien des années que j'ai quitté le toit paternel, dit adieu au village natal ; les impressions et les souvenirs de mon enfance, si vivaces qu'ils soient encore au fond de ma pensée, ont perdu cette précision qui fait la valeur des traditions soigneusement recueillies et rend si précieux leur témoignage. Du reste, mes souvenirs ne portant que sur les faits purement matériels de la déportation et les infortunes qui en furent la conséquence, le lecteur n'y prendrait qu'un médiocre intérêt. Nous dirons seulement que la réponse invariable de tous ceux à qui s'adressaient nos questions touchant les causes de la déportation fut celle-ci : refus de la part des Acadiens de prêter le serment d'allégeance sans la réserve expresse qu'on ne leur ferait jamais prendre les armes contre les Français.

« Mais, leur objections-nous souvent, cela est difficile à croire. Vos pères ont dû se rendre coupables de quelque acte d'hostilité qui a forcé le gouvernement à user envers eux de rigueur. Leur châtiment a sans doute été trop sévère, et il faut blâmer l'autorité d'avoir eu recours à un si violent moyen de répression ; mais comment penser qu'ils ne méritaient pas au moins quelque peine ? » — Et notre question évoquait toujours la réponse, précise et formelle, qu'à aucun moment la population qui résidait dans la péninsule, en territoire anglais, n'avait pris ou même menacé de prendre les armes contre ses maîtres.

En dépit de leurs affirmations, nous nous imaginions que nos interlocuteurs devaient se tromper. Le dirons-nous ? notre désir était de nous convaincre nous-même qu'ils faisaient erreur. L'amertume que ces souvenirs suscitent en nous eût été amoindrie par la certitude que la déportation avait eu une cause avouable. Nous aurions alors confondu ou essayé de confondre ces néfastes événements avec tant d'autres qui, à des époques reculées, ont frappé indistinctement toutes les nations. Quelque cruel qu'ait été un châtiment, l'idée qu'il a été en partie mérité est déjà en soi une consolation [1], le pardon et l'oubli deviennent possibles, si ce n'est même un devoir.

Or, l'étude consciencieuse que nous avons faite ne nous a pas donné cette consolation-là. Nous avons au contraire acquis, au cours de nos recherches, la persuasion absolue que la tradition était, sur le point qui nous occupait, le fidèle écho de la vérité historique.

---

[1] C'est presque la réflexion de l'Évangile :
Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus ; hic vero nil mali gessit.
« Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes ; mais celui-ci n'a rien fait de mal. » — Luc, XXIII, 41.

Ajoutons seulement, si extraordinaire que cela puisse paraître, que le gouvernement de la métropole ne fut pour rien dans l'arrêt et l'exécution de la mesure barbare dont le souvenir causera toujours une impression douloureuse au monde civilisé[1].

Il est des événements ou des hommes qui s'imposent à l'attention de leurs contemporains avec une telle force qu'il semble que leur souvenir subsistera longtemps et sera même consacré par l'histoire. Ils passent cependant sans laisser de trace ; le vain bruit qu'ils ont fait s'éteint dans un prompt oubli. D'autres, moins importants en apparence et moins remarqués, se prolongent indéfiniment dans l'avenir, sans rien perdre de l'intérêt qu'ils avaient d'abord suscité. Enfin, certains faits ou certains personnages paraissent grandir en raison de la distance qui nous en sépare : ils prennent d'autant plus de majesté qu'ils s'enfoncent dans un passé plus lointain [2]. Dans l'antiquité, le siège de Troie, le combat des Thermopyles, les noms d'Homère, de Socrate, de Platon ; dans les temps modernes, la Grande Charte, la Saint-Barthélemy, Colomb, Shakespeare, Washington, voilà de ces choses et de ces hommes qui projettent dans l'histoire une ombre gigantesque. Ainsi en sera-t-il, croyons-nous, de la déportation des Acadiens [3]. Ce fait unique de la dispersion d'un peuple prendra toujours plus de relief avec le recul des siècles. L'effort même qu'on a fait pour effacer tout vestige de cet événement, en supprimant les documents et les mémoires où son empreinte était gravée, contribuera plus que tout le reste à en perpétuer le souvenir. Là où l'historien ne peut pénétrer, entre le poète avec ses admirables facultés d'intuition et de divinations. Ces chapitres tronqués ou perdus de l'histoire des nations deviennent alors le domaine mystérieux où celui-ci, glanant les rares épis échappés à la destruction, empruntant le reste à son propre

---

[1] Cette assertion n'est pas juste, dans son ton absolu. Nous ne pouvons cependant croire que l'auteur l'ait faite par esprit de ménagement envers la couronne Britannique. Richard n'occupait aucune situation officielle quand il a composé son ouvrage, et il n'attendait aucune faveur de la Grande Bretagne et de ses représentants au Canada. Sa probité l'eut d'ailleurs empêché de lancer une pareille affirmation si les documents lui eussent fourni la preuve du contraire. Il était seulement insuffisamment renseigné sur ce point particulier que la mise au jour des archives coloniales a permis d'élucider depuis, comme nous le montrerons.

[2] Cette dernière phrase nous remet en mémoire la belle pensée de Cormenin, dans son *Livre des Orateurs :* « Les hommes extraordinaires sont comme les montagnes ; et leur image nous paraît d'autant plus grande qu'elle s'éloigne davantage de notre vue, et qu'elle s'élève toute seule sur les confins de l'horizon. »

[3] C'est beaucoup dire. Enthousiaste de son sujet, l'auteur verse ici dans une déclamation qui s'allie mal avec le ton pondéré que nous attendons de l'historien. Nos lecteurs ramèneront toutes choses à leurs véritables proportions. Et pourquoi Richard ne signale-t-il pas à cet endroit le démembrement et le partage de la Pologne ? C'est bien là pourtant le fait de l'histoire moderne qui présente le plus d'analogie avec le drame acadien.

génie, compose ces chants attendris qui lui vaudront l'immortalité [1]. Et quelle riche moisson poétique offre le sujet que nous allons exposer ! Un peuple heureux et prospère arraché violemment à ses foyers, disséminé sur toutes les plages ; des familles brisées dont les membres épars se cherchèrent pendant des années ; des existences vouées désormais à la tristesse et à la douleur, oh ! comme de tout cela se dégage une impression pénétrante. Même après plus d'un siècle, impossible à celui qui médite sur ces événements de n'en pas recevoir une sensation d'infinissable mélancolie. Les victimes de ce drame lugubre vous prennent au cœur et aux entrailles, comme les personnages d'une tragédie antique. L'esprit se perd à vouloir calculer les conséquences de cette affreuse dispersion : elles ont

---

[1] L'Acadie attend toujours son « poète national » qui chantera en belles strophes l'épopée douloureuse des ancêtres. C'est un poète américain qui a eu le premier l'honneur d'exploiter l'excellente matière d'art que renferme ce fait de la déportation d'un petit peuple. Et c'est évidemment à l'*Evangéline* de Longfellow que Richard fait ici allusion. Sur l'origine, les sources, le caractère de ce poème, il faut consulter l'ouvrage si documenté de M. Paul Morin, intitulé : *Les Sources de l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow* (Paris, Émile Larose, Libr.-Éditeur, 11, rue Victor Cousin, 1913) de la page 133 à la page 154. Nous empruntons à ce beau travail les notes suivantes : Dans *American Note-Books* (Boston, 1868, I, 203). N. Hawthorne dit qu'un « Canadien-français a raconté cette histoire d'un jeune couple acadien à H. L. Conolly. Le jour du mariage de ces jeunes gens, tous les hommes de la province reçurent l'ordre de se réunir à l'église pour entendre lecture d'une proclamation. A peine assemblés, on les fit prisonniers, et des navires les amenèrent dans la Nouvelle Angleterre où on les dissémina. Parmi eux se trouva le jeune époux ; sa femme, partie à sa recherche, erra dans le pays pendant toute sa vie, et, déjà vieille, le retrouva enfin, mais sur son lit de mort. Sa douleur fut si profonde qu'elle le suivit bientôt dans la tombe ». Hawthorne et Conolly, dînant un soir chez Longfellow, firent ce récit au poète, qui en tira *Evangéline*. M. Paul Morin dresse ensuite la nomenclature des *sources certaines* et des *sources possibles* de ce poème, et il conclut : Haliburton — avec son ouvrage *An Historical and Statistical account of Nova Scotia*, Halifax, 1829, 2 vols., — fut la source principale de la première partie (I, 665). William Darby — avec son ouvrage *A geographical description of the state of Louisiana*, Philadelphia, 1816, — de la seconde (666-fin). Puis vient l'analyse détaillée du poème, selon l'ordre des vers : l'on nous montre tout ce que Longfellow doit aux auteurs cités précédemment, au point de vue de l'histoire, de la légende, de la géographie, de l'ethnologie, etc. — Il est très intéressant de constater la part de réalités objectives qui se mêle à la fiction du poète, et de voir comment celui-ci a transformé et s'est assimilé les divers éléments qu'il avait puisés de côté et d'autre. A la fin de son étude, M. Morin établit que c'est à tort que l'on a « fréquemment comparé l'*Evangéline* de Longfellow à l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe. Les deux idylles n'ont que fort peu en commun. Dans *Hermann et Dorothée* ce sont les personnages qui parlent le plus souvent, les héros excitent également l'intérêt du lecteur, les caractères sont clairement décrits, les descriptions nettes et vigoureuses, enfin, et surtout, Gœthe épuise ses situations et les soutient avec habileté jusqu'à la fin ; le poème américain semble au contraire être « récité » par son auteur, et *Evangéline* y occupe la première et, pour ainsi dire, l'unique place. Gabriel passe presqu'inaperçu, et nous ne nous en faisons qu'une idée assez vague, Longfellow s'interrompt lui-même pour introduire de longues descriptions dans son texte, et ces raccords sont infiniment nuisibles à l'harmonie générale... »

L'on sait que notre « poète du terroir », Pamphile Lemay, a traduit en vers français l'*Evangéline* de Longfellow. Le 2 juillet 1902, Richard envoyait de Paris une préface pour une édition nouvelle de cette traduction, laquelle n'a paru qu'en 1912, à Montréal, chez J.-Alfred Guay.

atteint chacun des membres de chaque famille ; pas un cœur qui n'en ait été torturé ; pas un muscle qui n'en ait tressailli.

Si nous ne pouvons nous dire que le châtiment infligé à nos pères fut, même pour une part, mérité, du moins la conviction que la métropole n'avait pas décrété officiellement ce crime a apporté comme un adoucissement aux pensées amères qui hantaient notre esprit. Non ! Le gouvernement anglais n'a jamais ordonné cette déportation ; et nous voulons croire qu'il n'en a jamais entretenu la pensée sous la forme odieuse qui a été adoptée [1]. Cet ouvrage fournira la preuve indiscutable qu'au moment même où le gouverneur Lawrence, se couvrant indignement du nom de Sa Majesté, mettait à exécution ce dessein depuis longtemps nourri, on lui adressait de là-bas des ordres condamnant en termes énergiques le projet pourtant atténué, la mesure adoucie, qu'il avait soumis aux *Lords of Trade*. Chose étrange, et qui montre avec quelle légèreté s'écrit parfois l'histoire : aucun des historiens anglais ne cite un seul des documents qui établissent ce fait si important, les uns pour des raisons que nous expliquerons au cours de ce récit, les autres parce qu'ils ont aimé mieux suivre le sentier battu que de s'ouvrir un chemin à travers la brousse.

Nous n'entendons point, dans une préface, indiquer, fût-ce brièvement, sur quoi s'appuie notre ouvrage, quelles en sont les substructions. Cela nous entraînerait trop loin. Que ceux qui prennent un sincère intérêt aux choses de l'histoire soient seulement assurés de trouver ici de quoi satisfaire pleinement leur légitime curiosité. Nous osons même nous flatter que notre ouvrage leur donnera la solution de l'énigme qu'ils cherchaient depuis longtemps : nos explications mises à part, l'enchaînement progressif des faits à la lumière des nombreux documents inédits que nous apportons, — voilà ce qui sera surtout de nature à leur plaire.

Dans l'esprit de nos lecteurs va sans doute s'élever une foule de préventions, que nous espérons voir tomber une à une, et se dissiper tout à fait bien avant le dernier chapitre de notre livre. Loin de nous étonner de ces préventions, nous les comprenons parfaitement : comment en effet se défendre de l'impression que celui qui décrit des événements auxquels tous ses ancêtres ont été si douloureusement mêlés ne puisse les envisager avec le calme et l'impartialité nécessaires à l'historien ? — Il est vrai, le souvenir du traite-

---

[1] Le texte primitif portait : « Le gouvernement anglais n'a jamais ordonné cette déportation, *ni rien fait qui pût l'impliquer* ». C'est cette version qui a passé dans la traduction anglaise : « The English Government never ordered this deportation, *nor ever did anything that might imply it.* » (p. 7). L'auteur biffa subséquemment ce dernier membre de phrase et le remplaça par celui-ci : « *et nous voulons croire qu'il n'en a jamais entretenu la pensée dans la forme odieuse qui a été adoptée* ».

ment infligé aux Acadiens a laissé en notre âme une empreinte indélébile ; notre cœur a saigné au récit des malheurs qui ont accablé nos pères. Et cependant cela est resté sans influence sur notre jugement, et c'est avec la plus grande liberté d'esprit que nous avons examiné un problème obscur et tenté de le déchiffrer. L'éducation fixe souvent dès l'enfance les opinions de toute la vie. Pour le plus grand nombre, cette éducation est tout ; elle met dans leur intelligence des semences d'idées, dans leur cœur des germes de sentiments qui se développeront normalement et leur serviront à tout jamais de règles et de principes : en sorte que les choses seront toujours teintées à leurs yeux des couleurs sous lesquelles elles leur sont apparues d'abord. Mais il y a des tempéraments plus souples, plus élastiques, et aussi plus personnels, qui, tout en respectant les traditions puisées au foyer, les discutent, en pèsent la valeur, font même table rase de tout ce dont l'éducation les a chargés pour revoir les questions dans une lumière nouvelle et sous un angle plus large. Telle est, croyons-nous, la disposition de notre caractère.

Les historiens n'ont pas l'habitude de faire leur propre psychologie. Quelque naïveté qu'il puisse y avoir à l'avouer, l'on nous permettra de dire que la bienveillance — trait le plus saillant de notre nature — nous a guidé dans tout le cours de notre étude. Chaque fois que cela a été possible sans compromettre trop gravement la vérité, il nous a été doux de céder à ce sentiment. Nous nous sommes gardé, encore que cela eût été facile, de suspecter la sincérité de bien des historiens ; nous avons même poussé l'indulgence jusqu'à prêter à tel ou tel des intentions honnêtes quand nos convictions nous disaient tout le contraire, pensant qu'il valait mieux nous taire ou pécher par excès de bonté que de risquer de tomber dans une sévérité outrée. Pourtant devant les efforts systématiques, bien caractérisés et sans cesse renouvelés que certaine école a tentés pour fausser l'histoire, le silence de notre part eût été une faute ; notre conscience nous faisait un devoir de dévoiler ces pratiques honteuses et d'en stigmatiser les auteurs.

C'est du compilateur des Archives de la Nouvelle-Écosse et de M. Parkman que nous voulons ici parler [1].

---

[1] Francis PARKMAN était le fils du révérend Francis Parkman, qui fut pendant 36 ans pasteur de la *New North Church* de Boston, et de Caroline Hall. Il naquit à Boston le 16 septembre 1823. L'ancêtre des Parkman en Amérique s'appelait Elias, qui venait de Sidmouth (Devon) et s'était établi à Dorchester (Massachusetts) en 1633. Francis Parkman étudia au collège de Harvard où il prit ses degrés en 1844. Sur les instances de son père, il entra alors à l'école de droit « Dane » de Cambridge, et en obtint les titres en 1846. Il ne se fit cependant jamais admettre au barreau. Il se mit à voyager dans le Nord-Ouest américain et à étudier l'ethnologie indienne. Son premier voyage *The Oregon Trail* (1849)

Nous regrettons d'avoir eu à traiter avec rigueur ces deux derniers historiens, mais l'évidence avec laquelle nous est apparue leur mauvaise foi nous en faisait une obligation. Comme nous n'avançons rien sans preuves, le public jugera par lui-même de la valeur des motifs qui nous ont inspiré à cet égard. Nous nous exposons sans doute à des représailles que nous sommes du reste en mesure de pouvoir repousser victorieusement. Malgré toutes nos recherches pour nous rendre maître de la question, il est possible que nous ayons pu nous tromper sur quelques points, laisser de côté certains faits secondaires ou même importants. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela, puisqu'il s'agissait de reconstituer un chapitre perdu avec des fragments échappés à la destruction. Si donc des erreurs se sont glissées dans notre travail, nous sommes prêts à les reconnaître et à les corriger. Mais autre chose est ignorer un fait inédit et dénaturer ou passer sous silence une vérité que tout le monde connaît et qui s'impose à l'esprit.

La plupart des historiens ont cependant tiré des conclusions peu différentes des nôtres. Tout ce qui s'est écrit sur le sujet pendant au delà de cent ans procédait à peu près du même point de vue. D'abord vint Raynal, qui écrivait vers 1780, peu de temps après la déportation [1]. Son ouvrage — *Histoire philosophique et politique*

---

contient le récit de ses courses et de ses observations dans ces régions lointaines. En 1851 parut sa *Conspiration de Pontiac ;* en 1856, il donna un essai de roman sous le titre *Vassal Morton.* Il avait épousé, en 1850, Catherine, fille du docteur Jacob Bigelow, de Boston. Madame Parkman mourut en 1858. Vers cette époque, Parkman eut une crise de santé qui dura longtemps et qui faillit prendre une tournure fatale : il était menacé de perdre, non-seulement la vue qu'il eut toujours très faible, mais la raison. Il alla à Paris consulter des spécialistes qui ne lui donnèrent pas grand espoir de guérison. De retour dans son pays, il se fit floriculteur et obtint en cette qualité une sorte de célébrité. Les forces lui ayant été rendues, il recommença à voyager, et à préparer le grand ouvrage qu'il méditait depuis longtemps et auquel il a donné le titre général de *La France et l'Angleterre dans l'Amérique du Nord.* Car Parkman s'était toujours destiné à l'histoire. Il alla plusieurs fois à Paris consulter les archives et les savants ; à diverses reprises, il visita aussi le Canada, Québec, Montréal, la Nouvelle-Écosse ; il y était allé en 1856 notamment ; il y retourna en 1873 et parcourut maintes fois la région sise entre Québec et le lac George. C'est vers la fin de la guerre de Sécession qu'il commença à donner les monographies qui ont fait sa gloire et qui toutes se rangent sous la rubrique que nous avons indiquée plus haut. Voici ces ouvrages dans l'ordre de leur apparition : *The Pioneers of France in the New World* (1865) ; *The Jesuits in North America* (1867) ; *The Discovery of the Great West* (1869) ; *The Old Regime* (1874) ; *Count Frontenac and New France under Louis XIV* (1877) ; *Montcalm and Wolfe* (1884) ; *A Half Century of Conflict* (1892). Francis Parkman mourut dans sa résidence de Jamaica Plains, près Boston, le 8 novembre 1893, près de deux ans avant la publication de *Acadia.* Cf. *American Literary Masters,* par Léon-H. Vincent, (Boston and New York, Houghton, Miflin and Co. 1906) p. 379 et seq. et surtout *A Life of Francis Parkman,* par Charles Haight Farnham (Boston, Little, Brown and Co. 1909).

[1] Raynal (Guillaume-Thomas-François), historien et philosophe, né à Saint-Geniez (Rouergue) en 1713, mort à Paris en 1796. Élève du collège des Jésuites de Pèzenas, il fut ordonné prêtre, devint desservant à Saint-Sulpice (1747), mais ne tarda pas à entrer comme rédacteur au *Mercure de France* et se fit bientôt

des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes — pourrait avoir quelque valeur si l'auteur avait vécu sur les lieux, ou s'il avait seulement pris la peine de les visiter et de recueillir par lui-même des informations. Faute d'avoir personnellement contrôlé ses sources de renseignements, Raynal, bien que contemporain des événements qu'il raconte, ne compte guère comme historien. Sans mettre en doute sa bonne foi, nous attachons si peu d'importance à son récit que nous ne le citons pas une seule fois. Ses opinions ne sont que le reflet des idées et des sentiments qui régnaient alors en France. Ce n'est pas un écrivain sérieux, c'est tout au plus un beau conteur dans le style pompeux et ampoulé de l'époque. La peinture flatteuse qu'il fait des mœurs acadiennes est trop idéale pour n'avoir pas été enjolivée par son imagination. Néanmoins, nous avons des preuves nombreuses qu'à Halifax même, une partie de la population ne paraissait pas supposer qu'il s'éloignât beaucoup de la réalité. Haliburton, qui écrivait quarante ans plus tard, cite

---

connaître dans le monde des lettres et des philosophes. Il publia avec grand succès plusieurs ouvrages de 1748 à 1763. Raynal conçut alors l'idée d'un grand ouvrage pour lequel il reçut de toutes mains des idées, des documents, des notes, des chapitres entiers. Il le fit paraître sous ce titre solennel : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes.* (C'est de cet ouvrage qu'il est ici question.) Des attaques contre la politique des peuples civilisateurs, contre le clergé, contre l'inquisition, en firent interdire l'introduction en France. Le Parlement, en 1781, ordonna que l'ouvrage serait brûlé par la main du bourreau, Raynal arrêté, et ses biens séquestrés. Celui-ci s'enfuit auprès de Frédéric II, puis de Catherine II. En 1787, il obtint de rentrer en France, et se retira à Toulon, chez l'intendant Malouet. Élu député aux états généraux, il se désista, à cause de son grand âge, en faveur de son hôte. Le 31 mai 1791, il adressa à l'Assemblée Nationale une lettre dans laquelle il rétractait les principes qu'il avait défendus dans son *Histoire philosophique.*

« L'abbé Raynal, abbé défroqué, médiocre historien polygraphe, devint tout à coup célèbre par son livre *Histoire philosophique*, etc., paru en 1772, et qu'il ne signa qu'en 1780, dans la grande édition qui en fut donnée à Genève. Il y a dans cette *histoire* de l'histoire, de la géographie, des statistiques, des renseignements précis sur le commerce et les objets du commerce, entremêlés de tirades contre la guerre, la conquête, l'exploitation des indigènes, les abus du fanatisme et du despotisme. Ce furent ces morceaux d'éloquence ampoulée, où vibraient les passions du temps et les conversations de Diderot, qui firent le succès de l'ouvrage. Raynal eut l'honneur d'être comparé à Montesquieu, présenté à Frédéric II et reçu solennellement à Londres par la Chambre des Communes. Pendant vingt ans, l'*Histoire philosophique* fut la bible des deux mondes ; elle passiona les opprimés et les rêveurs ; on en retrouve la phraséologie dans les essais du jeune Bonaparte, comme dans les harangues des assemblées révolutionnaires. » Cf. *Hist. de France*, par Ernest Lavisse. Tome IX, première partie. Liv. IV, c. II. *La philosophie et les sciences*, p. 291.

Voir encore sur Raynal les *Causeries du lundi*, de Sainte-Beuve, notamment le tome II, p. 431, le tome IV, p. 477-478, le tome V, p. 226. Aussi *Le Royaume de la Rue Saint-Honoré*, par le marquis de Ségur, où l'on voit que Raynal était un habitué du salon de la célèbre Madame Geoffrin. Chateaubriand parle de cet abbé-philosophe aux tomes I et III de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Edmond Biré (Paris, Garnier frères, 1904) : « Il (mon père) lisait... l'*Histoire philosophique des deux Indes*, dont les déclamations le charmaient ; il appelait l'abbé Raynal un *maître homme.* » Tome I, livre IX, p. 192.

les appréciations de Raynal en faisant observer qu'elles sont plus près de la vérité qu'on ne pourrait le croire.

Cet Haliburton n'était pas un étranger, mais un enfant du sol [1]. Son père, un *Loyalist*, s'était en effet établi en Nouvelle-Écosse, après la guerre de l'Indépendance américaine ; et c'est à Windsor, dans cette province, que naquit, en 1796, celui qui devait illustrer le nom de la famille. Thomas-Chandler Haliburton s'est élevé jusqu'au rang de juge de la Cour Suprême de sa Province ; il a laissé des ouvrages remarquables ; il a toujours joui de l'estime de ses compatriotes et a mérité d'être honoré par son Souverain. Par son caractère, son esprit juridique, sa position sociale, ses talents supérieurs et variés, il est peut-être l'homme le plus distingué qu'ait encore produit cette Nouvelle-Écosse, pourtant si féconde en natures d'élite.

---

[1] Thomas-Chandler Haliburton est né à Windsor (Nouvelle-Écosse) en 1796 ; il prit son éducation au King's College de cette ville ; il fut admis au barreau en 1820 ; fut élu député à la Législature de sa province ; se distingua comme avocat ; fut nommé en 1828 juge-en-chef de la cour des plaids communs. — On appelait ainsi en Angleterre un tribunal créé sous Richard 1er, rendu sédentaire à Westminster dès le 12e siècle, composé d'un *chief-justice*, et de juges *puisnés*, primitivement au nombre de 6, réduits à 4 depuis Edouard VI. Sa juridiction qui s'étendait d'abord à toutes les actions civiles de sujet à sujet, avait été réduite en fait aux seules actions réelles. On appelait de ses jugements à la cour de l'échiquier. Le *Judicature Act* de 1873 l'a supprimé. — Haliburton est surtout célèbre comme humoriste et satiriste. Pour être juste dans l'appréciation de ses ouvrages, il faut tenir compte des conditions si peu favorables au travail littéraire dans lesquelles il les a composés. La Nouvelle-Écosse d'alors, petite province, sans contact avec le reste du Canada, n'était pas ce qui s'appelle un milieu « entraînant » pour l'inspiration. En politique, Haliburton fut toujours du parti conservateur. Il publia en 1829 *An Historical and Statistical account of Nova Scotia*, en 2 vols (Halifax). Mais ses ouvrages les plus remarquables sont des esquisses satiriques, parues d'abord sans nom d'auteur dans un journal, et publiées en 1837 sous le titre : *The Clockmaker, or the sayings and doings of Samuel Slick of Slickville ;* deux autres séries parurent en 1838 et 1840. Ces esquisses ont surtout pour objet de décrire les particularités du caractère *yankee*, elles abondent en traits piquants, en fines observations concernant ses tendances individuelles ou nationales. Il a encore publié, au retour d'un voyage en Angleterre en 1841, *The Attaché, or Sam Slick in England.* Ses autres ouvrages sont : *The Old Judge or Life of a Colony — The letter bag of the Great Western — Rule and Misrule of the English in America — Traits of American Humour — Nature and Human nature.* Ses travaux littéraires ne nuisirent pas à son avancement professionnel. En 1840, Haliburton était en effet promu juge de la Cour Suprême. Moins de deux ans après, il passa en Angleterre, et entra au Parlement comme représentant de la circonscription électorale de Launceston. Sa renommée littéraire avait fait concevoir des espérances qu'il ne tint pas comme homme politique. La pratique du droit est une pauvre préparation aux débats parlementaires, et Haliburton n'était plus d'âge à s'adapter aux exigences de son nouveau rôle. En 1865, la dissolution du Parlement mit un terme à son mandat de député, et Haliburton ne sollicita plus les suffrages de ses électeurs de Launceston. Il mourut au mois d'août de cette même année, à *Gordon House*, Isleworth, âgé de soixante-dix ans. — Les Haliburton seraient alliés à Walter Scott, dont la grand'mère du côté paternel s'appelait Barbara Haliburton. Ils descendaient de la famille des *Newmains* et *Merton*, d'Écosse. Un des membres de la branche cadette des *Newmains* qui s'étaient établie à la Jamaïque, émigra dans le Massachusetts. Ce fut le grand'père du Juge Haliburton. Le père de ce dernier s'implanta dans la Nouvelle-Écosse.

Dans son *Historical and Statistical Account of Nova Scotia*, Haliburton n'a sans doute pas donné la mesure de son talent d'écrivain, mais l'on y voit percer l'élévation de son caractère, sa droiture naturelle : l'on constate que l'auteur a fait de louables efforts pour se rendre maître de son sujet et pour guider le public dans la voie que sa conscience lui disait être la bonne. Il a aussi fondé l'histoire de sa province ; la législature de son pays lui vota des remerciements officiels. Encore aujourd'hui, il est l'autorité que l'on consulte et sur laquelle s'appuient ceux qui s'occupent d'histoire locale. Haliburton fut presque contemporain de quelques-uns des personnages qui avaient figuré, à un titre ou à un autre, dans l'épisode de la déportation, soit comme acteurs, soit comme témoins. Et s'il a pu en étudier l'histoire à ses sources, il a eu en outre l'immense avantage de pouvoir recueillir les renseignements qui lui étaient transmis par une tradition encore fraîche. L'on verra que ses conclusions se rapprochent sensiblement des nôtres.

Trente ans plus tard vint Rameau, avec *La France aux Colonies* (1859) et *Une Colonie féodale en Amérique* [1] ; puis en 1865, Beamish Murdoch, avec son *History of Nova Scotia*. Le volume des *Nova Scotia Archives*, commencé en 1857, fut complété en 1869. En 1873, Campbell donnait aussi une *History of Nova Scotia*, tandis que Moreau publiait son *Histoire de l'Acadie*. En 1879, parut *History of Acadia*, par Hannay ; en 1884, *Acadia — A lost chapter in American History*, par Philip H. Smith. En 1884 encore, ce fut au tour de Parkman qui, dans son *Wolfe et Montcalm*, traite assez au long de l'Acadie. Enfin, en 1885, l'abbé H.-R. Casgrain décrivait son *Pèlerinage au pays d'Evangéline*, ouvrage rempli de détails inédits, et que l'Académie Française a couronné en 1888.

A l'exception de Hannay et de Parkman, et peut-être de Murdoch, qui pourtant ne se prononce guère sur les événements qu'il raconte, tous les écrivains que nous venons de citer ont donné à peu près dans le même sens que Haliburton.

---

[1] François-Edme Rameau de Saint-Père a contribué plus que personne à renouer les relations entre la France et le Canada. Il fut le promoteur de ces études historiques qui ont eu pour résultat de fixer le jugement de la postérité sur la question acadienne, en particulier. Et quel mérite il a eu de lancer son plaidoyer à travers les préjugés et les méconnaissances de cette époque ! Rameau avait de la fortune. Les loisirs que lui faisait sa condition, il les consacra noblement à cette œuvre de réhabilitation d'un peuple. Acadiens et Canadiens ont en vénération la mémoire de cet homme de bien. En 1889, nous avons entendu Rameau dans une conférence à l'Université Laval de Québec. Le diplôme de Docteur-ès-lettres de cette Université lui fut conféré à cette occasion par Mgr Hamel. Rameau est décédé le 15 décembre 1899. *Une colonie féodale en Amérique* a paru d'abord en 1877 en un volume et fut rééditée en 1889 : cette deuxième édition est de beaucoup plus complète que la précédente.

Ces dernières années, l'histoire de l'Acadie s'est enrichie d'une collection extrêmement précieuse qui jette un jour nouveau même sur les points restés les plus obscurs. Il est regrettable que des hommes apparemment sincères, comme Murdoch et Hannay, n'aient pas eu l'avantage de la connaître. Quant à Parkman, nous avons des raisons de croire qu'il la connaissait, encore qu'il ait paru l'ignorer.

Il s'agit des papiers laissés par le révérend Andrew Brown, ministre de l'église presbytérienne, qui mourut à Edimbourg. Il était professeur de Rhétorique à l'Université de cette ville. Brown avait vécu à Halifax de 1787 à 1795, et avait profité de son séjour dans la Nouvelle-Écosse pour réunir des matériaux relatifs à l'histoire de cette province, qu'il se proposait d'écrire. Son travail resta en cours d'exécution. La partie qui en était faite, ainsi que les pièces très précieuses que l'auteur avait découvertes et dont il se fut servi pour étayer tout l'ouvrage, après avoir été longtemps perdues, furent retrouvées par le plus grand hasard. Le *British Museum* s'est empressé de les acheter et de les classer. La *Nova Scotia Historical Society* et le *Canada-Français*, de Québec, ont rendu aux sciences historiques un service signalé en publiant des fragments considérables de cette collection, dont on ne peut assez hautement proclamer l'importance [1]. Nous lui devons, en effet, d'avoir recomposé, à peu près en entier, notre « chapitre perdu ». Il nous manquait un historien, plus voisin de ces événements sur lesquels on avait voulu faire l'oubli, que ne l'avait été Haliburton. Grâce aux manuscrits du Dr Brown, cette lacune est maintenant comblée, et d'autant mieux que la probité de l'auteur ne laissait rien à désirer.

Le volume d'archives, publié en 1869 par ordre de la Législature de la Nouvelle-Écosse, eut pour éditeur Thomas B. Akins, commissaire des archives publiques de cette province. Nous

---

[1] Les documents dont il est parlé ont été publiés en partie par le *Canada-Français*, dans sa *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*, Tome Ier, p. 130 et seq. (Québec, L.-J. Demers et frère, 1888), et accompagnés de la note suivante : « *British Museum*, Dr A. Brown's MS. Papers relating to Nova Scotia, 1748-1757. Add. MSS. 19,072. Le Dr Andrew Brown, natif d'Écosse, était un ministre presbytérien, venu à Halifax en 1787. Il y résida jusqu'en 1795, alors qu'il retourna en Écosse, où il succéda au Dr Blair dans la chaire de Rhétorique de l'Université d'Edimbourg. Pendant son séjour dans la Nouvelle-Écosse, il réunit des matériaux pour faire une histoire de cette province. Cette histoire, inachevée et restée manuscrite, fut trouvée, avec tous les documents originaux et autres qui l'accompagnaient, dans une boutique d'épicier, et achetée le 13 novembre 1852, par M. A. B. Grosart, de qui elle fut acquise par le *British Museum* ».

Entr'autres pièces d'une valeur inestimable qu'avait pu recueillir le Dr Brown, se trouvait « *Mr. Morris remarks concerning the removal of the French inhabitants, Summer* 1755 ». Le juge Morris avait rédigé ces « remarks » en juillet 1755, quand la mesure d'expulsion venait d'être proposée, et avant qu'elle eût été sanctionnée en conseil avec l'approbation de Boscawen et Mostyn.

n'hésitons pas à affirmer que la plus grande partialité a présidé au choix des documents qui le composent : cette compilation a été faite dans le but mal déguisé — ainsi qu'il appert par la préface même — de réunir tout ce qui était de nature à justifier la déportation des Acadiens. Nous nous bornerons à dire pour le moment que, sans avoir pris à tâche de relever par le menu toutes les accusations qu'on y fait peser sur nos pères et d'en montrer l'inanité, nous avons incidemment apporté suffisamment de preuves à l'encontre pour éclairer quiconque désire sincèrement connaître la vérité. Il est évident que Akins a voulu produire une réaction contre les opinions et les sentiments qui régnaient depuis au delà d'un siècle. Sa compilation, qui viole toutes les règles de l'équité, serait, il s'en flattait du moins, l'arsenal où l'on viendrait chercher des armes, sachant bien que peu d'historiens se donneraient la peine de pousser plus loin leurs investigations.

L'histoire de cette période ne saurait avoir pour base le simple résumé des documents qui nous en sont parvenus. Celui qui s'en tiendrait à cela n'aurait aucunement fait œuvre d'historien. Ces documents sont d'abord peu nombreux et puis, jusqu'en 1758, l'on se trouve en face d'une autorité omnipotente incarnée dans la personne d'un gouverneur militaire. Habitués à la rigoureuse discipline des camps, ces gouverneurs n'étaient bons qu'à commander, et qu'à exiger de leurs sujets une obéissance passive. Or, est-ce avec les proclamations et les ordres d'un potentat, ses lettres au Secrétaire d'État représenté dans l'instance par les *Lords of Trade*, que l'on pourra écrire une impartiale histoire ? — Ces lettres ne montrent qu'un côté de la question, — le sien ; il n'y a rien mis qui lui soit défavorable à lui-même, rien qui puisse donner prise contre lui, ou justifier ceux qui auraient eu le courage de le contredire ou de faire entendre un murmure. Voilà cependant tout ce que nous possédons comme source de renseignements. Et encore ces pièces sont loin d'être complètes, une grande partie en ayant disparu. Du moins, celui qui entreprend de donner au public un travail où l'image de la réalité soit peinte aussi fidèlement que possible, doit-il, autant pour sa propre satisfaction que pour celle de ses lecteurs, s'aider de ces misérables débris, tâcher de les ajuster et d'en pénétrer le sens caché ; il lui faut s'efforcer de découvrir les motifs secrets qui pouvaient inspirer la conduite de ce despote, de saisir les indices qui permettront de juger de son caractère et de ses actes. Si donc, analysant ces pièces officielles dans lesquelles le gouverneur n'a dit que ce qu'il a voulu et a eu toute liberté de s'attribuer le beau rôle et de donner aux mesures qu'il a prises la couleur de la légalité, l'historien parvient cependant à percer leur louche

phraséologie, à montrer ce qui se cache sous leur forme habile, et à prouver de façon péremptoire que tel acte public a eu pour cause déterminante, non pas les raisons fictives qui sont données là, mais de tout autres mobiles, honteux et inavouables, et que cette conclusion s'impose avec toute la force de l'évidence, — certes, pareil résultat serait bien propre à créer l'étonnement.

Or, ce résultat, nous l'avons atteint dans l'examen des documents rédigés par Lawrence et ses complices [1]. Les historiens ont été à peu près unanimes à admettre que les Acadiens n'avaient rien fait qui pût justifier leur déportation. Leurs actes, tels que présentés par Lawrence lui-même, ne motivaient pas un traitement aussi barbare. Ce fut là le sentiment général pendant un siècle. S'il est vrai, d'autre part, que le gouvernement anglais n'a jamais ordonné la déportation, il faut donc supposer que Lawrence avait un intérêt quelconque à agir comme il l'a fait. Cet intérêt, nous en avons eu comme l'intuition dès le début de nos études sur ce sujet ; nous avons parfaitement compris en quoi il avait pu consister. Mais là n'était pas la difficulté. Le point essentiel était de prouver que nous avions vu juste et que notre pressentiment avait un fondement dans la réalité. Chose ardue, quand on se souvient que les documents sur lesquels nous aurions pu appuyer notre démonstration avaient disparu. Quelqu'un a dit, avec plus d'esprit peut-être que de justesse : « Vous voulez connaître la raison d'un crime ?

---

[1] Sur Charles LAWRENCE, consulter surtout la pièce qui se trouve parmi les papiers du Dr Brown, et intitulée *Lawrence's Character*. V. *Le Canada-Français*. Documents inédits, etc., Tome I, p. 142 et Seq.). « C'est, dit l'abbé Casgrain, un portrait de son caractère, fait de première main par ses propres compatriotes, les colons d'Halifax. Cette pièce nous apprend comment cet individu de bas étage, d'abord simple apprenti-peintre en bâtiments, était parvenu jusqu'au grade de gouverneur de la Nouvelle-Écosse ; comment, dans ce haut poste, il avait gardé son caractère de parvenu ; quelle espèce de tyrannie il faisait peser sur ses concitoyens ; à quel genre de corruption il se livrait ; par quelles fraudes il avait accaparé à son profit et au profit de ses favoris les dépouilles des malheureux Acadiens... »

« Lawrence mourut de la mort des persécuteurs, frappé dans la force de l'âge par un mal foudroyant, au sortir d'un bal public donné, paraît-il, en réjouissance de la capitulation de Montréal. »

Un Pèlerinage au pays d'Evangéline — c. III, p. 90 et ch. XIe, p. 216 — Paris, Libr. Léopold Cerf. 1889.

Lawrence était venu en Nouvelle-Écosse avec le 45e régiment ; il avait alors le grade de major ; il fut fait membre du conseil de cette province le 19 octobre 1749, et l'année suivante commanda une petite expédition à Chinecto ; c'est à cette occasion que fut bâti le fort Lawrence, au fond de la baie de Fundy. En 1753, il succéda au général Hopson dans le gouvernement de la colonie ; devint lieutenant-gouverneur en 1754 et gouverneur en 1756. En 1757, il commanda la troupe de réserve dans les opérations militaires de Lord Loudon ; le 3 décembre 1757, fut nommé brigadier-général ; il prit part au siège de Louisbourg à la tête d'une brigade. Il mourût à Halifax le 17 octobre 1760. Ce triste personnage a cependant son monument dans l'église Saint-Paul de Halifax. Le *journal* de Lawrence est au *British Museum*. Addit. MSS. 32821, p. 345.

cherchez la femme ! [1] » Nous, nous dirons à propos du plus monstrueux attentat que relatent les annales des nations : « cherchez l'intérêt ! » Oui, ce crime affreux a eu pour mobile l'intérêt, la rapacité sordide. Nous ne nous trompions pas dans nos calculs en soupçonnant que l'intérêt avait inspiré cette barbarie ; et, grâce à Dieu, nous avons réussi à en donner une preuve assez claire et assez nette pour satisfaire même les exigences d'un tribunal ; alors que personne n'avait cependant le droit de nous demander d'établir la vérité, sur un fait vieux de cent quarante ans, avec toute l'exactitude et toute la rigueur prescrites dans les cours de justice.

Il est relativement facile d'écrire l'histoire d'une nation qui compte de longs siècles d'existence, comme la France ou l'Angleterre. Tant de documents font contrepoids aux pièces officielles qu'il suffit presque de citer les sources, de les comparer, de confronter l'un avec l'autre les divers moyens d'information pour se former sur toute chose une opinion : les interprétations, les commentaires deviennent en quelque sorte superflus. Tandis que, dans la question dont il s'agit ici, l'instrument de travail est si ingrat et d'une nature telle qu'il faut le peser consciencieusement, méditer à fond son essence, avoir recours à toutes les subtilités de l'argumentation pour en tirer quelque chose qui ressemble à l'histoire : l'esprit doit faire appel à toutes ses ressources pour en dégager d'irréfutables conclusions. Nous aurions pu nous borner au rôle de compilateur, et, à l'exemple de tant d'autres, copier à droite et à gauche, sans apporter à nos recherches le moindre sens critique, le moindre souci de faire œuvre de vérité. Mieux eut valu alors ne rien écrire du tout. S'il en est qui ont été à même de compulser plus de documents que nous n'avons fait, en revanche nous affirmons que personne ne s'est appliqué autant que nous à faire la critique interne des pièces, officielles ou autres, concernant ce sujet, pour en dévoiler l'âme, la substance réelle, surprendre, sous les mots vagues ou trompeurs, entre les lignes d'une rédaction de commande, les intentions, les vrais sentiments des parties intéressées. Nous avons abordé cette étude dans un parfait esprit d'impartialité, et avec l'espoir de trouver quelque raison valable à cette déportation, et de délivrer ainsi notre âme de la lourde oppression qui la faisait gémir. Hélas ! nous n'avons rien vu qui ait pu justifier cette mesure, tout au con-

---

[1] « On a attribué à Alexandre Dumas le mot célèbre : « Cherchez la femme ! » C'est Joseph de Maistre qui l'a dit le premier : « Un vieux bonhomme de ministre, écrit-il le 3 novembre 1803, disait un jour à un de ses amis : « Souvenez-vous bien que dans toutes les affaires il y a une femme. Quelquefois on ne la voit pas, mais regardez bien, elle y est ». Et il ajoute : « Je crois qu'il avait raison... » — Henri WELSCHINGER, *Joseph de Maistre et Napoléon*. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1914, p. 608.

traire. Du moins avons-nous acquis la consolation de savoir que ce crime ne porte pas directement ou tout entier sur une nation, mais sur des individus que l'histoire n'a pas encore flétris convenablement. Le gouvernement de la Métropole sort indemne de l'enquête approfondie que nous avons menée pour découvrir les véritables auteurs de ce forfait. Toute la honte en rejaillit sur les Lawrence, les Belcher, les Wilmot, les Morris et leurs complices. Il est juste que le front de ces personnages en demeure stigmatisé.

Tout en réprouvant la politique égoïste et astucieuse qui fait invariablement le fond de la diplomatie britannique, l'on ne peut se refuser d'admettre que l'Angleterre doit sa haute position à la sagesse et à la largeur de vues de ses hommes d'État. Un ministère succédait à un autre, mais dans les grandes lignes de sa politique, rien n'était changé. Sans enthousiasme subit, mais aussi sans défaillance, sans volte-face inattendue, l'Angleterre marchait vers son but avec la même ferme résolution, la même âpre ténacité. Les obstacles qu'elle rencontrait sur sa route ne semblaient servir qu'à aiguiser ses convoitises et à fortifier ses déterminations.

La politique de la France peut se résumer en une définition à peu près contraire. L'on fondait des colonies avec enthousiasme, pour les abandonner à elles-mêmes quelques années après. Il en fut ainsi pour l'Acadie entr'autres. L'on y implanta une centaine de familles qui eurent bientôt à subir, sans recevoir de la mère-patrie les secours auxquels elles avaient droit, des luttes héroïques contre un ennemi beaucoup plus fort [1]. Lorsque cette poignée de colons fut devenue un petit peuple heureux et prospère, lorsque l'on vit quel prix l'Angleterre mettait à sa conservation, on se reprit à convoiter ce que l'on avait négligé ou laissé perdre. Au lieu de fonder des colonies avec des colons, l'on y élevait des forteresses coûteuses en s'imaginant que c'était en cela surtout que consistait la colonisation. Un seul des trente millions dépensés sur le rocher de Louisbourg eut suffi à peupler l'Acadie de manière à en assurer

---

[1] Sur la fondation et les origines de l'Acadie, cf. *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Tome Ier, Livre III. (A Paris, chez Didot, Libraire, quai des Augustins, A la Bible d'or, MDCCXLIV). — *Histoire du Canada*, par F.-X. Garneau. Tome I, liv. I, c. I, (Paris, librairie Félix Alcan, 1913). — *Histoire de France*, par Ernest Lavisse. Tome VI, 2e partie, par J.-H. Mariéjol, livre 1er c. IV, p. 82 et Seq : « A la mort d'Henri IV, deux établissements durables avaient été fondés : Port-Royal et Québec. A toutes ces tentatives, le gouvernement n'avait accordé qu'un appui moral. Des particuliers avaient fait tout l'effort à leurs dépens et à leurs risques. Cependant, la politique coloniale n'était pas populaire. Sully, sur cette question comme sur celle des industries de luxe, représentait la moyenne d'idées de son temps... En toutes ces entreprises d'outre-mer, le gouvernement n'est guère intervenu. Il a protégé la colonisation d'une façon aussi peu onéreuse que le commerce, l'industrie. On sait que Sully tient la caisse et favorise au plus bas prix possible. Il est hostile à tout ce qui coûte, aux œuvres de magnificence, aux aventures... »

à la France la possession définitive. Pendant que le Canada, avec ses soixante mille âmes, tenait en échec les douze cent mille de la Nouvelle Angleterre, la France, livrée aux courtisans, s'amusait. Voltaire, qui présidait la cour des beaux esprits, déclarait que l'on aurait bien tort de se déranger pour « quelques arpents de neige » [1]. Le mot fit fortune, détermina tout un courant d'opinion défavorable à notre cause, — et le Canada fut perdu [2]. Les colonies d'outre-mer avaient des devoirs envers la France, dont elles se sont généreusement acquittées. La France peut-elle à son tour en dire autant à leur égard ? Un père de famille est-il quitte envers ses enfants après leur avoir donné le jour ? Ne leur doit-il pas en plus éducation et protection ?

Après plus d'un siècle d'oubli, la France a constaté que l'enfant lointain qu'elle avait conçu dans un élan d'amour pour l'abandonner ensuite à son propre sort, avait grandi, et qu'il gardait toujours de son ancienne mère-patrie un tendre souvenir ; elle s'est aussi aperçue que les arpents de neige qu'elle avait dédaignés étaient devenus presque un empire, dont les immenses ressources enrichissaient sa rivale. Elle a pu regretter alors d'avoir été si peu clairvoyante, de n'avoir pas prévu l'avenir qui était réservé à ce pays et de ne s'être pas résolue à faire les plus grands sacrifices pour le garder. Inutiles regrets ! Depuis longtemps, l'Angleterre s'est approprié toutes les terres désirables de notre planète. Sa langue, ses institutions, ses capitaux couvrent tous les points du globe. Elle s'est constitué le plus magnifique empire colonial que le monde ait vu. Pendant que la France s'occupait de folies, l'Angleterre travaillait activement à accroître ses possessions : cela valait bien le mot d'esprit qui fit rire un jour et qui eut été oublié le lendemain si la France n'avait encore à en déplorer le néfaste succès.

Pauvre France ! Pour garder ton sceptre en mains fermes, tu avais inventé la loi salique. Tu ne voulais pas être gouvernée par

---

[1] « On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada ». — *Correspondance* de Voltaire. Édit. de 1830, chez Delangle frères, pp. 527 et 528 du vol. 76 des *Œuvres complètes*. Tome IX de la *Correspondance*.

[2] « Vous perdre fut une légèreté de l'ancien régime, ne pas vous pleurer fut la honte des philosophes, qui infailliblement hostiles à l'instinct national, félicitaient la Prusse de nous avoir vaincus, admiraient Frédéric, Marie-Thérèse et Catherine d'avoir dépecé la Pologne, notre alliée naturelle, et n'en voulaient pas à l'Angleterre de nous avoir pris « quelques arpents de neige ». Cette neige, du moins, avait été rougie par un sang plus français que leur encre, et le rire stupide des intellectuels qui vous abandonnaient gaiement fut compensé par la fidélité silencieuse des soldats, qui, pour vous défendre, surent mourir.»

Étienne Lamy. *Disc. prononcé au premier Congrès de la Langue française au Canada*, le mardi soir 25 juin 1912. Cf. *Compte-Rendu du Congrès*, p. 239.

« Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain ».

Id. Ibid. p. 25

des reines, et tu l'as été par des courtisanes. Tu étais riche et honorée : les maîtresses royales ont gaspillé tes écus et ton honneur. Tes beaux esprits ont fait rire, mais à tes dépens. Il te reste aujourd'hui le privilège de faire sècher ton poisson sur un petit coin de ce continent qui t'appartenait ou pouvait t'appartenir en entier. Tu t'es faite plus sage, tu as reconnu tes erreurs, pleuré tes légèretés ; tu as vu que l'Angleterre était devenue riche et puissante pour avoir su apprécier ce que tu avais méprisé. Il est trop tard ! Quelques arpents de sable dans le Sahara, où tes enfants ne peuvent habiter ; quelques milliers de nègres dans le Sénégal, le Dahomey ou le Congo, ne compenseront jamais pour toi la perte de ces cœurs français qui eussent surgi en nombre des vastes et salubres plaines de ce beau continent. O France ! pardonne à un fils des malheureux Acadiens d'invoquer ces souvenirs cruels... Nous avons tant souffert [1] !

Abandonnés par la France, les Canadiens ont cependant toujours aimé leur ancienne patrie. Ils ont changé de domination, mais pour devenir bientôt les maîtres de leurs propres destinées. S'ils ont été très sensibles à l'oubli dans lequel la France les tenait, ils n'ont pourtant guère eu à se plaindre autrement de leur nouveau sort. En fut-il ainsi des Acadiens ? Peuvent-ils, eux, ne pas se souvenir des affreux malheurs que leur a causés le fait d'avoir été lâchement abandonnés ? Si les maux incalculables qui nous ont été infligés restent gravés dans notre mémoire, nous croyons toutefois équitable de pardonner à l'Angleterre la part qui peut lui être attribuée dans ce triste drame de notre misère. Mais, ce qui nous est impossible, c'est de pardonner aux vrais coupables ; non, nous ne pardonnerons jamais à ceux qui, sans raison aucune, sans mandat, sans ordre officiel et même contre les ordres de la Métropole, nous ont dépouillés et jetés sur toutes les plages. De pareilles injustices ne se peuvent oublier. Tant que nos enfants pourront retracer leur origine, ils se rappelleront les souffrances de leurs pères et flétriront leurs persécuteurs. Il n'est pas en notre pouvoir d'effacer de nos cœurs ces poignants souvenirs. Nous voulons bien aimer et bénir le drapeau qui flotte au-dessus de nos têtes ; nous voulons bien pardonner au gouvernement britannique la faiblesse qu'il a commise en n'intervenant pas contre ceux qui tramaient notre ruine. Mais, de grâce ! que l'on cesse de nous calomnier à seule fin d'exonérer

---

[1] Ce passage éloquent appelle des rectifications. Nous établirons en temps et lieu l'exacte responsabilité de la France dans les événements qui ont amené la cession du Canada à l'Angleterre. Pour nous, d'ailleurs, cette cession n'a-t-elle pas été un coup providentiel ? — Quant à l'Algérie, l'auteur en parle bien à la légère. Tout le monde sait que la France s'enorgueillit à bon droit de cette colonie magnifique. Et le Maroc, qui peut prévoir ce qu'elle en retirera ?

une douzaine d'individus que toute l'eau du Niagara ne saurait laver de leur crime. Que l'on se joigne plutôt à nous pour nous aider à rétablir les faits que certains historiens de la dernière heure ont pris à tâche de dénaturer ! Compatriotes anglais, montrez-nous que le *British fair play* n'est pas un mot vide de sens. Imprimez sur le front des coupables le stigmate qu'ils méritent ! Et nos frères acadiens pardonneront le passé, ils l'oublieront même... si cela leur est toutefois possible après tant d'infortunes.

Une curiosité bien naturelle nous a poussé à étudier cette histoire ; des convictions profondes nous ont amené à l'écrire. Nous regrettons d'avoir cédé à cette curiosité : elle a jeté sur notre vie un voile de tristesse que rien ne saurait dissiper. Nous nous sommes condamnés à refaire sans cesse par la pensée le calvaire d'opprobres et d'ignominies que nos pères avaient dû gravir. Notre esprit s'est rivé à cette lugubre épopée, comme autrefois Pygmalion à sa statue, avec cette différence essentielle que celui-ci se complaisait dans la contemplation de son œuvre, tandis que nous sommes hanté par un cauchemar qui ne nous laisse aucune trève. Nous avons voulu voir : nous avons vu. Quand nous avons voulu reculer, il était trop tard. Comme le fiancé qui n'avait pu résister au désir de revoir dans la mort les traits de celle qui avait charmé son cœur, nous avons cherché à nous enfuir épouvanté ; mais l'impression était faite ; nous restions victime de notre témérité.

Un profond penseur a dit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » — Cette pensée est aussi vraie et profonde qu'elle semble étrange. Elle soulève dans nos esprits un flot de réflexions amères. L'on serait tenté de la prendre pour un paradoxe, tant d'ordinaire les nations, fortes ou faibles, humbles ou superbes, glorifient leur passé, le regardent avec aise et s'ingénient à embellir et à magnifier les traits de leurs ancêtres à la faveur du recul dans le lointain des âges, à travers le mirage de leurs patriotiques illusions. Mais il en va bien autrement pour les Acadiens. Pour eux, rappeler le bonheur et les vertus de leurs pères, évoquer les félicités du siècle qui a précédé leur déportation, c'est ressusciter les misères et les deuils de celui qui l'a suivie. Leur malheur est inséparable de leur bonheur ; regarder l'un, c'est regarder l'autre ; grandir l'un, c'est donner à l'autre des proportions infinies. Leur histoire est comme ce Janus à deux visages, dont l'un, le plus récent, le plus frais dans leur mémoire, — celui qui offre un aspect comme une obsession. Oh ! il leur serait doux de pouvoir contempler l'autre, et, oubliant les terreurs que celui-ci leur inspire, de se reposer avec délices dans la vision des temps primitifs de leur morte patrie. Mais ils ont beau faire, quand ils remontent dans leur passé, ils sont comme infailli-

blement attirés par les destins où leur vie a sombré. Tout le reste s'évanouit dans ce spectacle lugubre. Leur bonheur ancien n'est plus qu'une petite lueur qui se perd dans la tempête et la nuit. En vérité, pour les Acadiens, la parole célèbre est d'une absolue justesse : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! [1] »

ÉDOUARD RICHARD.

---

[1] Cette citation nous a causé un mal inouï, en ce sens que, voulant savoir de qui elle est, nous avons, pendant des jours et des jours, fait des recherches dans plusieurs bibliothèques, consulté des humanistes distingués, sans aboutir à rien de satisfaisant. Le traducteur d'*Acadie*, le R. P. Drummond, S. J., l'a prêtée à Thucydide, mais nous ne savons sur quelle autorité. Car après avoir repassé d'un bout à l'autre la *Guerre du Péloponèse*, seul ouvrage de cet historien qui nous soit parvenu, nous ne l'y avons point trouvée. Dans le *Dictionary of familiar quotations*, par John Bartlett, (Boston, Little Brown and Co., 1896, p. 579), il y a ceci qui est bien la traduction de la phrase en question : « Happy the people whose annals are blank in history books ! » — Et Bartlett renvoie à Thomas Carlyle, *History of Friedrich the Second, called Frederick-the-Great*, vol. IV, Book XVI, c. I, p. 187, (New York, Harper & Bros. Publishers, Franklin Square, 1864). Or, à cet endroit de son livre, Carlyle cite un auteur qui avait écrit déjà sur Frédéric. Il s'agit de cette période dans la vie de son héros : « A happy ten years of time. Perhaps the time for Montesquieu's aphorism : Happy the people whose annals are blank in history-books ». Ainsi, Carlyle et l'auteur à qui il emprunte quelques passages concernant Frédéric-le-Grand, attribuent l'axiome à Montesquieu, sans indiquer d'ailleurs la source, sans dire en quel des ouvrages de ce grand penseur cela peut se rencontrer. Nous avons parcouru ses *Lettres Persanes*, sa *Grandeur et Décadence des Romains*, son *Esprit des lois*, ses *Discours académiques*, ses *Pensées Diverses*, sa *Correspondance*, etc., mais sans résultat aucun, au point de vue de ce que nous aurions voulu découvrir.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question. — « Auditeur », au sens de comptable chargé d'examiner des comptes et de constater s'ils sont exacts, n'est pas français. M. l'abbé Blanchard dit, dans *la Revue Canadienne*, qu'il faut remplacer « auditeur » par « expert-comptable ». « Expert-comptable » a-t-il ce sens ?

Réponse. — Nous pensons que M. l'abbé Blanchard veut que « expert-comptable » prenne la place de « auditeur » dans l'annonce des comptables qui volontiers se chargent de vérifications de compte et qui, pour cette raison, se donnent la qualité d' « auditeurs ». Ils devraient, en effet, se dire « experts-comptables ». Mais, quand on choisit un *expert-comptable* pour faire la vérification d'un compte, il fait le travail d'un *vérificateur* tout simplement. Tels, les officiers des corporations municipales, que la loi appelle improprement « auditeurs », et qui sont rarement des *experts-comptables* mais toujours des *vérificateurs*.

Question. — Le mot *judicaillon* est-il français ? Je le trouve dans un auteur moderne.

Réponse. — En effet, vous trouverez *judicaillon* chez quelques romanciers du jour. Ce mot est-il français ? Il serait plus juste de demander : finira-t-il par être admis et lui donnera-t-on le droit de cité ? Pour le moment, ce diminutif méprisant du mot « juge » a paru utile à quelques-uns, qui l'ont employé, et sa forme est française ; c'est tout ce qu'on peut dire.

A. R.

LE "SANG DE FRANCE"

III

Un Chef

Il gît là, pantelant, brisé, mort à demi ;
Mais il veille et s'observe, en gardant un tel culte
De lui-même, qu'il tient la pitié pour insulte :
Il s'offre au fer sauveur, mais sans être endormi.

Sa chair entre en révolte et ses nerfs en tumulte :
Mais pour un vrai vaillant le corps, c'est l'ennemi.
Il mord sa lèvre ardente, et, sans qu'il ait gémi,
Son œil suit le scalpel qui le burine et sculpte.

Aux glaives bien trempés s'ajustent les fourreaux.
Jamais Rude ou Puget, pour créer un héros,
N'eussent mieux fait saillir les muscles d'un beau torse.

Seul maître de son cœur, son esclave et son fief,
A la douleur qu'il dompte il mesure sa force,
Puis il se rend hommage et sourit. — C'est un Chef.

IV

Blessures cachées

Qui, hors Dieu, vous connaît, douleurs des cœurs meurtris,
Martyres sans témoins des âmes mutilées,
Ruines sans espoirs des tendresses croulées
Dont ne doit nul printemps ranimer les débris ?

Qui sait, femmes, parents, qu'un coup brusque a surpris,
Dont les deuils sans éclat glissent, têtes voilées,
Tout ce qui monte en vous de plaintes refoulées,
Ce qui revient pleurer de chagrins mal taris ?

Et c'est vous, maternels supplices, agonies
Sur qui pèse un silence, angoisses infinies
Des grands blessés d'amour que ronge un souvenir,

C'est vous, dès que la Paix sourira tendre et fière,
Qu'au monde respirant devra d'abord bénir
Le chant des prisonniers rendus à la lumière !

Gustave Zidler.

———

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE BALLON AU PANIER

(*Basket Ball*)

Le jeu de *ballon au panier* (Basket Ball) est d'origine absolument américaine. Son histoire commence en 1891, quand le Dr L.-H. Gulick, conférencier en psychologie à l'école primaire de la « Y. M. C. A.», à Plainfield, Mass., suggéra, comme exercice d'invention, un jeu qui se conformerait à certaines conditions. Le même soir, un de ses élèves, James Naismith, prenant note des conditions hypothétiques pour un jeu d'intérieur — superficie limitée, nombre limité des concurrents — également applicable aux deux sexes, etc., s'appliqua à résoudre ce problème et inventa le *ballon au panier*. Le jour suivant, on le mit en pratique dans la salle des conférences, avec l'aide des membres de la classe de gymnastique. De là il se répandit dans les succursales de la « Y.M.C.A.» et en trois ou quatre ans dans d'autres clubs athlétiques et dans le public en général.

Le premier traité des règles du jeu fut publié en 1892. Dans ce manuel, se trouve un intéressant dessin d'une cour de ballon au panier, où l'on voit un groupe de joueurs essayant de loger un ballon dans un *panier à pêches*, fixé au mur à une hauteur de dix pieds du plancher, pendant qu'un certain nombre d'autres s'efforcent d'empêcher le coup. Le nom du jeu, *ballon au panier*, viendrait donc du fait que les buts, dans lesquels il faut jeter le projectile pour marquer un point, furent d'abord de véritables paniers.

Aux États-Unis, ce divertissement jouit d'une très grande vogue dans les collèges, les écoles supérieures et les « Young men's Christian Associations ». Ce jeu se joue aussi beaucoup dans les écoles et collèges de jeunes filles. — On le pratique au Canada depuis 1892. Dans ces dernières années surtout, plusieurs collèges et clubs athlétiques canadiens-français l'ont adopté.

Il ne manquait à ce jeu qu'un vocabulaire français. C'est pour combler cette lacune que nous avons dressé le lexique qui suit.

LE BALLON AU PANIER
(*Basket Ball*)

I. — LE CHAMP DU JEU

Fond, dossier	*Backboard, background, screen.*
Paniers	*Baskets.*
Lignes limites	*Boundary lines.*
Cage	*Cage.*
Cercle de milieu, d'engagement	*Center circle.*
Cour (Une)	*Court.*
Lignes de fond	*End lines.*
Ligne du champ	*Field line.*
Champ du jeu	*Field of play.*
Ligne de quinze pieds	*Fifteen-foot line.*
Allées de réparation	*Foul lanes, free throw lines.*
Lignes de réparation	*Foul lines, free throw lines.*
Buts	*Goals.*
Supports, appliques	*Brackets.*
Filet	*Net.*
Cercle	*Ring.*
Allée	*Lane.*
Banc, banquette des joueurs	*Players' bench.*
Lignes de côté	*Side lines.*
Montant, poteau de but	*Upright post.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

Entraîneur, instructeur	*Coach, instructor.*
Amateurs	*Fans (fanatics).*
Juge de ligne, de place	*Linesman.*
Directeur, gérant	*Manager.*
Officiels, fonctionnaires	*Officials.*
Juge-arbitre, juge du jeu	*Referee.*
Marqueur, marqueur adjoint	*Scorer, assistant scorer.*
Chronomètre, chronométreur ; chronométreur adjoint	*Timekeeper, timer ; assistant timekeeper.*
Arbitre, juge des joueurs	*Umpire.*

2. — Intérieures.

Foncier	*Back, guard.*
Capitaine	*Captain.*

Centre, milieu	*Center.*
Centre sauteur	*Jumping center.*
Fort gauche	*Left forward.*
Foncier gauche	*Left guard.*
Fort droit	*Right forward.*
Foncier droit	*Right guard.*

C. — LES ACCESSOIRES

Chaussette de force	*Ankle supporter.*
Ballon, ballon au panier	*Ball, basket ball, sphere.*
Vessie	*Bladder.*
Gaine de cuir	*Case (Leather).*
Ballon officiel	*Official ball.*
Ceinture	*Belt.*
Pantalons bouffants (pour filles)	*Bloomers.*
Coudière, cubitière, protège-coudes	*Elbow guard, elbow protector.*
Timbre	*Gong.*
Porte-ballon	*Holder.*
Maillot	*Jersey.*
Genouillère élastique	*Knee bandage.*
Genouillère	*Knee cap, knee pad, knee protector.*
Matinée (pour filles)	*Middy.*
Culottes	*Pants.*
Livre de pointage	*Score-book.*
Maillot, manches longues	*Shirt (Long sleeves).*
Maillot, sans manches	*Shirt (Sleeveless).*
Souliers	*Shoes.*
Semelles à succion, à aspiration	*Suction soles.*
Chronogaphe, tachymètre, compteur enregistreur	*Stop watch.*
Supporteur	*Supporter.*
Chandail, tricot	*Sweater.*
Poucier	*Thumb protector.*

D. — LE JEU

Essayer un panier	*Attempt a basket (To).*
Arrière-champ	*Back-field.*
Tape d'arrière	*Backward tap.*
Ballon hors jeu	*Ball out of bounds.*

Coup de bord	*Bank shot.*
Taper le ballon	*Bat the ball (To).*
Bloquer un coup	*Block a shot (To).*
Bondir	*Bounce (To).*
Encaisser	*Boxing up.*
S'échapper	*Break away (To).*
Pousser un adversaire hors du chemin	*Bump an opponent out of the way (To).*
Grouper, agrouper	*Bunching.*
Encager le ballon	*Cage the ball (To).*
Crier l'arrêt	*Call time (To).*
Attraper le ballon	*Catch the ball (To).*
Attrapeur	*Catcher.*
Charger	*Charge (To).*
Contenir le jeu	*Check the play (To).*
Cercler	*Circle (To).*
Entraîner, exercer	*Coach (To).*
Combinaison	*Combination.*
Marquer, jouer un adversaire	*Cover an opponent (To).*
Croisé	*Criss-cross.*
Élan	*Dash.*
S'élancer	*Dash (To).*
Ballon mort	*Dead ball.*
Passer le ballon	*Deliver the ball (To).*
Jeu brutal	*Dirty play.*
Joueur frappé d'incapacité	*Disqualified player.*
Fautes frappant d'incapacité	*Disqualifying fouls.*
Biaiser	*Dodge (To).*
Fautes doubles	*Double fouls.*
Jeu de déplacement double foncier	*Double guard shift play.*
Chassé (Un)	*Dribble (A).*
Chasser	*Dribble (To).*
Chasseur	*Dribbler.*
Pousser le ballon	*Drive the ball (To).*
Feinte	*Fake, feint.*
But du champ	*Field goal.*
Faire sauter une pièce de monnaie pour le choix des buts	*Flip a coin for choice of goals (To).*
Suivre le ballon	*Follow up the ball (To).*
Faute, coup nul	*Foul.*
But de réparation	*Foul goal.*

Fausser un joueur	*Foul a player (To).*
Tireur de coup de réparation	*Foul shooter.*
Etre libre	*Free (To be).*
Coup franc	*Free throw.*
Essai franc de but	*Free trial for goal.*
Manque (Une)	*Fumble (A).*
Manquer	*Fumble (To).*
Partie	*Game.*
Partie douce	*Clean game.*
Partie confisquée	*Forfeit, forfeited game.*
Partie de ligue	*League game.*
Partie de concours	*Match game.*
But	*Goal.*
But de réparation	*Goal from offence.*
But du champ	*Goal from the field.*
Tireur, lanceur de buts	*Goal thrower, goal tosser.*
Jeu de galerie	*Grand stand playing.*
Parer un coup	*Guard a shot (To).*
Parer autour	*Guarding around.*
Faute de parade	*Guarding foul.*
Parer dessus	*Guarding over.*
Couper	*Hacking.*
Demie (Première, Seconde)	*Half (First, Second.)*
Ballon tenu	*Held ball.*
Tenu !	*Held ball!*
Tenu à deux (Ballon)	*Held in tie (Ball).*
Tenir	*Holding.*
Position de fort	*Home position.*
Embrasse (Une)	*Hug.*
Embrasser le ballon	*Hugging the ball.*
En jeu	*In bounds.*
Intervention	*Interference.*
Intermission	*Intermission.*
Jongler avec le ballon	*Juggle the ball.*
Saut	*Jump.*
Ballon de saut	*Jump ball.*
Sauteur	*Jumper.*
Faute de ligne	*Line foul.*
Alignement	*Line-up (The).*
Lancer le ballon	*Lob the ball (To).*
Courber le ballon	*Loop the ball (To).*
Courbe (Une)	*Loop throw.*
Se séparer d'un adversaire	*Lose an opponent (To).*

Arbitrer une partie	*Officer a game (To).*
Hors jeu	*Out of bounds.*
Coup courbe dessus	*Overhand loop shot.*
Coup de longueur dessus	*Overhead drive.*
Jet dessus	*Overhead toss.*
Jeu en sus	*Overtime play.*
But propre	*Own goal.*
Passe (Une)	*Pass (A).*
Passe double dessus	*Double overhead pass.*
Passe simple dessus	*Single overhead pass.*
Passeur	*Passer.*
Pénalité	*Penalty.*
Période	*Period.*
Période en sus	*Extra period.*
Faute personnelle	*Personal foul.*
Jouez !	*Play!*
Jouez le ballon et non l'homme !	*Play the ball and not the man!*
Jouer pour la galerie	*Play to the grandstand (To).*
Plancher de jeu	*Playing floor.*
Condition de jeu (En)	*Playing form (In).*
Partie finale, la finale	*Play-off (The).*
Piocher	*Plug away (To).*
Lancer le ballon sur le fond	*Plug the ball at the backboard (To).*
Faiseur, gagneur, marqueur de points	*Point-gainer, point-getter.*
Pousser	*Pushing.*
Quintette	*Quintet (The).*
Recouvrer le ballon	*Recover the ball (To).*
Calendrier, échelle des parties	*Schedule.*
Marquer	*Score (To).*
Faire, gagner, marquer un but, un panier	*Score a goal, a basket (To).*
Inscrire, pointer les points de la partie dans le livre de pointage	*Score the points of the game on the score-book (To).*
Résultat, pointage égalisé	*Score tied.*
Se faire marquer	*Scored on (To be).*
Pointage	*Scoring.*
Mêlée	*Scrimmage.*
Condition (En)	*Shape (In).*
Tirer, lancer	*Shoot (To).*
Tireur, lanceur	*Shooter, shot.*
Coup, tir	*Shot.*

Épauler	*Shouldering.*
Battre	*Slugging.*
Escouade, équipe	*Squad.*
Coup courbe droite	*Straight loop shot.*
Substitut	*Substitute.*
Entraver	*Tackling.*
Retrancher du temps	*Take out time (To).*
Tape	*Tap.*
Taper le ballon	*Tap the ball (To).*
Équipe	*Team.*
Équipe concurrente	*Contesting team.*
Équipe chez elle	*Home team.*
Équipe visiteuse	*Visiting team.*
Co-équipier	*Team-mate.*
Jeu d'équipe, jeu d'ensemble	*Team play, team work.*
Fautes techniques	*Technical fouls.*
Trois dedans	*Three men in.*
Jet (Un)	*Throw (A).*
Lancer, jeter vers le panier	*Throw for the basket (To).*
Remise en jeu	*Throw-in (The).*
Lanceur	*Thrower.*
Remetteur en jeu	*Thrower-in.*
Partie nulle, partie égale	*Tie, tie game.*
Ballon à deux	*Tie ball.*
Pointage, résultat égal	*Tie score.*
Temps retranché	*Time out.*
Toucher la ligne du pied	*Toe the line (To).*
Ballon lancé en l'air	*Thrown-up ball.*
Coup franc	*Toss (free throw).*
Décider à croix ou pile le choix des paniers	*Toss for choice of baskets (To).*
Jeter le ballon en l'air	*Toss the ball, toss the ball up (To).*
Jet (Le), engagement (L')	*Toss-up (The).*
Ruses	*Tricks.*
État (En), condition (En)	*Trim (In).*
Donner un croc-en-jambe	*Trip (To).*
Essai de but	*Try at or for goal (A).*
Jet dessous	*Underhand toss.*
Haleine	*Wind.*

ALFRED VERREAULT.

LES LIVRES

HENRI D'ARLES. *Une romancière canadienne.* Paris (Éditions de *la Pensée de France*, 74, rue de Seine), 1914, in-8, 38 pages.

Belle étude sur Laure Conan, « la première romancière que le Canada ait produite » et « un écrivain de race »... « notre première femme-écrivain, la première en date et la première par la supériorité du talent ».

Ce travail avait paru d'abord dans *la Pensée de France* de juillet et septembre 1914.

L'abbé JEAN LAGARDÈRE. *Haut les Cœurs!* Paris (Téqui, 82, rue Bonaparte), 1916, in-12, 223 pages.

Ce livre est un cri d'espérance et une parole consolatrice.

Aux femmes qui pleurent devant l'âtre éteint, l'auteur adresse la première partie de son ouvrage : *Les larmes consolées.*

Aux vaillants qui combattent, il fait entendre des *Chants d'épée.*

L'abbé Lagardère est aumônier militaire, et son livre a été vécu sur place.

L'abbé ÉTIENNE BLANCHARD. *Catalogue spécial de Philologie française.* Montréal (au *Devoir*), 1915, 40 pages. (Prix : 20 sous, chez l'auteur, 331, rue Sainte-Catherine-Est, Montréal.)

Ce catalogue a été préparé, dit une note, « pour les collèges », et « cette destination explique l'omission d'ouvrages à caractère *universitaire* » comme *l'Histoire de la langue française* de Brunot, la *Grammaire* de Meyer-Lubke, la *Grammaire* de Nyrop, etc. On y trouve pourtant la *Grammaire* d'Ayer, les *Principes de philologie comparée* de Sayce, le *Cours de linguistique* de Bergman, la *Philologie du langage* de Regnaud, etc. Ces ouvrages auraient pu être avantageusement remplacés par d'autres, plus récents ou meilleurs.

Nous ne comprenons peut-être pas très bien quels services ce catalogue est destiné à rendre ; mais il ne nous paraît pas établi avec le soin qu'il eût fallu y apporter pour qu'il fût vraiment utile dans les collèges.

L'abbé Étienne Blanchard, P. S. S. *Mille mots illustrés ou Gravures et Mots.* Montréal, 1915, in-16, 14c. × 22c., 111 pages.

Gravures et explications, illustrant un milier d'objets usuels et les étiquetant de leurs noms français. Parler aux yeux, tel a été le but de l'auteur. L'auteur avait publié dans la *Revue Canadienne* quelques pages de ce livre nouveau.

Un index rend les recherches faciles.

Cet ouvrage peut servir à enrichir notre vocabulaire.

L'abbé Lionel Groulx. *Nos luttes constitutionnelles.* Montréal (au *Devoir*), 1915.

Deux conférences données à l'Université Laval, à Montréal, le 3 novembre et le 1er décembre 1915 : I La Constitution de l'Angleterre — Le Canada politique en 1791. II La Question des subsides.

Mme A.-B. Lacerte. *Contes et Légendes.* Ottawa (Imp. Beauregard), 1915, in-8°, 15c. × 23c., 199 pages.

Ce livre est « dédié aux enfants ».

Mais faut-il vraiment tant de fées pour plaire aux tout petits ? On peut parfois, pour les endormir, conter aux enfants un petit bout de légende de ce genre ; mais il ne faut pas écrire cela, à moins de savoir écrire pour les enfants — ce qui n'est pas facile.

Ce ne sont pas là les contes qu'il faut aux petits Canadiens français.

Ajoutons cependant que quelques sujets religieux sont bien choisis, et que souvent les vers de Mme Lacerte valent mieux que sa prose.

Le volume est illustré. . . malheureusement.

Les Sonnets de la Guerre. (Paris, Émile-Paul Frères, 100, rue du Faubourg Saint-Honoré), 1916, in-16, 350 pages.

Les Œuvres d'Assistance aux Mutilés de la guerre se créent et se développent tous les jours : parmi les plus intéressantes se placent les Ateliers-Écoles de rééducation professionnelle des blessés qui permettent aux soldats amputés de retrouver dans le travail leur

autonomie physique et morale, le bonheur dans l'effort, l'aisance et la sécurité.

Une initiative artistique vient aujourd'hui offrir au public la possibilité d'aider les organisateurs de ces œuvres admirables. Le livre des *Sonnets de la guerre*, auquel ont collaboré d'éminents poètes français, est vendu au profit de nos glorieux mutilés : il constitue donc à la fois un ouvrage littéraire de haute inspiration et une œuvre de gratitude.

Nous avons pu publier, dans notre revue, quelques-uns des *sonnets de guerre* de M. Gustave Ziddler. Nos lecteurs seront heureux de les retrouver dans ce volume, à côté des vers de MM. Jean Aicard, Henry Bordeaux, Pierre de Bouchaud, Auguste Dorchain, Charles Grandmougin, Henri de Régnier, Edmond Rostand, Miguel Zamacoïs, etc., etc.

Chez Bloud et Gay (7, Place Saint-Sulpice, Paris), nouveaux volumes de la belle collection « Pages actuelles » :

Pro Patria, par VICTOR GIRAUD.

Le Service de Santé pendant la Guerre, par JOSEPH REINACH.

La reine Elizabeth, par MAURICE DES OMBIAUX.

Chez les mêmes éditeurs, viennent de paraître :

Près de nos morts, par M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE : Vibrantes allocutions patriotiques. Les titres même sont éloquents: *La messe de la division*, et *la Bénédiction des tombeaux*.

Arras sous les obus, par M. l'abbé E. FOULON. Album avec nombreuses et intéressantes gravures, et texte documenté.

ÉTIENNE DUPONT. *Les Prisonniers de guerre anglais en France au XVIIIe siècle.* Paris (Boyveau et Chevillet), 1915, 12 pages.

A l'aide de documents d'une authenticité incontestable, conservés dans les archives de Mtre Huet, notaire à Saint-Malo, l'auteur de cette étude fait connaître les conditions dans lesquelles vivaient, en France, les prisonniers anglais, détenus à la suite des prises maritimes ou des engagements navals, dans les premières années du XVIIIe siècle.

ADJUTOR RIVARD.

REVUES ET JOURNAUX

La *Revue des Indépendants*, malgré l'absence de nombreux collaborateurs qui sont dans les tranchées, vient de faire paraître un beau « numéro de guerre ».

La *Revue* publie, dans ce numéro, la liste glorieuse de quatre-vingt-sept écrivains français morts au champ d'honneur.

Dans *la Revue* (45, rue Jacob, Paris ; 15 décembre 1915, pp. 642-654), Mme Geneviève Bianquis publie une étude des plus sympathiques sur l'œuvre du « poète canadien », W.-H. Drummond.

L'entreprise, en soi, est hardie. Prenez un peuple que la distance et les événements ont séparé de son pays d'origine, un peuple conquis par un autre et qui ne veut pas mourir, qui accomplit ce prodige de garder un siècle et demi sa langue, ses mœurs, ses coutumes, et d'en garder même et surtout la saveur provinciale, normande ou picarde, gasconne ou provençale ; un peuple qui, par sa fécondité robuste et son rapide accroissement, force l'étranger à reculer peu à peu vers l'ouest et à lui abandonner un territoire plus vaste que celui qu'il a jamais possédé. Mettez maintenant sur les lèvres de cette population rustique, fruste et joviale, un langage qui n'est pas le sien, qu'elle n'a appris que par l'oreille et pour les nécessités pratiques de l'échange et du commerce. Et essayez de lui faire dire, dans cet informe jargon, ses émotions, ses joies, ses chasses et ses aventures, ses souvenirs, ses espérances, son sentiment intime. La gageure semble paradoxale. Ou bien nous sommes obligés d'admettre la fiction implicite que voici : le poète écoute et reproduit, du mieux qu'il peut, des récits recueillis de la bouche même des paysans et qu'ils lui font en anglais, habitués qu'ils sont aux voyageurs britanniques, si pauvres linguistes en général.

Cette fiction est la réalité même...

Non. Malheureusement pour l'œuvre de Drummond, cette *fiction* n'est qu'une fiction. Jamais aucun « voyageur britannique » n'a pu entendre chez nous quoi que ce soit qui ressemblât, même de loin, à cet *informe jargon*.

Les Annales du 28 novembre 1915 contenaient un article de M. Maurice Barrès sur *Nos frères canadiens*, avec illustrations :

secours envoyés en France par la province de Québec, et valeur des soldats canadiens sur les champs de bataille.

M. l'abbé Blanchard, dans un bon article sur *le français et l'annonce* (*Revue Canadienne*, décembre 1915, p. 556), fait la guerre à un certain nombre d'anglicismes tenaces.

De M. Émile Hinzelin, dans *la France de Demain* (reproduit par le *Mémorial de la Loire*, Saint-Étienne, Loire ; 25 novembre 1915) :

Parmi les Canadiens qui arrivent à Salonique, il en est qui parlent la pure langue française du XVIIe siècle et qui ne savent guère que cette langue-là. Leurs noms sont aussi les plus français du monde. On nous présente des *Laurier*, des *Poirier*, des *Pommier*, des *Boulanger*, des *Boucher*, des *Charron*. Voilà même les noms tout militaires du temps jadis : *Lafleur*, *Bontemps*, *Jolicœur*, comme dans les « Gardes françaises » de la chanson. Un Fanfan la Tulipe se trouvera peut-être parmi les cent mille hommes nouveaux que le gouvernement général du Canada lance en avant !

LE CONCOURS DU "PETIT CANADIEN"

Le *Petit Canadien* fait connaître, dans son numéro de décembre, le résultat du concours qu'il avait ouvert et que nous avions annoncé à nos lecteurs.

Voici la liste des vainqueurs :

Premier prix : M. Sylva Clapin, Ottawa.

Deuxième prix : Rév. F. Marie-Victorin, Longueuil.

Mentions : Mlle Germaine Cordon, Montréal ; M. Lionel Montal, Montréal ; Mlle Fernande Choquette, Saint-Hilaire ; M. Damase Potvin, Québec.

Le *Petit Canadien* publie le travail de M. Sylva Clapin, intitulé: *L'attaque du calvaire.*

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Mécher (*mécé*) v. intr.

1° || Aller vite. *Ex.* : Les chars *mèchent* = vont grande vitesse. — Quand on a eu passé les côtes, ça *méchait* = nous allions très vite.

2° || Travailler dur, longtemps.

Mécredi (*mekrèdi*) s. m.

|| Mercredi.

Vx Fr. « La plus saine opinion et le meilleur usage est non seulement de prononcer, mais d'écrire *mécredi* sans R », Vaugelas.

Dial. *Mécredi* se dit en Normandie, Robin, Moisy, Revue des P. P., I, 107 ; en Saintonge, Éveillé ; dans l'Anjou, Verrier ; dans le Centre, Jaubert.

Mécher (*mécé*) v. tr.

|| Moucher (la chandelle).

Médalle (*médal*) s. f.

|| Médaille.

Dial. *Id.*, en Anjou, Verrier.

Médée (*médé*) nom propre.

|| Amédée.

Dial. *Id.*, en Normandie, Maze, Moisy.

Médi (*médi*) s. m.

|| Midi.

Dial. *Id.*, en Normandie, Moisy, Rev. des P. P. I, 114 ; en Picardie, Vaultrin ; dans le Poitou, Fabre ; dans le Centre, Jaubert ; dans le parler bournois, Roussey.

Mégârd (*mégá:rd*) s. f.

|| Mégarde, inadvertance.

Mékerdi (*mekæ̀ḍri*) s. m.

|| Mercredi.

DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN ; dans l'Anjou, VERRIER.

FR.-CAN. Aussi *mékardi*, *merkerdi*.

Mêlage (*melà:g*) s. m.

|| Mélange, confusion, enchevêtrement, emmêlement.

Mêlaillage (*meláyà:g*) s. m.

|| Mélange, confusion.

Mêlailler (*meláyé*) v. a.

|| Mélanger.

DIAL. *Melayer*, mélanger, dans l'Anjou, VERRIER.

Mélangeage (*melãjà:j*) s. m.

|| Mélange.

Mélangeaillage (*melãjáyà:j*) s. m.

|| Mélange.

Mélangeailler (*melãjáyé*) v. a.

|| Mélanger.

Mêlé (*melé*). part. passé

1° || Embrouillé, qui a perdu le fil de ses idées. *Ex. :* Il a dit deux, trois mots, puis il est devenu *mèlé*, il n'a pas pu continuer.

DIAL. *Mêlé* = indécis, perplexe, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

2° || Train *mêlé* = train omnibus.

Mêler (*melé*) v. a.

|| Embrouiller, faire perdre à quelqu'un le fil de ses idées. *Ex. :* Tais-toi donc, tu me *mêles*, je ne sais plus quoi dire.

Mélie (*méli*). nom propre.

|| Amélie, nom de femme.

DIAL. Même apherèse de l'*a* en Normandie, MOISY; dans l'Anjou, VERRIER.

Mélieu (*mélyœ*) s. m.

|| Milieu.

DIAL. *Id.*, en Normandie, MOISY ; Saintonge, ÉVEILLÉ ; Anjou, VERRIER.

Méloné (*mélòné*) s. m.

|| Mortadelle, gros saucisson.

FR.-CAN. Cf. *Belloné, maloné.*

Melton (*mèltõ*) s. m.

|| Molleton, étoffe épaisse et moelleuse.

Meman (*mœmã*) s. f.

|| Maman.

DIAL. *Id.*, en Anjou, VERRIER. *Man* = m. s., Bresse, GUILLEMAUT.

Membrage (*mãbrà:j*) s. m.

1° || Action de construire la membrure d'un navire.

2° || Membrure ; ensemble des varangues, des couples, qui forment la carcasse d'un navire, des morceaux qui forment la carcasse d'une voiture.— *Par ext.: Membrages* d'un cheval, d'une porte.

3° || L'ensemble des patins d'un traîneau. *Ex. :* Le *membrage* est trop large.

Membre (*mã:br*) s. m.

1° || Patin (d'une voiture, d'un traîneau).

2° || Député. *Ex.:* Notre *membre* n'a pas parlé de la session. = Notre député n'a fait aucun discours pendant la session du parlement. — M. X., est *membre* du comté de Z = est député pour le comté de Z... — M. le *membre* du comté de X. voudra bien... = M. le député du comté de X.

Même (**à**) (*a mê:m*) loc.

1° || Aux dépens de...
DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.
2° || (Pris absol.) Libre de...

Même (**de**) (*de mê:m*) loc. adv.

|| Ainsi, ainsi donc. *Ex. : De même*, c'est décidé, nous n'y allons pas ? = Ainsi donc, c'est décidé... — *De même*, ça peut faire.

Même (**la**) **chose** (*la mê:m có:z*) loc. adv.

|| Quand même, pareillement. *Ex. :* S'il fait mauvais, j'y vas *la même chose* = quand même.
DIAL. *Id.*, en Normandie, DELBOULLE, ROBIN, MOISY.
FR.-CAN. Syn. : *pareil.*

Memé (*mèmé*) s. f.

|| Grand'mère.
DIAL. *Mémé* se dit avec le même sens dans l'Anjou, VERRIER ; le Bas-Maine, DOTTIN ; la Normandie, ORAIN.

Memène (*memèn*). s. f.

|| *Faire memène* = se promener (t. enfantin).

Mement (*mèmã*) s. m. (Aussi **memin.**)

|| Moment.
DIAL. *Memin*, m. s., en Normandie, ORAIN.

Memère (*mémér*) s. f.

1° || Grand'mère.
DIAL. *Memère*, m. s., dans l'Anjou, VERRIER ; la Picardie, CORBLET, HAIGNERÉ ; la Bresse, GUILLEMAUT ; la Normandie, DELBOULLE.
2° || Commère, personne bavarde.

Menable (*mnab*) adj.

|| Qu'on peut conduire, diriger. *Ex. :* Ce cheval n'est pas *menable* = est hargneux. — Enfant qui n'est pas *menable* = désobéissant. — Ouvriers qui ne sont pas *menables*... —

Menasse (*mnas*) s. f.

|| Mélasse.

Menée (*mènè*) s. f.

1° || Quantité de foin ou de grains que le faucheur fauche d'un coup de faulx.

2° || Chacune des parties d'un champ abattue par le faucheur l'une après l'autre.

Fr.-can. Syn. : *Ondée.* — S'emploie aussi par les laveuses. *Ex. :* Je vais laver mon plancher en trois *menées.*

Mener (*mènè*) v.

1° || Aller vite. *Ex. :* J'te dis que c'train là, ça *mène* = ça va vite. — C'est une p'tite jument qui *mène* = qui va vite.

2° || *Mener le diable* = faire le diable à quatre, faire beaucoup de bruit.

3° || *Mener le diable à quelqu'un* = faire du bruit pour le taquiner, l'ennuyer.

4° || *Mener un air, une chanson* = chanter. *Ex. :* Il *mène* bien une chanson = il chante bien une chanson. — *Mener* une chanson sur l'air.

Dial. *Id.*, dans le Centre, Jaubert.

5° || Se promener (terme enfantin). *Ex. :* Veux-tu aller *mener* = veux-tu te promener ?

Dial. *Id.*, dans l'Anjou, Verrier.

6° || *N'en mener pas large* = se dit de quelqu'un qui est faible, malade, ou faible d'esprit.

Mener (*mènè*) v. intr.

|| Conduire un cheval.

Menette (*mènèt*) s. f.

1° || Menotte, petite main. *Ex. :* Donne ta petite *menette* = donne ta petite main.

Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin.

2° || Homme qui s'occupe de travaux de femmes, qui a des manières féminines.

Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin.

Meneur de malle (*mènèr dè màl*) s. m.

|| Courrier.

Menoire (*mànwè:r*) s. f.

1° || Limon, chacune des deux pièces de bois droites, fixées au devant d'une voiture, et entre lesquelles on attelle le cheval; brancard. *Ex. :* Mettre le cheval dans les *menoires* = le mettre dans les limons, dans le brancard.

Fr.-can. Cf. : *Travail.*

2° || *Être dans les menoires* = être à la besogne. *Ex. :* Cesse donc de critiquer, c'est pas toi qu'es dans les *menoires.*

Menon (*mnõ*) s. m.

|| Melon.

Menoque (*mànõk*) s. m.

|| Espèce de tabac très fort, mais de bon arôme, préparé à la main.

Menotte (*mànòt*) s. f. pl.

|| Mitaine, petit gant de femme qui ne couvre qu'une partie des doigts.

Menteuse (*mãtǽ:z*) s. f.

1° || Couverture d'oreiller.
2° || Plastron postiche.

Menteux (*mãtǽ*) adj.

|| Menteur.

Dial. *Id.*, en Normandie, Moisy, Maze, Delboulle ; dans le Centre, Jaubert.

Ménuit (*menüit, mênüit, minüit*) s. m.

|| Minuit.

Dial. *Id.*, dans le Centre, Jaubert ; l'Anjou, Verrier ; le Bas-Maine, Dottin ; la Normandie, Moisy.

Menuserie (*mnuzri*) s. f.

|| Menuiserie.

Dial. *Id.*, en Normandie, Moisy, Delboulle; dans l'Anjou, Verrier ; dans le Centre, Jaubert.

Menusier (*mnuzyé*) s. m.

|| Menuisier.
DIAL. Se dit en Normandie, MOISY, DELBOULLE ; dans l'Anjou, VERRIER ; dans le Centre, JAUBERT ; dans la Saintonge, ÉVEILLÉ.

Menute (*ménut*) s. f.

|| Minute.

Méquerdi (*mékèrdi*) s. m.

|| Mercredi.
DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER ; le Centre, JAUBERT ; le Haut-Maine, MONTESSON ; la Bresse, GUILLEMAUT ; le patois lorrain, DUBOIS.

Méquier (*méḳé*) s. m.

|| Métier.
DIAL. *Id.*, dans le Maine, DOTTIN, MONTESSON ; la Normandie, DUBOIS.

Merci à (*mèrsi a*).

|| Grâce à.
VX FR. *Id.*, GUÉRIN.

Mère (*mé:r*) s. f.

|| Épouse.

Merise (petite) (*pṭit mriz*) s. f.

|| Fruit d'une espèce de merisier.

Merquedi (*merkèdi*) s. m.

|| Mercredi.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE, ORAIN, DELBOULLE.

Mésan (*mézã*) s. f.

|| Maison.

Méson (*mézõ, mèzõ*) s. f.

|| Maison.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.

Messieutrie (*mèsyétri*) s. f.

|| Les messieurs, les notables. *Ex. :* Toute la *messieutrie* était là = tous les gros bonnets, tous les gens notables, tous les messieurs étaient là.

Mezur (*mèzu:r*) s. f.

|| *Une mesure* = ⅛ de minot.

Mesure (*mèzu:r*) s. f.

|| Projet de loi. *Ex. :* Faire passer une *mesure* à la Chambre. — (Cf. Ang. *measure.*)

Mesure (**à la**) (*a la mèzu:r*).

|| A tour de rôle, à mesure.

Mésure (*mézu:r*) s. f.

|| Mesure.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.

Mesurement (*mèzurmã*) s. m.

|| Mesurage, action de mesurer.

Mésurer (*mézuré*) v. tr.

|| Mesurer.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.

Métail (*métay*) s. m.

|| Métal.

Meter (*mi:tér*) s. m. Ang.

|| Compteur (à gaz, à eau), mécanisme renfermé dans un récipient et destiné à mesurer le cube d'eau, de gaz qui le traverse ; cube qu'il indique en mètres sur un cadran.

Métif (*méṭif*) s. m.

|| Métis.
Fr. Vieilli, Larousse, Darm.
Fr.-can. Relevé à Détroit par le P. Pothier, en 1773.

Métive (*méṭiv*) s. f.

|| Métisse.

Métive (*méṭiv*) s. f.

|| Moisson, époque de la moisson.
Dial. *Id.*, en Saintonge, Éveillé.

Métiver (*méṭivé*) v. tr.

|| Couper à la faucille, couper à la faulx, moissonner.
Dial. *Id.*, en Saintonge, Eveillé.

Métiveuse (*méṭivœ:z*) s. f.

|| Fille ou femme qui coupe à la faucille.

Métrial (*métriàl*) adj.

|| Dur, brutal. *Ex. :* C'est un bon garçon, mais il est un peu *métrial* pour les animaux.

Mette-germain (*mèt jèrmè*) adj.

|| Issu de germain. *Ex. :* Cousin *mette-germain.*
Fr.-can. Aussi *mède-germain.*

Mettre (*mèt*) v. tr.

|| Admettre, supposer. *Ex. : Mettons qu'il* vienne.

(*à suivre*)

Le Comité du Glossaire.

PARLONS MIEUX

DISONS	PLUTOT QUE
Les **midinettes** [1]	Les filles de « factrie ».
Les **cigarières**	Les filles qui travaillent dans les shop de cigares.
Les **tisserandes**	Les weaveuses.
Les **correspondancières**	Les sténographes (chargées de la correspondance avec la clientèle).
Un **joyeux drille**	Un type funny.
Butter	Renchausser (des légumes).
Cheval **ensellé**	Cheval qui a le dos en sleigh.
Quotidien	Tous les jours.
Hebdomadaire	Toutes les semaines.
Mensuel	Tous les mois.
Annuel	Tous les ans.
Bimensuel, bisannuel	Tous les deux mois, tous les deux ans.
Semi-mensuel, semi-annuel	Deux fois par mois, par an.
Voyer une scie	Donner du chemin à une scie.
Boisvert, **dit** Laverdure	Boisvert, alias Laverdure.
Joseph Lacoste **père**	Joseph Lacoste senior.
Joseph Lacoste **fils**	Joseph Lacoste junior.
Joseph Lacoste **aîné**	Joseph Lacoste senior.
Joseph Lacoste **jeune**	Joseph Lacoste junior.
Un **détret**	Un étau à main.
Tiges de **maïs**	Sucets de blé d'Inde.
Maïs en **faisceau**	Blé d'Inde en stock.
Fanes de pommes de terre	Cotons de patates.
Râpe de maïs	Coton de blé d'Inde.
Conservateur d'hypothèques	Registrateur.
Chaussure **hydrofuge**	Chaussure qui prend pas l'eau.
Un **épandeur**	Un étendeur de fumier.

[1] Nom donné, à Paris, aux jeunes ouvrières qu'on voit sortir en grand nombre, à midi, de leurs ateliers.

Le **museau** d'un chien, d'un brochet	Le nez d'un chien, d'un brochet.
Le **mufle** d'un bœuf	Le nez d'un bœuf.
Les **naseaux** d'un cheval	Le nez d'un cheval.
Le **groin** d'un porc	Le nez d'un porc.
Le **boutoir** d'un sanglier	Le nez d'un sanglier.
La **hure** d'un sanglier	La tête d'un sanglier.
Etre **enchifrené**	Avoir le nez morveux.
Le **camionnage** de notre ménage a coûté dix piastres	Le mouvage de notre butin a coûté dix piastres.
Moteur breveté	Engin patenté.

ABRÉGEONS

(*suite et fin*)

Un *misanthrope*	Quelqu'un qui déteste la société.
Un *anglophobe*	Quelqu'un qui déteste les Anglais.
Un *russophobe*	Quelqu'un qui déteste les Russes.
Un *mégalomane*	Quelqu'un qui a la manie des grandeurs.
Un *numismate*	Un amateur de monnaies.
Un *philatéliste*	Un amateur de timbres.
Être *polyglotte*	Parler plusieurs langues.
Une nation *bilingue*	Une nation qui parle deux langues.
Un peuple *unilingue*	Un peuple qui ne parle qu'une langue.
Un *bisoc*	Une charrue à deux socs.
Polygame	Qui a plusieurs femmes.
Bigame	Qui a deux femmes.
Un *sexagénaire*, un *septuagénaire*, un *octogénaire*, un *nonagénaire*, un *centenaire*	Un homme qui a soixante, soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent ans.

ÉTIENNE BLANCHARD, P. S. S.

DANS LA TEMPÊTE

J'entends siffler le vent, le vent de la montagne...
La nuit sera terrible ; et ceux qui sont là-bas,
Sans feu, loin des voisins, ne trembleront-ils pas,
Au sifflement du vent, du vent de la montagne ?...

Les arbres dépouillés sont tordus et s'écrasent ;
Les toits fléchissent, lourds de neige et de glaçons,
Et les enfants, hagards, grelottent de frisson,
Quand, tordus par le vent, les grands arbres s'écrasent.

Il fait noir ; des chemins on ne voit plus la trace...
Deux hommes, père et fils, haletants et meurtris,
S'égarent, et personne, hélas ! n'entend leurs cris...
Dans les chemins « boulants » on ne voit plus leur trace.

Les voyageurs perdus errent à l'aventure ;
Des femmes tout en pleurs invoquent Dieu pour eux :
« Sauvez, ô Dieu puissant, de l'ouragan affreux,
Les voyageurs perdus errant à l'aventure ! »

Vont-ils périr ainsi, gelés, dans la tempête,
Marchant sans retrouver la route du foyer ?...
...Ils tombent, demi-morts, l'un sur l'autre appuyé,
Pour périr loin des leurs, gelés, dans la tempête...

La rafale obscurcit encor la nuit sans lune ;
La « poudrerie » élève, accumule en gros « bancs »
La neige qui tournoie, échevelée, au vent...
La rafale obscurcit la nuit, la nuit sans lune.

. . . . . .

Mais dans une, « éclaircie » à leur secours on vole ;
Il est temps ! Épuisés, ils dorment engourdis...
Levant vers leurs sauveurs des yeux appesantis,
Dans l' « éclaircie » ils voient qu'à leur secours on vole.

. . . . . .

Le vent souffle toujours, le vent de la montagne...
Auprès des lits bien chauds où sont les voyageurs,
La femme et les petits remercient le Seigneur...
Et le vent souffle encor, le vent de la montagne...

Arthur Lacasse, ptre.

Saint-Tite-des-Caps, février 1916.

NOTRE SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Mercredi soir, 2 février, la Société du Parler français donnait à l'Université Laval sa séance publique annuelle. Ce fut, comme toujours, un grand événement artistique, à la fois littéraire et musical. Un auditoire compact, l'un des plus nombreux que nous ayons réunis, remplit la salle des Promotions, et applaudit nos orateurs et nos musiciens. Cette démonstration de sympathie prouva encore une fois que l'œuvre de la Société du Parler français est une œuvre populaire, opportune, et qu'elle réunit dans une commune approbation nos concitoyens. Un tel spectacle était bien de nature à convaincre, si cela eût été encore nécessaire, les directeurs de la Société qu'ils peuvent toujours compter sur l'encouragement du public de Québec.

***

Quelques minutes après huit heures, notre président, M. le docteur Dagneau, professeur à l'Université Laval, faisait son entrée dans la salle des séances, accompagné de Nos Seigneurs Roy, archevêque auxiliaire de Québec, Mathieu, archevêque de Régina, Belliveau, archevêque de Saint-Boniface, Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Forbes, évêque de Joliette, Brunet, évêque de Mont-Laurier, Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue et Mgr François Pelletier, recteur de l'Université. De nombreux personnages ecclésiastiques et laïques de distinction prirent aussi place aux premiers rangs de l'auditoire, entre autres Madame Caron, épouse de l'honorable ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Némèze Garneau, conseiller législatif, Mgr Bourret, vicaire général de Nicolet, Mgr Ross, vicaire général de Rimouski, MM. les chanoines Lindsay, Gignac, Pelletier, Huard, de Québec, M. J.-M. Tellier, député de Joliette, M. F.-X. Gosselin, protonotaire à Chicoutimi, M. le docteur M. Fiset, échevin de Québec, M. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique, M. Chs-J. Magnan, inspecteur général des écoles, M. l'abbé Jutras, curé de la Baie-du-Febvre, M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'École normale de Hull, M. l'abbé Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Laferrière, représentant le Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Sur l'estrade, dont les sièges des côtés et du fond étaient occupés par les élèves pensionnaires du Petit Séminaire, la Société Symphonique de Québec avait groupé ses artistes et ses amateurs, une cinquantaine. Cette société avait, comme d'habitude, répondu avec le plus bienveillant empressement à l'invitation que nous lui avions faite, de se joindre à nous pour la fête annuelle du Parler français. Comme d'habitude aussi, elle nous fit de l'excellente musique, et elle contribua à donner à notre soirée cette note de bon goût, d'exquise distinction qui fait le charme particulier de nos séances publiques. M. le président pouvait, dès le début de la séance, adresser à nos amis de la Société Symphonique, nos plus vifs remerciements ; nous étions sûrs de la valeur exceptionnelle de leur concours.

***

La séance publique offrait à nos lecteurs le programme suivant :

1° *Ouverture* « Guillaume Tell » ..... ROSSINI
LA SOCIÉTÉ SYMPHOMIQUE DE QUÉBEC

2° Allocution du Président.....M. le docteur CALIXTE DAGNEAU

3° Pour nos « blessés de l'Ontario » — Poésie.
M. l'abbé ARTHUR LACASSE, *curé de Saint-Tite-des-Caps*

4° Allegro et finale de la Symphonie No 5..... BEETHOVEN
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

5° Les noms géographiques de la Province de Québec.
M. l'abbé HENRI SIMARD, *professeur à l'Université Laval*

6° a) *Petit mari et petite femme*..... BIZET
(*pour quintette à cordes*)
b) *Fantaisie sur Madame Butterfly*..... PUCCINI
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

7° La Ligue des droits du français au Canada.
M. le docteur JOSEPH GAUVREAU, *Séc. de la Ligue, à Montréal*

O CANADA. DIEU SAUVE LE ROI

Ce programme a été brillamment exécuté. Après le morceau d'ouverture, qui fut particulièrement goûté, M. le docteur Dagneau, notre président, souhaita la bienvenue à l'auditoire. Il lui fit très délicatement remarquer que sa présence si assidue, toujours si nombreuse, est pour la Société du Parler français, un honneur, une louange et un encouragement. Il rappela l'œuvre patriotique dont

s'occupe les directeurs et les membres de la Société, et insista sur la partie scientifique de notre travail On sait que le comité d'étude de la Société du Parler français s'applique à étudier scientifiquement notre vocabulaire canadien-français ; il en dresse une liste qui sera le glossaire projeté depuis longtemps, et il établit autant que possible l'état philologique de chacun de nos vocables qui ne figurent pas au dictionnaire de la langue française.

On a pu s'étonner, comme l'a fait observer notre président, que la Société immobilise une partie de ses forces dans ce travail de cabinet ; il ne faut pourtant pas le lui reprocher. Ce travail est utile ; il est même nécessaire ; il n'a pas empêché, du reste, la Société de porter son action sur un terrain d'ordre plus pratique, et de faire la guerre, une guerre nécessairement longue, et souvent une guerre d'endurance, aux irrégularités, aux défauts parfois très regrettables de notre parler. Mais il n'est pas au pouvoir de notre Société — et il n'était pas sans à propos de le faire remarquer — de détruire sur les lèvres de nos compatriotes, même sur des lèvres de gens instruits et appartenant à nos classes dirigeantes, telles ou telles façons de s'exprimer qui sont incorrectes ou vulgaires. Il faut toujours bien tenir compte de la liberté individuelle en pareille matière, liberté qui est souvent liée elle-même à des coutumes, à des habitudes familiales ou traditionnelles difficiles à déraciner. Malgré tout, et même sur ce terrain pratique, la Société a fait une œuvre qu'il ne faut pas oublier, et elle est résolue à la poursuivre.

M. le docteur Dagneau a annoncé à notre auditoire du 2 février, que cette année 1916 verra très probablement paraître le premier fascicule du Glossaire.

Après l'allocution du président, M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de Saint-Tite-des-Caps, lut un poème inédit dédié à "nos blessés de l'Ontario". Nos blessés de l'Ontario, ce sont nos compatriotes canadiens-français qui, dans la province voisine, anglaise et intolérante, souffrent persécution pour la langue française, et sont, de par une loi injuste, amputés de leur droit de faire enseigner à leurs enfants le parler maternel.

M. l'abbé Lacasse a lu avec grand succès ses strophes animées du meilleur souffle. Il s'est heureusement inspiré de la fière résistance des persécutés de l'Ontario, et il a dit en des vers éloquents et précis les générosités de l'âme française. A plusieurs reprises l'auditoire a souligné de vigoureux hémistiches, et il a applaudi vivement les strophes finales. Nous publierons ce poème qui fait honneur au patriotisme et au talent du poète des Laurentides.

M. l'abbé Henri Simard a traité des *Noms géographiques de la Province de Québec*. On verra, en lisant son étude très documentée et très spirituelle, qu'il a surtout voulu signaler à qui de droit la trop grande bizarrerie de beaucoup de nos noms géographiques. Il n'y a pas que des noms sauvages qui déparent notre vocabulaire géographique, et le font souvent rébarbatif ; il n'y a pas que les noms anglais qui ont trop envahi notre province, faisant croire à l'étranger que Québec est une terre peuplée de Saxons ; il y a aussi des noms français, ou réputés tels, qui sont de mauvaise venue, de mauvais goût, et qu'il serait opportun de changer. M. l'abbé Simard en a cité abondamment. On pourra peut-être discuter l'opportunité de changer certains noms qui ont été signalés par le conférencier, mais l'auditoire a paru unanime à reconnaître la justesse des principes posés, et aussi l'à propos de la plupart des condamnations qui ont été suggérées.

Il y a surtout un point, une bizarrerie, une mode, une manie qu'il faut condamner, proscrire, qu'on ne saurait trop ridiculiser, parce que le mal est grave et se généralise, c'est l'habitude de coller le mot *ville* à un nom propre quelconque pour en faire le nom composé et nouveau d'une municipalité rurale quelconque. Nos villageois, qui sont pris du mal séparatiste de s'ériger en une municipalité distincte de la municipalité paroissiale, sont vraiment frappés depuis un certain nombre d'année de stérilité ou de monomanie verbale. On croit avoir fait neuf et avoir fait grand quand on a pris le nom d'un monsieur, curé, maire, député ou ministre, et qu'on y a ajouté l'inévitable appendice *ville*. C'est pauvre comme invention, c'est antifrançais comme procédé — la langue française répugne à la juxtaposition des substantifs pour former des mots composés — et c'est très anglais ou très américain comme méthode ou comme manie. Lisez l'étude de M. Simard, et vous verrez des échantillons de notre littérature géographique qui sont du meilleur ridicule. Si l'on veut faire honneur à Cartier, à Papineau, à Plessis ou à Laurier, en donnant leur nom à un bourg ou à un village, que l'on dise donc Cartier, Papineau, Plessis ou Laurier ; c'est si simple ! Pourquoi accrocher à ces noms qui sonnent si bien, qui sont si français, l'appendice banal et inutile *ville*, et dire Cartierville, Papineauville, Plessisville, Laurierville, et jusqu'à... Bernierville et Saint-Agapitville ?

Le travail de M. l'abbé Simard a très vivement intéressé l'auditoire. Espérons que les idées qui y sont exprimées se répandront, et que le bon sens et le bon goût français finiront par triompher de toutes les manies et de toutes les vanités municipales.

M. le docteur Joseph Gauvreau a été le dernier orateur de la soirée. On pourra toujours confier au docteur Gauvreau la tâche parfois risquée de monter le dernier à la tribune. Nul ne sait comme lui captiver et charmer avec des idées et avec de l'esprit un auditoire depuis deux heures attentif. L'orateur avait à parler d'une œuvre qui lui est particulièrement chère : la Ligue des droits du français, fondée à Montréal en 1913. Il nous en raconta l'origine, les débuts, les moyens d'existence et d'action ; et son récit fut agrémenté de détails piquants, de menus faits caractéristiques, de réflexions spirituelles qui furent applaudis. Nous reproduirons cette intéressante relation.

La Ligue des droits du français est née d'une inspiration presque semblable à celle qui créa la Société du Parler français. Elle se préoccupe surtout des moyens pratiques de faire respecter les droits de notre langue dans les différents services du commerce, de l'industrie, dans la littérature des annonces et des administrations publiques. L'excellence de la cause qu'elle défend, le zèle, le dévouement de ses membres lui ont déjà assuré de précieux succès. La Société du Parler français a été heureuse de fournir au diligent secrétaire de la Ligue l'occasion de dire au public de Québec l'œuvre si opportune à laquelle il se dévoue. Elle applaudit, comme l'auditoire du 2 février, à la croisade entreprise, et elle souhaite voir s'élargir de plus en plus le champ d'action des vaillants croisés.

***

A dix heures et demie, le programme de la séance étant épuisé, la Société Symphonique exécuta les hymnes : *O Canada, Dieu sauve le Roi.* L'auditoire se dispersa, emportant, nous l'espérons, de bonnes et patriotiques pensées. Que nos amis du 2 février nous permettent de leur renouveler aujourd'hui l'expression de notre vive gratitude.

C. R.

NOTES
POUR SERVIR A L'ÉTUDE DE LA PHONÉTIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

Nous avons déjà cherché, par quelques exemples, [1] à démontrer que les produits phonétiques franco-canadiens se rattachent presque tous à quelque étape de l'évolution classique des sons latins, soit qu'ils remontent directement au vieux français, soit qu'ils correspondent à un développement dialectal parallèle. Nous ne voulons, dans ces *Notes*, que présenter quelques faits dont l'analyse devrait conduire à la même conclusion.

Pour ceux qui connaissent, si peu que ce soit, l'histoire de notre parler populaire, il n'est pas nécessaire de dire que les phénomènes phonétiques de chez nous sont secondaires. Si donc nous prenons comme point de départ le latin, ce n'est pas pour prétendre que son action se soit exercée directement sur notre parler, mais uniquement pour chercher à découvrir à quel point a pu se produire la bifurcation entre l'évolution classique et la nôtre, et par là déterminer la naissance plus ou moins légitime de nos produits.

Les sons étudiés ne sont pas tous nécessairement des *types* de formes similaires : les plus intéressants sont sans doute ceux dont le traitement est applicable à toute une série de formes similaires, mais il se rencontre aussi beaucoup de cas isolés.

Il faut ajouter que, dans presque tous les cas, la forme classique est aussi connue.

---

[1] *Études sur les Parlers de France au Canada*, p. 60.

PHONÉTIQUE DE L'A

(ordre descendant)

I. — *A* LIBRE TONIQUE

1. — A (+ labiale persistante) → *æ̀*
Ex. :

	SAPA	→ *sæ̀v*	(= sève)
	LABRA	→ *læ̀vr*	(= lèvre)
	CAPRAM	→ *cæ̀vr*	(= chèvre)
	CRAMAM	→ *kræ̀m*	(= crème)
	CAPUM	→ *cæ̀f*	(= chef)
	AMAT	→ *æ̀m*	(= aime)
*	GRAVA	→ *græ̀v*	(= grève)
*	ACCAPAT	→ *acæ̀v*	(= achève)
	GRAVAT	→ *græ̀v*	(= grève)

En français classique, le traitement de l'A libre tonique (+ labiale) est normal et donne régulièrement *è :* NAVEM → *nèf* (= nef).

Le fr.-can. *æ* est le produit d'une labialisation qui s'explique facilement. Cette labialisation a pu s'effectuer ici ; elle a pu aussi nous venir de France.

A la fin du XVIe siècle, l'*e* suivi de la labiale *v* se prononçait, dans certains mots, par un son voisin de *æ*. Lanoue écrit que les mots à terminaison en - *eve*, comme *acheve*, *paracheve*, etc., « se prononcent indifféremment de toutes les deux façons », par *e* féminin et par *e* fermé. Et, en 1604, Jean-Baptiste Du Val, dans *l'Eschole françoyse*, dit que « l'*e* féminin se monstre en ces mots *leve*, *acheve*, *releve*, *creve*, *esleve*, où il semble... comme sourdement prononcé dans la bouche. » [1]

2. — (palatale +) A → *æ̀*, *æ*, *ǽ*, *u*.
Ex. :

CASA → *cæ̀*, *cæ*, *cǽ*, *cu* (= chez)

Le traitement de l'A de CASA, influencé par la palatale, devait donner *ie* (diphtongue descendante) au Ve siècle, *ie* (diphtongue ascendante) au XIIe, *e* au XIVe, et au XVIe *é* en finale directe.

---

[1] A défaut d'indication plus précise, les citations de grammairiens et de lexicographes sont empruntées à Thurot.

Aussi trouve-t-on les formes attestées suivantes : *chiese*, *chiès*, *ches*, *chez*.

Aucune des étapes de l'évolution de *casa* ne paraît donc justifie la forme *cœ*. Il est vrai que des grammairiens l'ont autrefois relevée, même à la Cour, au XVIIe siècle, mais pour la condamner. C'est ainsi que Vaugelas écrit : « Deux mauvaises prononciations qui sont très communes, mesme à la cour. L'une de ces mauvaises prononciations est de dire *cheuz vous*, *cheuz moy*, *cheuz luy*, au lieu de dire *chez vous*... et je ne puis comprendre d'où est venu cet *u* dans ce mot.» Le Jésuite grammairien, Laurent Chifflet, dans son Traité de la prononciation, donne, en 1659, ce conseil : « Ne prononcez jamais *cheuz* au lieu de *chez*, comme *cheuz moy*.» En 1687, Thomas Corneille, dans ses *Remarques sur la langue françoise de Monsieur de Vaugelas*, fait la même observation : « Il y en a qui prononcent encore *cheuz vous* pour *chez vous*, ce qui est très mal .» Quelques années plus tard, en 1694, De la Touche (*l'Art de bien parler françois*) met encore en garde contre cette mauvaise prononciation : « Il ne faut pas imiter ceux qui prononcent *cheuz* au lieu de *chez*. »

Au XVIIIe siècle, les grammairiens avaient peut-être réussi à chasser *cheuz* du langage des honnêtes gens ; car, en 1761, Féraud ne met dans son *Dictionnaire grammatical de la langue françoise* que cet avertissement : « Dans certaines provinces on dit *cheuz* .»

La forme fr.-can. est donc dialectale.

La labialisation a dû se produire sous l'influence de la chuintante. On peut conclure de là que *cœ* nous est venu des parlers du centre de la France, et que la labialisation n'a pu se produire avant le VIIIe siècle, époque où se termina l'évolution du c initial (+ A) en *tc*, ou même avant le XIIIe, alors que ce groupe perdit son élément dental.

3. — A + palatale → *é*.

Ex. :

MAGIS → *mé* (= mais)
FACERE → *fé:r* (= faire)
TACERE → *te:r* (= taire)
et les formes similaires.

Dans l'évolution classique, A + palatale a produit une diphtongue, d'abord descendante (au Ve s.), puis ascendante (au XIe), qui a été réduite, au XVIe, et a donné le son moderne *è*. Mais, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, la prononciation du groupe *ai* a hésité entre *é* et *è*. De 1542 à 1705, les grammairiens ont discuté là-dessus : Péletier, Poisson, Oudin, Mourgues, Régnier tenaient

pour la prononciation par *é* fermé ; Meigret, Ramus, Saint-Liens, Lanoue, Maupas, Chifflet, Duez, Hindret, De la Touche, pour la prononciation par *è* ouvert. Cette dernière a prévalu.

Mais il n'est pas étonnant que la prononciation par *é* se retrouve chez nous.

Un cas particulier se présente dans le traitement fr.-can. de l'A + palatale du mot ARANEA :

A + pal. (de ARANEA) → a) *é*
b) *à*
c) *i*
d) tombe.

Ex. :

ARANEA → a) *arẹ́ṇé* (= araignée)
" → b) *arà̧ṇé* (= ")
" → c) *ariṇé* (= ")
" → d) *arṇé* (= ")

a) ARANEA → *arẹ́ṇé*. C'est le cas que nous venons d'étudier : A + pal. → *é*.

Richet, en 1680, dit : « Prononcez *arégnée* .»

b) ARANEA → *arà̧ṇé*. L'A tonique de *aranea* paraît avoir d'abord été traité comme entravé par l'E en hiatus ; d'où *aragne*, relevé aux XVIe et XVIIe siècles par Joubert, Monet et Thomas Corneille, et *aragnée* qu'on trouve chez Tabourot, Thomas Corneille, Monet et Alemand. « A l'égard d'*aragnée*, dit ce dernier dans ses *Nouvelles Observations* (1688), il peut passer .» *Aragne* a vieilli, mais on le trouve encore dans La Fontaine (X, 6) :

La pauvre *aragne* n'ayant plus
Que la tête et les pieds, artisans superflus,
Se vit elle-même enlevée.

Notre *aragnée* est donc du grand siècle.

c) ARANEA → *ariṇé*. Tandis que la diphtongue *ai*, sortie de A + pal., évoluait vers le français moderne par *aé* → *àè* → *èè* → *è* (= ai), une autre évolution parallèle pouvait s'effectuer par *ài* → *èi* → *éi* → *ii* → *i*. Le contact des deux évolutions s'établirait donc au XIe siècle ; mais nous avons pu recevoir notre forme *ariṇé* du XVIIe siècle. En effet, on trouve *arignée* en 1549 chez Robert Estienne, et au XVIIe siècle dans Oudin, Alemand, Richelet. Ménage (1672) attribue cette prononciation au peuple ; Alemand écrit : « On peut souffrir à des Parisiens *arignée*, pourvu que cela ne passe pas le discours ordinaire .» L'*i* a persisté dans *érigne* (VX), *érine*, instrument de chirurgie.

d) ARANEA → *arṇé*. Une étape peu importante sépare *ariṇé* de *arṇé*. Nous l'avons franchie.

4. — A (du suff. -ARIAM) → *yé*, *é*.

Ex. :

CALDARIAM → *cagé:r* (= chaudière)
BERBICARIAM → *bãrjé:r* (= bergère)
et les formes similaires, sauf
LEVIARIAM qui donne, par substitution de suffixe, *léjàrt* (= légère)

Yé et (après *c* ou *j*) *é*, c'est l'étape précédant immédiatement l'étape française moderne, et qui a prévalu du XIIe au XVIe siècle. Ce n'est qu'entre le XVIe et le XVIIIe siècle que l'A du suffixe -ARIAM est devenu *yè* et (après *c* ou *j*) *è* ; il avait d'abord donné *yé* et *é* ; et jusqu'au XVIIIe, la prononciation par *é* fermé était courante. Ainsi écrivaient Péletier, Baïf, Saint-Liens, Lanoue, Corneille, D'Allais, au XVIe siècle. Au XVIIe, Hindret attribue l'*è* ouvert à la terminaison *-ière* ; mais la prononciation hésitait, et Dobert écrivait, en 1650, dans ses *Recreations literales et mysterieuses* : « Les môz terminés an *ière* ne s'accorderont pas bien avec les terminés en *ère*. D'autant ke sens-là font sonner évidemment à la penultième l'*é* masculin, é sens-si l'*è* troèzième .» En 1705, Regnier et Billecoq en 1711 font encore l'*e* de la terminaison *-iere* masculin. L'Académie même, en 1740, écrit les mots en *-iere* avec un accent aigu ; mais dans le second volume de son Dictionnaire, elle les écrit avec un accent grave.

On pourrait multiplier encore les témoignages de cette hésitation entre *é* et *è*, hésitation qui explique bien la persistance de la prononciation *yé* chez nous.

5. — A (+ nasale persistante) → *i*.

Ex. :

PORCELLANA → *porselin* (= porcelaine)
GERMANA → *jarmin* (= germaine)

L'évolution classique de A (+ nas. persistante) donne : *aa* → *ae* → *ai* (desc.) → *ai* (asc.) → *è* (= ai). Il serait possible de supposer, à partir de la diphtongue ascendante *ai* (XVIe siècle), une évolution parallèle aboutissant à *i*. Mais les deux cas cités ci-dessus comme exemples sont isolés, et il faut plutôt y voir le résultat d'une substitution de suffixe (-INA).

Pour le premier de ces mots, au moins, la substitution s'est faite en France. En effet, on trouve dans l'*Alfabet nouveau de la vrée et pure orthografe fransoize* de Robert Poisson, publié en 1609, les formes *porseline*, *porceline* et *pourceline* ; et Marguerite Buffet,

en 1668 (*Nouvelles observations sur la langue françoise*), écrivait : « plusieurs prononcent *pourceleine*, il faut dire *porceline* ». D'autre part, Richelet (1680) dit : « La plupart des faïanciers de Paris et presque tout le petit peuple dit *porceline*, mais c'est le mauvais usage .» De même, en 1696, De la Touche condamne cette prononciation.

6. — A + nasale (en finale directe) → *ẽ*, *ã*.

Ex. :

MANUM → *mẽ* (= main)
" → *mã* (= ")
et tous les mots similaires.

Régulièrement, A (+ nas.) → *aa* → *ae* → *ai* → *è* (+ nas.) = *ẽ* (en finale directe).

Mais l'hésitation entre *è* et *é* pour la prononciation du gr. *ai* après la réduction de la diphtongue, a également affecté la prononciation de la voyelle nasalisée. Au XVIe siècle, Meigret écrit : « A cete diphthong' *ay* èt succedé *ei* par *e* clos tèllement qu'aujourd'huy nous prononçons... *pein*, *mein*... as lieu dès qels vous écrivez... pain, main... Leur prononciation n'èt point aotre qe d'un *e* clos accompagné d'un *i* en une même syllabe .» Et Rambaud, en 1578, écrit *prochain*, *pain*, *main*, etc., par *e* fermé marqué du signe de la nasalité.

ẽ est donc un souvenir de l'étape immédiatement antérieure à l'étape française moderne *ẽ*.

Quant au produit *ã*, il est dialectal. Il a dû sortir d'une diphtongaison du son *ẽ* ; en effet, on relève encore dans le normand les formes *mẽẽ*, *mãẽ*, *mã*. (Voir *Atlas dialectologique de Normandie*, par Guerlin de Guer, pp. 80 et 81.) Nous avons pu recevoir *mã* directement du normand ; mais la diphtongaison a pu aussi bien se produire au Canada.

7. — (pal. +) A + nas. (en finale directe) → *yẽ*, *yã*.

Ex. :

CANEM → *cyẽ* (= chien)
" → *cyã* (= ")
et les produits similaires.

Il n'y a à noter ici que les influences déjà mentionnées à l'article précédent.

8. — A (= *a*) + L → *ó*.

Ex. :

ital.	FANALE	→ *fànó*	(= fanal)
	ANIMALIS	→ *animó*	(= animal)
	QUINTALE	→ *kètó*	(= quintal)
	* SIGNALE	→ *sinó*	(= signal)
germ.	STAL	→ *étó*	(= étal)
	MALUM	→ *mó*	(= mal)

La plupart de ces formes sont rares, et peuvent être attribuées à l'influence du pluriel. Dans tous les cas, la vocalisation de l'*l*, qui n'est régulière que dans le cas d'entrave, est ici anormale. Elle n'a lieu cependant que dans les mots où, en français, l'A latin a persisté. Or, cet adoucissement était pratiqué dans l'ancien français, et l'on en trouve des traces au XVIIe siècle. L'Académie a écrit *estau*, en 1694 et en 1740 ; elle n'a fait disparaître *journau* de son Dictionnaire qu'en 1762.

9. — A (= *e*) + L → *ǽ*, *ǽ*, *é*.

Ex. :

QUALEM → *ḳǽ*, *ḳǽl*, *ḳé*, (= quel, quelle).

Ce produit est dialectal. On le retrouve en Normandie, dans le Maine, dans la Saintonge, et les dialectes écrits du XIIIe siècle attestent les formes *queu*, *quieulx*, *queulle*, etc. C'est en effet du XIe au XVe siècle que se produisit la vocalisation de l'*l* dans les groupes *él* et *èl* ; or, à cette époque l'*e* de *quel*, étant fermé, devait nécessairement donner *ǽ*. Nous avons donc pu recevoir notre forme *kǽ* directement des patois français.

Mais il est possible aussi que *kǽ* soit de fabrication canadienne. Nous l'aurions alors tiré du français *quel* prononcé par *é* fermé, c'est-à-dire *kél* ; telle était, en effet, la prononciation de *quel* au XVIe siècle et jusque dans le XVIIe siècle. (Meigret écrit : *qél*, *leqél*, et Péletier : *quél*, *auquél*, *lequél*, etc.) Ce n'est qu'au XVIIe siècle que l'*e* sorti de l'A tonique libre (+ *l*), fermé au XIIe siècle, s'est ouvert.

Or, la prononciation du XVIe siècle laissait souvent tomber l'*l* de *quel* : il restait *ké*, produit populaire que l'on trouve chez le petit peuple jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Duez enseignait que communément on supprime l'*l* devant une consonne ; Buffier dit que, dans le discours familier, on prononce *qué' monstre* ; Antonini et Mauvillon relèvent aussi cette prononciation. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette forme *ké* chez nous, où cependant elle est assez rare.

Pendant que le français classique ouvrait l'*e* de *quel* et que le français populaire laissait tomber l'*l*, les dialectes maintenaient la voyelle fermée, vocalisaient la consonne, et régulièrement aboutissaient à *ké*. Cela a pu se produire aussi bien chez nous. La vocalisation a dû s'effectuer d'abord quand *quel* était immédiatement suivi d'un mot commençant par une consonne (l'*e* se trouvant alors en position) ; puis devant une voyelle, on conserva le son *œ*, mais, pour éviter l'hiatus et peut-être sous l'influence du français, on restitua au mot l'*l* qui s'y trouvait déjà sous une autre forme ; après avoir dit : *kœ̀ tã* (= quel temps), on dit : *kœ̀ l òm* (= quel homme), et au pluriel *kœ̀ z òm* (= quels hommes) — ce qui fait croire qu'en effet l'*l* est intercalaire.

10. — A (+ *r* persistante) → *é*.

Ex. :

MARE → *mé:r* (= mer).
CLARUM → *klé:r* (= clair).
PATREM → *pé:r* (= père).
et les mots similaires.

C'est l'étape française du XIe au XVIe siècle. On prononçait alors *mér*, *klér*, *pér*, etc. Même, dans un bon nombre de mots, l'*e* resta fermé jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Péletier écrivait : *pére*, *mére*, *chére*, *clér*, *mér*, etc. Lanoue et Meigret faisaient de même. Oudin et Chifflet : *pére*, *mére et frére*. L'Académie, en 1740, écrivait *compère* mais *pére*, *amère* mais *mére*, *chère* mais *confrére*, etc.

Le produit canadien *é* n'est donc qu'une forme attardée.

(J'ai étudié ailleurs la diphtongue fr.-can. *àè :*, représentant l'A tonique libre (+ r). (*Études*, p. 67.)

II. — *A* LIBRE ATONE

11. — A (+ r) → *è*.

Ex. :

CLARITATEM → *klèrté* (= clarté)
germ. THARJAN → *térir* (= tarir)
fr. CLARINE + ETTE → *klèrinèt* (= clarinette)

Dès l'époque du Ve au Xe siècle, A libre atone (+ r) s'était maintenu ; et il a persisté depuis.

Notre son *è* est-il dû, comme dans le normand, à l'influence de l'*r* ? ou bien est-ce un débris du préjugé, répandu au XVIIe siècle, grâce à quoi l'*e* paraissait plus doux que l'*a* ? Comme le rapporte Geofroy Tory, « les dames de Paris au lieu de *a* prononcent *e* bien souvent, quant elles disent : *Mon mery est a la porte de Peris ou il se fait peier* ». De même, Henri Estienne attribue aux courtisans et aux femmes de la cour la substitution de l'*e* à l'*a*. Aussi, trouve-t-on *clerté* dans Robert Estienne, Péletier et Oudin ; *terrir* dans Palsgrave ; *clairine*, dans Monet.

12. — A initial → *æ*.

Ex. :

esp. PATATA → *pàtàk* (= patate).

C'est ici l'assourdissement — fréquent en français, quoique rare pour l'A — de l'atone en *e* féminin.

13. — A (+ *l*) → *ò*.

Ex. :

FALLERE → *fòlwe:r* (= falloir).
VALERE → *vòlwe:r* (= valoir).

Dans ces formes et d'autres semblables, il faut ne voir, croyons-nous, que l'effet de la prononciation fr.-can. qui, secondairement, agit sur l'*a* ouvert français et le ferme plus ou moins, parfois jusqu'à l'assimiler à l'*ò* ouvert.

14. — A initial → *ã*.

Ex. :

ital. AMORACCIARE → *ãmuracé* (= amouracher)
AGENTIARE → *ãjãsé* (= agencer)
AMALGAMARE → *ãmàlgàmé* (= amalgamer)

Simple substitution, secondaire, de préfixe.

A noter : A s'est conservé, chez nous, dans *àrã:j* (= orange) ← arabe *narandj*. *Narandj* avait d'abord fait * *arange* ; c'est par étymologie populaire, sous l'influence de *or*, qu'*orange* s'est formé. — A s'est aussi conservé au futur des verbes HABERE : *j'àré* (= j'aurai), et * SAPERE : *jè sàré* (= je saurai) ; c'était la prononciation au XVIe siècle, et même au XVIIe. (Sylvius, Meigret, Robert Estienne, Baïf et Béze en témoignent.)

15. — (*c* +) A init. (+ lab.) → *ü*, *u*.

Ex. :

CAMINATA → *cüiné*, *cuné* (= cheminée).

Le produit régulier de CA initial atone est *ce*, comme dans CAMINUM → chemin.

cüiné est le résultat d'une nouvelle mise en marche, sous l'influence de *m*, de l'évolution arrêtée avec le français *cheminée*.

A noter : CAVALLA → *kàval*, *gàval* (= cavale), et CABALLUM → *jval*, *cfal*, ce qui ne demande pas d'explication.

16. — A init. (+ palatale) → a) *é*
b) *i*
c) *ẽ*
d) tombe

Ex. :

a) * RACIMUM → *rézẽ* (= raisin)
RATIONEM → *rézõ* (= raison)
PLACERE → *plézi:r* (= plaisir)
b) * GAGANTEM → *jiyã* (= géant)
PLACERE → *plizir* (= plaisir)
c) MANSIONEM → *mẽzõ* (= maison)
d) FLAGELLUM → *fló* (= fléau)

Dès le XIIe siècle, la diphtongue *ai*, sortie de A + pal., était réduite et se prononçait *è*.

a) L'*é* fermé fr.-can. est ici semblable à celui que nous avons étudié plus haut, au No 4. Cette prononciation avait prévalu au XVIIe siècle, et dès le milieu du XVIe ; le bénédictin Joachim Périon écrivait dans son *Dialogue*, en 1555 : « *Raisin*...ita pronunciamus ut si *resin* scriptum esset .»

b) Pour *jiyã*, il faut y voir sans doute le phénomène de l'*e* en *hiatus* équivalant à *i* et donnant naissance à ce dernier son. *Plizir* paraît être une simple exagération de l'assimilation notée en a).

c) *Mẽzõ* témoigne de l'influence de la nasale initiale.

d) La réduction de l'hiatus ne s'est pas faite comme dans *jiyã*, sans doute parce que la prononciation *fló*, qui avait prévalu au XVIe siècle a été apportée au Canada. « Prononcez le mot *fleau* comme *sceau* », disait Hindret. De la Touche condamne la prononciation *fléau*, et il ajoute, dans son *Dictionnaire* : « On prononçoit autrefois *fléau*, mais il y a longtemps qu'on ne fait plus sentir l'*e*.» En 1718, l'Académie écrit *fleau* (sans accent). Et l'auteur anonyme des

Reflexions d'un Allemand, publiées en 1727, enseigne que *fleau* se prononce *flô*. Ce n'est donc qu'au XVIIIe (Académie, en 1740), que la prononciation *fléó* a été définitivement reconnue. La persistance de *flô* chez nous s'explique donc facilement.

III. — *A* ENTRAVÉ

17. — A (+ *r*) → *à*.

Ex. :

	ASPARAGUM	→ *àspàrj*	(= asperge)
*	CARPTIAT	→ *jàrs*	(= gerce)
h. all.	GARBA	→ *jàrb*	(= gerbe)
*	SARPA	→ *sàrp*	(= serpe)
	SARCOPHAGIUM	→ *sàrkày*	(= cercueil)

et les formes similaires.

Nous avons vu que le français a connu la permutation de *e* et *a* ; mais la substitution de *a* à *e*, devant une entrave, était encore plus fréquente. Palsgrave écrivait déjà, en 1530, *disparser*, *parsil*, *parversement*, *pardris*, *parsonnage*, etc. Sylvius et Oudin : *jarcé*. Robert Estienne : *asparge*. Tabourot et Lanoue : *sarpe* ; mais Richelet : « L'usage est pour *serpe*, mais pour *sarpe* il est suranné .» Cependant Bovelles disait aussi *jarbe* ; Lanoue, Oudin, Patru et Ménage : *sarge*. Et Vaugelas affirme : « Toute la ville dit *serge*, et toute la Cour, *sarge* .» Quant à *sarcueil*, on le trouve dans Oudin et dans Robert Estienne. C'était, encore à la fin du XVIIe siècle, la prononciation de la Cour.

A de ARTICULUM fait au Canada *à* : *àrtèy* (= orteil). C'est la prononciation du XVIe siècle, et qui a persisté jusqu'au XVIIe. Meigret en 1548, dans sa Traduction du *Menteur* de Lucien, Robert Estienne, en 1549, dans son *Dictionnaire*, Joubert, en 1579, dans son *Traité du ris*, Tabourot en 1587, Oudin en 1655, et Richelet en 1680, dans son *Dictionnaire*, en fournissent des témoignages.

Au contraire, ARMARIUM fait ici *òrmwe:r*, prononciation qui se rencontre aussi au XVIe et au XVIIe siècle, mais qui a toujours semblé mauvaise aux grammairiens. (Voir le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne, les *Observations* de Ménage, et le *Dictionnaire* de Richelet.)

ARRHA → *è:r*. C'est un archaïsme. *Erres* n'a disparu de l'Académie qu'en 1762.

18. — A + L → *ò, u, à.*

Ex. :

a) PALMA → *pòm* (= paume)
CALDARIA → *cògé:r* (= chaudière)

b) SALSICIA → *susis* (= saucisse)
SAL + PULVEREM + ARE → *supudré* (= saupoudrer)
SALVUM → *su* (= sauf)

c) CALDARIA → *cayé:r* (= chaudière)
EX + CALEFARE → *écafuré* (= échauffourée)

La vocalisation de l'*l*, dans le cas d'entrave, s'est produite dès le début de l'évolution classique. Mais la diphtongue *au* qui était par là sortie de A + L, s'est, dès le XVIe siècle, adoucie en *ao* puis s'est réduite à *o*.

Les produits fr.-can. notés ci-dessus sont donc purement dialectaux.

19. — A + nas. (+ nas.) → *ã.*

Ex. :

FLAMMA → *flã:b* (= flamme)
GRAMMATICA → *grãmé:r* (= grammaire)

A + 2 nasales a donné *ã* + nas. au XIe siècle ; et cette prononciation s'est conservée jusqu'au XVIIe, pour *grammaire* et pour *flamme*. Témoins : Palsgrave (1530), R. Estienne (1539), Tabourot (1587), Lanoue (1596), Oudin (1655). Cf. fr. *flamber*, *flambée*, *flambeau*.

DAMNUM → *damà:j*, qui s'est dit autrefois. Palsgrave écrit : *damaige*. Rob. Estienne relève *damage* en Picardie.

20. — A + nas. (+ cons.) → *ẽ.*

Ex. :

CAMPUM → *cẽ* (= champ)
et formes similaires.

Voir N° 6 ci-dessus.

IV. — A CONTRE-FINALE

21. — A → *à.*

Ex. :

SABATA + ARE → *sàvàté* (= *saveter*).

Dès le Ve siècle, *a* contre-finale avait donné *é* : SACRAMENTUM → *sairement* → *serment* ; ORPHANINUM → *orphelin*.

Notre produit ne peut donc se rattacher à aucun degré de l'évolution classique.

Quant à *balayer* (← BALAN + ARE), la forme ancienne était *balyé*. « On dit aussi *ballier*, écrivait Ménage en 1672, et je l'ay souvent oui dire à M. Chapelain. » En 1688, Alemand affirmait : « Le grand usage est pour *balier*, qui est plus court, plus net et plus commode. » Cette forme, qu'avaient déjà notée Palsgrave et Pasquier (Lettre à M. Ramus) au XVIe siècle, était encore approuvée par Richelet au XVIIe : « *Balier* et *balaïer* sont bons tous deux, mais *balier* est plus en usage . . . parce qu'il est plus doux à l'oreille. »

V. — *A* PROTHÉTIQUE

22. — A → *ã*.

Ex. :

fr. APPAUVRIR → *ãpóvri:r*
fr. ABANDONNER → *ãbãdoné*
fr. AVALER → *ãvalé*
fr. AFIN → *ãfẽ*
fr. AVOISINER → *ãvwéziné*
etc.

23. — A tombe.

Ex. :

fr. APLANIR → *plani:r*
fr. ASSOMBRIR → *sõbri:r*
fr. ATTERRIR → *téri:r*
etc.

24. — A → *é*.

Ex. :

fr. AGRANDIR → *égrãḍi:r*
fr. ABASOURDIR → *ébazurḍi:r*.
etc.

ADJUTOR RIVARD.

UNE VEILLÉE D'AUTREFOIS

M. Edmond-J. Massicotte, le sympathique artiste dessinateur, vient d'ajouter à ses compositions si connues et si appréciées un nouveau dessin : « Une veillée d'autrefois ».

Comme pour « La bénédiction du premier de l'an », « Le réveillon », « La visite de l'Enfant-Jésus », M. Massicotte a su dessiner ici une scène bien typique de la vie canadienne d'autrefois, alors que nos pères savaient se reposer de leurs travaux par des récréations aussi joyeuses que saines. Les types de tous les âges qu'il a campés dans son dessin, depuis le bambin ébahi qui regarde les danseurs habiles jusqu'au violonneux assis au coin de la grande table, sont dessinés avec une exactitude scrupuleuse et un souci du détail qui les font d'une *ressemblance* frappante ; quant au cadre, il suffit à tous ceux qui connaissent bien nos maisons de paysans d'y jeter un coup d'œil pour les faire se dire : Comme c'est bien ça !

« Une veillée d'autrefois » a sa place marquée dans toutes les familles où la tradition canadienne-française est en honneur, et comme elles sont très nombreuses, le succès de la nouvelle composition de M. Massicotte est dès maintenant assuré.

NOTRE FRONT

Au front haut, assuré, la personne s'estime.

Interprète et garant d'une vaillance intime,
Malgré les plis profonds qu'y grave un lourd burin,
Ce front ne fléchit pas, ce front reste d'airain :
Car c'est un front qui n'a pas peur, un front d'athlète,
Où s'affirme un vieux sang loyal, où se reflète
Tout l'honneur de la race avec sa volonté.
On y lit les vertus, mais sans austérité,
Tout ce qu'un idéal humain y peut inscrire :
Des lèvres par instants y monte le sourire...

Le front — noblesse oblige — en avant, le premier,
S'offre aux coups, — et, s'il faut qu'il rentre son cimier,
Il montre que du moins, sous le ciel qui l'azure,
Rien n'est plus grand qu'un front saignant de sa blessure.
La foudre et des volcans sur lui peuvent pleuvoir :
Douloureux et meurtri, mais fidèle au devoir,
Il laisse ruisseler sa pourpre à chaque tempe.
Impassible lutteur, il se sent d'une trempe
A supporter les poids des astres sans plier,
Front de France royal et fait pour le laurier !

Le front ne trompe pas. Aussi, France guerrière,
Des libertés du monde intrépide ouvrière,
Les peuples, mieux instruits de ce qu'ils te devront,
Savent ce que tu vaux à regarder ton front !

GUSTAVE ZIDLER.

LA PRIÈRE DU BLESSÉ

« Jésus, Chef des Vaillants, Modèle des Douleurs,
Je viens à Vous, meurtri des coups de l'Insolence
Qui met des pleurs de sang plus vifs sur vos pâleurs.

Du Christ et du soldat royale ressemblance
En ce nouveau Calvaire où ce n'est plus assez
Des épines, des clous et du fer de la lance !

Comme en votre Maison tristement vous baissez
Aux flagellations de l'obus sacrilège
Votre front de martyr sur nos fronts de blessés !

Mais du haut de la Croix, dont le mystère allège,
Comme Vous enseignez l'art sacré de souffrir
Et d'embrasser l'épreuve ainsi qu'un privilège !

Avec Vous, près de Vous, comme on sent se rouvrir
Au fond du cœur brisé la source d'espérance,
D'intarissable force et d'ivresse à s'offrir !

Car votre Passion promet la délivrance,
Le triomphe du juste et du sang rédempteur :
Le Dieu qui meurt pour l'Homme est le Dieu de la France !

Nous croyons avec Vous, ô Sublime Docteur,
Que ce n'est pas en vain que s'immole l'Hostie,
Qu'elle règne à la fin sur son persécuteur.

Avec Vous nous croyons qu'une mort consentie
Nous fait des Lois d'amour les éternels gardiens,
Tel que Vous vous donnez dans votre Eucharistie.

Prince de la Bonté, protégez vos soutiens
Contre les lourdes mains de l'Orgueil satanique :
Tous les braves de France ont des cœurs de chrétiens.

La mort de la Pitié, de l'âme évangélique,
Voilà le seul tombeau que nous craignons pour nous :
Jésus, sauvez l'amour, sauvez la vie unique !

Donnez-nous votre Paix, la paix promise aux Doux !
Maître de sacrifice et d'austère allégresse,
Donnez à ces mourants, qui saignent avec Vous,

L'Ascension joyeuse au sein de la Tendresse ! »

GUSTAVE ZIDLER.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE GALETS

(*Curling*)

Les autorités ne s'accordent pas sur la provenance du jeu de *galets* (Curling). [1] Quelques-uns le donnent comme originaire de l'Écosse ; d'autres le font venir de la Flandre, où une première forme de ce jeu apparut dès l'année 1600.

Chose certaine, c'est que ce jeu doit son développement à l'Écosse, qui a été son foyer pendant trois siècles. Là, il est devenu le sport national, et les clubs se chiffrent dans les centaines.

Au commencement, ce divertissement ressemblait au jeu de palet, mais il a maintenant plus d'analogie avec celui de boules. Les premiers accessoires étaient assez grossiers, se composant de *galets* façonnés par la nature, et percés, pour permettre l'introduction du pouce du joueur. Avec le temps, un objet symétrique, quelquefois de bois, plus souvent de granit ou de fer, élégamment arrondi, brillamment poli, et muni d'une poignée, prit la place du bloc primitif.

L'on croit que ce jeu a été introduit en Écosse au seizième siècle. Le premier club de ce genre dans le pays fut fondé en 1838. En France, cet amusement est presque inconnu. Aux États-Unis, la première organisation jeta ses bases en 1842. Au Canada, le jeu de *galets* se joue depuis 1807, et est pratiqué à peu près exclusivement par les Canadiens de langue anglaise.

---

(1) En France, il existait encore au XVIIIème siècle un jeu de *galets*, fort ancien, qui « consistait à lancer des palets à plat sur une table longue et étroite (galoire) et à les placer le plus près possible du bord extrême. Tout ce qui tombait en dehors était perdu ». (V. « Nouveau Larousse illustré ».) Le nom anglais « curling » semble décrire le mouvement ondulant donné au galet. (V. « New English Dictionary », par James A.-H. Murray, Oxford, 1893 ; et « New International Encyclopædia », New York, 1903.)

I. — LES GALETS

(*Curling*)

A. — LE CHAMP

Ligne de fond	*Back score.*
Grand cercle	*Boardhead, house, outer ring, parish.*
Approches	*Broughs.*
Ligne de centre, de milieu	*Central line, centre line, middle line.*
Marchepied	*Crampit, foothold, tramp, trigger, tricker.*
Cercle-pied	*Foot-circle.*
Ligne-pied	*Foot-score.*
Calepied	*Hack, hatch.*
Ligne des nuls	*Hog-line, hog-score, score.*
Fosse	*Howe.*
Ligne de jeu	*Line of play.*
Galoire, piste	*Rink, core.*
Ligne de balayage	*Sweeping score.*
But	*Tee, gogsee, home, tozee, wittyr.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.

Arbitre	*Umpire.*

2. — Intérieures.

Galeur, joueur de galets	*Curler.*
Premier	*Leader.*
Couple	*Pair* (*of players*).
Équipe	*Rink.*
Capitaine	*Skip.*
Balayeurs	*Sweepers.*

C. — LES ACCESSOIRES

Balais	*Broom, besom, cowe, kowe.*
Galets	*Stones, block, curling stones, pittycock.*

Face avant	*Fore-edge.*
Poignée	*Handle.*
Face interne	*Inner-edge.*
Sole	*Sole.*
Rude ou doux	*Dull or keen.*
Traceur	*Tee ringer.*

D. — LE JEU

Coup de cercle angulaire	*Angular wick shot.*
Pente (sur la glace)	*Bias.*
Partie, joute de concours	*Bonspiel.*
Saluer un galet	*Break an egg on a stone (To).*
Cogner, frapper	*Bump (To).*
Carambole	*Cannon shot.*
Déplacer	*Chap (To).*
Déplacer et rester	*Chap and lie (To).*
Raser	*Chipping.*
Raser le gagnant	*Chipping the winner.*
Dégager un cercle	*Clear a circle (To).*
Diriger les joueurs	*Coach the men (To).*
Concours	*Competition.*
Concurrent	*Competitor.*
Concurrents à égalité	*Competitors who are equal.*
Lézarder la glace	*Crack or star the ice (To).*
Courbe (Une)	*Curl (A).*
Décrire une courbe	*Curl (To).*
Décrire une courbe à droite	*Curl in (To).*
Galet mort	*Dead stone.*
Jouer un coup	*Deliver a shot (To).*
Lancement	*Delivery.*
Déplacer	*Dislodge (To).*
Jouer doucement	*Draw (To).*
Approcher du but	*Draw to the tee (To).*
Approcher	*Drawing.*
Approcher à travers un port	*Drawing through a port.*
Jouer avec force	*Drive (To).*
Manche, tour	*End, head.*
Bloquer le port	*Fill the port (To).*
Ajuster le but	*Fit the tee (To).*
Partie, joute	*Game.*
Donner le tour au galet	*Give the stone the twist (To).*
Garde (Une)	*Guard (A),*

Garder	*Guarding.*
N'y touchez plus !	*Hands up!*
Nul (Un)	*Hog (A).*
Glace	*Ice.*
Glace raboteuse, molle	*Baugh ice.*
Glace molle	*Drug ice.*
Glace rude	*Dull ice.*
Glace douce, coulante	*Keen ice.*
Condition de la glace	*Run of the ice (The).*
Cerclage interne	*Inringing.*
Un droit	*In turn.*
Cerclage interne	*Inwicking (syn. de « inringing »)*
Chasser les galets du cercle	*Knock the stones out of the circle (To).*
Rester	*Lie (To).*
Proche, voisin	*Lie shot (stone).*
Faire décrire une courbe au galet	*Make the stone curl (To).*
Gâter	*Mar (To).*
Concours	*Match.*
Hors du jeu	*Out of the game.*
Un gauche	*Out turn.*
Cerclage externe	*Outwick.*
But (galet)	*Pat-lid.*
Jouer à droite ou à gauche	*Play in or out turn (To).*
Jouer le galet	*Play the stone (To).*
Galet jouant	*Played stone.*
Avancer un galet	*Promote a stone (To).*
Avancer	*Raise (To).*
Rebuter	*Rebut (To).*
Débarrasser la glace	*Red the ice (To).*
Concours d'équipe	*Rink contest or match.*
Jeu de galets	*Roar in game.*
Roulement, ordre dans lequel joueront les joueurs	*Rotation in which the men are to play (The).*
Coup, point	*Shot, point.*
Camp	*Side, rink.*
Crier	*Sing out (To).*
Diriger	*Skip (To).*
Polir la glace	*Smooth the ice (To).*
Jouer, lancer le galet	*Sole the stone (To).*
Lancement	*Soling.*
Balayer, balayage	*Soop, sooping.*

Donner une lessive	*Souter (To).*
Dépenser le galet	*Spend the stone (To).*
Partie de plaisir	*Spiel.*
Coup droit	*Straight shot.*
Frapper	*Striking.*
Raccroc	*Stug.*
Balayer	*Sweep (To).*
Balayer un galet	*Sweep a stone (To).*
Balayage	*Sweeping.*
Balancement	*Swing (The).*
Viser	*Take aim (To).*
Équipe	*Team,*
Coup de tonnerre	*Thundering cast.*
Tour (Le)	*Turn (The).*
Spirale (La)	*Twist (The).*
Ouverture	*Wick.*
Cerclage courbe	*Wick and curl in.*

Bibliographie :

Sports-Bibliothèque. Les Sports d'Hiver, par Louis Magnus et Renaud de la Fregeolière. Pierre Lafitte et Cie, Paris.

ALFRED VERREAULT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question. — Vincent, dans *le Péril de la Langue française*, condamne l'expression « de façon *à ce* que ». Il dit : « *J'ai agi de façon qu'il fût content*, et non : *de façon à ce qu'il fût content* ». (P. 77). Cependant, on rencontre « de façon à ce que » dans Châteaubriand. Est-ce bien une locution vicieuse ?

Réponse. — Nous pensons que « de façon *à ce* que » n'est pas d'une bonne langue ; mais nous n'irions pas jusqu'à en faire une faute considérable. On rencontre, en effet, cette expression, non seulement dans Châteaubriand, mais encore dans Huysmans et dans P. Hervieu (et « de manière *à ce* que » dans Ch. de Bernard). Ces citations ne seraient sans doute pas suffisantes pour faire accepter « de façon *à ce* que » ; mais le *Dictionnaire général*, qui, au mot *façon*, ne note que « de façon que », dit, au mot *emporte-pièce :* « *Greffer à l'emporte-pièce*, de façon à ce que la greffe remplisse exactement l'entaille faite dans le bois ». Quoi qu'il en soit, cette expression est moins pure que « de façon que », et cette dernière doit être plutôt employée.

Question. — Dans la phrase suivante, ne peut-on pas employer indifféremment *vieux* ou *vieille :* « Elle est moins âgée, mais elle a l'air plus *vieux* » ?

Réponse. — Bien que la question de l'accord de l'adjectif qui suit « avoir l'air » ne paraisse pas encore bien résolue, on connaît les règles posées par les grammairiens et qu'il convient de suivre. Quand il s'agit de personnes, si la modification exprimée par l'adjectif convient au substantif *air* dans le sens de manières, façons, on le fait accorder avec *air* ; mais, si l'on veut exprimer par ce mot l'apparence, l'extérieur, il faut faire accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition. La difficulté est de faire la distinction dans chaque cas ; car, l'apparence résulte en grande partie des manières d'agir, de marcher, de se conduire, de se tenir, de s'habiller, etc. Cependant, dans le cas proposé, il faut remarquer que certains signes de vieillesse ne sont pas des manières, les rides par exemple. On ne peut donc

pas indifféremment dire : « elle a l'air vieux », ou : « elle a l'air vieille » ; cela dépend de ce qu'on veut faire entendre. Si c'est par sa manière de marcher, de s'habiller, de parler, etc., qu'elle accuse un âge avancé, il vaut mieux dire : « elle a l'air plus *vieux* » ; si c'est par une apparence extérieure ne résultant pas des « manières », il faut dire : « elle a l'air plus *vieille* ».

Question. — Peut-on dire de quelqu'un : « Les qualités qui lui sont connues » ?

Réponse. — « Les qualités qui lui sont connues », ce sont les qualités qu'il connaît chez les autres. Celles que les autres découvrent en lui, ce seraient « les qualités qu'on lui connaît ».

Question. — Le mot *malle* est-il un anglicisme dans ces phrases : « Mettre une lettre à la *malle* ; la *malle* est arrivée ; aller à la *malle* ; faire venir par la *malle* » ?

Réponse. — (Voir B. P. F., VII, p. 87). La *poste* est le bureau où l'on distribue les lettres. La *malle* est la voiture pour le service de la poste aux lettres. Pour désigner cette voiture, on peut dire aussi *malle-poste*, ou simplement *poste*. On peut donc dire : « L'arrivée de la *malle*, de la *poste*, de la *malle-poste* », et : « La *malle*, la *poste*, la *malle-poste* est arrivée », ou encore : « Le *courrier* est arrivé, l'arrivée du *courrier* ». De même, on peut, sans faute, « faire venir qq. ch. par la *malle*, par la *poste*, ou par le *courrier* ». Mais, en français, on va à la *poste*, et non pas à la *malle* ; on met une lettre à la *poste*, et non pas à la *malle*. Dans ces deux derniers cas, *malle* n'est pas même un anglicisme ; car *mail* en anglais n'a, pas plus que *malle* en français, le sens de *bureau de poste*.

Question. — Est-ce un anglicisme de mettre sur une carte d'affaires : « Louis Durand, avocat. *Résidence :* 6, rue Saint-Denis... ». Ne vaudrait-il pas mieux mettre *demeure* ou *domicile* ?

Réponse. — « Ne pas confondre *demeure* et *résidence*, dit très bien Rinfret. Votre *résidence* est à Montréal ou à Saint-Henri, c'est-à-dire que vous demeurez dans l'une ou l'autre de ces deux villes ; mais votre demeure ou domicile est dans telle rue, à tel numéro. C'est un anglicisme de donner à *résidence* le sens de

demeure, domicile ». Le *domicile*, en effet, est la demeure de quelqu'un, c'est-à-dire l'habitation dans laquelle il est établi ; c'est cependant là une acception reçue par extension, car proprement le *domicile* est la demeure légale reconnue par la loi ; comme le disait Beauzée, « le domicile ajoute à l'idée d'habitation celle d'un rapport à la société civile et au gouvernement». La *demeure* est l'habitation dans laquelle on est établi pour y rester. La *résidence* est le lieu où l'on réside habituellement. Aussi, dans le cas proposé par notre correspondant, nous ne croyons pas que *domicile* soit le mot juste. M. Louis Durand, avocat, peut avoir, comme avocat, un *domicile* rue Saint-Jacques, et, comme citoyen, un autre *domicile*, rue Saint-Denis, où il a sa *demeure*. Il nous semble donc que le mot *demeure* conviendrait davantage. Mais quelle carte cela fait ! Ce qui est anglais, ou mieux *américain*, c'est de vouloir indiquer sur un petit bout de carton son nom, sa profession, son domicile légal, sa résidence et sa demeure tout à la fois !

Question. — *Consomptif*, dans le sens de « poitrinaire », est sans doute un anglicisme. Peut-on dire la même chose de *consomption* dans le sens de « tuberculose des poumons » ?

Réponse. — Il faut sans doute condamner *consomptif* au sens de phtisique ou poitrinaire ; mais je ne crois pas que nous l'ayons emprunté à l'anglais. Nous avons pu très bien lui attribuer ce sens, sans avoir connu *consumptive*. Pour *consomption*, ce n'est certainement pas un anglicisme. En français, la *consomption* est un certain dépérissement, une diminution lente et progressive des forces par l'influence de quelque maladie ; et ce dépérissement se produit spécialement dans la phtisie pulmonaire. On peut donc dire, en bon français, d'un poitrinaire : « Il meurt de consomption », comme Chateaubriand écrivait : «L'homme attaqué dépérit et, au bout de quelques mois, meurt de consomption.» Il est vrai qu'en s'exprimant ainsi, on ne fait pas connaître que la consomption provenait de la phtisie. Mais le peuple a pu, sans faire d'anglicisme, donner au mot un sens plus précis, et attribuer à *consomption* le sens de *phtisie*.

A. R.

GLANURES

De la *Revue de Philologie française*, 2e trimestre 1915, p. 159 :

Dans sa dernière session, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a eu à examiner un projet d'arrêté où il était question des « instituteurs et des institutrices *publics* ». Un des membres de l'Assemblée a fait remarquer avec raison que le masculin « publics », à côté d'un nom féminin, bien que tout à fait conforme à une règle bien connue, avait quelque chose de désagréable, et on a « tourné autrement » en adoptant comme texte : *les instituteurs et les institutrices de l'enseignement public.*

Si court qu'ait été cet incident, c'est déjà trop qu'il ait fait perdre quelques minutes au Conseil. S'il ne s'agissait que de l'adjectif *public*, on pourrait se borner à regretter qu'au moment où *publicus* a été introduit dans le Dictionnaire français, on ne lui ait pas donné, comme à *tragicus* et à *comicus*, transcrit en *tragique*, *comique*, une forme unique pour le masculin et le féminin. Mais la question est plus générale, et trop souvent nous prenons la peine de tourner autrement, non point pour éviter une équivoque ou pour aboutir à une meilleure formule, ce qui est parfaitement légitime et louable, mais par un scrupule de correction provoqué par une fausse règle de grammaire, qu'on n'ose ni violer ni appliquer, et c'est alors une lamentable perte de temps.

En ce qui touche l'accord de l'adjectif avec plusieurs substantifs, il faut chercher la véritable règle dans des exemples où la langue la fournit elle-même par une différence de prononciation, c'est-à-dire des adjectifs dont le féminin *se prononce* autrement que le masculin. Nous ne dirions assurément pas : « il a trouvé pour agir un motif et une occasion *nouveaux* », ni : « il portait le manteau et la couronne *royaux* »; mais beaucoup n'oseraient pas se laisser aller à la tendance évidente de la langue, qui appelle (comme souvent le latin) l'accord avec le nom le plus voisin, et auraient la faiblesse, en écrivant, de chercher une autre tournure, par respect pour la mauvaise règle apprise dès l'enfance, et en dépit de l'exemple autorisé de Racine :

Armez-vous d'un courage et d'une foi *nouvelle*.

Il eût été vraiment dommage que Racine, pris du même scrupule, eût « tourné autrement ».

***

M. l'abbé Rousselot a inventé la *phonétique expérimentale*. Grâce aux progrès de cette science et aux précieuses constatations qu'elle a permis de faire dans le domaine des parlers romans, M. J. Gilliéron a pu créer la *géographie linguistique*, dont les développements conduisent chaque jour à de nouvelles découvertes. Et voici que le même savant nous donne une nouvelle série d'études, dont le titre seul est un programme : *Pathologie et thérapeutique verbales*.

En rendant compte du premier fascicule de cette série, dans la *Revue de Philologie*, M. Albert Dauzat s'exprime ainsi :

M. Gilliéron nous annonce que le langage peut être affligé de véritables maladies contre lesquelles son organisme s'efforce de réagir par des moyens appropriés. Il y a des organismes sains et actifs, d'autres passifs ou délabrés. Même au point de vue purement linguistique, tous les idiomes ne s'équivalent point, comme l'avait cru l'école des néo-grammairiens. Un patois ne diffère pas seulement d'une langue littéraire par son infériorité sociale ; il éprouve, plus ou moins, une déchéance constitutionnelle qui explique son impuissance littéraire.

A vrai dire, nous sommes ici en présence d'un retour aux anciennes conceptions françaises, trop sacrifiées, pendant une longue période, aux conceptions allemandes rigoristes et absolues. Certes tout n'est pas à rejeter, loin de là, dans les méthodes germaniques, mais on commence à s'apercevoir, même en linguistique, qu'elles s'étaient imposées à nous avec trop de tyrannie.

Les travaux de M. Gilliéron comptent donc parmi les meilleurs symptômes d'une saine réaction. Nous y trouverons des éloges du français littéraire qui ne nous ramèneront pas à trois quarts de siècle en arrière, parce qu'ils sont nourris de tout le suc distillé par cinquante ans de philologie.

ALBERT DAUZAT.

***

De M. A. Jourjon (*Remarques lexicographiques, Revue de Philologie française et de littérature*) :

Faut-il en croire V. Hugo quand il écrit : « Ce mot, *gamin*, fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est dans un opuscule *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition ». (*Les Misérables*, l. I, ch. VII, p. 265.)

En ce cas, l'Académie se serait montré dès lors plus accueillante pour le mot que pour l'auteur, puisque *gamin* fut admis dans le Dictionnaire dès 1835.

Il faut dire qu'il était imprimé dans le Dict. univ. de Boiste dès 1801.

A. JOURJON.

LES LIVRES

C.-M. Barbeau. *Huron and Wyandot Mythology.* Ottawa (Government Printing Bureau), 1915, in-8°, 16c. × 25c., XIV + 437 + VIII pages.

Mémoire sur la mythologie, le folklore et les traditions des Hurons et des Wyandots. L'auteur a fait ses observations surtout à Lorette, à Amherstburg et à Oklahoma. Les faits qui forment la partie la plus importante et la plus considérable de l'ouvrage ont été relevés personnellement par M. Barbeau ; dans un *appendice*, sont reproduits les matériaux recueillis autrefois par les missionnaires et les historiens.

Nous n'avons aucune compétence pour apprécier le fond d'une étude de ce genre ; mais il est impossible de ne pas remarquer que M. Barbeau y a apporté la méthode scientifique la plus sûre. On a longtemps, chez nous, considéré le folklore comme une espèce de divertissement plus ou moins littéraire. Traité comme dans ce livre, c'est une science, une partie de l'anthropologie.

La Guerre en Champagne. Paris (Téqui, 82, rue Bonaparte), 1916, in-12, 500 pages.

Récits de l'invasion dans le diocèse de Châlons. C'est une œuvre collective ; un seul écrivain n'aurait pas pu colliger tant de faits. Les collaborateurs ont été groupés par Mgr l'Évêque de Châlons, sous la direction de qui le volume a été publié. Aux pages écrites par ces collaborateurs, animés tous du même zèle pour la patrie et la religion, Mgr Tissier a ajouté de nombreuses pages personnelles, entre autres le dernier chapitre : *Le Rêve* — « le Rêve » de Detaille devenu l'histoire !

Mgr Gauthey. *Les Paroles de la Guerre.* Paris (Téqui), 1916, in-12, 367 pages.

Ce volume réunit les écrits composés et les paroles prononcées par Mgr l'Archevêque de Besançon depuis le début de la guerre. Tout y est vivant, pris sur le fait. C'est l'apostolat d'un évêque pendant l'année tragique.

R. P. Hudon, S. J. *Le conflit des races au foyer.* Edmonton, 1915, 24 pages.

Utile et très pratique conférence donnée par le R. P. Hudon, à Edmonton, Alberta, le 14 novembre 1915, et publiée par *le Canadien français*, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton.

L'auteur étudie le conflit qui se produit au foyer, lorsque deux races s'y rencontrent.

Par le mariage, dit-il, l'homme et la femme sont unis et devront rester unis. Là se trouve le bonheur.

Bien des causes contribuent à cimenter cette union ; l'amour, la beauté, l'esprit, la vertu ; bien des circonstances tendent à dissoudre cette union, à repousser l'un de l'autre, deux êtres faits pour n'avoir qu'une seule âme, qu'un seul cœur, qu'une seule chair.

De même qu'une même langue, que des goûts communs, des qualités semblables ou bien différentes, mais qui se complètent, facilitent l'accord ou l'harmonie, développent l'affection et l'attachement, ainsi une fissure peut se produire qui disloque le foyer, en disperse les pierres refroidies aux quatre vents de la solitude ; ce peuvent être la différence de religion, de race, des positions sociales dissemblables, une éducation trop accentuée en sens opposés, des âges vraiment trop distants. Parmi ces causes possibles qui agissent quelquefois (pas toujours), se trouve l'opposition des races.

Quand deux âmes jeunes se rencontrent, se regardent, se plaisent et jurent de s'aimer éternellement — ce qui promet bien une lune de miel de quelques mois sans nuage — elles oublient parfois qu'en elles des siècles vivent, qu'elles sont l'aboutissement d'une longue lignée d'aïeux, et que dans la nouvelle famille qu'elles vont fonder, deux êtres — Jacob et Esaü — se battront au sein de leur mère.

Et c'est ce conflit qu'il étudie à l'aide de trois romans contemporains : *les Oberlé, Colette Baudoche* et *les Frontières du cœur.*

Après une analyse de ces trois romans, il ajoute :

La conclusion que je désirais dégager de tout ce que je viens de dire sera courte.

Aux jeunes gens je dirai : mariez celle que vous aimez ; aux jeunes filles : épousez celui que vous chérissez, mais de grâce, quelle que soit votre situation, n'abdiquez jamais votre dignité.

Soyez persuadés qu'un jour ou l'autre il vous faudra revendiquer votre place, à moins que vous ne soyez résignés à toujours descendre et à céder sans cesse.

Aux unes et aux autres, je rappellerai ce fait d'expérience que ceux qui se sont aplatis — pardonnez-moi l'expression — ont été récompensés dans la suite par des rebuffades qui réjouissaient ceux qui avaient eu le bon esprit de se tenir debout.

Toutes les courbettes du monde ne feront pas oublier à ceux qui ont appris à vous mépriser que vous n'êtes pas de leur sang ; ils vous paieront en monnaie de singe et vous jurerez comme le corbeau, mais un peu tard, qu'on ne vous y reprendra plus.

En un mot, dans quelque situation que vous vous mettiez, ayez le courage de vos convictions : soyez toujours fiers de vos origines ; de votre langue, soyez toujours fiers.

PAUL BASTIER. *La déformation et la défense de la Langue et du goût du français.* Paris (Larose), 1915, 32 pages.

M. Bastier signale le danger que fait courir au français l'envahissement des mots étrangers. « La langue française, monument national, menace de devenir un bazar cosmopolite... La langue qui savait jadis éliminer ou assimiler les éléments étrangers ne les digère plus. A quoi tient cette situation ?... L'invasion linguistique qui nous menace aujourd'hui se distingue de celles qui l'ont précédée, parce qu'elle est une *invasion écrite*, et, en quelque sorte, *visuelle*, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus générale et publique... ». Et l'auteur fait le procès des néologismes étranges qui s'introduisent dans le langage. Il y a là plus d'une page qu'il faudrait lire et méditer, chez nous.

Almanach de la Langue française. Montréal (Imp. du *Devoir*), 1916, 128 pages (15 sous).

Belle et intelligente initiative de la Ligue des Droits du français. Cette entreprise a reçu du public l'accueil favorable qu'elle méritait. Nous nous en réjouissons, et nous faisons des vœux pour que la publication périodique de l'*Almanach* soit assurée.

GUSTAVE ZIDLER. *Nos Blessés.* Versailles (Dubois, 17, rue Hoche), 1915, 40 pages.

Beaux et touchants sonnets de notre ami, le poète français-canadien. Cette jolie plaquette se vend au profit de l'Œuvre d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer.

SARCLURES

*** Que nous exigions du français de nos concitoyens de langue anglaise, c'est notre droit et il y faut tenir. Mais ne pourrions-nous pas en réclamer aussi de nos compatriotes ?

Dans un journal de chef-lieu, j'ai découpé l'alinéa suivant :

> Pourquoi confier vos ordres au premier venu qui passe à votre porte, vous charge plus cher, vous donne de l'ouvrage inférieur et souvent vous cause du trouble, tant son ouvrage est fait sans attention ; ce qu'il veut souvent c'est des commandes qu'il exécute trop rapidement, lorsque vous trouverez à notre maison tout l'avantage possible, garanti, prix uniformes pour tout le monde et à meilleur marché. C'est donc, mesdames et messieurs, une garantie suffisante pour avoir et mériter votre confiance.
>
> Venez au bureau de..., examinez attentivement notre travail avant de donner vos ordres à des étrangers que peut-être vous ne reverrez plus jamais.

Un peu d'analyse nous découvrira de grandes beautés dans ce passage.

Confier. Ce que l'on confie, c'est un mandat, une mission. L'ordre étant une injonction de supérieur à inférieur, de maître à *subordonné*, se donne, s'impose, s'enjoint, ne se confie pas. Mais on confie à un peintre l'exécution d'un portrait, la commande d'un tableau.

Ordres. Un client n'étant point un maître, ne donne pas d'ordres à son fournisseur, mais fait une commande.

Le premier venu ne *passe* pas à votre porte. S'il est *venu*, il est déjà entré chez vous. Il ne passe plus. Si vous dites qu'il frappe, qu'il se présente, à la bonne heure !

On vous charge plus cher. Charger est corrélatif à pesanteur, non pas à prix. On chargerait plus lourdement, on taxerait plus lourdement, parce qu'une taxe *pèse* ; mais on fait payer plus cher.

(Remarquer que *charger plus cher* est une de ces nombreuses expressions où l'esprit anglais trahit son indifférence profonde de la logique). Sachant l'anglais, je n'ai pas un instant supposé que le premier venu vous chargeait... l'épée à la main.

Ouvrage inférieur. Inférieur est un comparatif. Inférieur à quoi ? Je devine... Ah ! l'habile homme : *minus dicens, plus intelligi volens.*

Causer du trouble. On devrait n'y plus revenir. A-t-on toutefois remarqué que *troubler* évoque une commotion interne : troubler de l'eau ; troubler une conscience. Un *ennui* vient du dehors.

"Ce qu'il veut *souvent*..."

Ce souvent est plusieurs fois admirable.

J'aurais cru que c'était *toujours* des commandes que voulait ce premier venu ; et même, naïf que j'étais, que c'était aussi *cela* que désirait l'annonceur. Et en effet, ce que ce dernier a voulu dire, par quoi il prouve sa supériorité, c'est : « des commandes que *souvent* il exécute ». Là, l'adverbe est logique.

D'un mot mis à sa place...

Souvent deux fois dans trois lignes.

— Pascal a dit : « *quand dans un discours se trouvent des mots répétés... il faut les laisser, c'en est la marque* ».

Hélas ! mais, ici, j'ai le choix : *fréquemment, ordinairement, la plupart du temps*... Quel dommage, en outre, que cette riche incidente vienne briser l'harmonie de la période ! Car le *lorsque*, si traîtreusement abandonné aux caprices de la ponctuation, est bien le *pendant*, le conséquent du *pourquoi* initial.

Poursuivre serait facile.

Terminons par une remarque générale : chacun voit que toutes ces fautes contre la langue sont d'abord des fautes contre la *logique* de la pensée. Apprenons donc à tirer au clair notre pensée, et nous parlerons français purement.

LE SARCLEUR.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Mâfler (**se**) (*sė má:flé*) v. réfl.

|| Se gourmer, prendre des manières raides, s'irriter.
Fr.-can. Syn. : *Se mâter, se monter.*

Mafflu (*maflu*) adj.

|| Mafflé, qui a des joues rebondies.

Melleton (*mèltõ*) s. m.

|| Molleton.

Menuté (*mnuté*) s. f.

1° || Chose menue, minutie.
Dial. Cf. *Mnussrie :* menu linge, Normandie, *Revue P. P.* I, 183.
2° || Syn. *d'agrains.*

Mietton (*myetõ*) s. m.

|| Pain émietté dans du lait. *Ex. :* Manger un bon *mietton* sucré.
Dial. *Mietton :* bouillon ou lait mélangé d'un peu de pain qui reste au fond de la soupière ou du plat, Anjou, Verrier.

Minabe (*minàb*) adj.

1° || Qui a assez bonne mine.
Fr. pop. *Minable* = qui indique la misère. Aussi can.-fr.
2° || Propre à être *miné.* Voir ce mot.

Mince-pie (*mins pày*) s. m. Ang.

|| Pâté de hachis.

Mine (*min*) s. f. et m.

1° || Minet, minette. *Ex. :* Un beau petit *mine* = un beau petit chat.—*Mine* ! *mine* ! *mine* ! = interjection par laquelle on appelle les chats.

Fr.-can. *Memine* = m. s.

Dial. *Id.*, en Picardie, Haignere.

2° || Tour de cou en fourrure.

3° || Larve de papillons. On dit aussi *minou* et *chenille à poil*.

4° || Chaton de saule, de bouleau.

5° || Boa en fourrure.

Mine grasse (*min grá:s*) s. f.

|| Mine de plomb (dont on se sert pour polir les poèles, les fourneaux en fonte).

Fr.-can. Dans certaines régions, on distingue la *mine grasse* dont on se sert pour nettoyer les poèles, chaque matin, et la *mine sèche* qui sert à les polir, à les rendre brillants.

Miner (*miné*) v. tr.

|| Polir (un poèle, un fourneau en fonte avec de la mine de plomb).

Miner (*miné*) v. intr.

1° || Avoir bonne ou mauvaise mine. *Ex. :* Il mine bien = il a de la mine.

Mingle (*mêgl*) s. f.

|| Calandre.

Mingler (*mêglé*) v.

|| Calandrer, presser et lustrer les étoffes avec la calandre.

Minme (*mêm*) adj.

|| Même.
Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin ; dans le Bournois, Roussey.

Minnuit (*mênüi*) s. f.

|| Minuit.
Dial. *Id.*, dans la Normandie, Maze, Orain, Dubois ; Rev. des P. P., I, 100 ; l'Anjou, Verrier ; le Bas-Maine, Dottin.

Minotage (*minòtà:j*) s. m.

|| Action de *minoter*, de perdre son temps à des minuties.

Minote (*minòt*) s. m.

|| Minot.

Minoter (*minòté*) v. intr.

1° || N'en falloir pas beaucoup pour faire un minot. *Ex. :* Les patates *minotent* c'te'année.
Fr.-can. Relevé à Lorette, en 1743, par Potier.
2° || Être en grande quantité. *Ex. :* Le blé *minote* c'te'année. — Par extension : un cheval qui *minote* = qui va vite.
3° || Perdre son temps à des minuties sans rien faire. *Ex. :* Il passe son temps à *minoter*.
4° || Ça *minote* bien = ç'a bonne mine, ça va bien.

Minoteux, -euse (*minòtœ,-œ:z*) adj.

|| Minutieux.

Minou (*minu*) s. m.

1° || Chat, minet.
Dial. *Id.*, dans l'Anjou, Verrier.
2° || Boa en plume, ou en fourrure. *Ex. :* Un *minou* de vison, un *minou* en plume.
3° || Chenille.
Fr.-can. Voir *minoune*.

Minouchage (*minucà:j*) s. m.

|| Caresse, flatterie. Action de *minoucher*.

Minouche (*minuc*) s. m. et f.

1° || Minette, petit chat, petite chatte.

Fr.-can. Se dit aussi en parlent aux petits enfants ; terme de tendresse.

2° || Main d'enfant.

Minoucher (*minucé*) v. tr.

1° || Flatter (quelqu'un) pour l'amadouer, faire des caresses (à quelqu'un).

2° || Prendre du temps à faire (un ouvrage), exécuter lentement.

3° || *Absol. :* Travailler lentement.

Minoucheux,-euse (*minucé,-é:z*) adj.

1° || Flatteur ; caressant.

2° || Lent (au travail).

Minoucherie (*minucri*) s. f.

|| Minauderie.

Minoune (*minun*) s. f.

|| Chatte.

Minson (*mèzõ*) s. f.

|| Maison.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin.

Mioche (*myòc*) s. f.

1° || Petit pain, petite miche de pain.

2° || Petit pain de sucre, cornet de sucre.

Miochée (*myòcé*) s. f.

|| Pain émietté dans du lait.

Miouter (*myuté*) v. tr.

|| Faire (dans des phrases comme la suivante). *Ex. :* Qu'est-ce qu'il *mioute*, qu'il n'arrive pas ?

Miquelon (*miklõ*) s. m.

1° || Whiskey introduit dans le pays en contrebande (venant des Iles Miquelon, et, par int., d'ailleurs).
2° || Whiskey provenant de la distillation illicite.

Miraque (*mirá:k*) s. m.

|| Miracle.
Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin ; Picardie, Haigneré.

Mirage (*miràːj*) s. m.

1° || Miroitement.
2° || Réflection d'un objet dans l'eau. *Ex. :* Bébé s'amuse à regarder son *mirage* dans l'eau.
3° || Mine, apparence. *Ex. :* Elle a un beau *mirage*, à matin.

Mire (*miːr*) s. f.

|| Guidon, hausse.

Mirer (*miré*) v. intr.

|| Miroiter.
Dial. *Mirer* : briller, Picardie, Corblet.

Miret (*mirè*) s. m.

|| Milleret.

Miroué (*mirwé*) s. m.

|| Miroir.

DIAL. *Id.*, Haut-Maine, MONTESSON ; Anjou, VERRIER ; Saintonge, ÉVEILLÉ.

Mirouër (*mirwè:r*) s. m.

|| Miroir.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Miroi (*mirwà*) s. m.

|| Miroir.

Misdeal (*misḍil, megzil, migzil*) s. f. Angl.

1° || Maldonne. Ex. : J'ai pas assez de cartes, il y a *misdeal.*

2° || Erreur dans un marché. Ex. : Il a payé dix piastres de *misdeal.*

Mise (*mi:z*) s. f.

1° || Mèche, bout de ficelle détordue attaché à l'extrémité d'un fouet.

DIAL. *Mise:* m. s., Bresse, GUILLEMAUT ; *Mince :* m. s., Normandie, DUBOIS.

2° || Lanière ou cordelette filée, souvent tressée, fixée au bout d'un manche de fouet. *Ex. :* Mon fouet a perdu sa *mise*, il ne reste plus que le manche.

3° || Exagération. *Ex. :* Il dit que son cheval est bon, mais il y a un peu de *mise* là-dedans.

Miser (*mizé*) v. tr.

|| Toucher (un cheval) du fouet. *Ex. :* C'est un bon cheval, mais il faut le *miser* un peu de temps en temps. — Au figuré (en parlant des personnes) : Si tu ne *mises* pas plus que cela, t'arriveras jamais.

Misérable (*mizérab*) s. m.

|| Petit verre d'eau-de-vie.

DIAL. *Misérable :* petite mesure d'eau-de-vie, la 32ième partie d'un litre, Normandie, DUBOIS, MOISY.

Fr.-can. « Un misérable... un demi misérable : coup d'eau de vie », Potier, de Québec à Détroit, 1743. — On le trouve dans des contrats, vers 1775, à Québec.

Misère (*mize:r*) s. f.

1° || Difficulté. *Ex. :* Il a de la *misère* à marcher = il a de la peine à marcher, il marche difficilement. — J'ai eu bien de la *misère* à lui faire comprendre cela. — Avoir de la *misère* à vivre. — Un chemin de *misère.* — Un voyage de *misère.*

2° || *Manger de la misère* — être dans le malheur, subir des épreuves ; avoir du mal à faire quelque chose ; rencontrer des difficultés.

3° || Pour appeler les jeunes agneaux : *Misère! Misère!*

Misser (*misé*) v. intr.

|| Rater (se dit d'une mine qui n'éclate pas ; manquer un coup à la chasse, au billard, au jeu).

Etym. Ang. : *To miss.*

Misser (*misé*) v. tr. (Ang. : *To mix*)

|| Mélanger. *Ex. :* Veux-tu *misser* ton tabac avec le mien.

Misser (**se**) (*sə misé*) v. réfl. (Ang. : *miss.*)

|| Faire la demoiselle.

Mistèke (*mistèk*) s. f. *Ang. : mistake.*

1° || Erreur.

2° || *Y a pas de mistake,* il faut que... = Pas d'hésitation, pas de discussion, inutile de résister..., c'est bien entendu...

Mitagne (*mitaŋ*) s. m.

|| *Miton* (voir ce mot).

Mitaine (*mitèn*) s. f.

1° || Office du culte protestant. *Ex. :* Il y a de la *mitaine* aujourd'hui. — Ils ont leur *mitaine* chez X.

2° || Église protestante.
ETYM. Francisation de l'ang. *meeting :* assemblée.

Mitan (*mitã*) s. m.

|| Milieu, centre. *Ex. :* Mets-toi dans le *mitan* = prends la place du milieu. — Au beau *mitan* de la *place* = au milieu, au centre de la chambre. — Être dans le *mitan* = n'être ni pour ni contre.

VX.-FR. Se retrouve chez les écrivains du XVIe siècle : « M. de Nemours le pria de se mettre au mitan de ses Suisses », BRANTOME, *Vie de M. de Nemours.*— COTGRAVE, LACOMBE, DU CANGE.

DIAL. *Id.*, Normandie, *Bull. des P. N.* 68, *Rev. P. P.* I, 44 et 183, DELBOULLE, ROBIN, MAZE, DUBOIS, MOISY ; Picardie, CORBLET ; Maine, MONTESSON, DOTTIN ; Bresse, GUILLEMAUT ; Poitou, FAVRE ; Anjou, VERRIER ; Ille-et-Vilaine, ORAIN ; Fr.-Comté.

Mitasse (*mitá:s, mitàs*) s. f.

1° || Guêtre de drap, de cuir, de peau de chevreuil.
2° || Chaussure de laine, de feutre, d'étoffe (pour les grands froids).

FR.-CAN. « *Mitasses* de poule, de dinde, etc. = le bas de la cuisse », Potier, Lorette, 1743.

3° || Grosses mitaines.

Miton (*mitõ*) s. m.

1° || Chaussure d'étoffe, de laine, etc. (pour le froid).

FR.-CAN. « Il se mouvait les *mitons*, il s'envoyait les mitons » = se hâtait.

2° || Syn. de *mietton* — mélange de pain, de framboise et de sucre détrempés dans du lait.

3° || Grosses mitaines.

Mitoufler (**se**) (*sé mituflé*) v. réfl.

|| S'envelopper la tête et le cou, s'emmitoufler.

Mitte (*mit*) s. f.

1° || Espèce de chaussure légère.
2° || Gros gant protecteur (ang. : *Mitt*).
3° || Mitaine.

Mitoyen (*mitweyè*) adj.

|| De qualité moyenne.

M'man (*mmã*) s. f.

|| Maman.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Contre, JAUBERT.
FR.-CAN. De même : *m'mé* = *mémère*, grand'mère.

Moder (*mòdé*) v. intr.

1° || Faire des articles de mode.
2° || Suivre la mode.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Modeuse (*mòdé:z*) s. f.

1° || Modiste, couturière.
DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS.
2° || Personne qui suit la mode.

Modisse (*mòdis*) s. f.

|| Modiste.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Moé (*mwé*) pron. pers.

|| Moi. *Ex.* : Donne-*moé*-le.

Moégnon (*mwéɲõ*) s. m.

|| Moignon.

Moéyen (*mwéyè*) s. m.

|| Moyen.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.
FR.-CAN. « Il n'y a pas de *moéyen*, il faut que ça fasse » = il n'y a pas à dire....

(*A suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

REVUES ET JOURNAUX

Nous tenons à signaler à nos lecteurs l'apparition, à Edmonton, du *Canadien français*, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton et de tous les Canadiens de langue française de l'Alberta. Petite revue vivante, destinée à livrer là-bas de bons combats et à remporter de belles victoires. Succès et longue vie !

Dans *l'Enseignement chrétien* du 1er décembre 1915, article de M. Guillemant sur le *Premier Congrès pédagogique de l'Enseignement secondaire au Canada.*

Le Secours national (21, rue Cassette, Paris) publie un article de M. Firmin Roz : *Lettres canadiennes.* Il s'agit de lettres qui accompagnaient les secours envoyés en France :

> Je les ai feuilleté avec émotion, ces lettres où toutes les écritures, tous les âges, toutes les conditions sont rapprochés. Quelle unanimité dans la noblesse ! Cette France Nouvelle, restée fidèle à la Vieille France, est digne de la France militante d'aujourd'hui et de la France triomphante de demain, digne de la France éternelle. Et celle-ci regarde avec fierté la fille de son sang et de son âme, grandie dans le labeur et la vertu pour perpétuer le meilleur de l'antique race sur le continent plein de promesses où l'Humanité se renouvelle et voit s'ouvrir devant son effort des perspectives infinies.

ABRÉGEONS

DISONS	PLUTÔT QUE
Témoin *oculaire, auriculaire*	Témoin qui a vu la chose de ses propres yeux, qui a entendu la chose de ses propres oreilles.
Un *imberbe*	Un jeune homme sans barbe.
Un *athée*	Un homme qui ne croit pas en Dieu.
Une lettre *anonyme*	Une lettre pas signée.
Être *impassible*	Ne ressentir aucune émotion.
Être *aphone*	N'être pas capable de parler.
Bicyclette *acatène*	Bicycle sans chaîne.
Un *aviculteur*	Un éleveur de volailles.
Marchandise *en franchise*	Marchandise qui ne paye pas de droits.
Un *pisciculteur*	Un éleveur de poissons.
Un *apiculteur*	Un éleveur d'abeilles.
Un *vétérinaire*	Un soigneux d'animaux.
Un *aliéniste*	Un docteur pour les fous.
Un *auriste*	Un docteur pour les oreilles.
Un *oculiste*	Un docteur pour les yeux.
Une *panacée*	Un remède qui guérit de tous maux.
Un *abstersif*	Un remède qui nettoie une plaie.
Un *émollient*	Un remède qui amollit, relâche détend la peau, les tissus.
Un *sudorifique*	Un remède qui fait suer.
Un *fébrifuge*	Un remède qui apaise la fièvre.
Un *vermifuge*	Un remède qui chasse les vers.
Un *vomitif*	Un remède qui fait restituer.
Un *soporifique*	Un remède qui fait dormir.
Un mot *polysyllabique*	Un mot qui a plusieurs syllabes.
Un *philanthrope*	Quelqu'un qui fait du bien à l'humanité.
Un *bibliophile*	Un amateur de livres.
Un *bibliomane*	Un toqué sur les livres.
Un *philhellène*	Quelqu'un qui prend la part des Grecs.
Son *prénom*	Son premier nom (*first name*).
Un *pseudonyme*	Un nom de plume.

ÉTIENNE BLANCHARD, P. S. S.

Vol. XV, N° 7 — Mars, 1916.

POUR NOS "BLESSÉS" DE L'ONTARIO

(Poème lu par l'auteur à la séance publique de la Société du Parler français au Canada, le 2 février 1916.)

. . . Il est temps que nous sachions si la Confédération fut un pacte d'honneur ou un piège d'infamie.

(Paroles de l'hon. M. Philippe Landry, président du Sénat et Président de l'Ass. Can. fr. d'Education d'Ontario.

I

LE FRANCOPHOBE ET L'AME FRANÇAISE

Lui, confondant l'honneur avec la couardise,
Voulait mettre au rancart nos libertés acquises,
Et nous toisait d'un œil dominateur et froid.
Fourbe, et maniant mieux le poignard que l'épée,
D'une fière devise—au français usurpée!—
Il avait composé ceci: "Ni Dieu ni Droit"!

Il tenait un langage arrogant et barbare;
S'il avait des vassaux, ses amis étaient rares!
Habile à commander, non à se faire aimer,
Il prétendait surtout—ambition frivole—
Soumettre à son caprice et l'Église et l'École,
Et—prudent!—fit défense à Dieu de réclamer . . .

ELLE, le front brillant des gloires de sa race,
Avait partout laissé la lumineuse trace
De sa valeur, de ses vertus, de sa beauté . . .
Et lorsque nous, ses fils, ici restés fidèles,
Nous la voyons pleurer, affable et maternelle,
Son deuil nous semble encor grandir sa majesté!

Aux ordres qu'elle donne, en son parler suave,
Accourent des amis et non pas des esclaves;
Son cœur plus que son bras assure son pouvoir,
Et si l'âme française est noble et glorieuse
C'est qu'elle a su toujours—ô vertu généreuse!—
Sacrifier ses droits plutôt que ses devoirs! . . .

Un pays peut changer de nom ou d'allégeance,
Mais de mère, jamais... si sa mère est la France!
Au Canadien loyal on peut dire, en anglais:
«—Pour nous défendre, va sur le champ de bataille!»
Il mourra bravement sous l'affreuse mitraille,
Mais son sang répandu sera du sang français!

Et s'il faut à ses fils, de la taxe de guerre
Lire le texte bref en langue d'Angleterre,
Ils donneront gaîment du fruit de leurs labeurs,
Sans plus se soucier de cette ignominie...
Mais leur travail ardu, leur force, leur génie,
Resteront malgré tout français comme leurs cœurs!...

II

A NOS PERSECUTEURS

Or, voici que l'on veut, pris d'une folle rage,
Proscrire à leurs foyers jusqu'à leur cher langage,
Gardien de leur foi!
Halte-là! Pour défendre et garder l'une et l'autre,
En chacun d'eux, messieurs, vibre une âme d'apôtre,
Au-dessus de vos lois!

Pour ces héros, mourir n'est rien, mais l'honneur compte;
Ils ne sont pas de ceux que la menace dompte,
Et que courbe l'affront!
Respectueux des droits, et soumis sans bassesse,
Contre la tyrannie âprement ils se dressent,
Puissants, l'éclair au front!

Qu'importe que leur langue ou leur foi vous déplaise,
Jamais vous n'atteindrez, certes, l'âme française
De ces preux Canadiens!
C'est par elle que bat le cœur de la patrie,
C'est elle encor qui brisera, même meurtrie,
Vos ignobles liens!

Voyez-la, courageuse, et sans dol et sans crainte,
Toujours à la hauteur de sa devise sainte:
Langue et Religion!
Quelle autre ici pourrait tenir l'immense rôle
Dont Dieu même confie aux vaillants fils de Gaule
La haute mission?...

En maudissant cette œuvre et française et divine,
Croyez-vous, ô Saxons des provinces voisines,
Arrêter leur élan!
Hélas! vous y perdez, messieurs, votre prestige!...
Pour eux, ils sortiront de ce sombre litige,
Fiers et plus vigilants...

Malgré votre dépit — fruit de vos injustices! —
Voyez monter vers vous la vague accusatrice,
A l'horizon plus noir!
L'AME FRANÇAISE *est là: redoutez sa colère!*
Elle ne saura pas, soyez-en sûrs, forfaire
A l'honneur, au devoir!

III

A NOS BLESSÉS

Frères, c'est votre honneur, et c'est votre espérance,
Que de garder chez vous le doux parler de France!
Ce verbe incomparable, aux sons harmonieux,
Le Christ l'a voulu mettre aux lèvres des apôtres
Qui, dans l'Ontario, précédèrent... les autres...
Comme d'ailleurs sous tous les cieux!

C'est encore un devoir! Ces syllabes gentilles,
Sont l'héritage saint des aïeux à vos filles,
Comme vos lois, vos mœurs, vos institutions!
Et comme il redit bien vos antiques légendes,
Ce verbe universel, le seul que l'on entende
Aux assises des nations!

Pour ne pas oublier cette voix qui vous chante,
Grandiose épopée ou ballade touchante,
Vos martyrs, la patrie, et la religion,
Ah! "blessés," levez-vous! Pour que cet héritage,
De berceaux en berceaux grandisse et se propage,
Frères, faites-vous légion!

Debout, nouveaux Croisés! Dieu vous veut à la lutte!
Comptez sur nous! Aimez ceux qui vous persécutent,
Mais contre eux défendez, forts et hardis, vos droits!
Résistez, l'âme en paix — car le Ciel vous protège —
A ces trucs d'infamie, à ces vœux sacrilèges
Qu'on appelle, ô honte, des lois!

Comment! lorqu'on veut faire — oh! la haine est tenace! —
De votre Ontario ce qu'on fit de l'Alsace,
Vous subiriez l'horreur de cette indignité!
Vous verriez, sans frémir, cet odieux manège
Qui tente de changer, dans l'ombre, en un vil piège,
La charte de vos libertés?...

Comment resteriez-vous loyaux à l'Angleterre,
Si vous ne l'étiez pas au perler de vos mères ?...
Revendiquer vos droits, c'est encor la servir!
Et n'est-ce pas l'aider que lui dire : Sois juste!
Veille! les traîtres sont, ô conquérante auguste,
Ceux qui veulent nous asservir ?...

Courage! Pour sauver notre langue si chère,
— L'héroïsme renaît des Mance et des Verchères! —
Vos femmes ont clamé, sans peur, au dieu-État:
"Hors d'ici tes suppôts, tes lois spoliatrices!
" Et vous, continuez, nobles institutrices,
Votre fécond apostolat!... "

" Blessés " d'Ontario, si vos cœurs agonisent,
Comptez sur Dieu toujours, sur elles, sur l'Église,
Et vous serez bénis pour ces grandes douleurs!
Tels vos pères, jadis, à leur devoir fidèles,
Vous cueillerez, demain, ces palmes immortelles
Qui ne germent que dans les pleurs!

Des foyers pleins, voyez déborder dans l'école,
Par essaims, vos enfants qu'un sourire console,
Et qui savent déjà bouter dehors l'intrus!...
Et vos adolescents se tailler des domaines
Sur ce sol bien-aimé, riche, aux immences plaines,
Que leurs aïeux ont parcouru!...

Non! Non! on n'éteint pas ainsi la forte race
Qui fit ce Nouveau Monde, et qui surgit, vivace,
Lorsqu'on pense fermer sur elle le tombeau...
Son cœur est aguerri contre toute souffrance,
Car elle peut compter — elle en a l'assurance —
Sur la revanche des berceaux!

ARTHUR LACASSE, *ptre.*

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

(Allocution prononcée par M. le docteur Dagneau, président de la Société, à la séance publique du 2 février.)

Messeigneurs, Mesdames, Messieurs.

Je crois me faire l'écho très fidéle des sentiments de la Société du Parler français au Canada en vous souhaitant, ce soir, la plus cordiale bienvenue à notre séance solennelle. Votre présence ici est à la fois pour nous un honneur, une louange, un encouragement. Nous apprécions comme il convient l'estime que nous manifeste le public québécois et nous sommes heureux de retrouver, chaque année, dans cette salle, à la même occasion, tous nos amis.

Notre Société jouit actuellement d'une période de calme heureux, et vous n'entendrez, ce soir, ni le rapport de nos travaux, ni l'histoire plus ou moins mouvementée de nos finances. Un gouvernement paternel, sous l'influence bienfaisante d'un Premier ministre très sympathique à notre œuvre, nous a assuré, momentanément du moins, des moyens d'existence modérés mais suffisants pour les besoins de l'heure. Aussi notre reconnaissance lui est-elle toute acquise, jusqu'au jour où nous irons encore tendre la main. Je me hâte d'ajouter que ce moment viendra le plus tôt possible, car ce sera celui de la publication du résultat d'ensemble de nos études, sous la forme d'un glossaire du langage canadien-français.

Sans commettre d'indiscrétion, je puis dire que notre Comité d'étude est en train de faire la révision finale et de préparer la matière pour l'imprimerie.

Nous n'en sommes qu'à la lettre A., et pas très avancés encore, mais l'année 1916 devrait nous réserver cette ultime satisfaction de voir paraître la première livraison tout au moins de notre Glossaire.

Certains esprits inquiets s'étonneront alors, comme ils le faisaient hier, de la forme que revêt notre activité. Plus habiles à critiquer qu'à édifier, ou désireux de mépriser ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes, ils prétendent attribuer à notre Société un but qu'ils appellent plus pratique, et la détourner de l'étude scientifique de notre parler populaire, qu'elle s'est toujours proposée comme la première de ses raisons d'être.

Et sous prétexte que certaines formes vicieuses, certaines paresses de prononciation, certains anglicismes ne sont pas encore disparus, ils voudraient faire des membres de notre Société des maîtres d'école, qui éparpilleraient leurs forces dans toutes les directions et tâcheraient de corriger les individus, au lieu de s'unir dans un effort commun, dont le résultat, pour être plus lent à apparaître, n'en sera que plus efficace, plus général, et plus durable.

La Société du Parler français ne s'émeut pas outre mesure de ces critiques, dont la forme comme le fond indique moins l'inefficacité de notre travail que l'ignorance de leurs auteurs. Car, en cherchant un peu, l'observateur le plus superficiel aurait pu

trouver, en marge de ce travail de lexicographe, de puriste, de dilettante, comme on nous le reproche, des manifestations nombreuses du soin que nous apportons à encourager la correction du langage chez les élèves des écoles surtout.

Dès ses débuts, très humbles et très discrets—la Société comptait 20 membres, en février 1902, lors de sa fondation—notre Société a exercé son influence dans toutes les maisons d'éducation, élémentaires ou supérieures, pour obtenir la surveillance du langage soigné et l'établissement de prix de bon langage. Bien plus, depuis trois ans, par l'intermédiaire du Comité permanent de la Langue française, notre Société a fait distribuer tout près de trois mille prix, médailles, ouvrages de littérateurs canadiens ou autres, dans les écoles de tous rangs de la province de Québec surtout, mais aussi dans les autres provinces de la Confédération, et jusque dans les écoles primaires des régions des États-Unis d'Amérique où la population canadienne-française est la plus dense. Elle a récompensé, autant quelle a pu le faire, le soin apporté à la correction du langage parlé.

Mais c'est là le moindre des résultats obtenus dans ce sens.

L'étude scientifique d'une question ou d'un problème quelconque, linguistique ou autre, doit nécessairement précéder les applications pratiques qui doivent en découler, et personne ne peut reprocher à un individu ou à un groupe ce travail en apparence stérile ou inutile, mais personne non plus n'a le droit de refuser de voir les conséquences qui en découlent.

L'effort qu'il faut faire pour parler bien le français dans notre pays est considérable, et celui qui veut s'appliquer à soigner son langage doit lutter en même temps contre les tares ancestrales, les habitudes invétérées par l'usage familial et les conditions déplorables de l'entourage.

Et malgré tout ceci personne ne peut nier que le progrès accompli, pendant les dix dernières années, dans la province de Québec, sous le rapport de la correction du langage de tous, ne soit considérable, et la Société veut en réclamer sa part.

Mais ce qui est plus important encore, c'est l'ambiance, c'est l'entraînement des esprits vers les recherches et les observations de notre parler français, c'est l'activité à défendre ses droits, c'est le goût de l'étude des mots de chez nous, c'est l'application constante des individus et des groupes à corriger les fautes et à purifier la langue que nous parlons.

Et ce sont là quelques-uns des fruits de l'activité des membres de la Société et de son bulletin: *le Parler français.*

Et tout ceci existe, et nous n'en voulons d'autre preuve que la présence parmi nous, ce soir, du représentant accrédité d'une société née, à Montréal, de l'idée même qui a présidé à la formation de la nôtre.

La "Ligue des Droits du français", sans être une filiale de la Société du Parler français, sans en dépendre, allant à son but par des voies différentes des nôtres, a toujours reçu de nous toute l'aide morale et matérielle que notre pauvreté nous permettait de mettre à sa disposition, et bien souvent les listes de fautes à corriger qu'elle faisait distribuer à profusion sortaient des presses de notre journal.

Et je suis certain que vous entendrez avec plaisir son très dévoué et très actif secrétaire nous parler des moyens d'action de la Ligue, et des résultats obtenus.

Le docteur Gauvreau n'a pas besoin d'être présenté à un auditoire québécois. Homme d'action et d'œuvres, il a voulu occuper ses loisirs à des choses utiles; nous n'en connaîtrons qu'une, ce soir. Mais puisse son exemple d'activité servir de leçon, et nous aider à secouer notre paresse nationale.

Monsieur l'abbé Lacasse va nous lire des vers. Monsieur le curé de Saint-Tite-des-Caps a trouvé dans les vallons de sa paroisse des scènes bien canadiennes, et sa muse, se laissant bercer au bruit du vent dans les sapins laurentiens, lui a tout doucement soufflé des rimes. Les grands horizons du Saint-Laurent lui ont révélé leurs secrets canadiens, et les flots et les astres chantaient en français, et c'est en vers français que monsieur l'abbé va nous raconter les impressions qu'il en a reçues.

Et très discrètement je veux vous faire une indiscrétion : nous aurons bientôt l'occasion, paraît-il, de voir réunies en un volume toutes les poésies de celui que vous entendrez tout à l'heure.

Monsieur l'abbé Simard, professeur de Physique à l'Université Laval, n'en est pas à ses débuts parmi vous : ses conférences sur l'électricité et l'astronomie ont attiré dans cette salle, et plusieurs fois, l'auditoire nombreux et attentif qui suit les leçons publiques de sciences précises. Sous les auspices de notre Société, il lisait, il y a quelques années déjà, un travail sur les noms géographiques au Canada. Il va nous parler encore des noms que l'on donne à tout ce qui se fait ou se trouve, et qui n'a pas encore d'appellation propre. Peut-être aurait-il pu intituler son discours " de l'influence des idiomes indigènes sur les noms, au Canada. " — Sans doute il a craint de froisser cette vieille tradition qui nous fait orner la base de nos monuments de l'inévitable Huron.

Puissent les travers qu'il signale disparaître, un jour, emportant avec eux ce dernier souvenir de notre époque préhistorique, tout sauvage soit-il.

La Société symphonique de Québec, suivant sa louable habitude, a bien voulu nous donner son précieux concours, à titre gracieux. Nous savons trop la valeur du service qu'elle nous rend, pour ne pas nous empresser de saisir l'occasion de reconnaître publiquement notre dette envers elle, et d'assurer son président et ses directeurs de notre très sincère reconnaissance.

L'Université Laval nous reçoit encore, cette année, ajoutant ainsi à ses nombreuses faveurs à notre endroit. Je renonce absolument à dire aux Directeurs de cette Institution tout ce que nous leur devons; la tâche dépasse mes moyens.

Hier encore, ils agrandissaient notre local devenu trop étroit, et les avantages qu'ils nous fournissent ne se comptent plus. Si jamais le succès vient couronner nos efforts, nous en reporterons sur cette institution, bienfaisante entre toutes, une très grande part; ce sera la meilleure façon, croyons-nous, de nous acquitter envers elle.

CALIXTE DAGNEAU.

LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

Discours de M. le docteur Gauvreau, a la séance publique de la Société du Parler français au Canada, le 2 fevrier 1916.

Messeigneurs,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Quand une mère croit venu le temps de réclamer pour sa fille des regards et des attentions, dans une soirée d'amis, elle lui fait faire son début.

Pour combien les débuts sont-ils un pronostic de bonheur ?

Je laisse aux dames le soin de répondre à cette question, et préfère m'inspirer des manières embarrassées, des sentiments de confiance et de la réticente gaieté, qui n'excluent pas le faufilement des soupirs ... chez les débutantes.

La Société du Parler français au Canada croit le moment opportun de présenter au distingué public de ses réunions annuelles, une jeune personne déjà grandelette et tout à fait gaillarde, qu'elle peut considérer dans une certaine mesure comme l'une de ses filles : La Ligue des Droits du français.

Et c'est à mon bras que cette toute belle de nos rêves se tient, ce soir, timidement accrochée.

Il faut que je vous en parle !

Ne riez pas, je vous prie, de mon excès de tendresse. Je n'ai jamais pu cacher à personne mon amour pour elle.

Souffrez plutôt que je vous dise, très succinctement, quelle fut son origine, quel est son but, quels sont ses moyens d'action, comment elle fonctionne, quels résultats elle obtient.

* * *

C'est durant l'année 1912. Pierre Homier mène brillamment sa campagne de presse dans *le Devoir*, et cherche des compagnons dont le travail commun, l'énergie et la constance rendent plus efficace son grand effort.

A son appel, le 11 mars 1913, chez un rond de cuir de la rue St-Jacques, six hommes, plutôt jeunes, pleins d'ardeur et d'entrain, s'intitulent les premiers directeurs de la Ligue des Droits du français.

Tous les six, ils doivent mettre la main à la pâte, fournir une somme de travail proportionnelle à leurs aptitudes et à leurs loisirs, et se réunir deux fois par mois pour se concerter.

L'un ne revint jamais ; et l'autre, très attaché à une excellente société secrète, irlandaise et catholique, finit par se sentir mal à l'aise dans l'unique atmosphère française dont nous vivons, et, de crainte d'en mourir, ne reparut plus.

A quatre se fit le besogne. Nos statuts prirent un corps, et la Ligue, devant le grand public, s'affirma crânement.

Bon ou mauvais augure, il y eut du bruit autour de son berceau.

De très loin même, du fond de l'Ontario obscur et soupçonneux, la voix des loges grogna !

L'Orange Sentinel, dans un premier Hamilton à titres flamboyants, trouva, à notre adresse, ce mot très significatif : " Ils espèrent (*les Ligueurs*), en fin de compte, prendre la prépondérance politique et détruire les institutions anglo-saxonnes. "

Et Léon Lorrain, pince sans rire, de répondre : " La Ligue des Droits du français n'est pas, *à dire vrai*, aussi importante que veut bien le faire croire la *Sentinel*. Ces orangistes sont des flatteurs. "

Somme toute, ni les criailleurs de l'Ontario, ni les propriétaires des détectaphones de la métropole, ni les soupçons de *la Patrie* ne nous émurent. Pas davantage les mielleux avertissements de la diplomatie internationale.

Nous voulions, envers et contre tous, rester ce que nous sommes, et nous sommes restés ce que nous étions.

* * *

Perdus dans la foule qui passe, nous sommes des Ligueurs, toujours aux aguets, prenant note des anglicismes que, dans sa vie commerciale et industrielle, la quatrième ville française du monde par sa population ne cesse d'étaler aux yeux de ceux qui la fréquentent, prenant note, surtout, des défaillances nationales qui se manifestent par le peu de souci que l'on apporte à se servir de préférence de la langue française, à cause du préjugé injustifiable qu'on ne peut pas faire de bonnes affaires autrement qu'en anglais.

Notre but, vous le voyez, est bien clair, et se distingue nettement de celui d'autres sociétés sœurs, qui combattent pour la même cause.

La Société du Parler français, par exemple, dont l'aide nous a été si utile, travaille aussi à l'épuration de notre langue, mais d'une façon plus scientifique, sans s'attacher spécialement, comme nous, au domaine de la vie courante, à ces mille choses qui paraissent des riens et par où cependant se forme et s'accuse une mentalité nationale.

D'ailleurs, notre manière de procéder s'inspire du milieu où nous vivons. Si je ne me trompe, c'est par l'action individuelle au sein des collectivités que tranche sur celui des autres le caractère des habitants de la métropole. Tout en donnant à chaque ligueur le mé-

rite et la force de la Ligue dont il fait partie, à cause du petit nombre de travailleurs que nous sommes, il apparait très clairement à chacun de de nous, que la Ligue n'atteindra véritablement son but que dans la mesure où chacun poursuivra ardemment le sien. Et selon ses goûts, où si vous le préferez selon sa toquade, chaque ligueur fait sa lutte persistante, à ciel ouvert, s'attachant à introniser partout l'expression française, ne considérant aucun détail comme insignifiant, de ce qui constitue la façade d'une ville, et reflète nécessairement sa mentalité et son âme : tels les enseignes de toutes sortes, un menu d'hôtel, les caractères typographiques d'un imprimeur, les inscriptions de boîtes à lettres, même celle de boîte... d'ascenseur, les papiers qui enveloppent les bonbons, les calendriers, les cartes d'affaires, les noms de compagnies, les entêtes de comptes, les factures, etc. Nous sommes, en un mot, la phalange combative, toujours sous les armes, toujours guerroyante, soucieuse d'arriver au but poursuivi, mais sans violence ni sang répandu.

* * *

Nos moyens d'action sont assez nombreux. Ils s'enchaînent les uns les autres. Pour les bien comprendre, prenons un cas concret.

Un ligueur se promène sur la rue. Il voit, dans un milieu canadien-français, puisque nous sommes à Québec, disons sur la rue St-Joseph, une annonce anglaise. Il l'observe, s'en indigne... intérieurement ; en prend note. C'est notre premier moyen: *l'observation*, l'observation continuelle. Elle s'exerce soit par des ligueurs, soit par des amis, qui en transmettent les données au secrétariat général, où se complètent les dossiers.

L'observation faite, je suppose que l'on décide l'intervention. L'on procède par étapes. Ainsi, pour notre cas de la rue St-Joseph, si le ligueur connait l'annonceur, s'il est son client surtout, il va le voir lui-même. S'il ne le connait pas, ou si sa visite ne produit aucun résultat, il le fait voir par d'autres, discrètement, afin d'éviter chez l'assiégé le soupçon de conspiration.

Ces premières démarches étant sans résultat, la Ligue des Droits du français entre en scène. Officiellement, elle raconte au monsieur ce qu'elle a constaté, les critiques qu'elle entend faire, et les mécontentements qui se chuchotent. Elle le prie, dans son intérêt, afin d'éviter des critiques retentissantes, de faire justice aux droits de sa langue, ne serait-ce que pour contribuer sa quote-part, par l'exemple et par principe, aux revendications nécessaires, en ce pays, pour garder même ce qui est à nous.

Si cette seconde démarche demeure sans résultat, nous faisons parvenir à l'intéressé les critiques publiques qui ont été faites de cas similaires au sien ; nous faisons intervenir privément, et tour à tour, tous les ligueurs, tous nos amis et tous les amis de nos amis, sans omettre jamais la précieuse intervention de celles qui comprennent l'importance de notre travail et désirent y coopérer. Je ne sais trop déjà,

qui a dit : « Le cœur de la femme est un merveilleux diplomate. » Le Ligue des Droits du français peut en rendre témoignage. Puis vient, en dernier ressort, quand cela est nécessaire, la critique publique dans les journaux.

Mais votre homme de la rue St-Joseph vous répond : « Très bien, mais je ne sais pas traduire cela en français» ; ou encore : « je ne connais pas assez bien ma langue. »

Quand on en est arrivé à ce point de la lutte, le succès est presque assuré, car nous possédons un organe, un rouage de notre organisation vraiment précieux et qui rend de réels services. C'est notre troisième moyen d'action, notre bureau de publicité, où l'on traduit, corrige, compose des annonces, des circulaires, des blancs de comptes, des factures,etc.

Grâce à l'obligeance de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, entrée, vous le savez, dans la voie des œuvres sociales d'une façon très pratique et définitive, toutes les associations nationales de la métropole ont désormais un pied à terre, au Monument National. Depuis un an, la Ligue bénéficie de cette largesse, et à partir du premier mai prochain, elle aura ses meubles au second étage. Notre permanence est déjà établie au rez-de-chaussée. Notre secrétariat y fonctionne sous l'habile direction d'un journaliste entendu et débrouillard, qui reçoit la correspondance et les commandes, distribue l'ouvrage à ses confrères compétents, nos collaborateurs, fait reviser le travail des uns et des autres par notre comité d'étude, et au besoin, comme garantie suprême, obtient, pour nos travaux, l'imprimatur bénévole de la Société du Parler français au Canada.

L'on nous demande de la traduction de partout, et à l'heure présente, au sein même de la ville de Toronto, l'un de nos membres y suit ses cours de droit et gagne sa vie en traduisant les catalogues, les américanismes et le «parisian french» de la ville lumière, en bon français.

L'œuvre de la Ligue est donc avant tout une œuvre pratique. Mais pour la mener à bien, pour en faire un succès, elle a besoin d'être appuyée sur une mentalité soucieuse des intérêts du français, attachée à ses droits.

Cette mentalité, la Ligue travaille activement à la créer, par des tracts, par des conférences, par des publications. C'est son quatrième moyen d'action.

Des ligueurs parlent à la jeunesse, rappellent aux imprimeurs leurs devoirs, écrivent dans les journaux. La Ligue publie des tracts, des brochures, des almanachs, des portraits des défenseurs de la langue, des listes d'expressions.

Que l'on me permette de signaler, en passant, l'excellent livre de Pierre Homier, *la Langue française au Canada*. C'est la réunion de tous ces articles auxquels je faisais allusion en commençant.

Et notre Almanach de la Langue française ? Si vous ne l'avez pas encore, hâtez-vous de vous le procurer. C'est un petit pain chaud qui fera votre bonheur ; mieux que cela, c'est, comme on l'a dit, un arsenal de nos droits, un catéchisme de la langue française

au Canada. Le dixième et dernier mille est actuellement en vente. C'est un succès de librairie, auquel les meilleures plumes québécoises ne sont pas étrangères. Et puisque l'occasion s'en présente, je leur offre publiquement les remerciements sincères de la Ligue.

Je passe sous silence nos tracts et nos brochures ; je ne fais qu'indiquer le magnifique portrait souvenir que nous avons édité de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, le grand patriote blessé, l'un des premiers à comprendre notre œuvre, à l'encourager de ses bonnes paroles et à la sustenter de ses deniers.

Mais je me permets d'insister sur nos listes d'expressions, distribuées dans toutes nos principales maisons d'éducation de la Province, expliquées par les professeurs, très attentivement étudiées par les élèves, appelées, croyons-nous, à fournir, plus que tout autre moyen, à la la génération qui grandit les termes français, techniques surtout, dont l'ignorance embarrasse et entrave souvent la bonne volonté de la génération dont nous sommes.

Tous les mois, des bureaux de la Ligue s'envolent ainsi, à travers la Province, dix mille feuillets semant dans les foyers d'étude les vocables si clairs et si vivants du doux parler de France.

Nous savions, depuis longtemps, que l'ignorance du mot français était l'une des principales causes de la multiplication des expressions anglaises, non seulement dans le commerce et l'industrie de nos villes, mais même au sein des campagnes les plus éloignées des centres.

Pour obvier à cette ignorance, nous nous faisons maîtres d'école. Avec l'aide d'éducateurs dévoués et de spécialistes pour chaque matière, tous les mois nous dressons ces listes, qui comptent trente à cinquante mots les plus usuels de tel métier, de telle profession, de tel jeu, et nous les distribuons dans les maisons d'éducation supérieure, dans les écoles modèles ou élémentaires, dans les usines, chez les marchands, partout où l'on rencontre quelqu'un qui s'intéresse à notre œuvre, en comprend le sens et la portée, désire s'associer à nos luttes et en hâter le succès.

Il nous fait extraordinairement plaisir de rendre témoignage, ce soir, à l'empressement avec lequel la plupart des collèges classiques et des séminaires diocésains ont voulu bénéficier de ces listes mensuelles d'expressions.

Québec, Lévis, Ste-Anne de la Pocatière, Chicoutimi, Sherbrooke, Nicolet, Valleyfield, St-Hyacinthe, Ste-Marie, L'Assomption, Ste-Thérèse et Joliette comptent au nombre de nos plus distingués clients. Et nous savons que ce n'est pas seulement à titre de consolation que nous sont venus leurs encouragements. Chaque année, les témoignages les plus intéressés et les plus flatteurs accompagnent la contribution dont ils nous gratifient.

Peu nombreuses, il faut bien l'avouer, sont les commissions scolaires qui montrent le même souci. De ce côté, l'on devine facilement pourquoi notre initiative sera plus lentement comprise. Mais ce n'est qu'une affaire de temps.

En attendant, que les quelques maîtres et les bonnes maîtresses qui nous comprennent continuent leur travail patriotique ; qu'ils

tâchent surtout de nous faire des adeptes parmi leurs confrères et leurs émules. Les plus beaux mots français ne sauraient d'eux-mêmes atteindre l'esprit ni pénétrer la mémoire des enfants.

En celà comme en toute chose, il faut une méthode, il faut un maître, il faut un guide. La méthode parait trouvée. Seuls les maîtres et les guides font encore défaut.

* * *

La Ligue est dirigée par six directeurs, qui se réunissent tous les quinze jours, souvent chaque semaine, et font le gros de la besogne.

Tous les deux ans, l'assemblée générale des membres procède à l'élection de deux directeurs, les deux sortant de charge étant rééligibles.

Il n'y a pas d'autre officier qu'un secrétaire et un assistant secrétaire. Ce dernier, pratiquement, est la cheville ouvrière, l'exécuteur des décisions du groupe directeur. Ainsi pas d'entraves inutiles, pas de susceptibilité à ménager. Chacun comprend qu'il doit être à la peine, et cela suffit.

Nos réunions sont gaies et réconfortantes. Il y a sans cesse des faits nouveaux à signaler, des démarches vaines ou fructueuses, toujours intéressantes à rapporter, des initiatives à considérer, des résolutions à prendre.

Les enthousiastes et les imaginatifs tirent les plans. Les esprits plus sérieux les critiquent. Chacun à son gré les corrige, les émonde, les perfectionne. La forme finale, c'est entendu, obtient toujours le suffrage unanime.

Nos directeurs actuels sont : Messieurs Pierre Homier, le R. P. G. Charlebois, Oblat, Omer Héroux, Léon Lorrain, Anatole Vanier, Joseph Gauvreau.

Journalistes, religieux, avocat et médecin : c'est plus qu'il n'en faut pour combattre vaillamment, et pour faire mourir légalement et scientifiquement, avec toutes les cérémonies voulues, les parasites de notre belle langue.

Nous comptons, tout au plus, une centaine de membres, qui sont autant d'observateurs fidèles, disséminés par toute la province, et qui ne manquent jamais de signaler à notre attention ce qui peut compléter un dossier ou en suggérer un nouveau.

Nous visons à la qualité des membres plus qu'à la quantité. Ceux qui veulent être des nôtres le veulent parce qu'ils nous connaissent bien, aiment notre guerre de guérillas, et désirent y prendre part. D'où qu'ils viennent, pourvu qu'ils aient nos principes et la volonté d'agir, nous les admettons.

Vouloir combattre en chevalier, non en mercenaire, parce qu'une cause est noble et juste, c'est être déjà ligueur de naissance, ou par goût. Les gens de cette trempe, nous n'en aurons jamais trop. Ils sont plus rares qu'on ne pense. Il convient donc de ne pas la laisser s'éteindre dans le for intérieur de votre conscience, si l'écho de ma parole, ce soir, réveille chez vous la voix du ligueur endormi.

* ■ *

Nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir fait de la bonne besogne. Assurément, une mentalité nouvelle se forme à Montréal.

Les annonces bilingues se multiplient ; les belles annonces françaises ne sont plus des exceptions ; l'on respecte davantage le désir des clients d'être servis en français et, chose consolante, en quelque endroit qu'on se présente, en insistant un peu, l'on trouve toujours qui nous réponde en français.

Notre persistance à demander les numéros de téléphone en français a eu cet effet merveilleux, au jour de l'an 1915, de faire remplacer deux cents opératrices importées d'Angleterre ou d'Irlande par deux cents petites Canadiennes françaises parlant les deux langues.

Notre campagne contre les calendriers anglais, édités par nos fournisseurs canadiens-français, a eu un résultat magnifique. Il s'agissait simplement d'attirer l'attention de ces messieurs sur leur acte pour les convaincre. La Ligue les a convaincus. Elle a fait davantage. J'en apporte comme garant de beau geste d'une maison de gros, la maison Quintal & Lynch, qui vient d'acheter cinq cents exemplaires de l'Almanach de la Langue française, pour les distribuer, comme cadeaux du jour de l'an, à ses clients. N'est-ce pas là une mentalité nouvelle ?

Non moins heureuse a été notre campagne contre Santa Claus. D'origine allemande ou normande, peu importe, puisqu'il était devenu de fait un personnage étranger à nos aspirations, nous avons cru qu'il fallait remplacer ce fantoche des gros messieurs de Westmount par le vieux Bonhomme Noël des petits enfants d'en bas de Québec. Nous avons parfaitement réussi, au point de pouvoir affirmer que Santa Claus n'a peut-être apparu dans aucun magasin canadien-français de Montréal, cette année. Des Bonhommes Noël il en pleuvait, dans toutes les rues.

Ce sont là des détails, me direz-vous, mais des détails importants, et dont il faut que quelqu'un s'occupe. Seuls à la tâche, cependant, nous ne saurions suffire. Nous comptons sur les adhésions nouvelles, vaillantes et nombreuses, comme nous comptons sur la sympathie du public, qui, jusqu'à présent, ne nous a pas fait défaut.

* ■ *

Si nous avons réussi, nous le devons, Mesdames et Messieurs, d'abord à la valeur intrinsèque de notre cause. C'est la langue fran-aise que nous défendons, cette belle langue qui fait le fond de notre vie nationale, la moitié de l'essence de notre âme, au service de laquel-

le tant de vaillants, là-bas, sacrifient leur intelligence et leur poitrine, et qui suscite chez nous, en ce temps de crise que nous traversons, tant de héros ignorés et tant d'héroïnes connues.

Nous le devons, en second lieu, au zèle de nos membres, en particulier de nos directeurs, sans cesse sur la brèche, et qui, en dépit de leurs multiples occupations, avec très peu de ressources, se dévouent et se dépensent largement, sans compter.

Nous le devons, enfin, aux encouragements que nous avons reçus de personnages éminents et d'institutions patriotiques. J'ai déjà nommé la Société du Parler français, *le Devoir* et la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. J'y reviens avec reconnaissance.

La Société du Parler français du Canada, je le répète, encouragea, avec l'attention d'une mère dévouée, nos premiers pas dans la voie. C'est d'elle que nous vécûmes, les premières années de notre existence. Sa revue fut notre organe, et nos feuilles d'expressions n'auraient pu se répandre, si elle ne les eût, deux années durant, elle-même imprimées, sans vouloir accepter aucune rémunération.

De son côté, *le Devoir* nous ouvre toutes grandes ses colonnes. Omer Héroux y parle de nous plus souvent qu'à son tour. Les écrits de Pierre Homier y trouvent toujours la première place. Ceux de Léon Lorrain, malheureusement plus rares, à cause des circonstances que lui fait la vie, n'en sont pas moins reçus avec faveur. Vanier s'y révèle, quand il le veut, excellent littérateur et patriote à outrance. Tous ceux que les droits de la langue préoccupent, et qui savent tenir une plume, n'ont qu'à se présenter au *Devoir* pour y être accueillis comme des frères d'armes et des collaborateurs appréciés.

Enfin, la Société St-Jean-Baptiste de Montrésl, depuis un an, nous comble d'attentions et de faveurs. Elle nous abrite et nous éclaire. Son journal *le Petit Canadien*, d'allure si gaillarde et si vive, nous est franchement sympathique. Nos listes, par milliers, elle les imprime généreusement.

* * *

J'ai parlé de personnages éminents. Plusieurs d'entre vous, sans doute, ont lu la belle lettre de Monseigneur Langevin, publiée au lendemain de sa mort. Je veux vous en communiquer une autre, ce soir, et ce seront mes dernières paroles, car je ne saurais mieux clore ce travail, que mes nombreuses occupations m'ont forcé de faire un peu à main levée; une autre d'un grand évêque lui aussi, et d'un grand patriote, d'un grand amant de la langue française et d'un énergique défenseur de ses droits: j'ai nommé Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie.

Québec, 4 janvier 1914.

Cher Monsieur Gauvreau,

J'ai bien reçu, vers la Noël, votre envoi du livre de Pierre Homier : *la Langue française au Canada*. Il m'a été impossible, avant aujourd'hui, de vous dire le merci qui convient.

Votre œuvre m'est connue depuis longtemps. Elle a eu, dès l'origine, mon entière approbation.

Comme vous ne sauriez douter de mon sentiment là-dessus, je crois inutile d'insister. « La Ligue des Droits du français » accomplit un travail de toute première nécessité, sur le terrain des revendications urgentes. On peut regretter qu'elle ne soit pas née plus tôt. Personne ne songera à contester l'importance de sa tâche, ni à lui reprocher de ne pas l'accomplir avec intelligence et courage. Hélas ! C'est bien jusque là que nous en sommes venus ; il faut du courage, en plein Québec, pour proclamer, défendre, faire respecter les Droits du français !

Votre Ligue a voulu secouer la léthargie des uns, flétrir la trahison des autres. Elle a jeté le cri d'alarme et donné le mot d'ordre.

Elle a fait davantage. Avec un zèle clairvoyant et un grand sens pratique, elle s'est mise à l'œuvre sur un champ d'action bien déterminé, et elle s'efforce d'appliquer à des maux évidents des remèdes efficaces.

Déjà, les résultats ont fait voir la justesse de vos méthodes. Vous pouvez, à juste titre, compter sur la reconnaissance des vrais patriotes, qui voient en vous de bons et utiles ouvriers, des soldats souvent victorieux, toujours courageux dans les batailles qu'ils livrent pour défendre et venger cette grande et noble Dame, la langue française !

L'épiscopat n'hésitera pas, j'en suis sûr, à vous donner le placet que vous attendez et que vous méritez. En tout cas, le mien vous est acquis.

Boutez dehors les mots ennemis qui nous ont envahis, et qui veulent rendre serf le parler des aïeux. Bataillez pour faire entrer dans leurs droits et dans leur domaine les mots de chez nous, ceux qui, nous reliant au passé, peuvent seuls assurer notre avenir.

Bonne année à notre *parler délectable* et à ses vaillants apôtres!

(Sig.) P.-E. Roy, Ev. d'Eleuthéropolis.

Monsieur le Président, je vous remercie encore une fois, et de vos bonnes paroles et de l'opportunité qu'il vous a plû de nous ménager pour exposer à cet auditoitre si bienveillant les grandes lignes d'une œuvre qu'il ne connaissait peut-être jusqu'ici que de nom. Puisse mon entretien faire en sorte qu'il s'y intéresse à l'avenir.

N'aurais-je, par cette causerie, décidé de la vocation que d'un seul ligueur, outre l'honneur et le plaisir qui s'y rattachent, ma tâche serait grandement récompensée.

JOSEPH GAUVREAU.

A NOTRE VICTOIRE

I

Ne cherche plus à fuir la loi de tes Destins,
Victoire, toi qu'on dit la sœur du beau Courage!
D'un trop avide Orgueil la démence t'outrage.
Nous attendons ton jour, patients et certains.

Vainement tu tardas, boudeuse, irrésolue :
L'oracle en est porté — tu n'appartiens qu'à nous ;
Regarde : ce n'est pas des hommes à genoux,
C'est une race libre, ici, qui te salue!

En face du félon qui jadis te vola,
Pour nous, pour nos enfants, pour le salut du monde,
Notre ferveur s'étreint d'une foi si profonde
Que d'avance en nos cœurs nous te sentons tous là!

Et ton culte chez nous ne connaît point d'athée,
Mais croît et se mesure aux mois déjà si longs :
Chaque jour, d'autant plus ardents, nous te voulons,
Que nos efforts plus grands t'ont plus cher méritée!

Tu vis, pour nous manquer, trop de gloires fleurir,
Trop d'héroïsme, trop de vertus, trop d'épreuves,
Trop de sang de nos fils, trop de larmes de veuves,
Trop de morts à venger, trop de maux à guérir!

II

Tu ne peux plus souffrir, Déesse, qu'on élague
Ton aile amoureuse d'azur ;
Coiffer le casque à pointe, obéir à la schlague,
Esclave auteur d'un monde dur!
Tu ne peux pas toujours, par l'embûche des traîtres
Contrainte à l'infâme marché,

Aider contre l'Esprit ces soudards et ces reîtres
A magnifier le péché !
Imposer que partout une race vampire,
Insultant l'humaine raison,
Revendique avec toi pour seuls droits à l'empire
Le fer, la torche et le poison !
Affirmer que la terre appartient au plus fourbe,
Au pressureur de plus de sang,
Qu'il faut que tout soleil se voile sous la courbe
De l'obus dont meurt l'innocent ;
Qu'il ne reste à choisir pour toute destinée
Que l'ilotisme ou le trépas,
Puisqu'au canon, ton roi, tu restes enchaînée...
Tu ne peux pas, tu ne peux pas
Absoudre les bourreaux, consacrer leurs rapines,
Chanter les exploits du vautour,
N'ajouter que du fiel, des clous et des épines
Aux crucifixions de l'Amour;
Avec tous les Drapeaux du ciel pour redescendre
Pour venir, au joug du plus fort,
Sur des cœurs asservis et des cités en cendre
Replier tes ailes de mort !

III

Aussi, blanche Victoire, auguste et maternelle,
Calmes, nous t'attendons comme tu nous attends,
Sans hâte téméraire : il faut l'aide du temps
Pour forger à coup sûr la grande œuvre éternelle.

Mais à force d'acier, de souffrances et d'or,
Quand, armés du marteau, briseur de forteresses,
A tes pieds nous aurons de nos mains vengeresses
Jeté, mis en morceaux le colosse de Thor,

Alors, sous nos talons tenant la Bête immonde,
Rompant les liens vils d'où tu t'échapperas,
Nous te soulèverons sur nos fronts et nos bras,
Victoire, dans un ciel de fête, aux yeux du monde,

Et sur l'Arc Triomphal, de nouveau, dans l'azur,
Planant, où passe et rit la brise ensoleillée,
Là-haut, de l'éventail de ton aile éployée
Tu balaîras des airs le dernier souffle impur.

Et l'on dira : « Voyez ! C'est celle qui relève,
Qui sauve et qui défend de l'unique oppresseur ;
Par elle va régner la Justice, sa sœur,
Qui dans la droite paix prête à la Loi son glaive.

Aux faibles indulgente, intraitable aux altiers,
Elle ne veut à tous qu'offrir la délivrance :
Palme en main — telle est bien la victoire de France —
Elle fait signe au chœur souriant des Pitiés ! »

GUSTAVE ZIDLER.

LE PAYS DE L'ENFANCE

POUR MON JEAN-MARIE

« Vive la France ! » — Ton cœur lance,
Ardent, joyeux, ces mots vibrants :
Mais qu'est-ce pour toi que la France,
Beau patriote de quatre ans ?

Malgré tes grands airs de bataille,
Je crois que, de ton petit coin,
La France, ajoutée à ta taille,
Ne doit pas s'étendre très loin.

J'admets, cher soldat minuscule,
Que ton savoir encor léger
Couvre d'un vague crépuscule
Les frontières à protéger...

Mais ta France — un soleil l'inonde !
A ton seuil commence et finit :
C'est le toit, l'abri de « ton monde »,
Dans les vignes-vierges ton nid ;

C'est l'humble table, ton empire,
Où ton rire met son cristal :
Au foyer d'abord l'on respire
Ce qui s'appelle l'air natal.

C'est la chambre, ta seigneurie,
Dont tes sœurs charment le roman.
Mais ta véritable patrie,
C'est partout où vit ta maman...

Puisque donc, enfant, ma prunelle,
Par qui je dois m'éterniser,
C'est en la maison paternelle
Que France t'offrit son baiser,

Que nos cœurs simples peuvent faire,
Sans de lointains et longs essais,
La mystérieuse atmosphère
Où se forme un cœur de Français,

Nous surveillerons nos pensées,
Autour du jeune moissonneur
Nous ferons fleurir par brassées
La foi, la vaillance et l'honneur;

Nous entasserons les caresses,
Pour que plus tard, mon gentil preux,
Tu les reportes, ces tendresses,
Sur tes frères les moins heureux.

Que toujours plane, ô mon Roi-mage,
En tes songes enorgueillis,
Une infiniment douce image
De ta maison — de ton pays!

GUSTAVE ZIDLER.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

Du Jeu de Quilles(1)

(*Bowling*)(2)

Le jeu de QUILLES (*Bowling*) est maintenant l'un des sports favoris des Américains et des Canadiens.

C'est un développement des vieux jeux de "boules", "careau" et "quilles", que connaissent depuis des siècles nos cousins d'outre-mer, et qui sont très répandus également en Belgique, dans les Pays-Bas, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne. Il a été introduit de la Hollande aux Etats-Unis, au temps colonial. Les habitants hollandais de la nouvelle Amsterdam, maintenant New-York, s'y adonnaient beaucoup, et jusqu'en 1840, ils le jouaient sur le gazon, le principal rendez-vous étant le carré encore appelé "*Bowling Green*". Les premières allées couvertes étaient faites de glaise durcie ou d'ardoise, mais celles en vogue aujourd'hui sont construites de lisières alternées en bois de pin (de Géorgie, préférablement) et d'érable, et placées selon l'art le plus fin de l'ébéniste.

Il semble que la première mention d'une partie de concours en Amérique a été faite le 1er janvier 1840, aux allées "Knickerboker" dans la ville de New-York, mais ce n'est pas avant 1875 que les quilleurs des principales villes tinrent une convention dans le but de dresser des règles pour le jeu, et ce fut 20 ans plus tard que l'"American Bowling Congress" mit le sport dans un ordre systématique. Les règles du jeu dans toutes ses variétés sont publiées par ce Congrès.

Les clubs de quilles se chiffrent actuellement dans les dizaines de mille, aux Etats-Unis et au Canada, et sont sous la direction du Congrès, qui se réunit une fois l'an, pour faire la revision des règles et tenir des concours pour le championnat national. Ce jeu n'est joué que très peu en Angleterre et en Allemagne. Dans ce dernier

---

(1) En France, comme pour la plupart des sports modernes, le nom anglais est adopté ... malheureusement ; cependant, l'appellation *jeu de quilles américain* se dit quelquefois. L'épithète *américain* est mise pour différencier cet amusement d'intérieur et surtout d'hiver, qui se joue principalement en Amérique et sur des allées en bois, du vieux jeu de quilles dont l'aire est ordinairement une terre plus ou moins battue et dont le pointage de la partie se marque différemment du jeu américain. De plus, le vieux jeu de quilles est surtout un divertissement d'été. (Cf. "Dictionnaire des Connaissances pratiques", par E. Bouant.)

(2) Le mot anglais " bowling " vient du latin " bulla ", un globe, par l'intermédiaire du français " boule ".

pays, cependant, le vieux jeu de quilles avec boules solides et les quilles rangées en losange, jouit de la plus grande vogue. Les allées sont faites avec moins de soin qu'en Amérique, étant de ciment, d'ardoise ou de marbre. Introduit en France, pour différentes raisons, en particulier par suite de manque d'emplacement dans les grandes villes, ce sport ne s'est pas développé là comme il le méritait, et naturellement, en dehors de catalogues maintenant épuisés, aucune publication sur ce jeu n'a été faite en français.

Nous osons espérer que les nombreux amateurs de quilles, chez les Canadiens français, feront un bon accueil au vocabulaire bilingue qui suit.

QUILLES—BOWLING

A.—Le Champ du Jeu

Allée	Alley.
Les sortes sont	
Allée continue	Continuous alley.
Allée rapide	Fast alley.
Allée à sections	Sectional alley.
Allée dernier genre	Up-to-date alley.
Les parties sont	
Approches	Approach, runway.
Approches assemblées à queue d'aronde	Dove-tailed approach.
Mur de fond	Back wall.
Retourne-boules, rail	Ball return, railway, return-chute.
Retourne-boules descendante.	Drop return-chute.
Retourne-boules boucle	Loop-the-loop return-chute.
Boucle	Loop.
Cuir, courroie	Strap.
Rail en pente	Sloping railway.
Lit	Bed.
Crampon	Clamp.
Cloison de milieu	Center partition.
Coussin, sommier	Cushion.
Sommier de fond	Back cushion, rear cushion, rear cushion wall.
Sommier de fosse	Pit cushion.
Boulon à bascule	Bolt (Swinging).
Garniture	Facing.
Sommier de côté	Side cushion.
Sommier à bascule	Swinging cushion.
Bord	Edge.
Pied	Foot.
Ligne des nulles, ligne pied de jeu	Foul line.

Gouttière	Gutter.
Gouttière ronde	Round gutter.
Divisions à action rapide	Kickbacks, quick action divisions.
Fosse d'arrivée, puits d'arrivée	Pin pit, pit.
Mouches	Pin spots, spots.
Mouche de coin	Corner pin spot.
Mouche quille de front	Head pin spot.
Mouche quarte	Quarter spot.
Bord de la fosse	Pit edge.
Coin de sûreté	Safety corner.
Cloison de côté	Side partition.
Mur de côté	Side wall.
Surface	Surface.

B.—Les Positions

1.—*Extérieures.*

Garçons de quilles, placeurs, releveurs	Pin boys.
Directeur des garçons de quilles	Pin-boy manager.
Dresseur de calendriers	Schedule maker.
Marqueur, pointeur	Scorer.
Arbitre	Umpire.

2.—*Intérieures.*

Quilleur, joueur de quilles, quilleuse	Bowler, pin spiller, trundler; woman bowler.
Capitaine	Captain.
Joueur renvoyé, exclu	Removed player.
Joueur en retraite	Retired player.
Escouade, équipe	Squad.
Remplaçant	Substitute.
Capitaine d'équipe	Team captain.

C.—Les Accessoires

Boules	Balls, bowling balls.
Les parties sont:	
Crevasses	Checks, cracks.
Doigtiers	Finger holes, holes.
Doigtiers fibre dur	Hard fibre finger holes.
Emboîture	Socket.
Douille	Bushing, sleeve.
Percer de nouveaux doigtiers	Bore new finger holes (To)
Boucher les vieux doigtiers	Plugg old holes (To)
Prise	Grip board.
Poucier et doigtier	Thumb and finger holes.
Les sortes sont:	
Boule éclatée	Chipped ball.
Boule pesante	Heavy ball.
Boule en bois de gaïac	Lignum vitae wood ball.
Boule légère	Light weight ball.
Boule en minéralite	Mineralite ball.
Boule minéralite madrée	Mottled mineralite ball.
Boule en bois de quebracho	Quebracho wood ball.
Boule en caoutchouc	Rubber ball.
Boule d'occasion	Second-hand ball.
Boule au-dessous de la moyenne	Undersized ball.
Sac à boules	Ball bag.
Sac combinaison	Combination bag.
Poches de côté	Side pockets.
Gaine, trousse à boules	Ball case.
Loquet	Catch.
Serrure	Lock.
Balai de lit, de piste	Bed brush.
Polisseur de piste	Bed polisher.
Mouches	Bed spots.
Tableau noir	Blackboard, board.
Brosse à tableau noir	Blackboard eraser.
Brosse d'allée	Brush (Bowling alley).

Carte	Card.
Carte pied de jeu	Foul line card.
Carte mouches	Pin spot card.
Appareil électrique	Fixture (Electric light).
Appareil d'éclairage	Fixture (Lighting).
Mouilleur pour pied	Foot dampener, foot moistener.
Accessoire d'éclairage à essence	Gasoline light attachment.
Brosse à gouttière	Gutter brush.
Accessoires	Incidentals, supplies.
Armoire	Locker.
Compartiment	Compartment.
Quilles	Maples, pins.

Les parties sont|

Base|	Base.
Corps	Body.
Tête	Head.
Cou	Neck.

Les sortes sont|

Grosses quilles	Big pins.
Quilles de fond	Back pins.
Quilles-chandelles	Candle-pins, K. C., or rubber neck pins.
Quille de milieu	Centre pin.
Quille canard	Duck pin.
Quille supplémentaire	Extra pin.
Quille de tête, de front	Head pin, front pin, king-pin.
Quille séchée au four	Kiln dried pin.
Quille de ligue	League pin.
Quille coin gauche	Left corner pin.
Quille quintette	Quintet pin.
Quille réglementaire	Regulation pin.
Quille coin droit	Right corner pin.
Quille modèle	Standard pin.

Placeur de quilles automatique	Pin setter (Automatic).
Frein	Brake.
Balance centrale	Center balance.
Poignée	Handle.

Cases, poches	Pockets.
Tube à coulisse	Telescoping tube.
Charger le placeur	Load pin setter (To).
Placeur	Pin spotter.
Levier	Lever.
Baisser le levier	Depress the lever (To).
Relâcher le levier	Release the lever (To).
Chevilles	Pegs.
Vernis, émail	Polish (Enamel).
Poli, vernis du lit, de la piste	Polish of the bed (The).
Réflecteur	Reflector.
Réflecteur de front	Front reflector.
Réflecteur quilles	Ten pin reflector.
Lampes	Lights.
Abat-jour	Shade.
Anneau, cercle de mesurage	Ring, measuring ring.
Papier de verre, papier sablé	Sand paper.
Balance	Scale.
Calendrier, échelle des parties	Schedule.
Tableau de pointage	Score-board.
Tableau mural de pointage double	Double wall score board.
Tableau de pointage tournant	Revolving score board.
Tableau mural double fixe	Stationary double score board.
Tableau mural de pointage	Wall score board.
Appliques pour tableau de pointage	Score board brackets.
Livre de pointage	Score book.
Livre de pointage double	Double score book.
Crayons de pointage	Score crayons.
Registre de pointage	Score register.
Feuille de pointage	Score sheet
Porte feuille de pointage	Score sheet stand.
Pied	Bottom.
Support	Standard.
Porte feuille de pointage à main	Hand score sheet stand.

Table feuille de pointage	Score sheet table.
Porte-pointage	Score stand.
Table de pointage	Score table, scoring table.
Table de pointage ajustable	Adjustable score table.
Jeu de quilles	Set of pins.
Banc, siège, canapé	Settee.
Laque, gomme laque	Shellac.
Souliers quilles	Shoes (Bowling).
Vitrine	Show case.
Vitrine d'étalage	Display show case.
Enseigne	Sign.
Eponge	Sponge.
Cuvette-éponge	Sponge cup.
Teinture	Stain.
Laine d'acier	Steel wool.
Porte essuie-main	Towel holder.
Trophée	Trophy.
Egaliser boules et quilles	True balls and pins (To).
Egaliseur	Truing machine.
Tourner boules et quilles	Turn balls and pins (To).

D.—Le Jeu

Boule roulée	Ball rolled.
Joute	Battle.
Quiller, rouler	Bowl (To).
Abattre tout le quillier, faire les dix quilles	Bowl down all the pins (To).
Rouler pour pointage élevé	Bowl for high score (To).

Abattre les quilles	Bowl over the pins.
Rouler écart	Bowl wide.
Bris	Break (A).
Faire tout le quillier	Clear the alley.
Diriger un joueur	Coach a player (To).
Concourir dans une partie	Complete in a game (To).
Concurrents	Competitors.
Dresser, composer un calendrier	Compile a schedule (To).
Joute, lutte	Contest.
Joute de ligne	League contest.
Convertir une coupe en réserve, en honneur simple	Convert a split into a spare (To)
Allée croisée	Cross alley.
Pointage d'allée croisée	Cross alley score.
Courbe	Curve.
Courber la boule	Curve the ball (To).
Boule morte	Dead ball.
Bois mort	Dead wood.
Exclu	Debarred.
Défaut	Default.
Jouer, lancer la boule	Deliver the ball (To).
Jet, lancer	Delivery.
Jet, lancer de côté	Side delivery.
Jet, lancer lent	Slow delivery.
Incapacité	Disqualification.
Frappé d'incapacité	Disqualified.
Frapper un quilleur d'incapacité	Disqualify a bowler (To).
Doublet	Doubleheader.

Muet	Dummy, blind.
Erreur	Error.
Joute individuelle	Event (Individual).
Boule complémentaire, supplémentaire	Extra ball.
Boule franche	Fair ball.
Alimenter un joueur	Feed a player (To).
Raccroc	Fluke.
Confisquer une partie	Forfeit a game (To).
Condition	Form.
Faute, coup nul	Foul.
Boule nulle	Foul ball.
Tour, reprise, manche	Frame, inning, term.
Partie	Game.
Jeu de bataille	Battle game.
Jeu de quilles	Bowling game.
Jeu de chandelles	Candle, rubber neck pin game.
Jeu de tricorne	Cocked hat game.
Jeu de tricorne et plume	Cocked hat and feather.
Jeu de canards	Duck pin game.
Jeu cinq de fond	Five back.
Partie confisquée	Forfeited game.
Jeu quatre de fond	Four back.
Jeu quille de tête et quatre de fond	Head pin and four back.
Partie de concours	Match game.
Jeu de chandelles de la Nouvelle-Angleterre	New England candle pin game.
Jeu de Newport	Newport game.
Jeu de neuf quilles debout et neuf à terre	Nine up and nine down.
Jeu neuf quilles, quille de tête	Nine pin head pin game.
Quintette	Quintet.
Partie inscrite	Scheduled game.
Partie simple	Single game.
Partie d'équipe	Team game.
Jeu de dix quilles	Ten pins.
Jeu de dix quilles de tête	Ten pin head pin game.

Jeu dix quilles—quille de tête retranchée	Ten pins—head pin out.
Partie égale, nulle	Tie game, tie.
Partie de tournoi	Tournament game.
Poignée, prise	Grip.
Frapper plus à plein	Hit fuller (To).
Boule crochue	Hooked ball.
Abattre, renverser les quilles	Knock the pins down (To).
Dominer les quilleurs	Lead the bowlers (To).
Lever une incapacité	Lift a disqualification (To).
Levée	Loft (A).
Froissement de muscle	Muscle-bound.
Pénalité	Penalty.
Toutes quilles	Pins all.
Quilles abattues, à terre	Pins down.
Gouttières	Poodles.
Quintette	Quintet.
Boule rebondissante	Rebounding ball.
Réintégrer un joueur démis	Reinstate a removed player (To)
Enlever les quilles	Remove the pins (To).
Rerouler une boule	Reroll a ball (To).
Replacer les quilles	Reset the pins (To).
Remoucher les quilles	Respot the pins (To).
Rouler	Roll (To).
Pointage	Score.
Grand pointage	Grand score.
Pointage limite	Limit score.
Marquer la partie	Score the game (To).

Pointage but à but	Score tied.
Marquage des points	Scoring.
Placer les quilles	Set the pins (To).
Relever les quilles	Set up the pins (To).
Shape	Shape.
Coup	Shot.
Partie simple	Single.
Réserve, honneur simple (H.)	Spare.
Boule réserve, honneur simple	Spare ball.
Coupe	Split, split-up.
Coupette	Baby split.
Boule coupante	Split ball.
Couper les quilles	Split the pins (To).
Moucher les quilles	Spot the pins (To).
Série d'honneurs simples, de doubles honneurs	Straight spares, strikes.
Abat, double honneur (D. H.)	Strike.
Boule d'abat, de double honneur	Strike ball.
Série	String.
Série simple	Single string.
Equipe	Team.
Equipes concurrentes	Competing teams.
Total d'équipe	Team total.
Tournoi	Tournament.
Dénouement	Wind-up.

Bibliographie:

Larousse mensuel, 1907-10, page 706, au mot Bowling.

ALFRED VERREAULT.

SARCLURES

*** Un frère de Villa a été accusé et les Etats-Unis ont demandé son extradition. Quel crime a-t-il commis ? Un journal prétend nous l'apprendre en ces termes :

" Dans l'acte il est accusé d'avoir été complice pour la ligne du chemin de fer du Pacifique du Sud, près d'El Paso, au mois de décembre, dans le but d'arrêter le mouvement des forces de Carranza par le territoire américain pour attaquer les troupes de Villa au Mexique. "

Je ne voudrais pas être le juge qui devra décider si Villa est coupable ou non.

*** " Le rapport de la police de New-York pour 1915 signale une *décroissance dans* la criminalité, surtout *dans les coups de feu* et les vols. "

La *décroissance dans les coups de feu* est une trouvaille.

*** " L'accusé était défendu par le *même* avocat qui avait dirigé la poursuite dans l'affaire Coderre. La défense a admis la culpabilité mais a insisté sur les bons antécédents du prévenu qui *a, de plus, été atteint d'épilepsie il y a 3 ans et qui au moment du crime était ivre.* "

S'il fallait croire ce rapport, ce serait un " bon antécédent " que d'avoir été atteint d'épilepsie et d'avoir été ivre au moment d'un crime.

*** " La gravité de la crise n'est pas seulement *une question de forme*, puisque l'Amérique n'est pas opposée à la guerre sous-marine. "

Je suppose qu'on voulait dire que la plus grave difficulté entre l'Allemagne et les Etats-Unis ne touchait pas au mode ou à la forme des hostilités. Mais comment peut-on se résigner à écrire que " la gravité d'une crise " est ou n'est pas " une question de forme " ?

LE SARCLEUR.

QUESTIONS ET REPONSES

Question. — Quel est le nom français de l'instrument, dont les enfants se servent pour lancer des pierres, et qu'on appelle improprement *boomerang ?*

Réponse. — *Lance-pierre.*

Question. — Comment s'appelle la bande de cuir ou d'étoffe avec laquelle on attache une couverture sur un cheval, en forme de sangle ?

Réponse. — Cette espèce de sangle est un *surfaix.*

Question. — Y a-t-il un nom particulier pour désigner l'espèce de voiture dont on se sert pour le transport des longues pièces de charpente, et qui se compose simplement de deux grandes roues, d'un essieu, et d'une sorte de timon ? La pièce de bois est suspendue au-dessous de l'essieu.

Réponse. — C'est un *triqueballe.* On dit aussi *trinqueballe.*

Question. — Quelle préposition demande le verbe *hésiter ?* Peut-on dire indifféremment *hésiter de partir,* et *hésiter à partir ?*

Réponse. La Bruyère écrivait : « Ils n'hésitent pas *de* critiquer des choses qui sont parfaites. » Mais *hésiter de,* devant un infinitif, a vieilli. Aujourd'hui, on dit plutôt : *hésiter à.*

Devant un substantif, le verbe *hésiter* demande la préposition *sur* : « Il a longtemps hésité *sur* le choix d'une profession. »

Question. — On dit que *chaque* ne peut s'employer pour *chacun;* Vincent écrit : " On ne dira pas : *j'ai payé ces couteaux deux francs chaque,* mais : *deux francs chacun.* " Cependant, je lis dans Rostand :

" J'ai deux raisons dont *chaque* est suffisante seule. "

Ne peut-on s'autoriser de cet exemple pour dire : " J'ai payé ces couteaux cinquante sous *chaque* " ?

Réponse. Non, pas plus qu'il n'est permis de dire : « *Chaque* son tour » pour : « *Chacun* son tour. » *Chaque* est un adjectif ; *chacun* est un pronom.

Hugo aussi a écrit : « . . . diminuer la durée des stations et marcher entre *chaque* le plus longtemps possible. » Mais une faute commise par Rostand ou Victor Hugo ne nous autorise pas à violer, comme eux, la syntaxe. C'est une chose qu'on se permet quand on a fait les *Odes et Ballades* ou *Cyrano.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'abbe Ivanhoe Caron. *La Colonisation du Canada sous la domination française,* Québec, 1916, in 8, 26c. x 17 c. 5, 90 pages.

Cet ouvrage est un précis historique, mais documenté, fait avec grand soin et d'après une méthode rigoureuse.

L'auteur a divisé en dix périodes distinctes l'histoire de la colonisation du Canada sous la domination française. Pour chaque période, il donne un aperçu général, et rappelle les faits saillants ; puis il décrit l'arrivée des colons, leur établissement, le développement des seigneuries et des paroisses.

(S'adresser à l'auteur, 164, rue Latourelle, Québec,)

Numero demandé

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la collection du *Parler français* nous rendraient un grand service s'ils voulaient bien nous retourner le numéro de janvier 1916.

MOTS ANGLAIS FRANCISÉS

Au contact de la langue anglaise notre langage se contamine non seulement dans les mots, mais encore dans la prononciation.

La ressemblance orthographique de plusieurs mots français avec leurs équivalents anglais nous porte souvent à donner aux mots français la prononciation anglaise. Tels sont: *tell'phône*, *graphophôône*, *gaz'lîîne*, *aut'mobîîle*, *partneur* (partenaire), *tchèque* (chèque), *menete* (minute), etc.

Aux mots français tâchons de garder la prononciation française; c'est bien le moins qu'on puisse demander!

Grâce au snobisme plutôt qu'à un besoin réel, grâce à l'amabilité cordiale et avenante qui est le propre du peuple français, une foule de vocables anglais ont reçu l'hospitalité dans la langue française, bien que, la plupart du temps, ils aient été des immigrants *non désirables*. Ils ont été naturalisés mots français. Maintenant qu'ils font partie de notre langue, il faut leur faire bon accueil, mais, en matière de prononciation, ils doivent se plier aux lois et exigences de la langue qui les reçoit.

Comment donc faut-il prononcer les mots anglais francisés? Il n'y a aucune hésitation sur ce point.—A la française.

L'usage en France veut que ces mots soient prononcés, tantôt comme s'ils étaient des mots français, tantôt avec un accent intermédiaire qui n'est ni tout à fait français ni tout à fait anglais. Pour nous guider en cela, nous avons les traités de prononciation française et les dictionnaires.

Examinons à leur lumière quelques mots anglais francisés d'un usage assez courant en France et chez nous.

Euchre.—Tous les jours, par les personnes instruites comme par les ignorantes, on entend prononcer à la bizarre façon anglaise (*ioukeur*) ce mot francisé. Ouvrons donc le *Nouveau Larousse illustré* et nous y verrons que *euchre* se prononce *euchr'*; que le *right bower* se dit le *bosquet de droite* ou *valet d'atout*, non *le gros bâr*; que le *left bower* (deuxième valet) se nomme *bosquet de gauche* et non *le petit bâr*.

Le *tally* peut se dire: *fiche* ou *indicateur* (des parties). Les *puncheurs* et les *puncheuses* étaient appelés avec raison poinçonneurs et poinçonneuses, quand l'habitude était répandue de perforer les fiches avec un poinçon, mais aujourd'hui, vu les nouveaux systèmes, ne serait-il pas plus convenable de les appeler pointeurs

et pointeuses ? Ce mot désigne ceux qui sont chargés de pointer ou marquer une carte ou une liste. C'est par ce mot aussi que se rend l'expression anglaise *time keeper*.

Puisque *euchre* se prononce *eukr'*, on dira donc: Aller à un bel euchre (et non *beau ioukeur*); cet euchre (et non *ce ioukeur*); l'euchre (et non *le ioukeur*) des Artisans, etc.

WAGON.— Se prononce *vagon*. Le *w* se prononce comme un *v* simple dans les noms d'origine allemande. On prononce: *Vagram*, *Vaterlo*, *Vestphalie*, *Veimar*, *Vorms*, Si les mots sont d'origine anglaise, *w* a le son de *ou*: *ouist* (whist), *ouiski* (whisky), etc.

On peut écrire aussi *vagon*.

YACHT.—Se prononce *yack*, plutôt que *iôtt*, à l'anglaise. Ce mot se dit de bâtiments assez importants, à voile ou à vapeur, mais non de nos petits bateaux à essence, qui s'appellent plutôt *auto-canots* ou *canots-automobiles*.

REVOLVER.—Prononcez: *révolvère*.

TENDER.—Disons *tan-der'*, et non *tenn-deur:* wagon qui suit la locomotive (pas *engin*).

ALE.—S'écrit aussi *aile* et se prononce *è-le* (sorte de bière).

PUDDING.—S'écrit et se prononce *poudingue*. Peut aussi s'écrire pouding. Ne pas dire *poudigne* ni *poutine*.

LUNCHER.—Se prononce *lun-cher* ou *loncher* (d'après Ragon).

TOAST.—Se prononce *toste* et peut aussi s'écrire de cette façon. Cf. Adjutor Rivard, *Études sur les parlers de France au Canada*, p. 277.

BREAK.—*Brèk* (sorte de voiture).

CLOWN, CLOWNESSE, CLOWNERIE.— Se prononcent: *clounne*, *clounesse*, *clounerie*.

GROOM.—*Groum* (petit laquais).

PUNCH.—D'après Ragon, se prononce *ponche*.

QUAKER, QUAKERESS, QUAKERISME.—*Kouakère* ou *kouacre*, *kouakeresse*, *kouakerisme*. Ce mot *quaker* s'écrit et se prononce aussi *quakre*.

SCHOONER.—Se prononce *chounère*, et non *skouneur*.

SPEECH.—Nous avons raison de prononcer *spitche*.

STERLING.—Ne se prononce pas *sterligne*, mais *sterlin*.

SPORT.—Ne pas faire sentir le T; prononçons comme dans *mort*. Signifie seulement athlétisme. N'a pas le sens adjectif de riche, cossu, huppé, libéral, qu'on lui donne au Canada.

TICKET.—Se prononce *ti-kè*, et non *tiquette*. Il sera amusant de lire, à propos de l'adoption de ce mot dans la langue française, quelques réflexions de Justin Améro dans son intéressant ouvrage: *De l'anglomanie dans le français:*

L'exposition de 1878 ne pouvait avoir lieu sans qu'on fît de nouveau acte d'obséquiosité envers l'étranger: c'était impossible. Elle laissera donc, dans notre langue, comme souvenir précieux de son passage, pour le moins, le terme *ticket*, qui est actuellement employé par quiconque tient une plume,—à la place de *billet*, honni et rejeté. Honte donc sur "*billet*" et vive le vocable anglais!

Ce qu'il faut surtout déplorer, c'est l'introduction de ce terme deux ou trois fois inutile de "*ticket*",—car outre "billet", nous avons aussi *carte*,—c'est son introduction auprès de la nation, sous le patronage officiel. C'est une idée malheureuse . . . . . qui montre jusqu'à quel point . . . . . l'esprit français, dans certaines classes, a soif de vasselage étranger.

A ces amateurs de manières et d'habitudes anglaises que cette prononciation tantôt mitigée, tantôt purement française pourrait scandaliser, je rappellerai ces mots de Monseigneur Laflèche, qui disait: "Je n'aime pas à entendre mes compatriotes parler anglais sans au moins un petit accent français". Ces paroles qui peuvent paraître paradoxales sont pleines d'une patriotique philosophie. L'accent français, n'est-il pas à propos de le mettre aux mots d'origine anglaise, mais naturalisés français, tout comme nous le mettons sur les mots de provenance grecque, latine ou allemande? Autrement, quelle cacophonie dans notre "doux parler"!

Toutes les fois que le dictionnaire nous le permet, il faut adopter non seulement la prononciation, mais aussi l'orthographe française. Ecrivons donc préférablement: vagon, toste, poudingue, aile (ale), quakre.

N'avons-nous pas déjà, sans que personne songe à s'en formaliser: bébé (*baby*), boule dogue (*bull dog*), rosbif (roast beef), bifteck (beef steak)?

Ragon, philologue distingué, auteur de grammaires latine, grecque et française, va plus loin:

L'orthographe anglaise, dit-il dans sa *Grammaire française, cours supérieur*, étant la chose du monde la plus bizarre et la plus compliquée, les mots anglais adoptés dans notre langue devraient toujours s'écrire à la française. Ainsi les mots *ale, bill, break, clown, coaltar, cold-cream, groom, keepsake, lasting, lunch, luncher, mackintosh, puddler, punch, quaker, reporter, schooner, shérif, sloop, speech, spleen, square, starter, steamer, steeple-chase, sterling, tender, tramway, yacht*; se prononcent et pourraient s'écrire ÈLE, BIL, BREK, CLOUNE, COLTAR, COLCREME, GROUM, KIPSÈKE, LASTINGUE, LONCHE, LONCHER, MACKINTOCHE, PUDLER, PONCHE, COUACRE, REPORTEUR, CHOUNERE, CHÉRIF, SLOUPE, SPICHE, SCOUERE, STARTEUR, STIMEUR, STIPLECHÈSE, STERLIN, TINDERE, TRAMOUET, YAK.

Adopter cette orthographe serait prématuré. Il ne faut pas précéder le dictionnaire,mais il ne faut pas non plus craindre de le suivre. Écrire trop à la française pourrait avoir de grands inconvénients au point de vue étymologique; prononcer à la française n'en a aucun: c'est au contraire contribuer à garder à notre langue son génie français, son homogénéité et son harmonie.

ÉTIENNE BLANCHARD, P. S. S.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Mognon (*mòŋõ*) s. m.

|| Moignon.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Fr.-can. On emploie *mognon* dans diverses acceptions. *Ex. :* *Mognon* de chou. — Il lui pousse un *mognon* sur la tête.

Moi pour un (*mwa pur œ̃*) loc. ang.

|| Pour moi.

Moindrement (*mwèdrémã*) adv.

|| *Le moindrement* = parfois ; la moindre quantité. *Ex. :* S'il avait *le moindrement* d'esprit = s'il avait un peu d'esprit.

Dial. *Id.*, Normandie, Dubois.

Fr. *Le moindrement :* de la moindre manière, le moins du monde, Darm. Ne s'emploie qu'avec la négation, Lar.

Moine (*mwèn*) s. m.

1° || Toupie, toupie musicale.

Dial. *Id.*, dans certains départements, Lar ; Bas-Maine, Dottin ; Anjou, Verrier.

2° || Melon.

Moins (**à**) (*a mwè*).

|| En moins. *Ex. :* Pas un sou *à moins*.

Mollasse (*mòlàs*) s. f.

1° || Fondrière. *Ex. :* Le chemin a dû être détourné, à cause d'une *mollasse sur* la terre de X.

2° || Point faible d'une personne ou d'une chose. *Ex. :* Appuyez sur la *mollasse* et vous aurez de lui tout ce que vous voudrez.

Miâler (*myálé*) v. intr.

|| Miauler.

DIAL. *Miâler* est employé dans le Centre, JAUBERT ; en Normandie, MOISY.

Miaulée (*myólé*) s. f.

|| Miaulement.

DIAL. *Id.*, en Normandie, DELBOULLE.

Micouenne (*mikwèn*) s. f.

|| Grande cuiller en bois ou en écorce pour mettre le sucre en moule, ou pour divers usages domestiques.

ETYM. *Micouan*, mot iroquois pour cuiller, CLAPIN.

Micament (*mikamã*) s. m.

|| Médicament.

Midi (*midi*) s. m.

1° || Les heures du milieu du jour, vers midi, période plus ou moins longue avant et après midi. *Ex. :* A *midi*, je dînerai à une heure. Je vais dîner tous les *midis* à onze heures = Aujourd'hui, je dînerai à une heure ; je vais dîner tous les jours à onze heures.

FR. Midi est l'heure précise du milieu du jour. — « Midi ne s'emploie pas au pluriel. On doit dire : Je m'y rendrai sur le midi, et non sur les midis. Quoique midi soit l'équivalent de douze heures, on ne peut pas dire : Midi sont sonnés, car midi signifie plutôt le milieu du jour que le nombre d'heures écoulées depuis minuit. On dit : Midi est sonné ». BESCH.

FR.-CAN. *Ex. :* Il est arrivé vers les midi.

2° || *Avoir midi dans le ventre* = avoir faim, et juger par là qu'il est midi, c'est-à-dire qu'il est l'heure de manger.

FR.-CAN. *Ex. :* Je commence à sentir le *midi*. — Mon ventre marque midi = Il est midi à mon horloge.

3° || *Petit midi* = un peu avant midi. *Ex. :* On a dételé au *petit midi* = entre onze heures et midi.

4° || *Grand midi* = un peu après-midi.

Miette (*myèt*) s. f.

|| Très petite quantité. *Ex. :* Ils avaient une *miette* de vin = une très petite quantité de vin. — Pas une *miette* = pas du tout, nullement. — Une petite *miette* plus court. — S'il était arrivé une petite *miette* plus vite, il aurait gagné la course. — Une pièce de bois une *miette* trop courte.

Dial. *Id.*, en Normandie, Moisy, Dubois ; dans l'Anjou, Verrier ; le Maine, Dottin, Montesson ; la Picardie, Corblet ; le Centre Jaubert. *Une miette, une petite miette* = un peu. *Pas une miette, pas la miette* = pas le moins du monde.

Mignarder (*miṇardé*) v. intr.

|| S'amuser, jouer.

Dial. *Id.*, dans le Centre, Jaubert.

Migner (*miṇé*) s. m.

|| Meunier.

Mettre (*mèt*) v. tr.

1° || *Mettre dedans* = dételer, mettre son cheval à l'écurie.

2° || *Mettre dessus* = mettre une enchère sur un objet. *Ex. :* L'encan n'a guère rapporté, ils n'étaient que deux qui *mettaient* dessus.

3° || *Mettre sur, sus* = mettre une enchère sur un objet. *Ex. :* J'ai *mis* sur une horloge, mais a m'a pas resté.

Dial. *Id.*, dans l'Anjou, Verrier.

4° || *Mettre le marché en main à quelqu'un* = mettre à quelqu'un le marché à la main, lui offrir de l'annuler ; par extension, menacer quelqu'un de rompre avec lui.

Fr.-can. Relevé par le P. Pothier, en 1744.

5° || *Mettre les mouches à quelqu'un* = le tromper, l'attraper, l'amener à conclure un marché désavantageux ; le mettre hors d'état de nuire ; le mettre à sa place énergiquement.

Mettre dedans (*mèt dèdã*).

1° || Mettre en prison.

2° || Attraper, tromper; vaincre dans une discussion.

3° || Mettre le grain dans une machine à battre.

Meublable (*mæblab*) adj.

|| Propre à être meublé.

Meublier (*mæbliyé*) s. m.

1° || Marchand, fabricant de meubles.

2° || Ouvrier ébéniste.

3° || Tapissier.

4° || Mobilier.

DIAL. *Meublier* = mobilier, dans l'Anjou, VERRIER.

Meugner (*mæŋé*) s. m.

|| Meunier.

DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT ; le Bas Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. Aussi *mugner*.

Meumère (*mæme:r*) s. f.

|| Grand'mère.

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Méz-amain (**à**) (*à mézamè*).

|| Difficile à faire, qui n'est pas *à main*. (Cf. *Désamain*.)

Mézans (*mézã*) s. m. pl.

|| Canadiens revenus des Etats-Unis et qui ont apostasié.

Mêzent (ils) (*i mèz*) v. tr.

|| Ils mettent.

Miâle (*myá:l*) s. m.

|| Miaulement, action de miauler ; cri du chat. *Ex. :* Je t'assure qui t'a pas lâché un petit *miâle.*

Miâlement (*myá:lmã*) s. m.

|| Miaulement.

Moiton (*mwàtõ*) s. m.

|| **Molleton.**

Molletonné (*mòltòné*) s. m.

1o || Sorte de tissu de coton dont la surface est légèrement frisée et annelée, étoffe moutonnée.

2o || Tissu de coton à surface rugueuse. *Ex.:* Couvre-pieds en *molletonné.*

Mollière (*mòlye:r*) s. f.

|| Fondrière, bourbier.

Vx fr. *Mollière* = marais, fondrière, Cotgrave ; terres grasses et marécageuses, Guerin, Larousse, Besch.

Dial. *Mollière* = m. s, en Picardie, Haigneré ; en Normandie, Moisy ; dans l'Anjou, Verrier.

Mollir (*mòlir*) v. intr.

|| Devenir plus doux, plus humide (en parlant du temps) ; devenir plus amiable, plus conciliant.

Molu (*mòlu, mólu*) part. p.

|| Moulu.

Dial. *Id.*, en Anjou, Verrier.

Molue (*mòlu*) s. f.

|| Morue.

Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin. — On trouve *molue* dans une lettre de Martin du Bellay, en 1583. (Arch du Sém de Q.)

Moman (*mòmã*) s. f.

|| Maman.
DIAL *Id.*, en Normandie, MAZE ; dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Monardeur (*mònàrdœ̀:r*) s. m. Ang : *Money Order.*

|| Mandat d'argent, ordre de payer à vue une certaine somme à quelqu'un.

Monde (*mõ :d*) s. m.

1° || Gens honnêtes, bien élevés, humains, respectables, sensés. *Ex.* : Il ne parle pas comme du *monde.* — Il n'est pas du *monde.* — Tiens-toi donc comme du *monde.*— Ça ne mange pas en *monde.*

2° || *Pas en monde* = extraordinairement, beaucoup. Ex : Il mange, il court, il travaille *pas en monde.*

3° || *Le monde*, pour *les gens*, etc., s'emploie avec le pluriel. Ex : Le monde *vont* venir = le monde va venir.
DIAL. *Id.*, VERRIER, DOTTIN

Moneveau (*mònvó*) s. m.

|| Fanfaron.

Mon-sieu (*mõsyœ́*) s. m.

|| Monsieur.
DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT; en Bretagne, ORAIN; dans l'Anjou, VERRIER.

Mon-sieur (*mõsyœ́ : r*) s. m.

|| Monsieur.
DIAL. *Id.*, en Bretagne. ORAIN.

Monsieur (*mœ̀syœ́*) s. m.

1° || Homme franc, loyal, honnête, généreux. *Ex.* : Vous n'êtes pas un *monsieur*, pour mentir de la sorte.

2° || Porc. *Ex.* : J'ai achete un petit *monsieur* = un petit cochon. — Demain nous faisons tuer notre *monsieur.* — On dit aussi : *monsieur habillé de soie.*

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

3° || *En monsieur* = extraordinairement, beaucoup.

Monsieutrie (*mèsyétri*) s. f.

|| Classe des messieurs, des bourgeois. Ex: Il y avait là des juges, des avocats, des médecins, toute la *monsieutrie* était là.

Dial. Cf. le saintongeois *Monsiotrâ*.

Monstresse (*mõstrès*) s. f.

|| (Féminin de) monstre.

Monstreux (*mõstré*) adj.

|| Monstrueux.

Montant (*mõtá*) s. m.

|| Somme d'argent. *Ex.* : Il a reçu un gros *montant* sur sa dette.

Montant (en) (*ã mõtã*) loc.

|| Et plus. *Ex.* : Une piastre *en montant*.

Montée (*mõté*) s. f.

|| Chemin privé qui va du chemin à la maison, et jusqu'au bout de la terre. *Ex* : Arrange donc ta *montée*, on arrêtera chez vous.

Monter (*mõté*) v. intr.

|| S'éloigner du fleuve, de la rivière, du chemin ou de la route principale. *Ex.* : Il est *monté* au 2ième rang. — Il est *monté* dans le haut de son champ. — Il est *monté* dans les concessions.

Fr. *Train montant* = qui s'éloigne de la mer vers Paris, Darm.

Fr. can. *Le montant* = vapeur ou train qui va à l'inverse du cours du Saint-Laurent. — *Monter dans les chantiers* = aller travailler dans les bois à l'exploitation forestière.

Monter (un navire) (*mõté*) v. tr.

|| Piloter un navire qui monte le fleuve. On dit aussi, en parlant du conducteur, ou de l'ingénieur mécanicien : *Monter* un train de chemin de fer ou le *descendre*, selon que ce train va en montant ou en descendant le cours du fleuve. Ex.: Qui a *monté* le 75 ? = Qui était le conducteur sur le train montant, portant le numéro 75 ?

Fr. *Monter un navire* = y être embarqué, le commander.

Montrance (*mõtrãs*) s. f.

1° || Apparence, mine. *Ex:* La *montrance* était pas forte. — Le cheval a une belle *montrance.*

Dial. *Montrance* = dehors, extérieur avantageux, prestance, dans l'Anjou, Verrier.

2° || Ostensoir, monstrance.

Montre (*mõ : tr*) s. f.

|| Apparence. *Ex. : Ça n'a pas de montre,* se dit d'une chose qui n'a pas belle apparence, bonne mine.

Montrer (*mõtré*) v. tr.

|| Enseigner. *Ex.* : Son maître lui avait rien *montré.* — Cet enfant n'a pas *été montré.*

Montrer (*mõtré*) v. intr.

|| Avoir belle apparence, donner des espérances. *Ex.* : Ça *montre* mal.=Ç'a mauvaise mine. — Quand il était petit, y *montrait* ben pourtant, ce garçon-là = il donnait de belles espérances.

Fr. – can. Syn : *Regarder*

Mop. (*mòp*) s. f.

1° || Balai à laver, fauber, vadrouille.

2° || Houppe à poudrer, houpette.

3° || Bosse. Ex. : Il a une *mop* sur la tête.

4o || Personne sans caractère.

Mopper (*mòpé*) v. tr.

|| Réprimander, battre, donner des coups à, faire une bonne réplique à.

Fr. – can. Syn. : *mopser.*

Mopser (*mòpsé*) v. tr.

|| Donner un coup à, battre.

Moqueux (*mòḳœ*) adj.

|| Moqueur.

Moquié (*mòkié*) s. f.

|| Moitié

Mordée (*mòrdé*) s. f.

1° || Morsure, action de mordre, lésion faite avec les dents. Ex. : Le chien n'a pris une *mordée* au mollet = m'a fait une morsure au mollet.

2° || Par ext., bouchée. Ex. : Louis a pris une grosse *mordée* après ma pomme = Louis a mordu dans ma pomme et a pris une grosse bouchée.

(*à suivre*)

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

VOCABULAIRE ANGLAIS-FRANÇAIS

OUTILLAGE DE VOIRIE

Road Machine	Machine à chemin.
Steam Road Roller, Macadam Roller	Rouleau à vapeur, rouleau compresseur.
Tandem Roller	Rouleau tandem.
Horse Roller	Rouleau à cheval.
Tractor	Tracteur, locomotive routière,
Portable Steam Engine	Locomobile.
Stone Crusher	Concasseur, casse-pierre.
Screen	Trieur.
Revolving Screen	Rouleau trieur.
Bin	Trémie.
Sprinkler	Arrosoir.
Tank	Réservoir.
Concrete Mixer	Bétonnière.
Grader	Niveleur.
Scarifier	Scarificateur.
Dump Wagon	Tombereau.
Spreader Wagon	Épandeur.
Drill	Foret.
Steam Drill	Foret à vapeur.
Plug Drill	Foret à valve marteau.
Concrete Barrow	Brouette à béton.
Road " Pick " Plow	Charrue à chemin "pic ".
Wagon Scale	Bascule.
Steel Brush	Brosse d'acier.
Crushed Stone Fork	Fourche à pierre.
Crushed Stone Rake	Râteau à pierre.
Steel Scraper	Ravale, pelle à cheval.

ADJUTOR FRADETTE

LA MAISON

Qui n'aime la maison où si bonne est la vie?...
Elle est comme la fleur de notre effort humain.
Il faut peiner pour elle ainsi que pour le pain.
Ses murs son toit, son feu, c'est l'intime Patrie

Propice à nos repos, douce à qui songe ou prie,
Elle ressemble aux siens, dit leur joie et chagrin;
La quitter fait pleurer, la revoir rend serein;
Parler de la maison nous fait l'âme attendrie

Son image est en nous depuis nos jours d'enfant;
Son charme nous retient, sa douceur nous défend
D'être heureux, d'être en paix, sans lui rester fidèle.

Elle évoque un passé tendre, notre berceau,
Les yeux, les pas de ceux que nous prit le tombeau,
Et sa voix dans les soirs nous parle, maternelle.

Albert Ferland.

Novembre 1915.

(Extrait d'un livre en préparation)

LA QUESTION ONTARIENNE

L'opinion canadienne, nous ne disons pas l'opinion canadienne-française seulement, s'émeut de plus en plus devant les développements qu'a pris, depuis quelques semaines surtout, la question ontarienne. Nos vaillants compatriotes de la province voisine ont reçu de nombreux témoignages de sympathie de Canadiens de langue anglaise, et non des moindres. Depuis que l'âpre lutte a commencé contre les écoles bilingues de l'Ontario, sous l'impulsion d'un certain groupe de Canadiens irlandais, — la vérité nous force à le reconnaître, — il ne s'est pas manifesté de symptôme plus encourageant, pour tous les amis de la justice, que cette expression d'opinions anglaises. Le rang élevé qu'occupent, dans notre pays, la plupart de ceux qui, chez nos compatriotes anglais, ont demandé justice pour nos frères de l'Ontario, leur désintéressement, leur longue expérience politique, les arguments de bon sens et d'équité qu'ils ont apportés en faveur du règlement de cette question, font de leurs témoignages une manifestation vraiment imposante de ce *fair play* britannique, dont on semblait redouter la disparition, chez nous. Quand on lit au bas de déclarations nettement sympathiques aux justes réclamations des Canadiens français de l'Ontario les noms de sir Joseph Pope, ancien sous-secrétaire d'État du Canada, de M. E.-R. Cameron, greffier de la Cour Suprême, de M. le docteur Mackay, surintendant des écoles de la Nouvelle-Écosse, de M. J.-S. Ewart, l'éminent avocat des catholiques du Manitoba, de M. J.-C. Sutherland, surintendant des écoles protestantes de la province de Québec, de M. Baker, président de la Société Royale, et de M. J.-G. Scott, président de la Chambre de Commerce de Québec, on se convainc facilement que les grandes traditions britanniques vivent encore dans un bon nombre d'esprits canadiens-anglais, et l'on se prend à croire que la cause de nos frères de l'Ontario, malgré les difficultés accrues, est encore en marche vers une solution équitable.

En attendant que sonne, pour eux, 'heure de la justice, il n'est peut-être pas inutile de noter les enseignements qui se dégagent déjà de la lutte.

Et, d'abord, il n'est que juste de reconnaître les précieux avantages que la mémorable défense des Canadiens français de l'Ontario a rapportés à la cause catholique. Les fermes revendications doctrinales qui se sont fait entendre, dans tout le pays, pour la défense du droit

naturel, du côté des champions des écoles bilingues, doivent être considérées par tous les Canadiens catholiques, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, comme l'une des démonstrations les plus frappantes qui aient jamais été faites devant l'opinion canadienne d'un point fondamental de la doctrine catholique, nous voulons parler du droit primordial du père de famille dans le domaine sacré de l'éducation. De la reconnaissance de ce principe par la législation d'un pays dépend, en grande partie, la stabilité de la société dans cet État, c'est-à-dire l'ordre public et le véritable progrès, lesquels, comme chacun le sait, sont fondés sur la conservation de la hiérarchie familiale instituée par Dieu, sur le maintien de l'autorité paternelle. Pour avoir défendu courageusement cette doctrine de salut religieux et social, nos frères de l'Ontario méritent la reconnaisance de tous les catholiques canadiens sans distinction de langues. Ils méritent, de plus, la reconnaissance de tous les Canadiens sans distinction de croyances, puisqu'ils ont défendu la vérité. Ce n'est, en effet, que par la vérité que le peuple canadien sera libre. *Veritas liberabit vos*, a dit l'apôtre saint Jean. Ce n'est pas l'esprit d'indépendance à l'égard de la vérité, non plus qu'à l'égard de l'autorité, qui donne aux peuples la vraie liberté ; c'est la subordination de l'esprit national à la vérité. Avec la vérité, mais avec la vérité seulement, règnent la justice, la paix sociale, l'ordre, enfin, la civilisation. Le plus grand service qu'on puisse rendre à un peuple, ce n'est donc pas de lui prêcher ses droits, quelque popularité qu'on puisse recueillir à ce jeu dangereux, mais c'est de lui rappeler les droits de la vérité. Les Canadiens français de l'Ontario ont revendiqué, sans se lasser, les droits de la vérité, devant le peuple canadien : ils ont bien mérité du peuple canadien.

Tous les Canadiens sérieux et éclairés doivent aussi leur être reconnaissants de ne pas avoir suivi l'exemple de ces mécontents qui deviennent agitateurs, comme l'histoire nous en montre en si grand nombre. La période excessivement grave de l'histoire du monde que nous traversons, en ce moment, la situation difficile de l'Angleterre et le lien qui unit à la Couronne britannique tous ses sujets canadiens, avec les obligations que ce lien comporte, particulièrement dans une crise où l'existence même de l'Angleterre est en jeu, auraient pu mal inspirer les Canadiens français de l'Ontario et les pousser à échanger leur noble rôle de défenseurs de la justice contre celui de vulgaires perturbateurs. Dans ce cas, où la passion aurait pris, chez eux, la place de la raison et de la conscience, ils se seraient laissés aller à la colère, à l'esprit d'indépendance et de révolte, à la négation des devoirs les plus certains, au refus de tout secours à la métropole en danger, bref à une œuvre de perturbation sociale que Rome leur eût reprochée en-

core plus sévèrement que Londres. Mais nos frères ontariens sont catholiques avant tout : ils ont consacré leurs forces à la défense de principes sacrés; ils se sont faits les champions de la loi naturelle, et ils ont su en reconnaître les obligations, comme ils revendiquent les droits qu'elle leur confère. Leur respect de l'autorité, l'ordre et la dignité de leurs manifestations publiques, d'où la violence a toujours été exclue, selon la direction de leurs chefs religieux, seuls interprètes autorisés de la discipline catholique chez nous, en ont vite imposé à tous ceux qui se promettaient bien d'exploiter contre eux, ici ou en Europe, la moindre des faiblesses. D'ailleurs, l'Angleterre n'est aucunement responsable des injustices commises par les ennemis de l'école bilingue ontarienne, et il eût été deux fois injuste de lui en faire porter le poids, à l'heure même où des ennemis puissants s'acharnent à la détruire.

Outre la parfaite loyauté de notre peuple envers l'Angleterre, la lutte de nos frères de l'Ontario a remarquablement servi à mettre en relief le lien logique et puissant qui unit la foi et la langue maternelle d'un peuple dont les traditions catholiques sont séculaires. Quoi qu'on puisse dire de certaines erreurs de l'esprit français, la langue de Bossuet, de Champlain et de Marie de l'Incarnation est une langue essentiellement catholique ; et c'est cette langue, et non le jargon révolutionnaire, que le peuple canadien-français travaille à perpétuer en Amérique. D'ailleurs, il n'y a pas que la langue française qui ait été mise par certains hommes au service de l'erreur ; la langue latine elle-même a été profanée par Luther, qui s'en est servi pour propager ses doctrines de mort. L'Église a-t-elle vu là une raison d'abandonner cette langue, qui est la sienne ? Au contraire, elle a tenu à maintenir la langue latine dans cette vie qu'elle lui a redonnée en la sanctifiant. Et ce sera l'éternel honneur de la langue française d'avoir été associée à la langue de l'Église, dans la défense de la doctrine et de la tradition catholiques contre les attaques de la Réforme. *L'Histoire des variations des Églises protestantes*, le chef-d'œuvre de la littérature française, est aussi un chef-d'œuvre de défense catholique. Innombrables sont les ouvrages qui, sans être tous des chefs-d'œuvre, ont été publiés et se publient encore dans la langue française pour la défense de la vérité. Notre apologétique ne s'alimente-t-elle pas encore, en grande partie, à l'apologétique française ? Pour nous, du reste, la angue française est la langue de nos mères, qui toutes sont catholiques ; c'est la langue des premières leçons de catéchisme ; c'est, pour notre peuple, la langue de la foi. Et cela est si vrai que ceux de nos compatriotes qui ont perdu la foi, aux États-Unis, ont invariablement commencé par abandonner leur langue maternelle et par angliciser leur nom. Nos compatriotes de l'Ontario travaillent donc à la conserva-

tion de la foi catholique, chez nous, quand ils se dévouent à la défense de la langue française.Qu'auraient dit les adversaires catholiques de l'école bilingue, si le *Messager du Sacré-Cœur* au Canada eût proposé aux membres de l'Apostolat de la Prière, comme intention, le mouvement qui se fait dans l'Ontario pour la défense de la langue française ? C'est bien pourtant ce que vient de faire, pour la défense du gaël que, le *Gaelic Messenger* d'Irlande, lequel fixait ainsi l'intention du 17 février, fête de saint Fintan : *to help the language movement by spreading the "Gaelic Messenger"*. Et, ce qui est encore plus digne de mention, voici comment la grande revue catholique de Londres, le *Tablet*, approuvait, dans son numéro du 19 février dernier, l'initiative du *Gaelic Messenger :* " Voilà certainement un conseil excellent, et, si nous ne nous trompons, cela servira à un double but. Le mouvement en faveur de la langue y trouvera son avantage évidemment par la circulation de revues religieuses publiées en gaëlique. Cet avantage, cependant, nous le craignons, touchera à peine ces Irlandais dégénérés qui ne portent aucun intérêt à la vieille langue de leurs ancêtres. Ils pourront même peut-être objecter que le nombre de ceux qui lisent le gaëlique et ne connaissent pas l'anglais est relativement petit, et qu'un mouvement profane comme celui de la restauration du gaëlique n'est pas du domaine de l'Apostolat de la Prière. Mais ces braves gens oublient que le secours ainsi donné au mouvement en faveur de la langue est aussi de nature à seconder l'œuvre de la propagande religieuse."

Sans aller aussi loin que ces braves Irlandais, les Canadiens français de l'Ontario n'ont pas négligé le grand devoir de la prière, dans la lutte courageuse qu'ils mènent pour la défense de leurs droits. On peut même dire qu'ils ont contribué à remettre en honneur, chez nous, la prière nationale, celle qui se fait par tout le peuple pour les intérêts supérieurs de la race et de la patrie. Pères, mères, petits enfants se sont unis aux prêtres pour demander à Dieu le triomphe de la justice. Il y a eu, dans certaines églises de l'Ontario, des communions d'enfants extraordinairement touchantes. Dans les communautés, des sacrifices, dont quelques-uns héroïques, sont venus se joindre aux prières. Un évêque, celui qui a le plus longtemps souffert à cause des souffrances de son peuple, a fait approuver par deux Papes, Pie X et Benoît XV, une prière admirable, où resplendit l'esprit de foi de toute la race. Nous devrions la réciter plus souvent, cette belle prière au Christ, "ami des Francs"; nous devrions entendre plus souvent ces accents pieux, où la grandeur de notre mission et de nos responsabilités nous est rappelée avec tant de noblesse ; la prière des Canadiens français de l'Ontario devrait être de plus en plus la prière de tous les Canadiens français. Elle nous réapprendra le sens du surnaturel, que nous sommes en train d'oublier un peu, au sein de toutes

ces controverses politiques où les paroles d'indépendance remplacent les mots de respect, de sacrifice et d'obéissance, sur lesquels pourtant repose la vraie grandeur des nations.

Après la prière, le secours le plus efficace sur lequel n'ont pas manqué de compter nos frères de l'Ontario, c'est celui que peut donner l'union de toutes les forces canadiennes-françaises pour amener la solution équitable des difficultés que nous avons à déplorer depuis trop longtemps. Sur la légitimité des revendications des 250,000 Canadiens français de la province voisine, on peut dire que l'opinion canadienne-française est unanime. Et quand on se rappelle les lamentables divisions qui ont marqué, chez nous, depuis un demi-siècle, les luttes que nous avons dû mener sur le terrain scolaire, divisions qui ont été la cause parfois de cruelles défaites catholiques, on ne peut que noter avec une grande satisfaction le mouvement de défense canadienne-française qui s'accentue, d'un bout du pays à l'autre, en faveur de nos compatriotes de l'Ontario. Réunions nombreuses et enthousiastes, revendications fermes, souscriptions généreuses et venant de toutes les classes, sympathies profondes, communauté de prières, laquelle pourrait peut-être se faire sentir encore d'une façon plus marquée, tous ces éléments d'union sont de nature à favoriser grandement la marche vers le succès d'une cause dont nous avons tous le triomphe à cœur. Mais tous ces éléments réunis n'auraient pu faire l'union, si le peuple canadien-français n'eût pas écouté la voix de ses chefs naturels, les évêques, lui prêchant la fermeté dans la revendication de la justice et la prudence dans l'action ; et cette union ne pourrait durer, si les conseils de violence, que font entendre certaines voix, venaient jamais à dominer les conseils de sagesse. Sans l'appui et la direction des " gardiens de la cité ", notre religion nous l'enseigne et notre histoire nous le montre, nous risquons de nous laisser entraîner dans les voies tortueuses de l'agitation par les chefs de partis ou de factions qui savent le plus efficacement faire appel aux passions. L'unité nationale canadienne-française aurait vécu, le jour où elle ne s'appuierait plus sur notre épiscopat comme sur sa pierre angulaire. Dès ce jour, aussi, sonnerait, pour notre peuple, l'heure néfaste des aventures politiques. Tous les Canadiens français doivent donc de la reconnaissance à nos frères de l'Ontario de ce qu'ils ont su rester dans la tradition catholique et dans la tradition canadienne, en demandant lumière et conseil à ceux qui ont reçu de Dieu la mission de guider notre peuple. Et c'est dans l'obéissance à ces sages directions que réside le gage le plus assuré d'un succès qu'espèrent les Canadiens éclairés, anglais aussi bien que français, et que hâteront encore, nous en avons l'espoir, les prières de tout un peuple.

ANTONIO HUOT, ptre.

LE PREMIER HABITANT CANADIEN

A LOUIS HEBERT

C'est pour continer ton œuvre humanitaire,
Pour semer après toi, dans les mêmes sillons,
C'est pour glorifier, Hébert, tes jours féconds,
Que je voue, à jamais, ma pensée à la terre.

Tes ans sont au passé, les miens à l'avenir,
Mais de ton saint labeur ma jeunesse est éprise.
De mon âme ton âme héroïque est comprise,
Et, nos rêves, de loin, peuvent se réunir.

Sur ta moisson en fleurs mon œil brûlant s'arrête,
Dans le creux de tes pas je cherche la beauté;
O maître, mon printemps jalouse ton été,
Et le doux laboureur fait envie au poète!...

Car, en ce Canada français—notre univers—
Tu créas le plus noble et le plus pur poème:
O preux! Tu fis des champs, que chaque été l'on sême,
Où les épis nouveaux croissent, luisants et verts!...

Tu fus grand! Mais, puisque tout azur a sa tache,
Puisque, dans tout concert, une voix sonne faux,
Permets que ma chanson soit fille de ta faux,
Et que ma plume soit une sœur de ta hache!...

BLANCHE LAMONTAGNE.

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

CONFÉRENCE DONNÉE A LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, LE 2 FÉVRIER 1916

Monsieur le Président,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

La Société du Parler français au Canada poursuit un double but : l'étude de la langue française et en particulier du parler franco-canadien, dans son histoire, son caractère, sa situation légale et ses conditions d'existence, et, en second lieu, la correction du langage. Comme l'écrit M. Rivard dans son excellent ouvrage, *Etudes sur les parlers de France au Canada* " elle veut que notre langue s'épure, se corrige, demeure saine et de bon aloi. " Et M. Rivard continue : " Que notre parler se nationalise, si l'on veut, c'est-à-dire et en d'autres termes, qu'il se développe suivant les besoins particuliers du pays, mais naturellement, suivant les lois qui lui sont propres, sans jamais rien admettre qui soit étranger à son génie premier, sans jamais cesser d'être français dans les mots, dans les formes et dans les tours. "

Voilà pourquoi notre Société veille avec un soin jaloux sur cet héritage inestimable que nous ont légué nos pères. Rien, dans le travail qu'elle s'est imposé, ne peut lasser sa sollicitude, soit qu'elle signale, toujours avec bienveillance, les incorrections grammaticales, soit qu'elle dénonce l'anglicisme et suggère les véritables termes français, soit enfin qu'elle condamne tout ce qui peut porter atteinte au bon goût et à l'honneur de notre parler national.

" Il faut avoir soin de notre parlure, a dit Littré, car noblesse oblige. "

Je ne suis pas chargé par la Société du Parler français de vous lire, ce soir, un savant travail sur la grammaire française, ou sur la phonétique, le vocabulaire, la morphologie et la syntaxe du parler franco-canadien, ni de chercher les meilleures méthodes pour perfectionner, défendre et épurer la langue française au Canada, encore moins de traiter un sujet quelconque de littérature nationale.

Je ne suis, en effet, ni grammairien, ni philologue, ni littérateur, et, pour cette honorable besogne, à laquelle d'autres se sont employés avec beaucoup de succès, je décline toute compétence.

Je veux tout simplement vous faire part, en toute franchise, à la demande des directeurs de notre Société, de quelques réflexions qui me sont suggérées par le mot de Littré que je vous citais tout-à-l'heure, "Noblesse oblige. "

S'il est vrai que la langue française est la plus noble, est la plus belle langue qui soit tombée des lèvres humaines, s'il est vrai qu'elle est, après la foi catholique, le don le plus précieux que la vieille Europe ait fait à l'Amérique, n'est-il pas de notre devoir de proscrire, non seulement tout ce qui peut la corrompre, l'altérer et la défigurer, mais même tout ce qui, dans l'usage qu'on en fait, est trivial ou vulgaire, tout ce qui, d'une manière quelconque, choque le bon goût ?

C'est pour remplir ce devoir que la Société du Parler français confia au regretté Mgr Laflamme le soin de dénoncer, dans la séance publique du 12 décembre, 1905, la bizarrerie de certains prénoms, surtout des prénoms féminins. Le public québecois n'a pas oublié avec quelle fine ironie, mêlée ici et là d'une légère pointe de malice, le spirituel conférencier a protesté contre la manie qu'ont un trop grand nombre de parrains et marraines d'imposer aux enfants des noms ridicules, inconvenants, cocasses et même grotesquees.

La leçon a-t-elle été salutaire ? Y a-t-il encore des Mesdemoiselles *Zola* et des Mesdemoiselles *Beuve* ? Donne-t-on encore à de pauvres enfants — pauvres à juste titre parcequ'elles ne peuvent pas se défendre — des noms tels que *Bethsaïde*, *Urpide*, *Culbate* ou *Gorgonie* ? Je ne saurais dire. Si la mode en était continuée, ce serait une nouvelle preuve que le ridicule ne tue pas.

C'est pour remplir le même devoir que M. Eugène Rouillard, quelques années après, dans la séance du 10 décembre 1908, attirait l'attention du public sur le trop grand nombre de noms sauvages qui déparent de la plus triste façon nos cartes géographiques, et blâmait la faiblesse ou la trop grande condescendance des explorateurs ou des arpenteurs qui, sous prétexte peut-être de perpétuer le souvenir de générations en train de disparaître, acceptaient et confirmaient une foule de dénominations indiennes baroques, barbares, du plus mauvais goût et impossibles à retenir ou à prononcer.

Combien M. Rouillard avait raison ! Et j'ajouterai : sait-on tout le tort que cette manie des noms sauvages nous fait à l'étranger ?

Jetez, Mesdames et Messieurs, un coup d'œil sur les cartes géographiques de notre pays, et, en particulier sur certaines régions de notre Province : ne croirait-on pas y voir un immense campement de Peaux-Rouges ? Feuilletez les horaires des compagnies de chemins de fer, Pacifique-Canadien, Grand-Tronc, Intercolonial, Canadien-Nord, Transcontinental, et vous constaterez, avec épouvante, que la majorité des stations de l'Atlantique au Pacifique, sont décorées de noms sauvages choisis parmi les plus repoussants et les plus rébarbatifs. Vous lirez et vous prononcerez, si vous en êtes capables, des noms comme ceux-ci : Milnikek, Bartiboy, Quispamvis, Shubenacadie, Mattawanikeay, Shoyonce, et plusieurs milliers d'autres tout aussi savoureux. Ils sont si nombreux et si grotesques que l'on est en droit de se demander si les directeurs de ces grandes compagnies n'ont pas complètement perdu la tête !

Mesdames et Messieurs, nous nous faisons gloire de nos origines françaises, nous sommes jaloux de l'honneur de notre pays,

notre orgueil national est blessé et notre fierté se révolte lorsque, de l'autre côté de l'Océan, on croit encore que le Canada est un pays de sauvages; l'on plaint avec pitié ces ignorants de France, surtout s'ils sont académiciens, lorsqu'ils croient nous faire plaiser en retrouvant dans nos soldats des descendants des trappeurs et des sang-mêlés de Fenimore Cooper ou de Gustave Aimard.

Mais, je vous le demande, Mesdames et Messieurs, faut-il s'étonner outre mesure de ces jugements qui nous brûlent l'épiderme ? N'y a-t-il pas un peu et même beaucoup de notre faute, et faisons-nous tout notre possible pour dissiper cette fâcheuse impression à notre endroit ?

Je ne le crois pas ; je crois au contraire que, l'ignorance des Européens une fois admise comme certaine et indiscutable, nous ne sommes pas, de notre côté, à l'abri de tout reproche.

Les étrangers nous jugent, en effet, par nos livres, nos statistiques, nos cartes géographiques, nos horaires de chemins de fer, nos marques de commerce, et, trop souvent, l'indien semble y règner en maître. Il règne certainement encore sur les bords de la rivière *Caskitshipiskotsiskat*, l'esprit de la forêt plane encore sur le lac *Awichivoivoifamak*, et l'on invoque peut-être le manitou dans le canton d'*Ashuapamouchouam*.

Oui, Mesdames et Messieurs, sachons le reconnaître, nous ne sommes pas exempts de tout reproche. Quand on habite un pays où l'on voit d'affreux sauvages sur les billets de banque, où l'on l'on fume du tabac mic-mac, où ces clubs de raquettes s'appellent *Montagnais* et des clubs de crosse *Técumseh*, où des drames ont pour titre *Iroquoise* et des poèmes *Tokinourou*, où l'on pèche la *ouananiche* et l'on chasse le *Kakawi*, où les wagons-lits sont désignés par de repoussants noms indiens, et où les paquebots de luxe, comme de vulgaires pirogues algonquines s'appellest *Missanabie* et *Metagama*, quand on habite un pays, enfin, où la lumière nous vient de *Shewannegan* et où les monuments sans sauvages sont de rares exceptions, vraiment, avons-nous le droit de nous plaindre si les étrangers nous jugent autrement que nous sommes ?

Ils n'ont donc pas tout à fait tort, ayons de courage de l'avouer ; ayons surtout le bon esprit de nous corriger, et de faire disparaître au plus vite tout ce qui peut les confirmer dans leurs erreurs.

Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, il est consolant de constater qu'on a déjà fait beaucoup. Au nom du patriotisme et du bon goût, nous conjurons la Société Géographique de Québec, qui a déjà beaucoup de travail à son crédit, de poursuivre énergiquement sa campagne d'épuration, d'autant plus que le champ d'action où son zèle peut s'exercer considérablement s'est agrandi depuis quelques années. La région de l'Abitibi, en effet, s'ouvre de plus en plus à la colonisation, et l'immense territoire de l'Ungava est maintsnant annexé à notre Province. Dieu sait combien ces vastes contrées sont riches — si l'on peut appeler cela une richesse — en noms sauvages de toute sorte. Nous sommes encerclés par un colossal bouclier rouge, autrement plus redoutable et plus menaçant que le *Bouclier canadien* des géologues !

Il est donc à souhaiter que tous ceux qui s'occupent de colonisation, que les arpenteurs, les explorateurs, les ingénieurs forestiers, les curés et les missionnaires, chaque fois qu'ils en ont l'occasion et l'autorisation, s'efforcent de toute manière, par des noms appropriés et bien choisis, d'implanter la civilisation chrétienne et française dans ces superbes domaines nationaux si pleins d'avenir.

***

Une fois la plupart des noms sauvages impitoyablement écartés — je dis : la plupart, parce que quelques-uns, plus humains que les autres, méritent d'être conservés,--examinons maintenant les autres noms géographiques de notre Province.

Les origines sont très variées. Ici comme ailleurs, on a donné aux différents lieux des noms qui expriment une idée patriotique ou un sentiment religieux, qui rappellent le souvenir d'un héros ou d'un homme politique distingué, qui célèbrent une victoire ou un événement historique important ; souvent les noms ont été suggérés aux premiers colons et aux premiers explorateurs par la configuration, l'allure ou les dimensions d'un lac, d'une rivière, d'une chute ou d'une montagne, quelquefois par une simple circonstance fortuite, un accident ou une aventure plus ou moins banale.

Il fait plaisir de reconnaître qu'un très grand nombre de noms géographiques de notre Province ont été judicieusement choisis.

Les noms religieux figurent dans toutes les parties de notre pays, et prouvent que nos ancêtres, qui ont planté la croix du Christ sur le sol d'Amérique, ont voulu s'assurer, parmi les saints du paradis, la protection d'un nombre considérable de patrons.

Nos gloires nationales n'ont pas été non plus oubliées, et les noms de Laval, Champlain, Montcalm, Lévis, Frontenac et le reste, rappellent aux générations d'aujourd'hui les plus belles pages de notre histoire.

On voit aussi qu'un certain nombre de noms ne manquent pas de pittoresque ni d'à propos, et que nos pères, en présence de la grandeur et de la majesté des horizons canadiens, ont exercé d'heureuse manière leur imagination et leur esprit d'observation.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Nos braves défricheurs n'étaient pas tous des Vaugelas, ni des gradués de Port-Royal, et il n'est pas étonnant si, en faisant de la géographie sans le savoir, ils ont quelquefois manqué de goût et de discrétion ; il ne faut pas être surpris s'ils ont attaché plus d'importance qu'il n'en fallait à des circonstances triviales, à des incidents vulgaires, et s'ils nous ont laissé des noms peu recommandables à plus d'un titre.

Ce que l'on comprend moins facilement, c'est que les explorateurs et les cartographes, plus cultivés et plus instruits, n'aient pas jugé à propos de les changer et que tout le monde les subisse encore avec une résignation qui n'a pas même le mérite d'être chrétienne.

La géographie et l'histoire sont deux sœurs qui doivent se prêter un mutuel secours, et les noms géographiques tirés de nos

annales constituent un moyen efficace de perpétuer dans l'âme de nos gens le souvenir des grands noms et des grandes actions.

A ce point de vue, il n'y a aucun intérêt historique quelconque à laisser sur nos cartes et dans nos statuts des noms tels que *Rivière-à-l'Echalotte*, *Pointe Quinchien*, *Chemin Monte-à-peine*, *Canton Lichepain*, *le lac Sagamité*, *Lac-à-la-Culotte*, *Ilot-de-la-Vieille*, *l'Ile Alwright*, *Montée-Gagnon*, et, l'un des plus curieux, la *Descente-des-femmes*.

On aurait pu trouver des noms plus graceiux et plus harmonieux que le *Petit-Bois-de-l'Ail*, la *Pointe-à-la-Citrouille*, *Crète-de-Coq*, *Gros-Morne*. *Gros-Crapeau*, *Ruisseau-à-Rebours*, *Corps-Mort*, *Chien-Blanc*, *Chicane*, Rivière du *Braillard-de-la-Madeleine*, *Ruisseau-Caille*, *Anse-Pleureuse*, *l'Abord-à-Plouffe*, la *Miche*, la rivière *Bellefine*, la *Pointe-à-Peton*.

On ne perdrait rien non plus, au point de vue de la distinction et du bon goût, à faire disparaître *Gros-Remou*, lac des *Chicots*, la *Côte-à-Baron*, le *Ruisseau-du-Manche-d'épée*, le rang *Saint-en-peine*, *Metgermette*, *Sault-au-Cochon*, *Mille-Vaches*, le *Trou-Saint-Patrice*, la *Vacherie*.

Outre l'intérêt historique qui s'attache aux noms géographiques, ces derniers peuvent exercer quelquefois, un véritable apostolat, en ce sens qu'ils sont pour notre peuple, par les vertus qu'ils évoquent et par les hauts faits qu'ils consacrent, un enseignement et un exemple.

L'éducation de notre peuple par les grands exemples historiques a certainemant fait peu de progrès par des noms comme *Échourie*, *Trompe-Souris*, *Brise-Culotte*, *Frappe-Sac*, *Vide-Poche*, *Pain-de-Sucre*, *Mouille-Pied*, *Rivière-à-la-Pipe*, *la Tabatière*, le rang des *Fioles*, et...le croirait-on ?... *Noé*... oui le *grand'Père Noé*, nom imposé sans doute par quelque conseil municipal hostile à la prohibition !

Plusieurs d'entre vous, Mesdames et Messieurs, hésiteraient peut-être à faire savoir à leurs amis et correspondants de France, par leurs cartes de visite ou en s'abonnant à des journaux et revues, qu'ils résident à *Cabano*, à *Sainte-Rose-du-Dégelé*, à *Saint-Stanislas-de-la-Rivière-des-Envies*, ou à *Saint-André-de-l'Épouvante !*

Voilà des noms qui ne méritent aucune pitié, et il y a toutes les raisons du monde de les supprimer au plus tôt.

***

Depuis un certain nombre d'années, il s'établit une coutume, je dirai plutôt une mode, qui se répand très rapidement, comme toutes les modes d'ailleurs, et qui semble d'un goût assez douteux, Je veux parler de l'habitude de donner à des localités, souvent assez restreintes, quelques fois de simples villages, des noms fabriqués de toutes pièces par l'agglutination du mot *ville* à un nom historique, au nom d'un homme politique ou du curé de la paroisse, quelquefois aux noms de personnages plus ou moins quelconques et qui n'ont pas toujours mérité cet honneur.

Si l'on parcourt les statistiques municipales de notre Province, on voit des noms comme ceux-ci, connus d'ailleurs de tout le monde : *Plessisville*, *Cartierville*, *Papineauville*, *Bagotville*, *Laurierville*, *Montcalmville*, etc.

Il y en a d'autres dont les origines sont plus obscures, souvent assez vulgaires, et qui ont moins de droit de passer à la postérité, comme *Bernierville*, *Fortierville*, *Manseauville*, *Paquetteville*, *Morinville*, *Tétraultville*, *Martinville*, *Massueville*, *Almaville*, *Leclercville*, etc.

Quelques-uns échappent à peine au ridicule, commme *Viauville*, *Coupalville*, *Melocheville*, *Beauceville*, *Loretteville*, *Daveluyville*, *Saint-Agapitville*, etc.

Il est temps Mesdames et Messieurs, de protester contre un semblable engouement, qui n'est certes pas de bon aloi et qui trahit un certain pédantisme prétentieux ; un simple village veut peut-être, par ce moyen, se donner des airs de grande ville, mais cela ne trompe personne. Saint-Agapit et Lorette n'ont rien gagné à s'appeler *Saint-Agapitville* et *Loretteville*, si ce n'est de se rendre ridicules et de rompre avec les saines traditions françaises.

En effet, ces assemblages indigestes de mots sont tout à fait opposés au génie de notre langue, et l'on ne saurait en recommander la diffusion dans notre pays. Une certaine réaction s'est déjà produite ici et là ; il faut féliciter les citoyens d'Arthabaska d'avoir exécuté Arthabaskaville. Espérons que sa voisine Victoriaville... et tous les autres en feront autant.

Il est vrai que la géographie française contient beaucoup de noms composés, mais ces noms sont d'une toute autre allure.

Pour préciser la position géographique, on dira, en France, avec traits d'union obligatoires, *Boulogne-sur-mer*, *Châlons-sur-Marne*, *Montigny-sur-Ave*, comme on dit ici *Saint-Denis-sur-Richelieu ;* il y a aussi, pour désigner des stations balnéaires, *Enghien-les-Bains*, *Aix-les-Bains*, comme nous avons ici *Saint-Irénée-les-Bains*. Mais jamais il n'est venu et jamais il ne viendra à l'esprit de personne, en France, de nommer un village *Bossuetville*, *Chateaubriandville*, *Lacordaireville*, *Poincaréville*, ou *Denys-Coehinville*.

Après la victoire des alliés, que nous souhaitons prochaine et complète, on aura raison de donner à plusieurs localités françaises le nom du vainqueur de la Marne ; mais nous pouvons parier que que l'on ne les appellera pas *Joffreville*.

***

Tout le monde sait que nos paroisses ont généralement deux noms, celui du canton, du comté ou du fief seigneurial dans lequel elles se trouvent, et celui, d'autre part, d'un patron céleste — le nom d'un saint ou d'une sainte — sous le vocable duquel elles sont placées.

C'est ainsi que nous avons *Saint-Antoine de Tilly*, *Sainte-Anne de Beaupré*, *Saint-Etienne de Lauzon*, *Saint-Narcisse de Beaurivage*, *Sainte-Anne de la Pérade*, etc. Ces noms sont très souvent harmonieux, et ils indiquent clairement la position géographique, surtout pour les localités qui ont le même patron.

Mais les noms civils sont souvent composés, et ceux des saints et des saintes, pour rappeler leur patrie d'origine et les endroits où ils ont vécu, ne sont pas toujours simples ni courts. Il en résulte que, si l'on n'y prend pas garde, — et l'on n'y prend pas toujours garde — les noms officiels de nos paroisses et de nos municipalités scolaires deviennent d'une longeur démesurée, et par, suite, très encombramts pour les statistiques, qu'ils surchargent et fort peu commodes pour les correspondances.

On peut, je crois, critiquer à juste titre des noms comme ceux-ci : *Saint-Gabriel-Archange de la Durantaye, Sainte-Germaine de l'Anse-aux-Gascons, Saints-Pierre et Paul de la Baie-Saint-Paul, Saint-Anicet de Godmanchester, Notre-Dame-du-Bon-Secours de Montebello.*

Il y a certaines rencontres qui ne sont pas toujours heureuses, et la longueur du nom résultant aggrave encore la mauvaise impression produite, Il y a, en effet, des noms comme les suivants :*Cœur très pur de Marie de Plaisance, Saint-Benoit-Joseph-Labre d'Amqui, Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal, Saint-Jean-Baptiste du Gros-Cap-aux-os, Saint-Martin de Martinville, Saint-François-Xavier de la Rivière-Croche, Saint-Jean-Baptiste de la Rivière-aux-Rats*, etc.

Nos braves cultivateurs, plus habiles à manier la faux que la plume, ont souvent à faire, au sujet de la vente des produits de leurs fermes, des correspondances obligatoires, et il ne faut pas leur demander des efforts d'orthographe trop pénibles. On peut deviner facilement l'embarras dans lequel ils se trouvent et les résultats désastreux auxquels ils s'exposent lorsqu'ils adressent des lettres à des correspondants qui demeurent à *L'Assomption de Notre-Dame de McNider*, à *Saint-Pierre de Vérone de Pike-River*, à *Sainte-Rose de Lima de Sweetsburg*, à *Saint-Fulgence de Durham*, à *Sainte-Suzanne de Boundary-Line*, à *Saint-Stanislas d'Ascot-Corner*.

Pour simplifier la tâche, ils laissent de côté le nom religieux, et ils se contentent du nom civil. Et si, comme dans les derniers exemples cités, le nom civil est anglais, c'est le seul qui reste en usage dans la pratique courante.

Puisque nous parlons des noms anglais, ne serait-il pas permis de regretter qu'ils soient encore si nomreux dans notre Province, et ne voit-om pas avec peine qu'ils dominent encore en des endroits où la population est entièrement ou du moins en grande majorité française ? Est-il juste et équitable de conserver, dans des centres entièrement canadiens-français, des noms comme *Dorchester, Warwick, Tingwick, Stanfold, Standon, Watford, Somerset, Buckland*, et le reste, là où le colon français est maître de sol, là où l'on n'entend presque jamais parler l'anglo-saxon ? L'origine de ces noms étrangers à notre langue est bien connue ; ils étaient, dans l'esprit des vainqueurs de 1760, le premier article d'un programme élaboré d'anglification, qui est encore en voie d'exécution.

Mais les choses sont bien changées depuis la conquête du pays, et la population française, malgré tous les obatacles et en gardant intactes toutes les traditions d'un passé glorieux, s'est accrue dans des proportions que l'on n'a certainement pas dû prévoir, en certains quartiers. Dès lors, les noms géographiques actuels don-

nent-ils une idée exacte de la répartition des races dans la province de Québec, et nos cartes ne produisent-elles pas, au yeux des étrangers non avertis, la fausse impression que notre Province est à moitié anglaise ?

Il faut avouer qu'un remaniement de la carte de notre Province, tout désirable qu'il est, n'est pas chose facile. C'est une question délicate à soulever, et toute hérissée de susceptibilités nationales ; de plus, le moment est peut-être mal choisi pour entreprendre un pareil mouvement.

Je laisse à plus avisés que moi le soin de déterminer les moyens les meilleurs à prendre pour poursuivre cette tâche patiotique avec avec toutes les chances de succès.

***

Mesdames et Messieurs, le mot de Littré, " Noblesse oblige, " qui m'a servi de guide, revient encore une fois sur mes lèvres, avant de terminer ce travail trop imparfait et trop incomplet.

" Noblesse oblige, " puisque nous sommes français et que nous avons l'insigne bonheur de parler le langage de la douce France.

Il ne faut jamais l'oublier, si nous sommes quelque chose, si nous croyons avoir quelques qualités, si nous avons conscience de n'être pas trop inférieurs aux autres races, ce n'est pas parce que nous sommes canadiens, c'est-à-dire nés au Canada, mais parce que nous sommes canadiens-français, c'est-à-dire parce que bouillonne dans nos veines le sang généreux de la France.

Nous avons le redoutable honneur de représenter la France sur le continent américain ; nous avons la mission sacrée de répandre l'influence française dans le Nouveau-Monde, de faire éclore et germer la semence immortelle qu'un jour la France jeta sur nos bords.

Notre piété filiale envers notre première Mère-Patrie nous impose donc la stricte obligation de défendre son honneur et de promouvoir ses intérêts, comme elle nous interdit de publier ses fautes et d'exagérer ses défauts.

Mais le rôle de notre race au Canada ne serait pas complètement rempli, nous ne ferions pas tout notre devoir, si nous cessions de travailler à la diffusion, à l'épuration et au perfectionnement de notre langue, si nous ne nous efforcions pas de conserver, dans tout l'éclat de sa fraîcheur et sa pureté, le verbe incomparable de la France, l'un de ceux qui ont le plus honoré Dieu et le mieux servi l'Eglise !

Nous devons donc tous, chacun dans sa sphère d'activité et d'influence, seconder les efforts de la Société du Parler français, et l'aider de toutes façons à accomplir avec succès son œuvre éminemment patriotique ; et, pour ce qui regarde les noms géographiques, nous devons bannir de nos cartes, de nos statuts, tout ce qui n'est pas de bonne race et de pure lignée, tout ce qui est trivial et vulgaire,

tout ce qui n'est pas conforme au génie de la langue et aux saines traditions françaises. tout ce qui ne porte pas le cachet authentique de la distinction et du bon goût.

Conservons donc avec un soin pieux, et choisissons toujours, pour le plus grand honneur de notre Province, des noms qui évoquent les souvenirs du passé et expriment notre foi en l'avenir, noms qui chantent dans toutes les parties du pays la vaillance des découvreurs, l'héroïsme des premiers pionniers et le zèle apostolique de nos missionnaires, noms des vieilles paroisses de France d'où sont partis nos ancêtres, d'où nous viennent ces accents de terroir qui ont donné à notre parler son caractère propre et son originalité, noms qui affirment la naissance et le développement, sur le sol canadien, d'une France nouvelle, toujours jeune et toujours vivace, noms qui symbolisent la survivance de notre race, nos aspirations nationales et nos espérances patriotiques, noms pittoresques et expressifs, qui valent à eux seuls toute une description, noms de vertu et de gloire, qui rappellent à notre peuple les conquêtes de l'Église et les exploits de nos guerriers, noms enfin, pour tout dire en un mot, qui soient l'intervention touchante de la foi religieuse, de l'histoire et du patriotisme dans la géographie !

HENRI SIMARD, ptre.

— —

CE QUE JE CHANTE

Chantez, ô poètes, mes frères,
Le charme éternel de l'amour,
Chantez le parfum des bruyères,
Chantez la lumière du jour.

Chantez la douceur de la vie,
Et les espoirs que vous aimez ;
Chantez votre mélancolie,
Chantez vos rêves parfumés.

Chantez la grâce de vos belles,
Et la couleur de leurs cheveux,
Le clair reflet de leurs prunelles,
La tendresse de leurs aveux...

Chantez la fleur qui vient d'éclore,
Chantez la gloire du printemps ;
Chantez la splendeur de l'aurore ;
Moi, je chante les habitants ! ...

BLANCHE LAMONTAGNE

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE BALLE AU MUR

(*Handball*)

Suivant quelques auteurs la " *balle au mur* " (*Handball*) serait d'origine celtique. La première mention authentique de ce jeu, selon les annales de l'Irlande, existe en l'an 3370 A. M., ou 1,879 années avant l'ère chrétienne. Ce divertissement fut introduit en Grèce au 12e siècle avant le Christ, au temps de l'organisation des jeux olympiques.

Lors de la conquête de la Gaule, les Romains firent connaître l'*Harpaste*, qui, modifié, devint le jeu de paume (joué avec la paume de la main). Dès 1316, des ouvrages français en font mention. C'est de ce dernier amusement que certains écrivains font descendre le jeu de balle au mur. Celui-ci est surtout en vogue dans l'ancienne Gascogne.

On désigne sous le nom générique de *paume* ou *pelote basque* différentes variétés de la paume, pratiquées dans les pays basques. Il y a le *rebot*, le *trinquet*, le *long bert*, le *blaid à main nue*, le *blaid à chistera* ou *gant d'osier*, *le blaid à pala* ou *palette*, et la *quiniéla*.

En Angleterre, ce jeu connu sous le nom de " *Fives* " (1) , est beaucoup joué aux écoles et aux universités. Transplantée en Amérique, vers 1840, la balle au mur, jouée à la main nue, à la palette ou au battoir, est devenue très populaire dans presque tous les collèges des États-Unis et du Canada.

BALLE AU MUR -HANDBALL

A.--LE CHAMP DU JEU

Ligne des courtes, raie de service	*Ace line, inner line, service line, short line*
Allée, fronton, jeu, piste, rectangle	*Alley, ball court, court*

---

(1) La raison de cette appellation est obscure. Quelques-uns prétendent que ce nom vient du fait qu'à l'origine le nombre de joueurs se chiffrait à cinq (five) dans chaque camp ; d'autres le tirent de l'argot "fives," désignant les cinq doigts, la main ; plusieurs dictionnaires disent que c'est parce que trois cinq (*three fives*) ou quinze, sont comptés pour marquer la partie

Arrière-jeu	*Back-court*
Hors-jeu	*Outer-court*
Mur de fond, mur de rebot	*Back wall*
Mur de face, fronton	*Front wall*
Tribune, gradin	*Gallery*
Jeu intérieur	*Inside ground*
Ligne des outres	*Low line, over line, tell-board*
Lignes de côté, les cordes	*Side lines*
Mur latéral	*Side wall*

B.--LES POSITIONS

1.--Extérieures.	
Fanatique	*Fan*
Arbitre	*Referee*
Marqueur	*Scorer*
2.--Intérieures.	
Concurrents	*Contestants*
Peloteur, joueur de balle au mur	*Handball player*
Buteur, avant, fort	*Inside player*
Retourneur, arrière, foncier	*Outside player*
Partenaire	*Partner*
Servant, serveur	*Server*

C.--LES ACCESSOIRES

Balle, pelote	*Ball, handball, sphere*
Gant	*Glove*
Sans doigts	*Fingerless*
Avec doigts	*Full fingered*
Mitaine	*Mitt*
Poignetière	*Wrist pad*
Bracelet	*Wrist strap*

D.--LE JEU

Point	*Ace, point*
Attraper la balle, la pelote	*Catch the ball (To)*
Choix du champ	*Choice of ground*
Courbe (Une)	*Curved ball*
Couper la balle	*Cut the ball (To)*
Balle morte	*Dead ball*
Lancer	*Delivery*

Égalité de points, partie nulle	*Draw*
Coup de longeuur	*Drive*
Vol	*Fly*
Faute	*Foul*
Partie	*Game*
Ramasser la pelote	*Gather the ball (To)*
Main, service	*Hand*
Main perdue, service perdu	*Hand out*
Empêchement, gêne	*Hinder*
Buter la balle	*Hit the ball (To)*
Bond	*Hop*
Manche, reprise	*Inning*
Tuer la balle	*Kill the ball (To)*
Joute	*Match*
Quadrette	*Four-handed*
Simple	*Single-handed*
Pardessus	*Over*
Placer la balle	*Place the ball (To)*
Jouer la balle courte	*Play the ball short (To)*
Retourner la balle	*Recover the ball (To)*
Relance	*Return*
Relancer, renvoyer, reprendre la balle	*Return the ball (To)*
Partie liée	*Rubber*
Coup de coin	*Scoop to corner*
Marquer, compter	*Score (To)*
Servir	*Serve (To)*
Service, but	*Service*
Service de ligne	*Line service*
Balle de service	*Service ball*
Série	*Set*
Courte	*Short*
Balle courte	*Short ball*
Camp	*Side*
Résultat, pointage, état de la partie	*Tally*
Équipe	*Team*
Tirage au sort	*Toss*
Tirer au sort, à pile ou face l'ordre du jeu	*Toss for choice of ground (To)*
Buter la pelote	*Toss the ball (To)*
Défaut de l'adversaire	*Weakness of opponent*

Bibliographie :

Le Code de la Vie, par Grand-Mère Annette, édition 1910-1911 ; Administration, 21, rue Ganneron, Paris (XVIIIe.)

Les Sports modernes illustrés, encyclopédie sportive illustrée, publiée sous la direction de P. Moreau et G. Voulquin, 1915. Librairie Larousse, 19, rue du Montparnasse, Paris.

Dictionnaire des Connaissances pratiques, par E. Bouant, 1909, librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris.

Sports Athlétiques, par Ern. Weber, 1905, Garnier Frères, libraires-éditeurs, 6 rue des Saints-Pères, Paris.

Encyclopédie des Sports, publiée sous la direction de M. Philippe Daryl ; *Jeux de Balle et de Ballon*, par un juge du Camp, 1894, Librairies-Imprimeries réunies, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

Les Jeux de Collège, par les RR. PP. C. De Nadaillec et J. Rousseau, S. J., 1875, librairie de J. Delalain et Fils, rue des Écoles, 56, Paris.

Grande Encyclopédie générale des Jeux, par Benjamin Pifteau, Arthème Fayard, libraire-éditeur, 78, Boulevard Saint-Michel, Paris.

Tennis, Hockey, Paumes, Balles et Boules, par Max Decugis, etc., Pierre Lafitte et Cie, 90, avenue des Champs-Elysées, Paris.

ALFRED VERREAULT.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

Du Jeu de Balle aux Bases(1)

(*Basebal*)

Il y a divergence d'opinions sur l'origine de la *balle aux bases* (Baseball), le jeu national d'été des États-Unis. Quelques-uns la font descendre d'un vieux jeu de collège du nom de "rounders", auquel on jouait en Angleterre dans les temps anciens et dont plusieurs variations furent pratiquées en Amérique pendant la période coloniale.

D'autres veulent que sa ressemblance avec le "rounders" soit simplement une coïncidence, et affirment qu'elle prit naissance aux États-Unis. Une commission nommée en 1907, à la suggestion de feu A-G. Spalding (2), avec instruction de considérer toutes les preuves valables et de se prononcer sur la source du jeu national américain, déclara à l'unanimité: premièrement, que le premier système pour la jouer, selon la meilleure preuve qu'on puisse obtenir jusqu'à date, fut inventé par le jeune Abner Doubleday (plus tard major-général dans l'armée des Etats-Unis), à Cooperstown, New-York, en 1839.

---

(1) Traduction littérale de l'appellation américaine "Baseball": de la balle et des bases usitées.—L'expression *balle au camp*, qu'on a donnée comme équivalent du mot "Baseball", ne saurait être adaptée; car elle désigne un vieux jeu français très différent du sport national des Etats-Unis, qui est absolument nouveau en France, avec ses accessoires essentiels, ses règles nettement délimitées, sa théorie et sa pratique. Ajoutons que le nom *balle au camp* ne vient pas, comme il a été dit, du fait que les joueurs se divisent en deux camps, ou de ce que les soldats auraient longtemps pratiqué ce jeu, ainsi que ç'a été réellement le cas pour le "Baseball" aux États-Unis; mais bien du fait qu'est nommé "camp" le carré, la partie du champ dont prend possession l'équipe que le sort a désignée pour ce faire (V. *Grande Encyclopédie de Jeux*, par Benjamin Pifteau); et qu'ensuite, c'est en criant: "Camp!" que les "trimeurs", i.e. ceux qui sont placés aux diverses "remarques" en dehors du "camp", ont le droit d'y entrer lorsqu'un des leurs, en lançant la balle, a atteint un adversaire avant que ce dernier ait touché une "remarque" et ait crié: "Rendu!". (V. *Encyclopédie des Sports, Jeux de Balle*", sous la direction de M. Philippe Daryl.) Le mot "camp" du terme *balle au camp* fait donc souvenir d'une partie de l'ancien jeu français, du "carré", ci-dessus mentionné, qui est complètement étranger au "Baseball". (Pour plus de détails sur ce sujet, voir une lettre de l'auteur parue dans le journal *Le Devoir*, de Montréal, le samedi, 24 juillet 1915.)

(2) Albert Goodwill Spalding, né le 2 septembre 1850, à Byron, comté d'Ogle, Illinois; ancien joueur et directeur de plusieurs clubs américains de "Baseball"; père de la ligue nationale et fondateur de la célèbre maison sportive A.-G. Spalding & Bros., connue dans le monde entier; mort subitement d'apoplexie à sa demeure à Point Loma, Californie, le jeudi soir, 9 septembre 1915.

On prétend aussi que ce jeu serait descendu directement du "town ball' des états de la Nouvelle-Angleterre dans la trentaine. Cela toutefois, se jouait sur un champ carré, au lieu d'un losange, et les courses se faisaient autour de quatre poteaux fixés en terre, au lieu de bases. Le club Washington, de New-York, organisé en 1843, semble avoir été le premier à se servir d'un losange, et son jeu était appelé le "New York", comme distinct du "jeu Massachusetts" des états de la Nouvelle-Angleterre. Le "Knickerbocker Baseball Club" en 1845, le premier formula un code de règle, et la première joute de concours eut lieu en 1846. En 1857 une convention se tint, à laquelle des délégués de seize clubs étaient présents En 1858 une deuxième convention eut lieu, et vingt-cinq clubs étaient représentés. L'Association nationale des joueurs de balle aux bases fut organisée, et a tenu des conventions annuelles depuis, revisant les règles de temps en temps.

Quoique la balle aux bases soit connue en France depuis 1888, alors que des joueurs américains, pendant le premier tour mondial, jouèrent pour la première fois à Paris, à l'ombre de la célèbre tour Eiffel en construction en ce temps-là, elle est très peu pratiquée par nos voisins d'outre-mer. Seul le Stade français y jouait jadis sur les pelouses de Meulon et au Luxembourg. En 1913 se forma la première équipe scolaire qui prit le nom d'association de Base Ball de Condorcet. Différents lycées et écoles suivirent l'exemple du Condorcet, principalement Fénelon et Bossuet. Ceux qui pratiquent ce jeu ce sont surtout les étudiants américains de l'Ecole des beaux-arts, qui ont formé le "Paris-Team". Au collège de Normandie ainsi qu'à l'Union sportive du Berry, à Bourges, la balle aux bases commence à prendre pied. Parmi les autres club intéressés à ce divertissement, citons: le Racing Club de France; l'équipe de Base-Ball du Vésinet; le Rugby Club Nantais; l'Olympique Seynois; le Patronage Jeanne d'Arc, à Soissons; l'Association Sportive Mâconnaise; l'Evreux Athletic Club; etc. Transplantée en Angleterre, la balle aux bases n'a pas été là un succès. En Australie, elle est devenue populaire. C'est déjà le sport favori à Cuba. Elle se répand rapidement dans les îles Philippines. Elle est beaucoup jouée en Amérique Centrale. La Suède n'y est pas indifférente. Au Canada, elle fait des progrès de géant.

Aux États-Unis, naturellement, ce jeu jouit de la plus grande vogue. Les sociétés de balle aux bases se chiffrent dans les cinq cents. On compte près de soixante ligues, dont les deux plus importantes sont la Nationale et l'Américaine. De magnifiques tribunes et gradins, véritables palais, abritent des foules immenses d'enthousiastes spectateurs aux joutes professionnelles. Les principales

arènes où se jouent ces parties homériques sont le "Polo Ground", à New-York, avec sa tribune en ciment et en acier, où peuvent facilement s'asseoir 35,000 personnes; le "Forbes Field", à Pittsburg; le "Shibe Park", à Chicago; et le nouveau terrain du club Boston de la ligue nationale, qui a la plus grande tribune de tout champ contrôlé par la balle aux bases organisée. La troisième partie de la série mondiale de 1915 a été jouée sur ce terrain et a été vue par une foule de plus de 42,000 spectateurs. On peut se figurer ce qu'une telle partie rapporte, lorsque l'on sait que le prix des places est respectivement de 25, 50, 75 sous, $1.00 et plus. Les principaux joueurs professionnels touchent des salaires de ministres. Au nombre de ceux-ci il faut mentionner le fameux joueur franco-américain Napoléon Lajoie (1), qui est un des plus habiles batteurs chez nos voisins. La balle aux bases a aussi sa littérature poétique et prosaïque américaine.

LA BALLE AUX BASES

(*Baseball*)

A.—Le Champ

Arrière-filet	*Back-stop.*
Base (1ère, 2e, 3e)	*Base, sack (1st, 2nd, 3rd).*
Base de fond, plaque de fond, plateau	*Home-base, home, home plate (H.)*
Ligne de bases, d'entre-bases	*Base lines.*
Sentes de courses des bases	*Base running paths.*
Lignes du batteur	*Batsman's lines.*

---

(1) Né à Woonsocket, R. I., le 5 septembre 1875; grandeur 6 pds 1 pce; pesanteur 195 liv.; lanceur et batteur droitier; joue à la balle aux bases depuis 1895; commença avec l'équipe de la ville de Fall River, passa dans la ligue nationale en 1896 et joua dans le club Philadelphie de cette ligue jusqu'en 1900, signa avec la ligue américaine en 1901 et servit un an dans le club de Philadelphie de cette ligue, passa ensuite à Cleveland et joua dans l'équipe de cette ville de 1902 à 1914 inclusivement, puis retourna à Philadelphie en 1915; a tenu successivement les postes de champ supérieur, première base, deuxième base, bloqueur et troisième base; joue actuellement première et deuxième base.

Boîte, case, loge, poste du batteur	*Batsman's position, batter's box, batting crease, box.*
Gradin	*Bleacher.*
Lignes de l'attrapeur	*Catcher's lines.*
Limite de l'attrapeur	*Catcher's space.*
Maison du cercle, du club	*Club house.*
Lignes du conseiller ou du capitaine	*Coacher's or captain's lines.*
Carreau, losange	*Diamond.*
Carreau, losange dénudé	*Skin diamond.*
Champ	*Field.*
Arrière-champ	*Deep-field, out-field.*
Champ-losange	*Diamond field.*
Avant-champ	*In-field, shallow field, short field.*
Champ-gauche	*Left-field.*
Champ-centre	*Middle field, center field.*
Champ dénudé	*Scalped field.*
Champ de soleil	*Sun field.*
Ligne des fausses, des nulles	*Foul-line*
Terrain	*Ground.*
Jeu de balle	*Ball ground.*
Terrain permis	*Fair ground.*
Terrain défendu, interdit	*Foul ground, foul territory.*
Terrain chez so', du lieu	*Home ground.*
Pied, plaque du lanceur	*Pitcher's plate, pitcher's position, rubber, slabe.*
Banc des joueurs	*Players' bench.*
Lignes des joueurs	*Players' lines.*
Tribune	*Stand.*

Tribune principale	*Grand stand.*
Loge	*Box.*
Pavillon	*Pavilion.*
Pavillon d'en bas	*Lower pavilion.*
Pavillon d'en haut	*Upper pavilion.*
Ligne de trois pieds	*Three-foot line.*
Toilette	*Toilet.*
Tourniquet	*Turnstile.*

B.—Les Positions

1.—Extérieures.

Amateur	*Amateur.*
Gradinier	*Bleacherite.*
Photographe	*Camera fiend.*
Propriétaire de cercle, de club	*Club owner.*
Avertisseur-moniteur, conseiller, instructeur	*Coach, coacher.*
Enthousiaste, fanatique	*Fan.*
Galerie	*Gallery.*
Conservateur du terrain, gardien	*Ground-keeper.*
Magnat	*Magnate.*
Directeur, chef de camp	*Manager, director.*
Mascotte	*Mascot.*
Foule	*Mob.*
Fonctionnaire, officiel	*Official.*

Spectateur	*Onlooker.*
Confectionneur	*Outfitter.*
Protecteur	*Patron.*
Presse (La)	*Press (The).*
Crieur, excitateur	*Rooter.*
Marqueur, pointeur	*Scorer.*
Marqueur, pointeur officiel	*Official scorer.*
Chronomètre, chronométreur	*Time-keeper.*
Entraîneur	*Trainer.*
Arbitre	*Umpire.*
Arbitre-adjoint	*Field-umpire.*
Juge-arbitre	*Umpire-in-chief.*

2.—Intérieures.

Joueur de balle	*Ball player.*
Base (Une)	*Basemen, baseplayer, sacker.*
Coureur de bases	*Base-runner.*
Coureur de bases remplaçant	*Substitute base-runner.*
Voleur de bases	*Base-stealer.*
Batteur, frappeur	*Batsman, batter, hitter, stricker.*
Hacheur	*Chop hitter.*
Gros frappeur	*Heavy hitter.*
Batteur gaucher	*Left-handed batter.*
Long frappeur	*Long hitter.*
Frappeur de nécessité	*Pinch-hitter.*
Frappeur de place	*Place hitter.*
Batteur droitier	*Right-handed batter.*
Frappeur de sacrifices	*Sacrifice hitter.*
Court frappeur	*Short hitter.*
Tapeur	*Snap hitter, bunter.*

Batteur remplaçant	*Substitute Batsman.*
Batteur artificieux, trompeur	*Tricky batter.*
Frappeur écart	*Wild hitter.*
Batterie	*Battery.*
Maladroit	*Bungler.*
Capitaine	*Captain.*
Capitaine chez lui, du lieu	*Home captain.*
Capitaine visiteur	*Visiting captain.*
Attrapeur	*Catcher, backstop.*
Premier joueur	*Crack man.*
Champ	*Fielder.*
Champ intérieur	*Infielder.*
Champ extérieur	*Outfielder.*
Champ extérieur de relais	*Relay outfielder.*
Récalcitrant	*Kicker.*
Critiqueur	*Knocker.*
Premier	*Leader.*
Premier à tout jouer	*All-round leader.*
Premier champ	*Field leader.*
Dindon, lourdaud	*Lobster.*
Farfouilleur	*Muffer.*
Vétéran	*Old-timer.*
Gagneur de championnat	*Pennant winner.*
Lanceur	*Pitcher, boxman, thrower, twirler.*
Lanceur courbe	*Curve pitcher.*
Lanceur gaucher	*Left hand pitcher, southpaw.*
Lanceur phénoménal	*Phenomenal pitcher.*
Lanceur de soulagement	*Relief pitcher.*
Lanceur droitier	*Right-handed pitcher.*

Lanceur d'épaule	*Shoulder thrower.*
Lanceur rapide	*Speedy, swift pitcher.*
Lanceur fort	*Strong thrower.*
Lanceur de poignet	*Wrist thrower.*
Joueur	*Player.*
Joueur premier à tout jouer	*All-around king player.*
Co-équipier	*Fellow player.*
Joueur retiré	*Retired player.*
Joueur remplaçant, substitut	*Substitute player, substitute, utility player.*
Lâche, couard, poltron	*Quitter.*
Gagneur de courses	*Run-getter.*
Coureur	*Runner.*
Coureur remplaçant	*Substitute runner.*
Bloqueur	*Shortstop, shortfielder.*
Glisseur	*Slider.*
Bûcheur	*Slugger.*
Etoile aigle,	*Star.*

C.—Les Accessoires

Ventrière	*Abdomen protector.*
Ventrière et supporteur	*Abdominal guard and supporter.*
Chevillère, cheville de force	*Ankle supporter.*
Base (f.) coussin sac	*Bag, base, cushion.*
Anneau	*Loop.*
Poteau	*Post.*
Cheville	*Spike.*
Crampon, piton	*Staple.*
Courroie	*Strap.*
Etui, sac, trousse à battes	*Bag (Bat).*

Porte-costume	*Bag (Uniform)*
Balle	*Ball, baseball, leather, sphere.*
Balle de ligue	*League ball.*
Balle officielle	*Official ball.*
Batte (f.) battoir	*Bat, club, stick.*
Manche	*Handle.*
Uni	*Plain.*
Ligaturé de chatterton	*Taped.*
Bosse	*Knob.*
Renflement	*Swell.*
Cage de battage	*Batting cage.*
Cage mobile de battage	*Movable batting cage.*
Ceinture	*Belt.*
Corselet, plastron	*Body protector, breastplate, chest protector.*
Chambres, tubes	*Chambers, reeds.*
Rembourrement	*Pad.*
Courroie	*Strap.*
Corselet, plastron gonflé	*Inflated body protector.*
Corselet, plastron d'arbitre	*Umpire's body protector.*
Livret, manuel de règles	*Book of rules.*
Meurtrissière	*Bruise protector.*
Cage (dans les gymnases)	*Cage.*
Casquette	*Cap.*
Transpirateur	*Sweatband.*
Visière	*Visor.*
Veston	*Coat.*
Cône	*Cone.*
Cône imperméable	*Waterproof cone.*

Drapeau-nulles	*Foul flag.*
Gant	*Glove.*
Gant de champ	*Fielder's glove.*
Bosse	*Hump.*
Pouce palmé	*Web thumb.*
Gant de champ ambidextre	*Ambidextrous fielder's glove.*
Gant de champ intérieur	*Infielder's glove.*
Glove softener	*Adoucisseur,amolisseur de gant*
Lunettes vertes	*Goggles (Green), sun glass.*
Plateau	*Home plate.*
Plateau-caoutchouc	*Rubber home plate.*
Jambière	*Leg guard.*
Facière, gardeface, masque	*Mask.*
Protège-figure	*Chin-piece.*
Jugulaire	*Chin-strap.*
Forme	*Form.*
Bandeau	*Head-band.*
Rembourrement	*Pad.*
Frontal	*Forehead pad.*
Rembourrement de côté	*Side pad.*
Abat-jour, visière	*Sunshade.*
Masque d'arbitre	*Umpire's mask.*
Masque large vue	*Wide sight mask.*
Megaphone, porte-voix	*Megaphone.*
Mitaine	*Mitt, paw (big mitt).*
Mitaine de base	*Baseman's mitt.*
Mitaine d'attrapeur	*Catcher's mitt.*
Dos	*Back.*
Dos renforcé	*Reinforced back.*
Boucle	*Buckle.*
Face	*Face.*
Poucier	*Finger protector.*
Rembourrement	*Padding.*

Poche	*Pocket, retaining depression.*
Courroie	*Strap.*
Mitaine de champ	*Fielder's mitt.*
Mitaine de première base	*First baseman's mitt.*
Corps	*Body*
Courroie	*Strap.*
Mitaine lacée	*Laced mitt.*
Culottes bouffantes	*Pants.*
Pied, plaque de lanceur	*Pitcher's box plate.*
Chevilles	*Pins.*
Manche-caoutchouc	*Rubber sleeve.*
Grandeur complète	*Full length*
Demi grandeur	*Half length.*
Calendrier, échelle des parties	*Schedule.*
Livret de pointage	*Score book.*
Livret de pointage club	*Club score book.*
Livret de pointage poche	*Pocket score book.*
Carte de pointage	*Score card.*
Feuille de pointage	*Score sheet.*
Feuille de pointage en blanc	*Blank score sheet.*
Feuille de pointage boîte	*Box score sheet*
Livret de pointeur en blanc	*Scorer's blank book.*
Tablette de pointage	*Scoring tablet.*
Jambière	*Shin guard.*
Chemise	*Shirt.*
Chemise-caoutchouc	*Rubber shirt.*
Soulier	*Shoe.*
Plaque-soulier	*Shoe plate.*
Plaque-talon, talonnière	*Heel plate.*
Plaque bout de pied	*Toe plate.*

Sac-glissade (gymnase)	*Sliding-bag.*
Glissière	*Sliding pad.*
Glissière et supporteur	*Sliding pad and supporter.*
Bobine glissante (gymnase)	*Sliding-spool.*
Crampon, pointe (soulier)	*Spike.*
Indicateur d'arbitre	*Umpire's indicator.*
Costume	*Uniform.*
Bracelet, poignet de force, poignetière	*Wrist supporter.*

D.—Le Jeu

Ancrer	*Anchor (To)*
Aide	*Assist (A.).*
A la batte	*At bat (A. B.).*
Soutenir	*Back up (To.).*
Feinte	*Balk (Bk.).*
Balle!	*Ball.*
Balle	*Ball.*
Balle mauvaise	*Bad ball.*
Balle frappée	*Batted ball.*
Balle bloquée	*Block, block ball.*
Bondissante (Une)	*Bounder (A).*
Bondissante vive	*Hot bounder.*
Balle appelée	*Called ball.*
Fauchante	*Daisy cutter.*
Balle morte	*Dead bau.*
Balle tombante	*Drop, dropball.*
Balle manquée	*Dropped, muffed ball.*
Balle franche	*Fair ball.*

Balle franchement frappée	*Fair hit ball.*
Balle franchement lancée	*Fairly delivered ball.*
Balle rapide, vive	*Fast ball.*
Flottante	*Floater.*
Balle vol, chandelle	*Fly.*
Chandelle fausse	*Foul fly.*
Chandelle haute	*High fly.*
Chandelle d'intérieur	*Infield fly.*
Chandelle d'extérieur	*Outfield fly*
Chandelle longue	*Long fly*
Chandelle courte	*Pop fly.*
Chandelle vive montante	*Pop-up fly.*
Chandelle-sacrifice	*Sacrifice fly.*
Chandelle courte	*Short fly.*
Chandelle courte haute	*Short high fly.*
Chandelle tapée	*Tip fly.*
Chandelle hors jeu	*Fly-out.*
Balle fausse, nulle	*Foul ball.*
Quatre balles!	*Four balls.*
Balle farfouillée	*Fumbled ball.*
Balle bonne	*Good ball.*
Rasante, lapin	*Ground ball, grounder.*
Rasante vive, lente, écart	*Sharp, hot, slow, wide ground-*
Balle haute entrante	*High in-ball* [*er.*
Balle chaude, violente, vive	*Hot ball.*
Balle illégalement frappée	*Illegally batted ball.*
Balle sautante	*Jump ball.*
Balle-jointures	*Knuckle ball.*
Balle légale	*Legal ball.*
Balle basse	*Low ball.*
Balle manquée	*Muffed ball.*
Balle passée	*Passed ball (P. P. B.).*
Balle lancée	*Pitched ball.*
Balle levante	*Raise, upshoot ball.*
Balle réservée	*Reserved ball.*
Balle lente bondissante	*Slow bounding ball.*
Balle serpentante	*Snake ball.*
Balle-crachat, balle-pouce	*Spit ball, thumb ball.*
Balle droite	*Straight ball*
Balle droite rapide	*Straight swift ball.*
Balle rapide	*Swift ball.*
Taquine	*Teaser.*
Médiane	*Texas leaguer.*

Balle lancée	*Thrown ball.*
Balle attrapée	*Trapped ball.*
Balle illégalement lancée	*Unfairly delivered ball.*
Balle écart	*Wide ball.*
Base (f.)	*Base.*
Base gagnée	*Earned base.*
Base en sus	*Extra base (E. B.).*
Base volée	*Stolen base (S. B.).*
Bases totales	*Total bases (T. B.).*
Base sur erreur	*Base by error.*
Base sur feinte	*Base on balk.*
Base sur balles	*Base on balls (B. B.).*
Base sur frappe de batteur par balle lancée	*Base on batsman hit by pitched ball.*
Course de base	*Base-running.*
Course muette de bases	*Dumb base-running.*
Vol de bases	*Base-stealing.*
Battre, relancer la balle	*Bat the ball (To).*
Batteur au poste	*Batter up.*
Battage	*Batting.*
Battage intérieur	*Inside batting.*
Battre dedans les coureurs de bases	*Batting in base runners.*
Battre une frappe	*Beat out a hit (To).*
Mordre à la balle	*Bite at the ball (To).*
Bloquer un joueur	*Block a player.*
Bloqué hors d'une base	*Blocked off a base.*

Feinte	*Bluff.*
Balancement de corps	*Body swing.*
Percer dans	*Bore in (To).*
Bond	*Bound.*
Bris, erreur	*Break (A).*
Pousser une pointe pour une base en sus	*Break for an extra base (To make a).*
Venir à avoir la main	*Broken-in (To become).*
Agrouper les coups	*Bunching the hits.*
Taper la balle	*Bunt the ball (To).*
Les taper hors jeu	*Bunting 'em out.*
Clore la partie	*Call the game (To).*
Appeler, crier halte	*Call time (To).*
Appelé à la batte	*Called to the bat.*
Attrape	*Catch (A).*
Attrape au vol, gobe (Une)	*Fly catch.*
Attrape de chandelle fausse	*Foul fly catch.*
Attrape d'une tape fausse	*Foul-tip catch.*
Attrape en course	*Running catch.*
Attraper, rattraper	*Catch (To).*
Gober une balle, attraper une balle au vol, à la volée	*Catch a ball on the fly (To).*
Peloter	*Catch (To play).*
Chances offertes	*Chances offered.*

Chances totales	*Chances (Total), (T. C.).*
Changement de vitesse	*Change of space (pitcher).*
Chasser un coup	*Chase a hit (To).*
Arrêter un coup	*Check a hit (To)*
Contrôler le pointage, pointer le résultat	*Check the score (To).*
Hacher la balle	*Chop the ball.*
Cercle, club	*Club.*
Cercle du lieu, chez lui	*Home club.*
Cercle gagnant	*Winning club.*
Avertir, diriger	*Coach (To).*
La maîtrise de la balle	*Command of the ball (The).*
Condition	*Condition, form, shape.*
Condition de victoire	*Winning form.*
Couvrir du terrain	*Cover ground (To).*
Couvrir la base	*Cover the base (To).*
Feu croisé	*Cross-fire (The).*
Courbe	*Curve.*
Courbe tombante	*Drop curve.*
Courbe tombante extérieure	*Drop outcurve.*
Disparaissante	*Fadeaway.*
Sortante-levante	*Out-rise.*
Courbe levante	*Raise curve.*
Levante et tombante	*Rise and drop.*
Levante	*Up-curve or rise*
Courber la balle	*Curve the ball (To)*
Coupe	*Cut (A)*

Couper une base	*Cut a base (To).*
Couper le coin (lancer)	*Cut the corner (To).*
Elan	*Dash.*
S'élancer	*Dash (To).*
Retarder la partie	*Delay the game (To).*
Donner, lancer, servir la balle	*Deliver the ball (To).*
Lancer, service	*Delivery.*
Lancer, service illégal	*Illegal delivery.*
Lancer, service dessus	*Overhand delivery.*
Lancer. service dessous	*Underhand delivery.*
Portée du lancer, du service	*Range of delivery.*
Disqualifié	*Disqualified.*
Esquiver	*Dodge (To).*
Doublette	*Double header.*
Doubler un coureur	*Double up a runner (To).*
Chasse en ligne	*Drive.*
Chasse en ligne extra-vive	*Red-hot, scorching, sharp drive.*
Chasser la balle	*Drive the ball (To).*
Piquer une tête	*Duck, duck down (To)*
Verser la balle	*Dump the ball (To).*
Erreur	*Error (E.).*
Erreur de batterie	*Battery error.*
Erreur de champ	*Fielding error.*
Embarassé	*Faded, puzzled.*
Manquer de prendre position	*Fail to take position (To).*

Faux essais de voler.....	*Fake attempts to steal.*
Caler.....	*Fan (To).*
Alimenter le batteur.....	*Feed the batsman (To).*
Jouer arrière-champ.....	*Field back (To).*
Champer à la première base.....	*Field ball to first base (To).*
Champer hors jeu un coureur avancé.....	*Field out an advanced runner (To).*
Choix de champ.....	*Filder's choice, (F. C.).*
Champage.....	*Fie'ding.*
Champage ambidextre.....	*Ambidextrous fielding.*
Champage-combinaison.....	*Combination fielding.*
Erreur de champage.....	*Fielding error.*
Record de champage.....	*Fielding record.*
Combattre la balle.....	*Fight the ball (To).*
Première-sur-erreur.....	*First (base)-on-error.*
Raccroc.....	*Fluke.*
Duper, tromper le batteur.....	*Fool the batter (To).*
Forcé (Un).....	*Force, force-out (A).*
Forcer une course à fond.....	*Force a run home (To).*
Forcé.....	*Forced.*
Forcé hors jeu.....	*Forced off, forced out.*
Confisquer une partie, perdre une partie par disqualification.....	*Forfeit a game (To).*
Fausser la balle.....	*Foul the ball (To).*

Fausser hors jeu	*Foul out (To).*
Farfouillage	*Fumble.*
Farfouiller la balle	*Fumble the ball (To).*
Coup de volée	*Fungo hitting.*
Courageux, brave (Etre)	*Game (To be).*
Partie!	*Game!*
Joute, partie	*Game.*
Joute, partie d'amateur	*Amateur game.*
Joute, partie remise	*Called game.*
Joute, partie de championnat	*Championship game.*
Joute, partie serrée	*Close game.*
Joute, partie de pointage serré	*Close-score game.*
Joute, partie nulle, manche à manche	*Draw, drawn game. tie game.*
Joute, partie d'exposition	*Exhibition game.*
Joute de manches en sus	*Extra inning game (E. I. G.).*
Joute perdue par disqualification	*Forfeited game.*
Joute fantaisiste	*Freak game.*
Joute de pointage élevé	*Heavy-scoring game.*
Joute légale	*Legal game.*
Joute de neuf manches	*Nine-inning game.*
Joute sans frappes	*No-hit game.*
Joute sans courses	*No-run game.*
Joute jouée	*Played game (G.).*
Joute après-saison	*Post-season game.*
Joute réglementaire	*Regulation game.*
Joute inscrite	*Sheduled game.*
Joute semi-professionnelle	*Semi-professional.*
Lessive, mouche	*Shutout game, skunk, white-wash.*
Mesurer un coup	*Gauge a hit (To).*
S'accoutumer à la balle	*Get on to the ball (To).*
Raser à la première	*Ground out to first (To).*

Désavantage	*Handicap.*
Désavantagé	*Handicapped.*
Devancer un coureur avancé	*Head off an advanced runner*
Adresse, habileté	*Head-work.*
Embarrasser, entraver l'attrapeur	*Hinder the catcher (To).*
Coup	*Hit.*
Coup de base	*Base-hit (B. H.).*
Tape	*Bunt-hit.*
Tape fausse	*Foul bunt.*
Tape-sacrifice	*Sacrifice bunt.*
Tape lente	*Slow bunt.*
Coup haché	*Chop hit.*
Coup franc	*Clean hit, fair hot.*
Coup double	*Double hit.*
Coup forcé	*Force hit.*
Coup à faux, nul	*Foul hit.*
Coup rasant, fauchant	*Ground hit.*
Coup fort	*Hard hit.*
Coup en ligne fort	*Hard-line hit.*
Coup de but	*Home-run hit.*
Coup vif	*Hot hit.*
Coup de champ intérieur	*Infield hit.*
Coup de ligne	*Line hit.*
Coup long	*Long hit.*
Coup de champ extérieur	*Outfield hit.*
Coup de tout repos	*Over the fence hit.*
Quasi-coup	*Quasi-hit.*
Coup rasant roulant	*Rolling ground hit.*
Coup-sacrifice	*Sacrifice hit, (S., S. H.)*
Coup sûr	*Safe hit.*
Coup-égratignure	*Scratch hit.*
Coup-égratignure lent	*Slow scratch hit.*
Coup tranchant	*Sharp hit.*
Coup simple	*Single (A).*
Coup lent	*Slow hit.*
Coup de trois bases	*Theree-base hit, three-bagger.*
Coup de deux bases	*Two-base hit, two-bagger.*

Coup et course	*Hit and run.*
Coups par les adversaires	*Hits by opponents, (H. B. O.).*
Frappé par une balle lancée, calé	*Hit by a pitched ball.*
Frappé par le lanceur	*Hit by pitcher (H. B.).*
Frapper, repaumer la balle	*Hit the ball (To).*
Frapper loin	*Hit deep (To).*
Au but! Au fond!	*Home hit!*
Tenir la base	*Hug the sack (To).*
Je l'ai!	*I have it!*
Manche, entrée de jeu, tour, reprise	*Inning.*
Manche en sus	*Extra-inning.*
Demi-manche	*Half-inning, mid-inning*
Manches lancées	*Innings pitched, (I. P.).*
Intervention	*Interference.*
Lancer la balle	*Jerk the ball (To).*
Duper, tromper	*Jockey (To).*
Jongler avec la balle	*Juggle the ball (To)*
Tuer la balle	*Kill the ball (To).*
Se placer pour une tape	*Lay for a bunt (To).*
Avance	*Lead (A).*
Longue avance	*Long lead.*
Avance sûre	*Safe lead.*
Prendre une avance	*Lead (To take a)*

Avancer	*Lead off (To).*
Ligue	*League.*
Ligue inférieure	*Bush league.*
Ligue de championnat	*Championship league.*
Ligue majeure	*Major league.*
Ligue mineure	*Minor league.*
Ligue de tramways	*Trolley league.*
Vie d'un coureur de bases	*Life of a base runner.*
Lancer en ligne	*Line snap (A).*
Ligner la balle	*Line the ball (To).*
Flèche	*Liner.*
Flèche vive	*Hot, sharp liner*
Alignement	*Lineup.*
Perdue	*Lost (L.).*
Joute	*Match.*
Joute de bûchage	*Slugging match.*
Egalement assortis	*Matched (Evenly).*
Erreur de jeu	*M splay (A).*
Manque	*Muff (A).*
Manquer	*Muff (To).*
Fusiller un coureur	*Nail a runner (To)*
Equipe, neuf	*Nine.*
Equipes concurrentes	*Contesting nine.*
Point de partie	*No game.*
Nez (de la balle)	*Nose (of ball)*
Jour de maladresses	*Off day.*

Suivant!	*On deck!*
Ordre ou rôle de roulement	*Order of batting, batting order*
Hors jeu	*Out.*
Batteur hors jeu, fusillé	*Batter out.*
Fusillé Hors jeu! Mort!	*You re out!*
Surcourir une base	*Overrun a base (To).*
Surglisser une base	*Over-slide a base (To).*
Pénalité	*Penalty.*
Course pour le championnat	*Pennant race.*
Pourcentage	*Percentage, (Pct).*
Ramasse	*Pickup (A).*
Ramasser	*Pickup (To).*
Lancer	*Pitch (A).*
Lancer écart	*Wild pitch.*
Lancer	*Pitch (To).*
Placer la balle	*Place the ball (To).*
Au jeu!	*Play! play ball!*
Jeu	*Play.*
Jeu fougueux	*Dashing play.*
Jeu d'arrière-champ	*Deep field play.*
Jeu adroit, habile	*Dextrous play.*
Doublé, jeu double	*Double play.*
Jeu forcé	*Force play.*
Jeu coup et course	*Hit-and-run play.*
Jeu individuel	*Individual play.*
Jeu d'une main	*One-hand play.*
Jeu théâtral, de galerie	*Spectacular play.*
Jeu pressé	*Squeeze play.*

Jouer arrière-champ	*Play deep (To).*
Jouer avant-champ	*Play short (To).*
Jouer la balle sûrement	*Play the ball safe (To).*
Frapper la balle	*Poke the ball (To).*
Tirer la balle	*Pull the ball (To).*
Maltraiter le lanceur	*Punish the pitcher (To).*
Fusillades, mises hors jeu	*Put outs (P. O.).*
Mettre hors jeu, fusiller	*Put out (To).*
Troubler un joueur	*Rattle a player (To).*
Portée	*Reach.*
Se remettre	*Recover (To).*
Relaiser un coup ou une balle à fond	*Relay a hit or a ball home (To).*
Fusiller un coureur	*Retire a runner (To).*
Acclamer, crier, exciter	*Root (To).*
Véreux, pourri, (arbitre)	*Rotten.*
Règles	*Rules.*
Course	*Run.*
Course gagnée	*Earned run.*
Coup de but, course franche, ronde	*Home run, homer.*
Courses marquées	*Scored runs (R.).*
Courses marquées contre	*Scored on runs, (R. O.).*
Course gagnante	*Winning run.*
Courir hors jeu	*Run down (To).*

Coureur pris sommeillant	*Runner caught napping.*
La courir (la première base)	*Running it out (first base).*
Course hors jeu	*Run-out (A).*
Couru hors jeu	*Run out (To be).*
Sacrifier	*Sacrifice (To).*
Rendu! Sauf	*Safe!*
Inscrit pour une part e ou joute	*Scheduled or ass'gned for a game.*
Ramasser la balle	*Scoop, scoop up the ball (To).*
Ramasse	*Scoop-up (A).*
Pointage	*Score (The).*
Pointage serré	*Close score.*
Pointage officiel	*Official score.*
Pointage en table	*Tabulated score.*
Pointer la partie	*Score the game (To).*
Marquer, pointer	*Score (To).*
Faire, gagner, marquer une ronde; pousser à fond, boucler le bases	*Score a home-run (To).*
Marquer une course	*Score a run (To).*
Pointage de la partie	*Scoring of the game (The).*
Egratigner	*Scratch (To).*
Jouer au tour, à l'hirondelle	*Scrub (To play).*
Série	*Series.*
Série pour le championnat du monde	*World's championship series.*

Tir	*Shoot (A).*
Tir intérieur	*Inshoot.*
Tir extérieur	*Outshoot.*
Courte	*Short.*
Coup	*Shot.*
Camp	*Side.*
Camp à la batte	*Side at bat.*
Camp au champ	*Side in field.*
Biaiser	*Side-step (To).*
Signal	*Signal.*
Signal sémaphore	*Semaphore signal.*
Glissade	*Slide.*
Glissade écart tête première	*Wide head-first slide.*
Coup, frappe	*Smash (A).*
Lancer la balle	*Snap the ball (To).*
Etouffer la balle	*Smother the ball (To).*
Piquer	*Spike (To).*
Demeurer collé sur une base	*Stand anchored or wedded to a base (To).*
Vol	*Steal (To).*
Vol adroit	*Clean steal.*
Vol retardé	*Delayed steal.*
Vol double	*Double steal*
Vol triple	*Triple steal.*
Bases volées	*Stolen bases (S. B.), pilfered cushions.*
Trainée gagnante	*Streak (Winning).*
Enjambée (lanceur)	*Stride.*

Frappe	*Strike.*
Frappe fausse, à faux	*Foul strike.*
Trois frappes!	*Three strikes!*
Frappé hors jeu	*Struck out, (K., S. O.).*
Suspension du jeu	*Suspension of play.*
Toucher	*Tag (To).*
Prenez votre base!	*Take your base!*
Retranché	*Taken out, (T. O.).*
Équipe	*Team.*
Équipe de balle	*Ball team.*
Équipe de batterie	*Battery team.*
Équipe tapante	*Bunting team.*
Équipe de collège	*College team.*
Équipe du lieu, chez elle	*Home team.*
Équipe de ligue majeure	*Major league team.*
Équipe de ligue mineure	*Minor league team.*
Équipe professionnelle	*Professional team.*
Équipe visiteuse	*Visiting team.*
Jeu d'équipe	*Team play.*
Lancer	*Throw (A).*
Lancer arrière-main	*Backhand throw.*
Lancer feinté	*Bluff throw.*
Lancer tombant	*Dropped throw, (D. T.).*
Lancer évadé	*Getaway throw.*
Lancer fort	*Hard throw.*
Lancer haut	*High throw.*
Lancer de champ intérieur	*Infield throw.*
Lancer bas	*Low throw.*
Lancer sus-main	*Overhand throw.*
Lancer bras rond	*Round-arm throw.*
Lancer bras court	*Short-arm throw.*
Lancer petite-portée	*Short-range throw.*
Lancer épaule	*Shoulder throw.*
Lancer bras de côté	*Side-arm throw.*
Lancer brusque, prompt, rapide	*Snap throw.*

Lancer bras droit	*Straight-arm throw.*
Lancer fort	*Strong throw.*
Lancer sous-main	*Underhand throw.*
Lancer large	*Wide throw.*
Lancer écart	*Wild throw.*
Lancer à fond, au but au plateau	*Throw in (To).*
Lancer le batteur hors jeu	*Throw out the batter (To).*
Egaliser	*Tie (To).*
Egaliser le pointage	*Tie the score (To).*
Egalisées (parties)	*Tied (games) (T.).*
Halte!	*Time!*
Temps à la batte	*Time at batt.*
Tape	*Tip.*
Tape fausse, à faux	*Foul tip.*
Choix du camp	*Toss (The).*
Tirer à pile ou face le choix du camp	*Toss (To).*
Prendre au piège un coureur	*Trap a runner (To).*
Appels légaux de l'arbitre	*Umpire's legal calls.*
Debout (Etre)	*Up (at bat) To be.*
Attendre le lanceur	*Wait out the pitcher (To).*
Se faire la main, se mettre en train	*Warming up.*
Ecart (Etre)	*Wild (To be).*
Ecartage	*Wildness.*

Enrouler les bras autour de la tête (lanceur)	*Wind up the arms around the head*
Parties gagnées	*Won (Games), (W.).*
Jeu	*Work.*
Jeu de boîte, de pied	*Box work.*
Jeu d'encens, de galerie	*Grand stand work.*
Jeu de signaux	*Signal work.*
Jeu d'équipe	*Team work.*

Ouvrages consultés:

Bulletin du Parler français, Vol. VII, No 4, décembre 1908, et Vol. VIII, No 3, novembre 1909.

Divers sports, par Ern. Weber, collection Les Sports pour Tous, Editions Nilson, Paris.

Guide pour le jeu de Base Ball, Mercier & Cie, Imprimeurs-Libraires et Relieurs, Lévis, P. Q.

Le Base-Ball, par John-B.-Foster, Spalding's Athlétique Librairie, Société Française de Publications Sportives, Paris.

Les Sports modernes illustrés, collection in 4o. Larousse.

1000 Mots illustrés, par M. l'abbé Étienne Blanchard, P.S.S., Montréal.

Nouveau Larousse illustré, Supplément.

Tennis, Hockey, Paumes, Balles et Boules, par Max. Decugis, Criveli, De Fleurac, etc., collection Sports-Bibliothèque, Pierre Lafitte & Cie, Paris.

America's National Game, par Albert-G. Spalding, American Sports Publishing Company, New-York, 1911.

ALFRED VERREAULT

LE SENTIMENT RELIGIEUX
DANS
ALFRED DE MUSSET

Parler de sentiment religieux, à propos d'Alfred de Musset, peut sembler aux esprits superficiels un paradoxe. La vie de ce poète à été en effet tout ce que l'on veut, si ce n'est édifiante. Et l'on ne saurait, certes, mettre à son œuvre, " *pour symbole et pour enseigne cette fleur, plus que nulle autre blanche, qu'est le lys.* " — selon une expression très fine que l'on est assez étonné de relever sous la plume ordinairement grasse de Maître Rabelais. Musset s'est abandonné très jeune ; et il est mort à quarante-sept ans avant d'avoir connu les jours de sagesse.

Pourtant — et cela s'est vu depuis et sans doute de tout temps, mais rarement avec la même intensité — l'inquiétude religieuse, et comme l'impression du divin, le remords de la faute, l'aspiration vers le charme de l'innocence, ont suivi Musset au milieu du vertige qui emportait ses belle facultés ; et cette disposition semble même n'avoir jamais été plus forte que lorsqu'il paraissait davantage abandonné à toutes les illusions. L'on pourrait faire tout un recueil avec les inspirations que lui a dictées une sorte de ferveur mystique. Dans ces élans qui l'ont poussé vers Dieu, tout n'est pas de la même qualité. Ses prières, quand elles ne se méprennent pas sur leur objet — et cela leur arrive, et alors elles sont plus que vaines — sont souvent incomplètes, parfois traversées de doutes et de blasphèmes. Il est certain qu'il a prié : cet enfant qui se donnait comme la victime la plus éclatante de la maladie du siècle, a subi également, et à un degré rare, la nostalgie du divin. " Je voudrais, a-t-il dit, regarder le ciel sans m'en inquiéter, "

> " Je ne puis... Malgré moi l'infini me tourmente,
> Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir. "

Or, ce tourment s'est exhalé en des cris parfois très purs lesquels, par leur vérité de ton et la sublimité de leur essence, peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles formules de notre littérature religieuse. Mais le poète ne plane pas longtemps dans ces hauteurs sacrées. Il est loin d'être toujours orthodoxe ou de toujours invoquer Dieu à bon escient ; il croit peut-être qu'il suffit d implorer

son nom et de lui crier : " Seigneur ! Seigneur ! " pour avoir droit à sa pitié. Les tendances mystiques d'Alfred de Musset sont donc mêlées à beaucoup d'éléments imparfaits et entachées d'erreur. Du moins, elles sont réelles et méritent que l'on s'y arrête pour les analyser, en distinguer le bon et le faible, et pratiquer à leur égard ce que nos vieux auteurs appellent, en langage spirituel, " le discernement des esprits ".

***

Le mysticisme, en soi, est un état de l'âme qui la fait adhérer à l'idéal divin par toutes les facultés de l'esprit et surtout par l'amour. C'est beaucoup plus que la simple croyance. L'on peut avoir soumis sa raison à tous les dogmes et accepté les révélations de l'ordre surnaturel, sans être pour cela mystique. Il y a des intelligences qui se tiennent fermes dans la foi sans éprouver de ces mouvements qualifiés de mystiques, parce qu'ils supposent précisément l'enthousiasme et comme l'ivresse du mystère. L'âme veut s'unir, s'identifier en quelque sorte avec l'infini ; elle veut se fondre en l'essence inconnue. Dieu apparaît comme un océan d'amour en lequel on veut se perdre, s'abîmer. Le vrai mysticisme, c'est déjà la sainteté. Et sainteté veut dire parfaite santé de l'âme, tant au point de vue de l'adhésion de l'esprit à un enseignement supérieur et divin qu'à celui de l'harmonie de la vie avec l'ordre moral.

La vie et l'œuvre de Musset n'offrent guère l'exemple d'une pareille condition. Si l'on caractérise de mystique la meilleure partie de ses poèmes, ce ne peut être que par une extension de ce mot, et en le prenant dans son sens le plus large et le plus compréhensif. Il a dit, en effet, dans la *Confession d'un enfant du siècle :* " Ma religion, si j'en avais une, n'avait ni rite ni symbole, et je ne croyais qu'à un Dieu sans forme, sans culte et sans révélation. "L'on conviendra qu'il est assez difficile d'accorder avec le mysticisme traditionnel une mentalité religieuse aussi primitive. Sans récuser cet aveu, et encore que bien des notions fausses et étrangères aient obnubilé ses inspirations, encore que le rayon surnaturel n'ait brillé dans son âme que par intermittence, Musset a vu et a senti passer Dieu. A partir d'une certaine époque surtout, la grande onbre de l'Éternel s'est projetée sur lui d'une façon plus directe. Elle lui apparaissait accompagnée de fantômes et de chimères peu dignes de sa Majesté. Mais enfin elle était là. Et son image altérée avait encore assez d'éclat pour que le poète la préférât à ses grossières idoles. Sa beauté voilée ne laissait pas d'exercer sur lui un immatériel empire, de mettre dans son cœur l'inquiétude de la vertu idéale. Si Musset ne se trouvait

pas assez pur pour s'éprendre uniquement de son charme austére et doux, du moins lui a-t-il rendu hommage, et a-t-il sincèrement déploré les attaches qui le retenaient loin de son essence immaculée.

Ses premières œuvres nous offrent, à cet égard, des documents plutôt rares et sans physionomie bien précise. Musset est alors heureux, autant qu'on peut l'être, en oubliant tous les devoirs qui ennoblissent l'existence. Et s'il est vrai que le bonheur n'a pas d'histoire, ce ne sont pas les productions de ces années, ces ' vers d'un enfant, " comme il a dit, qui nous renseigneront beaucoup sur sa psychologie mystique. Beau, élégant, inspiré, il est tout à la joie, à la jeunesse et à l'amour, il brûle sa vie. Ce n'est pas à dire qu'on ne surprenne çà et là, dans ces poèmes qui vont de sa dix-huitième à sa vingt-deuxième année — car Musset a été un génie extraordinairement précoce, et qui, pas sa faute, ne devait jamais arriver à sa pleine maturité —

> Mes premiers vers sont d'un enfant,
> Les seconds d'un adolescent,
> Les derniers à peine d'un homme;

ce n'est pas à dire qu'on n'entende, dans ces œuvres de l'enfance, des notes annonciatrices de ses futurs accords vaguement religieux. Ainsi, dans *Portia*, on le voit préluder à des thèmes qui reviendront plus tard sur sa lyre, quand il s'essaie à rendre l'impression sainte qui se dégage de nos églises :

> L'église était déserte...
> Les orgues se taisaient, les lampes immobiles
> Semblaient dormir en paix sous les voûtes tranquilles;
> Solitudes de Dieu, qui ne vous connaît pas ?
> Dômes mystérieux, solennité sacrée,
> Quelle âme, en vous voyant, est jamais demeurée
> Sans doute et sans terreur ?

Le Saule, fragment vaporeux comme un paysage d'Écosse, et difficile à bien comprendre, contient des accents que l'auteur reprendra ailleurs avec une force nouvelle sur l'origine céleste de la musique, la prière, et tout ce que les cloîtres voient fleurir de sacrifices obscurs et de silencieux renoncements ; car le drame qui se déroule ic a son dénouement dans une cellule de monastère :

> Des pleurs, un crucifix, des femmes à genoux...
> O sœurs, ô pâles sœurs, sur qui donc priez-vous ?
> Qui de vous va mourir ? qui de vous abandonne
> Un vain reste de jours oubliés et perdus ?
> Vous attendez la mort dans des habits de deuil:
> Et qui sait si pour vous la distance est plus grande
> Ou de la vie au cloître, ou du cloître au cercueil ?

Mais, le Musset des premières années n'a pas le temps de se préoccuper sérieusement de l'au-delà. Le nom de Dieu flotte de loin en loin dans ses poèmes ; on ne peut soutenir qu'un réel sentiment religieux les imprègne. L'on y surprend de vagues réminiscences évangéliques, des situations équivoques auxquelles le souvenir de Jésus est bien à tort entremêlé. Rien de saillant ni de vécu ne nous indique quel'âme du poète ait besoin d'infini. Quant aux notations attendries que lui inspirent nos vieilles églises ou l'image des cloîtres, il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance ni proclamer en termes absolus qu'elles sont l'indice d'un cœur naturellement porté au mysticisme. Sans nier ce qu elles peuvent avoir de louable, il y a là beaucoup de " métier, " et je rappelle que c'était l'un des thèmes favoris du romantisme, et qu'il était comme de règle, dans l'école, d'exalter l'art issu de la vie monastique ou de paraître ému à l'aspect des voûtes gothiques, et dans la pénombre des nefs où le moyen-âge avait incarné son idéal de foi.

Mais voici venir l'époque où la question religieuse va se poser à l'esprit, et surtout au cœur du poète, et lui fera trouver parfois des accents d'une vérité parfaite et d'un sentiment naïf et pur.

Déjà il l'aborde dans son *Rolla*, mais la solution qu'il lui donne est loin de nous satisfaire. Rolla attribue sa condition de pauvre être dégradé à l'influence des doctrines du dix-huitième siècle, celles de Voltaire en particulier, qu'il a pour ainsi dire sucées avec le lait, et qui empoisonnaient l'atmosphère où il a grandi. Et le voilà qui s'emporte en une série d'apostrophes et d'anathèmes contre les encyclopédistes, et surtout contre le patriarche de Ferney, qu'il rend responsables du mal dont il souffre, lui et sa génération. C'est, en vers, l'ordre de pensées qu'il reprendra avec plus de détails dans les premiers chapitres de *la Confession d'un enfant du siècle*. M. Faguet, qui traite Rolla de " grand niais " — ce que je suis tout prêt à concéder — dit qu'il n'y a pas dans toutes ces tirades un seul argument proprement philosophique dont on puisse se faire une arme contre les principes du dix-huitième siècle. Mais Musset n'a jamais posé au philosophe. C'est un pauvre enfant qui déplore sa misère morale, et qui s'en prend comme il peut aux doctrines qui l'auraient causée. A défaut de raisonnement solide j'avoue qu'il y a dans ces imprécations un ton de sincérité qui ne laisse pas que de toucher. Toutefois, quelle erreur de sa part de généraliser à outrance et de croire que ce même dix-huitième siècle, pour avoir ruiné en lui la foi et les mœurs, pour avoir fait mourir la foi au Christ dans son cœur et dans le cœur de sa génération, a porté un coup suprême à la personne auguste du Verbe fait chair :

Les clous du Golgotha te soutiennent à peine;
Sous ton divin tombeau le sol s'est dérobé:
Ta gloire est morte, ô Christ, et sur nos croix d'ébène,
Ton cadavre céleste en poussière est tombé!

Cela serait un blasphème, si ce n'était parfaitement absurde. L'on peut mourir au Christ sans que ce malheur puisse affecter la vie débordante dont le Christ est la source. Et si générale que puisse être l'impiété dans le monde, il y aura toujours des âmes pour confesser le Maître et pour s'abreuver de son sang. Sans doute le poète chante en vers magnifiques

Le temps où se faisait tout ce que dit l'histoire,
Où, sur les blancs autels, les crucifix d'ivoire
Ouvraient des bras sans tache et blancs comme du lait,
Où la vie était jeune, où la mort espérait...

Il verse des regrets touchants sur le passé disparu, il couvre de fleurs les œuvres de beauté nées des vieilles croyances et s'écrie avec sincérité :

Jésus, ce que tu fis, qui jamais le fera ?
Nous, vieillards nés d'hier, qui nous rajeunira ?...

Tout cela tombe à faux. Pauvre Musset ! Il en veut tellement au siècle de Voltaire de l'avoir fait ce qu'il est, il le suppose tellement néfaste qu'il lui prête une puissance qu'il n'a jamais eue et que n'aura jamais aucun siècle. Quels que soient les germes de mort que ce siècle a semés, le Christ est demeuré intangible à son action, puisqu'Il est Éternel. Et d'ailleurs, l'ardent réveil de foi qui s'est manifesté au sein même de la génération de 1830 ne prouve-t-il pas que le poète a eu tort de se répandre en de telles lamentations et de proclamer trop tôt, avec Jouffroy, que " les dogmes finissent " ?

Aussi bien, Musset ne va-t-il pas tarder à se donner à lui-même un démenti ; et dans ces cieux mêmes qu'il vient de déclarer dépeuplés, il cherchera et verra passer l'image triomphante et consolatrice de ce Dieu qu'il avait anéanti. C'est la douleur qui lui ouvrira les yeux et qui fera naître dans son âme un besoin d'espérance divine. L'on connaît la trop fameuse histoire des " amants de Venise, " que M. René Doumic appelle avec tant de raison " le coup de folie romantique ". Les deux héros de cette banale aventure nous en font le récit, chacun à son point de vue. Et depuis, il semble que la critique littéraire et psychologique ait mis une âpre curiosité à en élucider tous les incidents scabreux et ridicules ; en sorte que l'on n'ignore plus rien de cette malencontreuse échauffourée et que l'on peut, selon ses sympathies, se prononcer pour l'un ou pour l'autre des deux personnages en cause, ou, ce qui vaut mieux certainement, les trouver bien à plaindre tous les deux. Pour nous, nous n'avons pas à

ressasser tout ce qui a été dit là-dessus, ni à nous mêler au débat toujours ouvert qui s'en est suivi. Nous voulions seulement mentionner cet épisode et remarquer qu'à partir du moment où cette triste comédie arrive à ses dernières scènes et après qu'elle s'est achevée en mélodrame, l'âme de Musset subit comme une transformation. Il sort de là profondément meurtri, il n'a pas rencontré l'idéal rêvé, il a été victime de la trahison, du parjure, il a été perfidement joué. Ne discutons pas sur ces divers points. Constatons simplement que d'une cause très vulgaire ont germé de grands effets. C'est alors que le tourment divin s'est emparé de Musset et que, dégouté de la terre et cherchant plus haut un remède à sa souffrance trop méritée. il est a poussé vers Dieu des cris de pitié, d'espérance et d'amour, dont il impossible de ne pas apprécier la qualité et la ferveur. Nous n'irons pas jusqu'à dire que le poète fut touché de la grâce. Les faits s'y opposent. Il n'eût sans doute tenu qu'à lui de recouvrer ses biens perdus et de profiter de sa douleur pour obtenir un pardon que la clémence divine accorde au vrai repentir. Mais la suite de sa vie a trop montré tout ce qu'avaient de tyrannique ses habitudes. S'il ne nous est malheureusement pas permis de parler de conversion à son propos, du moins s'est-il rapproché de Dieu par la pensée et a t-il entrevu 'es grandeurs de l'ordre moral.

Il n'a pas eu la force d'aller jusqu'au bout de l'élan qui le portait vers le bien et de trouver dans l'expiation un moyen sublime de se régénérer. La douleur n'a donc pas été pour lui entièrement purificatrice. Mais il semble bien avoir eu la révélation de ce qu'elle eût pu opérer en son âme de nouveau et de grand, s'il l'eût seulement voulu et se fût complètement soumis à son action. N'est-ce pas beaucoup tout de même que Dieu se soit fait sentir à lui au cours de cette crise de conscience, et que le poète l'ait reconnu et lui ait donné un commencement d adoration ? Il n'est pas allé jusqu'à étreindre l'Idéal Infini qui seul pouvait l'apaiser, mais il en a subi le charme lointain et il a exprimé, en termes souvent incomparables, ce qu'il soupçonnait de son éternelle beauté.

Et, par exemple, comment ne pas souscrire à l'esprit si chrétien qui anime la *Lettre à Lamartine*, et à la profession de foi qui la termine:

> Que t'a dit le malheur, quand tu l'as consulté ?
> Du ciel et de toi-même as-tu jamais douté ?
> Non, Alphonse, jamais. La triste expérience
> Nous apporte la cendre et n'éteint pas le feu.

Tu respectes le mal (1) fait par la Providence,
Tu le laisses passer et tu crois à ton Dieu.
Quel qu'il soit, c'est le mien; il n'est pas deux croyances.
Je ne sais pas son nom; j'ai regardé les cieux:
Je sais qu'ils sont à lui, je sais qu'ils sont immenses,
Et que l'immensité ne peut pas être à deux.

Créature d'un jour, qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre, et qui te fait gémir?
Ton âme t'inquiète et tu crois qu'elle pleure:
Ton âme est immortelle, et tes pleurs vont tarir.

Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
Tu sens ton front peser, et tes genoux fléchir.
Tombe, agenouille-toi, créature insensée:
Ton âme est immortelle, et la mort va venir.

Et dans *les Nuits*, la Muse ne tient-elle pas un langage propre à élever vers le ciel, d'où le poète la croit descendue?

Poète, prends ton luth; c'est moi, ton immortelle,
Qui t'ai vu, cette nuit, triste et silencieux,
Et qui, comme un oiseau que sa couvée appelle,
Pour pleurer avec toi descends du haut des cieux...

Entendons-la révéler au pauvre enfant la vertu de la souffrance :

Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne,
Qui se nourrit de pleurs jusque sur un tombeau,
Et pour qui la douleur n'est qu'une goutte d'eau?
. . . . . .
L'herbe que je voudrais arracher de ce lieu,
C'est ton oisiveté; ta douleur est à Dieu.
Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur;
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur...

Et encore:

Est-ce donc sans motif qu'agit la Providence?
Et crois-tu donc distrait le Dieu qui t'a frappé?
Le coup dont tu te plains t'a préservé peut-être,
Enfant; car c'est par là que ton cœur s'est ouvert.
L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.
Et nul ne se connaît, tant qu'il n'a pas souffert.

Ailleurs, "comme une mère vigilante", elle prodigue à ce "fils bien-aimé" les plus admirables conseils: elle voudrait qu'il revînt

(1) Inutile de faire observer ici que le mal, dans le monde, n'est pas le fait de Dieu, mais le fait de l'homme déchu.

au travail fécond, qu'il se reprît à aimer "son cabinet d'étude", à y cultiver ces inspirations idéales qui le détacheront des passions vulgaires:

> Viens, chantons devant Dieu, chantons dans tes pensées,
> Dans tes plaisirs perdus, dans tes peines passées...

—elle pleure de voir qu'il la néglige encore pour courir après des chimères,

> Pour se noyer le cœur dans un rêve inconstant;

—elle craint que "les passions funestes" n'achèvent de gaspiller les dons magnifiques qu'il a reçus, et ne la forcent à le quitter pour toujours:

> O ciel! qui t'aidera? que ferai-je moi-même,
> Quand celui qui peut tout défendra que je t'aime,
> Et quand mes ailes d'or, frémissant malgré moi,
> M'emporteront à lui pour me sauver de toi?

Vraiment, le langage de cette Muse est empreint d'une élévation quasi surnaturelle; et il faut que la conscience du poète ait subi une bien forte commotion pour trouver de semblables accents. Après tout, c'est Lui qui parle, et la Muse n'est que l'incarnation de son âme enfin éveillée au sens moral et ouverte à la voix de l'Esprit. Hélas! la séduction des choses extérieures est la plus forte; si le poète admet la vérité de la prédication qui retentit en lui, et dont certes il s'est gardé d'atténuer le sens et la portée, il ne se reconnaît pas l'énergie d'y harmoniser sa vie. C'est toujours le "*video meliora, proboque, deteriora sequor*", de la philosophie antique, ce qui revient à cette autre formule des Livres Saints: "Le bien que je veux, je ne le fais pas, et le mal que je ne veux pas, je le fais". Et cela me rappelle aussi le mot profond d'Ozanam quand il parle de "ce mélange d'inspirations pures et de volontés impuissantes qui fait le fond des artistes et des grands poètes". Chez nous, et c'est la marque de notre déchéance originelle, il y a, dans une mesure ou dans une autre, désaccord entre les visions de l'intelligence et les œuvres de la volonté. Mais il semble bien que chez les artistes et les poètes, cette désharmonie soit plus sensible. Et, pour ce qui est de Musset, des habitudes prises de bonne heure avaient à tel point affaibli le ressort de sa volonté qu'il était comme annihilé. Que toutefois, dans une telle disposition d'âme, il ait tout à coup vu clairement le bien et que, par la voix de la Muse, il ait si magnifiquement chanté le devoir et rendu hommage à l'idéal, c'est beaucoup, et je crois qu'il faut savoir gré à cet enfant du siècle de nous avoir du moins légué un écho divin.

Pourtant, il est, sur les sentiments religieux de Musset, un poème qui nous renseigne plus complètement que ces derniers, et qui nous montre quelle source vive d'aspirations mystiques la douleur avait fait jaillir dans son âme. C'est *l'Espoir en Dieu.* Ici la question surnaturelle est en quelque sorte traitée *ex professo*, et reçoit la solution la plus satisfaisante que le poète en eût donnée encore. A part quelques points, cette pièce est d'une orthodoxie à peu près parfaite. Comme toujours, le poète parle en son nom et se place à un point de vue très personnel. Mais, en semblant traduire le propre état de son cœur et ce qui s'agite en lui, n'exprime-t-il pas la tendance et l'angoisse de tous ? Ne reflète-t-il pas l'âme humaine en général ? Le problème qu'il y examine n'est-il pas éternel ?

Donc, dans *l'Espoir en Dieu*, il part de cette constatation que la faiblesse de son cœur a beau lui conseiller de s'en tenir à la doctrine d'Épicure, c'est plus fort que lui. "L'infini le tourmente"; il lui faut regarder le ciel avec inquiétude. Car ce n'est pas être homme que de renier son existence. On ne le comprend pas et la raison s'en épouvante; mais il faut bien le voir et l'admettre. Que faire alors ? Jouir et mourir, selon la maxime de la raison païenne, ou bien espérer et croire en l'immortalité, conformément à la foi chrétienne ? Il n'y a pas d'autre issue, pas de voie mitoyenne, l'indifférence n'étant qu'une autre forme de l'athéisme. Je me résigne, dit le poète:

> Mes genoux fléchiront; je veux croire, et j'espère.

Mais cetacte me jette "entre les mains d'un Dieu redoutable". Et ici, il faut observer que l'auteur préte à Dieu un rôle qui n'est pas du tout le vrai, et le conçoit sous un aspect bien différent de ce qu'Il est en réalité. Dieu ne punit nos affections qu'en tant qu'elles sont illégitimes; et loin que le bonheur soit un crime à ses yeux, il n'y a de vrai et durable jouissance que dans le respect de l'ordre moral qu'il a établi. S'il défend à notre cœur de "battre trop vite" c'est pour des objets misérables; "sa grandeur et sa divinité ne s'offensent" que de ce qui est en même temps pour nous principe de remords et de déchéance. Et Musset continue: "On dit cependant qu'une joie infinie attend quelques élus." Mais il se sent comme découragé devant les efforts qu'il faut faire pour parvenir à leur gloire dont il doute, et il s'écrie avec une mélancolie si humaine:

> Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites,
> Et quand leur joie arrive, ils en ont trop souffert.

A quoi donc s'arrêtera-t-il dans cette recherche angoissante ?

> Si mon cœur, fatigué du rêve qui l'obsède,
> A la réalité revient pour s'assouvir,

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

Non, le pouvoir, la santé, la richesse, l'amour—même si ce amour s'incarnait en une beauté unique en qui seraient réunis les éléments épars parmi les beautés de tous les siècles— ne sauraient le consoler, le rendre heureux:

Je souffre, il est trop tard, le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre:
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Que lui reste-t-il ? Sa raison essaie en vain de croire et son cœur de douter. Le christianisme l'épouvante, mais il ne peut absolument pas écouter ce que dit l'athée. Il s'adressera en dernier ressort à la philosophie, pour savoir si elle ne pourrait pas le guider entre l'indifférence et la religion. Et il repasse alors ce qu'ont inventé ceux qu'il appelle "les faiseurs de systèmes", et se promène à travers le manichéisme, le théisme, les doctrines d'Aristote, de Platon, de Pythagore, de Leibnitz, de Spinoza, pour aboutir enfin à celles de ce rhéteur allemand,

Qui, du philosophisme achevant la ruine,
Déclare le ciel vide, et conclut au néant.

Alors Musset se redresse, et s'indigne que les spéculateurs de l'esprit humain, depuis cinq mille ans, aient abouti à un résultat aussi décevant. Quoi ! " C'est là le dernier mot qui nous en est resté" ! Et lui, pauvre poète qui ne sait rien, mais qui souffre, qui a l'âme malade, malade d'un tourment divin, il va faire la leçon à tous ces "orgueilleux", ces "insensés", les inviter à adjurer la misère de "leurs calculs d'enfants", et tout simplement à s'adresser au ciel avec lui. Ah !

Pour aller jusqu'aux cieux, il vous fallait des ailes;
Vous aviez le désir, la foi vous a manqué.
Vous sentiez les tourments dont mon cœur est rempli,
Et vous la connaissiez, cette amère pensée
Qui fait frissonner l'homme en voyant l'Infini.
Eh! bien, prions ensemble...
Croyez-moi, la prière est un cri d'espérance
Pour que Dieu nous entende, adressons-nous à lui,
Il est juste, il est bon; sans doute il vous pardonne
Tous, vous avez souffert, le reste est oublié;
Si le ciel est désert, nous n'offensons personne;
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié!

Et la magnifique invocation qui termine la pièce, où il y a sans doute des lacunes, des erreurs même, où l'origine du mal est attribuée à tort à l'Éternel, mais où déborde l'espérance chrétienne, où l'adoration s'exprime en paroles ineffables, où Dieu est adjuré de se faire sentir, de se faire voir, et de calmer par sa présence l'anxiété du cœur qui le cherche ardemment:

Si nos angoisses mortelles
Jusqu'à toi peuvent parvenir,
Brise cette voûte profonde
Qui couvre la création;
Soulève les voiles du monde,
Et montre-toi, Dieu juste et bon!
Tu n'apercevras sur la terre
Qu'un ardent amour de la foi,
Et l'humanité toute entière
Se prosternera devant toi . . .

Rarement le désir d'étreindre le divin, d'en recevoir quelque manifestation, et de voir s'enfuir à son attouchement le doute qui énerve et qui abat, s'est révélé en des termes plus sincères et d'un plus émouvant lyrisme.

Il nous serait facile de recueillir d'autres accents religieux, soit dans ses poésies, soit dans certaines pages de *la Confession d'un enfant du siècle*. Mais ce dernier ouvrage n'est que la transposition en une prose qui n'est pas toujours exempte de déclamation, mais toutefois le plus souvent fluide, colorée, infiniment riche, de l'état d'âme et des questions agitées dans *Rolla*, *les Nuits* et *l'Espoir en Dieu*. Des citations n'ajouteraient donc guère à ce que nous avons déjà dit de l'espèce de mysticisme qui a distingué Alfred de Musset. Qu'il nous soit seulement permis d'en évoquer un ou deux courts passages, merveilleux d'expression, et révélateurs de la mentalité que nous avons étudiée chez lui. Octave—c'est-à-dire le poète—se parle à lui-même et s'accuse: "O insensé, qui as désiré et qui as possédé ton désir, tu n'avais pas pensé à Dieu! Tu jouais avec le bonheur comme un enfant avec un hochet, et tu ne réfléchissais pas combien c'était rare et fragile, ce que tu tenais dans tes mains . . tu ne comptais pas les prières que ton bon ange faisait pendant ce temps-là pour te conserver cette ombre d'un jour. Ah! s'il en est un dans les cieux qui ait jamais veillé sur toi, que devient-il en ce moment? Il est assis devant un orgue; ses ailes sont à demi ouvertes, ses mains étendues sur le clavier d'ivoire; il commence un hymne éternel, l'hymne d'amour et d'immortel oubli. Mais ses genoux chancellent, ses ailes tombent, sa tête s'incline comme un roseau brisé; l'ange de la mort lui a touché l'épaule, il disparaît dans l'immensité."

Et, dans les pages de la fin, ceci, qui est encore plus caractéristique:—"Je suis né dans un siècle impie, et j'ai beaucoup à expier. Pauvre Fils de Dieu qu'on oublie, on ne m'a pas appris à t'aimer. Je ne t'ai jamais cherché dans les temples; mais, grâce au ciel, là où je te trouve, je n'ai pas encore appris à ne pas trembler... O Christ, les heureux de ce monde pensent n'avoir jamais besoin de toi; pardonne: Quand leur orgueil t'outrage, leurs larmes les baptisent tôt ou tard; plains-les de se croire à l'abri des tempêtes et d'avoir besoin, pour venir à toi, des leçons sévères du malheur. Notre sagesse et notre scepticisme sont dans nos mains de grands hochets d'enfants; pardonne-nous de rêver que nous sommes impies, toi qui souriais au Golgotha. De toutes nos misères d'une heure, la pire est pour nos vanités qu'elles essaient de t'oublier. Mais, tu le vois, ce ne sont que des ombres, qu'un regard de toi fait tomber... C'est la douleur qui nous conduit à toi comme elle t'a amené à ton Père; nous ne venons que couronnés d'épines nous prosterner devant ton image; tu as souffert le martyre pour être aimé des malheureux."

Si imparfait et mélangé que soit le sentiment religieux chez Alfred de Musset, ce sentiment est incontestable. Et pour nous, ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre vient précisément de la conception qu'il se faisait de l'idée divine, des préoccupations qu'il a apportées à traiter les problèmes de l'ordre moral. Madame de Staël a dit dans ses *Mémoires:* "Ceux qui ne se sont jamais élancés vers le ciel n'ont pas ravi l'étincelle créatrice, et ils n'obtiendront même pas l'ombre d'immortalité que dispense la renommée." Musset s'est fréquemment élancé vers le ciel, et c'est pourquoi il a été créateur de vraie et profonde poésie; c'est surtout par ce qu'elle contient de mysticisme que son œuvre lui survit.

Un après-midi d'été, le cardinal Perraud se promenait dans un bois avec son secrétaire, qui se mit à lui réciter de longs passages des poèmes que nous avons analysés. Le cardinal écoutait, rêveur, ces chants magnifiques, et dit tout à coup: "Taisez-vous, profane; mais, que c'est divin!"

Ce mot nous servira de conclusion.

HENRI D'ARLES.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

Moman (*mòmã*) s. f.

|| Maman.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.

Mordeux (*mòrdœ*) s. m. et adj.

|| Mordeur, celui qui mord.

Mordre (*mòrd*) v. tr.

1o || Piquer. *Ex.* : Les mouches m'ont *mordu.*

DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT.

2o || *Être mordu pour* (quelque chose) = être passionné pour . . . *Ex.* : Il est *mordu pour* la chasse = il aime la chasse avec passion, à l'excès.

3o || *Être mordu, être mordu d'un chien, être mordu du chien, être mordu du diable* = être enragé, toqué, avoir toutes les audaces. *Ex.* : Il faut *être mordu* pour tenir un pareil langage.

Mordure (*mòrdu:r*) s. f.

|| Morsure. *Ex.* : C'est une *mordure* de chien, heureusement qu'il n'était pas enragé.

DIAL. *Mordure* = m. s., en Normandie, DELBOULLE, DUBOIS, *Revue des Parlers Normands*, I, 137; dans l'Anjou, VERRIER; le Bas-Maine, DOTTIN.

Morfondre (*mòrfõ:d*) v. tr.

|| Épuiser, ruiner la santé de. *Ex.* : Tu devrais pas faire travailler ton garçon comme ça: il est ben trop jeune, tu vas le *morfondre.* — Il s'est *morfondu* à étudier.

Morfondant (*mòrfõdã*) part. prés.

|| Qui épuise. *Ex.* : Un ouvrage, un travail *morfondant.*

Morfondu (*mòrfõḍu*) part. passé.

1o || Épuisé, ruiné de santé. *Ex.* : C'est un garçon *morfondu,* il a trop travaillé.
2o || Confus, honteux.

Mortgage (*mòrgà:j.*) s. m. Cf. Ang. *Mortgage.*

|| Hypothèque. *Ex.:* Il a deux *mortgages* sur sa maison.

Mortgager (*mòrgàjé*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Morieu (*moryé*) interj.

|| Mordieu.

Moriginer (*mòrijiné*) v. tr.

|| Morigéner.

Dial. *Id.*, dans le Bas-Maine, Dottin; dans l'Anjou, Verrier; la Normandie, Moisy.

Mort-ivre (*morivr*) adj.

|| Ivre-mort.

Mortné (*mòrné*) interj.

|| Juron.

Mormonner (*mòrmòné*) v. tr.

|| Marmotter.

DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. Syn.: *Marmonner.*

Morning coat (*mornin̥ kó : t*) s. m. Ang.

|| Jaquette, habillement d'homme qui par derrière est fait comme une redingote, mais dont les pans de devant s'arrondissent en s'évasant jusqu'à la hauteur des genoux.

Moron (*mòrõ*) s. m.

|| Espèce de lézard..

FR.-CAN. *Moron d'eau* = de couleur rougeâtre.—*Moron de terre* : de couleur noire, avec taches jaunes.

Moron (*morõ*) s. m.

|| Mouron.

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Morpion (*mòrpyõ*) interj., adj. et s. m.

1o || Juron. *Ex.*: Eh! *morpion !* j'ai failli me faire tuer.
2o || Fainéant, paresseux.
3o || Faible, qui manque de vigueur pour travailler. *Ex.*: Il est ben gros et grand, mais il est *morpion.*
4o || Lâche, qui est sans courage.
5o || Homme malhonnête, de mauvaise réputation.
6 || Enfant. *Ex.*: Il y avait une bande de petit *morpions.* — Un *morpion* qui n'a pas quinze ans et qui va voir les filles.

Morpionner (se) (*s mòrpyòné*) v. réfl.

|| Se dit du temps qui se met au mauvais. *Ex.*: Le temps *se morpionne.*

Morquier (*mòrkyé*) s. m.

|| Mortier.
DIAL. *Id.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Mortalité (*mòrtàlité*) s. f.

|| Mort, décès. *Ex.*: Il y a de la *mortalité* dans cette maison = il y a une personne décédée dans cette maison. — Il y a ben des *mortalités* c't' année = la mortalité a été grande cette année.

FR. *Mortalité* = condition d'un être sujet à la mort; = mort collective d'un certain nombre d'individus dans un même espace de temps, DARM.

Morte-charge (*mòrté càrj*) s. f.

|| Fardeau pesant, maîtresse charge, le plus qu'on peut porter. *Ex.*: Charger une voiture *à morte-charge* = très lourdement.

FR.-CAN. Relevé par POTIER, à Lorette, en 1743.

Morte-dette (*mòrté dèt*) s. f.

|| Dette contractée pour acquérir quelque chose qui ne rapporte rien.

Mortoise (*mòrtwa: z, mòrtwe : z*) s. f.

|| Mortaise.
DIAL. *Id.*,Anjou, VERRIER; Normandie, MAZE.

Mortoiser (*mòrtwazé, mòrtwèzé*) v. tr.

|| Mortaiser.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Mortoiseur (*mòrtwazæ̀: r, mòrtwèzæ̀: r*) s. m.

| Mortaiseuse, machine à mortaiser.

Morue (*moru*) interj.
|| Juron.

Morvaille (*mòrváy*) s. f.

|| *La morvaille* = les enfants.

Morvaillon (*mòrváyõ*) s. m.

|| *Morveux*, gamin, petit polisson (terme de mépris).
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, DUBOIS; Picardie, CORBLET.
2o || Bon à rien, incapable de travailler.

Morvasse (*mòrvàs*) s. m. et f.

1o || S. m. Jeune garçon.
DIAL. *Morvasse* = petit souillon, Anjou. VERRIER; morveux, POITOU, FABRE.
2o || S. f. Jeunesse, les jeunes gens. *Ex.*: La *morvasse* est ben tapageuse, à soir.
3o || Bon à rien, incapable de travailler.

Morvasson (*mòrvàsõ*) s. m.

|| Morveux.

Morviat (*mòrvyá*) s. m.

1o || Gros crachat, mouveau.
DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ; Anjou, VERRIER; Bas-Maine, DOTTIN; Ille-et-Vilaine, ORAIN.
2o ||Bon à rien.

Morvis (*morvis*) interj.

|| Juron.

Moses (*mó:zàs*) interj.

|| (Juron anglais qui s'emploie comme *maudit*. Voir ce mot.)

Mot' (*mòt*) s. m.

1o || Motus! ne dites mot!
2o || Se dit pour exprimer qu'on n'a pas répondu. *Ex.*: *Mot*, pas de réponse.

Mot (*mó*) s. m.

|| Querelle, dispute, contestation. *Ex.*: Ils ont eu *un mot, des mots* ensemble, et depuis ce temps ils ne se saluent plus.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT; Normandie, MOISY: Anjou. VERRIER.

Motor man (*mótàr màn*) s. m. Ang.

|| Mécanicien, chargé de la conduite d'un tramway électrique, d'une automobile, d'une locomotive.

Moteur (*mòtà:r*) s. m.

|| Proposeur d'une motion. *Ex.*: Le comité est composé du *moteur* et du *secondeur* de la motion.

Motié (*mòṭyé*) s. f.

|| Moitié.

DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE; Anjou, VERRIER.

Motivé (*mòṭivé*) s. m.

|| Motifs d'un jugement. *Ex.*: On lit dans le *motivé* du jugement.

Motonner (*mòtòné*) v. tr.

|| Moutonner.

Mottant,-te (*mòtã, mòtã:t*) adj.

|| Qui se forme en motte. *Ex.*: La neige est *mottante.*

FR.-CAN. Aussi: *pelottant,-te.*

Motte (*mòt*) s. f.

|| Petite masse de neige. *Ex.*: Tirer une *motte* de neige. — Envoyer des *mottes.*

Motter (*mòté*) v. tr. et intr.

1o || Verbe tr.: Lancer des *mottes* de neige à. *Ex.*: Les enfants se sont *mottés* pendant toute la récréation.

Fr. *Motter* = atteindre avec une motte de terre, Darm.

2o || Verbe intr.: Se former en mottes, en masse compacte. *Ex.*: La neige *motte* bien.

Fr.-can. Aussi: *pelotter.*

Motteux (*mòtœ́*) adj.

|| Plein de mottes. *Ex.*: Terrain *motteux.*

Motto (*mòtó*) s. m. Ang.

1o || Papillote, dragée enveloppée dans un morceau de papier.

2o || Devise, petits vers ou petite phrase inscrits sur un papier, sur une dragée, et enveloppée dans une papillote.— Devise d'un commerçant, d'un industriel. *Ex.*: Notre *motto*, c'est.... — Sentence, adage adopté par quelqu'un, ou attribué à quelqu'un.

Motton (*mòtõ*) s. m.

1o || Petite motte de terre durcie, petite masse de pâte, de neige, etc., compacte et durcie. *Ex.*: La colle est pleine de *mottons.* — Le chemin est plein de *mottons.*— Il y a des *mottons* dans le pain.

Fr. *Motton* = petite boule que forme la farine délayée dans un liquide trop abondant, Lar., Littré.

2o || Petit bouchon de laine, de filasse.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Mottonné (*mòtòné*) adj. et s. m.

1o || Adjectif : plein de *mottons* (1o et 2o). Ex.: La laine est toute *mottonnée.*—Mon capot de chat est *mottonné.*

2o || S. m. : syn. de *Molletonné* (1o et 2o).

Mottonnu (*mòtònu*) adj.

|| Plein de *mottons* (1o).

Moture (*mòṭu: r*) s. f.

|| Mouture.—Voir: *Moudure.*

Moturer (*mòṭuré*) v. tr.

1o || Moudre.

Fr.-can. M. s., Potier, Détroit, 1745: "Ç'a pris quasiment tout l'après-midi pour *moturer* mon blé".

2o || Retenir une partie du grain moulu pour se payer de la mouture. *Ex.*: Ce meunier *moture* fort.

Fr.-can. Se dit d'un meunier qui prend une certaine quantité de grain en paiement de son ouvrage. — En français, la *mouture* est aussi le salaire du meunier, Darm.

Mou (bois) (*bwà mu*) s. m.

|| Bois tendre.

Fr.-can. *Bois mou* = bois tendre; *bois franc* = bois dur. *Ex.*: Toute cette montagne est couverte de *bois mou* (Se dit d'une montagne où l'on ne trouve que du bois tendre).

Mouan (*muã*) s. f.

|| Maman.

Mouche (*muc*) s. f.

|| Sinapisme.

Fr.-can. *Mouche de moutarde* = sinapisme de moutarde. *Mouche noire* = vésicatoire.

Mouche à cheval, mouche à chevaux (*muc*) s. f.

|| Taon des chevaux.

Fr.-can. Aussi: *frappe-à-bord.*

Mouche à cornes (*muc a kòrn*) s. f.

|| Petite mouche qui se pose de préférence à la base des cornes des vaches.

Fr.-can. Aussi: *Mouche à vaches.*

Mouche à patates (*muc a pàtàt*) s. f.

|| Espèce de coléoptère qui s'attaque aux plants de *patates.* (Doryphora decemlineata.)

Fr.-can. Aussi: *bête à patates.*

Mouche à vers (*muc a vèr*) s. f.

|| Mouche à viande.

Moucher (*mucé*) v. tr.

|| Rogner un morceau de bois.

Fr.-can. *Émoucher* = m. s.

Moucher (*mucé*) v. intr.

1o || Pêcher à la ligne volante, à la mouche artificielle.

FR.-CAN. On dit aussi: *pêcher à la mouche.*

2o || (Au jeu de balle au mur) Jouer de façon qu'il soit difficile de relever la balle.

FR.-CAN. *Saler, cochonner, masser* = m. s.

Moucher (se) (*sė mucé*) v. réfl.

1o || *Se moucher avec des quartiers de terrine* = se dit de quelqu'un qui est très pauvre. *Ex.*: Il ne *se mouche pas avec des quartiers de terrine* = il se rengorge et veut être un personnage; il est riche.

2o || *Ne pas se moucher avec des pelures d'oignon* = n'être par un mince personnage, ne pas se moucher du pied.

Mouches (*muc*) s. f. pl.

1o || *Se faire mettre les mouches* = se faire moucher, se faire remettre à sa place; se faire jouer.

2o || *Mettre les mouches à quelqu'un* = corriger, montrer à vivre à, mettre à sa place, moucher quelqu'un.

Mouchettes (*mucèt*) s. f. pl.

|| Pince que l'on place au naseau d'un animal pour le maîtriser et le conduire; tord-nez.—Au figuré, *mettre les mouchettes à quelqu'un* = le maîtriser.

Mouchoi (*mucwà*) s. m.

|| Mouchoir.

DIAL. *Id.*, Picardie, HAIGNERÉ.

Mouchoué (*mucwé*) s. m.

|| Mouchoir. *Ex.*: Va me chercher un *mouchoué* de poche.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER; Ille-et-Vilaine, ORAIN; Normandie, DELBOULLE; Saintonge.

Mouchouer (*mucwè : r*) s. m.

|| Mouchoir.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTY.

Moudu (*muḍu*) part. passé.

||Moulu. *Ex.:* Du grain *moudu.*

DIAL. *Id.*, en Normandie, DELBOULLE.

Moudure (*muḍu:r*) s. f.

1o || Mouture, partie du grain que le meunier retient pour son salaire.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

2o || Mesure qui sert à déterminer la mouture du meunier *Ex.*: Ce meunier a fait sa *moudure*.

FR.-CAN. *Moture* = m. s.

3o || *Moudure d'épinette* = sciure d'épinette.

Mouillasser (*muyàsé*) v. impers.

|| Se dit d'une pluie fine qui tombe lentement; pleuvoir par petits orages, mais souvent. *Ex.*: Il ne faisait pas froid, mais il *mouillassait* continuellement.

DIAL. *Mouillasser* = pleuvoir un peu ou souvent, dans l'Anjou, VERRIER; mouiller mal à propos, en Normandie, DUBOIS; en Saintonge.

FR.-CAN. *Mouillasser* = tomber une pluie fine, POTIER, Détroit, 1745-1752.

Mouillasseux (*muyàsœ́*) adj.

|| Pluvieux. *Ex.*: On a un temps *mouillasseux*.

DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Mouiller (*muyé*) v. tr. et impers.

1o || Pleuvoir. *Ex.*: Il *mouille* = il pleut.—*Mouiller à siaux, à boire debout, à verse* = pleuvoir beaucoup.

FR. *Mouiller* = verbe transitif, imbiber d'un liquide: mouiller les vêtements.

DIAL. *Mouiller* = pleuvoir, en Saintonge, ÉVEILLÉ; dans l'Anjou, VERRIER.—Fr. pop.

FR.-CAN. POTIER relève *mouiller* dans le sens de pleuvoir, à Détroit, en 1744.

2o || Verbe transitif: Boire à l'occasion d'un événement heureux, d'un habit qu'on étrenne. *Ex.*: Il faut *mouiller* ton pardessus = il faut boire un verre à l'occasion du pardessus que tu étrennes.

FR.-CAN. *Se mouiller les pieds* = s'enivrer.

Mouilleux (*muyœ́*) adj.

|| Pluvieux. *Ex.*: Le temps est ben *mouilleux*.

Moulange (*mulã:j*) s. f.

|| Meule à moudre.—Pierre à *moulanges* = pierre meulière.

FR.-CAN. POTIER, relevant le mot *moulange* à Détroit en 1745, donne comme exemple: Il y a des *pierres à moulanges* aux Grondines.

LE COMITÉ DU GLOSSAIRE.

(*à suivre*)

LES LIVRES

HENRI D'ARLES. *Acadie.* Québec (Typ. J.-A. K.- Laflamme,) 1916, 26 c. x 19 c. 5 in-8o, XXXII 418 pages.

L'œuvre d'Édouard Richard n'avait été publiée qu'en anglais ; c'est-à-dire qu'on n'en connaissait que la traduction faite par le R. P. Drummond, S. J. : *Acadia.* C'est un ouvrage de grande valeur, et le seul où toute la vérité soit dite sur la malheureuse Acadie. Cependant certains passages demandaient des rectifications ; ailleurs, il eût fallu des notes et des explications ; enfin, plusieurs chapitres n'étaient pas au point de recherches plus récentes ; et surtout, le peuple français de l'Acadie n'avait son histoire complète qu'en anglais !

Mais Henri d'Arles, cousin d'Édouard Richard, put, il y a treize ans, retrouver le manuscrit original français d'*Acadia*, et c'est d'après ce manuscrit original qu'il entreprit de publier cette "reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique". Telle qu'il la conçut et qu'il l'exécute, l'entreprise n'est pas peu considérable.

L'ouvrage, en effet, est entièrement refondu ; il est corrigé, annoté, mis au point des dernières découvertes, accompagné d'une introduction et d'appendices. Pour donner à l'œuvre toute sa valeur, Henri d'Arles s'est astreint à un travail ardu : reviser tout le manuscrit au point de vue de la langue et de la tenue littéraire, et le plier à la véritable tradition française ; vérifier, parfois rétablir, redresser et compléter les citations ; restituer à leurs auteurs quelques emprunts inconscients ; refaire certaines thèses ; mettre en note des correctifs là où il fallait ; combler les lacunes d'une documentation parfois insuffisante ; enfin, donner à l'ouvrage le cachet scientifique qui lui manquait.

Cette entreprise, on sait maintenant qu'elle sera menée à bonne fin. Le premier volume paru nous l'assure.

Il est dangereux de toucher à l'œuvre d'un historien pour y changer quoi que ce soit ; il y faut apporter une délicatesse admirable et un rare savoir-faire. Eh bien, malgré les retouches nombreuses qu'il fallait faire subir au français d'Édouard Richard —car Richard, avec raison, avouait qu'il "était inquiet de son français" — Henri d'Arles a réussi à garder au style son caractère, parfois un peu fruste, sans laisser cependant de le ramener toujours à une forme correcte. Il a fallu, pour cela, une "longue patience", une connaissance approfondie du sujet, et une vraie maîtrise de la langue.

Le reste du travail n'était pas moins difficile. Que de recherches, que d'études pour refaire certains paragraphes, pour reconstituer certains passages, pour rédiger certaines notes !

Acadie reste l'œuvre d'Édouard Richard. Mais c'est aussi l'œuvre d'Henri d'Arles. Œuvre de premier ordre, qu'on doit placer au rang de nos meilleurs ouvrages historiques, et que nous devons à l'un et à l'autre. Sans Édouard Richard, Henri d'Arles n'aurait pas fait *Acadie ;* mais sans Henri d'Arles, l'*Acadia* d'Édouard Richard serait restée un ouvrage incomplet, et que déjà on oubliait.

"Puisse mon travail immortaliser la memoire d'Édouard Richard"! dit Henri d'Arles. Or Henri d'Arles a fait ce travail de telle sorte que son nom sera désormais inséparable de celui de l'historien.

Nous faisons des vœux pour que Henri d'Arles puisse poursuivre avec le même succès la revision et la publication d'*Acadie.* On attend avec impatience le second volume.

ADJUTOR RIVARD.

R. P. C.-A. CHAMBERLAND, O. P. *Catalogue des ouvrages utiles à l'Enseignement religieux.* 1916, 64 pages.

Répertoire publié par le Comité permanent de l'Enseignement secondaire, et qui nous a paru établi avec le plus grand soin.

FRANÇOIS COPPÉE. *Dans l'espoir de la revanche.* Paris (Bloud et Gay,) 1916, in-12, 224 pages.

Comme l'écrit M. Jean Monval, dans la préface de ce livre, "François Coppée est au premier rang de ceux qui entretinrent pieusement dans leur cœur l'espoir de la revanche et du réveil militaire". Il est bon de relire, à l'heure que nous vivons, les pages qu'il écrivait pour souhaiter, pour préparer le relèvement national : M. Monval a reproduit ces pages dans l'ordre chronologique, et c'est une heureuse idée.

Le Chanoine E. BEAUPIN. *Les leçons de la guerre.* Paris (Bloud et Gay,) 1916, in-12, 140 pages.

Allocutions prononcées, dans la Cathédrale de Rouen, au cours de la "Grande guerre," et qui renferment d'éloquentes leçons de confiance patriotique et chrétienne.

Quinzième rapport annuel de l'Association canadienne anti-tuberculose. Montréal, 1915, 22 c. x 15c., in-8o, 250 pages.

Rapport fort intéressant sur une œuvre excellente. Mais il est regrettable, vraiment, que ces pages ne soient pas écrites en un français convenable. Quelques-uns de ces rapports, cependant, sont fort bien faits; ce sont ceux qui viennent de centres français, par exemple le rapport du Dispensaire de Québec. Mais dans les autres, des traductions peut-être, on n'observe même pas les règles les plus élémentaires de la grammaire et de l'orthographe.

Pour ne donner qu'un exemple, je signale à l'attention des lecteurs un certain sanatorium de l'Ontario, qui fournit à ses patients "une chambre à coucher en plumes air de 8 x 10". Dans le même établissement, il y a aussi "une centaine de personnes consistant en de petites salles de six lits chacune". Et ainsi de suite !

Deuxième centenaire du Sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap. Trois-Rivières (Imp. du *Bien Public*), 1916, 18 c. 5 x 13 c., 77 pages.

Description, avec vignettes, de la célébration du Centenaire, sermons et allocutions, avec un précis historique de l'œuvre mariale du Cap-de-la-Madeleine.

René le Cholleux. *La Lourdes du Nord.* Paris (Bloud et Gay), 1916, 40 pages.

Publication du Comité catholique de propagande française à l'étranger.

Le texte et les gravures montrent ce qu'était Notre-Dame de Brebières, et ce que la guerre en a laissé.

Dom F. Cabrol. *La Prière pour la France.* Paris (Bloud et Gay), 1916, in-12, 75 pages.

C'est un recueil d'un caractère particulier ; il est composé de prières tirées des écrivains et des poètes français. Il y en a de Lavedan, de Francis Jammes, de Déroulède, de François Coppée, de René Bazin, de Louis Veuillot, de Mistral, de Victor Hugo, de Ronsard, de Buffon, etc. Et cela fait, en même temps qu'un curieux recueil de prières, un beau et bon petit livre.

L'ABBÉ LIONEL GROULX. *Nos luttes constitutionnelles.* Montréal (au *Devoir*), 1916, par fascicules de 24 pages.

Série d'études historiques et politiques, d'abord données en conférences à la Faculté des Arts de l'Université Laval, à Montréal.

Notre histoire, encore bien courte, renferme déjà des leçons qu'il convient de méditer. Avec érudition, le distingué professeur s'attache à faire ressortir les enseignements qu'on peut tirer de nos principales *luttes constitutionnelles ;* et il le fait dans une langue élégante et fort châtiée.

A. R.

ABBÉ L. ROUZIC. *Théologie de la Guerre.* Paris (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice), 1916, in-12, 340 pages.

Ce livre se compose de dix-huit leçons données aux jeunes élèves qui se préparent à l'École Polytechnique de Paris. L'auteur y expose la pensée de l'Église, la doctrine catholique sur la guerre.

Une première leçon constate l'universalité de la guerre dans le monde de la création et dans l'histoire des peuples, et conclut qu'il y aura toujours des guerres, parce que toujours subsisteront des causes de guerre. Puis le professeur étudie tour à tour la licéité de la guerre, les causes et les conséquences de la guerre ; il s'arrête à cette question souvent posée à l'occasion du terrible conflit de 1914: la guerre est-elle un châtiment ? Le but de la guerre, les lois, les obligations de la guerre, l'attitude et le rôle historique de l'Église dans les guerres du passé fournissent la matière abondante de nombreuses leçons. Le livre se termine par une étude sur "l'immunité des choses et la guerre".

Voilà un livre qui rendra service à ceux qui se préoccupent de faire de l'apologétique à propos de la guerre, et qui auraient besoin de bien connaître sur tant de problèmes délicats la doctrine traditionnelle de l'Église.

C. R.

ABBÉ E. DUPLESSY. *Journal apologétique de la Guerre.* Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), 1916, in-12, 400 pages.

Ce journal n'est ni militaire, ni diplomatique; il ne renseigne pas sur les opérations stratégiques de la guerre, ni sur les notes officielles échangées entre les gouvernements ; il est seulement apologétique, c'est-à-dire qu'il dégage des événements quotidiens de la guerre, pour les derniers mois de 1914, les leçons de religion qu'ils comportent. C'est le *catéchisme de la guerre* que veut écrire le très sagace direc-

teur de *la Réponse*. On trouvera donc dans ce livre une foule d'incidents, d'épisodes, de choses vécues pendant la guerre, dont le récit et le commentaire ne peuvent qu'édifier le lecteur et fortifier sa foi.

C. R.

Mgr Gauthey, arch. de Besançon. *Le Sacré-Cœur de Jésus.* Allocutions des premiers vendredis durant la guerre 1914-1915.—Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), 1916, in-12, 352 pages.

Les soldats de France portent volontiers l'image du Sacré-Cœur sur leur poitrine : elle est pour leur héroïsme le meilleur soutien. Mgr l'archevêque de Besançon a voulu, chaque premier vendredi du mois des années terribles de la guerre, parler à son peuple de la nécessité de placer sous la protection du Sacré-Cœur les âmes de France, et les armées qui combattent. Il y a beaucoup de piété dans ces paroles, et aussi beaucoup de théologie, et beaucoup de patriotisme. Cela suffit pour faire du livre où elle sont recueillies un livre bienfaisant et précieux.

C. R.

R. P. Frédéric-William Faber. *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle.* Traduit del'anglais par M. F. de Bernhardt.—Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte), 1916, in-12, 504 pages.

Excellent traité d'ascétisme depuis longtemps connu, et que cette réédition contribuera à répandre davantage parmi les gens du monde.

C. R.

Antonin-e. Proulx. *L'Enjoleuse. — Dévotion. —L'Amour à la poste.* Ottawa. (Imprimerie canadienne), 1916, 22 c. x 15 c. 5, in-8o, 289 pages.

M. Proulx nous donne, dans ce volume, trois pièces de théâtre qui ne sont pas d'égale valeur. De *l'Enjôleuse* et de *l'Amour à la poste*, on serait tenté de dire qu'il eût mieux valu ne les point publier. Mais *Dévotion* méritait de voir le jour.Quelques-uns trouveront l'intrigue d'une invention vieillote, le dénouement banal, peu vraisemblable et pas très clair, certains caractères d'un dessin trop indécis.

Mais il y a de la vie, partant de l'intérêt, et de l'émotion. Malgré une certaine inexpérience dans la mise en scène, le drame est bien conduit et le dialogue ne languit point.

C'est une œuvre de début, et il ne faut pas l'oublier en la jugeant.

L'auteur montre qu'il a du talent ; il ne tardera pas à faire mieux.

A. R.

P.-G. Roy. *La Famille de Chavigny de la Chevrotière.* Lévis, 1916, 23 c. x 15 c., in-8o, 166 pages.

P.-G. Roy. *La Famille Foucault.* Lévis, 1916, 23 c. x 15., 13 pages.

P.-G. Roy. *La Famille Viennay- Pachat.* Lévis, 1916, 23 c. x 15 c., 9 pages.

Le patient et érudit chercheur qu'est M. P.-G. Roy poursuit ses études généalogiques. Fouillée de la sorte, la généalogie, c'est de l'histoire. Plus tard, quand s'écrira l'histoire définitive du Canada français, ces monographies seront consultées comme d'utiles contributions.

P.-G. Roy. *Les Conseillers au Conseil Souverain de la Nouvelle-France.* Ottawa 1916, 15 pages.

Tiré à part d'une étude présentée à la Société Royale du Canada, à la réunion du mois de mai 1915.

Le Devoir Social au Canada français. Montréal (Bureau de l'A. C. J. C.), 1915, 26 c. x 18 c., in-8o, 307 pages.

Ce volume renferme le rapport officiel du Congrès décennal de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, tenu à Montréal du 28 juin au 1er juillet 1914, avec les discours, les délibérations, etc.

L'œuvre de l'A. C. J. C. est connue ; mais plusieurs ne savent pas comment et avec quelle ardeur notre jeunesse se prépare au rôle qui l'attend ; ils l'apprendront en lisant ce livre. Mieux encore. ils y trouveront des enseignements solides sur le devoir social chez nous, dans la classe rurale, dans les professions libérales, dans le commerce et dans l'industrie. Il y a dans ces pages le fruit de longues et bonnes études. C'est un livre à lire.

A. R.

REVUES ET JOURNAUX

Nous sommes heureux de signaler l'apparition du *Bulletin paroissial* de Saint-Victor et Willow-Bunch, en Saskatchewan — petite revue bien vivante, de bonne tenue, et qui livrera là-bas, chez nos frères de l'ouest, des combats devenus nécessaires.

Le journal *l'Épicier*, de Paris (9 mars 1916,) reproduit un article, paru dans *le Prix courant*, sur *l'Anglicisme et les marchands*. Mais le journal français a pris pour éléments de notre langage courant les anglicismes que le journal canadien relevait et qu'il signalait comme exceptions.

Dans ce pays, où les deux langues, anglaise et française, sont couramment parlées, dit l'*Épicier*, il se produit facilement, dans l'usage commun, des empiètements de ces langues l'une sur l'autre, pour former une sorte de *piggin*, ou de *volapuk*, d'argot même si l'on veut, contre lequel nous sommes heureux de voir s'insurger les esprits cultivés de là-bas.

Même avec ses anglicismes, notre langage commercial n'est pas un argot. Mais *l'Épicier* n'est pas à blâmer ; car *le Prix courant* terminait son article par ces mots :

Le Parisien qui entendrait un pareil langage se demanderait avec raison s'il a affaire à un Patagon ou à un Sioux, et se rappellerait forcément la tour de Babel ou confusion des langues.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

TRAIT D'UNION

On a tort de l'omettre:

1o Entre le mot *saint* ou l'abréviation S. ou *St* (sans point) et le nom suivant, quand il s'agit d'une église, d'une rue, d'une époque, d'une fête, etc., mais non du saint lui-même.—Ex.: *L'église Saint-Roch, S.-Roch* ou *St-Roch, la rue Sainte-Catherine, S.-Catherine* ou *Ste-Catherine; la ville de Saint-Hyacinthe, de S.-Hyacinthe* ou *de St-Hyacinthe* (pas à l'anglaise *St. Roch, St.-Catherine, St. Hyacinthe*).

Dans ces exemples, le mot saint prend une majuscule et forme un nom composé, mais s'il s'agit du saint lui-même, on écrira sans majuscule ni trait d'union: *saint Bonaventure, saint Laurent, sainte Anne,* ou avec la lettre *S.*, avec point, mais sans trait d'union: *S. Louis, S. Madeleine, S. Jérôme.*

2o Entre les diverses parties d'un adjectif numéral qui sont chacune moindre que cent. *Ex.*: *Vingt-deux mille cinq cent soixante-dix-neuf.* On ne le met pas entre *vingt et un, trente et un, etc.*

3o Entre les prénoms ou les initiales des prénoms. Ex: *Jean-Louis Morin, L.-C. Jolicœur.* Cette dernière façon de signer est plutôt américaine. Les Français signent un seul prénom en toute lettres: *Louis Fontaine, Léon Tinseau, etc.* Aux jeunes qui commencent leur carrière, il est à conseiller de toujours signer ainsi.

4o Entre les mots qui servent ensemble à nommer une paroisse, une ville, une rue, etc.: *Percé-en-bas, S.-Charles-sur-Richelieu, S.-Alexis-les-Bains, S.-Anne-de-Beaupré, rue des Grands-Augustins, rue Jeanne-Mance, etc.*

5o Entre tous les mots français commençant par *ultra: ultra-impérialiste, ultra-nationaliste,* excepté *ultramontain.*

6o Dans les mots composés commençant par *arrière, demi, mi, quasi, sous, vice, etc.* Ex.: *arrière-boutique, demi-ton, mi-carême, quasi-contrat, sous-préfet, vice-président.*

Il faut le supprimer dans les mots composés commençant par *anti, archi, co, extra, juxta.*—Ex.: *antichambre, archiprêtre, codirecteur, extralégal, juxtalinéaire.*

7o Après *non* suivi d'un substantif: *non-valeur, non-activité, non-lieu.* Si *non* est suivi d'un autre mot, on ne met pas de trait d'union: *non seulement, non avenu, non solvable.*

On supprime aussi le trait d'union après *très*: *très bien, très beau, très cher* (pas dans *Très-Haut*, qui est un nom composé).

8o Entre *au-dessus, au-dessous, au-devant* (mais on écrit *au dedans, au dehors, au delà*).

Étienne BLANCHARD, P. S. S.

LE FLEUVE

De l'*Epopée Canadienne*, en préparation

Alcyons désunis qu'un clair matin rassemble,
Heureux de se revoir et de voler ensemble,
Les vaisseaux de Cartier, que naguère le vent
Brusquement sépara sur le gouffre mouvant,
Naviguent de conserve, et leur solide étrave,
Depuis l'aurore, fend avec un bruit suave
Les vastes flots bleutés du fleuve transparent
Qui devra se nommer demain le Saint-Laurent.
Sous la brise de l'Est, qui folâtre et babille,
Toutes voiles dehors lentement la flotille
Sille dans le silence et la sérénité
Qu'au désert virginal verse le ciel d'été.

Au Malouin qui vient de découvrir un monde,
Sous l'étincellement de la lumière blonde,
Apparaît un spectacle altier, immense et beau ;
Mais, malgré la splendeur de ce monde nouveau,
Malgré le calme aspec de la côt sauvage,
En longeant le rocher et l'arbre du rivage,
Cartier et ses vaillants, les yeux sur l'horizon,
Sentent d'un vague effroi l'indicible frisson ;
Et le preux se demande en son âme inquiète
Quels monstres sont cachés sous la forêt muette
Qui balance au soleil son dôme éblouissant,
Si le noir cannibale, au guet, va, rugissant,
Sortir de son repaire et lui barrer la route,
Si quelque affreux génie, endormi sous la voûte
Des ténébreux fourrés, où nul flambeau n'a lui,
S'éveillera soudain et volera vers lui.
Cependant au péril Cartier sourit d'avance,
Et, favorisé du vent, constamment s'avance
Vers le but qu'il croit voir rayonner au ponant.

Et devant lui le fleuve inconnu maintenant
Déroule sur les bords infinis qu'il arrose
Un panorama plus altier, plus grandiose,
Mieux fait pour captiver le regard des marins :

A tribord, des plateaux boisés, frais et sereins
Portent jusqu'à l'éther leurs masses verdoyantes.
A babord, des monts gris, aux croupes ondoyantes,
Emplissent tout le fond du ciel immaculé,
Et semblent, au lointain, un vague défilé
D'énormes éléphants marchant en caravane.
Partout, des deux côtés de l'onde diaphane,
Dont le miroitement fait clignoter les yeux,
Se profilent des caps sombres et sourcilleux
Ayant l'air par moments de narguer les navires.
Ça et là, sur les flots frangés par les zéphires
Des îlots d'émeraude, édens tombés des cieux,
Projettent les arceaux de bosquets radieux
D'où monte le seul bruit des nids sous les feuillées.
Tantôt, trouant les plis des eaux ensoleillées,
En face des vaisseaux, émergent des récifs
Qui font soudain frémir les gabiers attentifs
Debout dans les haubans, toujours sur le qui-vive,
Tantôt des longs roseaux qui dentellent la rive,
Où du varech mouvant flotte l'arôme amer,
S'élèvent lentement de lourds oiseaux de mer
Qui, comme pour montrer la route à la flotille,
Fuient en avant, traînant sur l'onde qui brasille
Et leur jette un éclat aussi vif que changeant
L'ombre pâle de leurs larges ailes d'argent.
Tantôt, perçant l'épais rideau vert des ramées,
Que reflètent, auprès, les lames embaumées,
De grands cerfs élégants débouchent des fourrés,
Et, s'arrêtant soudain, furtifs, tout effarés,
Regardent, en tremblant, du fond d'anses obscures,
Sur les flots lumineux passer les trois voilures.

Dans la calme fraîcheur du fleuve opalescent
Le soir silencieux avec lenteur descend,
Et l'ombre, en déroulant ses replis sur les berges,
Transforme les beautés des solitudes vierges,
Donne un aspect féerique aux choses du lointain
Où le dernier reflet du couchant blond s'éteint ;

Et si quelqu'un, au bord de la forêt profonde,
Pouvait en ce moment suivre des yeux sur l'onde
Les voiles que le vent emplit d'âcres parfums,
Il verrait défiler, sous de vagues embruns,
Dans le clair-obscur morne où le jour se prolonge,
Des vaisseaux comme ceux qu'on voit passer en songe.

L'ombre se fait plus dense et dérobe à demi
Les hauts rochers abrupts du rivage endormi.
C'est l'heure où les élans craintifs s'en viennent boire.
Il est nuit. Le croissant brille comme un ciboire
A l'autel de l'azur, et, lorsque le soleil
Viendra demain matin, au moment du réveil,
Dorer onde, arbre et jonc que la brise caresse,
Plus d'un le saluera d'un long chant d'allégreesse,
Et peut-être Cartier courbera son front nu
Devant la majesté du grand fleuve inconnu,
Peut-être le vaillant, du haut de la dunette,
Promenant sur les bois radieux sa lunette,
Sentira tout à coup son âme palpiter,
Croira là contempler, en cherchant à scruter
Du farouche désert les farouches arcanes,
Quelque site enchanté des égendes persanes.

Les Bretons jour et nuit voguent sur l'eau sans fond
Qui gazouille et chatoie. A mesure qu'ils vont
Plongeant dans l'inconnu, dont plus d'un est avide,
Le fleuve rétrécit sa nappe si limpide,
Et, surpris et charmés, les fiers navigateurs
Voient se multiplier les aspects enchanteurs
Qu'étale chaque rive, où chaque arbre rutile.

La flotille à présent côtoie une grande île,
Et si près des deux bords cinglent les trois vaisseaux
Que les explorateurs entendent les ruisseaux
Gronder en cascadant sur les flancs des falaises,
Regardent les oiseaux voler sous les mélèzes
Qui dressent au-dessus des eaux leur dais mouvant.

Et les vaisseaux, penchés sous le souffle du vent,
Rasant les vieux troncs d'arbres et les frondaisons neuves.
Suivent toujours les longs détours du roi des fleuves ;
Et pour les preux bercés par les flots argentins

Les deux rivages sont de moins en moins lointains.
Et parfois Cartier croit qu'il arrive à la source
Des ondes et qu'il doit interrompre sa course.
Mais le héros, toujours la lunette à la main,
L'œil sur l'Ouest, poursuit sans arrêt son chemin,
Ivre de la rumeur des vagues sur les plages.

Tout à coup, au momen où les trois équipages
Voient, en amont, pâlir et s'effacer l'azur
Des eaux qu'à l'horizon leur semble clore un mur,
— Dans un rayonnement de prodige et de rêve,
Le voile enveloppant le lointain se soulève
Et découvre au regard des Bretons éblouis
Des sites merveilleux, fabuleux, inouïs,
Sereins comme la paix et beaux comme la gloire:

En face, une falaise, un vaste promontoire,
Couvert d'arbres touffus, mire son sommet fier
Dans l'onde d'un bassin profond comme la mer.
A droite, caressant le pied de la falaise,
Où flottera demain la bannière française,
Une rivière calme au Saint-Laurent s'unit ;
Etagée en rempart au talus infini
Une chaîne de monts, que bleuit la distance,
Dentelle l'azur vif où le grand ciel commence.
A gauche, amphithéâtre aux gradins colossaux
Que réverbère au loin le frais cristal des eaux,
Des coteaux, inondés d'une lumière chaude,
Jetten' aux découvreurs des reflets d'émeraude
Et vers le zénith font monter un vague encens.
En aval, au milieu des flots resplendissants,
Une île, aux flancs voilés de vapeurs opalines,
Profile à l'horizon d'orgueilleuses collines
Qu'empourprent les derniers rayons du jour mourant
Vis-à-vis vers le nord, un farouche torrent
Se précipite au fond d'un abîme qui fume
Avec des grondements de canon dans la brume,
Et sa masse en croulant, lourde avalanche d'eau,
Forme pour les marins un immense rideau
De nacre qu'un géant incessamment déroule
Entre l'éther qui brille et le fleuve qui coule,
Tout ce que la nature en sa virginité
A de fraîcheur, d'éclat, de grandeur, de beauté,

Grise les commandants alliers de la flottille.
Et Cartier, Jalobert et LeBreton-Bastille
Sont tombés à genoux sur les ponts des trois nefs ;
Et, frémissants d'émoi, tous, matelots et chefs,
Lèvent vers la splendeur du couchant qui rougeoie
Leurs yeux voilés des pleurs d'une ineffable joie ;
Et le sauvage écho du fier Stadacona
Répète en gazouillant le premier hosanna
Que les bois d'alentour, hantés de noirs fantômes,
Aient jamais écouté résonner sous leurs dômes ;
Et tout se tait, le flot le vent, l'arbre, le nid,
Pour entendre monter vers l'azur infini,
Où la Nuit va bientôt allumer ses étoiles,
L'âpre voix des Bretons prosternés sous leurs voiles.

WILLIAM CHAPMAN.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE CROSSE (1)

(Lacrosse) (2)

Selon certains auteurs, le jeu de *crosse* serait un vieux jeu français qui aurait été apporté jadis au Canada par les colons de Saint-Malo. Le marquis de Montcalm et ses officiers l'auraient joué avec ardeur. Son nom serait sa marque d'origine et son extrait de naissance. Ce sport devrait nous être vénérable comme étant un monument du passage des Français au Canada.

D'autres écrivains lui donnent une origine sauvage. Il aurait été emprunté aux tribus sauvages de l'Amérique du nord. La manière de jouer la partie alors était la même dans toutes les tribus, mais le jeu avait différents noms. Tel que joué par les sauvages autrefois, la crosse était une bataille royale à laquelle prenaient part des villages entiers, et qui durait du lever au coucher du soleil. Les camps de chaque côté se composaient de 800 à 1000 guerriers, et les buts étaient placés à une distance d'un quart de mille à un mille loin l'un de l'autre.

En 1763, après que le Canada fut passé sous la domination anglaise, Pontiac, l'illustre chef indigène, fit d'une partie de crosse le voile de sa fameuse conspiration contre les Anglais. Le 4 juin, pendant que la garnison du fort Michillimakinac célébrait l'anniversaire de la naissance du roi Georges, elle fut invitée par les Ottawas à assister à une partie de crosse (baggataoué). Les joueurs s'approchèrent graduellement des portes, quand, jetant de côté leurs crosses et saisissant leurs casse-têtes, que les femmes sortirent de dessous leur couverture, ils se précipitèrent dans le fort et massacrèrent tous ceux qui y étaient, excepté quelques Français.

---

(1) En France on dit aussi *crosse canadienne* pour différencier celle-ci d'un certain jeu de crosse français qui se joue avec une crosse sans filet. (V. "Nouveau Larousse illustré".)

(2) L'expression "Lacrosse," en un seul mot, est l'appellation anglaise. En français on écrit jeu de *crosse* ou jeu de *la crosse* en deux mots séparés. (V. "Dictionnaire de Nos Fautes", par M. R. Rinfret; "Inventaire de nos fautes les plus usuelles," par M. Sylva Clapin"; "Dictionnaire de Bon Langage," par M. l'abbé Étienne Blanchard, S. S., et les ouvrages sportifs cités dans la bibliographie à la fin de cette étude.)

Les blancs ne pratiquèrent la crosse que vers 1840, alors qu'un club se forma à Montréal. En 1860, le jeu prit de la popularité au Canada, et en 1861 se joua la première partie remarquable. Ce ne fut pas avant 1867, l'année que le Canada devint un Dominion, que des règles pratiques furent formulées par le Dr G.-W. Beers, le père de la crosse moderne, qui suggéra que ce sport devrait être reconnu comme le jeu national... La crosse a été pendant longtemps sans être beaucoup jouée en Angleterre, mais elle est assez populaire là maintenant... Elle est très peu connue et rarement pratiquée en France.... Il y a plusieurs associations de crosse au Canada, et le jeu a été développé à un haut point d'excellence par les joueurs de clubs et de collèges.... La crosse fut introduite aux États-Unis vers mil huit cent soixante-dix. Une association a été formée en 1879, et maintenant ce jeu est beaucoup joué dans l'Est, parmi les clubs athlétiques et les collèges.

LA CROSSE—LACROSSE

A. — LE CHAMP DU JEU

Cercle de milieu, de croisé.....	*Center circle.*
Carré de but, limite du garde-but.	*Crease, goal-crease.*
Raie de but.....	*Crease line.*
But, filet.....	*Goal, net, posts.*
Barre transversale.....	*Cross-bar.*
Barre, tringle de dessus.....	*Top cross-bar, top rod.*
Filet.....	*Net, netting, goal net.*
Piquets.....	*Pegs, stakes.*
Guidons, poteaux.....	*Poles, posts.*
Crampons.....	*Staples.*
Ligne de but.....	*Goal line.*
Tribune.....	*Stand.*

B. — LES POSITIONS

1. — Extérieures.....	
Entraîneur, instructeur.....	*Coach, trainer.*
Officiels.....	*Officials.*

Arbitre	*Referee.*
Chronomètre, chronomètreur	*Timekeeper.*
Juge de but	*Umpire.*

2. — Intérieures.

Joueur à tout jouer	*All-around player.*
Attaque, fort, champ attaquant	*Attack, attack-fielder, attackman.*
Capitaine	*Captain.*
Centre, milieu, joueur plein champ.	*Centre, mid-field player.*
Soutien	*Cover-Point.*
Défense, champ défendant	*Defence, defence-fielder, defence-man.*
Réserviste	*Extra man.*
Co-équipier	*Fellow player.*
Capitaine du jeu	*Field captain.*
Joueur frais	*Fresh player.*
Garde-but, gardien du but	*Goal-keeper, goal-man.*
Novice, blanc-bec	*Green man.*
Guet	*Home.*
Premier (1er) guet	*In-home, inside-home.*
Deuxième (2me) guet	*Out-home, outside-home.*
Joueur de crosse	*Lacrosse player.*
Foncier	*Point.*
Remplaçant	*Substitute.*

D. — LES ACCESSOIRES

Balle	*Ball, sphere.*
Casquette	*Cap.*
Gant	*Glove.*
Maillot	*Jersey.*
Culottes de courses	*Running trousers.*
Calendrier, échelle des parties	*Schedule.*
Souliers	*Shœs.*
A semelles de caoutchouc	*Rubber soled.*
Crosse	*Stick, lacrosse.*
Coude	*Bend.*
Tête	*Butt.*
Corde à boyau, boyau	*Cat gut, gut.*
Collier	*Collar.*
Monture	*Frame.*
Manche	*Handle, shaft.*
Corde principale, lisière	*Leading string.*
Corde de long	*Length-string.*
Filet, réseau	*Net.*
Epissure	*Splice.*
C osseron	*Tip.*
Trophée	*Trophy.*

D. — LE JEU

Attaque	*Attack.*
Jeu d'attaque	*Attack-play.*
Balle hors jeu	*Ball out of bounds.*
Battre la balle	*Bat the ball (To).*
Mordre à la crosse	*Bite at stick (To).*

Bloquer	*Block (To).*
Feinte	*Bluff.*
Feinter	*Bluff (To).*
Coup d'épaule	*Body-check (A).*
Coup d'épaule faute	*Foul body-check.*
Epauler	*Body check (To).*
Couper une attaque	*Break up an attack play (To).*
Frôle	*Brush close by (To).*
Groupe	*Bunch (A).*
Agrouper	*Bunch (To).*
Attraper, rattraper la balle	*Catch the ball (To).*
Jeu de centre	*Centre-play.*
Charger	*Charge (To).*
Entrave	*Check (A).*
Entraver la crosse	*Check stick (To).*
Lever	*Check up, lift (To).*
Boucler un joueur	*Circle a man (To).*
Diriger	*Coach (To).*
Acculer un joueur	*Corner a man (To).*
Marquer	*Cover (To).*
Marquer en arrière	*Cover back (To).*
Marquer de près	*Cover closely, cover up (To).*

Coup de crosse	*Cross-check* (*A*).
Crosser	*Cross-check, square-check* (*T*).
S'agrouper vers les buts	*Crowd in on goal* (*To*).
Couper la balle	*Cut off the ball* (*To*).
Élan	*Dash.*
S'élancer	*Dash* (*To*).
S'élancer de	*Dash out of* (*To*).
Course subite	*Dead run.*
Proclamer la partie remise	*Declare the match off* (*To*).
Défense	*Defence.*
Jeu de défense	*Defence-play.*
Jeu brutal	*Dirty play.*
Crochet, esquive	*Dodge* (*A*).
Esquiver, faire un crochet	*Dodge* (*To*).
Esquiveur	*Dodger.*
S'éloigner, fausser compagnie, gagner le large	*Draw off, draw out, uncover* (*To*)
Attirer la balle	*Draw the ball* (*To*).
Mettre un joueur de côté	*Drop a man* (*To*).
Croiser, engager	*Face, face-off* (*To*).
Engager la balle	*Face the ball* (*To*).
Croisé	*Face-off* (*To*).

Feinte	*Fake, fe nt.*
Passer la balle à un joueur	*Feed the ball in to a man (To).*
Alimentation	*Feeding.*
Peloter la balle	*Fool around with the ball (To).*
Faute	*Foul (A).*
Faute	*Foul.*
Fausser un joueur	*Foul a player (To).*
Position libre	*Free position.*
Coup franc	*Free throw.*
Manquer la balle	*Fumble the ball (To).*
But, gain d'un but	*Game.*
Joute partie	*Game.*
Joute, partie de concours	*Match game.*
Joute, partie égale, nulle	*Tie, tie game.*
Ardeur	*Ginger.*
Entrain	*Go (To have the).*
But, gain d'un but	*Goal.*
But !	*Goal !*
Demie	*Half.*
Mi-temps	*Half-time.*
Manier une crosse	*Handle a stcik (To).*
Jeu de tête	*Head work.*
Joueur impétueux	*Heady player.*

Balles hautes	*High balls.*
Se tenir près du but	*Hug close to goal (To).*
Intervention	*Interference.*
Course	*Jog.*
Courir lentement	*Jog in (To).*
Se placer pour la balle	*Lay for the ball (To).*
Alignement	*Line-up.*
S'aligner	*Line-up (To).*
Faire, gagner, marquer des buts	*Make goals (To).*
Marquer, jouer un joueur	*Mark a man (To).*
Joute, partie	*Match.*
Mi-champ	*Midfield*
Non but !	*No goal.*
Maintenant	*Now.*
Hors jeu	*Out of bounds, out of play.*
Rattraper un adversaire	*Overtake an opponent (To).*
Duper	*Outwit (To).*
Surentraîner	*Overtrain (To).*
S'accoupler	*Pair off (To).*
Passe	*Pass.*
Passe longue	*Long pass.*
Passe rapide	*Quick pass.*
Passe courte	*Short pass.*
Passe dessus main courte	*Short overhand pass.*

Passe droite forte	*Straight hard pass.*
Passe droite	*Straight line pass.*
Passe droite rapide	*Straight swift pass.*
Passer	*Pass (To).*
Passer bas	*Pass low (To .*
Punir une faute	*Penalize a foul (To).*
Pénalité	*Penalty (A).*
Période	*Period.*
Période en sus, supplémentaire.	*Extra period.*
Ramasser la balle	*Pick up the ball (To).*
Clouer la balle à terre	*Pin the ball to the ground (To).*
Allez ! Au jeu !	*Play !*
Jeu	*Play !*
Jeu individuel	*Individual or star play.*
Serrer de près	*Press closely (To).*
Lancer la balle à un joueur	*Put the ball to a man (To).*
Se troubler	*Rattled (To get).*
Jeu brutal	*Rough play, rough work.*
Expulser	*Rule off (To).*
Courir vers le but	*Run in on goal (To).*
Fondre, s'élancer, se précipiter sur	*Rush in (To).*
Coup	*Scoop.*
Ramasser la balle	*Scoop up the ball (To).*

Pointage	*Score.*
Faire, gagner, marquer un but	*Score a goal (To).*
Mêlée	*Scrimmage.*
Changer de position	*Shift position (To).*
Lancer, tirer	*Shoot (To).*
Tirer un but	*Shoot a goal (To).*
Tirer fort	*Shoot hard (To).*
Coup, lancer, tir	*Shot*
Coup fort	*Hard shot.*
Coup long bondissant	*Long bounding shot.*
Coup droit haut	*Straight high shot.*
Coup rapide	*Swift shot.*
Coup écart	*Wild shot.*
Coup de but	*Shot at goal.*
Epauler un adversaire	*Shoulder an opponent (To).*
Pousser la balle en avant	*Shove the ball ahead (To).*
Camp	*Side.*
Frapper la balle	*Slap at the ball (To).*
Coup de crosse	*Slash (A).*
Bûcher	*Slash (To).*
Jet	*Sling.*
Lancer la balle en haut du champ	*Sling the ball up the field (To).*
Happer la balle	*Snap up the ball (To).*

S'emparer de la balle	*Snatch up the ball (To).*
Escouade, équipe	*Squad.*
Arrêtez	*Stand.*
Etoile	*Star.*
Ferme !	*Steady!*
Entrave de crosse	*Stick check.*
Jeu de crosse	*Stickwork.*
Suspendre le jeu	*Suspend play (To).*
Suspension	*Suspension.*
Balle rapide forte	*Swift hard ball.*
Peloter	*Tag (To play).*
Tirer un coup	*Take a shot (To).*
Prendre l'homme	*Take the man (To).*
Pointage	*Tally.*
Équipe	*Team.*
Équipes concurrentes	*Contesting teams.*
Équipé chez elle	*Home team.*
Équipe de ligue	*League team.*
Équipe novice	*Scrub team.*
Équipe gagnante	*Winning team.*
Co-équipier	*Team-mate.*
Jeu d'équipe	*Team play, team work.*
Jet, lancer	*Throw.*
Jet long	*Long throw.*
Jet court, petit jet	*Short throw or tip.*
Jet de sous main	*Underhand throw.*

Lancer la balle	*Throw the ball (To).*
Halte !	*Time!*
Temps retranché	*Time taken out.*
Tirer au sort, à pile ou face le choix des buts	*Toss for choice of goals, toss. up for goal (To).*
Lancer la balle dans le filet	*Toss the ball in the net (To).*
Tour	*Trick.*
Donner un croc-en-jambe	*Trip (To).*
Essai de but	*Try at goal.*
Mettre la balle de côté	*Turn ball aside (To).*
Se démarquer	*Uncover (To).*
Sousentrainé	*Undertrained.*
Jouer la balle en bas du champ vers le but	*Work the ball down the field. toward goal (To).*

BIBLIOGRAPHIE :

Dictionnaire des Connaissances pratiques, par E. Bouant, librairie Armand Colin, Paris, 1909.

Divers sports, par Ern. Weber, collection les Sports pour Tous, Editions Nilsson, 71, rue de Richelieu, Paris.

Encyclopédie des Sports, Jeux de Balle, sous la direction de M. Philippe Daryl, 1894, Librairies-Imprimeries réunies, 7, rue Saint-Benoît, Paris

Le Code de la Vie, par Grand'Mère Annette, édition 1910-1911 ; Administration, 21, rue Ganneron, Paris.

Les Sports modernes illustrés, publiés sous la direction de MM. P. Moreau et G. Voulquin, 1915, collection in 4o Larousse.

Les Sports et Jeux d'Exercice dans l'ancienne France, par J.-J. Jusserand, 1901, Plon-Nourrit et Cie, Imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, Paris.

The Conspiracy of Pontiac, par Francis Parkman, 9me édition, revue et augmentée, vol. 2 ; 1894 ; Little, Brown and Company ; Boston.

The Manners, Customs, and Condition of the North American Indians, par George Catlin, vol. 2 ; 1841 ; Egyptian Hall, Piccadilly, Londres.

ALFRED VERREAULT.

———

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

DU JEU DE BOULES (1)

(Lawn Bowls) (2)

Le jeu de *boules* (Lawn Bowls) est un des plus vieux jeux existants. Ce divertissement prit nais ance, dit-on, dans la Grèce et l'Égypte anciennes. On le fait remonter certainement au 13e, et conjecturalement au 12e siècle.

Les Écossais le pratiquent depuis la fin du 16e siècle. — En France, ce jeu d'adresse était fort en vogue dans toutes les classes de la société durant cette époque appelée quelquefois le bon vieux temps. Aujourd'hui, il groupe de nombreux fervents sur les bords du Rhône et dans le nord de la France. Les habitants du Midi surtout en ont toujours fait leurs délices. Les bords de la Seine commencent à n'y point être indifférents. — Le jeu de boules se joua à New-York, avant la Révolution, sur la place maintenant connue sous le nom de " Bowling Green, " et il fut ressuscité, il y a quelque vingt-sept ans, par M. Christian Schepflin, de Dunellen, N. J., qui est appelé le père du jeu en Amérique.

A. — LE CHAMP DU JEU

Boulodrome	*Bowling-green.*
Remblai, terrasse	*Bank, terrace.*
Terrasse point de vue	*Observation bank.*
Natte, paillasson, pied de jeu	*Cloth, footer, mat.*
Fossé	*Ditch.*
Fossé de côté	*Side ditch.*

---

(1) Ou jeu de cochonnet. (Cf. "Nouveau Larousse".)

(2) Ou "Bowls", "Bowling on the Green", "Billiards Out-door".

Chevilles, piquets . . . . . *Pins.*
Chevilles, piquets limites. . . . . *Boundary pins.*

Piste, jeu . . . . . *Rink.*

B. — LES POSITIONS

Rote du boulodrome . . . . . *Green rota.*

Terrassier . . . . . *Ground-man.*

Marqueur. . . . . *Marker.*

Tiers arbitre. . . . . *Oversman.*

Arbitre . . . . . *Referee.*

Pointeur . . . . . *Scorer.*

Juge. . . . . *Umpire.*

2. — Intérieures.

Bouleur, joueur de boules . . . . . *Bowler.*

Capitaine, directeur . . . . . *Captain, director, driver, skip.*

Caramboleur . . . . . *Carrom player.*

Premier, première boule. . . . . *Lead, leader.*

Second. . . . . *Second.*

Troisième . . . . . *Third.*

C. — LES ACCESSOIRES

Boule. . . . . *Ball, bowl, lawn bowl.*
Biais de la boule . . . . . *Bias of ball.*
Jeu de boules. . . . . *Set of bowls.*

Porte-boules. . . . . *Bowl case.*

Filet-boules	*Bowl net.*
Livre, formule, feuille de pointage	*Score book, form, sheet.*

D. — LE JEU

Arrière main	*Back-hand.*
Boule hors jeu	*Bowl out of play.*
Saluée	*Burned.*
Carambole	*Carrom.*
Coup de carambolage	*Carrom shot.*
Caramboler	*Carrom (To).*
Fiche-centre	*Centre-pin, tee.*
Partie de concours	*Competition match.*
Concurrent	*Competitor.*
Boule morte	*Dead ball.*
Jouer, lancer une boule	*Deliver a bowl (To).*
Déloger une boule	*Dislodge a bow (To).*
Fossés	*Ditchers.*
Approche, portée	*Draw.*
Approcher, porter	*Draw (To).*
Tirer au sort le numéro de la piste	*Draw the number of the rink.*
Coup de longueur	*Drive.*

Tour	*End, head.*
Tour d'essai	*Tria head.*
Tirer	*Fire (To).*
Avant main	*Fore-hand.*
Confisquer la partie	*Forfeit the game (To).*
Parties amicales	*Friendlies.*
Joute partie	*Game.*
Joute double	*Pairs game.*
Joute simple	*Single-handed game.*
Joute de trois	*Three-aside.*
Joute nulle	*Tie.*
Terrer, gazonner une boule	*Green a bowl (To).*
Garde	*Guard.*
Boule-but, cochonnet, petit	*Jack kitty.*
Tuer, annuler le biais	*Kill the bias (To).*
Assiette	*Lie.*
Placer le coup	*Lie the shot (To).*
Boule vive, en jeu	*Live bowl.*
Joute, partie, concours	*Match.*
Équipe	*Rink, team.*
Quadrette, équipe complète	*Full-rink.*
Jeu d'équipe	*Rink, team work.*
Partie de quatre	*Rink game.*
Rouler, lancer le cochonnet, la boule-but en haut de la piste	*Roll, throw the jack up the rink (To).*

Tour	*Round.*
Tenir le pointage	*Score (To keep the).*
Coup	*Shot.*
Coup d'essa	*Trial shot.*
Se tenir en haut du cochonnet	*Stand jack-high (To).*
Tirage au sort	*Toss, tossing.*
Touchante (Une)	*Toucher (A).*
Traîner	*Trail (To).*

BIBLIOGRAPHIE :

Les Sports modernes illustrés, librairie Larousse.

Tennis, Hockey, Paumes, Balles et Boules, collection Sports-Bibliothèque, Pierre Lafitte & Cie, Paris.

Grande Encyclopédie générale des Jeux, par Benjamin Pifteau ; Arthème Fayard, libraire-éditeur, Paris.

Dictionnaire des Connaissances pratiques, par E. Bouant, librairie Armand Collin, Paris.

ALFRED VERREAULT.

VOCABULAIRE DU TYPOGRAPHE[1]

Accolade. — Signe formé d'une ou deux lignes courbes servant à rapporter à un tout ses différentes parties ou à un genre ses espèces. Il y a l'accolade verticale, l'accolade horizontale, et l'accolade brisée. Mot anglais : *brace.*

Accolader. — Joindre par une accolade plusieurs objets formant un tout ou ayant entre eux des rapports d'analogie. Ne pas dire *brécer* (to brace).

Alinéa. — Commencement d'un nouveau passage dans un article ou un écrit. On distingue trois sortes d'alinéas : l'alinéa rentrant (*paragraph indention*) l'alinéa *saillant* (*hanging indention*) par une ligne en marge des autres lignes ; l'alinéa *aligné* (*squared indention,*) qui commence par un alignement avec les autres lignes

Bande perforée. — Pas ruban (*ribbon of paper*).

Bardeau. — Boîte, grande casse qui renferme les sortes survidées d un caractère ; casse dont les cassetins sont, les uns vides, les autres pleins. En anglais : *hell-box.*

Bécheveter des brochures. — Mettre tête-bêche, le pied ou la partie inférieure de l'un contre la tête ou la partie supérieure de l'autre. On dit abusivement : *béjoiter* (Larousse). On peut dire aussi : mettre barbes et dos. Populaire : *empiler des brochures tête-bêche.*

Bilboquets. — Certains petits ouvrages de ville qui s'impriment, tels que billets de faire part pour un mariage, pour un décès, pour le premier de 'an, cartes de visite, en-têtes de lettres, etc. Ne pas dire *Jobs.* Synonyme : travaux de ville.

Biseaux. — Morceaux de bois entourant les pages de caractères, et dont un côté est taillé obliquement pour recevoir les coins (*quoins*) qui servent à serrer la forme. Les coins se placent entre les biseaux et les fers des châssis.

Bon à tirer. — Mots que l'on écrit sur la dernière épreuve pour permettre de tirer la feuille : L'auteur a donné son BON A TIRER. Ne pas dire : *L'auteur a oké.* (O. K.) *les épreuves.* — non plus : *épreuves finale* (*final proof*).

---

(1) Avec la collaboration de M. Fortunat Bourbonnière, C. R., rédacteur du *Court House Journal* (Montréal).

Bourdon. — Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots ou même plusieurs lignes de copie. Mot populaire: *un passé.*

Brocher. — Pas *stitch (er).*

Brucelles. — Pinces. Mot anglais : *tweezers.*

Bulletin de commande. — *Order blank.*

Cadrat. — Petit morceau de fonte, plus bas que les lettres, qui maintient le caractère sans marquer le papier.

Cadratin. — Petit cadrat.

Camelote. — Ouvrage mal fait. Ne pas dire : *de la bo'ch.*

Caractères de fantaisie. — Ne pas dire *job fount.*

Casse. — Table coupée horizontalement en deux compartiments appelés casseaux. L'un se nomme *haut de casse* (pas *haute casse*, de *upper case*) et l'autre *bas de casse* (*pas basse casse*, de *lower case*). Chacun est divisé en compartiments appelés *cassetins (boxes)*. Ils servent à contenir les caractères d'imprimerie à l'usage des compositeurs. Le haut de casse contient les grandes capitales, les petites capitales et différents autres caractères. Le bas de casse contient les minuscules (qu'on nomme aussi *lettres de bas de casse*) les chiffres, les blancs (espaces, interlignes, cadrats et cadratins).

Chasser. — Espacer la composition, remplir beaucoup d'espace avec peu de lignes ; renvoyer d'une page ou d'une co'onne dans une autre page ou une autre colonne. Mot pop. *parcourir* la matière.

Châssis. — Cadre de fer, ordinairement traversé d'une barre, dans lequel on place les caractères assemblés en pages, en les serrant de tous côtés avec des coins. Quand il n'y a pas de barre au milieu on l'appelle RAMETTE.

Circulation. — Total de la vente d'un journal. Ne pas confondre avec tirage.

Clavier perforateur. — Pas *key board.*

Cliché. — Ne pas confondre avec vignette, qui est un ornement que l'on place au haut des pages ou au commencement ou à la fin des chapitres. Mot anglais: *cut.*

Colophon. — Note finale d'un livre, complétant les énonciations du titre.

Commandite. — Société de compositeurs travaillant en commun. Anglais : *chapel.*

Composteur.— Petite règle en métal sur laquelle le compositeur assemble les lettres qui forment les lignes. En anglais: *composing stick.*

Conscience. — Travail pour lequel on s'en rapporte à la conscience de l'ouvrier ; travail non taxé pour la quantité, mais seulement pour la durée. La conscience d'une imprimerie est l'ensemble des compositeurs qui travaillent en conscience. Ex : La *conscience* corrige ordinairement les tierces (troisièmes épreuves). Se dit aussi de l'endroit où se fait le travail de conscience. Se réunir dans la *conscience* (*job department*). Les ouvriers en conscience sont parfois payés à salaire fixe, mais à un prix plus élevé que les taux ordinaires des compositeurs engagés dans les labeurs.

Travailler en conscience (aux travaux qui exigent des soins exceptionnels). Ne pas dire : *travailler dans les jobs.*

Copiste. — Ouvrier en conscience (pas *jobber*).

Faute de copiste et non erreur *cléricale* (*clerical error.*)

Correcteur. — Ce mot seul suffit. Correcteur d'*épreuves* est un pléonasme. Anglais : *corrector, proof reader.*

Le correcteur est la personne chargée de lire les épreuves et de corriger ou signaler les fautes au moyen de signes conventionnels. Ne pas confondre avec *corrigeur.*

Corrigeur.— Typographe qui exécute, sur les épreuves typographiques, les corrections indiquées par l'auteur ou le correcteur.

Coupoir. — *Cutter.*

Couverture. — Pas *le couvert.*

Cran. — Petites cannelures ou petits sillons faits sur un des côtés d'une lettre pour empêcher le compositeur de tourner les caractères. Ne pas dire *nick.*

Créner. — Marquer d'un cran. Lettre crénée (pas *kerned letter*).

Décognoir. — Outil qu'on emploie pour serrer ou desserrer les formes typographiques en chassant es coins sans risquer de gâter le marbre (*stone*) sur lequel reposent les formes. Mot pop. *chasse coin.* Anglais : *shooting-stick.*

Décompléter — Décompléter un ouvrage et non *briser* (break) *un set de livres.*

Défets. — Se dit des feuilles superflues et dépareillées d'un ouvrage dont on ne peut former un exemplaire complet, et que l'on conserve pour remplacer au besoin les feuilles tachées: *conserver les défets.* Anglais : *waste sheets.*

Deleatur. — Signe indiquant une suppression à effectuer. En anglais : *dele.*

Dentelle. — Ornement servant d'entourage aux pages ou de vignette au titre des chapitres

Dépâtisser. — Distribuer les caractères d'imprimerie mêlés, mis en pâte. Pop. *distribuer du biff*

Dépliant. — Pas *folder.*

Doublon. — Répétition vicieuse d'une lettre, d'un mot, d'une ligne, d'une partie quelconque de la copie. Le doublon est le contraire du bourdon.

Encadrements. — Pas bordure (de *borders*).

Épigraphe. — Sentence ou citation mise en tête d'un livre ou d'un chapitre pour en indiquer l'objet ou l'esprit. Angl.: *motto.*

Épreuve. — Feuille imprimée sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les changements à faire, les fautes à corriger. On dit plutôt *épreuve chargée que épreuve sale* (foul proof).

Espace. — Est féminin en style typographique. Se dit des petites pièces de fonte, de même corps que le caractère auquel elles appartiennent, mais plus basses que la lettre, qui se mettent entre les mots pour qu'ils paraissent isolés dans l'impression. On doit dire : espace fine, plutôt que *espace poil* (hair space).

Exemplaire. — Exemplaire, et non pas *copie* (copy) d'un livre.

Filet. — Traits produits par de petites règles de fonte qui servent à séparer les colonnes d'un tableau, les divisions d'un livre, etc. etc. Ne pas dire *rule* (mot anglais).

Flan. — Sorte de carton mou qu'on applique sur les caractères mobiles pour en prendre l'empreinte en vue du clichage. Ang. *matrix.*

Fondeuse. — Casting machine.

Frisquette. — Châssis d'imprimerie garni en papier et posé sur la feuille pour garantir les noirs et les blancs.

Galée. — Planche à rebords où le typographe met ses paquets de composition. Ne pas donner ce nom aux *placards* ou *épreuves.*

Garnitures. — Ne pas dire *les fournitures* (furniture) de la forme.

Gravure au trait. — Pas *line cut.*

Grébige, grébiche. — La ligne où se trouve le nom de l'imprimeur sur une publication (en anglais : *imprint*).

Interligne. — Lame de métal mise entre chaque ligne pour les séparer ou les maintenir. Ne pas dire : *plomb* (lead).

Justification. — Longueur de la ligne d'impression comprise entre les marges.

Labeur. — Ouvrage de longue haleine, tiré à un grand nombre d'exemplaires, par opposition aux ouvrages de peu d'étendue, auxquels on a donné le nom de *bilboquets* ou *travaux de ville* (*Jobs*).

Lettrine. — Lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire ; lettre d'une force de corps supérieure au reste du texte, quelquefois ornée qu on place au commencement d'un chapitre ou d'un paragraphe. Ne pas dire: *initial letter.*

Lézarde. — Raie blanche se produisant dans une page et provenant de la rencontre fortuite d'espaces placées les unes au-dessous des autres dans plusieurs lignes successives. En anglais : *hound's tooth.*

Ligature. — Réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique comme *ff.*

Lingot. — Morceau de fonte dont on se sert pour remplir les blancs d'une page et principalement pour maintenir le haut et le bas d'une page divisée en colonnes. Ne pas dire : *slug.*

Maculature. — Feuille ma' imprimée dont les caractères sont pochés et peu lisibles. Pop. : *feuille gâtée* (waste sheet).

Manchette. — Note mise en marge. Ouvrage à manchettes : livre dont les marges sont chargées d additions. Angl. : *side-note.*

Maquette. — Modèle d'un livre (*dummy*).

Marbre. — Pierre sur laquelle les imprimeurs posent les formes. Pop : *pierre,* de *stone,* mot employé en anglais.

Marche à suivre. — Pas *style du bureau* (style of the office).

Marger. — Placer la feuille à tirer sur la marge du tympan ou dans les pinces d'une machine. Ne pas dire : *filer.* En anglais : *to feed.*

Margeur. — Personne qui présente les feuilles à imprimer sur la presse mécanique. Pas *fileur.* En anglais : *feeder.*

Metteur en pages. — Ouvrier chargé de rassembler les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles. Ang.: *stoneman, maker up.* D'aucuns disent: *homme de pierre.*

Morasse. — Dernière épreuve d'un journal avant le serrage définitif.

Morassier. — Typographe qui exécute les corrections indiquées sur la morasse.

Oeil. — On dit l'oeil plutôt que la *face* (face) d'un caractère.

Onglet. — Feuillet simple que l'on colle sur la marge d'un autre feuillet imprimé pour cause de corrections ; partie du pli qui dépasse la moitié du blanc de fond d'un seul feuillet d'impression, destiné à y faire recevoir une couture tout comme s'il y avait un feuillet entier. Ex : monté sur onglet.

Pamphlet. — V. plaquette..

Paquet. — Certaine quantité de lignes de composition, sans folio ni titres courant, liées avec une ficelle. Angl. : *slip.*

Parisienne. — Voir *sédanoise.*

Passette. — Châssis sans barre.

Pâté. — Certaine quantité de caractères mêlés et confondus sans aucun ordre, comme cela arrive quand une forme se rompt par accident. Pop. du *biff.*

Perdre. — Se dit d'une mise en page qui fournit moins que ce qui était prévu.

Placard. — Épreuve imprimée en colonnes largement espacées et sans pagination, et sur le recto seul du papier, pour recevoir des corrections.

Placarder. — Mettre en placards.

Plaquette. — Volume de peu d'épaisseur (en anglais : *pamphlet*). En français, un pamphlet est un court écrit satirique et mordant. Ne pas confondre

Platine. — Partie de la presse qui foule sur le tympan. Est féminin.

Point. — Mesure qui vaut un sixième de ligne et qui sert principalement à déterminer la force des corps des caractères. Ex: *Le Parler français* est imprimé en 8 et en 10 points. On dit aussi : en corps huit et en corps dix.

Points conducteurs.—Servant à prolonger une ligne de manière à faire correspondre des parties qu'une disposition méthodique oblige à séparer. On fait usage de points conducteurs dans les tables et les index. Ne pas dire *leader*. Exemple :

L'âge 9
La santé 12
L'énergie 16

Pointe. — Pas *bodkin.*

Pointures. — Petites pointes de fer servant à fixer la feuille sur le cylindre d'une presse ; se dit aussi des trous que ces pointes font sur le papier.

Police. — Évaluation de la quantité relative des lettres dont une fonte doit être composée pour imprimer un ouvrage.

Prote. — Titre que porte celui qui, dans l'imprimerie, sous les ordres du maître, dirige les travaux typographiques. Ne pas dire *foreman.*

Prote à manchettes. — Représentant le patron auprès des clients ou des ouvriers.

Prote à tablier. — Qui remplit les fonctions de prote tout en prenant part au travail.

Ramette. — Voir châssis.

Rang. — Table en plan incliné que des typographes établissent sur des tréteaux pour y placer leurs casses. Ne pas dire : *un rack.*

Réclame. — Le mot qu'on met au-dessous de la dernière ligne d'une page, et qui est le premier de la page suivante. En anglais: *catch word*. Voir le *Code municipal*, ch. 46, des Lois revisées du Canada 1906.

Relancement. — Méthode de — : *follow-up system.*

Remanier. — Arranger les mots et les lignes d'une page de manière à ce que tout soit dans l'ordre convenable. Pas *parcourir* (de *overrun*).

Renfoncement. — Pas *indention.*

Renfoncer. — Renfoncer une ligne, la faire commencer plus ou moins en arrière de celles qui suivent ou précèdent. Ne pas dire *indent* (er).

Retiration. — Impression de la seconde surface d'une feuille de papier quand la première impression a été faite.

Revue bimensuelle. — Paraissant tous les deux mois.

Revue semi-mensuelle. — Paraissant deux fois le mois.

Sédanoise. — Petit caractère d'imprimerie immédiatement au-dessous de la nonpareille et dont le corps a cinq points. On dit aussi *parisienne.* Ne pas dire *agate,* ni *ligne agate.*

Serrage. — Le serrage Hempel, plutôt que *le coin Hempel* (Hempel quoin).

Serrer. — Pas *loquer* (de *lock*) une forme.

Simili-gravure. — *Half-tone.*

Sommaire en cul de lampe. — En anglais : *inverted pyramid head.*

Sommaire. — Première ligne d'un passage qui sort au lieu de rentrer.

Tableau. — Composition encadrée et divisée en compartiments séparés par des filets, des accolades, etc. Ne pas dire : *de la matière tabulaire* (tabular matter).

Taquer. — Frapper sur le taquoir. Ne pas dire *planer* (plane) une forme.

Taquoir. — Morceau de bois de la grandeur d'une page sur lequel on frappe légèrement en parcourant toutes les pages de la forme pour abaisser les lettres trop hautes. Angl., *planer.*

Teneur. — Qui lit la copie pour la correction de l'épreuve. Pop. *assistant du correcteur.*

Texte non interligné. — Pas *matière solide* (solid matter).

Tirage. — Résultat de l'action de faire passer les feuilles sous la presse pour les imprimer. En anglais : *press run.* Ne pas confondre avec *circulation.*

Tiret. — Pas *dash.*

Tympan. — Châssis garni d'étoffe sur lequel on pose les feuilles à imprimer.

Typographique. — Il y a l'épreuve typographique et l'épreuve d'auteur. La première et parfois la seconde typographiques ne sont vues que par un correcteur de l'atelier. Au lieu de dire: les épreuves du bureau (*office proofs*), on doit dire : la première, la seconde, la tierce typographique, selon le cas.

Vignette. — Voir *cliché.*

ÉTIENNE BLANCHARD, p. s. s.

———

LES LIVRES

1°. A. Carton de Wiart. *La Belgique, boulevard du Droit.* 109 pages.
2°. M. des Ombiaux. *Le général Léman.* 45 pages.
3°. Victor Delbos. *Une Théorie Allemande de la Culture.* 31 pages.
4°. René Doumic. *La Défense de l'Esprit français.* 47 pages.
5°. *La Représentation nationale au lendemain de la Paix.* 45 pages.
6°. L'abbé Eugène Griselle. *L'Arménie martyre.* 128 pages.

Derniers fascicules parus dans la collection des *Pages actuelles* (chez Bloud et Gay, 7, Place Saint-Sulpice, Paris ; in-16).

1° Ce fascicule prouve bien que la Belgique a su se montrer digne de l'estime de toutes les nations par sa sagesse et sa vaillance, même après l'invasion, et l'installation du Gouvernement belge au Hâvre.

2° Biographie concise et documentée du héros de Liège, tour à à tour soldat, stratège, vainqueur et prisonnier.

3° Conférence sur la philosophie de W. Ostevald, prononcée à Besançon, le 17 février 1916.

4° Conseils aux écrivains : il est urgent de purifier la littérature française de toute mauvaise influence étrangère.

5° Ce que sera la situation, au lendemain de la paix. Méditations d'un combattant, écrites au milieu du bruit de la bataille

6° Étude sur la " question arménienne : " la conjuration pangermanique contre l'Arménie.

Mme Emmanuel Colombel. *Journal d'une Infirmière d'Arras.* Paris (Bloud et Gay) 1916, in-16, 165 pages.

A lire ces pages, on apprend, comme le dit Monseigneur Lobbedey dans la préface, " ce qu'est, sinon la guerre, au moins les souffrances qu'elle provoque et les héroïsmes qu'elle suscite ".

L'abbé Thellier de Poncheville. *Dieu et la guerre.* Paris (Bloud et Gay,) 1916 in-1 632 pages.

L'éloquent orateur montre par l'obéissance à quelles lois divines la paix pourrait être rétablie et maintenue.

FRANÇOIS VEUILLOT. *La Dévotion française et la Guerre. Montmartre.* Paris (Bloud et Gay,) 1916, in-12, 95 pages.

Témoignage éclatant de la foi des Français, gage de leur espérance, la piété nationale s'accroît. L'écrivain catholique a entrepris de noter les manifestations religieuses qui marquent le mieux la ferveur française. Il a commencé par *Montmartre.* Puis viendront *Sainte-Geneviève Lourdes*, etc.

L'abbé RAOUL MORÇAY. *Aux clarités de la Grande Guerre.* Paris (Bloud et Gay,) 1916, in-16, 111 pages.

L'auteur met en relief les principales vérités nationales, sociales et religieuses que l'action militaire suppose et sans lesquelles le courage des soldats serait dénué de sens.

BARON DE FAVIERS. *Remarques sur la divinité de Jésus-Christ.* Paris (Bloud et Gay) 1916, in-16, 16 pages.

La Divinité du Christ manifestée dans l'Évangile.

R. P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.-J. *Les Familles au Sacré-Cœur.* Québec (Éditions de l'Action Sociale Catholique) 1916, 19c. 5 x 12c. 5, 48 pages.

Opuscule qui a pour objet de propager l'œuvre salutaire de l'intronisation du Sacré-Cœur au foyer de chaque famille.

L'abbé ÉTIENNE BLANCHARD. *Les mots par l'image.* Montréal, 1916, in-16, 21c. x 14c., 112 pages.

Recueil de 2000 mots illustrés pour enseigner les termes qu'on ignore et dont on a souvent besoin pour désigner différents objets. Un index rend les recherches faciles.

VICTOR MORIN. *Les Médailles décernées aux Indiens d'Amérique.* Ottawa (Tiré à part des *Mémoires* de la Société Royale du Canada,) 1916, in-8, 24c. 5 x 16c. 5., 77 XXXIX pages.

Étude numismatique, et à la fois historique ; car l'examen des différentes médailles décernées aux Indiens, c'est nécessairement l'his-

toire des relations des Blancs avec eux. Soixante-sept médailles sont décrites avec un soin minutieux, et avec un égal souci d'exactitude l'auteur dit les circonstances où chacune d'elle a été " décernée. "

Dr Emile Nadeau. *Promenade mélancolique à travers les cimetières de Québec.* Québec, 1916, 24c. x 16c., 25 pages.

Tiré à part d'une étude lue à la Société Médicale de Québec, et parue dans le *Bulletin* de cette société.

R. P. M.-A. Lamarche, O. P. *Le devoir électoral.* St-Hyacinthe, 1916, 19c. x 12c. 5, 24 pages.

Étude nécessitée par les mœurs du jour et par les inconvénients du régime parlementaire, et que tout électeur devrait lire, méditer et mettre en pratique.

Pascal poirier. *Voyage aux Iles-Madeleine.* S. l. n. d., 21c. x 15c., 29 pages et carte.

A ceux qui n'ont pas eu le plaisir de voir les Iles-Madeleine, cette brochure donnera le désir très vif d'y aller ; à tous les autres, le désir d'y retourner.

L'abbé Charles Calippe. *La Guerre en Picardie.* Paris (Téqui, 82, rue Bonaparte,) 1916, in-12, 392 pages.

Deux fois en 50 ans, la Picardie a connu les douleurs de l'invasion; ce volume contient la narration de l'invasion allemande en 1914-1915, narration émue, mais documentée et d'un intérêt extraordinaire.

A. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Moulanger (*mulãjé*) v. tr.
|| Moudre.

Moule (*mul*) s. m.
|| Pain de gelée, de sucre, de viande hachée, etc., gardant la forme du moule où elle s'est refroidie.

Moule à plomb (*mul a plõ*) s. m.
1o || Personne dont le visage est marqué de la petite vérole.
2o || Personne lente. *Ex.*: Il ne se remue pas, c'est un vrai *moule à plomb*.

Moulée (*mulé*) s. f.
1o || Portion de grain qu'on destine à être moulue, qu'on porte au moulin.
DIAL. *Id.*, en Normandie, *Rev. des Parlers Normands*, I, 183, DUBOIS.
2o || Grain moulu; spéc.: grain moulu et non bluté, pour les animaux; mouture.
DIAL. *Moulée* = mouture, la farine qui en provient, en Normandie, MOISY.
3o || Farine grossière.
4o || Mélange (de toute espèce de grains).
5o || *Moulée de scie* = sciure de bois, bran de scie.—*Moulée de vers* = poussière de bois laissée par les vers après leur passage dans un morceau de bois.
DIAL. *Moulée* = sciure de bois, en Normandie, MOISY, MAZE, DUBOIS, ROBIN.
6o || Grande quantité. *Ex.*: En voilà une *moulée* qui passe.

Mouligneur (*mulinà: r*) s. m.
|| Propriétaire d'une scierie (d'un *moulin*).
FR.-CAN. Aussi: *moulignier*.

Moulin (*mulẽ*) s. m.

1o || Scierie.

Fr. can. Aussi: *moulin à scie*

2o || *Moulin à coudre* = machine à coudre.

3o || *Moulin à faucher* = faucheuse.

4o || *Moulin à battre* = batteuse.

5o || *Moulin à tricoter* = machine à tricoter.

6o || *Moulin à feu* = moulin à vapeur.

7o || *Moulin à laver* = laveuse, machine à laver.

8o || *Moulin à tordre* = tordeuse, essoreuse.

Fr.-can. Aussi: *tordeur.*

9o || *Moulin à crème à la glace* = sorbetière.

10o || *Moulin à souche* = arrache-souche.

11o || *Moulin à la viande* = hache-viande.

Fr.-can. Aussi: *moulin à viande.*

12o || *Moulin à sasser* = sas mécanique.

13o || *Moulin à carde* = carde, carderie.

14o || *Moulin à bardeaux* = établissement où l'on fait du *bardeau.*

Fr.-can. "*C'est un moulin*" se dit, non seulement de quelqu'un qui parle vite, mais aussi de celui qui travaille rapidement.

Moulinant (*mulinã*).

|| Se dit d'une terre qui *mouline.*—Voir ce mot.

Mouliner (*muliné*) v. intr.

|| (Se dit de la terre, quand elle fendille et s'effrite, sous l'action de la sécheresse. Clapin.)

Moulinet (*mulinè*), *molinet'* (*mòlinèt*) s. m.

|| Ensemble de pièces de bois, disposées à angle droit les unes sur les autres.

Fr.-can. Cf.: *Cage, échiquette.*

Moulinetter (*mulineté*) v. tr.

|| Disposer (des pièces de bois en *moulinet*).

Moulineux (*mulinœ*) adj.

|| (Syn. de *boulant, boulinant.*) Se dit des chemins quand la neige est collante et rend la marche fatigante.

Moulue (*mulu*) s. f.

|| Morue.

Vx fr. Jusqu'au XVIIe, on a dit *molue* et *moulue*, pour *morue*. Voir: Richelet, éd. de 1580; Rabelais, I, V, ch. 32.

Dial. *Id.*, Saintonge, Éveillé.

Mouman (*mumã*) s. f.

|| Maman.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier; Bas-Maine, Dottin.

Fr.-can. Cf.: *Poupa* = papa.

Moure (*mur*) 3e pers. s. prés. de l'ind. de *mourir*.

|| Meurt. (Potier, Détroit, 1758.) *Ex.*: Il est bien malade, il se *moure*.

Mouron (*murõ*) s. m.

1o || Espèce de lézard.

2o || Individu sans caractère, qui manque à sa parole; paresseux; faible, peureux.

Mouru (*muru*), **moru** (*móru*) interj.

|| Juron.

Mouru (*muru*) part. passé de *mourir*.

|| Mort.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Mourue (*muru*) s. f.

|| Morue.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin; Normandie, Moisy, Dubois; Anjou, Verrier.

Mousseline (*muslin*) s. f.

1o ||Fumier, engrais.

2o || Planche très mince.

Moute (*mut*) s. m.

1o || Mouton. *Ex.*: J'ai un beau petit *moute* à vendre.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin; = chèvre sans corne, Savoie, Vautherin.

2o || *Moute, moute, moutache* ! = cri pour appeler les moutons.

Moutonne (*mutòn*), **mère moutonne** (*mé:r mutòn*), s. f.

|| Brebis.

Mouturer (*muṭuré*) v, tr.

|| Moudre.
FR.-CAN. Voir: *Moiurer.*

Mouve (*muv*) adj.

|| Mauve.

Mouvée (*muvé*) s. f.

|| Quantité de choses que l'on remue; bande d'animaux qui se meuvent à la fois; banc de poissons. *Ex.:* "La mer était blanche comme une *mouvée* de marsouins". (CASGRAIN, Œuvres, 1, 246.)— Une belle *mouvée* de poissons.

FR.-CAN. Aussi: *Moulée. Ex.:* Le curé en a confessé une *mouvée* ce matin.

Mouver, se mouver (*muvé, sė muvé*) v. tr., intr. et réfl.

1o v. tr. || Mouvoir, déplacer, remuer, transporter d'un lieu dans un autre. *Ex.:* Il a *mouvé* sa grange pour la mettre dans la ligne.—V'la une pierre qu'est pas aisée à *mouver.*

FF. *Mouver* = technol., mouvoir; remuer légèrement la terre, etc. DARM. — "*Mouver* la sauce sur le feu...", LITTRÉ.

DIAL. *Mouver* = remuer, déplacer, Normandie, MOISY, MAZE, DELBOULE, *Bull. P. N.*, 303, *Rév. PP. I*, 183; Maine, MONTESSON, DOTTIN; Centre, JAUBERT; Saintonge, ÉVEILLÉ.

2o v. intr. || Se mouvoir, changer de place. *Ex.:* Allons, *mouve de d'là* = ôte-toi de là. — Le bateau a *mouvé* un peu.

DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS.

FR.-CAN. Spécialement, se dit d'un bateau qui change de quai, au sens actif et neutre: *Mouver* un bateau (d'un quai à un autre).— Le bateau n'est plus ici, il a *mouvé* = il a changé de quai.

3o v. intr. || Déménager, changer de logement (cf.: l'ang. *to move.*) *Ex.:* Il va falloir *mouver*, la maison est vendue.

4o v. réfl. || *Se mouver* = se hâter. *Ex.:* Faut *se mouver*, si on veut finir ce soir. — Allons! *mouve-toi.*

DIAL *Id.*, Ille-et-Vilaine, ORAIN.— *Se mouver* = marcher, Bas-Maine, DOTTIN; = se mouvoir, Poitou, FABRE.

FR.-CAN, "*Mouver quelqu'un* = le presser", Potier, Niagara, 1743.—On dit aussi: "*mouver ses gaiters*", pour se hâter.—*Mouve les pieds* = hâte-toi.—*Mouve tes mitons*, —*Mouve tes bottes* = m. s.

Mouyen (*muyé*) s. m.

|| Moyen.

Moyen (*mwàyé, mweyé*) s. m.

|| (Absolt.) Moyens, ressources pécuniaires. *Ex.:* C'est un homme qui a le *moyen*, qui est en *moyen* = c'est un homme riche, qui a des moyens.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Moyen (*mwàyé, mweyé*) adj.

1o || De taille, de grosseur moyenne. *Ex.:* Un *moyen* cheval.

FR.-CAN. S'emploie aussi pour marquer le superlatif. *Ex.:* Ça, c'est un *moyen* précheux = c'est un prédicateur très éloquent.

2o || De peu de valeur, peu estimable. *Ex.:* C'est ben *moyen* = ç'a bien peu de valeur.

Moyenner (*mwèyené*) v. intl.

|| Trouver un moyen. *Ex.*: Il n'y a pas moyen de *moyenner* = il est impossible de trouver un moyen.

FR. "Il n'a a pas moyen de *moyenner*", est du français populaire.

Mucre (*mukr*) adj.

|| Humide, moite. *Ex.:* Temps *mucre.*—Linge *mucre.*—Mains *mucres.*

DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS, *Bull, P. N.* 250, MOISY, ROBIN, MAZE, DELBOULE, *Rév. PP.* I, 183; Bas-Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. Aussi: *Muque.*

Mucrete (*mukrèté*) s. f.

|| Humidité, moiteur.

DIAL, *Mucreur*, = m. s., Normandie, ROBBIN.

Mue (*mu*) s. f.

|| Soue, étable à porcs.
Fr. *Mue* = lieu obscur où l'on engraisse les volailles, Besch., Darm.

Mugnier,-ere (*muŋé,-e: r*) s. m.

|| Meunier, meunière.
Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin.

Mule (*mul*) s. f

|| Meule.

Mulon (*mulõ*) s. m.

|| Meulon.

Mulotter (*mulòté*) v. intr.
|| Aller, travailler lentement.
Fr. Un limier mulotte, lorsqu'il s'arrête à tout ce qu'il rencontre, Besch.
Fr.-can. Aussi : *Minotter.*

Mulotteux (*mulòtœ*) adj.

|| Lent.
Fr.-can. Aussi: *Minotteux.* *Ex.*: C'est un *minotteux*; il n'avance à rien.

Munier,-ere (*munyé, munye:r*), *mugnier,-ère* (*muŋé, muŋe:r*) s. m. et f.
|| Meunier, meunière.
Dial. *Id.*, Normandie, *Rév. PP.* I, 26, Moisy.

Muraille (*murá:y*) s. f.

|| Falaise à pic, flanc de montagne coupé à pic. *Ex.*: Les *murailles* du Bic, de St-Fabien.

Mus (*mus*) s. m.
|| Musc.

Muserie (*musri*) s. f.

|| Menuiserie.

Musier (*muzyé*) s. m.

|| Menuisier.

Musc (*musk*) s. m.

|| Muscle.

Nain (*nê*) s. m.

|| Hain, hameçon.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT; Anjou, VERRIER.

Naiyade, neyade (*neyàd*) s. f.

|| Noyade. (Voir ce mot.)

Naiyau, neuyau, noyau, (*neyó, nàyó, nòyó*) s. m.

|| Noyau.

Nanan (*nanàn*), **nenan** (*nénàn*) s. m.

|| Nanan, bonbon.

Nanne (*nàn*) s. f.

|| Chèvre.
ÉTYM. Cf: *Nanny goat* = m. s.

Napkin (*nàpkin*) s. f.

||Serviette de table.

Narf (*nàrf*) s. m.

|| Nerf.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Narfer, se (*sė nàrfé*) v. tr.

|| Prendre des forces, se préparer, prendre des précautions, se prémunir (pour avoir du nerf, de la vigueur dans une entreprise). *Ex.*: Il est ben *narfé* = il est fort, il a du nerf.

Fr.-can. Contraire: *Énarfer.*

Narveux (*nàrvœ́*) adj.

|| Nerveux.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

Nation (*nà:syõ*) interj.

|| Juron.

Navat (*nàvà*) s. m.

|| Navet.

Naveau (*nàvó*) s. m.

1o || Navet.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier; Normandie, *Rév. PP.* I, 137, Moisy.—*Naviau*, m. s., Centre, Jaubert; Picardie, Corblet, Haigneré; Ille-et-Vilaine, Orain.

Fr.-can. Surtout au pluriel: *Des naveaux.*

2o || Tête mal faite. *Ex.*: Un *naveau, une tête de naveau.*

3o || Tête chauve.

4o || Nouveau venu, écolier nouveau (dans les collèges, les écoles).

Navelure (*navlu:r*) s. f.

|| Nervure, passepoil.

Navette (*nàvèt*) s. f.

|| Lavette.

Nayer (*neyé*) s. m.

|| Noyer, arbre qui produit la noix. · *Ex.*: C'est une table en *nayer* noir.
DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Nayer (*neyé*) v. tr.
1o || Noyer.

VX FR. *Néier*, MÉNAGE.
DIAL. *Id.*, en Normandie, ROBIN, ORAIN, MAZE, MOISY; dans le Haut-Maine, MONTESSON; la Picardie, HAIGNERÉ; la Bresse, GUILLEMAUT; l'Anjou, VERRIER ; le centre, JAUBERT.
2o || Inonder. *Ex.*: Tout mon terrain est *nayé* = couvert par les eaux.

Ne (*nè*) adv.

|| Particule négative souvent omise dans notre parler populaire. *Ex.*: J'ai pas peur.
DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT.

Né (*né*) part, passé.

|| Se dit quelquefois avec l'auxiliaire avoir. *Ex.*: *J'ai été né* = je suis né.
DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Neck yoke (*nèk yó:k, nèk yuk*) s. m. *Ang.*

|| Joug.
FR. CAN. Aussi: *Gouge.*

Negocien (*négòsyè*) s. m.

|| Négociant.
DIAL. *Id.*, dans l'Anjou, VERRIER.

Neiges (les) (*lé né:j*) s. f. pl.

|| La saison des neiges. *Ex.*: Il est ben malade, il ne verra pas *les neiges.*—Attendre aux *neiges* pour charrier son bois.
DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT.

Neigeasser (*néjàsé*) v. intr.

|| Diminutif de neiger. *Ex.:* Il *neigeasse* = il tombe une petite neige, une neige légère, peu abondante.

Fr.-can. Relevé par Potier, à Détroit, en 1744.—Et cette mince et légère couche de neige s'appelle: *Fleurette de neige*. *Ex.*: Il n'a fait que *neigeasser*, et n'y a qu'une petite *fleurette* de *neige*.

Neigeotter (*néjòté*) v. intr.

|| Diminutif de neiger. *Ex.:* Il *neigeotte* = il neige un peu.
Dial. *Id.*, en Normandie, Maze.
Fr.-can. Relevé par Potier à Détroit en 1744, 1752.

Neillère (*neye:r*) adj.

|| Synonyme de *Anneuillère*.—(Voir ce mot).

Nein (*nè*) interj.

||Non.
Dial. *Id.*, en Picardie, Corblet.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS

MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS

Machine à bois " Universelle "	*Universal Wood-Working.*
Scie à ruban	*Band Saw.*
Scie à ruban à refendre	*Band Resaw.*
Scie alternative à découper dite " Sauteuse "	*Scroll or " Jig " Saw.*
Dégauchisseuse et non Corroyeur	*Buzz Planer.*
Raboteuse	*Planer.*
Petite Raboteuse	*Pony Planer.*
Raboteuse-bouveteuse	*Planer and Matcher.*
Raboteuse bouveteuse et moulurière	*Planer, Matcher and Moulder.*
Bouveteuse sur le bout	*End Matcher.*
Bouveteuse de champ	*Box Board Matcher.*
Machine à queue d'aronde	*Lock Corner Box Machine.*
Moulurière	*Moulder, Sticker.*
Toupie	*Shaper.*
Machine à tenons, tenonneuse	*Tenoner.*
Perceuse	*Borer.*
Mortaiseuse	*Mortiser.*
Mortaiseuse à chaîne	*Chain Saw Mortiser.*
Mortaiseuse à pied	*Foot Power Mortiser.*
Mortaiseuse avec ciseaux carrés évidés	*Vertical Hollow Chisel Mortiser.*
Table de scie circulaire	*Saw Table.*
Scie variété	*Variety Saw.*
Déligneuse à entrainement automatique	*Power Feed Rip Saw.*
Scie circulaire à refendre	*Circular Resaw.*
Tronçonneuse à table	*Cut off Saw.*
Tronçonneuse à balancier	*Swing Cut off Saw.*
Machine à barreaux	*Dowel Machine.*
Tour à bois	*Wood Turning Lathes.*
Tranche à onglet	*Mitre Machine.*
Polisseuse articulée	*Arm Sander.*
Machine à poncer	*Disc and Drum Sander.*
Polisseuse de surface	*Drum Sander.*
Polisseuse à courroies	*Sand Belt Machine.*
Touret pour meule d'émer	*Emery Grinder.*
Affûteuse	*Knife Grinder.*

ADJUTOR FRADETTE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Pages

Abonnements, Le Trésorier. 58
Abrégeons, l'abbé Étienne Blanchard, P. S. S. 192,240,288
Abréviations. 6
Action (l') française en Amérique: Buade de Frontenac W. Chapman 19
Alphabet phonétique 5
A noter 180
A notre victoire, G. Zidler. 305
Arriérés, W. Chapman. 161
Au service des intérêts français, A. Denault 76
Berceau (un), l'abbé A. Lacasse. 148
Bulletin bibliographique 323
Catalogue (un) français 178
Ce que je chante, Blanche Lamontagne. 353
Criée (la) pour les âmes, Adjutor Rivard 164
Concours (le) du " Petit Canadien " 229
Dans la tempête, l'abbé A. Lacasse. 241
Deux langues sœurs, R. P. L. Le Jeune, O. M. I. 113
Enseignement (l') secondaire au Canada, A. Rivard. 179
Entente cordiale linguistique, A. Rivard. 9
Fleuve (le), W. Chapman 417
Français (le) et les marques de fabrique, l'abbé É. Blanchard P. S. S. 15
Front (notre), Gustave Zidler. 261
Glanures 271
Glanures, l'abbé É. Blanchard, P S. S. 39
Jardin (le), A. Rivard 167
Lexique canadien-français, Le Comité du Glossaire. . . . 41, 89, 140, 182, 230, 278, 327, 399, 451
Ligue (la)des Droits du Français, le docteur J. Gauvreau 296
Livres (les), A.H.,C. G., A. R.,C. R 72, 118, 172, 225, 273, 409, 448
Livre (un) contre la Révolution (R. P. M. Tamisier, S. J.), A.H. 35
Maison (la), Blanche Lamontagne. 117
Maison (la), Albert Ferland. 337
Maison neuve et vieux meubles, l'abbé A. Lacasse 49
Mots anglais francisés, l'abbé É. Blanchard, P. S. S. 324

PAGES

Noms (les) géographiques de la province de Québec, l'abbé HENRI SIMARD. 344
Notes pour servir à l'étude de la phonétique canadienne-française, A. RIVARD. 247
Parlons mieux, l'abbé É. BLANCHARD, P. S. S. 96, 144, 239
Patriotisme (notre) littéraire en 1860, l'abbé CAMILLE ROY 51,99
Pays (le) de l'enfance, GUSTAVE ZIDLER. 308
Pelletier (Monseigneur F.). 7

Poèmes de la guerre,
— Aveugle (l'), G. ZIDLER. 69
— Deux Zouaves, G. ZIDLER. 68
— Pour nos Créanciers, G. ZIDLER. 8
— Vœu (le), G. ZIDLER. 111
Pour nos " blessés " de l'Ontario, l'abbé A. LACASSE. 289
Pourquoi ai-je refait l'histoire de l'Acadie ? É. RICHARD. 194
Premier (le) habitant canadien, BLANCHE LAMONTAGNE. 343
Prière (la) du blessé, G. ZIDLER. 262
Question (la) ontarienne, l'abbé ANTONIO HUOT. 338
Questions et Réponses, A. R. 136,181,215,268,322
Revues et Journaux. A. R. 70,139 228,2 7,415
Sang (le) de France, G. ZIDLER. 170,216
Sarclures LE SARCLEUR. 177,276,321
Séance (notre) publique annuelle, l'abbé C. ROY. 242
Sentiment (le) religieux sans Alfred de Musset, HENRI d'ARLES 387
Signes abréviatifs. 6

Signes orthographiques,
— Le trait d'union, l'abbé É. BLANCHARD, P. S. S. 416
Société (la) du Parler français, le docteur C. DAGNEAU. 293

Société (la) du Parler français au Canada. 112

Sociologie linguistique, A. Rivard. 145
Index alphabétique des mots étudiés 468
Table alphabétique des matières. 462
Table des matières par noms d'auteurs. 465
Terre (la) jalouse de son fils, ALBERT FERLAND. 67
Tic-tac (le) de mon horloge, l'abbé A. LACASSE. 193

Veillée (une) d'autrefois. 26

PAGES

Vocabulaire anglais-français, A. FRADETTE,
—Machine à travailler le bois 461
—Outillage de voirie 336

Vocabulaire du typographe, l'abbé E. BLANCHARD, p. s. s., et F. BOURBONNIÈRE 440

Vocabulaire français-anglais, ALFRED VERREAULT,
— De la paume au filet (*lawn tennis*) 28
— De la photographie 121
— Du jeu de balle au mur (*hand ball*) 354
— Du jeu de balle aux bases (*base ball*) 358
— Du jeu de ballon au panier (*basket ball*) 218
— Du jeu de barette (*foot ball*) 59
— Du jeu de boules (*lawn bowls*) 435
— Du jeu de crosse (*lacrosse*) 422
— Du jeu de galets (*curling*) 263
— Du jeu de gouret (*hockey*) 149
— Du jeu de quilles (*bowling*) 310
Voix (la) du glas, l'abbé A. LACASSE 97

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

PAGES

ARLES (HENRI d')
— Le sentiment religieux dans Alfred de Musset 387
— (Voir Richard).

BLANCHARD (L'ABBÉ ÉTIENNE)
— Abrégeons 192,240,288
— Français (le) et les marques de fabrique 15
— Glanures 39
— Mots anglais francisés 324
— Parlons mieux 96,144,239
— Signes orthographiques 416
— Vocabulaire du typographe 440

BOURBONNIÈRE (FORTUNAT)
— Vocabulaire du typographe 440

CHAPMAN (W.),
— Arriérés 161
— Buade de Frontenac, ... 19
— Le Fleuve 417

COMITÉ (LE) DU GLOSSAIRE
— Lexique canadien-français. 41,89,140,182,230,278,327,399,451

DAGNEAU (LE DOCTEUR C.)
— La Société du Parler français au Canada 293

DENAULT (AMÉDÉE)
— Au service des intérêts français, ... 76

FERLAND (ALBERT),
— La maison 337
— La terre jalouse de son fils 67

PAGES

FRADETTE (ADJUTOR), Vocabulaire anglais-français,
—Machines à travailler le bois. 461
—Outillage de voirie. 336

GAGNON (L'ABBÉ CYRILLE)
— Les livres 179

GAUVREAU (LE DOCTEUR J.)
— La Ligue des Droits du Français. 296

HUOT (L'ABBÉ ANTONIO)
— Livres (les) 118
— Livre (un) contre la Révolution (R.P M. Tamisier, S. J.) 35
— Question (la) ontarienne. 338

LACASSE (L'ABBÉ ARTHUR)
— Berceau (un). 148
— Dans la tempête 241
— Maison neuve et vieux meubles. 49
— Pour nos " blessés " de l'Ontario. 289
— Tic-tac (le) de mon horloge 193
— Voix (la) du glas. 97

LAMONTAGNE (BLANCHE)
— Ce que je chante 353
— La maison 117
— Le premier habitant canadien 343

LE JEUNE (RÉVÉREND PÈRE L.)
— Deux langues sœurs. 113

A. RIVARD
—Notes pour servir à l'étude de la phonétique canadienne-française 247
— Questions et Réponses. 136,181 215,268
— Sociologie linguistique. 145

RICHARD (ÉDOUARD) (Henri d'Arles)
— Pourquoi a-je refait l'histoire de l'Acadie ? 194

PAGES

RIVARD (ADJUTOR)
— Criée (la) pour les âmes 164
— Enseignement (l') secondaire au Canada 179
— Entente cordiale linguistique 9
— Jardin (le) 167
— Livres (les) 72,172,225,409,448
— Notes pour servir à l'étude de la phonétique canadienne-

ROY (L'ABBÉ CAMILLE)
— Les livres 412,413
— Notre patriotisme littéraire en 1860 51,99
— Notre séance publique annuelle 242

SARCLEUR (le)
— Sarclures 177,276,321

SIMARD (L'ABBÉ HENRI)
— Les noms géographiques de la province de Québec 344

VERREAULT (ALFRED)
Vocabulaire
— De la paume au filet 28
— De la photographie 121
— Du jeu de balle au mur 354
— Du jeu de balle aux bases 358
— Du jeu de ballon au panier 218
— Du jeu de barette 59
— Du jeu de boules 435
— Du jeu de crosse 422
— Du jeu de galets 263
— Du jeu de gouret 149
— Du jeu de quilles 310

ZIDLER (GUSTAVE),
— A notre victoire 305
— Aveugle (l') 69
— Deux zouaves 68
— Front (notre) 261
— Pays (le) de l'enfance 308
— Sang (le) de France 170,216
— Pour nos créanciers 8
— Vœu (le) 111

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ÉTUDIÉS

NOTE. — Les mots en **caractères gras** sont tirés du *Lexique canadien-français*; *s*, indique qu'un mot se trouve dans les *Sarclures*; *a*, dans des *Articles* divers; *g*, dans les *Glanures*; et *r*, dans les *Questions et Réponses*.

Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.

A

adopte d'enlever, *s*, 177.
ailes, *r*, 181.
air (avoir l'), *r*, 268.
altérer, *s*, 178.
auditeur, *r*, 215.
aurait (s'il), *s*, 177.

B

ballon au panier, *a*, 218.
barette, *a*, 59.
basket ball, *a*, 218.
boomerang, *r*, 322.
bouler, *a*, 435
bowling, *a*, 310.

C

cash on delivery (c. o. d.) *g*, 39.
chaque, *r*, 323.
collect (p. d.), *g*, 40
consomptif, *r*, 270
consomption, *r*, 270
contre remboursement (c. r.) *g*. 39
crosse, *a*, 422
curling, *a*, 263

D

de (trop tard), *s*, 178
décaniser, *r*, 139
déficitaire, *r*, 139
demeure, *r*, 269
domicile, *r*, 270
dossard, *r*, 138

E

écolisme, *r*, 138
escarbilles, *r*, 139
escarbiller, *r*, 139
escarbilleur, *t*. 139
excessivement, *r*, 137

F

façon (de) à ce que, *r*, 268
football, *a*, 59

G

galets, *a*, 263
garde-boue, *r*, 181
gouret, *a*, 149

H

hésiter de, *r*, 322
high life, *r*, 137
hockey, *a*, 149
homme honnête, *a*, 145
honnête homme, *a*, 145

I

idiotie, *r*, 138
idiotisme, *r*, 138
irais (il faudrait que j,) *s*, 177

J

judicaillon, *r*, 215

L

lawn tennis, *a*, 28
lacrosse, *a*, 422
lanon bowls, *a*, 435

M

machin, *r*, 137

mafler (se) 278,
mafflu, 278
magnère, 89
magnére d'eune, 90
magnéré, 90
magnéreux, 90
maire, *r*, 181
majescule, 41
majiscule, 41
major, 41
mal, 41
maladret', 41
malaise, 41
mal amain, 42
malaucoeureux, malaucureux, malécoeureux, 42
malavenant, 42
mal attelé, 42
malbouroug, 42
malcommode, 42
malcompris, 43
malcoucheux, 43
maldire, 43
maldonne, 43
malencoeureux, 43
malendurant, 43
malengueulé, 43
malentente, 43
mal-en-train, 43
malfaisant, 43
malgré que, 44
malhureux, -euse, 44
malin, maline, 44
malinstruit, 44
malintentionné, 44
malisé, 44
malle, 44
malle, *r*, 269
malle-poste, *r*, 269
maller, 45
malpatient, 45
malpeigné, 45
maltyr, 45
malvat, 45
malversé, 45
mame, 45
mameselle, 45
manager, 46
manche, 46
manchon, 46
mandrer, 46
mandrin, 46
mangeage, 46
mangeaillage, 46
mangeailler, 46
mange-chrétien, 48
manger, 46
manger le linge, 47
manger (se), 47
manger (se) la gueule, 47
manger (se) le nez, 47
manger (se) les sangs, 47
mangeouère, 48
mangeux, 48
manhable, 90
manher, 48, 90

manheux, 48
manière (de) à ce que, 48
manière (de) à ce que, r, 268
maniéreux, 89
manifacture, 89
manifactureux, 90
manificat, 89
manificence, 89
manifique, 89
manifiquement, 89
manigat', 89
maniser, 90
manivolle, 90
manoeuvrer, 90
manquable, 91
manquablement, monquablement, 91
manque, 91
manque (ben), 91
manqué, 91
manquer, 91
manquer (ne pas) que de, 92
manqueux, 92
mantelet, 90, 92
mappe, 92
maquelot, 92
maquière, 92
maquieu salé, 92
maquillon, 92
maquillonner, 92
mâr, 92
marabout, 93
maragouin, 93
marbe, 93
marbrage, 93
marbre, marble, 93
marcassin, 93
marceau, 93
marchable, 93
marchage, 94
marchaillage, 94
marchailler, 94
marchandable, 94
marchand de fer, 94
marchandeux, 94
marchandises sèches, 94
marchant, 94
marche, 94
marche à terre, 95
marche (être en) de, 140
marche donc, 95
marchedonc 140
marchement, 95
marcher, 95
marche-tu, 95
marcheux, 140
marci, 140
marcou, 140
mardi, 141
mardi gras, 151
mardiller, 141
mare, 141
marécageux, 141
marée d'eau, 141
margouillas, 141
margouillère, 141
margoulette, 141
margré, 142
marguier, 142
mariages, 142
maricage, 142
maricageux, 142
marichal, 142
marie-quatre-poches, 142
marie-salope, 142
marie-torchon, 142
marier, 143
marier à, 143
marieux, 143
marinades, 143
marinages, 143
marine, 143
maringouin, 143
market, 143
marlaise, 182
marle, 182
marlot, 182
marmailler, 182
marmalade, 182
marmitée, 182
marmiter, 183
marmouillas, 183
marmoussaille, 183
marmoussin, marmousin, 183
marque, 183
marquer, 183
marquoué, 183
marraine, 183
marsouin, 183
martoise, 183
martrière, 184
marvaudage, 184
marvauder, 184
marveille, 184
marveilleux, 184
marvouillas, 184
mascabina, mascouabina, mascoubina, 184
mascotte, 184
mascou, 184
maskinongé, maskilongé, 184
maskoutain, 185
massacre, 185
masse (en), 185
masser, 185, 187
masticable, 185
mastiqué, 185
mastiquer, 185
mat (à) -corde 188
mat (à) et à corde, 185
mataraux, 185
match, 185
matchable, 186
matcher, 186
matcher (se), 186
matcheux, 186
matéraux, 187
matériel, 187
matignon, 187
matignonnage, 187
matignonner, 187
matillon, 187
matillonnage, 187
matillonner, 187
matin, 187
mâtin, 188
matin (à), 188
matinal, 188
matrial, 188
matrigal,-e, matrigail, 188
matrone, 188
matrouiller, 188
maturité, 189
mau, 189
maudissage, 189
maudisseur, 189
maudit, 189
mauditement, 189
mauque, 190
maussade, 190
mauvais, 190
mauvaiseté, 190
mé que, 190
mean, 190
méchant, 190
mèche, 191
méché, 191
méchée, 191
mécher, 230
mécredi, 230
médalle, 230
médée, 230
médi, 230
mégârd, 231
mékerdi, 231
mêlage, 231
mélaillage, 231
mélaillage, 231
mélailler, 231
mélangeage, 231
mélangeaillage, 231
mélangeailler, 231
mêlé, 231
mêler, 231
mélie, 232
mélieu, 232
melleton, 278
méloné, 232
melton, 232
meman, 232
membrage, 232

membre, 232
même (à) ,233
même (de) , 233
même (la) chose, 233
memé, 233
memène, 233
ment, 233
memère, 233
menable, 233
menasse, 234
menée, 234
mener, 234
menette, 234
meneur de malle, 234
menoire, 235
menon, 235
menoque, 235
menotte, 235
menteuse, 235
menteux, 235
ménuit, 235
menuserie, 235
menusier, 236
menute, 236
menuté, 278
méquerdi, 236
méquier, 236
merci à, 236
mère, 236
merise (petite), 236
merquedi, 236
mésan, 236
méson, 237
messieutrie, 237
mesure, 237
mesure (à la), 237
mésure, 237
mesurement, 237
mésurer, 237
métail, 237
meter, 237
métif, 238
métive, 238
métiver, 238
métiveuse, 238
métrial, 238
mette-germain, 238
mettre, 238, 329
mettre dedans, 330
meublable, 330
meublier, 330
meugner, 330
meumère, 330
méz-amain (à) , 330
mézans, 330
mézent (ils), 331
mezur, 237
miâle, 331
miâlement, 331
miâler, 328
miaulée, 328
micament, 328
micouenne, 328
midi, 328
miette, 329
mietton, 278
mignarder, 329
migner, 329
minabe, 278
mince-pie, 279
mine, 279
mine grasse, 279
miner, 279
mingle, 279
mingler, 279
minme, 280
minnuit, 280
minotage, 280
minote, 280
minoter, 280
minoteux,-euse, 280
minou, 280
minouchage, 281
minoucher, 281
minoucherie, 281
minoucheux,-euse, 281
minoune, 281
minson, 281
mioche, 281
miochée, 282
miouter, 282
miquelon, 282
mirage, 282
miraque, 282
mire, 282
mirer, 282
miret, 282
miroi, 283
miroué, 282
mirouer, 282
misdeal, 283
mise, 283
miser, 283
misérable, 283
misère, 284
misser, 284
misser (se) , 284
mistèke, 284
mitagne, 284
mitaine, 284
mitan, 285
mitasse, 285
miton, 285
mitoufler (se), 285
mitoyen, 286
mitte, 285
m'man, 286
moder, 286
modeuse, 286
modisse, 286
moé, 286
moégnon, 286
moéyen, 286
mognon, 327
moi pour un, 327
moindrement, 327
moine, 327
moins (à), 327
moiton, 331
mollasse, 327
molleton, 331
molletonné, 331
mollière, 331
mollir, 331
molu, 331
molue, 331
moman, 332, 399
monardeur, 332
monde, 332
moneveau, 332
mon-sieu, 332
mon-sieur, 332
monsieur, 332
monsieutrie, 333
monstresse, 333
monstreux, 333
montant, 333
montant (en) , 333
montée, 333
monter, 333
montrance, 334
montre, 334
montrer, 334
mop, 334
mopper, 334
mopser, 334
moqueux, 334
moquié, 335
mordée, 335
mordeux, 399
mordre, 399
mordure, 399
morfondant, 400
morfondre, 400
morfondu, 400
morieu, 400
moriginer, 400
mormonner, 401
morning coat, 401
moron, 401
morpion, 401
morpionner (se) , 401
morquier, 402
mort-ivre, 400
mortalité, 402
morte-charge, 402
morte-dette, 402
mortgage, 400
mortgager, 400
mortné, 400
mortoise, 402
mortoiser, 402
mortoiseur, 402
morue, 402
morvaille, 403
morvaillon, 403

morvasse, 403
morvasson, 403
morviat, 403
morvis, 403
moses, 403
mot', 403
mot, 404
moteur, 404
motor man, 404
motié, 404
motivé, 404
motonner, 404
mottant, -te, 404
motte, 404
motter, 404
motteux, 405
motto, 405
motton, 405
mottonné, 405
mottonnu, 405
moture, 405
moturer, 405
mou (bois), 406
mouan, 406
mouche, 406
mouche à cheval, mouche à chevaux, 406
mouche à cornes, 406
mouche à patates, 406
mouche à vers, 406
moucher, 406
moucher (se), 407
mouches, 407
mouchettes, 407
mouchoi, 407
mouchoué, 407
mouchouer, 407
moudu, 407
moudure, 407
mouillasser, 408
mouillasseux, 408
mouiller, 408
mouilleux, 408
moulange, 408
moulanger, 451
moule, 451
moule à plomb, 451
moulée, 451
moulée, 451
mouligneur, 451
moulin, 452
moulin à bardeaux, 452
moulin à battre, 452
moulin à carde, 452
moulie à coudre, 452
moulin à la crème à la glace, 452
moulin à faucher, 452
moulin à feu, 452
moulin à laver, 452
moulin à sasser, 452
moulin à souche, 452
moulin à tordre, 452
moulin à tricoter, 452
moulin à la viande, 452
moulinant, 452
mouliner, 452
moulinet, 452
moulinetter, 452
moulineux, 452
moulue, 453
mouman, 453
moure, 453
mouron, 453
mouru, 453
mourue, 453
mousseline, 453
moute, 453
moutonne, mère moutonne, 454
mouturer, 454
mouve, 454
mouvée, 454
mouver se mouver, 454
mouyen, 455
moyen, 455
moyenner, 455
mucre, 455
mucreté, 455
mue, 456
mugnier, 456
mule, 456
mulon, 456
mulotter, 456
mulotteux, 456
munier,-ère, 456
muraille, 456
mus, 456
musc, 457
muserie, 457
musier, 457

N

nain, 457
naiyade, neyade, 457
neyau, neuyau, noyau, 457
nanan, nenan, 457
nanne, 457
napkin, 457
narf, 457
narfer (se), 458
narveux, 458
nation, 458
navat, 458
naveau, 458
naveline, 458
navette, 458
nayer, 459
ne, 459
ne, 459
neck yoke, 459
négocien, 459
neigeasser, 460
neigeotter, 460
neiges (les), 459
neillère, 460
nein, 460

P

pagée, r 136.
paratonnerre, r, 138
paume au filet, a, 28
photographie, a, 121
port dû, g, 40
port payé, g, 40
poste, r, 269
presque, s, 177
prier, à, r, 137

Q

quilles, a, 310

R

résidence, r, 269

S

surfaix, r, 322

T

to the best of my ability r, 137.
triqueballe, trinqueballe, r, 322

V

veiller, s, 178

PC
3601
P3
v.14

Le Parler français

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY